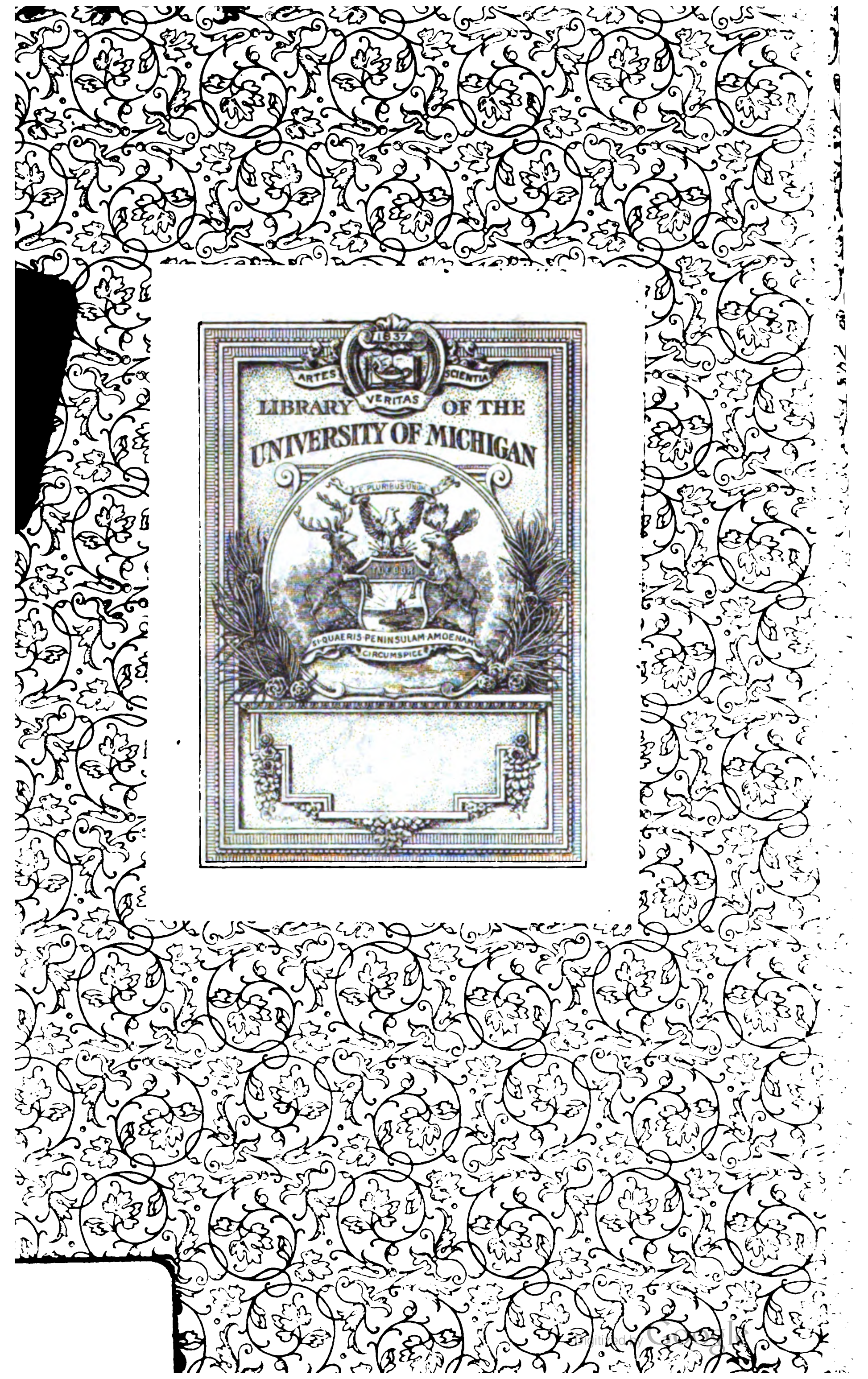
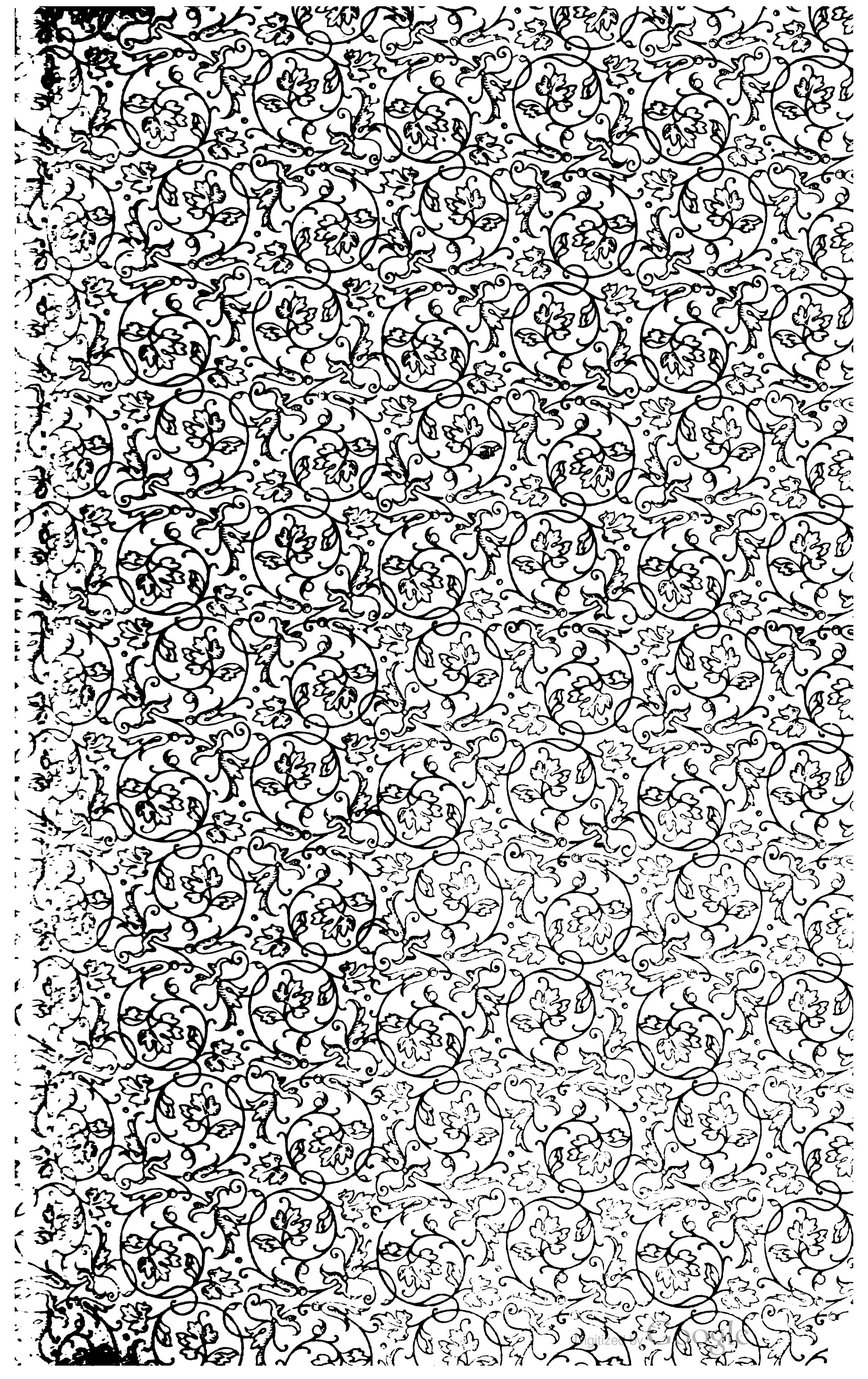

A 796,484


1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



JOURNAL ASIATIQUE

CINQUIÈME SÉRIE

TOME XII

JOURNAL ASIATIQUE

OU

RECUEIL DE MÉMOIRES

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS A L'HISTOIRE, A LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET A LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX

RÉDIGÉ

PAR MM. BAZIN, BIANCHI, BOTTA, CAUSSIN DE PERCEVAL, CHERBONNEAU, D'ECKSTEIN
C. DEFRÉMERY, L. DUBEUX, DUGAT, DULAURIER
GARCIN DE TASSY, GRANGERET DE LAGRANGE, STAN. JULIEN
MIRZA A. KASEM-BEG, J. MOHL, S. MUNK, REINAUD
L. AM. SÉDILLOT, DE SLANE, ET AUTRES SAVANTS FRANÇAIS
ET ÉTRANGERS

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

CINQUIÈME SÉRIE

TOME XII



PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DU GOUVERNEMENT

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LVIII

JOURNAL ASIATIQUE.

JUILLET 1858.

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE,

TENUE LE 29 JUIN 1858.

La séance est ouverte par M. Reinaud, président.

Le procès-verbal de la dernière séance annuelle est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et nommés membres de la Société :

MM. Devic, élève de l'École spéciale des langues orientales, à Paris;

Charles de Labarthe, professeur de sciences mathématiques et physiques.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par la Société orientale américaine. *The oriental astronomer*, being a complete system of hindu astronomy, accompanied with a translation and numerous explanatory notes, with an appendix (by H. R. Hoisington). Jaffna, 1848, in-8° (177 et 146 p.).

— *Thesaurus of karen knowledge*, comprising tra-

ditions, legends or fables, poetry, customs, superstitions, demonology, therapeutics, etc. alphabetically arranged and forming a complete native karen dictionary, with definitions and examples, illustrating the usages of every word, written by SAU KAU-TOO and compiled by J. WADE. Tavoy, 4 vol. in-8°, 1847-1850.

Par la Société orientale américaine. *Vocabulary of the sgau karen dialect*, by Rev. J. WADE. Tavoy, 1849, in-8° (VII et 1024 pages).

— *An anglo-karen vocabulary*. Monosyllables. By C. BENNET. Tavoy, 1846, in-8° (IV et 138 pages).

— *The classical Reader* or selections from standard tamil authors. Jaffna, 1847, in-8° (261 pages).

— *A Manual Dictionary of the tamil language*, published by the Jaffna book Society, Jaffna, 1842, in-8°. (Prix : 5 rupies.)

— *Abridgment of Rhenius tamil Grammar*. Seconde édition. Madras, 1845, in-12 (X et 206 pages. Prix : 1 rupie).

— *A Collection of proverbs in tamil*, with their translations in english, by P. PERCIVAL. Jaffna, 1843, in-8° (266 pages).

— *A Vocabulary of words used in modern armenian*, but not found in the ancient armenian lexicons (par E. RIGGS). Smyrna, 1847, in-8° (163 pages).

— *A Grammar of the mpongwee language*, with vocabularies by the missionaries of the GABOON mission. New-York, 1847, in-8°.

— *Grammatik for zulu-sproget*, forfattet af H. P.

S. Schreuder (édition de C. A. Holmbœ). Christiania, 1850, in-8°.

Par la Société orientale américaine. *A Lexilogus of the english, malay and chinese languages*, comprehending the vernacular idioms of the last in the Hokkeen and Canton dialects. Malacca, 1841, in-4° (111 pages).

— *Géographie*, en chinois, mais en caractères latins, par le Rév. P. Martin. Ningpo, 1852, in-8°.

— *Chinese spoken language*, by Rev. M. C. White (tiré du *Methodist quarterly Review*), 1856, in-8°.

— *Letter from Rev. B. J. Bettelheim of Lew-chew*, giving an account of his labours there during the last three years. Canton, 1850, in-8° (70 pages).

Par l'auteur. *Mémoire sur la Chronologie japonaise*, par M. Léon de Rosny. Paris, 1857, in-8° (tiré des *Annales de philosophie chrétienne*).

Par Maisonneuve et Cie, éditeurs. *Grammaire française-russe*, par Reiff. Paris, 1857, in-8°.

Par la Société. *The Journal of the R. Geographical Society*. Vol. XXVII. Londres, 1857, in-8°.

— *Proceedings of the Geographical Society of London*. Vol. II, n° 2. Londres, 1858, in-8°.

Par l'auteur. *Maximes populaires de l'Inde méridionale*; texte traduit et expliqué par Ph. Van der Haaghen. Paris, 1858, in-8°.

Par les éditeurs. *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, par Al-Makkari, publiés par MM. Dozy, Dugat, Krehl et Wright. Vol. II, partie 1, publiée par M. R. Dozy. Leyde, 1858, in-4°.

Par l'auteur. *Vendidad Sadé*, traduit en langue huzvaresch ou pehlewie; texte autographié et publié pour la première fois par les soins de M. Jules Thonnelier. 4e livraison. Paris, 1858, in-folio.

Par la Compagnie des Indes. *Mehturee Mehal, photographed from the original drawings* by Candall, Howlett and Downes. Londres; 1858, in-fol.

Par l'auteur. *Narrative of a mission to the court of Ava* in 1855, by captain H. Yule. Londres, 1858, in-4°.

Par l'auteur. *Inscription phénicienne de Marseille*, nouvelle interprétation par M. l'abbé Bargès. Paris, 1858, in-4°.

Par l'auteur. *Inscription de Si-ngan-fou*, par M. G. Pauthier. Paris, 1858, in-8°.

Par M. Cherbonneau. Commentaire des maximes d'Ali, manuscrit arabe, in-4°.

Par M. de Rosny. La dernière feuille de la seconde édition de la Grammaire chinoise de M. Abel-Rémusat.

M. Mohl, secrétaire de la Société, donne lecture du Rapport annuel sur les travaux du Conseil de la Société.

M. Guigniaut, au nom de la Commission des censeurs, donne lecture du rapport sur les fonds de la Société. La Commission propose d'approuver les comptes de l'année 1857; mais elle appelle l'attention de la Société sur le montant croissant des dépenses administratives, et prie le Conseil de résister

à cette tendance, pour qu'il puisse consacrer le plus de fonds possible aux publications de la Société. Le rapport se termine par une proposition de remercîments à adresser à la Commission des fonds et à M. Malo, agent de la Société.

M. Reinaud donne lecture d'une note sur la Gazette arabe de Beyrouth.

Le scrutin est ouvert; il y a vingt-deux billets de vote. Le scrutin est bon, et donne le résultat suivant :

Président : M. REINAUD.

Vice-présidents : MM. CAUSSIN DE PERCEVAL, le duc DE LUYNES.

Secrétaire : M. MOHL.

Secrétaire adjoint : M. BAZIN.

Trésorier : M. LAJARD.

Commission des fonds : MM. GARCIN DE TASSY, LANDRESSE, MOHL.

Membres du Conseil : MM. RENAN, Stanislas JULIEN, HASE, PERRON, DERENBOURG, FOUCAUX, SANGUINETTI, OPPERT.

Bibliothécaire : M. DE ROSNY.

Censeurs : MM. BIANCHI, GUIGNIAUT.

TABLEAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONFORMÉMENT AUX NOMINATIONS FAITES DANS L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 29 JUIN 1858.

PRÉSIDENT.

M. Reinaud.

VICE-PRÉSIDENTS.

MM. Caussin de Perceval, le duc de Luynes.

SECRÉTAIRE.

M. Mohl.

SECRÉTAIRE ADJOINT.

M. Bazin.

TRÉSORIER.

M. Lajard.

COMMISSION DES FONDS.

MM. Garcin de Tassy, Mohl, Landresse.

MEMBRES DU CONSEIL.

MM. Renan.
Stanislas Julien.
Hase.
Perron.

MM. Regnier.
Noël Desvergers.
Dulaurier.
De Saulcy.

MM. DERENBOURG.
FOUCAUX.
SANGUINETTI.
OPPERT.
DUBEUX.
SÉDILLOT.
PAVET DE COURTEILLE.
L'abbé BARGÈS.
DEFRÉMERY.

MM. TROYER.
DE SLANE.
LENORMANT.
AMPÈRE.
GRANGERET DE LAGRANGE.
LANCEREAU.
DE LONGPÉRIER.

BIBLIOTHÉCAIRE.

M. Léon DE ROSNY.

CENSEURS.

MM. BIANCHI. GUIGNIAUT.

N. B. Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, quai Malaquais, n° 3.

RAPPORT

SUR

LES TRAVAUX DU CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1857-1858,

FAIT À LA SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ,

LE 29 JUIN 1858,

PAR M. JULES MOHL.

Messieurs,

En rendant compte des travaux de votre Conseil pendant la trente-sixième année de l'existence de la Société, je n'ai à exposer que le progrès graduel de vos travaux et les changements que le temps apporte fatalement dans la composition de toute association.

Votre Journal a continué de servir d'organe à des travaux, souvent d'une grande étendue, portant la lumière dans une partie de ces innombrables questions que l'histoire ancienne de l'Asie soulève, et dont la série paraît infinie; car chaque progrès que nous faisons démontre la possiblité d'aborder de nouveaux problèmes, et chaque réponse que nous obtenons de la sibylle du monde antique provoque de nouvelles questions, ou nous oblige de revenir sur nos pas et

d'examiner de nouveau ce que nous avions déjà laissé derrière nous comme suffisamment connu ou comme étant sans intérêt.

M. Regnier a poursuivi son beau travail sur la Grammaire du Rigveda, travail qui nous rend pour la première fois accessibles les plus anciennes spéculations grammaticales des Hindous, et probablement du monde entier. Elles fournissent un exemple frappant de l'esprit philosophique des Indiens; car, dans le cours ordinaire des choses, les grammaires ne naissent que du contact de deux langues différentes, tandis que les brahmanes ont créé la grammaire védique n'ayant pour appui que les changements produits par le temps dans leur propre langue. Le texte de cette Grammaire du Rigveda étant de beaucoup antérieur à tous les commentaires, elle fournit la base la plus solide pour l'interprétation des hymnes, et la publication de M. Regnier est la suite naturelle et nécessaire de l'édition du Rigveda lui-même par M. Max Müller. A cause de l'étendue de ce travail, l'auteur et la commission du Journal ne se sont engagés qu'avec une certaine hésitation à le publier; mais quand les dernières parties en auront paru, avant la fin de l'année, ni l'un ni l'autre ne regretteront le temps et la place qu'ils ont consacés à une œuvre aussi curieuse et aussi solide; l'importance en a été si bien sentie par les indianistes, que l'exemple de M. Regnier va être suivi par d'autres savants. C'est ainsi que nous avons déjà le Pratisakhya du Yadjour Véda, par M. Weber, et que nous aurons prochai-

nement la Grammaire de l'Atharva Veda par M. Whitney, et probablement aussi celle du Taityria.

M. de Rougé a continué ses études sur une stèle égyptienne; la fin paraîtra dans le prochain numéro. M. Oppert a terminé son interprétation de l'inscription de Borsippa, relative à la restauration de la grande tour de Babylone par Nabuchodonosor.

M. Bazin a inséré dans le Journal une de ses excellentes études sur les institutions chinoises; il a choisi pour son sujet l'histoire de l'académie de Péking et l'organisation de ce corps célèbre, moitié académie, moitié conseil d'État, et il a terminé ses recherches par la liste classifiée des travaux historiques, administratifs et littéraires publiés par les *Han-lin*. M. Pavie nous a donné une continuation de son analyse d'un roman bouddhique chinois; mais je regrette d'avoir à annoncer qu'il a abandonné la suite de ce travail, et que nous ne connaîtrons pas la fin de cette étrange histoire.

M. le baron d'Eckstein a publié, à l'occasion de la traduction des Voyages de Hiouen-thsang, ses vues et ses ingénieuses conjectures sur l'Inde ancienne, l'origine du bouddhisme et sa première position morale et religieuse en face du brahmanisme.

Les Arabes ont fourni la matière de plusieurs travaux. M. Barbier de Meynard nous a retracé l'histoire de la ville de Kazwin, d'après le *Tarikh-Gouzideh*. M. Sanguinetti a donné, dans sa notice sur Khalil, fils de Caicaldi, célèbre jurisconsulte du VIIIe siècle de l'hégire, une de ces vies curieuses

des professeurs musulmans du moyen âge, tour à tour poëtes, légistes et grammairiens. Un membre oriental de la Société, Mahmoud Effendi, a examiné de nouveau, à l'aide de textes arabes et de calculs astronomiques, la question controversée du calendrier arabe avant Muhammed; il trouve que ce calendrier était purement lunaire, et il applique ce résultat à la fixation du jour de la naissance de Muhammed. C'est un vrai plaisir de voir un Arabe employer nos méthodes de critique historique avec autant de savoir et de netteté. M. Clément-Mullet a fourni une suite à ses articles sur l'histoire naturelle chez les Arabes, en prenant pour thème une application faite sous Akbar d'une découverte d'Archimède pour la détermination de la densité des pierres précieuses.

M. Defrémery nous a communiqué une notice sur la vie et les œuvres de Hafiz, à l'occasion de la nouvelle édition du Diwan par M. Brockhaus. M. Dulaurier a commencé une série d'articles sur les Mongols, dans l'intention de compléter, par des faits tirés des historiens arméniens, les renseignements que nous possédons sur les Mongols, au sujet desquels nous n'avions jusqu'ici que des sources musulmanes à consulter. Enfin M. de Rosny nous a expliqué le système suivi par les Japonais dans leurs meilleurs dictionnaires, et la méthode à employer pour en tirer parti.

MM. Defrémery et Sanguinetti ont publié le quatrième et dernier volume des *Voyages d'Ibn Batoutah*[1], et il ne reste plus qu'à imprimer les tables des

[1] Collection d'ouvrages orientaux. *Ibn Batoutah*, texte et traduc-

matières, indispensables dans un ouvrage de ce genre, et que M. Sanguinetti a bien voulu nous promettre. Ce dernier volume est un des plus intéressants de l'ouvrage. Ibn Batoutah y raconte son envoi à Péking comme ambassadeur du roi de Dehli; les innombrables contrariétés qu'il rencontre nous valent une description des côtes de Malabar, des îles Maldives, de Ceylan et de la côte de Coromandel. A la fin, il se remet en route, visite Sumatra, arrive à Canton, et va par Hang-tcheou-fou à Peking. De là il s'en retourne à Fez par Calicut, Mascate, la Perse, Bagdad, Jérusalem et la Mecque. Ensuite il va en Espagne, visite Gibraltar, Malaga et Grenade, et revient de nouveau à Fez, mais seulement pour être envoyé par le roi dans le Soudan, où il atteint, après avoir longtemps erré dans des pays qui aujourd'hui même nous sont à peine connus, la ville de Tombouctou. Rappelé par le roi de Fez, il revient dans sa ville natale au commencement de l'an 1358, où il se repose à la fin de ses pérégrinations de vingt-cinq ans, et emploie les trois années suivantes à rédiger la relation de ses voyages. C'est un ouvrage d'une grande valeur, et plus les études historiques sur l'Orient et l'Afrique feront de progrès, plus on se servira d'Ibn Batoutah, plus on sera heureux de recourir à cette masse d'observations ayant une date précise, et s'étendant sur le monde entier alors connu, à l'exception d'une partie de l'Europe. Je

tion par C. Defrémery et le docteur B. R. Sanguinetti. T. IV. Paris, 1858, in-8° (479 pages). Prix : 7 fr. 50 cent.

pense que le Conseil a le droit de se féliciter de l'heureux achèvement du premier ouvrage qui fait partie de votre Collection d'ouvrages orientaux, et que nous devons des remercîments aux deux éditeurs pour la manière dont ils se sont acquittés de leur longue et difficile tâche, et pour la bonne grâce avec laquelle ils se sont renfermés dans les limites nécessairement un peu rigoureuses du cadre adopté pour la collection.

Le second ouvrage qui doit entrer dans cette collection est celui de Masoudi : *Les Prairies d'or*. Vous savez que M. Derenbourg, après avoir fait des travaux préparatoires très-étendus pour la collation et la copie du texte, en a commencé l'impression il y a déjà quelques années; mais d'autres devoirs lui ayant rendu impossible de consacrer à cet ouvrage tout le temps qu'il désirait, il a demandé, il y a quelques mois, au Conseil de lui adjoindre M. Barbier de Meynard, récemment revenu d'Orient, et dont vous connaissez l'aptitude par différents essais imprimés dans votre Journal. Le Conseil s'est empressé de satisfaire au désir de M. Derenbourg, et la publication de Masoudi a reçu depuis quelque temps une impulsion qui nous permet d'annoncer avec certitude que le premier volume sera entre vos mains avant la fin de l'année, et d'exprimer l'espoir que cette publication se continuera avec toute la rapidité que comportera une bonne exécution du travail.

Enfin j'ai à mentionner que nous avons déjà eu à faire un second tirage du texte du Précis du droit

malekite par Sidi Khalil[1], publié par la Société l'année dernière, sur la demande de M. le ministre de la guerre.

La mort a enlevé à la Société plusieurs de ses membres dont elle doit regretter la perte, entre autres M. le comte Lazareff à Moscou, le grand patron de la littérature arménienne, dont M. Dulaurier vous a retracé la vie dans un cahier récent du Journal. Nous avons perdu aussi en M. Étienne Quatremère un collaborateur de notre Journal plutôt qu'un confrère; car, après avoir été un des fondateurs de la Société, il s'en était retiré quelques années ensuite, dans une de ces ébullitions de mauvaise humeur auxquelles il était sujet. Il a continué, néanmoins, à insérer dans le *Journal asiatique* des articles dont quelques-uns appartiennent à ses meilleurs écrits, comme, par exemple, son Mémoire sur les Nabatéens[2]. Ce serait à peine ici la place de faire l'énumération et l'appréciation de ses nombreux travaux; d'autres associations, auxquelles il a été plus fidèle, ont rempli[3] ou rempliront ce devoir envers lui, mais je ne pouvais laisser passer cette occasion d'exprimer les regrets que doit inspirer la mort d'un si grand érudit. Il laisse beaucoup de travaux inachevés ou seulement annoncés; ses papiers sont maintenant à Munich, et il est fort à

[1] *Précis de législation musulmane, suivant le rite malekite,* par Sidi Khalil, deuxième tirage. Paris, 1858, in-8°. Prix : 6 francs.

[2] *Journal asiatique,* année 1835.

[3] Voyez la *Notice sur M. Étienne Quatremère,* par M. Barthélemy Saint-Hilaire, *Journal des Savants,* 1857, p. 708 et suiv.

désirer qu'il se trouve un savant en état de tirer de ces amples matériaux les dictionnaires que M. Quatremère nous avait promis depuis tant d'années et qu'il n'a jamais pu se résoudre à publier lui-même. Je ne sais dans quel état sont ces matériaux; dans tous les cas, la tâche de les mettre en ordre est une entreprise qui exigera tous les soins et tout le savoir d'un homme très-laborieux; mais il serait déplorable que le fruit d'un travail infatigable de cinquante ans fût perdu pour la science.

Les autres Sociétés qui s'occupent exclusivement ou en partie des mêmes matières que la nôtre sont restées avec nous dans d'excellents rapports, et la plupart nous ont envoyé de nouvelles publications. La Société asiatique de Calcutta a continué son Journal[1], et quelques cahiers de sa *Bibliotheca indica*[2] nous sont parvenus; mais cette belle collection reste interrompue pour le moment, en partie par suite des circonstances dont j'ai parlé dans mon dernier rapport et, sans aucun doute, en partie par l'influence de l'état désastreux dans lequel la grande révolte a jeté l'empire anglais dans l'Inde, et qui doit nécessairement paralyser pour un temps toute activité littéraire. Personne ne peut prévoir quelle sera l'influence de

[1] *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, edited by the secretaries. Calcutta, 1857, in-8°. (Le dernier numéro arrivé à Paris est le numéro 263 de la série entière.)

[2] *Bibliotheca indica*, a Collection of oriental works published by the Asiatic Society of Bengal. Calcutta, in-8°. (Le dernier numéro arrivé est le numéro 139.)

tous ces événements sur la littérature orientale dans l'Inde, la nouvelle organisation qui doit succéder à la Compagnie des Indes n'étant pas encore formée. La Compagnie des Indes a pendant longtemps été une patronne libérale de la littérature orientale, et si la nouvelle administration est bien avisée, elle l'imitera ou la surpassera même dans ses encouragements; car un pays ne saurait être trop bien connu de ceux qui doivent le gouverner. Or ce sera dorénavant l'opinion publique de l'Angleterre qui influencera le gouvernement indien, tout comme elle influence le gouvernement de l'Angleterre même; il faudra donc faire les efforts les plus sérieux et les plus suivis pour instruire la partie éclairée du pays de l'état de l'Inde, si l'on veut que cette grande et hasardeuse expérience n'amène pas d'incalculables désastres. La Société de Madras a recommencé la publication de son Journal, qui avait été interrompue[1]. La Société asiatique de Bombay nous a fait parvenir le numéro XX de son Journal[2]. C'est une des Sociétés les mieux placées pour l'étude d'une grande partie de l'Asie, entourée comme elle est par les restants des Zoroastriens et des Djainas, à proximité de la Perse et du Rajpoutana et à portée des temples souterrains des Bouddhistes, et elle a fait très-bon usage des facilités que lui offre sa position. Elle se propose maintenant de

[1] *Madras journal of literature and science.* Madras, in-8°. (Le dernier numéro de la série entière est vol. XX, n° 44.)

[2] *The journal of the Bombay Branch of the R. Asiatic Society,* t. XX. Bombay, 1857, in-8°. (Ce cahier forme la fin du vol. V du journal.)

publier un *Corpus inscriptionum*, embrassant la totalité des documents sur pierre et sur cuivre auxquels elle a accès. L'exécution de ce plan, que l'on doit à M. le docteur Wilson, serait d'une grande importance pour l'histoire et les antiquités de l'Asie.

Le Journal de l'archipel indien a été continué par M. Logan[1], qui ajoute à des mémoires sur toutes les parties de la Malaisie d'importantes études sur la philologie comparée de ce groupe de langues. La Société asiatique de Londres n'a, je crois, publié qu'un petit cahier, extrait préliminairement du volume en cours d'impression de son Journal, cahier très-curieux, sur lequel j'aurai à revenir plus tard.

L'institut royal de l'Inde néerlandaise, à Amsterdam, nous a envoyé le volume XII de ses publications ethnographiques et géographiques sur les possessions hollandaises dans l'archipel indien[2]. La Société des sciences de Batavia publie, en forme de journal, un recueil du même genre, dont elle a commencé une nouvelle série, contenant des voyages dans les Moluques, des descriptions d'antiquités et des mémoires de statistique[3].

La Société orientale allemande a continué son ex-

[1] *Journal of the Indian archipelago*, by Logan. Singapore, in-8°. Nouvelle série, vol. II, n° 2, 1857.

[2] *Werken van het koninglijk Instituut voor Taal- Land- en- Volkenkunde van Nederlandsch-Indië*. Vol. XII. Amsterdam, 1858, in-8°.

[3] *Tijdschrift voor indische Taal- Land- en- Volkenkunde*. Batavia, in-8°, vol. V (de la nouvelle série, vol. II), 1856 (488 pages et 3 planches).

cellent journal[1], et comme il ne suffit pas à l'activité de ses membres, elle a commencé la publication de mémoires, imprimés à part, se proposant de réunir, dans une série uniforme, qui doit porter le titre de *Bibliothèque orientale*, tous les ouvrages qu'elle fait paraître en dehors de son journal.

La Société orientale américaine nous a non-seulement envoyé la suite de son journal[2], mais elle a enrichi notre bibliothèque par le don de volumes très-rares, ou tout à fait inconnus en Europe, que vous trouvez aujourd'hui sur la table. Ils sont, pour la plupart, l'œuvre des missionnaires américains, qui se distinguent entre tous par le zèle éclairé avec lequel ils s'appliquent à l'étude des langues des peuples qui sont l'objet de leurs travaux évangéliques, et par l'introduction de l'imprimerie dans tous les pays où ils forment des établissements.

Le nombre des Sociétés asiatiques vient de s'accroître par la formation de la société de Shanghaï, qui se propose de publier un journal trimestriel, et il n'y a certainement aucun lieu en Chine où il y ait une réunion d'Européens plus instruits et plus laborieux qu'à Shanghaï. On ne peut douter que cette association ne nous aide puissamment à connaître la Chine ancienne et moderne; il faut seulement espérer qu'elle ne suivra pas l'exemple de sa sœur aînée

[1] *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft.* Leipzig, in-8°, vol. XI, 1857, et vol. XII, cah. I, 1858.

[2] *Journal of the american Oriental Society.* New-York, in-8°, vol. V, n° 2, 1856.

à Hong-kong, qui semble dédaigner tout contact avec l'Europe.

Il me reste à vous soumettre la liste des publications orientales des deux dernières années, puisque j'ai dû renoncer à ce travail il y a un an. Je demande d'avance votre indulgence sur ce que cette liste peut avoir d'incomplet; car je découvre chaque jour des ouvrages très-dignes de mention et dont j'aurais dû parler dans les rapports précédents, mais qui m'étaient restés inconnus, et je ne puis me flatter d'avoir été plus heureux cette année-ci.

Je commence, comme je l'ai constamment fait, par la littérature des Arabes, qui restera toujours la plus importante pour nous, d'un côté par les secours que nous offre la langue arabe pour l'interprétation de la Bible, de l'autre par la proximité des pays musulmans avec lesquels des circonstances irrésistibles nous mettent dans un contact de plus en plus intime et qui exige, de notre part, une connaissance plus intime aussi de leur histoire et de leurs idées.

Rien ne prouve mieux ce besoin de bien pénétrer dans le fond même des croyances des musulmans que la succession ininterrompue des ouvrages sur Muhammed que nous voyons paraître. On aurait pu croire que les excellents travaux de MM. Weil, Caussin de Perceval et Merrick avaient satisfait pour longtemps la curiosité de l'Europe; mais depuis que M. Sprenger a soulevé la question de la critique des sources mêmes de l'histoire de Muhammed, et que,

par d'infatigables recherches et quelques découvertes heureuses, il a appelé l'attention de l'Europe savante sur de nouveaux progrès qu'on pourrait faire dans cette direction, il a paru deux nouvelles biographies de Muhammed, l'une de M. W. Muir à Agra[1] et l'autre de M. Macbride, professeur d'arabe à Oxford[2]. Je ne connais encore de la dernière que le titre; l'autre nous était connue en grande partie par la revue de Calcutta, dans laquelle M. Muir a fait insérer une suite de chapitres qu'il a maintenant réunis en deux volumes. L'originc de l'ouvrage est assez singulière. M. Pfander, missionnaire allemand, très-connu dans l'Inde pour ses controverses avec les docteurs musulmans et par ses écrits contre eux, avait désiré qu'il fût composé une vie de Muhammed en hindustani, tirée des meilleures sources arabes et débarrassée des fables et légendes modernes qui l'entourent dans les livres musulmans, de sorte qu'elle pût servir de base commune pour une discussion raisonnable. M. Muir se mit à l'œuvre et composa son ouvrage pour répondre à ce désir. Je ne sais s'il en a paru une édition en hindustani; mais je doute que les docteurs musulmans eussent consenti à prendre pour point de départ un livre qui contient une discussion sur la sincérité de Muhammed

[1] *The Life of Mahomet and history of Islam,* to the era of the Hegira. By William Muir. Londres, 1858, 2 vol. in-8° (CCLXXII, 31 et 320 pages). Le prix de ces deux petits volumes est de 32 francs!

[2] *The Mohammedan religion explained,* with an introductory sketch of its progress and suggestions to its refutation, by J. D. Macbride. Londres, 1858, in-8°.

en se donnant le titre de prophète. Dans tous les cas, M. Muir a publié un fort bon livre, dont le premier volume est rempli presque entièrement par une introduction traitant de l'état de l'Arabie avant l'islam et de la critique des sources de l'histoire de Muhammed. Il y discute la valeur historique du Coran, de son authenticité, ensuite de la tradition; la manière dont elle a été recueillie, l'espèce de critique que les musulmans y ont employée, les circonstances politiques qui ont exercé leur influence sur l'adoption ou le rejet des traditions constatées et le degré de foi que méritent ces traditions; enfin il traite des premiers historiens de Muhammed, des sources où ils ont puisé et de la valeur comparative de chacun d'eux. Après ces préliminaires, il entre dans le récit détaillé de la vie du Prophète, qu'il conduit jusqu'à l'ère de l'hégire. Arrivé à ce point, l'auteur a été obligé de suspendre ses travaux, la révolte de l'armée indienne l'ayant forcé à mettre en lieu de sûreté ses papiers. Puisse-t-il être bientôt rendu à ses occupations paisibles et achever la vie de Muhammed, qui exigera probablement encore deux volumes!

Pendant que ces biographies s'élaborent, on imprime de différents côtés le texte des sources dont elles sont tirées; ainsi M. de Kremer a terminé son édition des *Maghazi* de Wakidi, et M. Wüstenfeld a commencé celle de la *Vie de Muhammed*, par Ibn Hischam. Ces deux ouvrages nous conduiront au cœur même de ce mouvement des traditionnistes arabes, qui forme un des phénomènes les plus singuliers

et les plus instructifs de l'histoire. Après la mort de tous les fondateurs de religion, il a dû se produire parmi leurs adhérents un effort pour fixer les souvenirs de leurs disciples, et constater, par une sorte d'enquête, l'enseignement et les paroles mêmes du maître qui devaient former dorénavant la base de la croyance du peuple. On a dû s'y prendre de manières diverses, selon le temps, selon les habitudes et le génie des différents peuples. Ainsi, nous savons à peu près comment les disciples de Sakyamouni ont fixé les doctrines du maître dans leur premier concile après la mort du Bouddha; mais, en général, le souvenir de ces faits a disparu, et c'est ce qui rend d'autant plus curieux les détails nombreux et les renseignements exacts que nous possédons sur la fixation de la tradition chez les musulmans. Nous voyons, après la mort de Muhammed et pendant plusieurs générations, toute la partie sérieuse de la population occupée à recueillir des souvenirs, à répéter les paroles du prophète et à en contrôler les versions différentes; nous voyons quelques-uns des plus intimes de ses compagnons se refuser à communiquer ce qu'ils ont entendu de sa bouche, de peur de se tromper d'un mot et de commettre ainsi un sacrilége, pendant que la plupart, formulant leurs souvenirs, les font apprendre par cœur à d'autres, qu'ils autorisent à les répéter sous leur garantie. Nous voyons se former ainsi comme un torrent de traditions, qui ne cesse de s'enfler par des affluents venant de sources plus ou moins pures; nous voyons les partis politiques y

jouer un rôle et s'appuyer sur des traditions falsifiées ou entièrement fabriquées dans leur intérêt, jusqu'à ce que le désordre et la méfiance qui en provenaient eussent forcé les savants de mettre une certaine critique dans le triage de cette masse de légendes vraies et fausses, importantes et puériles, et d'essayer de trouver un canon d'authenticité. Ils établissent ce canon d'après la réputation de véracité des premiers garants de chaque tradition; la liste des garants originaux est fixée d'un commun accord, et si les noms des garants secondaires, c'est-à-dire de ceux par la bouche desquels la tradition a successivement passé, ne donne pas lieu à des objections, la tradition est admise. Cette règle a servi à éliminer la plus grande partie des traditions, mais sans qu'elle offre une garantie réelle pour la vérité de ce qui est admis ou la fausseté de ce qui est rejeté. C'est de cette façon que les moindres paroles et les actions ou les habitudes les plus insignifiantes du Prophète ont été recueillies d'abord dans la mémoire et perpétuées par l'enseignement oral, ensuite, vers la fin du Ier siècle, et plus tard encore, consignées par écrit: par les uns, sous forme d'anecdotes ou de récits isolés, par les autres, sous forme de biographies. Ainsi Sohri, un des plus grands traditionnistes de la fin du Ier siècle, paraît avoir été un des premiers à mettre ces matériaux en ordre chronologique; il transmit son savoir et sa garantie à Ibn Ishak, qu'il reconnaît même pour son supérieur dans tout ce qui touche les guerres de Muhammed, et Ibn

Ishak composa un ouvrage sous le titre de *Campagnes et Vie du Prophète*, ouvrage qui jouit d'une réputation universelle et évidemment méritée, mais qui n'est pas parvenu jusqu'à nous dans sa forme première. Il fut refondu par Ibn Hischam, qui ajouta au fond original des dispositions grammaticales et probablement des matières nouvelles, et qui paraît lui avoir fait subir des retranchements regrettables. C'est l'ouvrage que vous vouliez faire publier par M. Kazimirski, et que vous avez abandonné pour ne pas contrarier l'édition de M. Wüstenfeld, à Göttingue, qui vient d'en faire paraître la première partie[1]. Ce livre est infiniment curieux par la forme et par le fond; il est pour ainsi dire de formation primitive; un conglomérat chronologique d'anecdotes qui généralement portent à leur front les généalogies de leurs traditionnistes et garants. On y trouve peu de traces de l'art de l'historien, mais un soin infini pour convaincre le lecteur de l'authenticité de la relation. M. Wüstenfeld a réuni pour son édition tous les manuscrits que possèdent les bibliothèques d'Allemagne; il a soin d'ajouter les voyelles partout où il les trouve utiles et fait suivre le texte d'une ample collection de variantes. Il reste à souhaiter que l'ouvrage trouve un traducteur; l'éditeur ne se proposant pas de publier lui-même une traduction, système qu'on ne peut que regretter.

[1] *Das Leben Muhammeds*, nach Muhammed Ibn Ishak, überliefert von Abd-el-Malik Ibn Hischam. Herausgegeben von Ferd. Wüstenfeld Göttingue, 1857, in-8°, Ire livraison. (XVI, 64 et 320 pages).

A peu près en même temps qu'Ibn Hischam, vivait à Bagdad Abou Abdallah Muhammed al-Wakidi (mort en 207 de l'hégire), homme d'un grand savoir et auteur de nombreux ouvrages. Son nom a été longtemps célèbre en Europe par l'erreur d'Ockley, qui lui attribuait un livre dont il avait tiré son histoire des Sarrasins, mais qui est d'un auteur de beaucoup postérieur à Wakidi. Les ouvrages de Wakidi passaient pour perdus; mais M. de Kremer, consul d'Autriche à Alexandrie, a réussi à découvrir à Damas un manuscrit des campagnes de Muhammed par cet auteur, qu'il a fait imprimer[1] dans la *Bibliotheca indica* de la Société asiatique de Calcutta, et le dernier cahier du livre a heureusement paru avant que les fâcheux ordres de la Compagnie des Indes eussent interrompu l'impression des livres musulmans dans cette collection. C'est un ouvrage d'une grande valeur, et la découverte de M. de Kremer donne l'espoir que d'autres ouvrages de Wakidi, comme, par exemple, son Histoire de l'apostasie des Arabes après la mort de Muhammed, pourraient encore se retrouver.

Il existe d'autres sources collatérales pour l'histoire des premiers temps de l'islam, qui contribueront, de leur côté, à faire revivre pour nous le tableau de cette époque, si importante pour l'humanité, comme, par exemple, les biographies des personnes qui ont connu Muhammed, par Ibn Hadjar d'Aska-

[1] *Wakidy's history of Muhammed's campaigns*, by Aboo Abd-Ollah Mohammed bin Omar al-Wakidi, edited by Alfred von Kremer. Fascic. V. Calcutta, 1856, in-8° (40 et 385-439 pages).

lon, dont M. Sprenger a publié le treizième cahier[1], avant que l'impression de la *Bibliotheca indica* ait été suspendue. L'ouvrage entier consiste en dix mille articles biographiques; la partie qui est imprimée jusqu'ici en contient presque le tiers; heureusement la plupart de ces noms ne fournissent que quelques lignes, ce qui laisse à l'auteur de la place pour les biographies plus importantes. Il est impossible qu'une aussi grande quantité de notices sur des hommes qui ont tous plus ou moins contribué à l'établissement de l'islam ne contiennent pas des données neuves et ne fournissent pas les moyens de contrôler des faits autrement connus.

Avant de quitter ce sujet, je dois mentionner que le second volume du *Commentaire du Koran*, par Zamakschari, publié par M. Lees[2], a paru à Calcutta. Ce volume a été imprimé pendant l'absence de l'éditeur, mais le retour de M. Lees nous fait espérer la continuation et l'achèvement de cette grande et généreuse entreprise. L'ouvrage lui-même est si bien connu de tous les savants auxquels il s'adresse, qu'il serait superflu d'en parler plus longuement

L'histoire postérieure des Arabes a reçu, pendant ces deux années, beaucoup d'additions et plusieurs des plus importantes. La plupart des ouvrages com-

[1] *A biographical Dictionary of persons who knew Muhammed*, by Ibn Hajar, edited in arabic by Mawlawies Mohammed Wajyh, Abd-al-Haqq and Gholam Qadir, and D[r] A. Sprenger. Fascic. XIII. Calcutta, 1856, in-8° (120 pages.)

[2] *The Qoran with the commentary of Zamakhshari*, edited by W. Nassau Lees. Calcutta, in-4°, vol. I, p. 2 (pages 253-570).

mencés par divers éditeurs ont fait des progrès. M. Krehl a publié le second volume de l'édition du texte de l'Histoire des Arabes d'Espagne[1], par Makkari, dont il est un des collaborateurs; M. Juynboll a fait paraître le second volume des Annales de l'Égypte musulmane, par Aboul Mahasen[2], et M. Amari a publié la troisième et dernière partie de sa *Bibliotheca arabico-sicula*[3], qui contient les textes et les pièces justificatives arabes qui lui ont servi pour la composition de son Histoire des Arabes en Sicile, dont le second volume vient de paraître[4]. Le premier volume contenait la conquête de la Sicile par les Arabes, le second nous donne l'histoire de leur domination et de leur administration, le troisième racontera leur chute. Quand on regarde l'histoire du khalifat superficiellement et dans son aspect général, elle donne l'impression d'une uniformité fatigante; les mêmes événements et les mêmes hommes semblent reparaître à l'infini et en tout lieu, et le récit perpétuel de guerres et de révoltes, tel que les chroniqueurs nous le fournissent, ne tend pas à dissiper cette impression. La simplicité des règles tirées du

[1] *Analectes sur l'histoire et la littérature des Arabes d'Espagne*, par Al-Makkari, publiés par MM. Dozy, Dugat, Krehl et Wright, t. I, part. 2, publiée par L. Krehl. Leyde, 1856, in-4° (943 pages le volume entier.)

[2] *Abu-l-Mahasin Ibn Tagri Bardii Annales*, edidit Juynboll. Leyde, in-8°, vol. II, part. 1, 1857 (102 et 494 pages).

[3] *Bibliotheca arabico-sicula* da Michele Amari. Leipzig, 1856, fasc. III, in-8°.

[4] *Storia dei Musulmani di Sicilia*, scritta da Michele Amari. II° volume. Florence, 1858, in-8° (561 pages).

Coran, et l'emploi général de la langue arabe, qui déguise les différences provinciales et nationales, donnent aux gouvernements musulmans cette uniformité de coloris sous laquelle, si l'on pénètre plus avant, on trouvera une vie variée et des intérêts divers, produits tant par les sectes et les partis politiques que par la nécessité de s'arranger avec les peuples conquis et par les nouveaux droits qui naissent de ces rapports forcés entre les vainqueurs et les vaincus. Ce n'est guère que dans des histoires spéciales que l'on peut entrer dans ces détails, qui exigent un certain développement. M. Amari, qui avait devant lui un sujet restreint, a senti les avantages qu'il en pouvait tirer; il suit avec beaucoup de sagacité le mouvement social introduit par l'esprit démocratique de la nouvelle religion, par l'essai de constituer une nouvelle aristocratie de légistes, par la résistance des anciennes familles militaires, par l'intervention de ces partis dans les querelles de succession au khalifat et dans les affaires étrangères de leur gouvernement, enfin par l'antagonisme entre les races de Kahtan et d'Adnan, et entre les Arabes et les Berbers. Il nous montre l'influence des sectes, qui, étrangères en principe à l'islam, se sont rattachées aux adhérents d'Ali, d'une manière qui n'est pas encore expliquée, sectes qui ont joué un grand rôle dans l'étendue du khalifat, qu'on trouve encore aujourd'hui vivantes dans les sociétés secrètes du nord de l'Afrique, et dont les théories sont essentiellement conformes à celles des Soufis de la Perse. M. Amari

nous fait suivre les effets de tous ces conflits et montre comment ils ont préparé la ruine et la désorganisation de la domination arabe en Sicile. Son livre, qui est plein de vues et de faits nouveaux, nous fait désirer des monographies semblables sur toutes les parties du khalifat; car si étranger que soit pour nous un peuple, si peu d'influence qu'il ait eu sur nos destinées, si peu d'intérêt que l'on puisse prendre à la succession de ses princes et à la série des batailles qui remplissent toutes les chroniques du monde, il n'y en a aucun dont l'histoire n'offre un côté humain, qui n'ait des institutions dont on doive étudier le but et les effets, des passions que l'on puisse comprendre, des mœurs et des croyances dont la connaissance est nécessaire pour compléter le tableau de l'humanité, et c'est le côté par lequel l'étude de l'Orient prendra peu à peu sa place légitime, qu'on lui refuse encore.

L'Académie des inscriptions vient de publier un ouvrage bien fait pour aider à rapprocher ce but de tous nos efforts, c'est le texte des Prolégomènes d'Ibn Khaldoun[1]. L'impression en était terminée depuis huit ans; mais M. Quatremère, qui avait entrepris ce travail, désirait ne le laisser paraître que lorsque sa traduction et ses commentaires seraient

[1] *Prolégomènes d'Ebn Khaldoun*, texte arabe publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque impériale par M. Quatremère. Paris, 1858, 3 vol. in-4° (428, 408 et 434 pages). Ces trois volumes forment les premières parties des vol. XVI, XVII et XVIII des *Notices et Extraits;* il en a été tiré des exemplaires à part, pour les personnes qui ne possèdent pas cette collection. Le prix est de 45 francs.

achevés. L'Académie n'a pas voulu priver plus longtemps le monde savant d'un texte aussi important. Le commencement de la traduction est imprimé, et M. de Slane s'est chargé de la continuation. On ne pouvait trouver un savant plus versé dans le style particulier d'Ibn Khaldoun, de sorte qu'il y a tout espoir que cet ouvrage capital d'un grand penseur et d'un historien éminent sera bientôt accessible à tout le monde. Les effets de la civilisation sur les deux formes de la vie humaine, la vie nomade et la vie sédentaire; les institutions qui les distinguent, et l'origine des arts et des sciences qui naissent de ces deux manières d'être sont l'objet de ces Prolégomènes, qui, avec une Histoire universelle et l'Histoire des Berbers, ou plutôt de l'Afrique septentrionale, composent l'ouvrage entier d'Ibn Khaldoun. Vous savez que cette dernière partie a été publiée et traduite par M. de Slane; quand il aura terminé la traduction des Prolégomènes, il ne restera plus à faire connaître de l'œuvre d'Ibn Khaldoun que la partie intermédiaire, et celle-ci s'imprime dans ce moment à Boulak.

M. de Slane a fait paraître à Alger le texte de la Géographie de l'Afrique septentrionale, par Bekri[1]. Abou-Obeïd Abdallah el-Bekri était fils d'un petit prince arabe d'Espagne, qui, dépossédé par le roi de Séville, se retira à Cordoue, où le fils mena une

[1] *Description de l'Afrique septentrionale*, par Abou-Obeïd-el-Bekri, texte arabe, revu sur quatre manuscrits et publié par le baron de Slane. Alger, 1857, in-8° (19 et 213 pages). Prix : 7 fr. 50 c.

vie de cour et d'homme de lettres, et publia successivement, selon la manière de son temps et de sa nation, des traités sur les matières les plus variées: la théologie, la philologie, la botanique. Il entreprit aussi un ouvrage sur la géographie générale dont il ne nous est parvenu que quelques chapitres, parmi lesquels la description de l'Afrique septentionale est de beaucoup le plus important. Il paraît avoir composé cette partie de son livre à l'aide des rapports que les princes Ommiades de Cordoue se faisaient adresser dans l'intérêt de leur politique et qu'il aura trouvé dans leurs archives. Ce traité fut terminé en l'an 458 de l'hégire. L'importance de ce travail attira l'attention de plusieurs orientalistes et M. Quatremère en publia, en 1831, une notice étendue et une traduction par extraits. Malheureusement il n'avait à sa disposition qu'un manuscrit incomplet et dépourvu de points diacritiques, ce qui, dans une géographie d'un pays peu connu comme l'Afrique, est un défaut auquel aucun effort de savoir et de critique ne peut entièrement remédier, et une grande partie des noms propres et de lieux que contient l'ouvrage n'a pu être déterminée par M. Quatremère que par conjectures et d'une façon souvent erronée. Peu à peu on découvrit à Alger, à Madrid et à Londres d'autres et de meilleurs manuscrits, et M. de Slane parvint, à l'aide de ces nouveaux matériaux, à compléter et à rétablir le texte, et à fixer la lecture des noms propres. Il était admirablement préparé à ce travail par son séjour à Alger et par les études qu'avait

nécessitées son édition de l'Histoire des Berbers d'Ibn Khaldoun. Il a publié le texte entier de Bekri aux frais du gouvernement d'Alger et la traduction complète de ce petit volume va paraître dans les prochaines livraisons du *Journal asiatique*.

M. Wüstenfeld a commencé une collection curieuse de chroniques de la ville de Mecque, qu'il publie aux frais de la Société orientale allemande. La collection doit comprendre quatre chroniques, dont une a déjà paru. C'est l'histoire de la Mecque et de son temple par Koutbeddin-Muhammed-ben-Ahmed-al-Naharawali[1], auteur du XVIe siècle de notre ère, qui a passé une grande partie de sa vie à la Mecque comme professeur dans plusieurs colléges. Son ouvrage nous était connu en extrait par une notice de M. de Sacy, mais d'une manière insuffisante, surtout en ce qui regarde l'histoire même de la ville. L'étude détaillée d'une ville quelconque est toujours pleine d'intérêt; elle nous fait pénétrer dans la vie municipale d'une nation, qui est sa vie réelle, et nous fait mieux comprendre son histoire générale, surtout quand il s'agit d'une ville sainte comme la Mecque, qui a joué et joue encore un si grand rôle dans le monde. Il est vrai que des chroniques comme celles de Koutbeddin ne sont pas écrites à notre point de vue européen, et s'occupent avant tout de détails autres que ceux que nous recherchons; mais

[1] *Die Chroniken der Stadt Mekka*, gesammelt und herausgegeben von Ferd. Wüstenfeld. Vol. III. *Cutb-eddin's Geschichte der Stadt Mekka und ihres Tempels*. Leipzig, 1857, in-8° (XVI et 480 pages).

il est impossible que la collection de ces histoires de la Mecque ne fournisse pas des éclaircissements sur les questions dont l'historien européen et moderne sera curieux de chercher la solution. M. Wüstenfeld nous promet une traduction de ces chroniques quand le texte en sera publié.

En ce qui concerne la philologie arabe proprement dite, il n'est venu à ma connaissance qu'un petit nombre de travaux : ce sont quelques nouvelles livraisons du *Dictionnaire français-arabe* de M. Kazimirski, qui amènent l'ouvrage près de son achèvement; un nouveau Dictionnaire arabe-anglais de M. Catafago, à Alep[1], destiné plutôt aux voyageurs qu'aux savants; et un livre de M. l'abbé Leguest sur la formation des racines sémitiques[2]. M. Leguest a été frappé d'une remarque de M. de Sacy, qui avait observé que les grammairiens arabes supposaient qu'un certain nombre de racines trilittères arabes étaient le résultat de la combinaison de deux racines primitives monosyllabiques, et il a essayé d'appliquer cette idée aux racines sémitiques en général et aux racines arabes en particulier. Il part de l'idée que les langues sémitiques proviennent d'une langue primitive d'une structure très-différente, et se sont formées avant que les langues dérivées eussent développé leurs

[1] *An arabic-english Dictionary*, by Joseph Catafago. Londres, 1858, in-8° (XII et 316 pages).

[2] *Études sur la formation des racines sémitiques*, suivies de considérations générales sur l'origine et le développement du langage, par M. l'abbé Leguest. Paris, 1858, in-8° (XX et 180 pages).

formes grammaticales. Il suppose que c'est dans les racines arabes qui contiennent les lettres faibles qu'on retrouve des mots de cette ancienne langue; il élimine ces lettres faibles et montre comment, par l'agglutination des lettres fortes restantes de deux mots, il se serait formé des mots trilittères de la langue actuelle. Cette explication n'embrasse pas toutes les classes de mots dont traite M. Leguest, mais je crois qu'elle indique suffisamment son procédé principal. Il est facile de voir combien de questions générales sur les langues sont impliquées dans un système de ce genre; je n'ai pas la mission, et dans tous les cas ce ne serait pas ici la place, de les discuter; mais je crois que, dans l'état actuel de nos connaissances, il est téméraire de remonter au delà de la forme historique des langues, et que la grammaire comparée des familles de langues telles que le fait nous les donne n'est pas assez avancée pour nous aventurer dans ces ténèbres d'un état anté-historique. Nous ne savons ce que de nouvelles observations et des méthodes plus subtiles pourront permettre un jour; mais des procédés comme celui de M. Leguest nous rejetteraient, je le crains, dans l'arbitraire et la confusion des anciens systèmes d'étymologie dont la science actuelle est sortie avec tant de peines et d'efforts. Au reste, cet essai n'est pas le premier de ce genre; pendant les dernières années surtout, il s'est produit plusieurs travaux dans une direction analogue et sur différentes familles de langues, quelques-uns par des hommes d'un mérite très-réel, qui voient de nouvelles

conquêtes philologiques à faire dans cette direction. L'avenir en décidera.

La poésie arabe a été l'objet de quelques publications. M. Wolff, à Rotweil, a donné une nouvelle version des *Moallakats*[1] en vers allemands, vers pour vers. Il a surtout voulu rester fidèle au texte, et annonce qu'il a toujours préféré l'exactitude de la traduction à l'élégance de la forme. Il lui a fallu beaucoup d'art pour échapper avec autant de succès à la rudesse ou à l'obscurité du style; car ces poëmes, qui sont la fleur de la littérature arabe par leurs beautés sauvages, exciteront toujours les orientalistes à les faire connaître à l'Europe; mais leur énergie concentrée sera toujours aussi le désespoir des traducteurs, si savants qu'ils soient en arabe, et si bien qu'ils sachent manier leur propre langue.

L'extrême opposé de la littérature arabe, les séances de Hariri, ont trouvé, non pas un nouveau traducteur, mais un nouvel imitateur dans le scheikh Nasif-al-Yasidgi, savant maronite, déjà connu en Europe par une critique du Commentaire de Hariri par M. de Sacy. Il a publié soixante *Makamats*[2], dans un cadre analogue à celui de Hariri; ce sont les tours et les friponneries d'un vagabond, et son repentir final; le style et la manière imitent fidèlement cet incomparable original, et font honneur

[1] *Muallakat.* Die sieben Preisgedichte der Araber ins deutsche übertragen von Dr Philip Wolff. Rotweil, 1857, in-8° (x et 87 pages).

[2] كتاب مجمع البحرين تاليف الشيخ ناصيف اليازجي اللبناني Beyrouth, 1847, in-8° (442 pages).

au savoir et à l'esprit de l'auteur. Il a pris la précaution fort utile d'ajouter lui-même un commentaire qui explique les finesses des intentions du texte et les points d'histoire, de rhétorique, de grammaire et d'antiquités arabes auxquels il fait allusion. Le scheikh a mis vingt-huit ans à polir son œuvre, et je ne doute pas qu'il n'ait parfaitement réussi à charmer ses compatriotes lettrés.

Il a paru quelques autres livres arabes modernes qui sont curieux comme indices d'un certain mouvement d'esprit qui se fait sentir surtout chez les Arabes chrétiens de Syrie, que leur communauté religieuse avec les Européens rend plus accessibles aux influences occidentales. C'est un symptôme d'activité mentale fort intéressant; mais il est inutile d'entrer dans des détails sur ce sujet, M. Reinaud vous en ayant entretenu il y a peu de temps, et devant aujourd'hui encore vous faire connaître la Gazette arabe de Beyrouth, rédigée par un membre de notre Société, M. Khalil-el-Khouri. Il n'y a qu'un seul livre arabe moderne sur lequel je voudrais attirer votre attention, c'est le Traité sur les Sciences par l'émir Abd-el-Kader, dont M. Dugat a publié récemment une traduction, accompagnée d'un savant commentaire[1]. Ce livre est très-remarquable, moins par son contenu que par la qualité de l'auteur. Abd-

[1] *Le livre d'Abd-el-Kader,* intitulé *Rappel à l'intelligent, avis à l'indifférent.* Considérations philosophiques, religieuses, historiques, etc. par l'émir Abd-el-Kader, traduit par Gustave Dugat. Paris, 1858, in-8° (xxxv et 371 pages).

el-Kader est un exemple très-favorable pour juger des Arabes modernes; c'est un homme qui a de la force dans l'esprit et de la noblesse dans les sentiments; il a appris dans sa jeunesse tout ce que les écoles arabes pouvaient lui enseigner; plus tard il s'est formé par l'exercice du pouvoir et à l'école du malheur, et son livre peut nous donner la mesure la plus avantageuse du développement de l'esprit de sa race. Il y traite de la nature de l'homme, de la religion, des sciences et de l'histoire. Aussi longtemps qu'il parle de sujets que la réflexion suffit pour approfondir, de psychologie, de morale, de révélation, il parle comme un homme qui sait penser; on a devant soi quelqu'un avec qui l'on peut s'entendre, et qui est mû par des sentiments purs et élevés; mais aussitôt qu'il arrive aux sciences et à l'histoire, on ne trouve plus ni connaissance, ni la moindre idée de méthode scientifique; on retombe en plein moyen âge. Il y a dix siècles, et plus tard encore, les Arabes étaient très-supérieurs aux Européens; ils avaient le goût des sciences et promettaient de devenir les successeurs et les continuateurs des Grecs. Ce mouvement s'arrêta par des raisons qui ne sont pas encore bien étudiées; on voit s'éteindre graduellement l'observation et la recherche des faits, la dialectique tient lieu de tout; l'on se contente de faibles formules, et la logique et la rhétorique remplacent la science. L'Europe est sortie d'un état semblable de stagnation par la renaissance des lettres grecques et la culture des sciences, pendant

que les musulmans ont rétrogradé; c'est à l'Europe de les aider à franchir cet abîme qu'il y a entre nous; mais la tâche est difficile, car les préjugés musulmans et l'orgueil que donne l'usage d'une vaine dialectique y mettent des obstacles presque insurmontables.

C'est ici, je pense, la place de parler d'ouvrages de différents genres qui se rapportent par le sujet ou par une affinité quelconque aux lettres arabes.

Les juifs du moyen âge, qui trouvaient chez les musulmans un peu plus de tolérance que chez les chrétiens, avaient formé dans les pays occupés par les Arabes des écoles savantes très-remarquables, qui servaient d'intermédiaires entre les Grecs et les Arabes, et entre ceux-ci et les chrétiens, et produisirent un nombre d'hommes distingués dont les ouvrages eurent pendant des siècles un grand retentissement et une influence sensible même en Europe. Ils furent peu à peu négligés après la renaissance des lettres grecques, et ce n'est qu'aujourd'hui, où l'on suit avec tant d'attention l'histoire du développement des idées, que l'on est revenu à ces études et que l'on s'applique à faire connaître les ouvrages les plus marquants de cette classe. L'arabe était devenu la langue savante des juifs à partir du x[e] siècle; mais un grand nombre de leurs écrits ne se conservèrent que dans des traductions en hébreu, faites pour les communautés juives de l'Europe, qui ne connaissaient pas l'arabe. M. Munk[1] nous a fait connaître,

[1] Voyez *Journal asiatique*, années 1850 et 1851.

il y a quelques années, Ibn Djannah, juif espagnol du x[e] siècle, le premier grand grammairien hébreu, et a publié un morceau considérable de son système de grammaire hébraïque en arabe. Aujourd'hui MM. Goldberg et Kirchheim font paraître l'ouvrage entier dans sa traduction en hébreu par le rabbi Tabbon[1].

Le rabbi Jehuda ben Koreisch était un juif maghrebin, aussi du x[e] siècle, mais un peu antérieur à Ibn Djannah. Il a composé en arabe un Traité dans lequel il expose la parenté de l'hébreu avec l'araméen, avec la langue du Talmud et avec l'arabe, et qu'il termine par un chapitre sur la conformité de mots hébreux avec des mots berbers, persans et autres. Ce petit livre n'était connu que par des extraits que Schnurrer et M. Ewald en avaient donnés; M. l'abbé Bargès et M. Goldberg le publient aujourd'hui[2], d'après l'unique manuscrit d'Oxford; ils reproduisent le texte arabe en caractères hébreux, ajoutent aux citations de la Bible et du Talmud les indications nécessaires, et accompagnent le livre de

[1] *Jona ben Gannach (Aboul-Walid-Merwan-Ibn-Djanah) Sefer Harikma.* Grammaire hébraïque traduite de l'arabe en hébreu, par Jehuda Ibn Tabbon; publiée pour la première fois par B. Goldberg, revue et corrigée par Raphaël Kirchheim. Francfort, 1856, in-8° (xxxvi et 252 pages).

[2] *R. Jehuda ben Koreisch Tiharetensis Africani ad synagogam Judæorum civitatis Fez epistola,* de studii Targum utilitate et de linguæ chaldaicæ, misnicæ, talmudicæ, arabicæ, vocabulorum item nonnullorum barbaricorum convenientia cum hebræa, nunc primum ediderunt J. J. L. Bargès et D. B. Goldberg. Paris, 1857, in-8° (xix et 125 pages).

deux préfaces, l'une en arabe, par M. Bargès, et l'autre en hébreu, par M. Goldberg.

M. Munk avait découvert, il y a quelques années, qu'un philosophe, célèbre dans les écoles du moyen âge sous le nom étrange d'Avicebron, et qui passait pour un Arabe, était réellement un juif d'Espagne du XI[e] siècle du nom d'Ibn Gebirol (Abou-Ayyoub-Soleiman-ben-Jahya-Ibn-Djebiroul), qui était et est encore célèbre parmi les juifs pour ses belles poésies en hébreu, mais dont les meilleurs ouvrages philosophiques passaient pour perdus. Le principal de ces ouvrages portait le titre de *Source de la vie*, et M. Munk réussit à le découvrir à la Bibliothèque impériale dans une traduction abrégée en hébreu et une en latin. Il a publié la première partie de ses études sur Ibn Gebirol[1], comprenant des extraits de la traduction en hébreu, de leur interprétation latine, d'une Vie de l'auteur et d'une analyse de son ouvrage, le tout accompagné de notes savantes. Le système d'interprétation allégorique que les juifs du moyen âge appliquaient à la Bible laissait à leurs philosophes une liberté presque entière dans leurs spéculations, car il pouvait servir à tout concilier. Aussi voyons-nous Ibn Gebirol entraîné vers le panthéisme des néo-platoniciens, sans que pourtant il s'y abandonne tout à fait. Il serait impossible de donner en peu de mots une idée du système mixte auquel s'est arrêté l'auteur, et dans lequel l'idée juive lutte contre les

[1] *Mélanges de philosophie juive et arabe*, par S. Munk. Première livraison. Paris, 1857 (232 et 72 pages).

idées grecques; mais c'est une curieuse page de l'histoire de la méthaphysique que M. Munk a retrouvée, et il a fallu tout son savoir et toute sa patience pour la tirer des matériaux informes qu'il avait à sa disposition.

Il paraît se manifester parmi les juifs qui demeurent dans des pays musulmans un certain besoin de faire revivre parmi eux l'étude de l'arabe, dans laquelle leur nation était autrefois si profondément versée. On en voit des indices dans la publication de divers ouvrages qui ne peuvent avoir d'autre but. Ainsi M. Reckendorf a fait paraître une traduction du Koran en hébreu[1] avec un commentaire, et M. Goldenthal[2] a publié une Grammaire arabe en hébreu. Je ne connais ces ouvrages que par leurs titres.

M. Dillmann, à Kiel, a publié une nouvelle Grammaire éthiopienne[3]. On n'avait pour l'étude de cette antique branche des langues sémitiques d'autre secours que la Grammaire de Ludolf, qui restera toujours comme un monument du savoir de l'auteur, mais qui ne répondait plus aux exigences de notre temps, non pas tant à cause des erreurs qu'on a pu y découvrir, que parce que la méthode grammati-

[1] *Der Koran*, aus dem arabischen ins hebräische übersezt und erläutert von Hermann Reckendorf. Leipzig, 1857, in-8° (XLVIII et 369 pages).

[2] *Grammaire arabe écrite en hébreu, à l'usage des Hébreux de l'Orient*, par J. Goldenthal. Vienne, 1857, in-8° (XVI et 140 pages).

[3] *Grammatik der Æthiopischen Sprache*, von August Dillmann. Leipzig, 1857, in-8° (XXIV et 435 pages).

cale a changé et que la grammaire générale, qui est devenue un instrument si délicat et si puissant, a donné de l'importance à des parties de la grammaire qu'on négligeait auparavant, et exige des observations grammaticales d'un genre tout à fait nouveau. M. Dillmann a parfaitement senti cela, aussi traite-t-il avec le plus grand soin et avec beaucoup d'étendue la théorie des sons; on voit que dans toutes les parties de son ouvrage il a toujours en vüe la grammaire comparée des langues sémitiques, et qu'il s'efforce de préparer des matériaux pouvant servir à l'élever au point où est arrivée la grammaire comparée des langues ariennes. Sous ce rapport, la langue éthiopienne est d'une importance qui sera mieux sentie à mesure que ces études feront des progrès, parce que sa longue séparation du reste du monde lui a permis, d'un côté, de garder bien des formes antiques qui se sont effacées dans d'autres dialectes, et, de l'autre, de se développer d'une façon indépendante, qui montre les capacités grammaticales d'une langue sémitique sous un nouvel aspect.

Il se prépare d'autres travaux sur l'éthiopien. M. Dillmann lui-même va reprendre l'impression de l'Ancien Testament, dans laquelle il s'était arrêté après la publication de l'*Octoteuque*. La Propagande va faire imprimer à Rome le Dictionnaire éthiopien du Père d'Urbain, missionnaire catholique mort récemment en Abyssinie. Cet ouvrage, fruit d'un travail de bien des années passées dans le pays, paraît devoir être très-considérable. Enfin M. d'Abbadie a

mis sous presse le Catalogue raisonné de sa bibliothèque éthiopienne. Pendant son long séjour en Abyssinie, M. d'Abbadie n'a rien épargné pour se procurer des manuscrits éthiopiens, et il est parvenu à en rapporter une collection qui contient des exemplaires de plus des deux tiers des ouvrages qui existent dans cette langue. La plus grande partie de ces livres ne seront probablement jamais publiés et ne le méritent pas; mais on verra par ce catalogue ce qui peut s'être conservé dans ce coin du monde en traductions d'ouvrages grecs perdus dans l'original, et en chroniques du pays qui pourraient avoir de l'importance. Pour donner une idée de l'espèce de découvertes que cette littérature peut nous réserver, il suffit de rappeler que nous ne connaissons le livre d'Hénoch que par une traduction éthiopienne, et que M. d'Abbadie se propose de publier une traduction d'Hermas dans la même langue.

La littérature syriaque est dans une position semblable; son importance philologique consiste en ce qu'elle nous a conservé un dialecte antique des langues sémitiques, et son intérêt comme littérature repose sur ses chroniques et surtout sur ses traductions du grec des Pères de l'Église; sous ce dernier rapport, elle l'emporte même de beaucoup sur la littérature éthiopienne. M. Beelen, chanoine à Louvain, a publié une nouvelle édition de deux Lettres sur la Virginité, attribuées à saint Clément de Rome[1],

[1] *Sancti Patris nostri Clementis Romani epistolæ binæ de Virginitate*, syriace, quas ad fidem codicis manuscripti Amstelodamensis, ad-

lettres inconnues en grec et découvertes au siècle dernier dans une traduction syriaque. M. Beelen en présente une nouvelle édition, faite avec beaucoup de soin, et entourée de secours peut-être trop abondants; car il ne se contente pas de donner le texte d'après les manuscrits, d'y ajouter sa traduction et ses commentaires, et de le faire précéder de longs prolégomènes pour justifier l'authenticité de ces lettres qui a été fortement contestée; mais encore il reproduit le même texte une seconde fois, pourvu des points diacritiques, et il y joint la réimpression de deux traductions antérieures à la sienne.

M. Uhlemann, à Berlin, a fait paraître une nouvelle édition de sa Grammaire syriaque [1], dans laquelle il a ajouté considérablement à la partie qui traite de la syntaxe, ainsi qu'à la Chrestomathie et au Vocabulaire qui terminent le volume. Mais l'ouvrage capital pour la littérature syriaque que j'ai à annoncer est le Dictionnaire de M. Bernstein, à Breslau, attendu avec impatience par tous ceux qui s'intéressent à cette littérature, et dont le premier cahier a paru [2]. L'auteur a mis trente ans à préparer les matériaux de ce travail, qui forme une espèce de *Thesaurus*, avec

ditis notis criticis, philologicis, theologicis et nova interpretatione latina, edidit Joannes Theodorus Beelen. Louvain, 1856, in-4° (XCVII et 328 pages).

[1] *Grammatik der syrischen Sprache* mit vollständigen Paradigmen, Chrestomathie und Wörterbuche, von Friederich Uhlemann. Berlin, 1857, in-8° (XXIII, 276, LXIV et 63 pages).

[2] *Lexicon linguæ syriacæ*, collegit, digessit, edidit G. H. Bernstein, vol. I, fasc. I. Berlin, 1858, fol. (143 pages).

des passages à l'appui des significations, et qui promet de dépasser autant le Dictionnaire de Castel que celui-ci avait dépassé ses prédécesseurs.

Les études phéniciennes n'ont pas beaucoup gagné pendant ces deux années; leur grande difficulté consiste dans le petit nombre et le peu d'étendue de la plupart des monuments connus jusqu'ici. On a publié quelques nouvelles inscriptions, mais on s'est surtout appliqué à reproduire plus exactement celles qui étaient déjà publiées, et l'on a fait des efforts heureux pour en rendre l'interprétation plus sûre et pour fixer des points douteux, tant dans la lecture que dans la grammaire. Plusieurs savants ont publié de nouveaux essais sur des inscriptions dont ils s'étaient déjà occupés; M. Ewald[1] a inséré dans les Mémoires de l'Académie de Göttingue un nouveau Mémoire sur l'inscription d'Eschmounazar. M. l'abbé Bargès[2] a publié de son côté un second travail sur l'inscription de Marseille; M. l'abbé Bourgade a fait imprimer une nouvelle édition de sa Collection d'inscriptions puniques, dont le nombre s'est augmenté de quelques nouvelles découvertes et il a apporté des soins plus grands à la reproduction des anciennes, sans pourtant, à ce qu'il paraît, avoir atteint une exactitude entière, que l'écriture et souvent l'état des pierres rendent fort difficile à obtenir; aussi M. Judas, dans ses *Nou-*

[1] *Erklärung der grossen phænikischen Inschrift von Sidon*, von Ewald. Dans les Mémoires de l'Académie de Göttingue, vol. VII, 1857, in-4°.

[2] *Inscription phénicienne de Marseille.* Nouvelle interprétation par M. l'abbé Bargès. Paris, 1858, in-4° (37 pages et une planche).

velles Études[1], dont le but est de prouver un point particulier de grammaire phénicienne, a-t-il republié, d'après les pierres mêmes, une partie des inscriptions de M. Bourgade et une partie de celles qu'il avait publiées lui-même antérieurement, en y ajoutant quelques inscriptions nouvelles. Le même auteur a fait paraître en outre une interprétation nouvelle de l'inscription de Marseille[2]. On ne peut qu'être frappé des progrès faits dans la connaissance du phénicien par ce travail incessant d'esprits très-divers sur un petit nombre de monuments, en lisant les études phéniciennes de M. Levy, à Breslau[3], qui traite, avec beaucoup de sagacité et de savoir, de l'écriture phénicienne et de l'interprétation des inscriptions, divisées en classes d'après leur nature et les époques où elles ont été tracées. Quels que puissent être les points qui divisent encore les savants dans ces matières, on n'a plus à craindre ces traductions si étrangement différentes que l'on rencontrait il n'y a pas longtemps encore. Les découvertes des deux grandes inscriptions de Marseille et de Sidon, en faisant disparaître bien des conjectures et des incertitudes, ont donné une solidité inattendue à ces études.

[1] *Nouvelles Études sur une série d'inscriptions numidico-puniques*, dont plusieurs inédites, au point de vue spécial de l'emploi de l'*alpha* comme affirmante de la première personne du singulier du prétérit, par A. C. Judas. Paris, 1857, in-4° (56 pages et 5 planches). Prix : 7 francs.

[2] *Nouvelle analyse de l'inscription de Marseille*, par A. C. Judas. Paris, 1857, grand in-8° (35 pages). Prix : 4 francs.

[3] *Phœnizische Studien* von Dr M. A. Levy. Breslau, in-8°, cah. I, 1856 (II, 68 pages et 3 pl.), cah. II, 1857 (115 pages et 1 pl.).

Il faut espérer que l'on découvrira encore sur le sol de la Phénicie des inscriptions d'une certaine étendue; car il est difficile de croire que le petit nombre de celles qui sont connues fournisse tous les éléments nécessaires à l'intelligence certaine des détails.

Il me reste à dire quelques mots d'un livre singulièrement curieux et qui a jeté une lumière soudaine sur un côté obscur de l'histoire des sectes sémitiques : c'est l'ouvrage de M. Chwolsohn sur les Sabiens de Harran[1]. Nous savons que Muhammed mentionne trois sectes comme ayant eu part à la révélation : les chrétiens, les juifs et les Sabiens. Ce dernier terme, dont on ne rencontre aucune mention antérieure, a donné lieu à une confusion sans fin, d'abord chez une partie des auteurs arabes eux-mêmes et bien plus encore chez les savants qui se sont servis des renseignements fournis par ces auteurs. Pour les uns, c'étaient les Mendaïtes ou chrétiens de saint Jean; pour les autres, les païens syriens, ou tous les adorateurs des astres, ou tous les païens en général; enfin, pour quelques-uns, les Himyarites de Saba. Les sources où l'on puisait paraissaient se contredire, et les conjectures qu'on en tirait étaient loin de remédier au désordre. M. Chwolsohn entreprit de résoudre ce problème; à force de recherches et à l'aide d'une méthode sévère, il est parvenu, non-seulement à découvrir la vérité, mais encore les causes des erreurs qu'il combat. Il établit que les Sabiens dont

[1] *Die Ssabier und der Ssabismus*, von Dr D. Chwolsohn, 2 vol. Saint-Pétersbourg, 1856, in-8° (xxi-825 et xxxii-920 pages).

parle le Koran sont les Mendaïtes, secte et peuplade nabatéenne, dont la religion, originairement babylonienne, paraît avoir subi la double influence, des Persans d'un côté, de l'autre des Juifs. Les Arabes des deux premiers siècles de l'hégire n'ont jamais autrement appliqué le nom de Sabiens; mais sous le khalife Mamoun parut tout à coup, et dans les circonstances les plus singulières, une nouvelle secte sabienne, et c'est de là que date la confusion. Mamoun, marchant contre les Grecs, traversa, en 215 de l'hégire, la haute Mésopotamie, et trouva dans la ville de Harran une population païenne, à laquelle il déclara qu'elle eût à se faire musulmane ou au moins à se rattacher à une des religions protégées, et qu'il mettrait à mort tous ceux qui, à son retour, n'auraient pas fait leur profession de foi. Sur le conseil d'un homme de loi musulman, ils se déclarèrent Sabiens, et continuèrent à porter ce nom adopté. C'était une population babylonienne, chez laquelle le contact avec les écoles grecques de Syrie avait créé une religion mixte, où le culte des astres et le panthéisme philosophique étaient combinés. Après leur changement de nom, et probablement pour donner de la vraisemblance à leur nouvelle prétention, ils mirent des noms bibliques à la tête de quelques-uns de leurs ouvrages mystiques. Cette curieuse secte avait des écoles savantes et une forte organisation municipale; elle prospéra sous Mamoun et ses successeurs, acquit une influence considérable, et se distingua dans les lettres; à la fin elle disparut dans

l'invasion des Mongols. M. Chwolsohn, laissant de côté les Mendaïtes ou Sabiens originaux, s'attache aux Harraniens; il recueille tous les témoignages des historiens arabes qui les concernent, les suit dans leur histoire, donne la biographie de leurs hommes marquants, énumère leurs ouvrages et discute leurs croyances. Il s'étend avec grand détail sur la partie de leur religion qu'ils avaient empruntée aux Grecs, pendant que la partie babylonienne, qui naturellement excite le plus la curiosité du lecteur, est traitée d'une façon beaucoup moins satisfaisante; mais l'auteur s'en excuse et en donne les raisons avec tant de modestie, qu'on ne peut qu'applaudir à sa réserve. Il est probable que lui-même reviendra sur ce sujet avec des lumières nouvelles, quand il aura terminé une grande entreprise à laquelle il a été conduit par ses recherches sur les Sabiens. Voici de quoi il s'agit :

Tout le monde connaît un mémoire que M. Quatremère a publié dans notre Journal[1], sur un traité portant le titre d'*Agriculture nabatéenne*. Il n'avait à sa disposition qu'une partie de l'ouvrage; mais il reconnut que c'était un livre babylonien, écrit par un nommé Koutami, et traduit en arabe, avec quelques changements et additions, par un Chaldéen musulman du IIIe siècle de l'hégire. Il jugea que l'original devait remonter au VIe siècle avant notre ère, et se proposa de faire connaître en détail un ouvrage aussi important. Il ne le fit pas; mais M. Chwol-

[1] *Journal asiatique*, année 1835. (N^os^ de janvier, février et mars.)

sohn, qui s'était servi de l'*Agriculture nabatéenne* pour ses travaux sur les Sabiens, fut si frappé de l'intérêt qu'offre ce livre, qu'il a l'intention de le publier avec une traduction et un commentaire. Il trouve l'opinion de M. Quatremère, sur l'antiquité de l'ouvrage, plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité; ce traité serait, en grande partie, composé de citations d'auteurs babyloniens plus anciens, et comme il ne se borne pas à l'agriculture, mais qu'il contient des renseignements nombreux sur l'histoire de la religion des Babyloniens, c'est tout un monde antique qu'il ouvre devant nous. On ne peut que se réjouir de ce que ce livre soit entre les mains d'un homme aussi consciencieux et aussi capable d'en tirer parti que M. Chwolsohn, surtout en ce moment où les inscriptions assyriennes et babyloniennes vont nous fournir, d'un autre côté, des matériaux d'une authenticité incontestable et d'une importance extrême pour l'histoire ancienne de la Mésopotamie. L'*Agriculture nabatéenne* apporte de nouveaux secours au déchiffrement de ces monuments; car, pour ne mentionner qu'un seul des problèmes qui s'y rattachent, un des obstacles les plus grands que rencontre ce déchiffrement consiste dans la lecture des noms propres que nous ne possédons pas dans une transcription, soit hébraïque, soit persane, soit grecque; or l'*Agriculture nabatéenne* nous fournira des séries de noms transcrits en arabe, qui résoudront probablement bien des difficultés dans la lecture des inscriptions.

Ceci m'amène à parler des progrès qu'a faits l'interprétation des inscriptions cunéiformes.

La Société asiatique de Londres avait proposé aux savants qui s'occupent de cette étude, de fournir des traductions, entièrement indépendantes l'une de l'autre, d'une même inscription assyrienne, pour obtenir ainsi une mesure commune des progrès faits et des différences qui pouvaient se trouver dans les méthodes et les résultats. On choisit une longue inscription de Tiglatpilesar, et MM. Fox Talbot, Rawlinson, Hinks et Oppert envoyèrent des traductions scellées, qui furent ouvertes le même jour par une commission, et publiées par elle en colonnes parallèles pour faciliter la comparaison. Le résultat a été favorable; la concordance entre les quatre traductions est suffisante pour justifier la méthode employée dans le déchiffrement et pour ne laisser guère de doute quant à la réalité de la base sur laquelle repose la lecture. En même temps il y a assez de différences, de lacunes, et d'inexactitudes pour montrer combien il reste encore à faire avant qu'on puisse accorder une confiance entière à une traduction de l'assyrien. C'est naturel dans une étude si neuve et si entourée de difficultés de toute espèce, et s'il y a lieu de s'étonner, ce n'est pas de ce que les résultats laissent encore de l'incertitude, mais plutôt de ce qu'on ait fait autant de progrès en si peu de temps.

On peut facilement se rendre compte du nombre et de la grandeur des obstacles, ainsi que des moyens employés pour les vaincre, en lisant la première

livraison d'un ouvrage que M. Oppert commence à publier sous le titre d'*Expédition scientifique en Mésopotamie*[1]. Après la mort de M. Fresnel, chef de l'expédition, M. Oppert fut chargé d'en publier les résultats. L'ouvrage doit se composer de deux parties, dont la première contiendra le récit du voyage, et l'autre le déchiffrement des inscriptions. M. Oppert commence sa publication par cette seconde partie, qui forme un travail tout à fait indépendant du voyage et ne s'y relie que parce qu'il est destiné à justifier l'interprétation des inscriptions mentionnées dans le récit. C'est proprement un traité grammatical sur la lecture et l'interprétation des inscriptions assyriennes et babyloniennes. Le premier livre, qui a seul paru jusqu'ici, traite, en dix chapitres, de la méthode de déchiffrement, de la nature de l'écriture, de son origine hiéroglyphique, des éléments idéographiques qu'elle contient, des éléments étrangers qui s'y sont introduits, et des moyens d'en faciliter la lecture. Les livres suivants traiteront de la langue assyrienne et de l'interprétation des inscriptions. C'est la première fois que ce sujet obscur et compliqué est exposé dans un ordre intelligible, que les matières sont classées, les hypothèses fondamentales clairement proposées, les résultats énoncés et les lacunes indiquées de manière à ce que le lec-

[1] *Expédition scientifique en Mésopotamie*, exécutée par ordre du Gouvernement, de 1851 à 1854, par MM. F. Fresnel, F. Thomas et J. Oppert, publiée par Jules Oppert. T. II, déchiffrement des inscriptions cunéiformes. Ire livr. Paris, 1858, in-4° (120 pages et 3 livraisons de planches, avec 14 plans).

teur puisse se rendre compte de ce qui a été fait jusqu'à présent, comprendre comment on a procédé, et discuter les points qui lui laissent des doutes avec des chances de pouvoir s'entendre. Il faut attendre la suite de l'ouvrage; mais on voit dès ce moment que la discussion devient possible, et c'est un grand point de gagné pour le progrès de ces études.

Je ne puis terminer cette note sans une nouvelle protestation contre l'habitude qu'on a en France d'enfler le prix et le volume des ouvrages imprimés aux frais du Gouvernement par des embellissements qui, loin de servir la science, font que les ouvrages destinés aux savants leur deviennent inaccessibles. L'ouvrage de M. Oppert est accompagné d'un atlas de gravures in-folio, représentant des vues pittoresques, qui ne contribuent en rien à l'utilité scientifique du livre, à l'exception des plans et cartes de Babylone, qui auraient facilement pu être réduits au format des volumes sans en augmenter le prix, comme le font ces hors-d'œuvre artistiques. Je suis loin d'en rendre responsable l'auteur, qui n'y a aucun intérêt et qui, au contraire, doit désirer avant tout que son travail arrive entre les mains de tous ceux auxquels il est destiné. Je ne me plains pas même des intermédiaires, qui ne font que suivre leur tendance naturelle en agrandissant les publications dont l'État fait les frais. Ce que je désire, c'est qu'on change de système; qu'on se borne dans les ouvrages destinés aux savants à ce qui est utile et nécessaire, et qu'on en sépare les embellis-

sements purement artistiques et de luxe. La France a toujours été une protectrice généreuse des sciences; mais il importe que sa libéralité même ne tourne pas contre son but, en grossissant et en enchérissant les instruments du savoir au point de les rendre inaccessibles à ceux auxquels ils sont destinés [1].

J'arrive aux travaux sur la Perse ancienne et moderne. Il n'est venu à ma connaissance qu'un seul travail sur le zend; c'est un mémoire sur Mithra, par M. Windischmann, à Munich [2]. Il commence par une traduction nouvelle du *Iescht* consacré à Mithra, dont nous ne possédions jusqu'ici que la version d'Anquetil, qui ne répond plus aux connaissances aujourd'hui acquises. M. Windischmann accompagne sa traduction d'un commentaire et la fait suivre d'une comparaison de l'idée de Mithra selon le *Zend-*

[1] On me dit que l'atlas attaché à l'ouvrage de M. Oppert se vend à part; c'est possible, mais cela ne remédie à rien, car les cartes se trouvent dans l'atlas et non pas dans les volumes. Puisque je prends la liberté de me faire l'écho des doléances des savants, on est en droit de me demander un remède au mal que je signale. Il y en a un, qui me paraît facile et qui permettrait de suivre le procédé actuel, si l'on trouve des inconvénients à changer le système entier. Ce serait de ne prendre, pour la souscription, que des exemplaires de luxe, sur grand papier ou papier de Chine, enfin se distinguant d'une façon quelconque des exemplaires ordinaires, et de stipuler ensuite pour l'édition destinée à la vente un prix qu'on pourrait fixer aussi bas qu'on voudrait, les frais étant répartis sur les exemplaires de luxe. Cet expédient ne remédierait pas aux exagérations de format ni au luxe des embellissements, mais il en diminuerait l'inconvénient pour le public acheteur, qui, après tout, est le véritable.

[2] *Mithra.* Ein Beitrag zur Mythengeschichte des Orients, von D. F. Windischmann. Leipzig, 1857, in-8° (89 pages).

avesta, avec la forme que le culte mithriaque prend plus tard chez les Grecs et les Romains. L'auteur avait déjà publié, il y a quelque temps, un mémoire sur Anaïtis[1]. Ces belles dissertations paraissent être des chapitres d'un travail plus considérable sur la religion des Perses, qu'il désire soumettre successivement au public savant.

Un des moyens qui s'offrent pour résoudre les doutes et difficultés qui entourent encore l'étude du *Zendavesta*, consiste dans les traductions en pehlevi, que surtout M. Spiegel maintient, contre bien des attaques, comme un accompagnement nécessaire de l'étude du zend. Aussi ne se contente-t-il pas d'ajouter à son édition du *Zendavesta* la paraphrase pehlevie; mais, pour en rendre l'usage plus facile et plus profitable, a-t-il publié récemment une grammaire de la langue pehlevie ou, comme il préfère le dire, *huzvâresch*[2]. Quel que soit le nom qu'on adopte, il s'agit de la langue dans laquelle sont écrites les paraphrases du *Zendavesta*, le *Bundehesch* et quelques autres livres des Zoroastriens, langue à laquelle les Arabes assignent pour patrie la province de Sewad. C'est un dialecte au fond tout persan, mais avec un mélange considérable de mots araméens et, dans un moindre degré, de formes grammaticales tirées de cette langue; M. Spiegel, tout en rejetant l'idée

[1] *Die persische Anahita oder Anaïtis*, ein Beitrag zur Mythengeschichte des Orients, von Dr Fr. Windischmann. Munich, 1856, in-4° (44 pages).

[2] *Grammatik der Huzvâresch-Sprache*, von Fr. Spiegel. Vienne, 1856, in-8° (x et 194 pages).

que ce soit une langue inventée, pense qu'elle n'a pas dû être parlée exactement comme nous l'avons dans les manuscrits, et qu'une certaine vanité de savoir a introduit dans les livres un mélange plus considérable de mots et de formes araméennes que n'en pouvait admettre un dialecte usuel. Mais on peut faire la même observation sur toutes les langues très-mélangées, comme le turc, le persan et l'anglais, où l'on rencontre, selon le temps, la mode et la couche de la société à laquelle on s'adresse, des mélanges plus ou moins prononcés, qui n'empêchent pas que ces langues ne soient des langues usuelles. La grammaire de M. Spiegel est un excellent travail; on peut seulement regretter que, par un excès de scrupule, il n'ait pas voulu ajouter la prononciation des mots, ce qui, avec un alphabet comme l'alphabet pehlevi, est presque indispensable pour l'intelligence des mots, et il aurait, je pense, mieux valu s'exposer quelquefois à la critique et même au soupçon de témérité, que de livrer le lecteur à ses propres incertitudes. Le lecteur le plus savant aurait été heureux de trouver la conjecture de M. Spiegel, et celui qui veut commencer l'étude aurait eu un guide que rien ne peut remplacer pour lui. L'exposé des sons de la langue et de l'application du caractère pehlevi aux mots araméens, ainsi que le tableau des formes grammaticales, avec la recherche constante de leur origine et de leurs analogies dans les dialectes persan et araméen, sont faits avec beaucoup de soin et de savoir, et l'on doit de la reconnaissance à M. Spiegel

pour avoir donné la clef, encore incomplète, mais la première, d'une langue importante et difficile.

Pendant ce temps, notre confrère M. Thonnelier continue sa publication de la paraphrase pehlevie du *Vendidad Sadé*[1], dont il a paru actuellement quatre livraisons. Ce n'est pas un *fac-simile* que se propose de donner l'éditeur, comme la forme de l'ouvrage pouvait le faire croire; c'est bien une édition pour laquelle il choisit les leçons et qu'il complétera par une liste de variantes. Cela étant, il me semble qu'une édition imprimée eût été suffisante et bien moins onéreuse, ou, puisque l'éditeur avait la générosité de publier à grands frais une édition autographiée, il aurait mieux valu, dans l'état actuel des choses et d'après la nature du caractère pehlevi, nous donner un *fac-simile* d'un manuscrit inédit, sauf à y ajouter un travail critique sur les variantes. Il est possible que la difficulté du choix à faire parmi les manuscrits ait porté M. Thonnelier à préférer le plan qu'il a suivi; dans tous les cas, toute publication d'un texte pehlevi est bienvenue, car nous sommes encore bien pauvres dans cette partie de la littérature orientale.

M. Bleek a publié une nouvelle Grammaire persane[2]; elle est très-brève, mais quelques remarques

[1] *Vendidad Sadé*, traduit en langue huzvaresch ou pehlevie, texte autographié et publié pour la première fois d'après les manuscrits de la Bibliothèque de Paris par les soins de M. Jules Thonnelier. Paris, 1858, in-fol. 4e livr. (pages 60-80). Prix de chaque livraison de vingt pages, 20 francs.

[2] *A concise Grammar of the persian language*, containing dialogues,

neuves qu'elle contient montrent que l'auteur aurait pu avec avantage lui donner plus d'étendue et qu'il aurait bien fait de consacrer à la grammaire la place qu'il donne à une méthode générale pour apprendre les langues, qui est tout à fait déplacée au milieu d'une grammaire particulière. L'édition de Hafiz, accompagnée du commentaire turc de Soudi, publiée par M. Brockhaus, a fait quelques progrès[1]. La traduction de Hafiz en vers allemands, par M. Daumer, est arrivée à sa seconde édition[2], si l'on peut appliquer le terme de traduction à des poésies dont les motifs sont empruntés à Hafiz, mais où il serait bien difficile d'indiquer les odes que l'imitateur a eues en vue. M. Vullers a commencé le second volume de son dictionnaire persan-latin[3]. Un anonyme anglais a traduit en vers l'allégorie de Salomon et Absal, par Djami[4], dont le texte avait été publié il y a quelques années par feu Forbes Falconer. Le traducteur est un poëte lui-même, qui veut faire accepter par un public choisi la gracieuse allégorie de

reading-lessons and a vocabulary, with a new plan for facilitating the study of languages, by A. H. Bleek. London, 1857, in-12 (xvi, 72, 206 pages).

[1] *Die Lieder des Hafis*, persisch mit dem commentare des Sudi, herausgegeben von H. Brockhaus. Leipzig, in-4°, cahier IV, 1857 (233-320 pages).

[2] *Hafis, eine Sammlung persischer Gedichte*, nebst poetischen Zugaben von G. F. Daumer. Hambourg, 1856, in-12 (xxi et 352 pages).

[3] D. A. Vullers, *Lexicon persico-latinum etymologicum*, vol. II, livr. 1-2. Bonn, 1856 et 1857, in-4° (376 pages).

[4] *Salomon and Absal*, an allegory translated from the persian of Jami. Londres, 1856, in-4° (xvi et 84 pages).

Djami; il retranche les longueurs que se permet l'auteur oriental, mais rend assez fidèlement et avec beaucoup de talent ce qu'il conserve; il y a joint une vie de Djami et quelques notes. M. Garcin de Tassy, après avoir publié une analyse détaillée[1] du poëme mystique, *les Oiseaux*, par Ferid-eddin Attar, en a donné le texte complet[2]. C'est un ouvrage très-célèbre qui, sans avoir la profondeur des *Mesnewi* de Djelal-eddin Roumi, entre pourtant bien plus profondément dans la doctrine ésotérique des soufis que le *Pendnameh*, qui jusqu'ici était le seul livre du même auteur qui eût été publié. On trouve fréquemment dans les auteurs persans des allusions tirées des oiseaux; M. Garcin ne pouvait donc mieux choisir pour l'impression d'un texte persan, d'autant qu'on a publié très-peu de livres soufis en Europe.

M. Seligmann, professeur de médecine à l'Université de Vienne, s'est occupé depuis longtemps d'un curieux manuscrit persan sur la matière médicale que possède la bibliothèque de Vienne. Il en a publié à deux reprises quelques extraits, et il fait maintenant paraître le texte entier de l'ouvrage[3], que sans doute il fera suivre d'une traduction. L'auteur est

[1] *La poésie philosophique et religieuse chez les Persans*, d'après le *Mantic Uttaïr*, ou le Langage des oiseaux, de Farid-eddin-Attar, par M. Garcin de Tassy. 2e édition. Paris, 1857, in-8° (71 pages).

[2] *Mantic Uttaïr*, ou le Langage des oiseaux, poëme de philosophie religieuse, par Farid-eddin Attar, publié en persan par M. Garcin de Tassy. Paris, 1857, in-8° (184 pages).

[3] Je ne sais si l'ouvrage a réellement paru; l'exemplaire que j'ai en main contient le texte complet, mais sans préface, ni titre européen, et le titre persan n'indique ni date, ni lieu d'impression. L'ou-

un médecin d'ailleurs inconnu, Abou Mansour, du IVe siècle de l'hégire, ce qui le place entre Rhazes et Avicenne, et son ouvrage est un dictionnaire de matière médicale, dans un ordre imparfaitement alphabétique. Je suis hors d'état d'apprécier ce que ce livre peut fournir de données nouvelles pour l'histoire de la médecine; mais il est curieux sous un autre rapport, car il contient la prose persane la plus ancienne connue, à l'exception de la traduction de Tabari, par Belami, qui est de la même époque, et nous l'avons sous une forme un peu plus authentique que Belami, parce que le manuscrit d'Abou Mansour est de l'année 447 de l'hégire, de sorte que le texte a échappé aux changements qu'une succession de copistes introduit graduellement et presque insensiblement dans le style et l'orthographe d'un ouvrage. L'éditeur reproduit en *fac-simile* six pages du manuscrit, dont l'écriture marque le passage du coufique au neskhi. L'édition entière est une reproduction exacte (et faite avec un soin extraordinaire, autant que la typographie peut le donner) du manuscrit, avec sa ponctuation et jusqu'à la couleur des mots principaux, qui sont tantôt en rouge, tantôt en vert, ce qui est un luxe d'exactitude qui trouvera peu d'imitateurs; mais la reproduction scrupuleuse de l'orthographe est un véritable mérite, car aujourd'hui on a appris à étudier ces petits points, qui souvent ne sont que des caprices de peu d'in-

vrage est imprimé à l'Imprimerie impériale de Vienne, et consiste en 272 pages de texte, gr. in-8°, et 6 pages de *fac-simile*.

térêt, mais qui contiennent quelquefois des indices de changements organiques dans les langues, et sont alors d'une haute importance. Je ne doute pas que le savant éditeur ne publie une traduction, et ne nous mette par ses remarques en état de juger de la valeur que l'ouvrage peut avoir comme document historique.

L'histoire de la Perse s'est enrichie d'une collection importante de chroniques relatives aux provinces septentrionales du royaume : le Ghilan, le Mazenderan et le Thaberistan. M. Dorn, à Saint-Pétersbourg, qui s'est occupé depuis bien des années de l'histoire des pays musulmans qui touchent à la mer Caspienne, et a publié sur ce sujet de nombreux mémoires, a voulu faire tourner au profit de tous les facilités que lui donnaient sa position et ses longues études sur cette partie de l'histoire, et la faveur qui s'attache actuellement en Russie aux travaux sur des provinces limitrophes de l'empire, qui seront, probablement dans un avenir prochain, d'un intérêt encore plus grand pour la Russie. M. Dorn, à force de soins et de recherches, est parvenu à réunir une série ininterrompue de ces chroniques[1] ; il en a publié trois

[1] *Muhammedanische Quellen zur Geschichte der südlichen Küstenländer des Kaspischen Meeres*, herausgegeben, erläutert und übersetzt von Dr Bernhard Dorn. — Vol. I, Sehir-eddin's Geschichte von Tabaristan, Rujan und Masanderan. Saint-Pétersbourg, 1850, in-8° (46 et 643 pages). — Vol. II, Aly Ben Schems-eddin's Chanisches Geschichtswerk, oder Geschichte von Ghilan. 1857, in-8° (36, 438, 13 et 43 pages). — Vol. III, Abdul-Fathah Fumeny's Geschichte von Ghilan. 1858, in-8° (21, 280 et 33 pages).

jusqu'ici, qui seront suivies d'une quatrième, laquelle conduira l'histoire de ces provinces jusqu'à nos jours. Le plus ancien de ces auteurs est Shahir-eddin, de Marasch, qui a joué lui-même un rôle assez considérable dans l'histoire du Ghilan, et a terminé son ouvrage en 1476 de notre ère. M. Dorn indique dans sa préface un certain nombre d'autres ouvrages sur le même sujet, en partie plus anciens, et qu'il ajoutera à sa collection, s'il peut en trouver des manuscrits suffisants pour une édition. Ces provinces n'ont jamais joué un rôle bien considérable, mais leur histoire est assez intimement liée à celle du monde musulman, pour qu'il importe de porter la lumière dans ce coin obscur; et bien des événements dans l'histoire du khalifat et de la Perse trouveront leur explication ou leur confirmation dans les matériaux réunis par M. Dorn. Le style de ces chroniques, en général un peu rude, n'est pas très-grammatical, ce qui a embarrassé l'éditeur, qui hésitait s'il les publierait avec leurs fautes, ou s'il effacerait ces taches de grammaire et d'orthographe et les réduirait à la règle commune. Il a fini par prendre le meilleur parti en laissant subsister les irrégularités provinciales; mais, pour satisfaire les puristes, il a prié un lettré de Tébriz de faire une liste de corrections qu'il a imprimée à la tête des volumes. Il a accompagné le texte de variantes, de tables de matières et d'introductions critiques, et il nous promet des traductions avec des commentaires, que son étude profonde de la matière rendront très-instructifs.

Je dois à la complaisance de M. Chodzko d'avoir pu voir l'Histoire universelle de la Perse, que le roi de Perse actuel a fait publier par Riza Kouli, le directeur de l'école polytechnique de Téhéran. Elle se compose de dix ou plutôt de douze volumes, et est intitulée : *Raouzet al Safaï Nasiri* [1]. L'ouvrage commence par le texte de l'Histoire universelle de Mirkhond, célèbre sous le titre de *Raouzet al Safa*, qui est donné en entier : les six volumes de Mirkhond, d'abord, puis le septième, qui y est ordinairement joint, mais qui ne paraît pas être de lui, et l'appendice géographique; ensuite recommencent un sixième et un septième volume, contenant, comme les volumes qui portent les mêmes numéros chez Mirkhond, l'histoire de Timour et de ses successeurs; enfin l'ouvrage se termine par trois volumes de Riza Kouli, qui donnent l'histoire des dynasties postérieures jusqu'à nos jours. Je n'ai pas eu le temps d'examiner ce volumineux ouvrage assez pour me rendre compte de la réduplication des volumes VII et VIII, qui me paraissent empruntés à Khondemir; il aurait fallu une étude beaucoup plus attentive que je ne l'ai pu faire, pour démêler les raisons de cet arrangement bizarre et déterminer d'où chaque partie est prise. L'ouvrage n'est pas entièrement terminé et

[1] روضة الصّفای ناصری Téhéran, in-fol. 1266-1272 de l'hégire (vol. I, 242 pages; vol. II, 292; vol. III, 170; vol. IV, 197; vol. V, 197; vol. VI, 266; vol. VII, 102, et l'appendice 52 pages. Les volumes suivants ne portent pas de pagination et sont d'un format un peu plus petit).

l'intention paraît être d'y ajouter, de temps en temps, quelques feuilles, à mesure que les événements fourniront de la matière au récit, de sorte que cette collection, qui commence par une histoire universelle, se changerait à la fin en une gazette de la cour de Perse. On ne possédait pas jusqu'à présent un récit indigène et continu de l'histoire de la Perse pendant les derniers siècles, et l'on ne peut guère douter que celui de Riza Kouli n'ajoute considérablement à nos connaissances, surtout sur ce qui s'est passé entre les Timourides et les Kadjars. L'ouvrage est lithographié à Téhéran; l'exécution matérielle en est bonne, sans pourtant égaler ce qu'on a fait de mieux à Tebriz et moins encore les plus belles éditions lithographiées dans l'Inde.

Avant de quitter l'Asie occidentale et le monde musulman, je dois consacrer quelques mots à des ouvrages appartenant à des littératures qui s'y rattachent étroitement.

M. Dulaurier a publié le premier volume de sa Collection d'historiens arméniens. Rien n'est plus curieux ni plus digne d'intérêt que la série d'historiens et de chroniqueurs que nous offre l'Arménie. Ce n'est ni leur talent, ni leur originalité, ni la grandeur de leur pays et de leur histoire qui leur donnent de l'importance; c'est leur position et leur esprit de nationalité. L'Arménie a été, pour son malheur, mêlée aux affaires de tous les grands peuples; les Romains, les Arabes, les Grecs, les Latins et les Turcs se sont successivement et incessamment mêlés

de son sort; aussi ses historiens, qui nous donnent un contrôle perpétuel des annales de toutes ces nations pour tout ce qui s'est passé dans cette partie de l'Orient, nous fournissent souvent des renseignements nouveaux et des éclaircissements d'une valeur d'autant plus grande qu'ils sont, en général, originaux et tirés de sources toutes locales et tout indigènes. Il y a chez les Arméniens un esprit invincible de nationalité; toute leur histoire est une lutte incessante contre des nations plus puissantes, et si à la fin ils ont succombé, ce n'est pas faute de bravoure ni de patriotisme, mais faute d'unité. La Chronique de Mathieu d'Édesse[1], par laquelle M. Dulaurier commence sa grande collection, est un spécimen caractéristique des ouvrages historiques arméniens, sans être, à beaucoup près, le plus favorable. C'était un moine né dans le XI[e] siècle, assez peu lettré, mais placé au milieu de circonstances propices pour recueillir les matériaux de l'histoire contemporaine de sa nation. Son livre est en forme d'annales, qu'il commence, sans aucun préambule, à l'année 952. En cela il fait sagement, car n'étant pas savant dans les antiquités de sa nation, comme il le dit lui-même, il se contente de ce qu'il peut apprendre de la bouche des vieillards, et de l'histoire contemporaine, qu'il conduit jusqu'à l'année 1136. Le récit devient plus

[1] *Bibliothèque historique arménienne*, ou choix des principaux historiens arméniens, traduits en français et accompagnés de notes historiques et géographiques, par M. É. Dulaurier. T. I, *Chronique de Mathieu d'Édesse, continuée par Grégoire le Prêtre.* Paris, 1858, in-8° (XXVII, 546 pages et deux tableaux). Prix : 12 francs.

ample et plus détaillé à mesure qu'il avance. Il n'y a aucun art ni le moindre esprit philosophique; la passion du patriotisme y tient lieu de tout, et nous dédommage de ce qui manque ailleurs. L'auteur déborde de haines et d'injures pour les ennemis de son pays, de quelque race qu'ils soient; mais il ne manque cependant pas d'une certaine justice envers des princes étrangers, même turcs, quand ils se conduisent honorablement, surtout envers l'Arménie. Beaucoup d'autres chroniqueurs de sa nation sont plus injurieux que Mathieu d'Édesse, et les horreurs de ces siècles de barbarie, de fanatisme et de vices brutaux excusent amplement ce cri perpétuel de haine d'une race opprimée. M. Dulaurier a fait suivre la Chronique de Mathieu d'Édesse d'une continuation, dont l'auteur est Grégoire le Prêtre, qui conduit le récit jusqu'à l'an 1163. Le volume est terminé par un ample et instructif commentaire, par un index et des tableaux généalogiques; enfin, pour toutes les questions chronologiques, l'auteur renvoie à un travail spécial sur la chronologie arménienne, dont le premier volume est sur le point de paraître, et qui formera un supplément indispensable à la collection des historiens de l'Arménie.

M. Ileminski, à Kazan, a publié le texte turc oriental des Mémoires de Baber[1]. Ce dialecte était devenu, au temps du conquérant de l'Inde, une langue cultivée; les princes turcs et turcomans avaient toujours montré du goût pour les lettres, depuis que leurs

[1] بابر نامه. Kazan, 1857, in-8°.

conquêtes et leur conversion à l'islam les avaient rapprochés des Persans et des Arabes. C'était même un goût passionné, quoiqu'il ne fût pas toujours heureux, mais qui avait contribué à assouplir la langue et à la rendre littéraire. Timour l'employa pour son auto-biographie; Ali Schir s'est illustré par ses vers et sa prose dans cette langue, dont Muhammed Baber s'est servi. Il existe encore un nombre considérable d'ouvrages dans ce dialecte, et un nombre probablement plus grand a péri par la pédanterie des savants, qui méprisaient la langue vulgaire. Peu de ces textes ont été imprimés; l'Histoire d'Aboulghâzi a paru à Kazan, mais d'une manière très-imparfaite et qui fait désirer que M. Lequeux, à Tripoli, qui s'occupe depuis plusieurs années d'une édition et d'une traduction d'Aboulghazi, fasse bientôt paraître son ouvrage; quelques extraits d'Ali Schir ont été publiés par M. Quatremère, qui n'a pas donné suite à la chrestomathie qu'il avait commencée; enfin les Mémoires de Baber ont paru dans l'excellente traduction d'Erskine, faite sur une version persane et revue sur l'original. C'est un des livres les plus curieux qu'on puisse voir; la simplicité et la naïveté du récit, autant que l'intérêt du sujet charment le lecteur, et je crois que jamais roi n'a fait des confessions aussi sincères et aussi naturelles que ce grand conquérant et joyeux compagnon. De plus, la valeur historique de l'ouvrage est très-considérable; l'on peut voir combien sont maigres les renseignements fournis par Ferischta pour les années de Baber, sur lesquelles ses mémoires ne contiennent

pas de détails, et combien peu nous saurions du grand événement de l'établissement des Timourides sur le trône de Dehli, si nous n'avions cette singulière œuvre, pleine d'ailleurs de lacunes et d'inégalités; car Baber, évidemment, ne composait pas un livre, mais écrivait un journal qu'il abandonnait quelquefois et qu'il reprenait un peu irrégulièrement. Aucune partie du texte original n'avait paru, au moins à ma connaissance, jusqu'à ce que M. Ileminski nous l'eût donné en entier dans une édition qui paraît être faite avec beaucoup de soin.

M. Raverty, à Multan, a publié une Grammaire afghane[1]. Nous avions quelques essais sur cette langue par Klaproth, M. Ewald, Leech, et surtout M. Dorn, qui avaient déjà réduit à néant la singulière idée que les Afghans avaient eux-mêmes de leur origine, idée partagée par quelques auteurs européens. Les premières études sur la langue ont démontré que les Afghans ne sont pas, comme ils le croyaient, de race juive, et qu'ils ont de l'affinité avec les Ariens, mais dans des proportions qui ne sont pas encore bien déterminées. Si M. Raverty exécute son plan en entier et publie la chrestomathie et le dictionnaire afghans qu'il nous fait espérer, on possédera tous les éléments nécessaires pour décider cette question ethnographique. On ne doit pas s'attendre que la lit-

[1] *A Grammar of the Pukhto, Pushto, or language of the Afghans*, in which the rules are illustrated by examples from the best writers both poetical and prose, and remarks on the language, literature and descent of the Afghan tribes, by Lieutenant H. G. Raverty. Calcutta, 1855, in-8° (XVI, IX, 50, XIII et 373 pages).

térature d'un peuple aussi rude, et qui a emprunté aux nations musulmanes plus avancées le peu de culture qu'il possède, soit bien importante. Ce qu'on en pourra tirer d'intéressant et d'original consistera sans doute dans des chants populaires et dans quelques chroniques locales; mais il est nécessaire, sous beaucoup de rapports, de posséder les moyens de connaître la langue et d'étudier l'histoire d'un peuple nombreux, doué de qualités qui peuvent l'appeler encore à jouer un rôle dans le monde; on doit donc savoir gré à M. Raverty des peines infinies qu'il a prises, malgré des découragements de toute espèce, pour bien pénétrer dans son sujet et nous faire connaître cette partie du monde, si peu accessible aujourd'hui aux Européens.

J'arrive à l'Inde, où les études védiques ont été avant tout l'objet des efforts des savants, et ce n'est pas sans raison. On ne peut considérer sans étonnement ces hymnes, d'abord œuvre et propriété exclusive de quelques familles de brahmanes, réunies en collection, et rendues communes à toute la caste sacerdotale dans des temps postérieurs, mais si reculés encore que nous ne réussirons peut-être jamais à en préciser l'époque, et conservées jusqu'à notre temps avec une exactitude incomparable. Elles contiennent l'expression des premières pensées et le tableau des origines de la civilisation de la race arienne, dont le développement graduel est l'objet principal de l'histoire humaine. Il est donc naturel qu'on s'empresse de les publier, de les commenter

et d'en faire les applications presque infinies qu'elles permettent. Ce sera un long et laborieux travail de critique et de linguistique d'abord, d'histoire ensuite, pour bien comprendre ces idées et ces faits si simples en apparence, mais si difficiles à bien saisir dans leur caractère véritable et dans leur développement, dans leurs ramifications postérieures.

La publication des textes a fait des progrès considérables. M. Max Müller a fait paraître le troisième volume du texte du Rigvéda[1], accompagné du commentaire de Sayana; c'est un peu plus de la moitié de ce Véda principal, et nous pouvons espérer voir ce grand ouvrage achevé dans une époque peu éloignée, puisque la Compagnie des Indes en avait assuré les moyens, et qu'il y a tout lieu de croire que ses arrangements seront respectés après qu'elle aura disparu elle-même. Ce ne sera pas le seul monument littéraire qu'elle laissera derrière elle, mais ce sera un des plus durables et des plus dignes de sa munificence éclairée.

Cette grande édition étant trop volumineuse pour l'enseignement, M. Müller a voulu pourvoir aux besoins des cours en publiant un texte du Rigvéda sans commentaire; il en a paru trois livraisons[2], con-

[1] *Rig-Véda-Sanhita*, the sacred hymns of the Brahmans, together with the commentary of Sayanacharya, edited by Max Müller. T. III, London, 1856, in-4° (LVII et 984 pages).

[2] *Rig-Véda*, oder die heiligen Lieder der Brahmanen, herausgegeben von Max Müller, mit einer Einleitung, Text und Uebersetzung des Pratisakhya oder der ältesten Phonetik und Grammatik enthaltend. Leipzig, 1856-58, in-4° (15, LXXII et 309 pages).

tenant le texte et sa répétition avec le pada. Ces livraisons renferment le premier *mandala* des hymnes. M. Müller a voulu encore y ajouter le texte du Pratisakhya, ou de la grammaire du Rigvéda, et en a donné les six premiers chapitres dans les deux premiers cahiers; le troisième cahier est consacré tout entier au texte des hymnes.

M. Wilson, qui, depuis le commencement, n'a jamais cessé de favoriser l'entreprise de M. Müller de sa puissante influence, de son aide et de ses conseils, a continué sa traduction du Rigvéda, dont le troisième volume a paru [1].

M. Weber, à Berlin, poursuit son édition du Yadjour Véda blanc avec les Sûtras et le Brahmaṇas qui s'y rattachent [2]. La troisième partie, qui a paru, contient le Çrautasûtra de Katyayana, qui nous donne le rituel relatif à ce Véda pour le culte public.

Enfin, MM. Roth et Whitney ont terminé leur texte de l'Atharvavéda [3]. Cette partie contient le livre XX, qui forme un supplément à l'ouvrage principal. Le mauvais état du texte paraît avoir fait hésiter les édi-

[1] *Rig-véda Sanhita*, a collection of ancient Hindu hymns, constituting the third and fourth Ashtakas, or books of the Rig-véda, the oldest authority for the religious and social institutions of the Hindus, translated from the original sanskrit by H. H. Wilson. London, 1857, in-8° (XXIII et 324 pages).

[2] *The white Yajur Véda*, edited by A. Weber, part. III. The Çrautasûtra of Katyayana with extracts from the commentariès of Karka und Yajnikadeva. N°s 4 et 5. Berlin, 1858, in-4° (ces cahiers vont jusqu'à la page 780).

[3] *Atharva Véda Sanhita*, herausgegeben von Roth und Whitney. Berlin, 1856; 2° partie; in-4° (contenant le pages 389-458).

teurs; mais, voyant qu'ils n'avaient plus à espérer de nouveaux secours, ils se sont décidés à publier ce livre supplémentaire. Ils promettent une introduction, des notes grammaticales et une concordance de ce Véda avec les autres, et M. Roth a déjà publié une dissertation[1] très-curieuse sur le contenu et la nature de l'Atharva, qui ne peut qu'augmenter le désir des lecteurs de voir paraître le reste des secours que les auteurs nous font espérer. Ils n'annoncent pas de traduction, ce qui est à regretter; car, quand même la nature du livre et l'état corrompu du texte les forceraient de laisser incertaines quelques parties de l'interprétation, qui pourrait nous en donner une meilleure que ceux qui se sont déjà tant occupé de l'ouvrage? Ce Véda ne nous est pas parvenu dans le même état de pureté que les autres, ce qui s'explique par son contenu. Il ne se compose pas, comme les trois autres, d'hymnes et de prières destinées au culte régulier, mais en grande partie de formules de magie et d'adjurations appartenant plutôt à la superstition qu'à la religion, et fournissant le formulaire d'un culte d'un degré inférieur. Il existe dans presque toutes les religions un bas-fond pareil de culte, approprié à des natures grossières, qui espèrent participer, par des formules magiques, à la puissance cosmique, et arracher aux dieux l'accomplissement de leurs désirs. La religion des races sauvages consiste entièrement dans ces

[1] *Abhandlung über den Atharva Véda*, von Dr Rudolph Roth. Tubingue, 1856, in-4° (36 pages).

pratiques, et même chez les peuples les plus cultivés il reste toujours un nombre plus ou moins considérable de barbares dont l'intelligence ne s'élève pas au-dessus de ces aberrations. L'Atharva Véda est en grande partie composé de ces formules, et l'on comprend que le texte ne se soit pas conservé avec le même soin que celui des hymnes religieux; il est probable que bien de ces vers magiques n'avaient pas beaucoup de sens dès le commencement, et que la corruption des textes qui se sera introduite graduellement dans d'autres n'aura pas semblé un inconvénient; car il est dans la nature des choses que des incantations paraissent d'autant plus puissantes qu'elles sont plus inintelligibles.

A mesure que ces textes sont publiés, on les applique à l'interprétation des langues et des idées primitives de tous les peuples ariens. Qui ne sait combien les antiquités persanes et grecques ont déjà profité de ces études? La mythologie de tous les peuples indo-européens offre un champ presque illimité aux rapprochements tirés des Védas. M. Kuhn, qui s'est déjà occupé sous ce point de vue de plusieurs parties de la mythologie ancienne, vient de publier un nouveau mémoire sur les mythes relatifs au feu chez les Indiens, les Grecs et les Germains[1], et M. Mannhardt a consacré un volume aux dieux de l'orage chez les Indiens, les Scandinaves et les Germains[2].

[1] *Die Mythen von der Herabholung des Feuers bei den Indogermanen*, von Dr Kuhn. Berlin, 1858, in-4° (22 pages).

[2] *Germanische Mythen*, Forschungen von Dr Mannhardt. Berlin, 1858, in-8° (XXI et 760 pages).

M. Muir, frère de l'auteur de l'Histoire de Muhammed, dont j'ai parlé plus haut, a commencé à appliquer l'étude des Védas à des recherches sur l'origine et le développement de la religion et des institutions de l'Inde[1]. Son but est de réveiller, chez les classes lettrées et savantes des Hindous, un esprit de recherches critiques et historiques sur les points fondamentaux de leur état social, sur les origines de leurs croyances, et sur les altérations qu'elles ont subies depuis l'époque des Védas jusqu'à celle des Pouranas. Il se propose de réunir sur chaque sujet les passages les plus importants des Védas, des poëmes épiques, des ouvrages philosophiques et des Pouranas, en y ajoutant des observations et les dissertations que les sujets peuvent exiger. C'est un plan plein de sagacité, car il n'y a que peu d'espoir qu'on puisse agir du dehors sur le système des superstitions qui embrasse aujourd'hui toutes les croyances et toute la vie sociale des Hindous, et qui a absorbé toutes les idées, toutes les habitudes et tous les intérêts de la population. Il n'y a que l'esprit de critique historique et philosophique, si l'on pouvait le faire naître dans une partie de la nation même, qui pourrait attaquer du dedans cet ensemble si puissamment cimenté. Ram Mohun Roy l'essaya avec un succès temporaire, et M. Ballantyne avait

[1] *Original sanskrit texts on the origin and progress of the religion and institutions of India*, collected, translated into english and illustrated by notes, chiefly for the use of students and others in India, by J. Muir. Part. I, the mythical and legendary accounts of Caste. Londres, 1858, in-8° (IX et 204 pages).

dirigé dans ce sens les écoles brahmaniques des provinces supérieures; mais son départ et les événements récents ont dû ébranler son œuvre. M. Muir le tente aujourd'hui; il commence par les castes, la plus vigoureuse de toutes les institutions hindoues, et dont l'histoire est encore loin d'être comprise. Après avoir exposé l'origine des castes selon les Védas, les poëmes épiques et les Pouranas, il donne les légendes qui s'y rapportent, raconte les luttes entre les hautes castes, montre les relations des Hindous avec les autres races et les idées géographiques exprimées dans les Pouranas. Le volume est entièrement composé de textes, de traductions et de remarques qui s'y rapportent immédiatement, et l'auteur a remis à plus tard l'exposé de sa propre opinion sur l'origine et l'histoire des castes.

A l'exception d'un nouveau volume de la traduction italienne du Ramayana, par M. Gorresio[1], qui est le quatrième de la traduction, et l'avant-dernier de ce bel ouvrage, la poésie sanscrite n'a été l'objet d'aucun travail, à ma connaissance; cependant c'est peut-être ici le lieu de dire quelques mots d'une publication de M. Guerrier de Dumast, à Nancy, qui a fait paraître, sous le titre de *Fleurs de l'Inde*, un livre dont la plus grande partie consiste en textes et traductions de morceaux de poésie sanscrite, mais dont l'intention va beaucoup au delà du but ordi-

[1] *Ramayana, poema sanscrito di Valmici*, traduzione italiana con note, per Gaspare Gorresio. Vol. IV de la traduction, vol. IX de l'ouvrage. Paris, 1856, in-8° (xxiv, 382 pages).

naire de la publication de fragments poétiques. M. Dumast trouve que la littérature orientale ne tient pas en France la place qui lui est due; que le public y est trop indifférent, et que le Gouvernement fait trop peu pour elle. Il s'adresse à tous les deux dans son livre[1]; au public, en essayant de lui faciliter l'accès des études indiennes par un nouvel alphabet de transcription, dont il donne ensuite l'application en reproduisant par ce moyen le texte de la mort de Yadjnadatta et quelques autres poésies, qu'il accompagne d'une double traduction en vers latins et en vers français; ensuite au Gouvernement, en demandant la création de chaires de sanscrit et d'arabe dans les facultés des lettres en France. Ce vœu a été adopté et fortifié par des votes des académies de Nancy et de Metz, dont le texte est donné dans l'appendice du livre. Il est incontestable que M. Dumast est dans le vrai : les études orientales, concentrées à Paris, souffrent de cet isolement et ne peuvent prendre l'extension et la place qu'elles devraient avoir en France; le public les ignore par trop, et l'Université s'en tient trop loin; elles ont acquis une importance littéraire et politique dont le pays ne paraît pas se douter, et il est temps d'y remédier. Le moyen le plus sûr et le plus naturel serait, je crois, d'introduire quelques cours de langues orientales à l'école normale, sur-

[1] *Fleurs de l'Inde*, comprenant la mort de Yaznadate, en vers latins et en vers français, avec texte sanscrit en regard, et plusieurs autres poésies indoues, etc. On y a joint une troisième édition de l'*Orientalisme*. Nancy, 1857, in-8° (XII et 266 pages).

tout un cours de sanscrit, qui se lierait si naturellement et si utilement aux études classiques. Cet enseignement mettrait les élèves en état de se rendre compte de l'histoire et de la formation du grec et du latin, et leur permettrait de suivre le grand mouvement de la grammaire comparée, qui a régénéré de nos jours, sous bien des rapports, les études des langues anciennes, et leur a donné une vie nouvelle. Une fois que l'étude du sanscrit aurait pris racine à l'école normale, elle se répandrait facilement en France, et la création de chaires dans les facultés des lettres s'ensuivrait naturellement et nécessairement. Quant aux chaires d'arabe, on pourrait les établir immédiatement dans quelques grands lycées et quelques facultés, et les étendre graduellement; la possession de l'Algérie, et les besoins qu'elle fait naître, plaident leur cause assez éloquemment. On ne saurait qu'être reconnaissant pour la persévérance et le zèle désintéressé de M. Dumast, et pour l'esprit libéral des académies de province qui l'ont secondé, car il s'agit ici d'un grand intérêt public méconnu.

En parlant des ouvrages sur la langue sanscrite, je dois mentionner d'abord la seconde édition de la Grammaire comparée de M. Bopp[1]. Je n'ai rien à dire de l'ouvrage même; tout le monde connaît le

[1] *Vergleichende Grammatik* des Sanskrit, Send, Griechischen, Lateinischen, Littauischen, Altslavischen, Gothischen und Deutschen von Franz Bopp. 2e éd. vol. I, Berlin, 1857, in-8° (xxiv, 551 pages). L'ouvrage se composera de trois volumes. Prix: 12 thalers.

rang qu'il occupe dans la science, les progrès qu'il a fait faire à toute la linguistique arienne, les principes qu'il a consacrés. Dans la nouvelle édition, l'auteur a fait les changements qu'un intervalle de plus de vingt ans suggère toujours, surtout dans une étude toute neuve et toute vivante; il a mis en harmonie les différentes parties de l'ouvrage, qui, dans la première édition, avait nécessairement plus d'ampleur dans les dernières parties, et surtout il a fait entrer dans la nouvelle édition la langue arménienne parmi celles dont il analyse les formes. On avait longtemps hésité à la comprendre au nombre des langues ariennes.

MM. Boehtlingk et Roth[1] ont continué leur Dictionnaire sanscrit, que publie l'Académie de Saint-Pétersbourg, et M. Goldstücker a fait paraître la seconde partie de son édition, revue et augmentée, du Dictionnaire de M. Wilson[2]. Je crains que l'auteur n'ait pas l'espace nécessaire pour employer la masse de matériaux qu'il a accumulés; mais il n'est pas douteux que l'étude de la langue dans toutes ses parties, et surtout celle des parties grammaticale et philosophique de la littérature, ne profitent considérablement de cette nouvelle édition.

L'histoire de l'Inde ancienne se reconstitue len-

[1] *Sanskrit Wörterbuch*, herausgegeben von der kaiserlichen Akademie der Wissenschaften, bearbeitet von Otto Boehtlingk und Rudolph Roth. Vol. II; Saint-Pétersbourg, 1858, in-4° (jusqu'à la colonne 800).

[2] *A Dictionary sanscrit and english*, extracted and improved from the second edition of the Dictionary of Professor Wilson, together with

tement, graduellement et laborieusement. Les Hindous nous ont laissé au fond plus de matériaux pour leur histoire réelle, l'histoire de leurs idées et de leur civilisation, qu'aucun peuple antique, à l'exception des Grecs, et l'on en saura un jour sur eux, pour ce qui vaut réellement la peine d'être su, autant que sur les Chinois, ce peuple chroniqueur par excellence; mais, fidèles à leurs idées sur le peu d'importance des événements qui passent, ils n'ont laissé aucune histoire ancienne, si ce n'est aux deux extrémités de la péninsule, à Cachmir et à Ceylan. Il nous faut pourtant un classement chronologique des faits et des personnes, un squelette de l'histoire, qui aide à placer chaque chose dans son ordre, afin de comprendre le développement de cette masse flottante de produits de l'esprit hindou; l'on s'est donc mis à rechercher tous les indices positifs que pouvaient fournir les médailles, les inscriptions, les documents relatifs à la propriété, les monuments de toute sorte qui pouvaient donner des dates et des points de repère, et M. Lassen[1] a entrepris de reconstruire, avec ces données éparses, une Histoire de l'Inde, qu'il vient de conduire jusqu'à l'époque de l'invasion musulmane, comprenant ainsi toute l'antiquité et tout le moyen âge indien. On n'a jamais refait l'histoire d'une grande nation avec de pareils matériaux, et

a supplement, grammatical appendices and an index by Th. Goldstücker. Berlin, 1858, in-4°, t. I, part. 2 (va jusqu'à la page 160).

[1] *Indische Alterthumskunde*, von Chr. Lassen. Vol. III, Leipzig, 1858, in-8° (xii et 1199 pages).

l'on ne peut voir sans admiration en renaître l'édifice, certainement avec des lacunes et des brèches sans nombre, mais dans des proportions vraies et intelligibles, et telles que toute nouvelle découverte y trouvera aisément sa place. Le volume qui vient d'être terminé traite des connaissances que les Grecs avaient de l'Inde, et de l'influence réciproque que les nations de l'antiquité ont exercée sur l'Inde et qu'elles en ont reçue; ensuite il nous donne l'histoire des nombreuses dynasties indiennes, depuis le IVe siècle jusqu'à l'invasion musulmane. L'auteur avait pour les derniers siècles de cette époque un certain nombre de chroniques locales à sa disposition, mais leur contenu remonte rarement au delà du VIIIe ou du IXe siècle, et elles sont toutes fondées sur des ballades et des traditions dont on ne peut se servir qu'avec les plus grandes précautions et en les contrôlant par toutes les données que des inscriptions, des médailles et des indications accidentelles de toute sorte peuvent fournir.

Un des hommes qui ont le plus contribué à rendre possible l'exécution d'un plan comme celui de M. Lassen, était James Prinsep, qui, pendant sept ans, a rempli les pages du Journal asiatique de Calcutta de ses découvertes sur les médailles bactriennes, indoscythiques, indo-sasanides et hindoues; sur les inscriptions bouddhiques de l'Inde et sur les alphabets, inconnus avant lui, qui avaient été employés dans ces monuments. Il devint, en peu de temps, le centre de ces études; les monuments affluaient et ses moyens

d'interprétation devenaient de jour en jour plus sûrs et plus abondants, lorsque sa mort prématurée et à jamais regrettable, amenée par un excès de travail, mit fin à ses recherches. Mais l'impulsion était donnée, la curiosité éveillée, la méthode découverte et la nouvelle science, qu'il a pour ainsi dire créée, n'a jamais cessé de grandir. Aujourd'hui l'un de ses successeurs les plus zélés, M. Édouard Thomas, nous donne une collection des mémoires de Prinsep sur l'archéologie, la numismatique et la paléographie indiennes. La tâche était difficile. Prinsep, qui cherchait la vérité avec la plus grande sincérité, n'avait jamais hésité à modifier sa manière de voir quand de nouveaux faits la contredisaient, et il avait souvent changé d'opinion sur le détail de ces innombrables petits points dont se composent des recherches de ce genre; ensuite, après sa mort, de nouvelles découvertes de monuments ont apporté de nouvelles lumières; enfin, une partie des planches, gravées toutes de sa main et avec le plus grand soin, avaient été détruites par un accident. M. Thomas[1] s'est tiré avec beaucoup d'art de ces difficultés; il a remplacé les planches par des *fac-simile*, a conservé le texte de Prinsep, en distinguant seulement par l'impression les parties devenues inutiles, et, continuant l'histoire de ses découvertes dans des notes, il les a complétées par ses

[1] *Essays on Indian antiquities*, historic, numismatic and palæographic, of the late James Prinsep, to which are added his *Useful Tables*, edited with notes and additional matter by E. Thomas. Londres, 1858, II vol. in-8° (XIII, 435, VIII et 336 pages, avec beaucoup de planches). Prix: 2 livres 12 sh.

propres recherches, de sorte qu'il donne au lecteur un livre qui le met tout à fait au courant de l'état actuel de ces travaux si minutieux et d'une importance historique si considérable.

M. Forbes a publié une collection de ces matériaux, moitié poétiques, moitié historiques, que l'on trouve dans presque chaque province de l'Inde et qui se composent surtout des chants des bardes, qui à toute cour indienne chantent leurs ballades héréditaires et en composent de nouvelles sur les faits plus récents. Ces chants remontent en général jusqu'aux derniers siècles du moyen âge de l'Inde, c'est-à-dire jusqu'aux temps qui précèdent l'invasion musulmane. Souvent d'une beauté remarquable, ils nous initient aux sentiments et aux idées chevaleresques de la noblesse indienne; ils ont une certaine valeur historique et généalogique, mais ils traitent la chronologie, même quand ils racontent des faits parfaitement historiques, avec un grand mépris, de sorte qu'on ne doit y avoir confiance que quand on peut les contrôler par des documents plus précis ou par un concours d'indices qui permettent de fixer les dates. M. Forbes, pendant un séjour de huit ans dans le Guzzerat, a recherché, avec le plus grand soin et sans se laisser décourager par les difficultés sans nombre qu'il rencontrait, ces anciens chants épiques du pays, et les a publiés sous le titre de *Ras Mala*[1], c'est-à-dire Guirlande de Chroniques. L'ou-

[1] *Rás Mála*, or Hindoo Annals of the province of Goozerat in wes-

vrage se compose de traductions de ballades, liées entre elles par des récits historiques et par les descriptions des lieux où se passaient les événements; il forme ainsi un tableau historique, un peu légendaire, du Guzzerat pendant l'époque héroïque de l'histoire indienne. Il rappelle au lecteur l'histoire du Rajputana, par Tod, tant par la nature des matériaux que par la ressemblance des sentiments qui animent les personnages (car les maîtres du Guzzerat étaient aussi des Rajpoutes), et par la généreuse intention de l'auteur d'intéresser l'Europe aux débris de cette race héroïque. Les savants trouveront peut-être que M. Forbes a un peu trop sacrifié à la crainte de décourager les lecteurs ordinaires et désireront plus de détails sur l'état des matériaux qui étaient à sa disposition; mais son livre n'en est pas moins une belle et curieuse publication.

Il n'est venu à ma connaissance qu'un petit nombre d'ouvrages sur les langues qui entourent le sanscrit et se rattachent à sa littérature par des liens autres que ceux d'une affinité linguistique. M. Caldwell a publié à Londres une Grammaire comparée des langues du midi de l'Inde [1], qu'un séjour de dix-sept ans dans les missions lui a rendues familières. Il traite dans l'introduction de la parenté

tern India, by Alexander Kinloch Forbes. With illustrations principally from the author's drawings. Londres, 1856, in-8°, II vol. (VII, 462, VI et 438 pages et 18 gravures).

[1] *A comparative Grammar of the dravidian or south-indian family of languages*, by the Rev. R. Caldwell. Londres, 1856, in-8° (VIII, 528 pages).

de ces langues entre elles et de leur affinité avec les langues scythiques, expression dont il se sert dans le sens que lui a donné Rask. Il approuve, en général, les idées de M. Max Müller sur cette affinité; mais il n'admet pas que les races anté-brahmaniques du nord de l'Inde soient de la même branche scythique que celles du midi; il combat l'identité des langues de l'Himalaya avec les langues dravidiennes, que maintient M. Hodgson, et, d'un autre côté, il repousse l'idée de M. Logan, d'une race de nègres asiatiques qui aurait été l'origine des peuples du midi de l'Inde. Le temps montrera ce qu'il en est réellement de cette race, qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler scythique, et qui aurait formé les langues tartare, finnoïse, hongroise, médique, tamoule et toungouse, si différentes en apparence. Les travaux préparatoires ne manquent pas, et même les plus inaccessibles de ces tribus y figurent peu à peu par leurs grammaires et leurs vocabulaires. Les recherches de Castren nous ont fait connaître les langues de la Sibérie, et M. Hodgson va publier de nouvelles grammaires de deux dialectes de l'Himalaya. Après avoir traité dans une longue et instructive introduction de ces matières, M. Caldwell, entrant dans son sujet propre, expose l'affinité radicale et les divergences du tamoul, telinga, canara, malayalim et de quelques dialectes plus restreints du midi de l'Inde, entre autres de celui des Todas, qu'il est, je crois, le premier à ramener à la famille dravidienne, après tant de théories fantastiques inventées sur cette

pauvre tribu. L'auteur termine par quelques dissertations relatives aux Pariahs, et à la religion originaire des races du midi de l'Inde. C'est le premier traité systématique sur cette matière, et l'ouvrage est plein de renseignements nouveaux.

M. Graul, à Halle, a publié, dans sa Bibliothèque tamoule, le texte et la traduction des aphorismes du Tiruvalluver[1], œuvre mystérieuse et classique d'un Pariah inconnu, qui fait l'admiration de toute la nation tamoule et paraît être un chef-d'œuvre de langage. Les lecteurs du Journal asiatique le connaissent en partie par une traduction très-littérale de M. Ariel. Je n'ai pas eu occasion de voir l'édition de M. Graul et je ne sais pas s'il a trouvé moyen d'éclaircir la question de l'origine de l'ouvrage.

M. Foucaux a composé une Grammaire tibétaine[2], destinée aux cours, et moins volumineuse que les grammaires de Csoma et de Schmidt; il l'accompagne de quelques morceaux pour la lecture et de leur analyse grammaticale. Il discute, dans la préface, les différentes affinités qu'on a assignées à la langue tibétaine avec des langues, soit ariennes, soit tartares, et ne les accepte pas; il croit que le tibétain appartient au groupe des langues indo-chinoises. Je suis

[1] *Bibliotheca tamulica*, sive opera præcipua Tamuliensium, edita, translata, adnotationibus glossariisque instructa a D[r] C. Graul. T. III, Der Kural des Tiruvalluver. Ein gnomisches Gedicht über die drei Strebeziele des Menschen. Uebersetzung und Erklärung. Leipzig, 1856, in-8° (XXIII et 196 pages).

[2] *Grammaire de la langue tibétaine*, par Ph. É. Foucaux. Paris, 1858, in-8°.

heureux de pouvoir apprendre à l'auteur que cette idée était aussi celle de M. Burnouf, qui y fut conduit par l'étude du birman et qui avait préparé un travail détaillé sur ce sujet, que sa mort a malheureusement interrompu. M. Foucaux publie en même temps le texte tibétain et la traduction française d'une partie d'un livre de sentences morales[1], rédigé originairement en sanscrit au XIII[e] siècle, par un certain Lama Saskya Pandita. Le livre se compose de moralités sans la moindre originalité; mais le but de l'éditeur est, sans doute, uniquement de fournir un nouveau texte pour l'enseignement de la langue.

Il a probablement paru depuis ces deux dernières années, dans l'Inde et dans ses dépendances, de nombreux ouvrages sur des dialectes locaux ou des langues alliées au sanscrit par leur origine ou leur contact; mais il n'en est venu à ma connaissance qu'un seul, publié il y a quelques années déjà, mais qui n'est arrivé en Europe qu'il y a peu de mois, et dont je dois dire quelques mots à cause de l'intérêt du sujet et de la singularité du livre : c'est la Grammaire cingalaise de M. James de Alwis[2]. L'auteur est Cingalais, évidemment d'une famille convertie,

[1] *Le Trésor des belles paroles,* choix de sentences par le Lama Saskya Pandita, suivies d'une élégie tirée du Kandjour, traduites en français et accompagnées du texte tibétain, par Ph. É. Foucaux. Paris, 1858, in-8° (46 et 80 pages).

[2] *The Sidath Sangarawa,* a Grammar of the singhalese language translated into english with introduction, notes and appendices by James de Alwis. Colombo, 1852, in-8° (CCLXXXVI et 247 pages). Prix : 54 francs.

mais plein de patriotisme cingalais et d'admiration pour la littérature de son pays. Le désir de répandre parmi les Européens la connaissance du cingalais, que, selon lui, aucun étranger n'a jamais appris à fond, l'a décidé à publier la Grammaire classique de la langue, ouvrage du XIV[e] siècle, qu'il accompagne d'une traduction et d'un commentaire, et qu'il fait précéder d'une introduction qui occupe plus de la moitié du volume. Il examine d'abord si le cingalais est propre aux aborigènes de l'île; il passe ensuite à l'histoire de la langue et de la littérature, et cette partie de son ouvrage est remplie de renseignements neufs et curieux. Il y traite surtout des poëtes cingalais, dont il est grand admirateur et dont il donne de nombreux extraits; il détermine les différentes époques de la littérature, en décrit le caractère, fixe la date des auteurs, énumère ceux de leurs ouvrages qui ont survécu, discute les rapports des littératures palie et cingalaise de l'île, et expose en détail la métrique cingalaise. L'éducation de l'auteur a été évidemment tout européenne; il écrit dans un style anglais qui trahit bien un étranger, mais qui est cependant très-intelligible; il cite sans cesse des livres européens et il désire surtout nous présenter les questions qu'il traite sous un point de vue européen, et selon nos méthodes; mais il n'y réussit que partiellement; partout perce une manière de voir autre que la nôtre. Ainsi il ne comprend pas que ce qui intéresse l'Europe dans la littérature de Ceylan, ce sont avant tout les livres bouddhi-

ques; il aurait pu observer que tous les Européens savants dans l'île, comme Turnour, Hardy, Gogerley, Tolfrey, se sont appliqués, avant tout, à l'étude de cette partie de la littérature; mais M. Alwis veut absolument nous faire admirer la poésie cingalaise, et il néglige le côté bouddhiste. C'était inévitable à son point de vue, et son ouvrage n'en est pas moins une précieuse acquisition pour les lettres orientales, car il contient une mine de renseignements nouveaux et curieux, que nous n'aurions pu obtenir d'aucun autre côté.

Ceci m'amène au bouddhisme, qui lui-même est le lien naturel entre l'Inde et la Chine. Il a donné lieu à quelques publications importantes.

La question difficile et controversée du Nirvâna nous a valu deux dissertations. M. Max Müller[1] la traite dans le sens de l'anéantissement final et complet, et M. Obry, à Amiens, défend la théorie du Nirvâna comme affranchissement de l'âme après la mort[2]. Ce dernier recherche l'origine et le sens des formules dont les bouddhistes se servent pour exprimer la destinée finale des âmes dans les systèmes brahmaniques antérieurs, et arrive, par une ingénieuse déduction, à la conclusion que le Nirvâna n'a pu être pris, par Bouddha, dans le sens d'anéantissement, et que les images consacrées, qui paraissent conduire à

[1] *Buddhism and buddhist pilgrims*, with a letter on the original meaning of Nirvâna, by Max Müller. Londres, 1857, in-8° (54 pages).

[2] *Du Nirvâna indien*, ou de l'affranchissement après la mort selon les Brahmanes et les Bouddhistes, par Obry. Paris, 1858, in-8° (130 pages).

cette interprétation, ne se rapportent qu'à l'affranchissement définitif de la transmigration. La diversité des opinions sur ce point, parmi les écoles bouddhistes, obscurcit la question, assez obscure déjà en elle-même; mais la publication des textes entiers des livres fondamentaux du bouddhisme, qui ne peut plus être différée bien longtemps, permettra d'éclaircir cette difficulté et bien d'autres encore qui touchent à l'origine et à l'histoire de cette religion.

Au reste ces questions ont fait depuis vingt ans des progrès si considérables, que M. Kœppen a pu composer, avec les matériaux aujourd'hui connus, un ouvrage substantiel sur la religion de Bouddha et son origine[1]. L'auteur ne paraît pas avoir eu de sources inédites à sa disposition; mais il a coordonné avec beaucoup de savoir et de méthode toutes les données accessibles, et en a fait un exposé critique de la vie et des doctrines de Sakyamouni.

M. Stanislas Julien a publié le premier volume de sa traduction des *Mémoires sur les contrées occidentales* de Hiouen-thsang[2], et l'impression du second volume est presque achevée. Lorsqu'il publia, il y a quelques années, la Vie de Hiouen-thsang, on lui reprocha, de tous les côtés, de n'avoir pas donné avant tout l'ouvrage du voyageur lui-même; mais il sera justifié par tous les lecteurs des Mémoires, car

[1] *Die Religion des Buddha und ihre Entstehung*, von C. F. Kœppen. Berlin, 1857, in-8° (614 pages).

[2] *Mémoires sur les contrées occidentales*, traduits du sanscrit en chinois, l'an 648, par Hiouen-thsang, et du chinois en français. T. I, Paris, 1857, in-8° (LXXVIII et 493 pages, avec une carte). Prix: 15 fr.

si l'on n'avait pas eu la Vie de Hiouen-thsang, on n'aurait pas compris son livre. Il est presque inutile de dire que Hiouen-thsang était un moine bouddhiste chinois, du VIIe siècle de notre ère, qui, poussé par un pieux désir de visiter les lieux saints de sa religion et d'étudier les textes sacrés dans l'original, fit, tout seul et à pied, le voyage effrayant de la Chine dans l'Inde, qu'il visita presque en entier. Il étudia le sanscrit au point de presque oublier sa propre langue, et revenu dans sa patrie après seize ans de pérégrinations, chargé de reliques et de livres sanscrits, il y fut reçu comme un saint, et mis à la tête d'une grande entreprise officielle pour la traduction en chinois des principaux ouvrages bouddhistes sanscrits. On ne saurait rien des motifs qui l'ont guidé, des dangers qu'il a courus, ni de son courage, ni de ses études, si l'on ne possédait que son propre compte rendu des pays qu'il a visités, car jamais il n'y a eu de voyageur aussi modeste et faisant autant abstraction de lui-même; c'est à peine s'il se montre dans ses Mémoires, et l'ouvrage passerait pour une compilation, si ses disciples n'avaient pas fait connaître la biographie touchante de ce pauvre et héroïque moine. Je dis *ses Mémoires* avec une certaine hésitation, parce que je vois que M. Julien lui-même penche vers l'idée que l'ouvrage n'est pas de lui, mais serait une compilation faite d'après des ouvrages statistiques et historiques en sanscrit qu'il aurait rapportés. Ce qui paraît avoir fait naître cette supposition est une note bibliographique qui dit que l'ouvrage a été traduit du

sanscrit par Hiouen-thsang et rédigé par Pien-ki; mais il est bien peu probable qu'il y ait jamais eu des ouvrages de statistique dans l'Inde, et il serait plus naturel de supposer que les notes de l'auteur sur les pays qu'il parcourut furent prises en sanscrit sur les lieux, traduites par lui à son retour et rédigées en bon style par Pien-ki, dont la préface ne me paraît pas d'ailleurs laisser de doute sur l'auteur véritable. Ce qui me confirme surtout dans cette conviction, c'est la nature des descriptions que le voyageur nous donne des différents pays et qui portent le caractère d'observations telles que les fait un étranger, et de renseignements tels qu'il les recueille dans la conversation, bien plutôt que d'indications fournies par des traités de statistique, en supposant qu'il y en ait jamais eu dans l'Inde. Si j'ai touché ce point, c'est uniquement parce que je crois que l'ouvrage perdrait de sa valeur pour nous s'il n'était pas du voyageur lui-même et le résultat de ses propres observations; car sa bonne foi et sa véracité sont au-dessus de tout soupçon, quoiqu'il soit d'une crédulité entière quand il s'agit de légendes bouddhiques. Or c'est une heureuse fortune pour la science, dans le défaut presque absolu d'historiens indiens, que de posséder une description de presque toute l'Inde et d'une partie de la Tartarie, d'après les observations d'un homme véridique, et d'une date parfaitement sûre. A la vérité, son point de vue est très-restreint et son attention est absorbée par le but de son pèlerinage; mais la conséquence en est seulement

qu'il s'abstient de parler de beaucoup de choses qui nous auraient intéressé. Ce qu'il dit sur des matières qui nous importent n'en est pas moins vrai, et l'est peut-être d'autant plus qu'il n'avait pas de thèse à établir, ni d'intérêt à servir quand il décrit l'état des pays qu'il visite. La traduction de ce livre était une entreprise des plus difficiles; elle exigeait une connaissance parfaite, non-seulement du chinois, mais du style particulier aux Bouddhistes, de longues études du sanscrit et des secours de toute espèce. La transcription des noms sanscrits en chinois était un obstacle perpétuel; mais M. Julien a découvert le système suivi par les Chinois à cette époque, et le résultat ne laisse plus aucun doute. La retraduction en sanscrit des titres sanscrits traduits par les Chinois et non pas rendus par une transcription, était encore plus embarrassante, et il paraîtrait presque impossible d'éviter des erreurs dans une opération si délicate, quand les titres originaux ne sont pas connus autrement. M. Julien expliquera dans l'appendice du second volume les principes qu'il a suivis dans ces deux sortes de difficultés. Le plan du traducteur a grandi sous sa main, et s'étend maintenant à tous les récits des pèlerins bouddhistes chinois qui se sont conservés, et l'on doit se féliciter de l'espoir de posséder un jour tout le corps des voyages bouddhiques dans l'Inde.

Nous voyons, par les Mémoires de la mission russe à Péking[1], qu'elle n'a pas négligé les études

[1] *Arbeiten der kaiserlich russischen Gesandtschaft zu Peking über*

bouddhiques, et les deux volumes récemment publiés contiennent plusieurs travaux sur ce sujet. L'archimandrite Gurius y traite avec beaucoup de détails des vœux que prononcent les prêtres bouddhistes et des cérémonies qui accompagnent leur consécration; il s'est servi, pour son mémoire, d'un manuel chinois composé au XVIIe siècle, qu'il commente et complète à l'aide des explications qu'un prêtre bouddhiste du temple impérial de Péking lui a fournies, et d'après ce qu'il a vu pratiquer lui-même. L'archimandrite Palladius y donne une nouvelle vie de Bouddha et une esquisse de l'histoire ancienne du bouddhisme, d'après les traductions chinoises de livres sanscrits; pour la biographie de Bouddha, il s'est servi surtout du Vinaya ou code de morale, rédigé par les disciples de Sakyamouni, qui ne manquent jamais de raconter, à propos de chaque précepte, les circonstances dans lesquelles il a été donné par le maître, et fournissent ainsi des matériaux sur sa vie bien plus authentiques que les biographies légendaires postérieures. Le travail de l'archimandrite a le défaut commun à presque tous les mémoires de la mission russe, de négliger l'indication exacte des sources, ce qui ôte naturellement de l'autorité à des travaux qui d'ailleurs paraissent faits avec beaucoup de conscience. Ainsi M. Chrapowizki fournit un récit extrêmement curieux des événements qui

China, sein Volk, seine Institutionen, etc. aus dem russischen von Dr C. Abel und F. A. Mecklenburg; vol. I et II. Berlin, 1858, in-8° (385 et 533 pages).

se sont passés à Péking et dans les environs à la chute de la dynastie des Ming et à l'arrivée des Mandchous, en indiquant seulement qu'il l'emprunte à des documents contemporains. Or ce récit est très-remarquable, non-seulement en lui-même, mais parce qu'il indique une classe d'écrits historiques que nous ne connaissions pas en Chine. Il a de la vie et de la couleur, et se distingue en cela d'une façon bien tranchée des chroniques officielles chinoises, qui sont tout ce qu'on peut imaginer de plus sec; d'un autre côté, il ne paraît pas être un de ces romans historiques qui font généralement la contre-partie des chroniques et tâchent de donner de la couleur et du pittoresque aux événements. Si c'est réellement, comme cela en a l'air, l'œuvre d'un historien contemporain, c'est un morceau d'une valeur réelle, par le fond et par la forme, et qui nous révélerait l'existence d'un genre historique très-supérieur à ce que nous sommes accoutumés à voir en Chine; mais le lecteur aurait particulièrement désiré avoir des détails critiques sur l'original dont s'est servi le traducteur.

La collection est d'un intérêt très-inégal, ce qui est assez naturel dans une pareille publication. Les mémoires sur la propriété foncière en Chine, par M. Sacharoff; sur les usages domestiques, par M. Zwehtkoff; sur le sampan des Chinois, par M. Goschkewitsch; sur l'origine de la dynastie des Mandchous, par M. Gorski; sur la population de la Chine, par M. Sacharoff, sont des travaux intéres-

sants : beaucoup d'autres, qui traitent des sujets les plus importants, ne contiennent que quelques pages très-insuffisantes. Au total cette collection donne une meilleure idée de la mission qu'on n'en avait généralement en Europe, et le gouvernement russe a très-bien fait de la publier; elle nous instruit, et la publicité donnée à ces travaux est un puissant stimulant pour la mission de faire un bon usage des moyens, jusqu'ici uniques, qu'elle a à sa disposition.

La célèbre inscription chrétienne en chinois et en syriaque trouvée à Si-ngan-fou, au XVII[e] siècle, avait été longtemps admise comme une preuve de l'introduction du christianisme en Chine dès le VII[e] siècle; mais de notre temps son authenticité a été mise en doute de plusieurs côtés; elle a même été attaquée avec une virulence que l'on s'étonne de rencontrer en pareille matière. Elle a trouvé récemment deux défenseurs, M. Wylie[1], missionnaire protestant à Shanghaï, et M. Pauthier, à Paris[2], qui repoussent ces différentes attaques par des raisons tirées des circonstances de la découverte et de la nature de l'inscription, dont ils concourent à revendiquer l'authenticité. M. Pauthier vient encore d'en publier le texte, avec une traduction nouvelle et un ample commentaire[3]. Je ne puis entrer dans le détail des

[1] Voyez le mémoire de M. Wylie, dans le Journal de la société orientale américaine, vol. II, p. 211-336.

[2] *De l'authenticité de l'inscription nestorienne de Si-ngan-fou*, relative à l'introduction de la religion chrétienne en Chine dès le VII[e] siècle de notre ère, par G. Pauthier. Paris, 1857, in-8° (96 pages).

[3] *L'inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou*, monument élevé en

arguments dont on s'est servi des deux côtés; il faut toujours, dans une question controversée, attendre la réponse des adversaires; mais il me semble que les raisons données par M. Wylie et M. Pauthier sont convaincantes[1].

La langue chinoise a été l'objet de publications nombreuses. M. Schott, à Berlin, a fait paraître une grammaire[2], qu'il a complétée, un peu plus tard, par un mémoire sur la métrique chinoise[3]. Je ne connais de ces travaux que les titres. Je suis heureux de pouvoir annoncer que la réimpression de la grammaire d'Abel-Rémusat, qui se fait par les soins de M. de Rosny, est à peu près terminée. Ce livre manquait depuis longtemps dans la librairie. La famille de l'auteur a voulu que l'ouvrage fût reproduit sans aucun changement, et l'on ne peut qu'approuver ce respect pour l'œuvre d'un esprit si net et

Chine l'an 781 de notre ère, texte chinois accompagné de la prononciation figurée, d'une version latine verbale, d'une traduction française de l'inscription et des commentaires chinois auxquels elle a donné lieu, ainsi que de notes philologiques et historiques, par G. Pauthier. Paris, 1858, in-8° (XVI, 96 pages et une planche).

[1] Je dois à M. Pauthier la justice de dire que son mémoire aurait paru beaucoup plus tôt, si je ne l'avais pas gardé entre mes mains, par suite de plusieurs circonstances accidentelles, pendant près d'une année, et qu'il a été livré à l'impression avant que lui ou moi eussions connaissance du travail de M. Wylie. Au reste, on n'a qu'à comparer les deux mémoires pour voir qu'ils sont composés d'une façon tout à fait indépendante l'un de l'autre.

[2] *Chinesische Sprachlehre*, von W. Schott. Berlin, 1857, in-4° (169 pages).

[3] *Ueber die chinesische Verskunst*, von W. Schott. Berlin, 1857, in-4° (26 pages).

si fin. Je crois que la partie du style ancien pourrait recevoir quelques additions, qui en feraient un manuel parfait; mais il faudrait une main aussi sûre que délicate pour les faire, et il valait mieux rendre aux études ce livre remarquable tel qu'il est que de s'exposer à le gâter. La partie qui traite du style moderne est bien plus incomplète, et cette matière a été depuis quelque temps l'objet de recherches très-approfondies. M. Bazin a publié récemment une grammaire du chinois moderne, ou, comme il l'appelle, de la langue mandarine[1]. C'est la langue telle qu'on la trouve dans les romans et autres ouvrages populaires depuis la dynastie mongole en Chine, et qui forme encore aujourd'hui essentiellement la langue générale de la conversation, en opposition aux dialectes provinciaux. Elle se distingue de la langue ancienne, telle qu'on la trouve dans les livres, par l'emploi général de mots composés ou polysyllabiques et par un bien plus grand nombre de mots destinés à remplir la fonction de formes grammaticales. M. Bazin, qui avait déjà publié, dans le Journal asiatique (années 1844 et 1845), une série d'articles fort remarquables sur les principes généraux de cette langue et les rapports entre l'ancienne langue écrite et la langue vulgaire d'aujourd'hui, discute de nouveau, dans son introduction, la nature et l'origine de ce langage, dont il expose ensuite, avec

[1] *Grammaire mandarine*, ou principes généraux de la langue chinoise parlée, par M. Bazin. Paris, 1856, in-8° (xxx et 122 pages).

beaucoup d'ordre et de logique, la formation et la syntaxe, qui est assez compliquée.

M. Edkins, un des missionnaires protestants les plus savants qu'il y ait en Chine, connu déjà par des travaux sur le dialecte de Shanghaï et la prononciation de l'ancien chinois, a publié à son tour une grammaire de la langue mandarine[1]. Les principes suivis par les deux auteurs coïncident parfaitement; mais, ainsi qu'il est naturel d'après les besoins auxquels il s'adresse, M. Edkins entre avec bien plus de détail dans la théorie des sons, de la prononciation, et des diverses classes de tons; puis il expose les différentes parties de la grammaire avec une grande abondance d'exemples, auxquels il mêle à chaque occasion des observations très-fines et très-précieuses sur les changements que la langue a subis d'époque en époque.

Ces recherches nouvelles sur la langue moderne et les observations, encore incomplètes, dont les dialectes chinois ont été l'objet, nous rapprochent du moment où nous aurons une histoire critique de la langue chinoise et où nous toucherons à la solution des problèmes embarrassants qui s'y rapportent; nous apprendrons probablement, en suivant la voie indiquée par M. Bazin, que les Chinois ont de tout temps parlé une langue semblable à celle d'aujourd'hui, et que la différence entre la langue ancienne et le dialecte

[1] *A Grammar of the chinese colloquial language*, commonly called the mandarin dialect, by J. Edkins. Shanghaï, 1857, in-8° (VIII et 266 pages).

mandarin provient avant tout de ce qu'on s'est contenté, dans l'antiquité, d'écrire seulement les mots indispensables; on saura comment la langue moderne s'est tout à coup, sous les Mongols, fait jour dans la littérature; on étudiera l'influence que l'écriture a exercée tant sur le langage que sur la prononciation, et les dialectes nous indiqueront peut-être un lien entre les Chinois et les langues transgangétiques servant à expliquer la formation de ces dernières.

Le dialecte de Canton est naturellement celui qui a le plus attiré l'attention des Européens, et auquel ils ont consacré le plus de travaux. Ce n'est pas le plus intéressant pour nous, parce qu'il ne s'écarte guère de la langue commune que par la prononciation, à l'exception de ces explétifs qui ne s'écrivent jamais et auxquels aucun caractère écrit n'est affecté. C'est un fait des plus singuliers et des plus instructifs pour l'histoire du chinois, que, même aujourd'hui, on n'écrive jamais, fût-ce dans la lettre la plus familière, tout ce qu'on prononce. Mais je ne dois pas me laisser entraîner ici par ce sujet et je reviens au dialecte de Canton, dont M. Wells Williams a publié récemment un dictionnaire tonique[1]. Le but de l'auteur a été de faire un vocabulaire des mots usuels de la langue, accompagné de locutions; la prononciation est donnée en cantonnais, mais le vocabulaire et les interprétations peuvent servir pour la langue commune. Il comprend huit mille sept

[1] *A tonic Dictionary of the chinese language in the Canton dialect*, by S. Wells Williams. Canton, 1856, in-8° (xxxvi et 832 pages).

cent cinquante mots principaux, qui sont classés alphabétiquement et accompagnés de leurs caractères chinois; seulement les locutions qui se rattachent à chacun de ces mots ne sont représentées que par leur transcription européenne, ce qui doit, hors de Canton, les rendre difficiles à reconnaître. L'auteur a été obligé de faire ce sacrifice à son désir de renfermer son ouvrage dans un volume d'une étendue modérée; malgré cela, je ne doute pas que son travail ne soit très-utile pour l'étude des livres en langue moderne.

Enfin il a paru la traduction d'un livre chinois unique dans son genre. Un Chinois, nommé *Chaoping*, enseignait, au commencement du XVIIIe siècle, le mandchou à ses enfants d'après un manuel qu'il avait composé lui-même. Un de ses amis obtint de lui la permission de le faire imprimer; l'ouvrage eut un grand succès en Chine et fut partiellement connu en Europe. Langlès fit usage d'une traduction incomplète qu'il avait reçue de Chine; Rémusat donna une analyse de l'ouvrage, et Antoine Vladykin en traduisit une partie en russe. Aujourd'hui, M. Wylie en a publié une traduction complète à Shanghaï[1]. Ce livre, comme on doit s'y attendre, n'est pas conçu sur le plan que nous adopterions. Les Chinois ayant beaucoup de difficultés à concevoir la véritable nature d'une langue organique et articulée telle que

[1] *Translation of the Ts'ing wan ke mung*, a chinese Grammar of the manchu tartar language, with introductory notes on manchu literature. Shanghaï, 1855, in-8° (LXXX et 314 pages).

le mandchou, l'auteur a procédé à peu près comme il aurait fait pour une grammaire chinoise; il traite, dans quatre livres, des syllabes, des phrases, des particules, enfin des mots qui se ressemblent et des synonymes. Quoi qu'il en soit, le nombre de textes traduits, d'exemples, d'expressions expliquées et de matériaux de toute espèce que contient ce livre, le rend précieux pour l'étude du mandchou.

Il ne me reste plus qu'à dire quelques mots des ouvrages qui ont paru sur la langue japonaise, à laquelle les circonstances actuelles donnent une importance qu'elle n'a pas eue depuis que l'expulsion des chrétiens et la fermeture des ports ont rendu inaccessibles ces îles si riches, si peuplées et d'une civilisation si originale. Les ouvrages que les jésuites avaient publiés sur la langue japonaise étaient conçus d'après le plan, alors généralement suivi, de traiter toutes les langues sur le patron du latin, et l'on sait combien les grammaires de toutes les langues non ariennes ont eu à souffrir de ce lit de Procuste. Aujourd'hui la linguistique traite chaque langue selon son génie et tire les règles de ses usages mêmes, sans égard à un type commun, et c'est ainsi que procèdent les grammaires japonaises qui viennent de paraître.

M. de Rosny a publié une introduction à l'étude de la langue japonaise[1], qui forme la tête de son dictionnaire japonais-français-anglais, dont il a paru, je

[1] *Introduction à l'étude de la langue japonaise*, par Léon de Rosny. Paris, 1857, in-4° (XII et 96 pages et 7 planches).

crois, deux livraisons, mais que je n'ai pas sous les yeux. Dans cette grammaire, l'auteur traite brièvement, mais avec beaucoup de clarté, des formes grammaticales du japonais, et s'étend avec soin sur un système d'écriture qui, par sa nature syllabique, par l'emploi habituel de formes cursives et l'étrange mélange de chinois qu'il admet, est un des plus compliqués qui existent, et forme, à l'entrée de cette étude, un obstacle qui, au premier moment, paraît insurmontable. M. de Rosny nous fait connaître tous les systèmes d'écriture usités au Japon, les analyse et en montre l'application et la lecture par des planches extrêmement bien exécutées. C'est le premier et jusqu'ici le seul travail de ce genre qui ait paru, et il doit faciliter puissamment l'intelligence de la langue japonaise.

M. Hoffmann, à Leyde, qui est incontestablement l'homme, en Europe, qui a fait les études les plus longues et les plus solides sur le japonais, avait depuis plusieurs années achevé une grammaire et un dictionnaire de cette langue et il était sur le point d'imprimer la grammaire, lorsqu'il reçut du gouvernement le manuscrit d'une grammaire japonaise composée à Nagasaki par M. Donker Curtius[1]. Il eut alors la générosité de suspendre son propre travail et de publier celui de M. Curtius; mais, trouvant qu'il était fait peu scientifiquement, sur le dialecte vulgaire de

[1] *Proeve eener Japansche Spraakkunst* van M. Donker Curtius, toegelicht, verbeterd en vermeerderd door Dr J. Hoffmann. Leyde, 1857, in-8° (XXII, 231 pages).

Nagasaki et d'après des principes grammaticaux qu'il n'approuvait pas toujours, il se mit à le compléter et à le corriger en ajoutant d'abord les caractères japonais, ensuite en insérant, dans des paragraphes particuliers, ses propres vues, ou même en introduisant des chapitres entiers et en corrigeant dans des notes ce qui lui paraissait inexact dans le texte; de cette manière, il nous a donné une grammaire presque double, ce qui ne facilite pas l'étude d'une langue, et je vois avec plaisir qu'il n'a pas renoncé à nous donner sa propre grammaire. M. Curtius ne s'étant servi dans son travail que de la transcription en lettres latines, il ne pouvait se trouver dans sa grammaire aucun chapitre sur les écritures japonaises, ce qui est un véritable inconvénient pour les lecteurs européens.

Enfin M. de Rosny a publié un mémoire utile sur la chronologie japonaise[1], dans lequel il traite des temps anté-historiques et des époques principales de l'histoire du Japon, donne la liste et les dates des empereurs et explique le cycle sexagénal des Japonais.

Les ouvrages que je viens d'énumérer ne forment probablement pas la plus grande partie de ceux qui ont été publiés depuis deux ans sur la littérature orientale, ou qui contiennent des matériaux pour l'étude savante de l'Asie. Depuis que l'imprimerie et la lithographie ont pénétré dans presque toutes les

[1] *Mémoire sur la Chronologie japonaise*, précédé d'un aperçu des temps anté-historiques, par Léon de Rosny. Paris, 1857, in-8°. (Extr.)

parties de l'Orient, les gouvernements, les sociétés savantes, les missionnaires et les libraires indigènes font paraître dans tous les pays de l'Asie un nombre toujours croissant de livres de tous genres. Certainement la plupart de ces publications ne sont destinées qu'à servir des besoins administratifs, soit locaux, soit spéciaux, ou ne consistent que dans une littérature d'un degré infime, ou dans des reproductions infinies des mêmes livres classiques pour les écoles, ou enfin dans des traductions et imitations d'ouvrages européens, et sont par conséquent peu utiles pour nous; néanmoins, quand nous aurons écarté tout cela, il restera un nombre considérable d'ouvrages qui intéresseraient les savants en Europe, qui faciliteraient leurs études, et leur feraient mieux connaître l'Orient, mais qui nous sont inaccessibles par l'incurie des Européens en Asie, ou par l'ignorance des éditeurs indigènes. On comprend parfaitement qu'un lithographe à Delhi, à Allahabad, ou même à Calcutta, ne sache pas distinguer parmi les ouvrages qui sortent de ses presses ceux qui pourraient trouver des acheteurs en Europe; on comprend qu'il manque d'intermédiaires pour faire un dépôt, et de confiance pour des entreprises lointaines; il ne calcule que les besoins qu'il peut évaluer, et s'en contente; c'est dans la nature des choses. Il est tout simple aussi que nous ne recevions pas facilement des livres imprimés en Perse, si nombreux et si importants qu'ils soient aujourd'hui. Le manque de communications sûres, les difficultés, les lenteurs

et les risques du transport, l'ignorance des éditeurs et le manque d'organisation de la librairie expliquent parfaitement cet isolement et font craindre que nous n'en soyons encore longtemps réduits à recevoir, par accident, un livre isolé par Constantinople ou la Russie, au grand dommage des études; car ces livres serviraient aux cours, nous dispenseraient de publications onéreuses et répandraient le goût des lettres orientales, en permettant de les satisfaire à ceux qui sont loin des grandes bibliothèques, où les manuscrits et les livres rares sont concentrés.

Mais ce qui n'est pas aussi naturel, c'est que les gouvernements en Orient, les sociétés savantes, les missions et les Européens établis en Asie ne cherchent pas davantage à répandre en Europe les livres qu'ils publient. Le gouvernement égyptien fait imprimer à Boulak un grand nombre d'ouvrages de littérature arabe; je ne parle pas ici des manuels pour les écoles ni des traductions de livres français, mais d'ouvrages de la grande littérature arabe, qui contiennent les sources mêmes du savoir musulman; des ouvrages comme Macrizi, Hariri, les Mille et une Nuits, Ibn Khaldoun, Ibn Khallikan, le *Kitab al Aghani;* même des classiques persans comme Hâfiz et Djellal-eddin Roumi. Nous apprenons à peine ce qui s'y publie et nous avons la plus grande difficulté à obtenir de temps en temps un de ces ouvrages, qui disparaissent très-rapidement, parce que, dans l'incertitude, on les tire toujours à trop petit nombre. Comment se fait-il que le gouvernement

égyptien, qui se montre si ambitieux de l'estime et de l'approbation de l'Europe, et qui a tant d'intérêt à ce que l'Orient soit connu, ne pense pas à se faire honneur dans le monde par ces publications, et à créer un nouveau lien avec l'Europe en établissant simplement un dépôt de ces livres à Paris? Il n'aurait aucun sacrifice à faire pour cela; au contraire, le produit de la vente permettrait à l'imprimerie de Boulak de multiplier ses travaux.

La Compagnie des Indes, qui a pourtant beaucoup fait pour les études orientales, s'est, d'un autre côté, montrée bien souvent indifférente au besoin que nous avons en Europe de mieux connaître l'Inde. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, elle a publié depuis 1846 une série de travaux de ses employés sur des sujets administratifs, géographiques, ethnographiques et historiques relatifs à toutes les parties de l'Inde. La collection formait, en 1855, soixante-trois volumes, plus ou moins forts, contenant à peu près deux cents mémoires; depuis ce temps, le nombre s'en est considérablement accru, et il atteint probablement aujourd'hui une centaine de volumes renfermant des matériaux très-variés, et en partie très-précieux. La Compagnie avait tout intérêt à répandre ces mémoires en Europe, ne fût-ce que pour montrer les difficultés contre lesquelles elle avait à lutter, et le bien qu'elle faisait sur une immense surface de pays. Elle avait un intérêt suprême à ce que l'Europe la connût et connût l'Inde, et elle a succombé devant l'ignorance dans laquelle elle avait laissé l'Angle-

terre; mais jamais elle n'a imaginé que ces documents pussent intéresser quelqu'un en Europe, et je ne crois pas qu'il se trouve en Angleterre quatre exemplaires de cette collection, et sur le continent on en voit à peine quelques cahiers égarés.

Les sociétés savantes, en Orient, sont presque aussi insouciantes; il n'y a que la Société de Calcutta qui ait fait ce qu'il fallait pour être en communication avec l'Europe, et pour nous laisser profiter de ses travaux; elle l'a fait largement et généreusement, et les études orientales lui sont infiniment redevables. Les autres ont peu pensé à l'Europe; je ne crois pas que la Société asiatique de Bombay ait un dépôt à Londres; la Société de géographie de cette ville n'en a certainement pas, et pourtant elles ont toutes les deux publié d'excellents ouvrages. La Société asiatique de Ceylan a fait paraître à Colombo seize volumes, je crois, de son Journal, qui est rempli de renseignements historiques sur Ceylan, son histoire naturelle, sa littérature, et surtout sur le bouddhisme, dont cette contrée est une des terres classiques. Peu de personnes, en Europe, ont eu entre leurs mains un des volumes de ce recueil, et peut-être personne ne le connaît en entier. Où trouver les Transactions de la société de Hong-kong, et comment se les procurer en Europe? Quant à moi, c'est à peine si j'ai pu en voir un cahier. La renommée littéraire n'est-elle donc rien pour ces sociétés, et l'utilité de leurs travaux ne les intéresse-t-elle pas? Ne sentent-elles pas que le reflet de l'attention que leurs ouvrages

exciteraient en Europe doublerait leur propre zèle et leur donnerait une nouvelle vie? Il leur serait pourtant si facile d'avoir un dépositaire à Londres, et de laisser jouir le monde des travaux qu'elles ont pris la peine de faire!

Il en est presque de même des sociétés de missions, qui font les efforts les plus persévérants et les plus louables, non-seulement pour pénétrer dans les pays les plus inhospitaliers, mais pour en étudire les langues, l'histoire et les mœurs; leur activité littéraire est au-dessus de tout éloge, combinée comme elle est avec les devoirs propres aux missionnaires, devoirs absorbants et pénibles, au milieu de populations ou barbares ou hostiles, et dans des climats souvent meurtriers. La mission des Baptistes, la mission de Londres, les missions étrangères d'Amérique, et d'autres sociétés semblables, renferment dans leur sein les hommes les plus studieux et les plus savants; elles font des sacrifices incessants pour leur fournir les moyens de publier leurs ouvrages dans les imprimeries sans nombre dont elles ont doté l'Orient, et partout elles commencent par imprimer des grammaires et des dictionnaires, même des dialectes les plus rudes. Pour montrer quels secours variés et inattendus la science peut trouver dans les ouvrages que les missionnaires composent au milieu de la poursuite de leur vocation, je prendrai pour exemples un ou deux de ces volumes qu'on vous a présentés aujourd'hui même, et qui sont sur cette table. Les missions américaines éta-

blirent, il y a une trentaine d'années, une mission chez les Karens, dans la presqu'île au delà du Gange. Les missionnaires trouvèrent ce peuple si illettré, qu'ils furent obligés de lui enseigner à écrire sa propre langue en caractères birmans, et ils s'appliquèrent sur-le-champ à composer un dictionnaire, en interrogeant les néophytes les plus intelligents sur le sens des mots, leur demandant des phrases dans lesquelles on en voyait l'emploi, et écrivant sous chacun les proverbes, les traditions, les superstitions qui s'y rattachaient. Après avoir suivi ce système pendant vingt ans, ils imprimèrent en quatre volumes un *Trésor de la langue karen*, contenant, outre la signification des mots, tous les renseignements qu'ils avaient pu obtenir sur l'histoire, les mœurs et les idées de ce peuple; *Trésor* tel qu'il nous en manque de semblables pour bien des langues cultivées depuis longtemps. Ils ont ensuite fait suivre cet ouvrage d'un dictionnaire karen-anglais, dans la forme ordinaire. Cette langue, n'ayant pas de littérature, n'a pour nous qu'une valeur ethnographique et linguistique, et peu de personnes en Europe seront tentées de s'en occuper; mais de tels ouvrages seront sans prix pour tout homme qui voudra aborder les problèmes que nous offrent les langues indochinoises. Un autre des volumes qui sont devant vous contient un système de l'astronomie indienne en tamoul et en anglais. Les missionnaires américains de Ceylan pensèrent que, dans leurs séminaires à Batticotta, ils devaient enseigner l'astronomie, afin de

battre en brèche les superstitions astrologiques de la population. Pour y parvenir plus sûrement, ils imprimèrent le système astronomique d'Ullamudiam, en y ajoutant un chapitre sur les phénomènes planétaires, par Vararouki, le tout en tamoul, avec une traduction en anglais. Ils introduisirent ce livre dans leurs classes et s'en servirent pour greffer là-dessus les théories plus parfaites des astronomes européens, et ils n'eurent qu'à s'applaudir de l'effet que cet enseignement produisit sur l'esprit de leurs élèves et convertis. Pour l'histoire de l'astronomie, cet ouvrage n'est pas sans importance, d'autant plus qu'il se termine par une liste de termes astronomiques indiens qui manquent dans nos dictionnaires.

J'ai pris ces deux exemples, parce que le hasard veut que les deux ouvrages qui me les fournissent soient devant vous; j'aurais pu en choisir quantité d'autres et peut-être de plus frappants. J'ai sous les yeux une liste de vingt publications de la mission de Shanghaï, composées par des hommes d'un savoir et d'un mérite éminent; à peine si l'on en trouverait deux ou trois à acheter à Londres. Pourquoi les sociétés des missions ne mettent-elles pas les bibliothèques de l'Europe en état de se procurer ces livres? Il est vrai qu'ils sont composés dans un autre but; mais pourquoi se refuser à rendre un service double, si on le peut sans effort?

Je pourrais continuer presque à l'infini la liste de ce qui nous manque; je pourrais l'augmenter des titres de quantité d'ouvrages publiés par des Euro-

péens non missionnaires établis en Orient; je pourrais me plaindre du manque de zèle de la librairie européenne; mais je sens que je vous fatiguerais par la répétition monotone de faits presque identiques, et je pense en avoir assez dit d'ailleurs pour faire sentir combien les lettres orientales souffrent de cette sorte d'incurie universelle, pendant qu'il devient tous les jours plus important que l'Europe apprenne à connaître l'Orient.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

LISTE DES MEMBRES SOUSCRIPTEURS,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

MM. Abbadie (Antoine d'), correspondant de l'Institut.

Abd-el-Kader (S. A. l'émir), à Damas.

Agop Effendi, conseiller à l'ambassade ottomane.

Aivazovski (L. P. Gabriel), directeur de l'Institution orientale polyglotte, à Paris.

Alcober (Vincent), employé au Ministère de l'intérieur, à Madrid.

Alekan (Alphonse), à Tunis.

MM. Ampère, membre de l'Institut, professeur de littérature française au Collége de France.

Amyot, avocat à la cour impériale.

Auer (Aloïs), directeur de l'Imprimerie impériale et royale, à Vienne.

Aumer (Joseph), Ph. D.

Ayrton, secrétaire du Divan, au Caire.

Bibliothèque ambrosienne, à Milan.

Bibliothèque de l'Université, à Erlangen.

Badiche (L'abbé), trésorier de la métropole.

Baissac (Jules), interprète au ministère de la guerre, à Paris.

Barbier de Meynard, attaché au Ministère des affaires étrangères.

Bardelli, professeur, à l'Université de Pise.

Bargès (L'abbé), professeur d'hébreu à la faculté de théologie de Paris.

Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut.

Bazin (Antoine), professeur de chinois moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Beauté fils, à Alexandrie.

Beauvois (Eugène), élève de l'École des langues orientales.

Behrnauer (Walther), attaché à la Bibliothèque impériale de Vienne.

Belin, secrétaire interprète de l'ambassade de France à Constantinople.

MM. Benzon (L'abbé), professeur d'hébreu, à Nice.
Berezine, professeur de langues orientales, à Casan.
Bergstedt, agrégé, à Upsal.
Bertrand (L'abbé), chanoine de la cathédrale de Versailles.
Bianchi (X.), ancien secrétaire interprète pour les langues orientales.
Bland, membre de la Société royale asiatique de Londres.
Bodin (L'abbé), curé de Saint-Symphorien, à Tours.
Boilly (Jules), peintre, à Paris.
Boissonnet de la Touche (Estève), lieutenant-colonel d'artillerie.
Bonnetty, directeur des Annales de philosophie chrétienne.
Botta (Paul-Émile), consul général de France à Tripoli de Barbarie, correspond. de l'Institut.
Bourgade (L'abbé), aumônier de la chapelle Saint-Louis, à Carthage.
Bréal, licencié ès lettres, à Paris.
Brésnier, professeur d'arabe, à Alger.
Briau (René), docteur en médecine.
Brosselard (Charles), commissaire civil et maire de Tlemcen.
Brown (John), interprète des États-Unis, à Constantinople.
Brugsch (Le D[r] Ph. D.), attaché au musée de Berlin.

MM. Bullad, drogman, à Damas.

Burgraff, professeur d'arabe, à Liége.

Burnouf (Émile), professeur à la faculté des lettres de Nancy.

Cartwright.

Caspari, professeur, à Leipzig.

Cassel, docteur en philosophie, à Paderborn.

Caussin de Perceval, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École des langues orientales vivantes et au Collége de France.

Chadli (Sidi-Mohammed), directeur de l'École d'instruction supérieure arabe, à Constantine.

Chaillet, adjoint au payeur d'Alger.

Charancey (De).

Charmoy, ancien professeur de langues orientales à l'Université de Saint-Pétersbourg.

Cherbonneau, professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

Chinaci Effendi, employé supérieur du Gouvernement ottoman.

Chodzko (Alexandre), professeur de langues et de littératures slaves au Collége de France.

Clément-Mullet (Jean-Jacques), membre de la Société géologique de France.

Clermont-Tonnerre (Le marquis de), colonel d'état-major, à Amiens.

Cohn (Albert), docteur en philosophie, à Presbourg.

Combarel, professeur d'arabe, à Oran.

MM. Cureton (William), chanoine de Westminster.

. . . .

*Daninos, interprète au tribunal civil d'Alger.
Defrémery (Charles), ancien élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.
Delessert (François), membre de l'Institut, président de la caisse d'épargne.
Delitzch, professeur, à Leipzig.
Delsol (J. J. Lafargue de), à Verteillac (Dordogne).
Derenbourg (Joseph).
Deschamps (l'abbé).
Desmaisons, conseiller d'état à Saint-Pétersbourg.
Desvergers (Adolphe-Noël), correspondant de l'Institut.
Devic (L. M.), élève de l'École spéciale des langues orientales.
Dieterici (Ant.), professeur à Berlin.
Dillmann, professeur à Kiel.
Ditandy (Auguste), prof. de rhétorique à Auch.
Dittel, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg.
Drach (P. L. B.), ancien bibliothécaire de la Propagande.
Dubeux (J. L.), professeur de turc à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
Duchatellier, à Versailles.
Dugat (Gustave), ancien élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

MM. Dulaurier (Édouard), professeur de malay et de javanais à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Dzialynska (Mlle la comtesse Edwig), à Posen.

Eastwick, professeur au collége de Hailesbury.

Eckstein (Le baron d'), à Paris.

Eichthal (Gustave d'), secrétaire de la Société ethnologique.

Emin (Jean-Baptiste), professeur à l'Institut Lazareff, à Moscou.

Enis Effendi, membre de l'Académie, à Constantinople.

Escayrac de Lauture (Le comte d'), membre de la Société de géographie.

Espina, agent consulaire à Sfax.

Feer (Léon).

Finlay (Édouard), à la Havane.

Finn, consul d'Angleterre à Jérusalem.

Fleischer, professeur à l'Université de Leipzig.

Flottes, professeur de philosophie, à Montpellier.

Flügel, professeur à Dresde.

Foucaux (Ph. Édouard), professeur de sanscrit au Collége de France.

Frankel (Le docteur), directeur du séminaire, à Breslau.

Freund (Siegfried), docteur en philosophie, à Breslau.

MM. Fruhstuck de la Fruston (Michel), professeur de langues étrangères, à Paris.
Fürst (Le docteur Jules), professeur, à Leipzig.

Gabelentz (H. Conon de la), conseiller d'état, à Altenbourg.
Garcin de Tassy, membre de l'Institut, professeur d'hindoustani à l'École spéciale des langues orientales vivantes.
Gayangos, professeur d'arabe, à Madrid.
Geisler (Charles).
Gerson-Lévy, membre de l'Académie impériale, à Metz.
Gervy (L'abbé), à Saulzet.
Gildemeister, docteur en philosophie, à Marburg.
Gobineau (Le comte Arthur de).
Goldenthal, professeur, à Vienne.
Goldstücker, docteur en philosophie, à Londres.
Gollmann (Le Dr Wilhelm), à Vienne.
Gorguos, professeur d'arabe au lycée d'Alger.
Graf, professeur à l'École royale de Meissen.
Grangeret de Lagrange, l'un des conservateurs de la bibliothèque de l'Arsenal.
Guerrier de Dumast (Le baron), de l'Académie de Stanislas, à Nancy.
Guigniaut, membre de l'Institut.
Guillemin, recteur d'Académie, à Rennes.

MM. Haight, à New-York.

Hase, membre de l'Institut, professeur de grec moderne à l'École spéciale des langues orientales vivantes, etc.

Hassler (Conrad-Thierry), professeur, à Ulm.

Hauser, professeur de mathématiques au Lycée Charlemagne.

Hauvette-Besnault, bibliothécaire à l'École normale.

Hermite, membre de l'Institut.

Hervey-Saint-Denys (Le baron Léon d'), ancien élève de l'École spéciale des langues orientales.

Hoffmann (J.), interprète pour le japonais au Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, à Leyde.

Hoffmann, conseiller ecclésiastique à Jéna.

Holmboë, conservateur de la bibliothèque de Christiania.

Janin (André), professeur de langues sémitiques, à Genève.

Jebb (Rev. John), recteur à Peterstow, Ross (Hertfordshire).

Jomard, membre de l'Institut, conservateur du département des cartes géographiques de la Bibliothèque impériale.

Jost (Simon), docteur en philosophie, professeur de langues étrangères.

Joubert (Léo).

MM. Judas, secrétaire du conseil de santé des armées au ministère de la guerre.

Julien (Stanislas), membre de l'Institut, professeur de chinois et administrateur du Collége de France.

Kasem-Beg (Mirza A.), professeur de mongol à l'Université de Saint-Pétersbourg, conseiller d'état actuel.

Kaulen (Fr.), recteur, à Putzchen.

Kazimirski de Biberstein, bibliothécaire de la Société asiatique.

Kemal Effendi (Son Exc.), inspecteur général des écoles ottomanes, à Constantinople.

Kerr (Mme Alexandre).

Khalil el Kouri, à Beyrouth.

Krehl, docteur en philosophie, à Dresde.

Kremer (De), chancelier du consulat d'Autriche, à Alexandrie.

Kühlke (J.), professeur à l'École égyptienne, de Paris.

Labarthe (Charles de), professeur de sciences mathématiques; ancien élève de l'École des langues orientales.

Laferté-Senecterre (Le marquis de), à Tours.

Lajard (F.), membre de l'Institut.

Lancereau (Édouard), licencié ès lettres.

Landresse, bibliothécaire de l'Institut.

MM. Langlois (Victor), ancien élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Laroche (Le marquis de), à Saint-Amand-Mont-Rond.

Latouche (Emmanuel), secrétaire adjoint de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Lazareff (S. E. le comte Christophe de), conseiller d'état actuel, chambellan de S. M. l'empereur de Russie.

Lebidart (Antoine de), à l'Académie orientale de Vienne.

Lecomte (L'abbé), à Vitteaux.

Lefèvre (André), licencié ès lettres, à Paris.

Leguest (L'abbé).

Lenormant (Charles), membre de l'Institut, conservateur du cabinet des antiques de la Bibliothèque impériale, etc.

Lequeux, chancelier-drogman au consulat de Jérusalem.

Letteris, directeur de l'Imprimerie impériale orientale, à Prague.

Levander (H. C.), de l'université d'Oxford.

Loewe (Louis), docteur en philosophie, à Londres.

Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut, conservateur des antiquités au Louvre.

Luminet, interprète de première classe, à Mostaganem.

Luynes (Le duc de), membre de l'Institut.

MM. Lynch (Blosse), capitaine de vaisseau au service de la compagnie des Indes, à Bombay.

Mac-Douall, professeur, à Belfast.

Madden (J. P. A.), agrégé de l'université, à Versailles.

Mahmoud Effendi, astronome du vice-roi d'Égypte.

Mallouf (Nassif), professeur de langues orientales au Collége de la Propagande, à Smyrne.

Martin (L'abbé), curé de Saint-Jacques, à la Nouvelle-Orléans.

Martin, interprète principal, à Constantine.

Masson (Ernest), avocat à Nancy.

Mazoiller (Joseph), vice-consul de France à Tarsous.

Meckel, docteur en théologie, à Cologne.

Medawar (Michel), secrétaire interprète du consulat général de France, à Beyrouth.

Meignant (l'Abbé).

Menant (Joachim), juge à Lisieux.

Meritens (Eugène-Herman de), élève consul.

Merlin (R.), conservateur du dépôt des souscriptions au Ministère d'État.

Méthivier (Joseph), chanoine d'Orléans, doyen de Bellegarde.

Metz-Noblat (Alexandre de), membre de l'Académie de Stanislas, à Nancy.

Milliès, docteur et professeur de théologie, à Amsterdam.

MM. Milon, sénateur, à Nice.

Miniscalchi-Erizzo, chambellan de S. M. l'empereur d'Autriche.

Mohl (Jules), membre de l'Institut, professeur de persan au Collége de France.

Mohn (Christian), ancien élève de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Mondain, capitaine du génie, à Belgrade.

Monrad (D. G.), à Copenhague.

Morley, trésorier du comité pour la publication des textes orientaux, à Londres.

Mostafa ben Sadet (Thaleb), à Constantine, Algérie.

Mourier, attaché au cabinet du Ministre de l'Instruction publique.

Muir (John), à Édimbourg.

Müller (Joseph), secrétaire de l'Académie de Munich.

Müller (Maximilien), professeur à Oxford.

Munk (S.), ancien employé aux manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale.

Nève, professeur à l'Université de Louvain.

Obeilly (D'), professeur, à Castres.

Ocampo (Melchior).

Oppert, docteur en philosophie.

Overbeck (Le docteur), professeur, à Bonn.

Pasquier (Le duc), membre de l'Académie française.

MM. Pauthier (G.).

Pavet de Courteille (Abel), chargé du cours de turc au Collége de France.

Perétié, chancelier du consulat général de Beyrouth.

Perron (Le docteur), directeur du Collége impérial arabe-français, à Alger.

Pertazzi, attaché à l'internonciature, à Constantinople.

Pertsch (W.), docteur, à Cobourg.

Piquerré, professeur à l'Académie orientale, à Vienne.

Platt (William), à Londres.

Portal, maître des requêtes.

Poujade, consul de France, à Jassy.

Pratt (G. W.), à New-York.

Preston (Th.), Trinity-College, à Cambridge.

Pynappel, docteur et lecteur à l'Académie de Delft.

Rauzan (Le duc de).

Regnault (Le baron), chef d'escadron d'état-major, à la 1re division militaire.

Regnier (Adolphe), membre de l'Institut.

Reinaud, membre de l'Institut, professeur d'arabe à l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, docteur ès lettres, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale.

MM. Renouard (Le rév. Cecil), à Swanscombe.
Reuss, docteur en théologie, à Strasbourg.
Ricketts (Mordaunt), à Londres.
Ritter (Charles), professeur, à Berlin.
Rodet (Léon), ancien élève de l'École polytechnique, attaché à la Manufacture des tabacs de Paris.
Rondot (Natalis), délégué du commerce en Chine.
Roquefeuil (Le vicomte Félix de).
Rosin (De), chef d'institution à Nyons, canton de Vaud.
Rosny (L. Léon de).
Rost (Reinhold), au collége Saint-Augustin, à Cantorbéry.
Rothschild (Le baron Gustave de), à Paris.
Rougé (Le vicomte Emmanuel de), membre de l'Institut, conservateur honoraire des monuments égyptiens du Louvre.
Rousseau (Adolphe), premier interprète du consulat général de France, à Tunis.
Rousseau (Antoine), interprète principal de l'armée d'Afrique.
Rousset, ex-chirurgien de la marine impériale, à Fresne.
Rouzé (Édouard de), capitaine attaché à la direction des affaires arabes à Alger.
Royer, à Versailles.

Sadous (A.), professeur, au Lycée de Versailles.

MM. Salles (Le comte Eusèbe de), professeur d'arabe à l'École des langues orientales succursale de Marseille.

Sanguinetti (Le docteur B. R.).

Saulcy (F. de), membre de l'Institut.

Sawelieff (Paul), attaché au cabinet impérial, à Saint-Pétersbourg.

Schack (Le baron de).

Schefer (Charles), interprète de l'Empereur aux affaires étrangères, professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes.

Schlechta Wssehrd (Ottokar-Maria de), drogman de l'ambassade d'Autriche, à Constantinople.

Schwarzlose, docteur en philosophie, à Berlin.

Scott (Le docteur W. H.), à Londres.

Sédillot (L. Am.), professeur d'histoire au collége Saint-Louis, secrétaire de l'École spéciale des langues orientales vivantes.

Seligmann (Le D[r] Romeo), professeur, à Vienne.

Seroka, chef de bureau arabe, à Biskara.

Skatchkov (Constantin), attaché au ministère des affaires étrangères de Russie et au département asiatique de Saint-Pétersbourg.

Slane (Le baron Mac Guckin de), premier interprète du Gouvernement, à Alger.

Soleyman al Harairi, secrétaire arabe du consul général de France à Tunis.

Soret (Frédéric), orientaliste, à Genève.

MM. Stæhelin (J. J.), docteur et professeur en théologie, à Bâle.

Stecher (Jean), professeur à l'Université de Gand.

Steiner (Louis), à Genève.

Sumner (Georges), à Boston.

Sutherland (H. C.), à Oxford.

Taillefer, docteur en droit, ancien élève de l'École spéciale des langues orientales.

Tchihatcheff (Le prince de), à Nice.

Theroulde.

Thomas (Edward), du service civil de la Compagnie des Indes.

Thomson (Cockburn), membre de la Société des antiquaires de Normandie.

Thonnelier (Jules), membre de la Société d'histoire de France.

Tolstoï (Le colonel Jacques).

Tornberg, professeur à l'Université de Lund.

Torrecilla (L'abbé de).

Troyer (Le major), membre de la Société asiatique de Calcutta.

Trübner (Nicolas), membre de la Société ethnologique américaine.

Umbreit, docteur et conseiller ecclésiastique, à Heidelberg.

Van der Maelen, directeur de l'établissement géographique, à Bruxelles.

MM. Vandrival (L'abbé), professeur au séminaire d'Arras.

Veth (Pierre-Jean), professeur de langues orientales, à Amsterdam.

Vignard, gérant du consulat de France, à Zanzibar.

Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Vincent, orientaliste.

Vlangali-Handjéri (Le prince Michel).

Vogüé (Le comte Melchior de).

Weil, bibliothécaire de l'Université de Heidelberg.

Wessely, docteur en philosophie, à Prague.

Wetzstein, docteur en philosophie, à Leipzig.

Wilhelm de Würtemberg (Le comte), à Stuttgard.

Woepcke, docteur en philosophie.

Worms, docteur en médecine, à l'École de Saint-Cyr.

Worms de Romilly.

Wustenfeld, professeur à Göttingen.

Zinguerlé (Le Père Pius), bénédictin à Meran, Tyrol.

II.

LISTE DES MEMBRES ASSOCIÉS ÉTRANGERS

SUIVANT L'ORDRE DES NOMINATIONS.

MM. Macbride (Le docteur), professeur, à Oxford.

Wilson (H. H.), professeur de langue sanscrite, à Oxford.

Peyron (Amédée), professeur de langues orientales à Turin, associé étranger de l'Institut.

Freytag, professeur de langues orientales à l'Université de Bonn.

Kosegarten (Jean-Godefroi-Louis), professeur à l'Université de Greifswalde.

Bopp (F.), membre de l'Académie de Berlin.

Wyndham Knatchbull, à Oxford.

Lipovzoff, interprète pour les langues tartares, à Saint-Pétersbourg.

Briggs (Le général).

Grant-Duff, ancien résident à la cour de Satara.

Hodgson (H. B.), ancien résident à la cour de Népal.

Radhacant Deb (Radja), à Calcutta.

Kali-Krichna Bahadour (Radja), à Calcutta.

Manakji-Cursetji, membre de la Société asiatique de Londres, à Bombay.

Court (Le général), à Lahore.

Ventura (Le général), à Lahore.

LASSEN (Ch.), professeur de sanscrit, à Bonn.

RAWLINSON (Sir H. C.), consul général d'Angleterre, à Bagdad.

VULLERS, professeur de langues orientales, à Giessen.

KOWALEWSKI (Joseph-Étienne), professeur de langues tartares, à Kasan.

FLÜGEL, professeur, à Dresde.

DOZY (Reinhart), professeur, à Leyde.

BROSSET, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

FLEISCHER, professeur à l'Université de Leipzig.

DORN, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg.

WEBER (Docteur Albrecht), à Berlin.

SALISBURY (E.), secrétaire de la Société orientale américaine, à Boston, États-Unis.

WEIL (Gustave), professeur à l'Université de Heidelberg.

III.

LISTE DES OUVRAGES

PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

JOURNAL ASIATIQUE, *seconde série*, années 1828-1835, 16 vol. in-8°, complet; 144 fr.

Chaque volume séparé (à l'exception des vol. I et II, qui ne se vendent pas séparément) coûte 9 fr.

Le même journal, *troisième série*, années 1836-1842, 14 vol. in-8°; 126 fr.

Quatrième série, années 1843-1852, 20 vol. in-8°; 180 fr.

Cinquième série, années 1853-1858, 12 vol. in-8°; 150 fr.

Choix de fables arméniennes du docteur Vartan, en arménien et en français, par J. Saint-Martin et Zohrab. 1825. In-8°; 3 fr.

Éléments de la grammaire japonaise, par le P. Rodriguez, traduits du portugais par M. C. Landresse; précédés d'une explication des syllabaires japonais, et de deux planches contenant les signes de ces syllabaires, par M. Abel-Rémusat, *Paris,* 1825, in-8°. = Supplément à la Grammaire japonaise, ou remarques additionnelles sur quelques points du système grammatical des Japonais, tirées de la grammaire composée en espagnol par le P. Oyanguren et traduites par C. Landresse; précédées d'une notice comparative des grammaires japonaises des PP. Rodriguez et Oyanguren, par M. le baron Guillaume de Humboldt. *Paris,* 1826. In-8; 7 fr. 50 c.

Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange, avec 6 planches lithographiées et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque du Roi, par MM. E. Burnouf et Lassen. *Paris,* 1826. In-8°; 9 fr.

Meng-tseu vel Mencium, inter sinenses philosophos ingenio, doctrina, nominisque claritate Confucio proximum, sinice edidit, et latina interpretatione ad interpretationem tartaricam utramque recensita instruxit, et perpetuo commentario e Sinicis deprompto illustravit Stanislas Julien. *Lutetiæ Parisiorum,* 1824, 2 vol. in-8; 24 fr.

Yadjnadattabhadha, ou la Mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, poëme épique sanscrit, donné avec le texte gravé, une analyse grammaticale très-détaillée, une traduction française et des notes, par A. L. Chézy; et suivi d'une traduction latine littérale par J. L. Burnouf. *Paris,* 1826. In-4°, avec 15 planches; 9 fr.

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Klaproth. *Paris*, 1827. In-8°; 7 fr. 50 c.

ÉLÉGIE SUR LA PRISE D'ÉDESSE PAR LES MUSULMANS, par Nersès Klaietsi, patriarche d'Arménie, publiée pour la première fois en arménien, revue par le docteur Zohrab. *Paris*, 1828. In-8°; 4 fr. 50 c.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et pracrit de Câlidâsa, publié pour la première fois sur un manuscrit unique de la Bibliothèque du Roi, accompagné d'une traduction française, de notes philologiques, critiques et littéraires, et suivi d'un appendice par A. L. Chézy. *Paris*, 1830. In-4°, avec une planche; 24 fr.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, traduite par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1830. Grand in-8°; 9 fr.

La traduction *seule*, sans texte, 6 fr.

CHRESTOMATHIE CHINOISE (publiée par Klaproth). *Paris*, 1833. In-8; 9 fr.

ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. Brosset. *Paris*, Imprimerie royale, 1837. In-8°; 9 fr.

GÉOGRAPHIE D'ABOUL'FÉDA, texte arabe, publié par MM. Reinaud et le baron de Slane. *Paris*, Imprimerie royale, 1840. In-4°; 45 fr.

RADJATARANGINI, OU HISTOIRE DES ROIS DU KACHMÎR, publiée en sanscrit et traduite en français, par M. Troyer. *Paris*, Imprimerie royale et nationale, 3 vol. in-8; 36 fr.

Le troisième volume *seul* : 6 fr.

PRÉCIS DE LÉGISLATION MUSULMANE, suivant le rite malékite, par Sidi Khalil, publié sous les auspices du ministre de la guerre. *Paris*, Imprimerie impériale, 1855. In-8; 6 fr.

COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

IBN BATOUTAH, texte et traduction par C. Defrémery et le

docteur B. R. Sanguinetti. *Paris*, Imprimerie impériale. In-8°. Vol. I-IV; 30 fr.

Chaque volume de la collection se vend séparément 7 fr. 50 c.

Nota. Les membres de la Société qui s'adresseront directement au bureau de la Société, quai Malaquais, n° 3, ont droit à une remise de 33 p. o/o sur les prix ci-dessus.

OUVRAGES ENCOURAGÉS

DONT IL RESTE DES EXEMPLAIRES.

Tarafæ Moallaca, cum Zuzenii scholiis; edid. J. Vullers. 1 vol. in-4°; 4 fr. pour les membres de la Société.

Lois de Manou, publiées en sanscrit, avec une traduction française et des notes, par M. Auguste Loiseleur-Deslonchamps. 2 vol. in-8°; 21 fr. pour les membres de la Société.

Vendidad-Sadé, l'un des livres de Zoroastre, publié d'après le manuscrit zend de la Bibliothèque impériale, par M. E. Burnouf, en 10 livraisons in-fol.; 100 fr. pour les membres de la Société.

Y-king, ex latina interpretatione P. Regis, edidit J. Mohl. 2 vol. in-8°; 14 fr. pour les membres de la Société.

Contes arabes du cheykh El-Mohdy, traduits par J. J. Marcel. 3 vol. in-8°, avec vignettes; 12 fr.

Mémoires relatifs à la Géorgie, par M. Brosset. 1 vol. in-8°, lithographié; 8 fr.

Dictionnaire français-tamoul et tamoul-français, par M. A. Blin. 1 vol. oblong; 6 fr.

Vocabulaire français-arabe, par J. J. Marcel. 1 vol. in-8°.

JOURNAL ASIATIQUE.

AOÛT-SEPTEMBRE 1858.

ÉTUDES SUR LA GRAMMAIRE VÉDIQUE.

PRÂTIÇÂKHYA DU RIG-VÉDA.

CHAPITRE XV.

Lecture du Véda. — Position du maître et des disciples. — Invitation à lire. — Syllabe *om*. — Mots dits deux fois. — Sur quels *sandhis* il faut appeler l'attention. — Monosyllabe *bho*. — Lecture du maître et reprise des disciples. — Mots qu'il faut accompagner d'*iti*. — Fin de la lecture et sortie des disciples. — Division des hymnes par *praçnas*. — De combien de *praçnas* se compose une lecture.

M. Roth a donné un extrait de ce *paṭala* dans les notes de sa première dissertation *Sur la littérature et l'histoire du Véda* (page 36). C'est un curieux règlement scolaire, qui n'est liturgique qu'en ce sens que la lecture du texte sacré est une œuvre sainte, où rien ne doit être abandonné à la fantaisie du maître ni des disciples L'objet de la leçon n'est pas d'interpréter et de faire comprendre les hymnes, mais d'apprendre à les bien lire, à séparer exactement les mots, à distinguer les particules et préfixes, à rendre les disciples attentifs à certaines particularités et difficultés d'accentuation et de phonétique, et de leur inspirer le respect de la parole sainte et du maître, par l'observation rigoureuse de toutes les prescrip-

tions qui règlent minutieusement l'attitude, les gestes et mouvements, le mode et la durée de la lecture. Malheureusement les sûtras se bornent ici, comme partout, au strict nécessaire, et sont loin de satisfaire toute notre curiosité. Ce qui résulte de plus intéressant, ce me semble, du peu qu'ils nous apprennent, c'est que cette méthode de lecture, bien qu'elle paraisse identique en beaucoup de points avec le *pada-pâṭha*, tel que nous l'offrent les manuscrits, en diffère cependant à certains égards, et particulièrement par l'attention appelée, au moyen d'*iti*, sur les préfixes. La coupe du *praçna*, par membres de deux mots, et certaines reprises paraissent avoir quelque analogie avec le système du *krama-pâṭha*, ou du moins pouvaient naturellement y conduire. La remarque qui termine le chapitre et nous apprend que, d'après certains maîtres, le mieux était de se conformer, dans la récitation védique, au *saṁhitâ-pâṭha*, nous offre encore, ainsi que diverses observations semées dans le commentaire d'Uvaṭa, des traces de divergences comme nous en avons vu ailleurs en maint endroit, et spécialement dans le chapitre XI, relatif aussi à un mode de lecture.

पारायणं वर्तयेद्ब्रह्मचारी गुरुः शिष्येभ्यस्तदनुव्रतेभ्यः ।
अध्यासीनो दिशमेकां प्रशस्तां प्राचीमुदीचीमपराजितां
[वा ॥ १ ॥
एकः श्रोता दक्षिणतो निषीदेद्द्वौ वा भूयांसस्तु यथाव-
[काशं ।
ते ऽधीहि भो ३ इत्यभिचोदयंति गुरुं शिष्या उपसंगृह्य
[सर्वे ॥ २ ॥
स ओ ३ मिति प्रस्वरति त्रिमात्रः प्रस्वारः स्थाने स भव-
[त्युदात्तः ।

चतुर्मात्रो वार्धपूर्वो ऽनुदात्तः षण्मात्रो वा भवति द्विः-
[स्वरः सन् ॥ ३ ॥

अध्येतुरध्यापयितुश्च नित्यं स्वर्गद्वारं ब्रह्म वरिष्ठमेतत् ।
मुखं स्वाध्यायस्य भवेन्न चेतत्संदध्यात्स्वाध्यायगतं परेण
[॥ ४ ॥

प्रचोदितो ऽभिक्रमते यथास्य क्रमः परस्ताद्विहितस्तथैव ।
सर्वोदात्तं त्विह तस्मिन्नपृक्तमक्षेप्रयुक्तं द्विरुपस्थितं वा
[॥ ५ ॥

अभिक्रांति द्वैपदे वाधिके वा पूर्वं पदं प्रथमः प्राह शि-
[ष्यः ।

निर्वाच्ये ऽति भो ३ इति चोदना स्यान्निरुक्ता ओं भो ३
[इति चाप्यनुज्ञा ॥ ६ ॥

परिपन्नं प्राकृतमूष्मसंधिं नकारस्य लोपरेफोष्मभावं ।
असंयुक्तमृपरं रेफसंधिं विवृत्तिमित्यत्र निदर्शनानि ॥ ७ ॥
प्रत्युच्चार्यैतद्वचनं परस्य शिष्यस्य स्याद्भो ३ इति चोदना
[वा ।

अर्थचोदितेषु तु वर्जयेयुरध्यायांतिषूभयथा स्मरंति ॥ ८ ॥
गुरुः शिष्यस्य पदमाह मुख्यं समासश्चेदसमासो यदि द्वे ।
एतेन कल्पेन समाप्य प्रश्नं प्रत्याम्नायुस्तं पुनरेव सर्वे ॥ ९ ॥
तत ऊर्ध्वं संततं संकृतेन प्रविश्लेषेण मृदवश्लेषेण ।

सर्वोदात्तेन च चर्चयेयुः सर्व इमान्युपस्थापयंतः पदानि
[॥ १० ॥

अभ्युत्परा निर्व्युप सं प्रति प्र न्यध्यत्यपा दुः स्वपि पर्य-
[वानु ।

आद्यं स्थितोपस्थितमेकमेषामर्धर्चांति कुर्युरथो द्विषंधो
[॥ ११ ॥

च घ ह्रि वेति च सर्वत्र तेषामनेकं चेत्सन्निपते द्वितीयं।

समस्यंतश्च द्विपदादर्धर्चौ व्यवस्यंत इतराश्चर्चयेयुः ॥ १२ ॥

दक्षिणाय प्रथमं प्रश्नमाह प्रदक्षिणं तत ऊर्ध्वं परीयुः।

एवं सर्वे प्रश्नशो ऽध्यायमुक्त्वोपसंगृह्यातिसृष्टा यथार्थं
[॥ १३ ॥

प्रश्नस्तृचः पंक्तिषु तु द्वृचो वा द्वे द्वे च पंक्तेरधिकाक्षरेषु ।

एका च सूक्तं समयास्त्वगाथाः परावरार्ध्या द्विपदे यथै-
[का ॥ १४ ॥

सूक्तस्य शेषो ऽल्पतरो यदि स्यात्पूर्वं स गच्छेद्यदि तु द्वृचो
[वा ।

ते षष्टिरध्याय उपाधिका वा सूक्ते समाप्ते यदि ते समा-
[प्ताः ॥ १५ ॥

भो ३ इत्यर्धर्चे गुरुणोक्त आह शिष्य ओं भो ३ इत्युचि-
[तामृचं च ।

अथैके प्राहुरनुसंहितं तत्पारायणे प्रवचनं प्रशस्तं ॥ १६ ॥

TRADUCTION.

1. Que le maître, [qui a été] *Brahmacârî*, fasse la lecture aux disciples, dévoués à lui et à cette lecture; [qu'il la fasse] assis à une place convenable, à l'orient, au nord ou au nord-est. —

2. Qu'un seul auditeur ou deux s'asseyent au midi; — mais [s'ils sont] plus nombreux, [qu'ils se placent] selon l'opportunité du lieu [, selon que le lieu le permet]. — Tous ces disciples, après avoir pressé [les pieds du maître], l'invitent en disant : « *Bho!* [*hé!*] lis. » —

3. Le maître prélude par la syllabe *om*. Ce prélude, [dit] dans le ton [voulu], forme trois *mâtrâs*, [et a l'accent] *udâtta*, ou bien il forme quatre *mâtrâs*, [ayant l'accent, dans] la première moitié, *anudâtta;* ou [encore] il est de six *mâtrâs*, composé de deux sons. —

4. Que pour le disciple et le maître [cette syllabe, qui est] la porte du ciel, le suprême *Brahma*, soit constamment la tête de la lecture; — et quand il l'emploie dans sa lecture, qu'il ne la joigne pas à ce qui suit [c'est-à-dire au *pâda* ou à l'*ardharca* qu'il récite ensuite]. —

5. Invité [par le disciple, le maître] commence, en observant l'ordre qui est prescrit plus loin pour cette [lecture]. — Là, dans cette [récitation première, il dit] deux fois [tout mot] entièrement

udâtta, les monosyllabes sans consonnes, [tout mot] non joint [à la voyelle qui le suit] par le [*sandhi* nommé] *kshaipra* [c'est-à-dire par le changement en semi-voyelle], et à volonté [les mots] suivis d'*iti* [dans le *pada-pâṭha*]. —

6. Deux mots ou plus ayant été dits d'abord [par le maître], le premier disciple dit le premier mot [et les autres disciples ensuite]. — Quand [le maître] doit être interrogé, que l'invitation supplémentaire [faite par le disciple] soit « *bho!* » et l'explication ayant été donnée, que l'autorisation [de continuer] soit « *om! bho!* » —

7. Le [*sandhi*] *paripanna* [c'est-à-dire le changement de *m* en *anusvâra* devant un *r* ou un *ûshma*], le *sandhi* d'*ûshma* [qui conserve la lettre dans l'état naturel, le retranchement du *n*, [ainsi que son] changement en *r* ou en *ûshma*, la non-combinaison [par la transformation en semi-voyelle, par exemple], [le *sandhi* où une voyelle est] suivie d'un *ṛi*, le *sandhi* de *r*, l'hiatus : voilà les faits à montrer ici [, c'est-à-dire dans cette lecture]. —

8. Après avoir répété ce que le maître a dit, que l'invitation du disciple soit à volonté [ou ne soit pas] « *bho!* » Aux fins d'hémistiches, qu'ils évitent cette [invitation]; pour les fins de lectures, [les maîtres] enseignent des deux façons [, à savoir qu'on peut dire ou ne pas dire « *bho!* »] —

9. Le maître dit au disciple le premier mot [du *praçna*], si [c'est un] composé, [et] si ce n'est pas un composé, deux [mots]. — Ayant de cette ma-

nière achevé le *praçna*, qu'ils le répètent tous [chacun à son tour]. —

10. Qu'après cela ils récitent tous [ensemble ce *praçna*] d'une manière continue, d'une [voix] égale, d'un ton tout *udâtta*, joignant et détachant où il faut, coupant doucement [les composés], [et] accompagnant d'*iti* les mots suivants : —

11. *Abhi*, *ut*, *parâ*, *niḥ*, *vi*, *apa*, *sam*, *prati*, *pra*, *ni*, *adhi*, *ati*, *apa*, *â*, *duḥ*, *su*, *api*, *pari*, *ava*, *anu*. — Qu'ils répètent le premier de ces [préfixes, à savoir *abhi*], avec *iti* intercalé, seulement à la fin d'un hémistiche, et dans un double *sandhi* [c'est-à-dire dans un hiatus]; —

12. Et partout *ca*, *gha*, *hi*, *vâ*; si plus d'une de ces [particules] se rencontrent, la seconde [seulement]! — Composant deux hémistiches de mots [liés] deux à deux, et coupant [les stances une à une], qu'ils récitent [de même] les autres [à savoir les stances excédantes]. —

13. Le maître dit le premier *praçna* au [disciple] qui est à droite. Après cela [c'est-à-dire à partir du commencement de la lecture, il faut] que [les disciples, toutes les fois qu'ils se déplacent,] tournent [autour du maître], à droite [par rapport à lui]. — Ayant tous dit ainsi la lecture par *praçnas*, ils sont congédiés [par le maître], après avoir pressé [ses pieds], pour aller chacun à son affaire. —

14. Le *praçna* [est] un *trica* [c'est-à-dire trois stances]; — mais dans les [stances] *panktis*, c'est un *dvṛica* [deux stances] ou [un *trica*]; — dans les

[mètres] qui ont plus de syllabes que la *pankti*, les [stances] deux [par] deux [font le *praçna*]; — et [la stance qui, à elle] seule, [fait] un hymne [fait aussi à elle seule un *praçna*]. — Quant aux refrains qui remplissent à la fois la première et la seconde moitié [de la stance, c'est-à-dire la stance entière], ils ne doivent pas être comptés [dans les *praçnas*]. — Deux [stances] de deux *pâdas* [comptent] comme une [stance ordinaire]. —

15. Si le reste de l'hymne [ainsi divisé par *praçnas*] est trop court [c'est-à-dire s'il y a un reste qui fait moins d'un *praçna*], que ce [reste] se joigne au [*praçna*] précédent; — mais si le reste est un *dvrica*, [qu'on le joigne au précédent] ou [qu'on ne l'y joigne pas]. — Une lecture [se compose de] soixante [de] ces [*praçnas*], ou [d'] un peu plus [de soixante], si, l'hymne étant achevé, les [*praçnas* sont] achevés [exactement aussi]. —

16. Après que le maître, à l'hémistiche [final], a dit « *bho!* » le disciple dit « *om bho!* » — et [il ajoute] la stance appropriée [consacrée à clore la lecture]. — Quelques [maîtres] disent que, [pour] ce genre de récitation dans la lecture, le mieux est de se conformer au *saṁhitâ-pâṭha*.

NOTES.

I. Sûtra 1. पारायणं... — Commentaire: पारायणं = अध्यापनं (nous avons vu dans le même sens, au chapitre XI, 37, le substantif पारणं, interprété dans la glose par पारायणं);

वर्त्तयेत् = कुर्यात्; le terme générique गुरु: est ici traduit par उपाध्याय: (Uvaṭa ne donne pas à ces deux termes, qui sont souvent confondus, le sens rigoureux qu'ils ont dans Manu, II, 141, 142, où ils sont distingués l'un de l'autre; voyez aussi dans Yâjñavalkya, I, 34 et 35, la définition de *guru* et d'*upâdhyâyaḥ*). — ब्रह्मचारी est complété dans le scoliaste par भूत्वा तावंतं कालं, « ayant été autant de temps *brahmacârî* ». — Uvaṭa donne à तत् un sens complexe, et le fait rapporter à la fois au *guru* et à la lecture : गुरावध्ययने च ये भक्तास्तेभ्य:, « à ceux qui sont attachés, dévoués au *guru* et à la lecture. » (Voyez dans Manu, II, 109, l'énumération de ceux qui ont droit à la lecture du Véda.) — Les synonymes des trois adjectifs qui terminent le *çloka* sont पूर्वां । उत्तरां । प्रागुदीचीं. — Le disciple, pendant la lecture, est tourné vers le point cardinal où le maître est assis. Manu, au livre II, 70, n'indique que la direction vers le nord (उदङ्मुख:); mais Gautama, cité par Kullûka, autorise en outre la direction vers l'orient (प्राङ्मुख:); notre texte y joint les points compris entre ces deux-là.

II. Sûtras 2 et 3. एक:.... — भूयांस:.... — Commentaire : श्रोता = शिष्य:; निषीदेत् = उपविशेत्; भूयांस: = बहव: (synonyme, qui, comme nous l'avons remarqué plusieurs fois, signifie proprement « plus de deux »). — यथावकाशं est éclairci par l'addition de तत्र तत्र, « çà et là ». — Dans le passage de Gautama, cité par Kullûka, dont nous avons parlé dans la note précédente, la position du disciple est de même indiquée par le mot दक्षिणत:. — Le manuscrit de M. Whitney a निषेदे pour निषीदेद्.

II. Sûtra 4. ते... — Uvaṭa explique उपसंगृह्य par गुरो: पादौ पाणिभ्यामुपपीड्य शिरसि कृत्वा, « après avoir pressé des deux mains les deux pieds du maître, après avoir fait [le geste] à la

tête. » Cette cérémonie de l'उपसंग्रहण est décrite dans Manu, II, 72, et dans Paithînasi, cité par Kullûka *ad h. l.* On pourrait être tenté, dans la glose d'Uvaṭa, de donner pour complément पादौ à शिरसि कृत्वा, aussi bien qu'à उपगीय; mais il n'est question de ce détail, ni dans Manu, ni dans Paithînasi; aussi ai-je supposé que ces mots expriment l'*añjali*, qui en effet doit précéder les autres gestes (voyez Manu, II, 70).

Dans Manu, il n'est pas question de l'invitation adressée par les disciples au maître, mais de celle que le maître adresse au disciple :

अध्येष्यमाणं तु गुरुर्नित्यकालमतन्द्रितः ।
अधीष्व भो इति ब्रूयात् (II, 73).

III. Sûtra 5. स:... — Commentaire : प्रस्वरति = प्रशब्दं करोति; प्रस्वार: = ओंकारशब्द:. — La glose de स्थाने est écrite ainsi dans mon manuscrit : किमिदं स्थानमिति । उपांशुस्थानानिषादे पंचमे मंद्रमध्यतारेषु स्थानानि स्थाने प्रयोज्य: स्यात् ।[1]. Ce texte est évidemment altéré; voici la correction qui me paraît, sauf meilleur avis, la plus vraisemblable : उपांशुस्थानं निषादे पंचमे मंद्रमध्यतारेषु स्थानेषु । स्थाने प्रयोज्य: स्यात् । « Qu'est-ce que ce ton? — C'est, entre les tons bas, moyen et haut (voy. chap. XIII, 17, तार est, en musique, synonyme de उत्तम), le ton de la prière murmurée (c'est-à-dire le ton *bas*) à la note cinquième ou à la *nishâdienne* (voy. la note du sûtra 44 du chap. XIII). [Le sûtra veut dire que le prélude *om*] doit être employé dans ce ton [voulu]. » Puis Uvaṭa ajoute, en désignant *om* par le

[1] La plus grande partie du commentaire de ce sûtra a été omise dans le numéro 394 de Berlin. Une autre main a comblé la lacune, au bas de la page, et, dans ces lignes ajoutées, la glose de स्थाने est écrite ainsi : किमिदं स्थानमिति । उपांशुस्थानानि पादे पंचसमध्यममंद्रे मध्यमतारेषु स्थानानि । स्थाने प्रयोज्य: स्यात् ।

mot usuel *praṇavam* : तेनैव प्रकारेण प्रणवं कुर्वन्. — La scolie de अर्धपूर्वो ऽनुदात्तः demande aussi, ce me semble, une correction. Voici quelle est la leçon du manuscrit de Paris : अर्धपूर्वः अनुदात्तस्य अर्धपूर्वो ऽनुदात्तः. Je suppose qu'il y a une lacune, qu'il faut combler ainsi : अर्धपूर्वो ऽनुदात्तः = उदात्तस्य अर्धपूर्वो ऽनुदात्तः [1], c'est-à-dire « la première moitié [d'accent, s. e. स्वरः] du [*prasvâra*] *udâtta* est *anudâtta*. » Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de détacher ainsi la proposition ; les deux adjectifs peuvent s'expliquer, se rapportant à प्रस्वारः « *anudâtta* dans sa moitié antérieure » (*medius prior*). — La décomposition de la diphthongue forme les deux sons *a-u* (द्विस्वरः सन्). — Le commentaire se termine par une observation qui n'est pas sans intérêt : इमे त्रयः प्रणावाः । तेषामाद्यो बहुभिः परिगृहीतः । न मध्यमः । किमिति । न ज्ञायते । अस्माभिस्तूत्तमं मत्वा तथा पठ्यते । « Ce sont là les trois préludes [les trois manières de dire *om*]. De ces modes, le premier est adopté par un grand nombre. Non celui du milieu. — Pourquoi ? me dira-t-on. — Cela est ignoré. Par nous, pensant que le [plus] étendu est le meilleur, il est récité ainsi [c'est-à-dire de six *mâtrâs*]. »

IV. Sûtra 6. अध्येतुः... — Commentaire : अध्येतुः (= शिष्यस्य) अध्यापयितुश्च नित्यं (= ध्रुवं) प्रणावो भवति । स्वर्गद्वारं वरिष्ठं (= प्रधानं) ब्रह्म इत्येतदक्षरं प्रतीयात् । मुखं (= आदौ) स्वाध्यायस्य भवेद्ब्रह्म ।. Uvaṭa divise, comme l'on voit, le sûtra en trois propositions, et supplée comme sujet, non प्रणावः, mais ब्रह्म, dans la troisième. On pourrait croire que, dans le second, il détache वरिष्ठं de ब्रह्म, « [le bien] le meilleur, Brahma. »

Ce pieux éloge s'écarte des habitudes du *Prâtiçâkhya* ; la

[1] Le numéro 394 de Berlin écrit अर्धपूर्वानुदात्तः en un seul mot, et le commentaire, au bas de la page, est ainsi conçu : अर्धपूर्वानुदात्तः । अर्धपूर्वः अनुदात्तस्य अर्धपूर्वानुदात्तः ।.

fin du *çloka*, c'est-à-dire le sûtra 7, y est beaucoup plus conforme. — Voyez, au sujet de la syllabe sainte et de sa vertu, Manu, II, 74-76.

IV. Sûtra 7. न... — Commentaire : एतदोंकारमक्षरं स्वाध्यायार्थं प्रयुक्तं परपादेनार्धर्चेन वा न संदध्यात्. — A sa glose, Uvata ajoute la remarque que voici : यज्ञकर्मणि तु संधानं संभवति चोदितत्वात्. « mais dans l'œuvre du sacrifice, la jonction a lieu, parce qu'elle est l'objet d'une prescription ».

V. Sûtra 8. प्रचोदित:... — Uvata supplée les ellipses que j'ai suppléées moi-même dans ma traduction. Il explique अभिक्रमते par अध्ययनमुच्चारयति; क्रम:, par le synonyme आनुपूर्व्यं, et परस्तात् par उत्तरत्र. Pour mieux préciser ce que le sûtra entend par la locution « plus loin », il cite le commencement du *çloka* 13; mais je crois qu'elle se rapporte à toute la méthode exposée, à partir de l'hémistiche suivant. — On pourrait bien, ce me semble, donner à अभिक्रमते un sens analogue à celui que nous avons vu attribué à अभिक्रम:, dans les chapitres du *krama* (voy. chap. XI, 21). La lecture du maître est une première récitation (प्रथमं वचनं), qui sera suivie de celle des disciples.

V. Sûtra 9. सर्वोदात्तं... — Le commentaire explique इह par पारायणप्रवचने (où प्र caractérise la récitation du maître, comme précédant celle du disciple et servant de modèle); तस्मिन् par अभिक्रमणे, « dans ce commencement, en se mettant ainsi à lire le premier ». Ce locatif, si l'on peut suppléer l'ellipse de cette manière, rattacherait ce sûtra au verbe अभिक्रमते du précédent. La glose reprend ensuite les mots du texte, en ajoutant वा après chacun d'eux, puis elle ajoute le verbe sous-entendu qui régit tous ces accusatifs : गुरुर्ब्रूया-

स्यति. « Et pourquoi cette répétition ? » — शिष्यज्ञापनार्थं[1], « pour l'instruction de l'élève, pour lui faire connaître et distinguer ces sortes de mots. » — On pourrait être tenté de faire rapporter à *apṛiktaṁ*, soit *sarvodâttaṁ*, soit *akshaiprayuktaṁ*; mais, outre les *vâ* répétés de la glose, les exemples qui suivent (si j'en comprends bien l'application) prouvent que le scoliaste détache tous les mots.

Exemples : 1° *sarvodâttaṁ* : च; 2° *apṛiktaṁ* (voy. chap. I, 19, note du sûtra 75) आ : on pourrait s'étonner du choix de cet exemple, qui, étant un *apṛiktaṁ sarvodâttaṁ*, rentre dans la catégorie précédente; 3° *akshaiprayuktaṁ* (voy. chap. II, 8) : रोदसी आ वदत (*Rig-Véda*, I, LXIV, 9, j'ai allongé cet exemple pour montrer que l'*î*, s'il n'était *pragṛihya*, devrait subir le *kshaipra*, ou changement d'*î* en *y*; voy. chap. I, 18. Mon manuscrit donne simplement रोदसी इति, conformément au *pada-pâṭha*); 4° *upasthitaṁ* (voy. chap. X, 9, et XI, 31) : उभे इति (I, XCV, 6; c'est encore un *pragṛihya*, voy. chap. I, 18). — Pour contre-exemple, au sujet d'*akshaiprayuktaṁ*, Uvaṭa cite उद्वेति pour उत् । उ । एति । (VII, LXIII, 1); dans ce passage, उ est joint à एति par le *kshaipra* ou changement en semi-voyelle. Il suivrait de ce contre-exemple que la particule *u*, changée en *v*, ne rentrerait plus même dans la catégorie des termes à répéter comme *apṛiktas*. Ce serait peu logique; car, par suite de cette transformation, il ne devient que plus nécessaire d'appeler sur ce mot l'attention du disciple. Aussi Uvaṭa nous dit-il que d'autres expliquent autrement, et donnent *udveti*, non comme contre-exemple, mais comme exemple, et cela dans le texte même du sûtra, où ils le substituent, avec यथा, à *akshaiprayuktaṁ*, qu'ils déclarent sans objet (अनर्थक) : पाठांतरेण वर्तयंति उद्वेति यथा.

J'ai dit plus haut que le commentateur faisait suivre de

[1] C'est la leçon du numéro 394 de Berlin; elle est préférable à celle du manuscrit de Paris, qui est ज्ञापनार्थे. — Dans le manuscrit de M. Whitney on a corrigé अचैप्र० en अक्षिप्र०.

वा chacun des adjectifs de ce sûtra, ce qui empêcherait de donner au वा qui suit उपस्थितं le sens de règle facultative, à moins d'étendre ce sens à tous les autres वा ajoutés dans la glose; et, si le scoliaste voulait cette extension, il nous le dirait certainement. Tout à la fin de son commentaire, il revient sur cette particule disjonctive, et nous dit qu'on peut l'expliquer comme indiquant que, pour les mots suivis d'*iti*, la répétition est facultative, tandis que, pour les autres, énumérés dans la règle, il y a *niyama*, c'est-à-dire règle constante et obligatoire : अथ वा उपस्थितं वेति उपस्थिते विभाषाप्राप्तेर्नित्यार्थमस्य ग्रहणामपृक्तमक्षैप्रयुक्तं, « ou bien de ce que les mots *upasthitaṁ va* n'expriment, pour un *upasthitaṁ* (ou mot suivi d'*iti*), qu'une règle facultative, il résulte qu'il faut prendre les termes *apṛiktam akshaiprayuktaṁ* comme ayant un objet constant, à savoir le sens d'une règle toujours obligatoire. » La traduction littérale de la glose serait inintelligible en français : « de l'acquisition d'une règle facultative en cas d'*upasthitaṁ*, [acquisition qui dérive] des mots *upasthitaṁ vâ*, résulte la prise, etc. » Pour le dire en passant, il n'est pas besoin (on le voit par ce mot à mot) de traduire métaphoriquement des mots abstraits, tels que *prâptiḥ*, *grahaṇaṁ*, pour rendre raison du rôle qu'ils jouent dans la phrase. Bien souvent, ce n'est que pour nous conformer aux usages de nos langues modernes que nous remplaçons par des expressions figurées des termes des langues anciennes pris dans le sens propre.

VI. Sûtra 10. अभिक्रांति... — Commentaire : गुरुणा द्वैपदे वा अधिके वा प्रोक्ते पूर्वं पदं प्रश्नार्थं पदं (« le premier mot du *praçna* »; nous verrons plus loin le sens de *praçna*) प्राह दक्षिणः शिष्यः (« le disciple qui est à la droite du maître », voyez *çloka* 13) । ततः पश्चादितरे प्राहुः, « puis les autres récitent successivement ». — La glose est suivie d'une remarque intéressante : यस्मिन् (lisez : अस्मिन्) पटले यदुक्तं विधानं तेन दाक्षिणात्याः पठंति, « Ce sont les gens du midi qui lisent d'après la méthode qui est

dite dans ce *paṭala.* » J'avais d'abord donné un autre sens à दाक्षिणात्याः, à cause du *çloka* 13 et du mot दक्षिणाः, que nous venons de voir dans la glose; mais je crois maintenant qu'il vaut mieux laisser à *dâkshiṇâtyâḥ* son sens ordinaire, celui où nous l'avons vu employé dans le commentaire du chapitre III, 18; je regrette d'avoir, dans la note relative à ce passage, établi une différence entre les deux emplois de ce mot. (Voyez la première lecture, p. 170.)

Le commentaire du sûtra 10 se termine par la phrase elliptique que voici (qui pourrait bien être incomplète dans mon manuscrit[1]) : तस्मादिष्टज्ञापनात्स्वाभिप्रायेण किंचिदुक्तं मत्वा तत्कश्चिच्छिष्य इति, « un disciple quelconque, pensant que quelque chose a été dit par le [maître], par désir d'instruire, avec une intention propre, avec un sens particulier [qui a besoin d'explication, peut] à ce sujet [l'interroger de la manière suivante]. » La phrase entendue ainsi (mais j'avoue que, sans addition ni modification, le texte, surtout à la fin, ne se prête guère à ce sens) formerait une transition pour passer au sûtra suivant.

VI. Sûtra 11. निर्वाच्ये... — Il n'y a pas de chiffres après ओ dans le manuscrit de Paris, je les ai ajoutés d'après ceux de Berlin[2] et d'après l'orthographe suivie plus haut au *çloka* 2. Dans le commentaire, il y a un ३ après le premier ओ, mais il n'y en a pas après le second, non plus qu'après औ. — L'avant-dernier mot du *çloka* est वा dans mon manuscrit; j'ai préféré च, que me donne la copie de M. Pertsch[3].

[1] Dans le numéro 394 de Berlin, cette glose commence par तस्माद्ज्ञापनात्, et इष्ट est passé (mais le द् de तस्माद् est au-dessus de la ligne, comme correction de ष्टं, qui est une trace évidente de इष्ट); elle se termine par चिष्यत इति, au lieu de छिष्य (pour शिष्य) इति.

[2] Dans le manuscrit de M. Whitney et dans le numéro 595, il y a ओ ३ les deux fois; dans le numéro 394, on a ajouté deux ३ au-dessus de la ligne, après les deux ओ du texte, mais on les a laissés sans chiffres dans le commentaire.

[3] Il y a च dans les deux manuscrits de Berlin et dans celui de M. Whitney.

— Voici la glose du sûtra : शिष्येण निर्वाच्ये गुरौ भो ३ इति चोदना स्यात्। तेन निरुक्ते ओं भो बाढं पूर्णं गृहीतमावर्तयन्नभ्यनुज्ञा स्यात्। « Le maître étant à interroger, par le disciple, pour une explication, que l'invitation soit *bho!* l'explication ayant été faite par lui, que l'autorisation [de continuer] soit « *om! bho!* très-bien ! [c'est] complet ! compris ! [je suis] attentif. » — Le mot निर्वाच्य a ordinairement un autre sens (voyez le Dictionnaire de M. Wilson); mais ici le sens est déterminé par l'opposition de निरुक्ते; c'est pour la mieux faire sentir que j'ai ajouté « pour une explication » (comparez le sens de निरुक्त pris substantivement). — Le scoliaste sous-entend, comme l'on voit, गुरौ [1]. Peut-être vaudrait-il autant considérer निर्वाच्ये, de même que निरुक्ते, comme un locatif neutre, « quand il y a à expliquer, quand il y a une explication à donner, à demander. »

Dans le commentaire, il n'est pas tenu compte de (ऽ)ति [2], qui suit निर्वाच्ये. J'ai fait de cette syllabe la particule अति, « par-dessus », qui me paraît ici bien à sa place. Il s'agit d'une invitation *supplémentaire*, qui s'ajoute à l'invitation générale mentionnée au *çloka* 2. On peut, soit laisser cette particule détachée, soit la combiner comme préfixe avec चोदना (अतिचोदना); nous avons déjà vu une tmèse (verbale, il est vrai) au chapitre XI, 33. — निर्वाच्येति, sans apostrophe, pourrait se prêter à une autre décomposition : निर्वाच्य (au vocatif : « *interrogande* ») et इति; mais la tournure symétrique de la phrase et la glose d'Uvaṭa s'opposent à cette analyse.

Uvaṭa ajoute aux interjections *om! bho!* quelques mots significatifs, qui tous, quel que soit celui qu'on choisisse, indiquent « qu'il n'y a plus rien à ajouter, que l'explication est

[1] Le texte du commentaire de ce sûtra est fort altéré dans le numéro 394 de Berlin. Au bas de la page, il y a une glose qui comble autrement l'ellipse : निर्वाच्ये प्रश्ने.

[2] Dans le manuscrit de M. Whitney, il y a तु à la marge.

comprise et suffit ». Le dernier de ces mots, प्रावर्तयन्, suppose l'ellipse de l'auxiliaire. वृत्, avec le préfixe आ, se prend quelquefois dans le sens neutre ou absolu. (Voy. les *Racines* de M. Westergaard.)

VII. Sûtra 12. परिपन्न... — Exemples : 1° *paripanna*, voyez chapitre IV, 5 : त्वं राजा (*Rig-Véda*, I, clxxiv, 1).

2° *Sandhi* d'*ûshma* naturel (scol. प्राकृतावरूष्मसंधि, « le *sandhi* d'*ûshma* qui a la lettre naturelle », c'est-à-dire non changée en cérébrale, c'est au moins le sens que paraissent confirmer les exemples cités dans le commentaire; on pourrait aussi supposer que le texte désigne par là un *sandhi* autre que l'*anvaksharavaktra*, qui supprime l'*ûshma* : voyez chapitre IV, 12) : अग्निरिश्रंत् (I, clxix, 3); यस्ते मन्यो (X, lxxxiii, 1); यश्शंबरं पर्वतेषु (II, xii, 11) : ces divers *sandhis* se font en vertu des deux sûtras du chapitre IV, 10.

3° Suppression de *n* (scol. नकारस्य लोपभावं, cf. chap. XI, 19, et X, 13) : अस्माँअस्माँ इत् (IV, xxxii, 4).

4° Changement de *n* en *r*, voyez chapitre IV, 26 (scol. रेफभावं) : ऋभूँरिव (VIII, xxxv, 21), अभिश्रूँरिव (VI, lvii, 6).

5° Changement de *n* en *ûshma*, voyez chapitre IV, 32, 33, 34 (scol. ऊष्मभावं) : पशूँस्ताँश्चक्रे (X, xc, 8); ताँस्ते अश्याम (IX, xci, 5); नॄः पतिभ्यः.

6° Non-combinaison (le scoliaste répète असंयुक्त, sans donner de synonyme, et ajoute, pour exemple sans doute, उ आवत्तुः, c'est de là que j'ai conclu le sens que j'ai adopté dans ma traduction; cf. chap. II, 28)[1].

7° Voyelle suivie d'un *ṛi*, voyez chapitre II, 11 : प्र ऋभुभ्यः (IV, xxxiii, 1).

[1] Dans le numéro 394, il y a असंयुक्तस्य, et immédiatement après अपर्.

8° *Sandhi* de *r* (par là sont désignés sans doute les *riphitas*, voy. chap. I, 20 et suiv. et cf. chap. IV, 12) स्वर्पते (VIII, XCII, 14).

9° *Hiatus* (scol. विवृत्तिपरं, « le *sandhi* ou la voyelle suivie de l'intervalle appelé *vivṛittiḥ*, voy. chap. II, 1) : त आ गमंतु ते (VI, XLIX, 1); स ईं पाहि (VI, XVII, 2).

Immédiatement après विवृत्तिपरं, glose de विवृत्तिं, se trouvent, dans mon manuscrit, non les exemples d'hiatus que je viens de citer, mais les lignes suivantes, que je transcris ici dans l'ordre où mon manuscrit les donne : इत्यत्र निदर्शनानि। परिपन्नम० (*sic*) संयुक्तमृकारपरं रेफसंधिज्ञं। आं यंतु नः। सं ईं पाहि। इत्येतानि निदर्शनान्याहुराचार्याः। कस्य निदर्शनानीत्येतदागमयितव्यं। केचिदेवं श्लोकं पठंति। Ce texte, dans l'état où il est, me paraît inintelligible; l'ordre en a été sans doute dérangé par les copistes. On en pourrait tirer un sens satisfaisant, si l'*on* modifiait la suite et la relation de quelques membres, dont le déplacement s'expliquerait aisément, ce me semble, par des omissions restituées à la marge et insérées ensuite, hors de leur vraie place, dans le texte, et peut-être en outre par une confusion de lignes. Voici l'ordre que je proposerais : (विवृत्तिपरं) आ यंतु नः। सं (lis. स) ईं पाहि। इत्येतानि निदर्शनान्याहुराचार्याः। कस्य निदर्शनानीत्येतदागमयितव्यं। केचिदेवं श्लोकं पठंति।

परिपन्नं०

असंयुक्तमृकारपरं रेफे संधिज्ञमित्यत्र निदर्शनानि॥

Les changements que je propose consistent, 1° à renvoyer à la fin, après पठंति, la variante mentionnée par Uvaṭa, où la विवृत्तिः se trouve exclue de l'énumération; 2° à ôter du milieu de la variante les exemples d'hiatus, pour les mettre plus haut après विवृत्तिपरं. De ces exemples, le premier n'*est* pas applicable, je l'ai remplacé (voy. 9°) par un autre que

nous avons vu au chapitre XIV, 27; dans le second, il y avait un *anusvâra* à effacer. J'en ai, en revanche, ajouté un à रेफं संधिजं, « le *r* né du *sandhi* (voy. 8°)[1]. »

Les *nidarçanâni*, ce sont les choses à montrer, les particularités phoniques sur lesquelles il faut appeler l'attention des élèves : nous avons déjà vu plus haut, au *çloka* 5, qu'il y avait des formes qu'on mettait en relief par la répétition. D'après l'exemple cité pour असंयुक्ते, ce mot paraîtrait avoir le même sens que les deux termes अपृक्तमसंयुक्ते, joints ensemble. Le scoliaste demande : कस्य निदर्शनानि « exemples de quoi ? » et au lieu de donner, selon sa coutume, l'explication dans sa réponse, il ajoute : « c'est ce qu'il faut ajouter, suppléer ». Au moins est-ce là le sens que paraît avoir आगमयितव्यं, si nous le considérons comme un verbe nominal (voy. les *Racines* de M. Westergaard), dérivé de आगम :

VIII. Sûtra 13. प्रत्युच्चार्य... — Commentaire : परस्य = गुरोः; वा = वा न वा; अर्धर्चोदर्केषु = अर्धर्चसमाप्तिषु; तां चोदनां वर्जयेयुः; अथवा स्मर्त्यच्चार्या वर्जनं वा न वा.

IX. Sûtras 14 et 15. गुरुः... — एतेन... — Pour le premier des deux sûtras, le scoliaste n'explique que मुख्यं पदं, qu'il développe par प्रथममुख्यमेकं पदं; pour le second, il substitue विधानेन à कल्पेन, et अभ्यस्येयुः « qu'ils émettent, qu'ils lisent » (cf. Manu, II, 166) à प्रत्याम्नायुः. — Nous verrons plus loin, au *çloka* 14, ce qu'il faut entendre par un *praçnaḥ*. Le mot si-

[1] Dans le numéro 394, qui du reste est encore ici fort altéré, la suite des mots est la même que dans le manuscrit de Paris. Après श्लोकं पठं (lisez पठंति) est un signe qui paraît renvoyer à une glose placée au haut de la page : परि... णपि विषमा इत्यभिप्रायः. Entre परि et णपि, il y a quatre syllabes dont la lecture me laisse des doutes.

gnifie proprement « question », c'est-à-dire énoncé qui sera suivi d'une réponse, d'une répétition. Comparez le terme de liturgie chrétienne « répons ».

X. Sûtra 16. तत:... — Le commentaire explique तत: par तस्मादभ्यासात्, « (après) cet exercice préliminaire », qui consiste dans la répétition des mots un à un ou deux à deux, puis dans la reprise de tout le *praçna* par chaque disciple à son tour. — Il donne pour synonyme à संततं le mot négatif अविछिन्नं « non coupé », puis, après avoir interprété संवृतं par समानं, il traduit संवृतेन par समानशब्देन, « d'un son commun, égal », et c'est à cet instrumental शब्देन, sous-entendu, qu'il fait rapporter les composés qui suivent. — Une partie de la glose de प्रविग्रहेण est altérée dans mon manuscrit. Elle se termine ainsi : प्रग्रहेषु श्लिष्टं विश्लिष्टं न कुर्यात्। कालाधिक्यं न कुर्यात्। « que dans les syllabes qui se suivent, il ne fasse pas détaché ce qui est joint (surtout par contraction, voy. chapitre II, 7); qu'il ne fasse pas la mesure excessive (ce qui résulterait de la solution des fusions phoniques). » J'ai considéré प्रविग्रहेण, comme un composé possessif contenant un *dvandva*, où le mot déterminé n'est exprimé qu'une fois et qui équivaut à प्रग्रहविग्रहेण. Le premier terme प्रग्रह: marque la suite des syllabes qui tiennent ensemble et ne doivent pas se détacher, et विग्रह:, la coupe, la solution (nous avons vu, au chapitre V, 25, विग्रहे traduit par नानापदे; le mot signifie particulièrement état de terme détaché et distinct). — मृदवग्रहेण est expliqué par la formule ordinaire : मृदव: अवग्रहा यस्मिन्स मृदग्रह:. Le terme अवग्रह: s'applique proprement, comme nous l'avons souvent vu, à la solution des *padyas* ou éléments des mots composés : समासवर्तिनो: पदयो: पृथक्करणं. (Voy. *ad* I, 9.)

La recommandation de prononcer toutes les syllabes sur le ton *udâtta* ne modifie en réalité que la prononciation des syllabes qui précèdent un *udâtta*, et légèrement celle des

syllabes *svaritas*. (Voyez le chapitre III et particulièrement ce qui est dit de l'accent *pracita* ou *pracaya*, *çlokas* 3, 5 et 11).

सर्वे désigne tous les disciples présents, ceux qui ont répété les mots les premiers, comme ceux qui ont répété ensuite : आदिपदिकाश्चोत्तरपदिकाश्च भूत्वा सर्वे शिष्याः. Les mots « ce *praçna* », que j'ai ajoutés, sont aussi dans le commentaire : तमेव प्रश्नं. — Le participe causal उपस्थापयंत: a pour synonyme सेतिकरणानि कुर्वंत:, « les faisant accompagnés de la particule *iti* ». (Voyez au chapitre X, 9, et au chapitre XI, 15, le sens d'*upasthita*.)

XI. Sûtras 17 et 18. अभि.... — आद्यं.... — Nous avons vu la même énumération de particules, dans un ordre différent, au chapitre XII, 6. — Dans la copie de M. Pertsch, *ati* précède *adhi*[1]. Mon manuscrit passe, dans la glose, *â* après *apa*, et donne *nu* pour *anu*. — Dans le sûtra 18, एषां est expliqué par तेषामुपसर्गानां (voy. chapitre XII, 12 suiv.), et द्विसंधौ par विवृत्तिस्थाने, « à la place d'un hiatus » : nous avons vu, au chapitre II, 44, द्विसंधय: dans un sens qui ne peut guère s'appliquer ici, celui de « double hiatus, voyelle entre deux voyelles ».

Ces particules, ajoute Uvata au sujet du sûtra 17, sont, pour les gens d'une certaine école, des mots qui doivent prendre *iti*, mais non pour nous. Il ne faut appliquer cette règle qu'aux mots qui vraiment doivent prendre *iti*, c'est-à-dire, pour me servir de la terminologie du *Prâtiçâkhya*, ne faire l'*upasthita* que pour les mots qui sont vraiment (d'après les lois du *pada?*) des *setikaranâni*. केषांचिच्छाखिनां (lisez शाखिनां[2]) एतानि सेतिकरणानि भवंति । अस्माकं तु न । यानि सेतिकरणानि

[1] C'est la construction suivie dans le numéro 595, ainsi que dans le manuscrit de M. Whitney. Le numéro 394 range les mots dans le même ordre que le manuscrit de Paris; mais deux chiffres placés au-dessus de la ligne indiquent qu'*ati* doit précéder *adhi*.

[2] C'est en effet la leçon du numéro 394.

तोचेवार्यं (lisez, avec le numéro 394, तेषुवार्यं ?) विधि: कर्तव्य:. — A la fin du commentaire du sûtra 18, il y une remarque analogue : तेषामेव शाखिनामभीत्यभि, « pour les gens de cette école, [la règle est de dire en ce cas] *abhîtyabhi.* »

XII. Sûtra 19. च... — Uvaṭa supplée dans le premier membre स्थितोपस्थितानि कुर्यु:, et dans le second उपसर्गान्तं après तेषां, et सेतिकरणं कुर्यात् (au singulier). A prendre les termes à la rigueur, il faudrait, d'après la glose, se contenter, dans le second cas, de l'*upasthita;* mais le texte du sûtra ne permet pas, ce me semble, d'entendre ainsi la règle; il doit être question, dans ce second membre, comme dans le premier, du *sthitopasthita.* (Voy. chapitre XI, 15.)

XII. Sûtra 20. समस्यंत:... — Commentaire : पश्वा न तायुमित्येवमादीनां द्विपदानामुक्तानां द्वौ बद्ध्वार्धर्चौ । एकैकामृचं कुर्वंत: । व्यवस्यंत: पृथक्कुर्वंत: । इतरा अधिका या: सूक्तेषु । साधुर्न गृध्नुरिति यथा । तास्तथैव चर्चयियु: । « ayant lié deux hémistiches de ces groupes de deux mots dont il a été parlé (plus haut au *çloka* 9), par exemple [*Rig-Véda,* I, lxv, 1] : *paçvâ na tâyum,* etc. [en d'autres termes,] composant les diverses stances une à une, les coupant, c'est-à-dire les séparant les unes des autres, qu'ils récitent [ensuite] de même les autres, celles qui, dans les hymnes, sont excédantes [à savoir composées d'un seul hémistiche], comme *sâdhur na gridhnuḥ* (*Rig-Véda,* I, lxx, 6, c'est la dernière stance de l'hymne, et elle n'a en effet qu'un hémistiche, ou du moins que deux *pâdas;* cf. *çloka* 14, et chapitre XVII, 23).

Uvaṭa ajoute une observation d'où il résulterait, ce semble, qu'il faut lire द्विपदार्धर्चौ, et le génitif द्विपदानां du commentaire me paraîtrait aussi confirmer cette leçon[1]. Nous aurions

[1] Il manque une syllabe dans les deux manuscrits de Berlin, ainsi que dans celui de M. Whitney. Ils ont tous trois द्विपदार्ह्वर्चौ.

dans ce cas un composé de dépendance, signifiant « deux hémistiches de groupes de deux mots, etc. » आदि (= etc.) serait pour les hémistiches, ou peut-être plutôt pour les stances, composés d'un nombre de mots impairs. Ces hémistiches ou ces stances se coupent en groupes de deux mots, plus un mot unique excédant. Ce mot excédant paraît être, d'après la remarque d'Uvaṭa, le mot initial : आदिग्रहणमादिपदस्यैतदुच्यते « c'est pour le mot initial [excédant] qu'est dit le terme *âdi* ». L'hémistiche auquel appartient l'exemple cité पश्वा न तायुं est formé d'un nombre de mots impairs, aussi bien que la stance prise dans son ensemble : c'est peut-être pour cela que le scoliaste n'en cite pas deux mots, mais trois.

XIII. Sûtra 21. दक्षिणाय... — Dans le premier membre, le commentaire se contente de suppléer शिष्याय et गुरुः. Le second membre est expliqué par la glose suivante : तत अध्ययनारंभादूर्ध्वं क्वचिद्गच्छन्तः शिष्या दक्षिणमाचार्यं कृत्वा परीयुः । प्रदक्षिणावृत्ताः परीयुरिति वा योजयितव्यं, « après cela, c'est-à-dire à partir du commencement de la lecture, que les disciples, allant quelque part, tournent après avoir fait le maître à leur droite, c'est-à-dire l'ayant à leur droite. Ou bien il faut construire : tournés vers la droite du maître ». Ce second sens serait peut-être plus conforme à l'explication que donne M. Wilson, dans son Dictionnaire, de la marque de vénération appelée प्रदक्षिणं, « reverential salutation, by circumambulating a person or object, keeping the right side towards them. » On voit qu'il s'agirait ici, d'après le scoliaste, d'une marque de respect occasionnelle, de la direction de la marche des disciples, toutes les fois qu'ils se lèvent et quittent leur place, pour aller en quelque lieu que ce soit. C'est le mot दक्षिणाय qui paraît amener, comme entre parenthèses, cette recommandation générale : ce qui confirme encore la seconde

interprétation de प्रदक्षिणं ; il faut que le disciple soit toujours à droite par rapport au maître.

XIII. Sûtra 22. एवं... — Le commentaire supplée les divers mots que j'ai ajoutés dans la traduction. — अध्ययनमुक्ता est expliqué par अध्ययनानंतरं गत्वा, « étant allés immédiatement après la lecture. » — Pour उपसंगृह्य, voyez plus haut, *çloka* 2. — La fin de la glose de ce sûtra porterait à croire qu'au lieu de यथार्थं, il vaudrait mieux lire यथार्थाः [1]. Voici, en effet, quelle est l'explication d'Uvaṭa : अतिसृष्टा यथार्थाः स्युः । यथास्वकर्म तत्तत्कुर्युरित्यर्थः, « congédiés, qu'il soient selon leurs affaires, [c'est-à-dire] qu'ils fassent chacun son affaire propre. » — Le sûtra suivant renferme une définition importante; aussi le commentaire nous l'annonce-t-il par la transition suivante ; किमिदं प्रश्न इति « qu'est-ce que ceci, à savoir, le *praçna?* »

XIV. Sûtras 23-25. प्रश्नः... — पंक्तिषु... — द्वे... — Les *çlokas* 14 et 15 sont répétés au chapitre XVIII, 30 et 31. — Le वा optionnel est expliqué par द्व्यृचो वा प्रश्नो भवति तृचो वा. — Nous retrouverons aux chapitres XVI, 11, et XVII, 18, le mot तृचः (formé irrégulièrement de त्रि et de ऋच्), et au chapitre XVIII, 1, द्व्यृचः (combinaison de द्वि et de ऋच्).

La mesure du mètre appelé *pankti* et des mètres, soit inférieurs (*Gâyatrî*, etc.), soit supérieurs (*Trishṭup*, etc.), nous sera enseignée au chapitre XVI. — Commentaire du sûtra 25: तस्याः पंक्तेरधिकाक्षरेषु त्रिष्टुबादिषु छंदस्सु द्वे द्वे एव ऋचौ प्रश्नो भवति.

XIV. Sûtra 26. एका... — Commentaire : एका ऋग्यत्सूक्तं

[1] यथार्थं est la leçon des quatre manuscrits.

भवति स च प्रश्नो भवति. — L'hymne 99 du 1er *maṇḍala* n'a qu'une stance.

XIV. Sûtra 27. समयाः... — Le scoliaste ajoute प्रश्नेषु, «[ne sont pas comptés] dans les *praçnas*». Il ne cite pas d'exemple. Nous avons déjà vu (chapitre X, 12, XI, 12) समयः, «assemblage [de mots connus, stance ou partie de stance employée précédemment],» et l'on nous a appris que ces reprises ou refrains se sautaient dans le *krama*. Il s'agit ici de répétitions remplissant les deux hémistiches, c'est-à-dire une stance entière. Telles sont les deux dernières stances de l'hymne 50 du 3e *maṇḍala;* cet hymne en a cinq en tout, et, par suite du sûtra 27, il est considéré comme n'en formant que trois, dans la lecture par *praçnas*.

XIV. Sûtra 28. द्विपदे... — Le commentaire se contente de suppléer ऋक्, sous-entendu dans le texte. — Nous verrons au chapitre XVII, द्विपदा एकपदा, «[stance] ayant deux *pâdas*, un *pâda*», चतुष्पदा, «[stance] de quatre *pâdas*», etc. Ces composés sont écrits par *a* bref, bien qu'ils soient rapprochés, dans plusieurs des passages où ils se trouvent, de *pâda* par *â* long. — Uvaṭa ne donne pas ici d'exemple de stances à deux *pâdas*. Il cite plus bas (*ad* XVII, 24) la stance déjà indiquée plus haut, dans la note du sûtra 20 : साधुर्न गृध्नुः, etc.

XV. Sûtra 29. सूक्तस्य... — Commentaire : एवं परिकल्प्यमानेषु सूक्तस्य शेषो यद्यल्पतरः स्यात्प्रश्नात्पूर्वप्रश्नो गच्छेत्, «[les *praçnas*] étant ainsi composés complétement, c'est-à-dire [autant que l'hymne en fournit de complets], si le reste de l'hymne est moindre qu'un *praçna*, que [, dans ce cas, ce reste] aille ayant devant lui le *praçna* [précédent]». Peut-être, au lieu de पूर्वप्रश्नो, vaudrait-il mieux lire पूर्वप्रश्ने, leçon que donne mon manuscrit dans la glose du sûtra suivant, et qui signifierait

« que ce reste aille dans le *praçna* précédent, s'y joigne[1] ». Le locatif marque parfois le lieu avec idée de mouvement. Il serait possible aussi que प्रश्ने, aussi bien que प्रश्नो, fussent des altérations de प्रश्नं. L'accusatif serait plus conforme au texte du même sûtra, et à l'usage ordinaire du commentateur.

XV. Sûtra 30. यदि... — Commentaire : यदि सूक्तशेषो द्वृचो भवति पूर्वप्रश्ने (voyez la note précédente) गच्छेद्वा न वेति. Ce commencement de la glose est expliqué dans ma traduction. La suite nous apprend que l'option n'est point arbitraire, mais subordonnée à la nature du mètre : पंक्त्या : प्राक् छंदसो द्वृचः पूर्वमेव गच्छेत् । यदि पराणि मिश्राणि स्युः पंक्त्यंतं न क्वचित्पृथक् स्यात् । पूर्वं गच्छेत्संख्यावशेन । « que la double stance d'un mètre qui par devant est *pankti*, s'adjoigne au [*praçna*] précédent, si les [mètres] suivants sont mêlés, que nulle part un [mètre] finissant par la *pankti* ne soit à-part. Que la double stance s'adjoigne au [*praçna*] précédent par l'influence du nombre [de syllabes] ». Il s'agit des hymnes composés de mètres divers.

XV. Sûtra 31. ते... — Commentaire : ते प्रश्ना एवं गण्यमाना एकैकस्मिन्नध्याये षष्टिर्भवंति । उपाधिका वा भवंति । सूक्तेषु समाप्तेषु यदि ते प्रश्नाः समाप्ता भवंति । यदि षष्टिपूरणा भवंतीत्यर्थः । « ces *praçnas*, ainsi comptés, sont au nombre de soixante dans chaque lecture, ou ils sont un peu excédants en nombre (*upa* a une influence amoindrissante comme *sub* en latin). [Ils sont soixante,] si, les hymnes étant finis, les *praçnas* sont finis aussi, c'est-à-dire s'ils remplissent exactement la soixantaine ». तदा यावद्भिः प्रश्नैः सूक्तशेषः समाप्यते तावद्भिरधिका षष्टिर्भवति, « puis la

[1] Le numéro 394 a पूर्वं प्रश्नं, leçon qui convient encore mieux au sens que je propose.

soixante est excédante d'autant de *praçnas* qu'il y en a pour compléter l'hymne. » Uvaṭa ajoute : एवं पाठेषा सर्वत्र युज्यते, « c'est ainsi que [la proposition] est ordinairement partout construite, » c'est-à-dire telle est la leçon ordinaire, avec समाप्ते sans apostrophe. Cependant il y a aussi, nous dit-il, une autre leçon क्वचित् सूक्ते ऽसमाप्त इति. Si le scoliaste ne nous apprenait que la première leçon (समाप्ते) est généralement adoptée, j'aurais, je l'avoue, préféré la seconde (असमाप्ते), parce qu'elle forme une construction plus naturelle et rattache la fin du vers à उपाधिका वा, « ou un peu excédante, lorsque les [soixante *praçnas*] sont complets, sans que l'hymne le soit »; यथा चतुः षष्ट्यध्यायाः, « comme, par exemple, les lectures de soixante quatre *praçnas* ». — Incidemment, Uvaṭa nous fait remarquer que सूक्ते est employé comme nom de genre, que le singulier est pour le pluriel et désigne tous les hymnes : जातिग्रहणं द्रष्टव्यं । सूक्तेषु समाप्तेष्विति.

XVI. Sûtra 32. भो... — J'ai ajouté les chiffres après भो, d'après le numéro 595 de Berlin et conformément à l'orthographe du deuxième *çloka* (cf. *çloka* 6)[1]. — Commentaire : अध्यायस्यांते ऽर्धर्चे समाप्ते भो इति गुरुणा उक्तः (le locatif उक्ते pourrait paraître préférable; peut-être est-ce pour éviter le concours de deux et même de trois locatifs ne s'accordant pas ensemble que le scoliaste a préféré le nominatif). — शिष्य श्री भो इत्याह वाढं युष्मदनुध्यानात्समाप्तमित्यर्थः. C'est une addition semblable à celle que nous avons vue plus haut, dans la glose du sûtra 11 : « Très-bien! par votre méditation » ou (en donnant simplement à अनुध्यानं le sens de अनुध्या) « par votre soin, c'est fini ».

[1] Le manuscrit de M. Whitney a aussi भो ३. Le numéro 394 a, comme celui de Paris, भो sans chiffre.

XVI. Sûtra 33. उषितां... — Commentaire : उचिता च ऋक् शतधारमुत्समिति कार्यवत्स्यात्। तथा नमो ब्रह्मणे नमोऽस्त्वग्नय इति या नित्यस्वाध्याये परिधानीया ऋक् स्यात्। « et que la stance appropriée (qui est la 9ᵉ de l'hymne 26 du 3ᵉ *maṇḍala*) : *çatadhâram utsam̃*, etc. soit comme une chose à faire, soit récitée par devoir. Et en outre, que la stance [qui se dit] à la fin de la lecture obligatoire personnelle et qui est *namo brahmaṇe, namo'stv agnaye* (adoration soit à Brahma, adoration à Agni!), soit à mettre autour, » c'est-à-dire qu'elle enveloppe, achève la lecture. »

XVI. Sûtra 34. अथ... — Commentaire : अथैके आचार्याः प्राङ्क्रेतदेव पारायणास्य प्रवचनमनुसंहितं संहिताक्रमेण प्रशस्तमिति. — Le composé प्रवचनं s'applique bien à une *prælectio* (*qua magister præit discipulis*). — Pour अनुसंहितं, voyez chapitre XI, 21. — Faut-il conclure de ce dernier sûtra que d'autres maîtres voulaient qu'on rompît partout le *sandhi* comme dans le *pada-pâṭha*, ou que, pour ces leçons de lecture, ces maîtres qui préféraient qu'on se conformât à la *sam̃hitâ*, condamnaient, entre les règles qui précèdent, les particularités propres au *pada* et au *krama*?

CHAPITRES XVI, XVII ET XVIII.

Les trois derniers chapitres du *Prâtiçâkhya* sont consacrés à la métrique. Le premier, qui est de beaucoup le plus long, traite particulièrement des sept mètres des *Rishis*, c'est-à-dire des mètres employés dans les hymnes du *Rig-Véda*. Il en fixe le type normal, en indique les diverses nuances ou modifications et assigne à chacun son nom. Le chapitre XVII a beaucoup moins d'unité et offre, ainsi que le suivant, de nombreuses traces de compilation. Ce qu'il renferme de plus im-

portant, c'est d'abord la manière de déterminer, en cas de doute, la nature d'une stance, puis la règle relative aux dissolutions de voyelles longues ou de semi-voyelles, dissolutions qui ont pour objet de compléter la mesure, et enfin les prescriptions sur la longueur et la coupe des *pâdas*. Le chapitre XVIII énumère longuement les *pragâthas* ou combinaisons de stances : c'est le sujet des seize premiers *çlokas*. Les dix-huit derniers se composent de morceaux hétérogènes, dont quelques-uns, soit textuellement, soit quant au sens, figurent déjà dans d'autres chapitres. Un seul a de l'importance : c'est celui qui enseigne de quelle manière les stances se divisent par groupes de *pâdas*.

Par leur sujet comme par leur style et leur forme, ces trois *paṭalas* se détachent du reste de l'ouvrage, et ressemblent à un traité spécial et complet en lui-même, qu'on y aurait rattaché après coup. L'objet du *Prâtiçâkhya* est la lecture védique, et particulièrement, en vue de la prononciation exacte et correcte, l'enseignement de tout ce qui touche à la phonétique, au *sandhi*, à l'accentuation, à la quantité des syllabes. Le *pada-pâṭha*, par l'effet de ses divisions et reprises, efface plus ou moins le mètre et ne permet pas d'en scander sensiblement, un à un, les *pâdas* et les stances. Il est donc naturel qu'il tienne peu de compte de la métrique; mais pour la *samhitâ*, à laquelle certains maîtres veulent qu'on se conforme dans la lecture de l'école (voy. chap. XV, 16), le sentiment de la mesure et les divisions des hymnes en strophes et des strophes en *pâdas* est de rigueur. Ce sentiment et ces divisions sont nécessaires aussi dans les coupes par *praçnas*, ou du moins dans la récitation continue de chaque *praçna*. Cela suffit à expliquer cette addition, d'un temps postérieur, sans doute, je le répète, qui expose la mesure, la division, la combinaison des diverses sortes de stances, et par là complète les règles de la lecture du Véda.

CHAPITRE XVI. (Lecture III, chapitre IV.)

Métrique. — Mètres de *Prajâpati*, des *Dévas* et des *Asuras*, formant par leur combinaison les mètres des *Ṛishis*. — Mètres des *Yajus*, des *Sâmas* et des *Ṛics*, formant par leur combinaison les mètres de *Brahma*. — Mètres des *Ṛishis*. — 1° *Gâyatrî*. — 2° *Ushṇik*. — 3° *Anushṭup*. — 4° *Bṛihatî*. — 5° *Pankti*. — 6° *Trishṭup*. — 7° *Jagatî*. — Deux ordres de mètres excessifs.

गायत्र्युष्णिगनुष्टुप् च बृहती च प्रजापतेः ।
पंक्तिस्त्रिष्टुब्जगती च सप्त छंदांसि तानि ह ॥ १ ॥
अष्टाक्षरप्रभृतीनि चतुर्भ्यः परंपरं ।
दैव्यान्यपि च सप्तैव सप्त चैवासुराण्यपि ॥ २ ॥
एकोत्तराणि दैवानां तान्येवैकाक्षरादधि ।
एकावमान्यसुराणां ततः पंचदशाक्षरात् ॥ ३ ॥
तानि त्रीणि समागम्य सनामानि सनाम तत् ।
एकं भवत्यृषिछंदस्तथा गच्छंति संपदं ॥ ४ ॥
एवं त्रिप्रकृतीन्याहुर्युक्तानि चतुरुत्तरं ।
ऋषिछंदांसि तैः प्रायो मंत्रः श्लोकश्च वर्तते ॥ ५ ॥
तत्पादो यजुषां छंदः साम्नां तु द्वावृचां त्रयः ।
गायत्र्यादि जगत्यंतमेकाद्व्यधिकं तु तत् ॥ ६ ॥
आर्षवत्तत्समाहारो ब्राह्मो वर्गः षडुत्तरः ।
अक्षराणि तु षट्त्रिंशद्गायत्री ब्रह्मणो मिता ॥ ७ ॥
यजुषां षडृचां त्रिः षट् साम्नां द्वादश संपदि ।

ऋषीणां तु त्रयो वर्गाः सप्तका एव नेतरे ॥ ८ ॥
ऋषिच्छंदांसि गायत्री सा चतुर्विंशत्यक्षरा ।
अष्टाक्षरास्त्रयः पादाश्चत्वारो वा षळक्षराः ॥ ९ ॥
पंचकाः पंच षट्कौ ऽत्यः पदपंक्तिर्हि सा भुरिक् ।
द्वौ वा पादौ चतुष्कश्च षट्कश्चैकस्त्रिपंचकाः ॥ १० ॥
अधा ह्यौंद्रेति च तृचौ घृतमध्ये तमित्यृचः ।
अष्टको दशकः सप्ती विद्वांसाविति सा भुरिक् ॥ ११ ॥
युवाकु हीति गायत्री त्र्यःसप्ताक्षरा विराट् ।
सैषा पादनिचृन्नाम गायत्र्येवैकविंशिका ॥ १२ ॥
षट्कः सप्तकयोर्मध्ये स्तोतृणां विवाचीति ।
यस्याः सातिनिचृन्नाम गायत्री द्विदशाक्षरा ॥ १३ ॥
षट्कः सप्तकयोर्मध्ये स्तुष्वासावातिथिं यथा ।
षळक्षरप्रकृत्यैष व्यूहेनाष्टाक्षरो ऽपि वा ॥ १४ ॥
उत्तरोत्तरिणः पादाः षट्सप्ताष्टाक्षरास्त्रयः ।
गायत्री वर्धमानैषा त्वमग्ने यज्ञानामिति ॥ १५ ॥
अष्टको मध्यमः षट्क एकेषामुपदिश्यते ।
स नो वाजेषु पादौ द्वौ जागती द्विपदोच्यते ॥ १६ ॥
आद्यांत्यौ सप्तकौ यस्या मध्ये च दशको भवेत् ।
यवमध्या च गायत्री स सुन्व इति दृश्यते ॥ १७ ॥
षळक्षरः सप्ताक्षरः तत एकादशाक्षरः ।

एषोष्णिग्गर्भा गायत्री ता मे अग्र्ख्यानामिति ॥ १८ ॥
अष्टाविंशत्यक्षरोष्णिक् सा पादैर्वर्तते त्रिभिः ।
पूर्वावष्टाक्षरौ पादौ तृतीयो द्वादशाक्षरः ॥ १९ ॥
पुरउष्णिक् तु सा तस्मिन्प्रथमे मध्यमे ककुप् ।
अग्ने वाजस्य तम्मसुः सुदेवः समहेति च ॥ २० ॥
ऋचो निदर्शनायैताः परा यास्ता यथोदिताः ।
सप्ताक्षरैश्चतुर्भिर्द्वे नहं मंसीमहीति च ॥ २१ ॥
पादैरनुष्टुभो विद्यादक्षरैरुष्णिहाविमे ।
द्वी रूपा इति त्वेषा ककुम्न्यंकुशिरा निचृत् ॥ २२ ॥
एकादशो ऽस्याः प्रथम उत्तमश्चतुरक्षरः ।
एकादशाक्षरौ च द्वौ मध्ये चैकः षळक्षरः ॥ २३ ॥
उष्णिक्पिपीलिकमध्या क्षी यस्येति दृश्यते ।
ताभ्यां परः षळक्षरः प्र या तनुशिरा नाम ॥ २४ ॥
आद्यः पंचाक्षरः पाद उत्तरे ऽष्टाक्षरास्त्रयः ।
अनुष्टुब्गर्भैव सोष्णिक् सागस्त्ये ऽस्ति पितुं न्विति ॥ २५ ॥
द्वात्रिंशदक्षरानुष्टुप्चत्वारो ऽष्टाक्षराः समाः ।
कृतिर्द्वौ द्वादशाक्षरावेकश्चाष्टाक्षरः पादः ॥ २६ ॥
यस्यास्त्वष्टाक्षरो मध्ये सा पिपीलिकमध्यमा ।
नवकौ द्वादशी पूना ता विद्वांसेति काविराट् ॥ २७ ॥
तेषामेकाधिकावंत्यो नष्टरूपा वि पृच्छामि ।

दशाक्षरास्त्रयो विराट् त्रयो वैकादशाक्षराः ॥ २८ ॥
षाण्मासापदपंक्तिस्तु षट्कौ ऽत्यः पंच पंचकाः ।
मा कस्मै पर्यू षु अध्यग्ने तव स्वादिष्ठा ऋचः ॥ २९ ॥
चतुष्पदा तु बृहती प्रायः षट्त्रिंशदक्षरा ।
अष्टाक्षरास्त्रयः पादास्तृतीयो द्वादशाक्षरः ॥ ३० ॥
पुरस्ताद्बृहती नाम प्रथमे द्वादशाक्षरे ।
उपरिष्टाद्बृहत्यंते द्वितीये न्यंकुसारिणी ॥ ३१ ॥
स्कंधोग्रीव्युरोबृहती क्रौष्टुकिर्ना प्रतिजानते ।
त्रयो द्वादशका यस्याः सा स्मोर्ध्वबृहती विराट् ॥ ३२ ॥
महो यो ऽर्थीम तं मत्सीजानमिदजीजनः ।
अष्टिणोर्दशको मध्ये विष्टारबृहती युवं ॥ ३३ ।
एकागस्त्ये पितुस्तोमे नवाक्षरपदोत्तमा ।
द्वयोस्त्रोपेदमार्थ सर्वे व्यूहे नवाक्षराः ॥ ३४ ॥
त्रयोदशाक्षरौ च द्वौ मध्ये चाष्टाक्षरो भवेत् ।
अभि वो वीरमित्येषा सा पिपीलिकमध्यमा ॥ ३५ ॥
नवकाष्टदशसैकः पञ्चो ऽष्ट च यदि पादाः ।
बृहतीति विषमपदा सनितः सुसनितरम् ॥ ३६ ॥
पंक्तिरष्टाक्षराः पंच चत्वारो दशका विराट् ।
आदेशा ऽष्टाक्षरौ विद्यात्सोपसर्गेषु नामसु ॥ ३७ ॥
युग्मावष्टाक्षरौ पादावयुजौ द्वादशाक्षरौ ।

सा सतोबृहती नाम विपरीता विपर्यये ॥ ३८ ॥
आस्तारपंक्तिरादितः प्रस्तारपंक्तिरंततः ।
संस्तारपंक्तिर्मध्यतो विष्टारपंक्तिर्बाह्यतः ॥ ३९ ॥
मन्ये त्वा मा ते राधांसि य अग्न आग्निं मन्होति च ।
पितुभृतो नास्मे तव ता अश्वो ऽत्र निदर्शनं ॥ ४० ॥
चतुश्चत्वारिंशच्चित्रिष्टुबक्षराणि चतुष्पदा ।
एकादशाक्षरैः पादैर्द्वौ चेत्तु द्वादशाक्षरौ ॥ ४१ ॥
प्रायस्योपजगत्येषा यस्यास्य तु सा त्रिष्टुप् ।
वैराजजागतो पादो वो वाचेत्यभिसारिणी ॥ ४२ ॥
नवको दशको वा स्यादेको ऽनेको ऽपि त्रिष्टुभः
एकादशाक्षरश्चापि विराट्स्थाना ह नाम सा ॥ ४३ ॥
पूर्वौ दशाक्षरौ पादा उत्तरे ऽष्टाक्षरास्त्रयः ।
विराट्पूर्वा ह नामैषा त्रिष्टुप्पंक्त्युत्तरेव वा ॥ ४४ ॥
त्रयश्चैकादशाक्षरा एकश्चाष्टाक्षरः परः ।
विराड्रूपा ह नामैषा त्रिष्टुब्व्याक्षरसंपदा ॥ ४५ ॥
त्रयश्च द्वादशाक्षरा एकश्चाष्टाक्षरः क्वचित् ।
एषा ज्योतिष्मती नाम ततो ज्योतिर्यतो ऽष्टकः ॥ ४६ ॥
चत्वारो ऽष्टाक्षराः पादा एकश्च द्वादशाक्षरः ।
सा महाबृहती नाम यवमध्या तु मध्यमे ॥ ४७ ॥
सो चिन्नु सनेमि अग्धोक्षीळन्यदागमिंद्रेण ।

नमो वाके बृहद्रिस्य ता ऋचो ऽत्र निदर्शनं ॥ ४८ ॥
पंचाशज्जगती न्यूना चत्वारो द्वादशाक्षराः ।
तदस्या बकुलं वृत्तं मध्यपंक्तिः षडष्टकाः ।
अष्टको सप्तकाः षट्कौ दशको नवकश्च वा ॥ ४९ ॥
महासतोबृहत्यर्धे व्यूहस्यो रेतयोः सह ।
संपाते त्वेति पादांते देववान्सप्रविंशके ॥ ५० ॥
अस्मा ऊ षू प्रभे यदिंद्र सेहान उपेमसि षट् ।
आ यः पप्रौ विश्वासां च ता ऋचो ऽत्र निदर्शनं ॥ ५१ ॥
द्वावतिछंदसां वर्गा उत्तरे चतुरक्षरे ।
प्रथमातिजगत्यासां सा द्विपंचाशदक्षरा ॥ ५२ ॥
षट्पंचाशत्तु शक्वरी षष्टिस्त्वातिशक्वरी ।
उत्तराष्टिश्चतुःषष्टिस्ततो ऽष्टाषष्टिरत्यष्टिः ॥ ५३ ॥
षट्सप्ततिस्त्वतिधृतिर्धृतिः पूर्वा द्विसप्ततिः ।
सर्वा दशतयीष्वेता उत्तरास्तु सुभेषजे ॥ ५४ ॥
कृतिः प्रकृतिराकृतिर्विकृतिः संकृतिस्तथा ।
षष्ठी चाभिकृतिर्नाम सप्तम्युत्कृतिरुच्यते ॥ ५५ ॥
अशीतिश्चतुरशीतिरष्टाशीतिर्द्विनवतिः ।
षण्णवतिः शतं पूर्णमुत्तमा तु चतुःशतं ॥ ५६ ॥
तमिंद्रं प्रो षु सुषुम त्रिकद्रुकेष्वया ऋचा ।
सखे च स हि शर्धस्य मध्यमो वर्ग उच्यते ॥ ५७ ॥

आसु कृतिस्तु प्रकृतिर्ध्रुवं पूर्वा ततस्तु या ।
आकृतिर्यदि ते मात्रा मेषी विकृतिरुच्यते ॥ ५८ ॥
संकृतिस्तु न वै तत्र देवो अभिस्त्वभिकृतिः ।
सर्वस्येत्युत्कृतिस्तत्र तृतीयो वर्ग उच्यते ॥ ५९ ॥

TRADUCTION.

1. La gâyatrî, l'ushṇik, et l'anushṭup, et la bṛihatî, la pankti, la trishṭup et la jagatî, voilà les sept mètres de Prajâpati,

2. Ayant huit syllabes, etc. — [Chaque suivant] a successivement quatre [syllabes] de plus [que le précédent]. — [Il y a] aussi sept mètres des Dévas — et sept également des Asuras. —

3. Ces mêmes [mètres], montant à partir de celui qui n'a qu'une syllabe, successivement supérieurs d'une, [sont les mètres] des Dévas. — [Décroissant] à partir de celui qui a quinze syllabes, successivement inférieurs d'une, [ce sont les mètres] des Asuras. —

4. Les trois mètres de même nom [de ces trois espèces] se réunissant, forment [par leur combinaison] un mètre des Ṛishis, nommé de même. C'est ainsi que [les mètres des Ṛishis] arrivent à leur complément [c'est-à-dire c'est ainsi qu'ils se composent]. —

5. [Ces mètres] ainsi formés de trois éléments, et combinés de manière à être supérieurs [les uns

aux autres] de quatre [syllabes], [on les] nomme les mètres des Ṛishis. — C'est d'eux que sont formés généralement le *mantra* et le *çloka*. —

6. Un quart de ces [mètres des Ṛishis est] le mètre des Yajus; deux, [celui] des Sâmas; trois, [celui] des Ṛiks. — Cette [dernière classification] commence [comme les autres] par la gâyatrî [et] finit par la jagatî, mais [les mètres] y croissent d'une, deux et trois [syllabes].

7. [Il se fait] une combinaison de ces [trois dernières sortes de mètres], analogue aux [mètres] des Ṛishis; c'est la catégorie de Brahma, [où les mètres] croissent de six [syllabes]. — La gâyatrî de Brahma est mesurée [c'est-à-dire a pour mesure] trente-six syllabes. —

8. [Il y a] dans ce total [de trente-six] six [syllabes de la gâyatrî] des Yajus; trois fois six [c'est-à-dire dix-huit, de celle] des Ṛiks; douze [de celle] des Sâmas. — Mais pour les Ṛishis [ou auteurs des hymnes du Véda], il n'y a que les trois [premières] catégories de sept, et non les autres.

9. Mètres des Ṛishis. — *Gâyatrî:* elle est de vingt-quatre syllabes, trois pâdas de huit syllabes, ou quatre de six syllabes. —

10. Cinq [pâdas] de cinq [syllabes], [c'est] la *padapankti;* [quatre de cinq syllabes et] le dernier de six, la [*padapankti*] *bhurik*. Ou bien encore [la *padapankti* se divise en] deux pâdas, l'un de quatre et l'autre de six [syllabes], et trois de cinq. —

11. [Exemples :] les deux *tṛicas* [ou tercets de

stances] *adhâ hi* et *indra*, et les stances *ghṛitam* et *agne tam*. — Un [pâda] de huit [syllabes], un de dix et un de sept, est la *bhurik* [proprement dite, la *gâyatrî bhurik*]. Exemple : *vidvâṁsau*. —

12. [Une stance de] trois [pâdas] de sept syllabes, telles que *yuvâku hi*, etc. est une *gâyatrî virâṭ*; cette [stance a] nom *gâyatrî pâdanicṛit*, de vingt et une [syllabes]. —

13. [La stance] qui a un [pâda] de six syllabes, tel que *stotṛîṇâṁ vivâvi*, entre deux de sept, a nom *gâyatrî atinicṛit*, de deux fois dix syllabes. —

14. *Stuhy âsâvâtithim* [est aussi un pâda] de six entre deux de sept; ou bien, par nature [et au premier aspect, un pâda] de six, et par dissolution de contraction, un de huit. [Des deux façons, c'est également une *gâyatrî atinicṛit*.] —

15. [La stance dont] les trois pâdas sont supérieurs l'un à l'autre [d'une syllabe, étant, le premier] de six, [le deuxième] de sept, [le troisième] de huit, est la *gâyatrî vardhamânâ* [c'est-à-dire « croissante »]. Exemple : *tvam agne yajñânâṁ*. —

16. Il est enseigné par quelques-uns que [dans cette stance] il y a deux pâdas de huit, et au milieu [d'eux] un de six. — [Le mètre] *sa no vâjeshu*, etc. [formé de] deux pâdas propres à la *jagatî*, est appelé [*gâyatrî*] *dvipadâ* [à savoir de deux pâdas]. —

17. [La stance] qui a, au commencement et à la fin, deux [pâdas] de sept [syllabes], et au milieu un de dix, [est nommée] *gâyatrî yavamadhyâ*. On en voit un exemple dans *sa sunve*. —

18. Un [pâda] de six syllabes, un de sept, puis un de onze, c'est la *gâyatrî ushṇiggarbhâ* [c'est-à-dire ayant l'*ushṇik* pour matrice, modelée sur elle]. Ainsi : *tâ me açvyânâm̃.* —

19. L'*ushṇik* a vingt-huit syllabes; elle se compose de trois pâdas. Les deux premiers pâdas sont de huit syllabes, le troisième est de douze. —

20. Quand ce [pâda de douze syllabes] est le premier, [le mètre se nomme] *para-ushṇik;* quand il est au milieu, *kakup.* — *Agne vâjasya*, *tac cakshuḥ*, et *sudevaḥ samaha.*

21. Ces stances [sont] pour l'exemple; elles se suivent dans l'ordre où elles ont été dites [dans les sûtras qui les définissent]. — Les deux stances *nadam̃* et *mam̃sîmahi* [se composent] de quatre [pâdas] de sept syllabes.

22. Regardez-les comme *anushṭups* par les pâdas et *ushṇiks* par les syllabes. — Quant à [la stance] *dadî reknaḥ*, c'est une *kakup nicṛit*, à tête de *nyankû.*

23. Son premier [pâda est] de onze; son dernier, de quatre syllabes. — Deux [pâdas] de onze syllabes, avec un de six syllabes au milieu,

24. C'est l'*ushṇik pipîlikamadhyâ.* Exemple : *harî yasya.* — Si le [pâda] de six syllabes est après les deux [de onze], [la stance a] nom [*ushṇik*] *tanuçirâ* [c'est-à-dire à petite tête]. Exemple : *pra yâ.* —

25. [Le mètre dont] le premier pâda est de cinq syllabes, et les trois suivants de huit syllabes, est l'*ushṇik anushṭubgarbhâ* [c'est-à-dire modelé sur l'*anusṭhup*]. Il se trouve dans Agastya : *pitum̃ nu.* —

26. L'*anushtup* a trente-deux syllabes, quatre [pâdas] semblables de huit syllabes.—[Celle qui a] deux [premiers pâdas] de douze syllabes, et un [dernier] de huit syllabes, [est l'*anushṭap*] *kṛitih.* —

27. Mais celle où le [pâda] de huit est au milieu [se nomme] *pipîlikamadhyamâ.* — Deux [pâdas] de neuf syllabes, un de douze [au milieu], c'est [l'*anushṭup*] *kâvirâṭ*, inférieure de deux [syllabes au type régulier], telle que *tâ vidvâm̃sâ.* —

28. Quand les deux derniers [de ces pâdas] ont chacun une [syllabe] de plus, [c'est l'*anushṭup*] *nashṭarûpâ* [c'est-à-dire ayant sa forme détruite, son type normal altéré]. [Exemple :] *vi pṛichâmi.* — Trois [pâdas] de dix [sont une *anushṭup*] *virâṭ*, ainsi que trois de onze. —

29. Six [pâdas forment l'*anushṭup* nommée] *mahâpadapankti*, le dernier [pâda] de six syllabes, les cinq [autres] de cinq.—Stances [servant d'exemple] : *mâ kasmai, pary â shu, çrudhi, agne, tava svâdishṭhâ.* —

30. La *bṛihatî* est ordinairement de quatre pâdas, de trente-six syllabes : trois pâdas sont de huit syllabes, le troisième de douze syllabes. —

31. Quand c'est le premier pâda qui a douze syllabes, [elle a] nom *purastâd-bṛihatî;* quand c'est le dernier, *uparishṭâd-bṛihatî;* quand c'est le second, *nyankusâriṇî*,

32. *Skandhogrîvî, urobṛihatî :* [les maîtres] la désignent de trois façons. — Celle qui a trois [pâdas] de douze est l'*ûrdhva-bṛihatî virâṭ.* —

33. [Exemples :] *maho yaḥ, adhît, na tam̃, matsi*,

ṛjânam it, ajîjanaḥ. — Deux [pâdas] de dix entre deux de huit, [font une] *vishṭâra-bṛihatî.* [Exemple :] *yuvaṁ.* —

34. Dans Agastya, dans [l'hymne consacré à] l'éloge de la nourriture conservatrice, [il y a] une [stance], la dernière [de l'hymne], formée de pâdas de neuf syllabes. — Dans les deux [stances] *upedaṁ, âhârshaṁ,* tous [les pâdas sont] aussi, au moyen du *vyûha* [ou analyse qui complète la mesure], de neuf syllabes. —

35. Deux [pâdas] de treize syllabes et un de huit au milieu, comme [la stance] *abhi vo vîraṁ,* c'est [la *bṛihatî*] *pipîlikamadhyamâ.* —

36. Si les pâdas [sont le premier] de neuf, [le second] de huit, [le troisième] de onze, le dernier de huit, c'est la *bṛihatî à pâdas inégaux.* [Exemple :] *sanitaḥ susanitar ugra.* —

37. La *pankti,* [ce sont] cinq [pâdas] de huit syllabes; — quatre de dix [sont la *pankti*] *virâṭ.* — Quand il y a substitution [d'autres pâdas à ceux de ces types réguliers], qu'on reconnaisse, aux noms accompagnés de [déterminatifs] préposés, [la place où sont] les deux pâdas de huit syllabes. —

38. [La stance dont] les pâdas pairs sont de huit syllabes, les impairs de douze syllabes, a nom *satobṛihatî.* — Quand c'est l'inverse, elle se nomme *viparîtâ* [à savoir « contraire, inverse »]. —

39. [Si les deux pâdas de huit syllabes sont] au commencement, [c'est] l'*âstâra-pankti;* — à la fin, la *prastâra-pankti;* — au milieu, la *saṁstâra-pankti;* — à

l'extérieur [c'est-à-dire commençant et finissant la stance], la *vishtâra-pankti*. —

40. Les stances *manye tvâ*, *mâ te râdhâmsi*, *ya rishvah*, *âgnim*, et *mahî*, *pitubhrito na*, *agne tava*, [servent d'] exemple ici [c'est-à-dire pour les mètres énumérés à partir du *çloka* 37]. —

41. Quarante-quatre syllabes [forment] la *trishṭup*, de quatre pâdas de onze syllabes.—Mais s'il y a deux [pâdas] de douze syllabes,

42. [La stance se nomme] *upajagatî*, quand elle est dans un morceau où domine le mètre suivant [c'est-à-dire la *jagatî*], et [elle se nomme] *trishṭup*, dans un morceau où domine ce [mètre, à savoir la *trishṭup*]. — [S'il y a] deux pâdas du type de la *virâṭ* [c'est-à-dire de dix syllabes] et du type de la *jagatî* [à savoir de douze], comme [dans la stance] *yo vâcâ*, [c'est] l'*abhisârinî*. —

43. Qu'il y ait dans une *trishṭup* un ou même plusieurs [pâdas] de neuf ou de dix [syllabes] et [un ou plusieurs] de onze syllabes, elle [a] nom *virâṭ sthânâ* [c'est-à-dire tenant lieu de *virâṭ*]. —

44. Deux premiers pâdas de dix syllabes, et les trois derniers de huit syllabes, cette [stance a] nom *trishṭup virâṭpûrvâ* [ayant en tête une *virâṭ*], ou *panktyuttarâ* [ayant à la fin une *pankti*]. —

45. Trois [pâdas] de onze syllabes et un autre de huit syllabes, cette [stance] s'appelle *trishṭup virâḍrûpâ* [ayant la forme d'une *virâṭ*], [même] sans [qu'elle ait] le total de syllabes. —

46. Trois [pâdas] de douze syllabes, et quelque

part un de huit syllabes, c'est la [*trishṭup*] nommée *jyotishmatî;* [elle s'appelle] *jyotiḥ* de la partie où est le [pâda] de huit [syllabes]. —

47. Quatre [pâdas] de huit syllabes et un de douze, c'est la [*trishṭup*] nommée *mahâbṛihatî* [c'est-à-dire grande *bṛihatî*]; — mais *yavamadhyâ*, si [le pâda de douze est] au milieu. —

48. *So cin nu, sanemi, çrudhî, eva, krîḷan, yad vâ, agninendreṇa, namo vâke* et *bṛihadbhiḥ :* ces stances [servent] ici [d'] exemple. —

49. La *jagatî*, [ce sont] cinquante [syllabes], moins deux, quatre [pâdas] de douze syllabes. C'est là la forme la plus ordinaire de cette [stance]. — Six [pâdas] de huit, [c'est la *jagatî*] *mahâpankti*. — Ou bien [la *mahâpankti* se compose de] deux [pâdas] de huit, un de sept, un de six, un de dix et un de neuf. —

50. C'est la [*jagatî*] *mahâsatobṛihatî*, quand il y a moitié [à savoir mélange des pâdas] de ces deux [stances, c'est-à-dire de la *jagatî* propre et de la *mahâpankti* régulière], avec des *vyûhas* [s'il y a lieu, comme] *sampâte tvâ* à la fin d'un pâda, *devavân* à la vingt-septième [syllabe]. —

51. *Asmâ û shu*, *ubhe yad indra*, les six [stances à partir de la suivante :] *sekâna ugra*, *â yaḥ paprau*, et *viçvâsâm̃*, ces strophes [peuvent] ici [servir d'] exemple. [Les deux dernières sont des *mahâsatobṛihatîs*, les autres des *mahâpanktis*.] —

52. [Il y a] deux ordres de mètres excessifs, dépassant [la *jagatî*, et croissant successivement] de

quatre syllabes. — La première de ces [stances est] l'*atijagatî*, de cinquante-deux syllabes. —

53. Mais la *çakvarî* [est] de cinquante-six; — l'*atiçakvarî*, exactement de soixante; — la supérieure [est] l'*ashṭi*, de soixante-quatre; — puis [vient] l'*atyashṭi*, de soixante-huit. —

54. Quant à l'*atidhṛiti*, elle a soixante et seize syllabes; — et [la stance] qui vient avant [est la] *dhṛiti*, de soixante et douze. — Toutes ces stances sont dans les dix *maṇḍalas* du *Rig-Véda;* — les suivantes [sont] dans [le *Ṛishi*] *Subhéshaja*, —

55. [A savoir] la *kṛiti*, la *prakṛiti*, l'*âkṛiti*, la *vikṛiti* et la *sankṛiti;* la sixième [a] nom *abhikṛiti*, la septième est dite *utkṛiti*. —

56. [Elles ont, la première] quatre-vingts [syllabes; la deuxième] quatre-vingt-quatre; [la troisième] quatre-vingt-huit; [la quatrième] quatre-vingt-douze; [la cinquième] quatre-vingt-seize; [la sixième] la centaine complète; la dernière cent quatre. —

57. [Exemples :] *tam indrañ*, *pro shu*, *sushuma*, *trikadrukeshu*, *ayâ rucâ*, et *sakhe*, et *sa hi çardhaḥ* : [c'est là ce qui] est nommé l'ordre moyen. —

58. *Âsu* [est un exemple de] *kṛiti; dhruvañ pûrvâ*, [de] *prakṛiti; yadi te mâtrâ* [est la stance] qui suit {celle-ci, c'est-à-dire l'] *âkṛiti; meshî* est [le mètre] nommé *vikṛiti*.

59. La *sankriti* n'est pas même là [à savoir dans *Subhéshaja*]; *devo agniḥ* [est] l'*abhikṛiti* et *sarvasya* l'*utkṛiti*. Là se termine le troisième ordre. —

NOTES.

I et II. Sûtra 1. गायत्री... — Dans le manuscrit de Paris, il y a अनुष्टुब्बृहती, sans च entre les deux noms. J'ai suppléé la copule d'après le manuscrit de M. Whitney et le numéro 595 de Berlin. Pour que la leçon de Paris n'altérât pas la mesure, il faudrait supposer un *vyûha* et compter l'*î* de *gâyatrî*[1]. — Le commentaire ne fait que reprendre les mots du texte; mais sa construction nous apprend que प्रजापतेः se rapporte à tous les mètres énumérés, et non pas seulement à la *brihatî*, comme la place de ce génitif pourrait le faire croire : तानि प्रजापतेर्वेदितव्यानि. — Les particules de remplissage sont, comme je crois l'avoir déjà dit, excessivement rares dans le *Prâtiçâkhya;* nous retrouverons ह après le même pronom neutre (तानि ह) au chapitre XVII, 11.

II. Sûtra 2. चतुर्भूयः... — La gâyatrî a huit syllabes, l'ushṇik, douze; l'anushṭup, seize, et ainsi de suite. Uvaṭa supplée longuement les ellipses de ce sûtra : यथा परंपरं तेषु छंदस्सु पूर्वमस्याच्छंदस उत्तरमुत्तरं चतुर्भिरक्षरैर्भूयो भवति, « Selon que successivement, dans ces mètres, [il y en a un] antérieur, chaque suivant est de quatre syllabes plus long que ce [mètre antérieur] ». — Au lieu de considérer, avec le scoliaste, परंपरं comme un adverbe, on pourrait aussi bien, ce me semble, en faire le sujet de la proposition, en donnant à la répétition (परं परं) le sens distributif : « chaque suivant dépasse [l'antécédent] de quatre [syllabes]. » La signification est absolument la même, et ma remarque ne porte que sur la relation grammaticale des termes.

[1] Le numéro 394 a la même leçon que le manuscrit de Paris, mais au-dessus de la ligne il y a la correction ष्व.

II. Sûtras 3 et 4. दैव्यानि... — सप्त... — La glose supplée le sujet et le verbe छंदांसि भवंति; elle remplace दैव्यानि par le génitif देवानां (cf. sûtra 5), et dégage de दैवासुराणि le dérivé आसुराणि (avec *â* long). — Les sept mètres des Dévas et les sept mètres des Asuras se distinguent entre eux, comme nous le verrons, par les mêmes noms que les sept mètres de Prajâpati.

III. Sûtra 5. एकोत्तराणि... — Commentaire : तान्येव गायत्र्यादीनि एकाक्षरात्प्रभृतीनि एकोत्तराणि देवानां भवंति. — On pourrait être tenté de lire dans la glose एकाक्षरप्रभृतीनि (comme à la fin du sûtra 1, अष्टाक्षरप्रभृतीनि), « d'une syllabe, etc. »; mais il vaut mieux, je crois, expliquer l'ablatif du sûtra 5, comme nous verrons que le commentaire explique celui du sûtra 6. — एकोत्तराणि = एकैकोत्तराणि, « supérieurs, un à un ». (Voyez le commentaire du sûtra 6.) — Uvaṭa, que j'ai suivi dans ma traduction, réunit, comme l'on voit, tout ce sûtra en une seule proposition : « Ces mètres, la gâyatrî, etc. montant à partir d'une syllabe, sont les mètres des Dévas, supérieurs un à un. » — La gâyatrî des Dévas n'a qu'une seule syllabe; l'ushṇik, deux, etc. (Voy. le commentaire du sûtra 7.)

III. Sûtra 6. एकावमानि... — Commentaire : तान्येव पंचदशाक्षराद्गायत्रीछंदस आरभ्य एकावमानि एकैकन्यूनानि असुराणां भवंति. Cette glose est plus nette et plus précise que celle du sûtra précédent, et sert à l'éclairoir. — Le mètre de quinze syllabes est le premier de la liste, la gâyatrî des Asuras; l'ushṇik des Asuras en a quatorze, etc. (Voyez le commentaire du sûtra 7.)

IV. Sûtra 7. तानि... — Commentaire : तानि प्रजापतिदेवासुराणां छंदांसि समाननामानि तानि त्रीणि समागम्य सह भूत्वा तेषां सहभूतानां सनाम तदेकमृषिछंदो भवति । यथा । कथं । प्रजापतेर्गायत्र्यष्टा-

क्षरं । देवानामेकाक्षरं । असुराणां पंचदशाक्षरं । तानि चतुर्विंशतिः चतुरुत्तराणि भवंति । एवं सर्वाणि ऋषिछंदांसि संपदं गच्छंति ।. Le commencement de cette glose est suffisamment expliqué par ma traduction du sûtra. L'exemple qu'Uvata ajoute à son interprétation l'éclaircit parfaitement. «Ainsi. — Comment? — La gâyatrî (il emploie l'adjectif: «le mètre gâyatrien») de Prajâpati a huit syllabes; celle des Dévas en a une; celle des Asuras, quinze. Ces [trois] mètres [réunis] ou ces syllabes réunies sont vingt-quatre [syllabes]. C'est ainsi que tous les mètres des *Rishis* arrivent à leur complément, à leur total». Après चतुर्विंशतिः, il y a चतुरुत्तराणि. Ce mot ne paraît pas bien à sa place ici, quoiqu'il puisse s'expliquer à la rigueur. Cette gâyatrî de vingt-quatre syllabes appartient, en sa qualité de *rishichandah*, à la classe des *caturuttarâni*, dénomination qui sera expliquée au sûtra suivant.

V. Sûtra 8. एवं... — Le numéro 595 et le manuscrit de M. Whitney ont त्रिप्रभृतीनि, variante qui me paraît une altération évidente. — Commentaire : एवं कथं युक्तानि समाननामानि सनामेति च त्रिप्रकृतीनि ऋषिछंदांसि चतुरुत्तराण्याहुः « Les mètres de même nom ainsi combinés d'une façon quelconque (par l'addition de cette particule indéfinie, le scoliaste étend la définition à tout mètre des *Rishis*, quel qu'il soit), et ayant trois éléments, en vertu du texte *sanâma*, etc. (*çloka 4*), ils les nomment mètres des *Rishis*, supérieurs de quatre [syllabes les uns aux autres]. » La glose substitue l'adjectif चतुरुत्तराणि à l'adverbe चतुरुत्तरं. (Voyez plus bas, sûtra 11, एकुत्तरं.) — Comme il a déjà été dit au *çloka* précédent que ces mètres se nomment «mètres des *Rishis*», peut-être vaudrait-il mieux (quoique ces sortes de répétitions n'aient rien de bien étonnant dans une compilation de ce genre) construire le sûtra de la manière suivante : «ces mètres des *Rishis* de trois éléments, ils les disent combinés de manière à se dépasser les

uns les autres de quatre syllabes ». C'est cette dernière idée (युक्तानि चतुरक्षरैः) que le sûtra 8 ajoute au sûtra 7, et la place de प्राङ्ः dans l'axiome semblerait favoriser aussi cette construction. — La gâyatrî des *Rishis* (formée de 8, 1, 15) a 24 syllabes; l'ushṇik (de 12, 2, 14), 28, et ainsi de suite, en ajoutant toujours quatre syllabes, jusqu'à la jagatî (de 32, 7, 9), qui en a 48.

V. Sûtra 9. तैः... — Commentaire : तैस्त्रिभिश्छंदोभिः प्रायेण मंत्रो ऽनुवर्तते श्लोकश्च. — Le mot *mantra* désigne génériquement, dans les livres saints, toute invocation métrique; *çloka*, toute stance, tout distique (ou, si l'on veut, d'après la méthode indienne, tétrastique, voyez Colebrooke, *Essays*, II, p. 71), soit sacré, soit profane. Nous avons vu souvent que le nom propre des stances du *Rig-Véda* était *Ric*. — प्राय: est ici indéclinable et joue le rôle d'adverbe. — Il n'y a point de *visarga* après मंत्र dans mon manuscrit[1]; j'en ai ajouté un, à cause du च et de l'analyse du commentaire.

VI. Sûtra 10. तत्पादः... — Commentaire : तत्पादस्तेषामृषिछंदसां चतुर्थो ऽंशो यजुषां छंदो वेदितव्यं । साम्नां छंदो द्वौ पादौ वेदितव्यौ । ऋचां छंदस्त्रयः पादा वेदितव्यं. La glose n'est, comme l'on voit, que la reprise des mots du texte, avec supplément des ellipses, et traduction de तत्पादः par « quatrième partie de ces mètres des *Rishis* ». — Pour la syntaxe du commentaire, il faut remarquer que, dans la première et la dernière proposition, le participe वेदितव्य s'accorde, par attraction, avec l'attribut छंदः, et dans la seconde avec le sujet पादौ. L'attraction est plus naturelle dans la première, où छंदः est rejeté à la fin, que dans la dernière, où c'est le sujet पादाः

[1] Les numéros 394 et 595 n'en ont pas non plus; mais le manuscrit de M. Whitney a मंत्रः श्लोकश्च.

qui précède le participe; aussi vaut-il peut-être mieux lire dans celle-ci वेदितव्याः [1].

Ce sûtra nous enseigne trois nouvelles catégories de mètres. La gâyatrî des *Yajus* a 6 syllabes (1/4 de 24); celle des *Sâmas*, 12 (1/2 de 24); celle des *Riks*, 18 (3/4 de 24); l'ushṇih des *Yajus*, 7 (1/4 de 28); celle des *Sâmas*, 14 (1/2 de 28); celle des *Riks*, 21 (3/4 de 28), et ainsi de suite. (Voyez les sûtras suivants.)

VI et VII. Sûtra 11. गायत्र्यादि... — Le commentaire de la première moitié de ce sûtra manque dans mon manuscrit[2]. Voici celui de la seconde : तत्समाहारस्तेषामृग्यजुस्साम्नां छंदसां समाहार आर्षवत् = ऋषिछंदोवद्द्रष्टव्यः ।, il faut considérer cette combinaison, ce total, comme se produisant par la réunion des mètres des *Yajus*, des *Sâmas* et des *Riks*, de même que les mètres des *Rishis* se forment de la réunion des mètres de Prajâpati, des Dévas et des Asuras. — Pour la suite du sûtra, le scoliaste traduit l'adjectif dérivé ब्राह्म : par le génitif ब्रह्मणः et वर्गः par गणः — Pour षकुत्तरः, cf. sûtra 8.

La gâyatrî de Brahma (6, 12 et 18) est de 36 syllabes; l'ushṇik (7, 14 et 21), de 42, etc. — Ces mètres croissent successivement de six syllabes : gâyatrî, 36; ushṇik, 42; anusṭup, 48; jusqu'à la jagatî, 72. (Voyez les sûtras suivants.)

VII. Sûtra 12. अक्षराणि... — Commentaire : एवंसमाहारे (« dans une telle combinaison ») गायत्री ब्राह्मी (c'est l'adjectif employé au sûtra précédent) षट्त्रिंशदक्षरा (« ayant trente-six syllabes ») वेदितव्या.

VIII. Sûtra 13. यजुषां... — Commentaire : कथं । यद्-

[1] C'est en effet la leçon du numéro 394.

[2] Dans le numéro 394, cette lacune est comblée par une glose qui se trouve au haut de la page, et que je ne copie point ici parce que le texte qu'elle explique est fort clair.

ह्मणो गायत्री षट्त्रिंशदक्षरा भवतीति मन्यसे । तच्छृणु । यजुषां गायत्री षडक्षरा । ऋचां त्रिःषट् अष्टादशाक्षरेत्यर्थः । साम्नां द्वादशाक्षरा । अस्यां संपदि षट्त्रिंशदक्षरा भवति । « Tu penses, tu demandes comment il se fait que la gâyatrî de Brahma a 36 syllabes ? Apprends-le. La gâyatrî des *Yajus* est de 6 syllabes; celle des *Ṛiks* de 3 fois 6, ce qui veut dire 18; celle des *Sâmas* de 12. Dans ce total, cette addition, la gâyatrî de Brahma devient 36 syllabes ».

A la suite de ce sûtra, je trouve dans la copie de M. Pertsch les deux vers ou hémistiches que voici :

एकोत्तरो यजुर्वर्गः साम्नो वर्गस्तु द्व्युत्तरः ।
ऋचां तु त्र्युत्तरो वर्गो ब्राह्मो वर्गः षडुत्तरः ॥

Je n'ai pas admis ce *çloka* dans mon texte. Il ne se trouve pas dans le manuscrit de Paris[1], et n'est que la répétition de ce qui a été dit accessoirement dans le sûtra 11 : « La classe des mètres du Yajuḥ croît d'une syllabe; la classe du Sâman, de deux; la classe des Ṛiks, de trois; la classe de Brahma, de six ».

VIII et IX. Sûtra 14. ऋषीणां ... — Le second hémistiche du *çloka* 8 est sans commentaire dans mon manuscrit[2]. Il est même bien possible qu'il forme un sûtra distinct de ऋषिछंदांसि, qui commence le *çloka* 9, et peut être considéré comme le titre des axiomes suivants. (Cf. chap. X, 1.) Cependant on peut aussi rattacher ce mot au vers précédent, comme une sorte d'apposition : « [les trois catégories de sept, qui, combinées, forment] les mètres des *Ṛishis* ». Uvaṭa interprète ce mot par la transition que voici : प्रजापतिप्रभृतीनां छंदां-

[1] Non plus que dans le numéro 394. Il se trouve dans le numéro 595 et dans le manuscrit de M. Whitney.

[2] Dans le numéro 394, il y a un renvoi au bas de la page : ऋषिछंदसां सप्तका वर्गाः.

सि व्याख्यातानि । तेषु ऋषिछंदांसि सोदाहरणानि विस्तरेण वक्ष्यति ।
« Les mètres de Prajâpati, etc. (voy. *çloka* 1 et suiv.) ont été exposés. Entre ceux-là, il va dire les mètres des *Rishis*, accompagnés d'exemples ».

L'axiome tout entier signifie que de ces diverses classes de mètres, dont les trois premiers, par leur combinaison, forment le mètre des *Rishis*, et les trois derniers, le mètre de Brahma, il n'y a que les trois premiers qui soient employés par les *Rishis*, justifiant ainsi leur nom de « mètres des *Rishis* ».

IX. Sûtra 15. गायत्री... — Exemples de gâyatrî : 1° en 3 pâdas de 8 syllabes :

अग्निमीळे पुरोहितं । यज्ञस्य देवमृत्विजं ।
होतारं रत्नधातमं ॥ (*Rig-Véda*, I, 1, 1);

2° en 4 pâdas de 6 syllabes :

इंद्रः शचीपतिर् । बलेन वीळितः ।
दुश्च्यवनो वृषा । समत्सु सासहिः ॥

Ce dernier exemple fait partie du texte du *Prâtiçâkhya*, dans le manuscrit de M. Whitney et dans le numéro 595. Dans mon manuscrit, que j'ai suivi, et dans le numéro 394, c'est une citation du commentateur. On ne voit pas pourquoi la seconde espèce de gâyatrî figurerait seule dans les sûtras, à l'exclusion de la première. D'ailleurs nous verrons plus bas que pour le type régulier de l'*ushṇik*, de l'*anushṭup*, etc. le texte ne donne pas non plus d'exemples, et que pour l'*anushṭup* (sûtra 35) le commentateur en cite un, comme il en donne ici pour la gâyatrî.

Mon manuscrit et le numéro 394 ont पउक्ताराः. J'ai rétabli le क्, selon l'usage constant de notre texte[1]. J'ai fait de

[1] Le manuscrit de M. Whitney a पक्ष ; le numéro 595, पड्, mais avec क् au-dessus de la ligne.

même pour वीक्ति:, dans la deuxième gâyatrî citée par le scoliaste.

X. Sûtra 16. पंचका:.... — Commentaire : पंचाक्षरा: पंच पादा भवंति यस्या: सा पदपंक्तिर्नाम वेदितव्या। षडक्षरो वान्य: पाद भवति चत्वारश्च पंचका: सो (lisez सा) भुरिक्पदपंक्तिर्नाम वेदितव्या। अथ वा द्वौ पादौ एकश्चतुष्क एक: षट्क: त्रयश्च पंचाक्षरा भवंति। तासामुदाहरणं वक्ष्यति («il va en donner des exemples»). — La *padapankti* est donc de 25 syllabes, et excède d'une le type normal de la *gâyatrî;* elle peut se diviser de deux manières, soit 5 pâdas de 5; soit 3 de 5, un de 4 et un de 6. Quand il y a une syllabe de plus (26 syllabes, divisées en 4 pâdas de 5 et un de 6), le mètre prend le nom de *bhurik padapankti.* — Le mot *bhurij* (nominatif *bhurik*) est un terme générique, désignant un mètre qui excède d'une ou de deux syllabes un type normal quelconque. (Voy. XVII, 1.) Ainsi la *bhurik gâyatrî* a 25 syllabes; c'est la *gâyatrî,* plus une syllabe, comme la *bhurik padapankti* en a 26 (une de plus que la *padapankti*). — *Bhurij,* dans le Dictionnaire de M. Wilson, n'a que le sens de «terre»; le *Naighanṭuka,* II, 4, cite ce mot (*bhurijau,* au duel) parmi les *bâhunâmâni* («noms des bras»), de même que *çakvarî,* que nous trouvons aussi parmi les noms de mètres. — On sait que *pankti* signifie «ligne»; la *padapankti* (5 pâdas de 5) se distingue de l'*aksharapankti* (4 pâdas de 5). La *pankti* normale est, comme nous l'avons vu, de 40 syllabes.

XI. Sûtra 17. अधा... — Je n'ai pas trouvé le second exemple. Le premier et les deux derniers sont tirés d'un même hymne. Les trois stances, dont la première commence par अधा हि, sont du mètre *padapankti* de la dernière espèce, 3 pâdas de 5, un de 4 et un de 6. Dans la première stance, c'est le pâda de 4 qui commence le vers, puis viennent les 3 pâdas de 5, et le pâda de 6 termine; dans la seconde et la

troisième, les pâdas sont dans l'ordre suivant, 2 de 5, un de 4, un de 5, un de 6 :

अधा ह्यग्ने ' क्रतोर्भद्रस्य ' दक्षस्य साधो ।
रथीर्ऋतस्य ' बृहतो बभूथ ॥
एभिर्नो अर्कैर् ' भवा नो अर्वाङ् ' स्व १ र्ण ज्योतिः ।
अग्ने विश्वेभिः ' सुमना अनीकैः ॥
अभिष्टे अद्य ' गीर्भिर्गृणंतो ' ऽग्ने दाशेम ।
प्र ते दिवो न ' स्तनयंति शुष्माः ॥ (*Rig-Véda*, IV, x, 2-4).

La première stance de l'hymne अग्ने तं se compose de 5 pâdas de même nature que ceux des trois stances que nous venons de citer, mais disposés dans un autre ordre : 3 de 5, un de 4 et un de 6. Par suite de cette disposition, les *ardharcas* sont coupés autrement que dans les stances 2, 3 et 4, et c'est sans doute à cause de cela que le *Prâtiçâkhya* cite la stance 1 à part, et ne la joint pas au tercet suivant :

अग्ने तमद्याश्वं (अद्य ' अश्वं) न स्तोमैः ' क्रतुं न भद्रं ' हृदिस्पृशं ।
ऋध्यामा त ओहैः ॥ (IV, x, 1).

Pour diviser les deux premiers pâdas, il est nécessaire de faire un *vyûha*, c'est-à-dire de dissoudre, comme nous l'avons fait entre parenthèses, la contraction de अद्याश्वं.

L'autre exemple : घृतं, nous offre une *padapankti bhurik* (de 26 syllabes), contenant 4 pâdas de 5 et un de 6 :

घृतं न पूतं ' तनूररेपाः ' शुचि हिरण्यं ।
तत्ते रुक्मो न ' रोचत स्वधावः ॥ (IV, x, 6).

J'ai dit que je n'avais pas trouvé le second exemple donné

dans le sûtra et indiqué par le mot initial इऋ [1]. Ce doit être le commencement d'une *padapankti* divisée en 5 pâdas de 5 syllabes chacun, la seule espèce que laissent sans confirmation les divers exemples que nous venons de citer.

Le pluriel ऋच: qui termine le sûtra porterait à croire que les mots *ghritam, agne* et *tañ*, représentent plus de deux exemples, et que *tañ*, aussi bien que les deux autres mots, est un commencement de stance; mais c'est surtout lorsqu'il s'agit d'exemples védiques, qu'il faut suivre l'autorité du scoliaste.

XI. Sûtra 18. अष्टकाः... — La glose nous apprend que l'ordre des pâdas n'est point arbitraire, que celui de 8 syllabes est le premier; celui de 10, le second; celui de 7, le troisième. Du reste, elle ne fait que reprendre les mots du texte. Exemple :

विद्वांसाविदुरः पृच्छेद् । अविद्वानित्थापरो अचेताः ।
नू चिन्नु मर्ते अक्रौ ॥ (*Rig-Véda*, I, cxx, 2).

XII. Sûtra 19. युवाकु... — Le mot *virâj* (nominatif *virâṭ*) désigne génériquement une stance moindre de 2 syllabes que le type normal; ainsi la *gâyatrî virâṭ* par excellence devrait être proprement de 22 syllabes. (Voyez les tableaux placés à la suite de l'*Essay on Sanscrit and Prâcrit poetry* de Colebrooke, et cf. sûtra 38.) Ici la dénomination s'étend à une infériorité plus grande, puisqu'il s'agit d'un total de 21 syllabes seulement. Voy. chap. XVII, 2, note du sûtra 3. — Nous verrons plus bas (sûtra 40) que le nom s'applique aussi à un mètre, inférieur, il est vrai, quant au nombre des pâdas, mais excédant quant au nombre des syllabes. Dans le *Prâtiçâkhya*, la *virâṭ* d'un mètre quelconque a généralement

[1] Dans la citation de cet exemple, mes deux manuscrits du commentaire présentent quelques différences, qui portent sur les mots mêmes ou sur la coupe des membres de la strophe.

un pâda de moins que le type normal. — La stance citée pour exemple est nommée, dans le *Sarvânukrama*, « pâdanicrit », comme dans le second hémistiche de notre sûtra :

युवाकु हि शचीनां । युवाकु सुमतीनां ।
भूयाम वाजदाव्नां ॥ (*Rig-Véda*, I, xvii, 4).

Dans Colebrooke, il y a *nivrit* et *pâdanivrit*, au lieu de *nicrit* et *pâdanicrit* (le च et le व se confondent aisément). *Nicrit* désigne un mètre qui a une syllabe (ou deux syllabes, XVII, 1) de moins qu'un type quelconque; le mètre *pâdanicrit* (*nicrit* par pâdas) en a une de moins dans chaque pâda (3 pâdas de 7 = 21, au lieu de 3 pâdas de 8 = 24).

XIII. Sûtra 20. षट्कः... — Il manque une syllabe au second pâda de ce *çloka;* pour compléter la mesure, il faut faire un *vyûha*, et prononcer विवाचि इति. — Je n'ai pas besoin de faire observer que ce mètre est appelé *ati(pâda)nicrit*, parce que l'infériorité (étant de 4 syllabes) excède celle du *pâdanicrit*, qui n'est que de 3. Exemple :

पुरूतमं पुरूणां । स्तोतॄणां विवाचि ।
वाजेभिर्वाजयतां ॥ (*Rig-Véda*, VI, xlv, 29).

XIV. Sûtra 21. षट्कः... — Commentaire : तथा यस्या मध्ये स्तुष्मासावातिथिं प्रकृत्य षळक्षरं व्यूहेनाष्टाक्षरः सा च गायत्री अतिनिचृदेव । J'ai traduit le sûtra conformément au texte que m'offraient le manuscrit de Paris et le numéro 595 de Berlin; mais de la scolie on pourrait tirer, je crois, un texte préférable qui s'appliquerait mieux à l'exemple cité : on remplacerait षळक्षर par षळक्षरं, et par suite on décomposerait प्रकृत्यैष en प्रकृत्य एष, comme fait le commentaire, et non en प्रकृत्या एष, comme j'ai analysé la contraction pour former le sens qu'offre

ma traduction française[1]. On pourrait de plus substituer à यथा, soit तथा, soit यस्या :. Voici la stance dont le second pâda est donné pour exemple; ce n'est qu'en la scandant que nous pourrons voir quelle doit être la signification du sûtra :

प्रेष्ठमु प्रियाणां स्तुह्यासावातिथिं ।
अग्निं रथानां यमं ॥ (*Rig-Véda*, VIII, XCII, 10).

Le premier pâda est de 6 syllabes (ou de 7, en vocalisant य्); le second, de 6, ou, par *vyûha*, de 8 (*stuhi âsâva atithim̃*); le troisième, de 7 : total, en faisant le double *vyûha* du second pâda, sans vocaliser le *y* du premier, 21 syllabes. Cet ordre de 6 + 8 + 7 = 21, forme le type de la gâyatrî *atipâdanicṛit*, dans les tableaux déjà cités de Colebrooke. Pour avoir le compte que répète, d'après le sûtra 20, le commencement du sûtra 21 (à savoir 7 + 6 + 7), il faut vocaliser, comme il a été dit, le *y* du premier *pâda*, et ne pas faire de *vyûha* dans le second. Pour que le sûtra 21 s'applique à l'autre compte (6 + 8 + 7), il faut entendre : « ou bien ce pâda *stuhi*, etc. après qu'on a commencé, mis devant lui un pâda de 6, devient, par *vyûha*, pâda de 8. » Le sens entièrement absolu et détaché du gérondif sanscrit se prête à cette tournure : « après que l'action de mettre devant lui un pâda de 6 a eu lieu ». — Nous avons déjà vu *vyûha*, dans le même sens qu'ici, au chapitre VIII, 22. Le simple *ûha* (voy. le Dictionnaire de M. Wilson) signifie déjà « complément d'un vers, d'une proposition, action de suppléer une ellipse »; le préfixe *vi* y ajoute l'idée de « dissolution », et exprime que la mesure se complète au moyen d'une analyse de contraction, ou d'un autre procédé de ce genre. (Voy. chap. XVII, 13.)

[1] Le manuscrit de M. Whitney est conforme à celui de Paris. Le numéro 394 de Berlin est fort altéré et a des lacunes considérables, tant dans le sûtra que dans le commentaire. A la marge, une autre main a écrit पञ्चार: (avec le *visarga*) पकृत्यैष.

XV. Sûtra 22. उत्तरोत्तरिणः... — Mon manuscrit a वृद्धमाना : la leçon que j'ai adoptée est celle des manuscrits de Berlin, confirmée par le texte du commentaire et par les tableaux de Colebrooke. — Il n'y a à citer de la glose que l'interprétation du premier mot du sûtra : एकैकाक्षरिणा वर्धमाना. Exemple :

त्वमंग्ने यज्ञानां । होता विश्वेषां हितः ।
देवेभिर्मानुषे जने ॥ (*Rig-Véda*, VI, xvi, 1).

XVI. Sûtra 23. अष्टकौ... — Uvaṭa supplée (एकेषां) शाखिनां, et (अष्टकौ) आर्यंतौ, puis il ajoute तेषां त्वमंग्ने यज्ञानां होतां, « pour ceux-là, le premier pâda va jusqu'à होतां inclusivement »; mais alors, pour que le second ait 6 syllabes, il faut vocaliser le *v* de विश्वेषां.

XVI. Sûtra 24. सः... — J'ai ajouté « gâyatrî » dans ma traduction, d'après le scoliaste. Pour la tournure, il étend à ces divers sûtras celle que nous avons vue plus haut, au *çloka* 13, et que nous allons retrouver au *çloka* 17 : यस्याः... सा... — Nous avons déjà vu द्विपद (par *a* bref) dans le sens que le mot a ici. — Exemple :

स नो वाजेष्ववि॒ता पु॑रू॒वसुः ।
पुरः स्थाता मघवां वृत्रहा भुंवत् ॥ (*Rig-Véda*, VIII, xlvi, 13)

Si l'on veut donner au premier de ces pâdas la mesure de 12 syllabes (quart de la jagatî, qui est de 48), il faut défaire le *kshaiprasandhi* de *vâjeshv-avitâ*.

XVII. Sûtra 25. आद्यांत्यौ... — Uvaṭa supplée नाम et वेदितव्या. Le passif दृश्यते ne se rapporte qu'à l'exemple : [« cette forme de stance] est vue [dans] *sa sunve*, etc. » — *Yavama-*

dhyâ est un terme générique, désignant un mètre quelconque qui, entre deux pâdas plus courts, en contient un plus long. — Exemple :

स सुन्वे यो वसूनां । यो रायामानेता य इळानां ।
सोमो यः सुक्षितीनां ॥ (*Rig-Véda*, IX, CIX, 13).

XVIII. Sûtra 26. षळक्षरः... — Dans mon manuscrit et dans le numéro 394, षडक्षरः; mais celui de M. Whitney et le numéro 595 (ce dernier à la marge) substituent, comme habituellement, le ळ au ड. — L'*ushṇik* proprement dite a, comme nous le verrons au sûtra suivant, deux pâdas de huit syllabes, suivis d'un de douze. La *gâyatrî* dont il est ici parlé se rapproche de ce type pour le nombre, l'ordre et la proportion des pâdas. — Exemple :

ता मे अश्व्यानां । हरीणां नितोशना ।
उतो नु कृत्व्यानां नृवाहसा ॥ (*Rig-Véda*, VIII, XXV, 23).

Pour trouver dans le premier et dans le troisième pâda la mesure indiquée, il faut avoir recours au *vyûha* pour *açvyânâm̃* et *kritvyânâm̃*.

XIX; XX et XXI. Sûtras 27-29. अष्टाविंशत्यक्षरा... — पुरउष्णिक्... — अग्रे... — Exemples :

1° *Ushṇik* proprement dit (8 + 8 + 12) :

अग्ने वाजस्य गोमत । ईशानः सहसो यहो ।
अस्मे धेहि जातवेदो महि श्रवः ॥ (*Rig-Véda*, I, LXXIX, 4);

2° *Pura-ushṇik* (12 + 8 + 8) :

तच्चक्षुर्देवहितं शुक्रमुच्चरत् ।
पश्येम शरदः शतं । जीवेम शरदः शतं ॥ (VII, LXVI, 16);

3° *Kakup* (8 + 12 + 8) :

सुदेवः समहासति । सुवीरो नरो मरुतः स मर्त्यः ।

यं त्रायध्वे स्याम ते ॥ (V, LIII, 15). Pour que la mesure de cette dernière stance soit conforme au type normal, il faut faire un *vyûha* dans le deuxième et dans le troisième pâda.

Voici la glose du premier hémistiche du *çloka* 21 : एता ऋचो निदर्शनानि । एताः याः ऋचः ताः यथोदिताः यथा कथ्यमानास्तथा जानीयात् ।. Le sandhi est violé à dessein, pour qu'il ne reste aucun doute sur la forme propre des mots.

XXI et XXII. Sûtra 30. सप्ताक्षरैः... — Exemples :

1° मंहिष्ठं वो मघोनां । राजानं चर्षणीनां ।

पतिं वो अघ्न्यानां । धेनूनामिषुध्यसि ॥ (*Rig-Véda*, VIII, LVIII, 2) : un *vyûha* dans le troisième pâda ;

2° मंसीमहि त्वा वयम् । अस्माकं देव पूषन् ।

मतीनां च साधनं । विप्राणां चाधवं ॥ (X, XXVI, 4) : un *vyûha* dans le quatrième pâda (च आधवं).

La dénomination *ushṇik aksharaiḥ* est employée dans le *Sarvânukrama*. (Voy. I, CXX, 6.)

XXII et XXIII. Sûtra 31. दृष्टिः... — De la glose de ce sûtra, il ne reste dans mon manuscrit que les mots : तृतीयपादश्चतुरक्षरः (lisez तृतीयः ?) [1]. Exemple :

ददी रेक्णस्तन्वे ददिर्वसु । ददिर्वाजेषु पुरुहूत वाजिनं । नूनमथ ॥ (*Rig-Véda*, VIII, XLVI, 15) : pour que le premier pâda ait onze syllabes, comme le dit le sûtra, il faut vocaliser le *v* de *tanve*.

[1] Le numéro 394 n'a également que cette fin (avec चतुर्थः, par erreur, pour तृतीयः) ; mais une autre main a suppléé le commencement au haut de la page.

La stance est *nicṛit*, parce qu'elle a une syllabe de moins que le type normal (voy. la note du sûtra 19); elle est *kakup*, parce que le deuxième pâda est de 12. — Le terme *nyanku* entre aussi dans une des dénominations de la *bṛihatî*. (Cf. sûtra 44, où il désigne également un type dont le second pâda a douze syllabes.)

XXIII et XXIV. Sûtra 32. एकादशाक्षरौ... — *Pipîlicamadhyâ* est encore un terme générique, désignant une stance qui a trois pâdas, un plus court entre deux plus longs. — दृश्यते est employé de même au *çloka* 18. Exemple :

हरी यस्यं सुयुजा वि व्रंता वेर् ' अर्वंतानु शेपां ।
उभा रजी न केशिना पतिर्दन् ॥ (*Rig-Véda*, X, cv, 2).

XXIV. Sûtra 33. ताभ्यां... — Exemple :

प्र या घोषे भृगंवाणे न शोभे ' ययां वाचा यजंति पज्रियो वां ।
प्रैषयुर्न विद्वान् । (*Rig-Véda*, I, cxx, 5).

XXV. Sûtra 34. आद्यः... — Dans le manuscrit de Paris il y a, au second *ardharca*, सा अगस्त्येति; c'est évidemment une double faute, et j'ai adopté la leçon du numéro 595 de Berlin[1]. Dans ce manuscrit, ainsi que dans celui de M. Whitney, il manque une syllabe au pâda précédent, qu'ils écrivent ainsi : अनुष्टुब्गर्भैषोष्णिक्. Peut-être faut-il combiner les deux leçons et écrire : अनुष्टुब्गर्भै वैषोष्णिक्; au moins la glose d'Uvaṭa reproduit-elle एषा. Exemple :

पितुं नु स्तोषं ' महो धर्माणं तविंषीं ।
यस्यं त्रितो व्योजंसा ' वृत्रं विपंर्वमर्दयंत् ॥ (*Rig-Véda*, I, clxxxvii, 1):

un *vyûha* dans le troisième pâda.

[1] Le manuscrit de M. Whitney est conforme au numéro 595; le numéro 394, au manuscrit de Paris.

Pour le nom donné à la stance, cf. sûtra 26.

XXVI. Sûtra 35. द्वात्रिंशद्व्यत्सा... — Exemple :

गायंति त्वा गायत्रिणो । ऽर्चंत्यर्कमर्किणः ।

ब्रह्माणस्त्वा शतक्रत । उद्वंशमिव येमिरे । (*Rig-Véda*, I, x, 1) : deux *vyûhas* dans le second pâda.

XXVI. Sûtra 36. कृतिः... — Les manuscrits de Berlin ont पर: au lieu de पाद:, et cette leçon est peut-être préférable[1]. Le commentaire supplée पूर्वौ et पर:. (Voyez l'exemple cité au sûtra 42.)

XXVII. Sûtra 37. यस्याः... — Pour *pipîlikamadhyamâ*, synonyme de *pipîlikamadhyâ*, voyez la note du sûtra 32 et l'exemple cité au sûtra 42. — Il y a une faute dans le manuscrit de Paris : अष्टाक्षरौ, pour अंष्टाक्षरो.

XXVII. Sûtra 38. नवकौ... — Les additions que j'ai faites à ma traduction sont empruntées au commentaire. Je n'ai pas besoin d'avertir que, si je le cite si rarement dans ce chapitre, c'est qu'il ne fait généralement que reproduire les mots du texte, ou du moins n'y ajoute rien qui mérite d'être signalé. Voici la glose de ce sûtra : नवकावाद्यंतौ पादौ मध्ये च द्वादशी: पाद द्वाभ्यां न्यूना विराट् वेदितव्या. On voit qu'Uvaṭa (au moins d'après le texte de mon manuscrit[2]) ne nomme pas cette stance *kâvirâṭ*, mais *virâṭ*. Si l'on ne connaissait d'ailleurs le terme *kâvirâṭ*, on pourrait être tenté de conclure de là qu'il faut faire d'*itikâ* un adjectif, formé d'*iti*, signifiant « tel que; » mais le *Sarvânukrama* de l'édition de

[1] C'est aussi celle du manuscrit de M. Whitney.

[2] Le numéro 394 a également, dans le commentaire, विराट्, au lieu de काविराट्.

M. Müller, conformé en cela à la copie de l'*Anukramaṇî* que ce même savant avait faite pour M. Burnouf, nomme bien la stance *kâvirâṭ* et ne laisse aucun doute sur cette dénomination. — D'ailleurs le nom de *virâṭ* est donné plus bas à deux autres formes d'*anushṭup*, dont l'une, il est vrai, a, comme celle dont il est ici question, 30 syllabes. — Exemple :

ता विद्वांसा हवामहे वां । ता नो विद्वांसा मन्म वोचेतमद्य ।
प्रार्चद्दयमानो युवाकुः ॥ (*Rig-Véda*, I, cxx, 3).

XXVIII. Sûtra 39. तेषां... — Le commentaire précise le sens avec une exactitude minutieuse : एकैकेनाक्षरेणाधिकौ भवतः । नवाक्षरः प्रथमः पादः । दशाक्षरो द्वितीयः । त्रयोदशाक्षरों ऽतिमः, « ils sont excédants chacun d'une syllabe, de façon que le premier pâda ait 9 syllabes, le second 10, le dernier 13. » — Exemple :

वि पृच्छामि पाक्या३ न देवान् । वषट्कृतस्याद्भुतस्य दस्रा ।
पातं च सह्यसो युवं च रभ्यसो नः ॥ (*Rig-Véda*, I, cxx, 4)

Dans le *Sarvânuakrama*, la stance est nommée *nashṭarûpî*.

XXVIII. Sûtra 40. दशाक्षराः... — Les exemples seront donnés au sûtra 42. — Au sujet du mot *virâṭ*, voyez la note du sûtra 19.

XXIX. Sûtras 41 et 42. षट्... — मा... — Commentaire : षड्भिः पादैर्यानुष्टुप्सा महापदपंक्तिरित्युच्यते. Nous avons vu de même plus haut le terme *padapankti* appliqué à une forme de *gâyatrî*. — Au sûtra 42, les manuscrits de Berlin ont ता ऋच :: Ce pronom[1] serait bien à sa place pour le sens; mais il y aurait une syllabe de trop dans le vers; qui, du reste,

[1] Il est aussi dans le manuscrit de M. Whitney.

est déjà irrégulier, car la neuvième syllabe est la seconde moitié de अग्ने. — Uvaṭa fait précéder les exemples des mots suivants : अनिर्दिष्टोदाहरणानामुदाहरणानि, « exemples [des mètres] qui n'ont pas eu d'exemples cités [dans le sûtra où ils sont définis]. »

1° *Kritiḥ* (sûtra 36) :

मा कस्मै धातमभ्यमित्रिणे नो । माकुत्रा नो गृहेभ्यो धेनवो गुः ।

स्तनाभुजो अशिश्वीः ॥ (*Rig-Véda*, I, cxx, 8) : un *vyûha* à chaque pâda.

2° *Pipîlikamadhyamâ* (sûtra 37) :

पर्यू षु प्र धन्व वाजसातये । परि वृत्राणि सक्षणिः ।

द्विषस्तरध्या ऋणया न ईयसे ॥ (IX, cx, 1) : un *vyûha* au premier pâda.

3° *Virâṭ* de 3 pâdas de 10 syllabes (sûtra 40) :

श्रुधी हवं विपिपानस्याद्रेर् । बोधा विप्रस्यार्चतो मनीषां ।

कृष्वा दुवांस्यन्तमा सचेमा (VII, xxii, 4).

4° *Virâṭ* de 3 pâdas de 11 syllabes (sûtra 40) :

अग्न इंद्रश्च दाशुषो दुरोणे । सुतावतो यज्ञमिहोप यातं ।

अमर्धन्ता सोमपेयाय देवा ॥ (III, xxv, 4).

5° *Mahâpadapanktiḥ* (sûtra 41) :

तव स्वादिष्ठाग्ने (स्वादिष्ठा । अग्ने) संदृष्टिर् । इदा चिदह्न । इदा चिदक्तोः ।

श्रिये रुक्मो न । रोचत उपाके ॥ (IV, x, 5) : pour trouver la première des six divisions indiquées au sûtra 41, il faut faire un *vyûha* entre les deux premiers pâdas.

XXX. Sûtra 43. चतुष्पदा... — Dans le texte de mon manuscrit il y a चतुः पदा, mais, dans le commentaire, चतु-

ष्पदा[1]. L'adverbe प्राय: est expliqué par la glose suivante : किमिदं प्राय इति । प्रायेण युज्यते इत्यर्थः. — Exemple :

मा चिदन्यद्वि शंसत सखायो मा रिषण्यत ।

इंद्रमित्स्तोता वृषणं सचा सुते मुहुरुक्था च शंसत ॥ (*Rig-Véda*, VIII, I, I).

XXXI et XXXII. Sûtra 44. पुरस्ताद्बृहती... — Dans la glose, अंते est expliqué par अंत्ये, et la fin du sûtra est commentée de la manière suivante : न्यंकुसारिणी केचिदाहुः । अपरे स्कंधोग्रीवीति मन्यंते (dans le texte du sûtra, la syllabe ग्री est sautée dans mon manuscrit) । उरोबृहतीत्यन्ये । एवमेनां त्रिधा प्रतिजानते आचार्याः ।. Ces diverses dénominations se trouvent aussi, désignant les mêmes types, dans les tableaux de Colebrooke; on y lit seulement *Scandhogrîvâ* pour *Scandhogrîvî*. — Nous avons déjà vu *nyanku*... au sûtra 31.

XXXII et XXXIII. Sûtras 45 et 46. त्रय:... — मह:... Je n'ai pas besoin de faire remarquer qu'il faut détacher de l'explétive इ la dénomination ऊर्ध्वबृहती. — Dans l'*ardharca* qui renferme les exemples, il faut faire un *vyûha* au milieu, et lire मत्सि ईशानं.

1° Deux exemples de *purastâd-brihatî*, avec coupe diverse de l'*ardharca* :

महो यस्पतिः शवसो असाम्या महो नृम्णस्य तूतुजिः ।

भर्ता वज्रस्य धृष्णोः पिता पुत्रमिव प्रियं ॥ (*Rig-Véda*, X, XXII, 3) : un *vyûha* au premier et au troisième pâda;

अधीन्वत्र सप्ततिं च सप्त च ।

सद्यो दिदिष्ट तान्वः सद्यो दिदिष्ट पार्थ्यः सद्यो दिदिष्ट माय्वः ॥ (X, XCIII, 15 : un *vyûha* aux 3 premiers pâdas.

[1] चतुष्पदा est aussi la leçon des trois autres manuscrits.

2° *Uparishṭâd-bṛihatî :*

न तमंहो न दुंरितं ' देवांसो अष्ट मर्त्यं ।

सजोषंसो यमंर्यमा ' मित्रो नयंति वरुंणो अति द्विषंः ॥ (X, CXXVI, 1) : un *vyûha* au deuxième pâda. Le commentateur ne cite généralement que le premier pâda de l'exemple; celui qui commence cette dernière *bṛihatî* sert aussi de début à une *jagatî* du deuxième *maṇḍala*, XXIII, 5.

3° *Nyankusâriṇî* (ou *skandhogrîvî* ou *urobṛihatî*) :

मत्स्यपांयि ते महः ' पात्रंस्येव हरिवो मत्सरो मदंः ।

वृषां ते वृष्ण इंदुर ' वाजी संहस्रसातंमः ॥ (I, CLXXV, 1) : pour que le troisième pâda ait la mesure que veut la règle, il faut un *vyûha* ou une décomposition quelconque. Le *Sarvânukrama* désigne cette stance par le nom de *skandhogrîvî.*

ईशानमिद्द्यौर्गूर्तावंसुर ' ईशानं भूमिंरभि प्रंभूषणिं ।

ईशानं देवावश्विनांव ' अभि सुम्नैरंवर्धतां ॥ (X, CXXXII, 1) : le scoliaste coupe le premier pâda à गूर्तावसु : c'est donc un second exemple de *niankusâriṇî;* seulement il s'écarte du type indiqué : le premier pâda a 9 syllabes, et, par compensation, le deuxième en a 11, au lieu de 12.

4° *Urdhva-bṛihatî virâṭ :*

अतीतंनो अमृत मर्त्येष्वा ' ऋतस्य धर्मंन्नमृतंस्य चारुंणः ।

सदांसरो वाजमच्छा सनिंष्यदत् ॥ (IX, CX, 4) : un double *vyûha* au premier pâda.

XXXIII. Sûtra 46. अष्टिणो:... — *Vishṭâra* (*Vistâra*) se trouve parmi les dénominations de la *pankti* dans les tableaux de Colebrooke. — Exemple :

युवं श्यावत्तं महो रन ' युवं वा यन्निरतंतंसतं ।

ता नों वसू सुगोपा स्यातं । पातं नो वृकादघायोः ॥ (I, CXX, 7) : un *vyûha* au premier et au troisième pâda.

XXXIV. Sûtra 48. एका... Il s'agit de l'hymne 187 du premier *maṇḍala,* auquel le *Sarvânukrama* attribue pour divinité *Annastutiḥ.* La première stance de l'hymne, qui a été citée plus haut (sûtra 34), commence par पितुं, que Sâyaṇa interprète par पालकमन्नं. Uvaṭa traduit पितुस्तोमे par अन्नस्तुतिसूक्ते; उत्तमा par अंत्या; et नवाक्षरपदा par नवाक्षरपादा, avec *â* long (au moins dans mon manuscrit[1]). — Voici la stance en question (le *Sarvânukrama* permet de la considérer, soit comme *anushṭup,* soit comme *bṛihatî*) :

तं त्वां वयं पितो वचोंभिर् । गावो न हव्या सुंषूदिम ।

देवेभ्यंस्त्वा सधमादम् । अस्मभ्यं त्वा सधमादं ॥ (*Rig-Véda,* I, CLXXXVII, 11) : un *vyûha* à chacun des deux derniers pâdas.

XXXIV. Sûtra 49. द्वयोः... — Le commentaire ajoute पादाः à सर्वे et सति à व्यूहे. — Voici les deux stances :

उपेदमुंपपर्चनम् । आसु गोषूपं पृच्यतां ।

उपं ऋषभस्य रेतस्युपेंद्र (रेतसि । उपें०) तवं वीर्ये ॥ (*Rig-Véda,* VI, XXVIII, 8) : le *Sarvânukrama* donne à cette stance le nom d'*anushṭup;* pour en faire une *bṛihatî* de 4 pâdas de 9 syllabes, il faut dissoudre toutes les contractions et faire encore un autre *vyûha* à वीर्ये.

आहार्षं त्वाविदं त्वा । पुनरागाः पुनर्नव ।

सर्वांग सर्वं ते चक्षुः । सर्वमायुंश्च ते ऽविदं (X, CLXI, 5) : le *pada* de cette stance montre quelles sont les dissolutions qui peuvent élever chaque pâda à 9 syllabes :

[1] Le n° 394 a également नवाक्षरपादा, par *â* long, dans le commentaire.

आ । अहार्षं । त्वा । अविदं । त्वा ॥ पुनः । आ । अगाः । पुनः ऽनव ॥

सर्व ऽअंग । सर्वं । ते । चक्षुः ॥ सर्वं । आयुः । च । ते । अविदं ॥

XXXV. Sûtra 50. त्रयोदशाक्षरो... — Voyez plus haut, sûtras 32 et 37. — Le numéro 595 et le manuscrit de M. Whitney ont यदि, au lieu de भवेत्.

अभि वो वीरमंधसो मदेषु गाय ' गिरा महा विचेतसं ।

इंद्रं नाम श्रुत्यं शाकिनं वचो यथा ॥ (*Rig-Véda*, VIII, XLVI, 14).

XXXVI. Sûtra 51. नवकo... — Ce *çloka* a la mesure mentionnée aux sûtras 48 et 49, c'est-à-dire 4 pâdas de 9 syllabes; c'est l'exemple placé à la fin du distique qui a rendu cet allongement nécessaire. Dans les manuscrits de Berlin[1], au lieu de बृहतीति विषमपदा, on lit बृहती विषमपदा सा. — Commentaire : नवाक्षरः प्रथमः पादः । अष्टाक्षरो द्वितीयः । एकादशाक्षरस्तृतीयः । परमश्चाष्टाक्षर इति । ईदृशा यदि भवंति । सा बृहती विषमपदा नाम वेदितव्या ।. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que एकादश est décomposé dans le texte du sûtra : un pâda ayant 10 syllabes et accompagné d'une, c'est-à-dire 10 + 1. Les mots परमो ऽष्ट signifient littéralement « [si] le dernier [est] 8 [syllabes]. » — Exemple :

सनितः सुसनितरुग्र ' चित्र चेतिष्ठ सूनृत ।

प्रासहा सम्राट् सहुरिं सहंतं ' भुज्युं वाजेषु पूर्व्यं ॥ (*Rig-Véda*, VIII, XLVI, 20) : un *vyûha* dans le dernier pâda.

XXXVII. Sûtras 52 et 53. पंक्तिः... — चत्वारः... — Exemples :

1° *Pankti* de 5 pâdas :

इंद्रो मदाय वावृधे ' शवसे वृत्रहा नृभिः ।

[1] Et de même dans celui de M. Whitney.

तमिन्महत्स्वाजिषूतेमर्भे हवामहे । स वाजेषु प्र नोऽविषत् ॥ (*Rig-Véda*, I, LXXXI, 1) : un *vyûha* dans le 3e pâda (à महत्सु-आजिषु), et un autre pour le séparer du quatrième, qui commence à उत, après आजिषु.

2° *Pankti virât* (de 4 pâdas) :

मन्ये त्वा यज्ञियं यज्ञियानां । मन्ये त्वा च्यवनमच्युतानां ।

मन्ये त्वा सत्वनामिंद्र केतुं । मन्ये त्वा वृषभं चर्षणीनां ॥ (VIII, LXXXV, 4).

XXXVII. Sûtra 54. आदिशे... — Commentaire : आस्तारपंक्तिरित्येवमादिषु सोपसर्गेषु नामस्वादितोऽ ततो मध्यत इत्येवमादिष्वष्टाक्षरौ पादौ विद्यात्, « qu'on distingue [la place des] deux pâdas de 8 syllabes, aux noms précédés de déterminatifs, tels que *âstâra-panktiḥ*, etc. (voy. sûtra 57 et suiv.), qui indiquent si ces pâdas sont au commencement, à la fin, au milieu, etc. » Le terme उपसर्गः, qui proprement désigne les préfixes, s'applique ici, comme l'on voit, à des déterminatifs d'autre nature; mais cet emploi du mot rentre toujours dans la définition donnée au chapitre VI, 8 : उपसर्गो विशेषकृत्. — Nous avons vu plusieurs fois आदेश: dans le sens où nous le trouvons ici.

XXXVIII. Sûtra 55. युग्मौ... — Commentaire : युग्मौ = द्वितीयचतुर्थौ ; अयुजौ = प्रथमतृतीयौ. — Exemple :

मा ते राधांसि मा तं ऊतयो वसो । ऽस्मान्कदा चना दंभन् ।

विश्वा च न उपमिमीहि मानुष । वसूनि चर्षणिभ्य आ ॥ (*Rig-Véda*, I, LXXXIV, 20) : un *vyûha* au deuxième pâda.

XXXVIII. Sûtra 56. विपरीता... — Le locatif विपर्यये

est interprété par आदिपश्चाद्भावे [1], «l'ordre étant inverse», ce qui est en tête étant mis après, et réciproquement, c'est-à-dire le 2[e] et le 4[e] pâda étant de 12 syllabes; le 1[er] et le 3[e] de 8. — Exemple :

य ऋष्वः श्रावयत्सखा । विश्वेत्स वेद जनिमा पुरुष्टुतः ।

तं विश्वे मानुषा युगेन्द्रं (युगा । इन्द्रं) हवन्ते तविषं यतस्रुचः ॥ (*Rig-Véda*, VIII, XLVI, 12): un *vyûha* entre le 3[e] et le 4[e] pâda.

XXXIX et XL. Sûtras 57-61. आस्तार॰... — प्रस्तार॰... — संस्तार॰... — विष्टार॰... — मन्ये... — A la fin du premier *ardharca* du *çloka* 40, j'ai donné, d'après trois de mes manuscrits [2], महीति च; mais il y a ainsi une syllabe de trop dans le pâda, et il faut sans doute retrancher इति, et lire महि च. — Dans les tableaux de Colebrooke, il y a विस्तार॰, au lieu de विष्टार॰. Le numéro 595, au milieu du 2[e] *ardharca* du *çloka* 40, a तवैता, pour तव ता. — Tous ces sûtras sont fort clairs, et le commentaire n'ajoute rien qui mérite d'être signalé. Le mot बाह्यतः s'applique bien au commencement et à la fin de la stance, aux deux extrémités : les pâdas ainsi placés sont extérieurs, rien ne les enferme ni ne les encadre. Uvaṭa décrit ainsi le type que ce terme caractérise : आद्यान्त्यौ चाष्टाक्षरौ मध्ये द्वादशाक्षरौ. — Le commentaire, depuis le *çloka* 37, a donné les exemples au fur et à mesure; il continue de même pour les sûtras 57 à 60 :

1° *Âstâra-pankti :*

अग्निं (आ अग्निं) न स्ववृक्तिभिर् । होतारं त्वा वृणीमहे ।

यज्ञाय स्तीर्णबर्हिषे वि वो मदे । शीरं पावकशोचिषं विवक्षसे ॥

(*Rig-Véda*, X, XXI, 1) : un *vyûha* au 1[er] pâda;

[1] Je ferai remarquer en passant que le composé आदिपश्चात् n'est pas sans analogie avec les locutions allemandes *Hintenvorn* et surtout *Vornhinen*, employées toutes deux par Herder.

[2] Le texte du sûtra 61 a été omis dans le numéro 394.

2° *Prastâra-pankti :*

महिं द्यावापृथिवी भूतमुर्वी । नारी यह्वी न रोदसी सदं नः ।

तेभिर्नः पातं सह्यस एभिर्नः पातं शूषणि ॥ (X, xciii, 1) : pour que le 1er et le 2e pâda aient 12 syllabes, il faut un *vyûha* à chacun ;

3° *Saṁstâra-pankti :*

पितुभृतो न तंतुमित्सुदानवः । प्रति दध्मो यजामसि ।

उषा अप स्वसुस्तमः । सं वर्तयति वर्तनिं सुजाततां ॥ (X, clxxii, 2);

4° *Vishṭâra-pankti :*

अग्ने तव श्रवो वयो । महि भ्राजते अर्चयो विभावसो ।

बृहद्भानो शवसा वाजमुक्थ्यं । दधासि दाशुषे कवे ॥ (X, cxl, 1).

XLI. Sûtra 62. चतुष्क० . . . — Exemple :

पिबा सोममभि यमुग्र तर्द । ऊर्वं गव्यं महि गृणान इंद्र ।

वि यो धृष्णो वधिषो वज्रहस्त । विश्वा वृत्रममित्रिया शवोभिः ॥

(*Rig-Véda*, VI, xvii, 1).

XLI et XLII. Sûtra 63. द्वौ . . . — « S'il y a deux pâdas de 12 syllabes, et deux de 11 (द्वावेकादशाक्षरौ). » — Le scoliaste décompose प्रायस्योपजगती en प्रायस्या उपजगती. L'adjectif प्रायस्या est une formation remarquable. Uvaṭa l'interprète, avec son complément परस्य, par les deux gloses, identiques pour le sens, जागतस्य प्रायसिभवा et जागतप्राये वर्तमाना, « se trouvant dans une suite, une quantité prédominante de mètre jagatien ». La *jagatî* suit la *trishṭup* dans la liste des mètres, voilà pourquoi elle est désignée par l'adjectif पर. Le génitif अस्य s'applique au type même dont il est question en cet endroit, c'est-à-dire à la *trishṭup* (अस्य = त्रिष्टुभः). Exemples :

1° सो चिन्नु वृष्टिर्यूथ्या ३ स्वा सचाँ । इंद्रः श्मश्रूणि हरिताभि प्रुष्णुते ।

अवं वेति सुक्रतुं सुते मधूदिङ्‌धूनोति (मधुं — उत् — इत् — धूनोति)
[वातो यथा वनं ॥

(*Rig-Véda*, X, XXIII, 4) : pour compléter la mesure fixée par notre sûtra, il faudrait un double *vyûha* dans les deux derniers pâdas. — Le commentateur cite cette stance comme exemple d'*upajagatî*. Je n'en trouve pas le nom dans la copie de l'*Anukramanî*, dont j'ai déjà parlé plus haut, et qui ne contient, au sujet de l'hymne 23 du X[e] *maṇḍala* (p. 76), que les mots suivants : यजामहे । सप्त । आद्यान्त्ये त्रिष्टुभौ । पंचम्यभिसारिणी (voy. le sûtra suivant).

2° सनेमि चक्रमजरं वि वावृत उत्तानायां दश युक्ता वहन्ति ।
सूर्यस्य चक्षू रजसैत्यावृतं तस्मिन्नार्पिता भुवनानि विश्वा ॥ (I, CLXIV, 14) : deux *vyûhas* dans le 3[e] pâda. Cette stance garde le nom de *trishṭup*, parce que ce mètre domine dans l'hymne. Sur 52 stances, il y en a 43 de ce type, tandis qu'il n'y a que 6 *jagatîs*.

XLII. Sûtra 64. वैराज०... — Nous avons vu que la *pankti virâṭ*, ainsi que l'*anushṭup virâṭ*, se composait de pâdas de 10 syllabes; nous verrons bientôt que les pâdas de la *jagatî* sont de 12. Uvaṭa remplace ces désignations par des noms de nombre : द्वौ दशाक्षरौ भवतः । द्वौ चेद् द्वादशाक्षरौ ।. Dans les manuscrits de Berlin, il y a l'instrumental pluriel, au lieu du nominatif duel : वैराजजागतैः पादैः[1]. La glose d'Uvaṭa est, comme on vient de le voir, conforme à la leçon du manuscrit de Paris. — Exemple :

यो वाचा विवाचो मृध्रवाचः पुरू सहस्राशिवा जघान ।
तत्तदिदस्य पौंस्यं गृणीमसि पितेव यस्तविषीं वावृधे शवः ॥ (*Rig-Véda*, X, XXIII, 5) : un *vyûha* dans le 3[e] pâda. (Voyez, dans la note du sûtra précédent, la citation de l'*Anukramaṇî*.)

[1] Le manuscrit de M. Whitney a également l'instrumental.

XLIII. Sûtra 65. नवकः... — वा manque dans le texte du manuscrit de Paris; mais il se trouve répété deux fois dans le commentaire (नवको वा दशको वा). — Après एकादशाक्षरः, le commentaire répète, et j'en ai tenu compte dans ma traduction : एको ऽप्यनेको वा. — Exemple :

श्रुधी हवमिंद्र मा रिषण्यः । स्याम ते दावने वसूनां ।

इमा हि त्वामूर्जो वर्धयंति । वसूयवः सिंधवो न क्षरंतः ॥ (*Rig-Véda*, II, xi, 1) : en ne faisant pas de *vyûha*, nous avons dans cette stance deux pâdas de 10 syllabes, un de 9 et un de 11. Le *Sarvânukrama* la nomme, du nom indiqué dans notre sûtra, *virâṭsthânâ trishṭup*.

XLIV. Sûtra 66. पूर्वौ... — Il y a deux fautes dans le manuscrit de Paris : अष्टाक्षरः, par *a* bref, et त्रिषुप्, sans ट् — Nous avons vu au *çloka* 37 que la *pankti* se compose de pâdas de 8 syllabes, la [*pankti*] *virâṭ* de pâdas de 10. — Exemple :

एवेंद्राग्निभ्यामहावि हव्यं । शूष्यं घृतं न पूतमद्रिभिः ।

ता सूरिषु श्रवो बृहद् । रयिं गृणत्सु दिधृतम् । इषं गृणत्सु दिधृतं ॥

(*Rig-Véda*, V, lxxxvi, 6) : le *Sarvânukrama* nomme la stance *virâṭpûrvâ*.

XLV. Sûtra 67. त्रयः... — Les derniers mots sont commentés par यद्यप्यक्षरसंपन्नास्ति (अक्षरसंपद् – न – अस्ति), « lors même qu'il n'y a pas le total, le nombre voulu de syllabes (à savoir 44) ». En effet, les quatre pâdas de cette stance n'en font en tout que 41. — Dans ce sûtra, परः ne veut pas dire « postérieur », mais « autre ». L'exemple le montre, et le scoliaste le traduit par अपरः. — Au sujet de ce mètre, Uvaṭa fait la citation suivante (उक्तं हि) :

त्रिष्टुभो या विराट्स्थाना विराड्रूपास्तथापराः ।

वह्नना अपि ता ज्ञेया त्रिष्टुभो ब्राह्मणं तथा ॥

Exemple :

क्रीळन्नो रश्म आ भुवः । सं भस्मना वायुना वेविदानः ।

ता अस्य सन्धृषज्जो न तिग्माः । सुसंशिता वक्ष्यो वक्षणेस्थाः ॥ (*Rig-Véda*, V, xix, 5) : pour parfaire les 11 syllabes, il faut un *vyûha* au 3ᵉ, et un au 4ᵉ pâda.

XLVI. Sûtra 68. त्रयः... — Il y a dans mon manuscrit यतो ज्योतिस्ततो ऽष्टकः, mais le commentaire rétablit la vraie leçon, laquelle se lit aussi dans les manuscrits de Berlin et dans celui de M. Whitney.

Voici la glose : यत्र अष्टकः पादस्ततो ज्योतिरित्युच्यते. Quand le pâda de 8 syllabes est au commencement, la stance se nomme *purastâjjyotiḥ* (*trishṭup*) ; quand il est enclavé entre deux pâdas de 12, *madhyejjyotiḥ;* quand il est à la fin, *uparishṭâjjyotiḥ*. Voici deux exemples qui s'appliquent aux deux derniers de ces types :

1° *Madhyejjyotiḥ :*

यद्वां यज्ञं मनवे संमिमिक्षथुर् । एवेत्काण्वस्य बोधतं ।

बृहस्पतिं विश्वान्देवाँ अहं हुव । इंद्राविष्णू अश्विनावाशुहेषसा ॥

(*Rig-Véda*, VIII, x, 2) : c'est le second pâda qui est de 8 syllabes ;

2° *Uparishṭâjjyotiḥ :*

अग्निनेंद्रेण वरुणेन विष्णुनादित्यै (विष्णुना । आदित्यै) रुद्रैर्वसुभिः स-
[चाभुवा ।

सजोषसा उषसा सूर्येण च । सोमं पिबतमश्विना ॥ (VIII, xxxv, 1) : un *vyûha* entre le 1ᵉʳ et le 2ᵉ pâda, et un au 3ᵉ; c'est le 4ᵉ qui a 8 syllabes.

XLVII. Sûtras 69 et 70. चत्वारः... — यवमध्या... —

Le premier de ces deux noms s'applique bien à ce type, qui ne diffère de la *bṛihatî* qu'en ce qu'il a 4 pâdas de 8, au lieu de 3. — Nous avons déjà vu le nom de *yavamadhyâ* donné à une espèce de *gâyatrî* (*çloka* 17). — Le locatif elliptique मध्यमे est expliqué, dans le commentaire, par मध्ये द्वादशाक्षरे सति. — Exemples :

1° *Mahâbṛihatî* :

नमोवाके प्रस्थिते अध्वरे नरा ' विवक्षणस्य पीतये ।
आ यातमश्विना गतम् ' अवस्युर्वामहं हुवे ' धत्तं रत्नानि दाशुषे ॥ (*Rig-Véda*, VIII, xxxv, 23) : c'est le 1er pâda qui a 12 syllabes;

2° *Yavamadhyâ* :

बृहदग्ने अर्चिभिः ' शुक्रेण देव शोचिषा ।
भरद्वाजे समिधानो यविष्ठ्य ' रेवन्नः शुक्र दीदिहि ' द्युमत्पावक दीदिहि ॥
(VI, XLVIII, 7) : c'est le 3e pâda, c'est-à-dire celui du milieu, qui a 12 syllabes (au moyen d'un *vyûha*). Le *Sarvânukrama* donne simplement à cette stance, comme à l'exemple précédent, le nom de *mahâbṛihatî*.

XLVIII. Sûtra 71. सो... — Je me suis conformé, pour le texte de ce *çloka*, au manuscrit de Paris, dont la leçon est confirmée par ceux de Berlin; mais le 1er pâda a une syllabe de trop. Il est probable qu'il faut supprimer नु, et lire सो चित्सनेमि. — Uvaṭa a donné les exemples au fur et à mesure, et ici il se contente de dire उक्तान्येवोदाहरणानि, « les exemples ont été cités. » (Voyez les notes, à partir de celle du sûtra 63. L'exemple cité dans le commentaire du sûtra 64 n'est pas indiqué dans l'énumération du *çloka* 48.)

XLIX. Sûtras 72-74. पंचाशत्... — महापंक्तिः... — J'ai attribué, conformément à la division adoptée dans le numéro 595 et dans le manuscrit de M. Whitney, trois vers

à ce *çloka*. — Le 3[e] vers est sans commentaire dans mon manuscrit, aussi bien que dans le numéro 394. On peut conclure d'une remarque d'Uvaṭa, au chapitre XVII, qu'il n'est pas reconnu généralement comme authentique, que c'est la lecture de quelques maîtres seulement. (Voyez la note relative au chapitre XVII, 13.)

Commentaire : द्वाभ्यामूनानि पंचाशदक्षराणि. Nous avons déjà vu वृत्तं, I, 15; X, 13, et dans le commentaire de XIV, 9, et nous le retrouverons plusieurs fois dans le chapitre XVII.— बहुलं est expliqué par प्रायेण. — La *pankti*, comme nous l'avons vu au *çloka* 37, se compose de 5 pâdas de 8 syllabes; le nom de *grande pankti* s'applique donc bien au type qui est ici défini.

1° *Jagatî* ordinaire :

प्र देवमच्छा मधुमंत इंदवो ऽसिष्यदंत गाव आ न धेनवः ।

बर्हिषदो वचनावंत ऊधभिः परिस्रुतमुस्रियां निर्णिजं धिरे ॥ (*Rig-Véda*, IX, LXVIII, 1) : un *vyûha* au deuxième pâda.

2° *Mahâpankti*. (Ce second exemple est omis dans mon manuscrit et dans le numéro 394; mais, dans le mien, les deux premiers mots sont écrits à la marge, d'une autre main, avec renvoi à la suite de l'*ardharca* अष्टकौ, etc. dont le commentaire, comme je l'ai dit, manque dans les deux manuscrits du commentaire.)

सूर्ये विषमा संजामि दृतिं सुरावतो गृहे ।

सो चिन्नु न मराति नो वयं मरामारे अस्य योजनं हरिष्ठा मधु त्वा

[मधुला चकार ॥

(I, CXCI, 10) : un *vyûha* au dernier pâda. — Cette stance peut aussi, comme le dit la règle, s'analyser de la manière suivante : 8 + 8 + 7 + 6 + 10 + 9 :

सूर्ये विषमा संजामि दृतिं सुरावतो गृहे ।

सो चिन्नु न मंराति । नो वयं मंरामारे (मंराम । आरे) अंस्य योजंनं हरि-
[श । मधुं त्वा मधुला चंकार ॥ :

un *vyûha* entre le quatrième et le cinquième pâda. Les deux stances suivantes de l'hymne CXCI sont aussi des *mahâpanktis* et se prêtent également à la double analyse: leur deuxième *ardharca* est identique avec celui de la stance citée (seulement सो est remplacé par ता:, dans la stance 12). — D'autres exemples seront donnés dans le texte même des sûtras, au *çloka* 52.

Dans la *Vâjas. Samh.* la *mahâpankti* est souvent divisée en 3 *ardharcas*, et Mahîdhara (*ad* III, 43, VI, 17, XI, 46; cf. VIII, 28) la nomme त्र्यवसाना, « [stance] à triple fin ou division. »

L. Sûtra 75. महासतोबृहती... — Commentaire: एतयोर्ऋचो: सहाष्टाक्षरद्वादशाक्षरयो: पदयो: सहव्यूहयो: सतोर्महासतोबृहती नाम जगती वेदितव्या, « ces deux [sortes de] stances étant avec des pâdas [des deux espèces, c'est-à-dire] de 8 et de 12 syllabes, accompagnés [s'il y a lieu] de *vyûhas*, la *jagatî* a nom *mahâsatobrihatî*. » Voilà à quoi se borne dans mon manuscrit, ainsi que dans celui de Berlin (394), qui ne diffère de celui de Paris qu'en ce qu'il a एव, au lieu सतो:, l'interprétation du *çloka* 50[1]. C'est un commentaire, comme l'on voit, fort incomplet, et qui, pour la partie même qu'il explique, est loin d'avoir la précision dont se pique ordinairement Uvaṭa et de rendre nettement compte du texte. Je suppose que c'est dans सर्वे qu'il faut chercher les *pâdas* de 8 et de 12 syllabes dont parle la glose: « quand il y a moitié, mé-

[1] M. le Dr Max Müller a bien voulu me communiquer, pour ce sûtra, la lecture de ses deux manuscrits. Elle est conforme à celle des miens. Seulement son manuscrit du texte a देववान् comme le numéro 595 de Berlin, et son manuscrit du commentaire देववान्सप्तविंशके.

lange des deux sortes de pâdas qui constituent, l'une (les pâdas de 12), la *jagatî* ordinaire; l'autre (les pâdas de 8), la *mahâpankti.* » Quant à व्यूह्योः . . . सह, on dirait que le commentateur considère ces deux mots comme une tmèse, équivalente au possessif सहव्यूह्योः. Ce n'est qu'en admettant une tmèse qu'on peut sous-entendre ऋचोः et ne pas faire accorder एतयोः avec व्यूह्योः. — L'*ardharca* suivant porterait à croire que le texte veut désigner deux *vyûhas* en particulier; mais il faudrait, pour affirmer ici quoi que ce soit, connaître le passage ou les passages védiques que le texte a en vue, et je ne les ai point trouvés. Il paraît étonnant, en tout cas, qu'il soit ici question de *vyûhas,* et ici seulement, lorsqu'il y avait tant d'autres occasions d'en signaler. — Pour tout ce *çloka,* je n'ai hasardé de donner ma traduction qu'avec la plus grande défiance, et je l'aurais laissé volontiers en blanc. Une seule chose est certaine, et c'est tout ce qu'il importe vraiment de savoir : la [*jagatî*] *mahâsatobrihatî* se compose, comme la [*pankti*] *satobrihatî* (voy. *çl.* 38), de pâdas de 12 et de 8; elle n'en diffère que par la longueur; elle a, comme nous le verrons par les exemples cités au sûtra suivant, 2 pâdas de 12 et 3 de 8. Il en résulte que le terme « moitié » ne serait pas pris dans son sens rigoureux. Si le second *ardharca* parle réellement de *vyûhas*, celui de देववान् ne pourrait consister que dans la dissolution d'une longue en deux brèves. (Le manuscrit 595 de Berlin a दैववान्.)

LI. Sûtra 76. अस्मै... — Pour que le deuxième pâda ait la mesure voulue, il faut faire un *vyûha :* उग्र इति षट्. — L'hymne 37 du VIII[e] *mandala,* qui se compose de sept stances, appartient tout entière au mètre *mahâpankti* (moins la première, qui est une *atijagatî,* voy. le sûtra suivant); l'*Anukramanî* la détermine ainsi : महापाङ्क्तमाद्यातिजगती.

1° *Mahâpanktis :*

अस्मा ऊ षु प्रभूतये ' वरुणाय मरुद्भ्यो ' ऽर्चा विदुष्टरेभ्यः ।

यो धीता मानुंषाणां । पश्वो गा इंव रक्षति । नर्भतामन्यके संमे ॥ (VIII, XLI, 1) : un *vyûha* au deuxième pâda, deux au troisième et un au quatrième.

उभे यदिंद्र रोदंसी । आपप्राथोषा इंव ।

महांतं त्वा महीनां । सम्राजं चर्षणीनां । देवी जनित्र्यजीजनद् । भद्रा [जनित्र्यजीजनत् ॥

(X, CXXXIV, 1) : trois *vyûhas* au deuxième, au troisième et au quatrième pâdas.

सेहान उग्र पृतंना । अभि द्रुहः प्राचीपतं । इंद्र विश्वांभिरूतिभिंः ।

माध्यंदिनस्य सवनंस्य वृत्रहन्ननेद्य पिबा सोमंस्य वज्रिवः ॥ (VIII, XXXVII, 2) : pour que cette stance ait la mesure de la *jagatî*, il faut couper le deuxième *ardharca* en trois pâdas inégaux (le premier de 9 syllabes, le deuxième de 7, avec un *vyûha*, le troisième de 8; voy. le chap. XVII, 15). On peut voir dans la *Vâjasaneyî Saṃhitâ* (XVIII, 55) une *mahâpankti jagatî* se composant également de pâdas fort inégaux (5 + 7 + 10 + 8 + 9 + 9[1]).

2° *Mahâsatobrihatîs* :

आ यः पप्रौ भानुना रोदंसी उभे । धूमेनं धावते दिवि ।

तिरस्तमों ददृश ऊर्म्यास्वा । श्यावास्वंरुषो वृषा । श्यावा अंरुषो वृषा ॥ (VI, XLVIII, 6) : deux *vyûhas* au troisième pâda.

विश्वासां गृहपंतिर्विशामसि । त्वमंग्ने मानुंषीणां ।

शतं पूर्भिर्यविष्ठ पाह्यंहसः । समेद्धारं शतं हिमाः । स्तोतृभ्यो ये च ददति ॥

(VI, XLVIII, 8) : trois *vyûhas* au premier, au deuxième et au troisième pâdas.

Uvaṭa fait la distinction des exemples. Après la stance सेहान

[1] Mahîdhara attribue 6 syllabes au premier pâda, au moyen d'un *vyûha*, et cependant, en faisant l'addition, il donne à la stance entière 48 syllabes.

अग्र, il ajoute एता महापंक्तय:; après les deux dernières : एते महासतोबृहत्यौ.

LII. Sûtras 77 et 78. द्वौ... — प्रथमा... — Le commentaire explique उत्तरौ en lui donnant pour complément जगत्या:. On pourrait entendre aussi, ce me semble, en combinant ensemble les deux derniers mots du vers : « ayant 4 syllabes, en tant que supérieurs les uns aux autres, » c'est-à-dire croissant successivement de 4 syllabes. (Conf. *çl.* 5, sûtra 8.) — Dans le manuscrit 691 de Berlin, il y a चतुरुत्तरौ, pour चतुरुत्तरौ.

Exemple d'*atijagatî* :

तमिंद्रं जोहवीमि मघवानमुग्रं । सत्रा दधानमप्रतिष्कुतं शवांसि ।

मंहिष्ठो गीर्भिरा च यज्ञियो ववर्तद् । राये नो विश्वा सुपथा कृणोतु वज्री ॥

(*Rig-Véda*, VIII, LXXXVI, 13). Pour ces *atichandas*, le *Prâtiçâkhya* n'indique point la division en pâdas. L'*atijagatî* en a régulièrement, comme l'on voit, 4 de 13 syllabes.

LIII. Sûtras 79-82. षट्०... — षष्टि:... — उत्तरा... — तत:... — Exemples :

1° *Çakvarî* :

अच्छा नो मित्रमहो देव देवान् । अग्ने वोचः सुमतिं रोदस्योः

वीहि स्वस्तिं सुक्षितिं दिवो नॄन् । द्विषो अंहांसि दुरिता तरेम । ता तरेम

[तवावसा तरेम ॥

(*Rig-Véda*, VI, II, 11) : 4 pâdas de 11 syllabes (un *vyûha* au deuxième et au troisième), et un dernier de 12 (au moyen d'un *vyûha*).

प्रो ष्वस्मै पुरोरथम् । इंद्राय शूषमर्चत ।

अभीके चिदु लोककृत् । संगे समत्सु वृत्रहास्माकं (वृत्रहा । अस्माकं)

[बोधि चोदिता । नभंतामन्यकेषां । ज्याका अधि धन्वसु ॥

(X, cxxxiii, 1) : ici la division est différente : ce sont 7 pâdas de 8 syllabes, avec des *vyûhas* au premier, entre le quatrième et le cinquième, au sixième et au septième.

2° *Atiçakvarî* :

सुषुमा यांतमद्रिंभिर्गोश्रींता मत्सरा इमे सोमांसो मत्सरा इमे ।

आ रांजाना दिविस्पृशास्मत्रा गंतमुपं नः ।

इमे वां मित्रावरुणा गवांशिरः सोमांः शुक्रा गवांशिरः ॥ (I, cxxxvii, 1) : la stance est, comme l'on voit, *tryavasânâ;* elle peut se diviser en 6 pâdas de 8, plus un de 12 ; il y aurait un *vyûha* entre le quatrième et le cinquième. Le scoliaste, qui cite généralement tout le premier pâda, ne donne que सुषुमा यातं, ce qui indiquerait un partage différent, plus en rapport avec le sens. — Les deux autres stances de l'hymne sont également des *atiçakvarîs*.

3° *Ashṭi* :

त्रिकंद्रुकेषु महिषो यवांशिरं तुविशुष्मंस्तृपत्सोमंमपिबद्विष्णुंना सुतं [यथावंशत् ।

स ईं ममाद महि कर्म कर्तंवे महामुरुं सैनं सश्चद्देव देवं सत्यमिंद्रं [सत्य इंदुः ॥

(II, xxii, 1) : la stance peut se diviser en 4 pâdas de 16 syllabes ; le scoliaste cite les 16 premières. Pour avoir le nombre voulu de syllabes, il n'est pas besoin de faire de *vyûha*.

5° *Atyashti* :

अया रुचा हरिंण्या पुनानो विश्वा द्वेषांसि तरति स्वयुग्वंभिः सूरो न [स्वयुग्वंभिः ।

धारां सुतस्यं रोचते पुनानो अंरुषो हरिंः ।

विश्वा यद्रूपा परियात्यृक्वंभिः सप्तास्येंभिरृक्वंभिः ॥ (IX, cxi, 1) :

c'est encore une stance *tryavasânâ;* la division en pâdas est 12 + 12 + 8 + 8 + 8 + 12 + 8. Pour les compléter, il faut un grand nombre de *vyûhas.*

LIV. Sûtras 83 et 84. धृतिः... — षट्० ... — J'ai suivi, pour l'ordre de ces deux sûtras, le manuscrit 595 de Berlin[1]. Dans le manuscrit de Paris et 394 de Berlin, il est d'abord parlé de la *dhṛiti,* et ensuite de l'*atidhṛiti;* mais पूर्वा, que le commentaire explique par l'ellipse de *atidṛiteḥ* (तस्या अतिधृतेः पूर्वा), fait supposer, ce me semble, que, contrairement à l'ordre naturel, il a été question avant de l'*atidhṛiti.* La conjonction तु est bien à sa place au commencement du *çloka;* elle marque le passage des *ashṭis* aux *dhṛitis.* Exemples :

1° *Dhṛiti :*

सखे सखायमभ्या ववृत्स्वाशुं न चक्रं रथ्येव रंह्यास्मभ्यं दस्म रंह्या ।
अग्ने मृळीकं वरुणे सचा विदो मरुत्सु विश्वभानुषु ।
तोकाय तुजे शुशुचान शं कृध्यस्मभ्यं दस्म शं कृधि ॥ (*Rig-Véda,* IV, 1, 3).

2° *Atidhṛiti :*

स हि शर्धो न मारुतं तुविष्वणिरप्नस्वतीषूर्वरास्विष्टनिरार्तनास्विष्टनिः ।
आदद्धव्यान्याददिर्यज्ञस्य केतुरर्हणा ।
अध स्मास्य हर्षतो हृषीवतो विश्वे जुषन्त पन्थां नरः शुभे न पन्थां ॥
(I, cxxvii, 6.)

LIV. Sûtras 85 et 86. सर्वाः... — उत्तराः... — Le commentaire explique एताः par अतिजगत्यादयः, c'est-à-dire les stances excessives, à partir de l'*atijagatî.* — Le sûtra 87 est interprété par la glose suivante : उत्तरा या वक्ष्यंते सुभेषजे ऋचौ द्रष्टव्याः. — Nous retrouverons दशतयी (voy. Pâṇini, IV, 1, 15,

[1] Le manuscrit dc M. Whitney suit le même ordre que le numéro 595.

et V, 2, 42) au chapitre XVII, 24. C'est par le pluriel de ce mot, qui signifie « les dix parties », que le *Nirukta* désigne habituellement le *Rig-Véda.* (Voyez Roth, *Zur Litter. u. Gesch. des Weda,* p. 7, et Benfey, *Gloss. du Sâmavéda,* s. v. *daçati.*) Le nom de *kriti* se trouve dans l'*Anukramanî* du *Rig-Véda,* mais appliqué à un autre mètre.

LV et LVI. Sûtras 87 et 88. कृतिः... — अशीतिः... — C'est ici que commence le second des deux *vargas,* annoncés au *çloka* 52, et formés, comme les ordres énumérés au commencement du chapitre, chacun de sept espèces de mètres. — Le commentaire ne fait que répéter les mots du texte, avec cette addition, en tête de la glose du sûtra 88 : कृत्यादीनामक्षरपरिमाणानि, « mesures des syllabes de la *kriti,* etc ».

LVII. Sûtra 89. तं... Le 1[er] *varga* est la *gâyatrî,* etc. le 2[e] ou le moyen, l'*atijagatî* jusqu'à l'*atidhriti;* le 3[e], la *kriti,* etc. Les exemples ont été donnés par le commentateur, à mesure que chaque mètre était défini : तास्तु यथाक्रमं पुरस्तादेवोदाहृताः॥ J'ai adopté la leçon du manuscrit de Berlin, 394 : यथाक्रमं; dans mon manuscrit il y a यथाक्रमे.

LVIII-LIX. Sûtra 90. आसु... Dans le manuscrit 595 de Berlin, le second *ardharca* du *çloka* 58 est écrit ainsi :

आकृतिर्यद्दि ते मात्रा मेषा (ou मैषा[1]) विकृतिरुच्यते;

mais le commentaire, comme on va le voir, ne laisse pas de doute sur la vraie leçon. Le manuscrit 394 de Berlin est d'ailleurs d'accord, aussi bien pour le texte que pour la glose, avec celui de Paris. — Commentaire : कृतिः। आसु रैतु परा वेति। प्रकृतिः। ध्रुवं पूर्वेति। ततः प्रकृतेः परा या आकृतिः। यदि ते मात्रेति। मैषीति विकृतिरुच्यते। संकृतिस्तु न वै तत्र। तस्मिन्सुभेषजे ऽपि

[1] Dans le manuscrit de M. Whitney मात्रा मैषां.

न विद्यते । एवं प्रायेण वर्णयंति । केचिद्वर्णयंति । संकृतेर्न वै तत्रेत्येतदुदाहरणमिति । अभिकृतिः । देवो अग्निः स्विष्टकृदिति । उत्कृतिः । सर्वस्येति । अपदक्रमे आम्नातत्वादिह संज्ञाभिरुदाहृताः । अत्र (lis. तत्र?) अस्यामुत्कृतौ तृतीयो वर्गः समाप्यते ।. On voit que le scoliaste, qui allonge constamment les exemples indiqués dans le texte, et donne tout le premier pâda de la stance, se contente ici, à peu près partout, de reproduire, sans y rien ajouter, les indications contenues dans le sûtra même. Il n'y a d'addition que pour le premier exemple (le manuscrit 394 de Berlin écrit आशु, pour आसु); et pour le dernier (le manuscrit de Paris omet une syllabe : स्विष्टकृति). Ces deux additions sont elles-mêmes fort courtes; la seconde, देवो अग्निः स्विष्टकृत्, fait un commencement de stance qui se trouve trois fois dans la *Vâjas. Sañh.* (XXI, 58; XXVIII, 22 et XXVIII, 45), mais qui, dans les trois endroits, appartient à un autre mètre.

La partie la plus curieuse de ce commentaire est celle qui concerne la *sankriti :* « mais la *sankriti* n'est pas même là, c'est-à-dire ne se trouve pas même dans ce *Subhéshaja.* C'est ainsi qu'on explique ordinairement; mais quelques-uns expliquent : *na vai tatra* est un exemple de *sankriti.* » Il résulterait de là, ce que l'on serait tenté de conclure aussi des autres citations laissées incomplètes, que notre scoliaste, non plus que les autres interprètes, ne connaissait point le texte d'où les exemples sont tirés, et ne pouvait pas s'assurer si *na vai tatra* est vraiment un commencement de *sankriti.* — L'avant-dernière proposition अपदक्रमे, etc. signifie, si je ne me trompe : « c'est parce que les exemples n'ont pas été donnés à leur vraie place et pas à pas, qu'ils sont cités ici; littér. que les stances sont *exemplifiées* avec les noms [du mètre auquel chaque exemple se rapporte] ». Nous avons vu que le scoliaste, en effet, citait généralement les exemples au fur et à mesure des définitions; mais cette raison ne peut pas s'appliquer au texte même des sûtras. — Dans la der-

nière phrase, je propose de lire तत्र, comme dans le *çloka*, au lieu de अत्र. Cette fin de la glose signifie : « là, c'est-à-dire à cette *utkṛiti*, se termine le 3ᵉ ordre (de mètres) ». L'explication de उच्यते par समाप्यते est légitime; c'est à la fin de l'énumération qu'on donne au genre ou à l'ordre son nom.

La *Vâjas. Samh.* renferme six des stances de ce dernier ordre. Il n'y manque, comme dans *Subhéshaja* (au moins dans l'opinion de la plupart des maîtres), que la *sankriti*[1]. (Voyez l'appendice de la *Vâjas. Samh.* de M. Weber, p. LXIV et LXV.)

[1] Pour les deux ordres de mètres excessifs (अतिछंदसां), la terminologie du *Nidânasûtra* (I, 5) est, comme je l'apprends par une intéressante communication de M. le Dʳ Alb. Weber, tout autre que celle du *Prâtiçâkhya*. Voici les quatorze noms énumérés dans le *Nidâna* : धृतिः, 52 syllabes; शक्करी, 56; अष्टिः, 60; वाक्, 64; सरित्, 72; समु, (? dans le manuscrit avec इति, संवि ति), 76; सिंधुः, 80; सलिलं, 84; अंभः, 88; गह्नं, 92; अर्णवः (dans le manuscrit आर्णवः), 96; आपः, 100; समुद्रः, 104. Les trois premiers noms sont communs, comme l'on voit, aux deux listes, mais le second seul (सक्करी) a le même sens dans les deux. — Le terme कृतिः et ses composés प्रकृतिः, संकृतिः, विकृतिः, उत्कृतिः se trouvent aussi dans le *Nidânasûtra*, mais avec une acception entièrement différente. Ils désignent cinq mètres inférieurs à la *gâyatrî*, auxquels le *Prâtiçâkhya*, comme nous le verrons au chapitre XVII, 10, applique les noms de मा, प्रमा, etc. M. Weber me communique aussi une liste d'*antaḥsthâchandâṁsi*, dont j'aurai l'occasion de parler au chapitre XVII.

ÉTUDE
SUR UNE STÈLE ÉGYPTIENNE,

APPARTENANT À LA BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE,

PAR M. LE Vte E. DE ROUGÉ.

SUITE (VOIR LES NUMÉROS D'AOÛT 1856, AOÛT 1857 ET JUIN 1858).

La science du déchiffrement des hiéroglyphes est dans une excellente voie de progrès; de remarquables mémoires ont été publiés dans ces derniers temps par MM. Birch, Chabas et Brugsch : on trouve aussi des mots nouveaux, heureusement expliqués dans les travaux de M. Mariette sur les Apis du Sérapéum. Je pourrais déjà ajouter beaucoup de choses utiles aux premières parties de cette étude, dont l'impression est commencée depuis longtemps; je veux seulement noter ici trois rectifications partielles : la première porte sur la figure , employée à la ligne quatrième dans le sens de *villes* ou *populations;* et que l'on lisait *HeM.* Outre cette valeur, qui reste bien prouvée, M. Brugsch a fait voir, dans ses études géographiques, que le terme , s'appliquant à un ordre inférieur de villes ou bourgades, devait se lire PeHu. On pourrait peut-être comparer ce mot au copte ⲡⲱϩ *pervenire*, et penser que sa signification primitive aurait été *station.*

Une seconde remarque portera sur le terme [hiéroglyphes] *nte chennu*, qui qualifie, à la ligne dixième, les *sechaï ameni-tu* ou docteurs des mystères; *nte chennu* se traduit: *de l'intérieur*. J'ai trouvé diverses charges qui portent cette addition, en sorte qu'il semblerait qu'elle ait désigné, comme chez nous, une partie de l'administration. On rencontre des officiers, des chefs des écuries ou des étables, et des commandants des pêches, qui faisaient partie du *chenu*. (Voy. Lepsius, *Denkm.* III, 209.) D'autres officiers portent seulement le titre de *i chen-nu en suten* ou *chen en nev-w*, « entrant dans l'intérieur du roi. » Dans ces termes on pourrait n'y voir que des *entrées d'honneur*, accordées par le souverain à divers fonctionnaires et qui les rattachaient plus directement à la cour: c'est là ce qui devra être éclairci par un plus grand nombre d'exemples.

Je veux enfin rectifier une mauvaise lecture pour le groupe [hiéroglyphes], signifiant *souillure*, et que j'ai transcrit par *hu*, dans un exemple[1] : des variantes précises et concordantes, dans lesquelles [hiéroglyphe] s'échange avec [hiéroglyphe], montrent qu'il faut lire *tu* : c'est évidemment le copte ⲧⲟⲉ *macula*.

§ X.

Il me semble nécessaire, après cette étude grammaticale et philologique, de présenter au lecteur l'ensemble de notre texte pour que son importance,

[1] Voyez septembre 1856, page 216.

au point de vue historique, puisse être plus facilement appréciée. Je le dispose en versets, en suivant la coupe des phrases égyptiennes.

I.

1. L'Horus, taureau puissant, honoré de tous les diadèmes, dont le règne est établi comme celui d'Atom; l'Horus vainqueur, dominant par le glaive, détruisant les barbares.

2. Le roi de la haute et de la basse Égypte, soleil, seigneur de justice, l'approuvé du dieu Ra; le fils du soleil, né de ses flancs, *Ramsès-Méri-Amoun*, le chéri d'Amoun-Ra, seigneur des trônes du monde et des dieux de la Thébaïde.

3. Le dieu bon, fils d'Amoun, enfanté par Horus, engendré par Harmachou; l'enfant illustre du seigneur universel, le rejeton du dieu qui féconde sa propre mère.

4. Le roi de l'Égypte, le gouverneur des déserts, le souverain suprême, maître de tous les barbares.

5. A peine hors des flancs, ses ordres ont dirigé les armées; aussitôt qu'il fut sorti de l'œuf, taureau au cœur ferme, il a poussé devant lui.

6. C'est un taureau-roi, un dieu manifesté au jour des combats, pareil à Month; le plus grand des valeureux, comme le fils de Nout (Seth).

II.

7. Sa majesté étant dans la Mésopotamie, occupée à recevoir les tributs de l'année, les princes de toute

la terre venaient se prosterner en sa présence et implorer sa faveur.

8. Les populations commencèrent à présenter leurs tributs : l'or, l'argent, le lapis lazuli, le cuivre; les bois de *Tanuter* chargeaient leur dos.

9. Chacun à son tour (offrait ses redevances?); quand le chef de Bachtan fit apporter ses présents, il mit sa fille aînée au premier rang pour implorer sa majesté et solliciter auprès d'elle la faveur (de la vie?).

10. Cette femme était belle, elle plut au roi par-dessus toute chose; il lui donna, en qualité de première épouse royale, le nom de *Neferou-Ra* (beauté du soleil), et à son retour en Égypte il lui fit accomplir tous les rites des reines.

III.

11. En l'an 15, le 22ᵉ jour du mois d'Épiphi, pendant que sa majesté se trouvait dans l'édifice de Tama, reine des temples, occupée à chanter les louanges de son père Amoun-Ra, maître des trônes de la terre, dans sa panégyrie de l'Ap du midi, siége de son cœur, il arriva que, pour la première fois, on vint dire au roi qu'un envoyé du prince de Bachtan apportait de riches présents à la royale épouse.

12. Conduit devant le roi, avec ses offrandes, il dit en invoquant sa majesté : « Gloire à toi, soleil de tous les peuples! accorde-nous la vie en ta présence. »

13. Ayant prononcé son adoration devant sa majesté, il reprit ainsi son discours : « Je viens vers toi, roi suprême, ô mon seigneur, pour Bint-Reschit, la jeune sœur de la reine Neferou-Ra; un mal a pénétré dans sa substance; que ta majesté veuille envoyer un homme connaissant la science pour l'examiner. »

14. Le roi dit alors : « Qu'on fasse venir le collége des hiérogrammates, les docteurs des mystères (de l'intérieur de notre palais?). »

15. Étant venus à l'instant, sa majesté leur dit : « Je vous ai fait appeler pour entendre ce qu'on me demande; indiquez-moi parmi vous un homme au cœur intelligent (un maître aux doigts habiles?). »

16. Le basilicogrammate Thoth-em-hévi, s'étant présenté devant le roi, reçut l'ordre de partir pour Bachtan avec l'envoyé du prince.

17. Lorsque l'homme sachant toutes choses fut arrivé au pays de Bachtan, il trouva Bint-Reschit obsédée par un esprit; mais il se reconnut (impuissant à l'expulser?).

IV.

18. Le prince de Bachtan envoya une seconde fois vers le roi pour lui dire : « Souverain suprême, ô mon seigneur! si ta majesté voulait ordonner qu'un dieu fût apporté (au pays de Bachtan pour combattre cet esprit?).

19. (Cette nouvelle demande?) parvint au roi en l'an 26, le premier du mois de Pachons, pendant

la panégyrie d'Ammon; sa majesté était alors en Thébaïde.

20. Le roi revint en la présence de Chons, dieu tranquille dans sa perfection, pour lui dire : « Mon bon seigneur ! je reviens pour t'implorer en faveur de la fille du prince de Bachtan. »

21. Puis il fit conduire Chons, dieu tranquille dans sa perfection, vers Chons, conseiller de Thèbes, dieu grand, qui chasse les rebelles.

22. Sa majesté dit à Chons, dieu tranquille dans sa perfection : « Mon bon seigneur, si tu voulais tourner ta face vers Chons, le conseiller de Thèbes, le grand dieu qui chasse les rebelles, et l'envoyer au pays de Bachtan par une grâce insigne. »

23. Puis sa majesté dit : « Donne-lui ta vertu divine, j'enverrai ensuite ce dieu pour qu'il guérisse la fille du prince de Bachtan. »

24. Par sa faveur la plus insigne, Chons de Thébaïde, dieu tranquille dans sa perfection, donna quatre fois sa vertu divine à Chons, conseiller de Thèbes.

25. Le roi commanda qu'on fît partir Chons, conseiller de Thèbes, dans son grand naos, avec cinq petites baris et un char; de nombreux cavaliers marchaient à sa gauche et à sa droite.

V.

26. Le dieu arriva au pays de Bachtan, après un voyage d'un an et cinq mois. Le prince de Bachtan vint avec ses soldats et ses chefs à la rencontre de

Chons, le conseiller; s'étant prosterné le ventre à terre, il lui dit :

27. « Tu viens donc vers nous, tu descends chez nous par les ordres du roi d'Égypte, le soleil, seigneur de justice, approuvé du dieu Ra. »

28. Voici que ce Dieu vint à la demeure de Bint-Reschit; lui ayant communiqué sa vertu, elle fut soulagée à l'instant.

29. L'esprit qui demeurait en elle dit en présence de Chons, le conseiller de Thèbes : « Sois le bienvenu, grand dieu qui expulses les rebelles; la ville de Bachtan est à toi, ses peuples sont tes esclaves; moi-même je suis ton esclave.

30. Je m'en retournerai vers les lieux d'où je suis venu pour satisfaire ton cœur sur le sujet de ton voyage. Que ta majesté veuille ordonner qu'une fête soit célébrée en mon honneur par le prince de Bachtan.

31. Le dieu daigna dire à son prophète : « Il faut que le prince de Bachtan apporte une riche offrande à cet esprit. »

32. Pendant que ces choses se passaient et que Chons, le conseiller de Thèbes, conversait avec l'esprit, le prince de Bachtan restait avec son armée, saisi d'une crainte profonde.

33. Il fit offrir de riches présents à Chons, conseiller de Thèbes, ainsi qu'à l'esprit, et célébra une fête en leur honneur; après quoi l'esprit s'en alla paisiblement où il voulut, sur l'ordre de Chons, le conseiller de Thèbes.

VI.

34. Le prince fut transporté de joie, ainsi que toute la population de Bachtan; puis il se dit en lui-même : « Il faudrait que ce dieu pût rester à Bachtan, je ne le laisserai point retourner en Égypte. »

35. Il y avait trois ans et neuf mois que le dieu Chons demeurait à Bachtan lorsque le prince, reposant sur son lit, crut le voir quitter son naos; il avait la forme de l'épervier d'or et s'élevait vers le ciel, dans la direction de l'Égypte.

36. Le prince, s'étant réveillé, se trouva (souffrant?); il dit alors au prêtre de Chons, conseiller de Thèbes : « Le dieu veut nous quitter et retourner en Égypte; faites partir son char pour ce pays. »

37. Le prince de Bachtan, en congédiant le dieu, lui offrit de très-riches présents en toutes sortes de choses précieuses, ainsi qu'une escorte nombreuse de soldats et de chevaux.

38. Leur retour à Thèbes fut heureux; Chons, conseiller de la Thébaïde, entra dans le temple de Chons, dieu tranquille dans sa perfection, et lui offrit les présents en toutes sortes d'objets précieux que lui avait donnés le prince de Bachtan; il n'en garda rien pour son propre temple.

39. Chons, conseiller de Thèbes, rentra heureusement dans sa demeure le dix-neuvième jour de Méchir, dans la trente-troisième année du roi de la double Égypte, soleil, seigneur de justice, approuvé du dieu Ra. C'est ce qu'a fait le roi doué, comme le soleil, d'une vie éternelle.

§ XI.

Je commencerai les remarques qu'appelle naturellement ce récit par grouper les dates qui s'y trouvent répandues; il en ressortira quelques faits curieux. Le voyage de Ramsès-Mériamoun II en Mésopotamie et son mariage avec Bint-Reschit ne sont pas datés; la première ambassade du prince, son beau-père, arrive en Égypte, dans la quinzième année de son règne et le 22 du mois de Payni; la seconde vient trouver Ramsès, le 1er Pachons de l'an 26; il y avait donc plus de onze ans que la princesse était malade. Cette circonstance contribua nécessairement à la couleur miraculeuse attribuée à sa guérison.

Le voyage du cortége sacré dura un an et cinq mois; Chons arriva donc à Bachtan en l'an 28 et vers le 1er Paophi.

Son séjour dans ce pays fut de trois ans et neuf mois; il repartit donc pour l'Égypte l'an 31, vers le 1er Épiphi.

Il arriva à Thèbes le 19 Méchir de l'an 35; ce qui donne pour le temps du retour un an, sept mois et dix-neuf jours, environ deux mois et demi de plus que pour le premier voyage. On voit que ce temps considérable permet de placer Bachtan à une distance aussi éloignée que celle du mont Bagistan, auquel nous avons comparé ce nom géographique.

Le mariage de Ramsès avec une princesse de race asiatique, la haute opinion qu'on avait dès lors,

en Asie, de la science égyptienne, la vénération qu'inspire à ces peuples le dieu thébain, son long séjour à Bachtan et ces deux grands voyages paisiblement accomplis par son cortége sont autant de faits caractéristiques qui assurent un haut intérêt au récit que nous avons commenté. Ils attestent des rapports internationaux tranquilles et suivis entre la vallée du Nil et les rives de l'Euphrate pendant l'état de paix qui succéda aux guerres séculaires terminées par les victoires de Ramsès III; la suzeraineté incontestée du Pharaon est un point si important dans l'histoire ancienne de l'Asie que l'on ne doit rien négliger pour déterminer, avec toute l'approximation possible, la place chronologique de ces événements et leur liaison avec l'histoire des deux continents.

J'ai relaté, dans la première partie de cette étude, l'époque présumée de Ramsès-Mériamoun II, nom sous lequel il faut désigner provisoirement le souverain dont nous parlons; car son rang parmi les Ramsès est jusqu'ici resté douteux. Le résumé de M. Mariette sur les Apis de la vingtième dynastie [1] nous donne, sur ce même prince, quelques renseignements nouveaux qu'il ne faut pas négliger : il nous apprend que sous son règne cinq Apis successifs furent ensevelis au Sérapéum. Ce savant fait en outre observer que le long règne de Ramsès-Mériamoun II exclut l'idée que l'usurpation des grands prêtres d'Ammon fût alors consommée. Les détails

[1] Travail publié dans le *Bulletin archéologique français*, t. I.

constatés par notre texte combattent encore mieux cette supposition. Faisons la part de l'exagération officielle dans les qualifications pompeuses imaginées par le rédacteur de l'inscription, il restera toujours, comme sujet de ces métaphores, un roi actif et heureux à la guerre dès sa jeunesse. Le début du récit nous le montre d'ailleurs occupé à surveiller de sa personne les provinces asiatiques et à exiger les hommages et les tributs des princes qui gouvernaient ces contrées reculées. Rien ne ressemble moins à l'opinion qu'on doit se former des Ramsès annulés auxquels les grands prêtres d'Ammon devaient enlever le pouvoir quelques années plus tard. C'est d'ailleurs la dernière fois que nous verrons un Pharaon se transporter de sa personne vers les rives de l'Euphrate [1], jusqu'au moment où Néchao viendra subir à Karkemisch une défaite désastreuse. Examinons d'abord comment ces faits se placent dans l'histoire de la XXe dynastie.

Les monuments de Ramsès qui composent cette famille royale n'ont pas encore été mis à profit pour composer une histoire suivie. Dans l'état actuel de nos connaissances, voici comment je proposerais de ranger les souverains de la XXe dynastie avec la série parallèle des grands prêtres d'Ammon [2].

[1] Les monuments du roi éthiopien Tahraka n'annoncent pas les conquêtes étendues que l'on avait supposées.

[2] Quelques signes sont encore d'une lecture douteuse dans ces cartouches, mais je m'abstiens de les discuter; il ne s'agit ici que de se reconnaître dans l'ordre historique des noms royaux.

GRANDS PRÊTRES.		ROIS.
	1	Ra-ṭuser-scha-u méri-amen, Necht-set méri-ra méri-amen.
Époque inconnue. Méri-veset, chef du palais, chef des prophètes, père de	2	Ra-ṭuser-ma méri-amen (vers 1300 avant J. C.). Ramsès III hik-an.
|	3	Ra-ṭuser-ma setep-en-amen, Ramsès IV hik-ma méri-amen.
|	4	Ra-ṭuser-ma se-cheper-en-ra, Ramsès V Amen-ha-chopesch-w méri-amen.
|	5	Ra-nev-ma méri-amen (vers 1240), Ramsès VI Amen-ha-chopesch-w nuter hik-an.
|	6	Ra-ṭuser-ma méri-amen setep en ra, Ramsès VII (at-amen?) nuter-hik-an.
|	7	Ra-ṭuser-ma chu-en-amen, Ramsès VIII set-ha-chopesch-w méri-amen.
Ramsès-nechtu, grand prêtre, chef du palais, chef des travaux, etc. père de	8	Ra-hik-ma setep-en-amen, Ramsès (IX) ma-ti méri-amen.
|	9	Se-scha-en-ra méri-amen, Ramsès X sé-ptah.
Amenhotep, grand prêtre, chef du palais.	10	Nefer-kau-ra Sétep en-ra, Ramsès XI méri-amen Scha-em-Ṭama.
⋮	11	Ṭuser-ma-ra setep-en-ra, Ramsès XII méri-amen II.
Her-hor, grand prêtre, chef des travaux, chef de l'armée, etc.	12?	Ra-men-ma setep-en-ptah, Ramsès (XIII?) Scha-em-Ṭama nuter-hik-an mérer-amen.
Le même, roi des deux régions, père de	13?	Ra-cheper-ma setep-en-ra, Ramsès (XIV?) méri-amen amen-ha-chopesch-w.
Pianch, grand prêtre, père de	14 15	Deux ou trois autres Ramsès dont la place est inconnue.
Pinetem I[er], grand prêtre, titres royaux, d'abord sans cartouches, père de	16	Hent-ta et Ra-ka-ma-t (princesses héritières?).
Ra men cheper, grand prêtre, cartouche royal, père de		Isi-em-chev (princesse héritière).
Pinetem II,		La XXI[e] dynastie (Tanite) aurait été parallèle depuis Pinetem I, ou même depuis Pianch.

Résumons les faits qui m'amènent à proposer un pareil ordre de succession; ils donneront une première idée de cette partie de l'histoire égyptienne.

La fin de la XIX[e] dynastie offre déjà de grandes difficultés à l'archéologue; on y trouve la trace de révolutions qui doivent être liées avec la seconde invasion des Pasteurs, et peut-être avec la crise qui amena la sortie des Hébreux. Il y eut des divisions dans la famille du grand Ramsès : deux souverains, dont on trouve la mémoire rappelée sur les monuments de Thèbes, *Méri-en-ptah II se-ptah* et *Amen-mesès*, furent traités en usurpateurs par les rois qui leur succédèrent. Il règne encore de l'obscurité sur leur véritable place dans la succession royale; si l'on s'en rapporte à la manière dont M. Lepsius, observateur ordinairement si exact, a apprécié le monument de Kournah[1], sur lequel les cartouches d'Amen-mesès ont été effacés, ce prince doit avoir précédé Méri-en-ptah II se-ptah; il serait donc arrivé au trône après la mort de Méri-en-ptah I[er].

On trouve, sur ce monument, un renseignement bien curieux sur Amen-mesès : « Isis, dit l'inscription, l'a élevé dans la ville de Chev, pour régner sur tout le parcours du soleil. » Chev, ville du nome d'Aphroditopolis, fut donc d'abord la retraite d'Amen-mesès, et peut-être le centre de son parti : nous ne connaissons pas d'ailleurs sa filiation.

Séti II Méri-en-ptah était fils de Méri-en-ptah I[er];

[1] Voy. *Denkmäler*, t. III, p. 201.

mais je ne saurais décider s'il a occupé le trône avant ou après Méri-en-ptah II se-ptah. Champollion, après une étude attentive de la syringe de Bab-el-moluk, creusée pour la reine Ta-tuser et Méri-en-ptah II, affirme que des tableaux peints sur le stuc, dans le même tombeau, furent ajoutés sous le règne de Séti II[1]. On doit remarquer, à l'appui de cette manière d'envisager la question, que Séti II semble d'abord avoir voulu s'approprier le tombeau de Méri-en-ptah II, mais qu'il préféra ensuite s'en construire un nouveau, où ses cartouches figurent seuls dans les inscriptions.

La reine Ta-tuser, qui porte les titres les plus élevés, prend évidemment le pas sur son époux, et néanmoins celui-ci était fils de roi : un personnage nommé *Baï*, dont le titre semble indiquer un grand chancelier de toute l'Égypte, se vante de l'avoir établi sur le trône de son père[2]. Ses droits avaient donc été contestés; ils le furent de nouveau après son règne : c'est la conséquence qu'on doit tirer des outrages qu'a subis son tombeau. La devise de sa bannière mérite d'être étudiée; elle se lit *Scha-en-Chev*, « celui qui s'élève au pouvoir dans la ville de Chev.[3] » Chev fut donc le berceau de Méri-en-ptah II, comme elle avait été celui d'Amen-mesès. Il devient bien probable qu'il appartenait au même parti, quoiqu'on ait gravé ses cartouches à Kournah, sur ceux

[1] Champollion, *Notices*, p. 451.
[2] Voy. *Denkmäler*, t. III, p. 201.
[3] Voy. Prisse, *Revue archéologique*, 1847.

de Méri-en-ptah II. Les soins de Baï lui assurèrent pour un temps la couronne thébaine.

Nous trouvons sous son règne un personnage nommé *Séti*, qui apparaît avec les titres de *porte-plume*[1], prince de Kousch et commandant des régions du Midi. Devons-nous voir dans ce haut fonctionnaire le prince Séti, fils de Méri-en-ptah Ier? Cette hypothèse est extrêmement séduisante : en effet, les remarques précitées de Champollion semblent établir que Séti II succéda à Méri-en-ptah II se-ptah.

Le parti de la ville de Chev aurait eu ainsi deux règnes successifs. Le prince Séti, réfugié en Éthiopie, aurait obtenu plus tard, comme dédommagement, le gouvernement des provinces du Midi[2]. On a remarqué depuis longtemps que la portion du récit tiré de Manéthon par Josèphe, et concernant une dernière invasion des Pasteurs, récit que les Égyptiens appliquaient à la sortie des Hébreux, paraissait convenir à merveille au temps de Méri-en-ptah Ier et de Séti II. On y voit, en effet, un Aménophis victime de l'invasion, et son fils Séthos obligé de fuir dans son enfance au fond de l'Éthiopie, d'où il revient plus tard en vainqueur expulser ses enne-

[1] *Taï-chu*, porteur de la plume d'autruche, grade supérieur à celui de *Taï-serit* ou porte-ombrelle : la plume était réservée aux plus grands fonctionnaires et aux princes.

[2] Dans le roman des *Deux Frères*, papyrus écrit précisément pour le même prince Séti, comme le prouve la suscription du manuscrit, le héros du récit est nommé *prince de Kusch* par le Pharaon avant de passer au rang d'héritier de l'empire : il y a là une allusion directe aux coutumes de la cour d'Égypte en ce temps et peut-être aux charges du prince Séti lui-même.

mis[1]. L'époque de troubles intérieurs et de divisions entre les divers compétiteurs au pouvoir qui suivit la mort de Méri-en-ptah Ier était éminemment favorable aux incursions étrangères. Quelle qu'ait été d'ailleurs la place précise des deux Pharaons signalés plus tard comme usurpateurs, voilà très-clairement, dans la famille du grand Ramsès, deux partis en présence, et les droits héréditaires réclamés par chacun d'eux peuvent avoir joué leur rôle dans les troubles de l'époque suivante.

La raison précise de la coupure établie entre la XIXe et la XXe dynastie ne nous apparaît pas clairement, mais elle doit certainement dépendre des divisions que nous venons de rappeler.

Je serais disposé à faire commencer la XXe dynastie avec le Pharaon Necht-Set *méri-ra méri-amen*. Il a violé et fait approprier pour sa sépulture le tombeau décoré par Ta-tuser et Méri-en-ptah II, dont les cartouches furent martelés; il appartenait donc au parti opposé[2]. Necht-Set paraît, au contraire, en parfaite harmonie avec Ramsès III. On les voit, sur un monument[3], recevant tous deux les hommages d'un

[1] Il est à remarquer, à l'appui de cette opinion, que Josèphe fait suivre ces princes d'un Ramsès qui termina les troubles et chassa les envahisseurs jusqu'en Syrie; or les peuples de race *Tamahu*, que Ramsès III vainquit en Syrie, avaient fait une invasion dès le temps de Méri-en-ptah Ier; ce roi avait lutté contre eux avec de premiers succès, constatés par une inscription de Karnak. (Voy. Brugsch, *Géographie*, t. II.)

[2] J'écris ce nom *Necht-set* et non pas *Set-necht* à cause des analogues, tels que *Necht-mont*, le grec Νεχθμώνθης, des papyrus.

[3] Voy. *Denkmäler*, t. III, p. 206.

porte-ombrelle nommé *Hora*. Le titre de *hik-an*, roi d'Héliopolis, que porte Ramsès III, peut s'interpréter raisonnablement comme trace d'une première association à la couronne par un gouvernement partiel. Je le considère comme le fils de Necht-Set; ce que je puis affirmer, c'est qu'il était fils d'un roi. Il s'exprime de la manière suivante dans un hymne qu'il adresse à Ammon : « Je suis établi sur le trône de mon père, comme tu as établi Horus sur le trône d'Osiris..... je n'ai pas usurpé la place d'un autre. » Cette phrase si intéressante pour l'histoire se lit dans un papyrus hiératique, dont M. Harris a bien voulu m'envoyer le *fac-simile;* on y trouve à la fois et le droit héréditaire de Ramsès III et le souvenir des rivalités qui avaient récemment déchiré le pays. C'est à cause de cette filiation royale de Ramsès III que je répugne à le considérer comme le chef de la nouvelle dynastie. En présence des documents incomplets que nous possédons, cette appréciation n'en restera pas moins douteuse.

Je ne parlerai point ici des campagnes de Ramsès III Hik-an, ni de ses beaux monuments; il faudrait un volume entier pour entreprendre l'appréciation de ce grand règne. Constatons seulement ici que ses victoires déconcertèrent pour un temps assez considérable toute velléité de résistance au pouvoir des Pharaons [1].

Les envahisseurs de l'Égypte furent vaincus défi-

[1] Si l'on veut recourir à mon étude sur les textes de M. Greene, publiée dans le *Bulletin archéologique*, t. I, et à la Géographie de

nitivement en Syrie, et les triomphes remportés sur terre et sur mer par ce Pharaon ont laissé, comme ceux de Sésostris, un souvenir dans l'histoire égyptienne.

Plusieurs des fils de Ramsès III occupèrent le trône après lui[1]. Il me paraît difficile de rendre compte des changements que l'on remarque dans leurs divers cartouches, sans admettre que plusieurs d'entre eux se partagèrent le pouvoir et qu'il y eut plusieurs changements plus ou moins paisibles dans le palais des Pharaons. Des cartouches ont été ajoutés après coup, dans la liste des fils de Ramsès III, au nom de quatre de ces princes, et néanmoins l'ordre des monuments nous force à introduire après le premier d'entre eux un autre Ramsès, qui joua un rôle important[2]. Il y eut probablement quelque trouble ou quelque minorité pendant laquelle un parent plus âgé saisit les rênes du pouvoir. Une stèle gravée à Silsilis s'exprime ainsi sur le compte de notre Ramsès V : « Le Nil, sous son règne, a multiplié ses dons..... Il a rempli les temples des dieux de travaux à son nom....... Il a satisfait les dieux par ses bonnes lois....... Il a remis le pays

M. Brugsch, t. II, on y trouvera quelques détails nouveaux sur ces événements.

[1] Peut-être en se partageant l'Égypte; leurs tombeaux, réunis à Bab-el-Moluk, ne prouvent pas le contraire, comme on l'a dit; on pouvait rapporter leurs momies aux tombeaux de la famille.

[2] Voy. *Denkm.* t. III, p. 223. Les cartouches de Ramsès VI Amen-ha-chopesch-w-nuter-hik-an surchargent ceux de ce Ramsès à Bibân-el-Molouk.

dans toutes ses conditions, comme il était auparavant. Les grands et les petits, pleins de joie, acclament son nom. Il est devenu pour eux comme la lune renaissante. Lorsqu'il se couche, il conçoit des bienfaits pour son peuple; lorsqu'il s'éveille, il les enfante, comme le dieu son père. »

Les Ramsès VI, VII et VIII sont trois autres fils de Ramsès III. Les cartouches ajoutés à leur nom, dans la liste des fils de ce roi, confirment cet ordre. Il serait possible que notre Ramsès V eût été également leur frère, car on trouve dans cette même liste, au huitième rang, un prince portant exactement le nom de Ramsès Amen-ha-chopesch-w. Sa place parmi ces princes semblerait néanmoins avoir dû assurer la priorité à ses aînés, et cet ordre de succession dépend de quelque circonstance qui nous reste inconnue.

Le dixième fils du même roi se nommait, comme le Pharaon de notre inscription, *Ramsès-méri-amen*, et l'on pourrait être tenté de les identifier; M. Mariette nous atteste que la place des caveaux construits au Sérapéum, sous ce roi, exige qu'il cède la priorité au Ramsès dont le premier cartouche porte la légende *Newer-kau-ra-setep-en-ra;* il faut donc l'écarter pour le moment. Ce dernier doit également céder la priorité à Ramsès IX méri-amen ma-ti à cause de la généalogie des deux grands prêtres Ramsès-nechtu et Amen-hotep que l'on trouve dans leurs règnes respectifs. Ramsès-nechtu, père d'Amen-hotep, est cité dans une expédition sous Ramsès IX méri-

amen ma-ti[1], tandis que Amen-hotep apparaît sous Ramsès XI mérer-amen scha-em-Ṭama. Il faut donner la place intermédiaire à Ramsès X sé-ptah, que M. Mariette a découvert au Sérapéum; son nom était écrit sur un vase posé dans un autre tout semblable, décoré du nom de notre Ramsès XI : ce dernier survécut, car il a fait construire le tombeau de l'Apis suivant.

M. Mariette semble avoir toute raison de conjecturer que le changement de règne eut lieu pendant les soixante et dix jours consacrés aux funérailles du taureau sacré; je ne vois pas d'autre manière d'expliquer la présence de ces deux vases dans la tombe d'un même Apis. Cet ordre étant ainsi établi, on doit remarquer que les neuvième et dixième fils de Ramsès III se nommaient *Ramsès scha-em-Ṭama* et *Ramsès méri-amen*, exactement comme nos Pharaons Ramsès XI et XII. Faut-il en conclure que ces personnages sont les mêmes, et que sept ou huit fils de Ramsès III auront porté la couronne? Je ne le pense pas; il me paraît plus probable que nous n'avons ici qu'un exemple de plus de la répétition des mêmes noms dans la famille; plusieurs de ces rois ont d'ailleurs un chiffre d'années assez important et qui s'accorderait mal avec cette supposition. La série des grands prêtres nous montre Ramsès IX ma-ti séparé par une seule génération de Ramsès XI scha-em-Ṭama; le règne de Ramsès X se-ptah, qui n'est connu que par le vase du Sérapéum, doit, en effet, avoir

[1] Voy. *Denkmäler*, t. III, p. 219.

été d'une durée insignifiante, dans une époque si fertile en monuments.

Nous avons dit que les observations de M. Mariette plaçaient Ramsès méri-amen II après notre Ramsès XI; c'est ce que lui a indiqué la disposition du souterrain qui renfermait les cinq Apis morts de son temps. Un prêtre d'un rang élevé, nommé *Bek-en-ptah*, commandait d'ailleurs à Memphis sous les deux règnes de ce prince et de son prédécesseur dans notre liste. Je crois qu'on doit placer ensuite, et peut-être sans lacune, Ramsès (XIII?) mérer-amen scha-em-Ṭama nuter-hik-an. C'est sous son règne qu'apparaît sur les monuments le grand prêtre *Her-hor*, prenant déjà des titres presque royaux, tels que *chef des deux régions*, *commandant des armées*, etc. Bientôt après il constata par les doubles cartouches l'accomplissement de son usurpation.

Il faut néanmoins avouer que rien ne m'indique la vraie place de Ramsès (XIV?), ni de deux ou trois autres cartouches analogues à ceux-ci, et qu'on ne rencontre que très-rarement. Il existe deux endroits dans la dynastie où la liaison n'est pas certaine : 1° après les fils de Ramsès III; 2° avant Her-hor et Ramsès (XIII?), son contemporain.

Peut-être Her-hor laissa-t-il un pouvoir nominal à quelques princes de la famille de Ramsès, tels que ceux auxquels nous donnons, au hasard, les nombres XIV, XV et XVI; mais il me paraît très-probable qu'après sa mort un Ramsès plus énergique aura ressaisi les rênes du gouvernement et dépouillé les

grands prêtres de tout pouvoir excessif. Cette conjecture m'est fournie par le titre modeste du grand prêtre *Pianch*. M. Lepsius a expliqué cette absence de qualification royale par la mort de Pianch avant d'hériter de la couronne. Deux fortes raisons me paraissent s'opposer à ce que cette explication soit considérée comme suffisante : 1° Her-hor a conservé avec la couronne sa dignité sacerdotale ; il a même fait de son titre de prêtre d'Ammon la légende de son premier cartouche : Pianch n'a donc pu avoir le sacerdoce que sous un nouveau roi. 2° Pineṭem, son fils, porte également des qualifications qui supposent l'existence d'un roi au moins nominal, comme on le verra plus loin. Je suis donc autorisé à supposer que le grand prêtre Pianch a trouvé un maître ; son fils, Pineṭem Ier, prit au contraire les titres royaux et concentra toute l'autorité dans sa main ; les cartouches paraissent néanmoins réservés, sur ses monuments, à des princesses qui sans doute terminèrent la famille de Ramsès et recueillirent ses droits.

Après avoir ainsi essayé le classement des princes qui se rattachent à la souche thébaine, il faut, pour comprendre l'histoire de ce siècle, étudier de plus près la série parallèle des grands prêtres d'Ammon et suivre l'agrandissement progressif de leurs prétentions. On trouve, dès l'époque de Méri-en-ptah Ier, un grand prêtre d'Ammon, nommé *Raï*, qui s'attribue la suprématie sur tout le sacerdoce de l'Égypte ; il ajoute encore à cette haute position des charges civiles et militaires ; il était surintendant

des constructions dans tout l'empire et chef des soldats d'Ammon : une telle réunion d'attributions dans les mains d'un sujet pouvait amener promptement des dangers sérieux; la qualification de commandant des soldats d'Ammon mérite surtout d'être remarquée. Pendant les grandes guerres entreprises par Ramsès II (Sésostris), il fallut tirer des soldats de toutes les classes de citoyens. Les temples fournirent des contingents, pris sans doute parmi les serviteurs de leurs domaines, commandés par des prêtres et défrayés par le produit des offrandes. Ramsès II récompensa les dieux de ces secours par le don de nombreux esclaves destinés à cultiver les terres sacrées et par les dépouilles dont il remplit leurs trésors. Telle est l'explication de ces *soldats d'Ammon* qui sont nommés dans plusieurs manœuvres de l'armée égyptienne. Cette puissance militaire, dépendant directement du temple d'Ammon, augmenta évidemment l'influence du grand prêtre, et auraitpu facilement menacer la sécurité d'un prince peu énergique.

Le grand prêtre Raï et son successeur Rama présidèrent, sous le règne de Séti II, à la restauration d'un pylône au temple de Karnak, et s'y firent représenter en pied, accompagnés d'une grande inscription dédicatoire. Les souverains avaient seuls occupé jusque-là une place aussi importante sur les monuments thébains.

Nous perdons ensuite de vue pendant quelques années les chefs du sacerdoce d'Ammon, qu'un guerrier tel que Ramsès III ne pouvait manquer de

maintenir à leur place ; mais sous Ramsès IX méri-amen ma-ti, qui doit être un petit-fils de ce roi, nous retrouvons à Hammamât le grand prêtre Ramsès-nechtu. Il est remarquable que ce personnage remplit des fonctions civiles, qu'il est *préfet du palais, surintendant des travaux publics* et qu'il accomplit effectivement une mission du souverain, puisqu'on le voit diriger une expédition à la montagne de *Vochen.* Ramsès-nechtu nomme son père *Méri-veset*, qui était préfet du palais et chef des prophètes ; on ne lui attribue pas le sacerdoce d'Ammon. Ce nom de *Méri-veset* mérite d'être étudié avec soin, car il peut donner l'explication d'un fait important et resté jusqu'ici très-obscur.

On a remarqué que la famille des Scheschonk se rattachait par le sacerdoce d'Ammon aux familles de Her-hor et de Pianch ; on ne comprenait pas comment une famille aussi clairement thébaine par ses charges héréditaires pouvait avoir composé la dynastie dite des *Bubastites*. Le nom de *Méri-veset* trahit clairement une origine bubastite [1] et devient aujourd'hui un nouvel indice de cette filiation, justement soupçonnée.

Rien ne signale le grand prêtre Ramsès-nechtu comme ayant abusé de sa position élevée ; nous re-

[1] *Méri-veset* signifie l'aimé de la déesse *Veset* ou *Bast*, qui est une forme de Pacht. Le nom de Bubaste est, en égyptien, *Pa-veset*; ce que l'hébreu a transcrit très-fidèlement par פִּי־בֶסֶת. M. Lepsius considère les prêtres d'Ammon comme la famille tanite de la XXI[e] dynastie : je crois, au contraire, que le roi Hor-Psev-en-schan, dont le nom se trouve à Tanis, appartient à une famille bien distincte.

trouvons son fils Amen-hotep sous Ramsès XI (Méri-amen scha-em-Ṭama); il joint à son titre de grand prêtre d'Ammon une grande variété d'attributions; il paraît néanmoins devant le Pharaon dans une attitude de soumission absolue[1]. Il n'est pas question des grands prêtres dans le petit nombre de monuments que nous possédons du long règne de Ramsès XII Méri-amen II; le personnage que M. Mariette a trouvé au Sérapéum, revêtu à cette époque d'un pouvoir important à Memphis, se nommait *Bek-en-ptah;* ce nom indique, suivant toute apparence, une famille différente; la suprématie des colléges sacerdotaux avait probablement été divisée par un souverain plus habile.

Il devient évident, au contraire, que tout l'équilibre des pouvoirs est déjà rompu quand on rencontre, à côté de Ramsès XIII Scha-em-ṭam-nuter-hik-an, HER-HOR[2], chef du sacerdoce, investi en même temps de la dignité de général des armées et prenant le titre de gouverneur des deux régions. Il a beau porter en même temps le titre plus modeste de *porte-plume à la gauche du roi*[3], les cartouches de Ramsès ne figurent plus devant lui que pour la montre, car l'uræus royal se dresse sur le front du prêtre. Il se contente pendant un temps des qualifications qui résument en sa personne l'autorité religieuse, civile et militaire; mais bientôt après il prend ou-

[1] Voy. *Denkmäler,* t. III, p. 239.
[2] Le *Péhor* de Champollion et de Rosellini.
[3] Voy. *Denkmäler,* t. III, p. 248.

vertement tous les insignes royaux, et son titre de *grand prêtre d'Ammon* lui sert de devise pour remplir son premier cartouche. Il fait représenter sur les monuments son couronnement par la main des dieux; Set lui pose sur la tête la couronne rouge de la basse Égypte; Horus lui donne le *schent* de la Thébaïde [1].

Son épouse se nommait *Neṭem-Net* [2], nom qui nous reporte aussi vers la basse Égypte. Son fils aîné prend les titres de commandant de la cavalerie et double chef [3]. Son nom est *Pianch*, et je ne doute aucunement de son identité avec le grand prêtre Pianch, père de Pineṭem Ier. Celui-ci ne donne à son père aucune autre qualification que celle de grand prêtre; j'ai expliqué ce fait par l'existence d'un Pharaon de la race royale, qui aura combattu avec succès l'influence sacerdotale après la mort de Her-hor.

On peut également supposer que le Pharaon Smendès, chef de la dynastie tanite, sera monté sur le trône de la basse Égypte après la mort de Her-hor ou vers la fin de son règne; il peut avoir été assez puissant pour réduire Pianch à son rôle sacerdotal, et la souveraineté thébaine aura ainsi passé par diverses alternatives jusqu'au moment où les derniers rois tanites triomphèrent jusque dans la haute Égypte.

[1] Voy. *Denkmäler*, t. III, p. 246.

[2] « Délices de Neith. »

[3] *Ha-ui*, sens un peu douteux. On voit que Her-hor, quoique roi, avait gardé le sacerdoce.

On est d'ailleurs forcé de reconnaître, dans l'ensemble des titres de Pineṭem[1], deux ordres de dignités bien différentes et la trace de deux phases dans son existence. En effet, il prend les qualifications modestes de chef de district et de porte-ombrelle, ce qui suppose un roi laissant reprendre de nouveau des emplois civils et militaires au grand prêtre d'Ammon. Lorsqu'on voit Pineṭem s'attribuer l'enseigne royale et les titres ordinaires des Pharaons, il n'en conserve pas moins les titres inférieurs qui

[1] Comme ce nom royal a été assimilé aux deux *Psusenès* de la dynastie tanite, sa lecture est importante. J'ai annoncé que le groupe devait se lire NeṬeM, ce que je compare au copte ⲚⲞⲦⲘ *jucundus, suavis fuit.* M. Lepsius a combattu cette lecture dans son mémoire sur la XXII[e] dynastie (p. 263). Ce savant ne trouve pas concluante l'orthographe du groupe . Si l'on compare cette forme à la variante , elle ne laissera rien à désirer. Cette dernière disposition se trouve souvent sur les cercueils saïtes, dans la formule usuelle : *les biens purs, bons et suaves, dont vivent les dieux.* (Louvre, sarcophage de *Har-ari-aa.*) Quant à la forme causative , que M. Lepsius veut lire *sem,* il me suffira de lui citer la variante . (Musée du Louvre, Rituel de *Nev-at.*) On sait que le caractère idéographique, qui est ici la gousse , peut se mettre à volonté devant, à la fin ou au milieu des signes phonétiques qui écrivent le mot, de même qu'il peut à lui seul les remplacer en tout ou en partie. L'autre lecture, *nem,* n'est pas moins bien prouvée par des variantes des mots *chenem, chenmes,* etc. Je n'ai besoin ici que des preuves de la transcription *neṭem,* ce qui me dispense de pousser plus loin l'étude de ces mots.

attestent son premier état légal. Il n'entoure pas encore son nom d'un cartouche; cet honneur est, au contraire, réservé pendant son gouvernement aux princesses Hent-ta et Ra-ka-ma-t que je considère comme héritières de la famille des Ramsès et dont Pineṭem Ier fit très-probablement ses épouses. C'est au temple de Chons, à Karnak, que se trouvent principalement ses légendes. On voit, sur les mêmes murailles, deux cartouches royaux qui se lisent de la manière suivante : *Ra-scha-cheper-setep-en-amen*, *Pineṭem méri-amen*. M. Lepsius attribue ces cartouches à Pineṭem II; il y a quelques raisons pour en douter: d'abord Pineṭem Ier a son nom renfermé dans un cartouche et avec l'addition *Méri-amen* sur un cuir repoussé du musée du Louvre que nous allons discuter tout à l'heure; ensuite on retrouve la même princesse héritière Hent-ta faisant une offrande à Maut, à l'époque, dit l'inscription, « où le roi Ra-scha-cheper-setep-en-amen a consacré à Thèbes les sphynx criocéphales[1]. » Il me semble donc possible que Pineṭem Ier ait pris ces deux cartouches à une seconde période de son pouvoir; c'est à ce moment sans doute que son fils Ra-men-cheper aura été investi du sacerdoce.

C'est M. Lepsius qui nous indique ce dernier comme un fils de Pineṭem; il prit les doubles cartouches : la famille royale était peut-être éteinte à

[1] *Denkmäler*, t. III, p. 249. On pourrait néanmoins, à la rigueur, croire à une seconde princesse du même nom et portant les mêmes titres à deux générations de la première.

ce moment. La princesse dont le nom figure avec celui de *Ra-men-cheper* se nommait *Isi-en-chev*[1]. Ce nom, qui se reproduit plus tard dans la XXII[e] dynastie, est un indice précieux qui doit être mis à profit : nous avons vu qu'Amen-mesès, ainsi que Méri-en-ptah II (*Se-ptah*), était sorti de la ville de Chev pour remonter sur le trône; il y avait là quelque domaine héréditaire de la famille de Ramsès; je ne doute donc pas qu'Isi-em-chev ne se rattachât au sang royal thébain. Les héritiers mâles, s'il y en avait, n'auront pas embarrassé longtemps les usurpateurs. Quant aux princesses, pour lesquelles le droit de succéder à la couronne était reconnu depuis la seconde dynastie, le représentant du parti victorieux les réservait soigneusement pour confirmer ses droits par un mariage. J'ai fait voir[2] avec quel soin cette politique avait été suivie par Psammétik et ses descendants, et quelle vénération les Égyptiens avaient conservée jusqu'à la fin pour les héritières du sang royal de Thèbes.

M. Lepsius insère dans cette famille, après Ra-men-cheper, le roi tanite *P-sev-en-schan*, qu'il fait père de Pinețem II. Je ne partage pas cette opinion : une inscription très-fruste, copiée par Champollion sur le pylône d'Horus[3], contient la mention d'offrandes considérables faites par ces personnages. On

[1] Ce nom signifie l'*Isis de la ville de Chev.*

[2] Étude sur les textes publiées par M. Green, *Bulletin archéologique*, t. I.

[3] Champollion, Notice manuscrite de Karnak, pylône d'Horus.

y trouve formellement nommé un nouveau grand prêtre, Pineṭem, fils de Ramen-cheper; dans lequel je pense qu'on doit reconnaître Pineṭem II, soit que les doubles cartouches cités plus haut lui appartiennent, soit que sa légende royale nous reste encore inconnue.

La fin de la famille sacerdotale, son point de jonction avec la dynastie tanite (XXIe), et le début de la XXIIe dynastie, sont encore pleins d'obscurités. L'arrangement proposé par M. Lepsius[1] ne me satisfait pas complétement. La généalogie des Scheschonk, telle que la conçoit ce savant, nécessite des corrections trop arbitraires sur les monuments pour l'admettre sans autres preuves. Je considère la dynastie tanite comme parallèle aux grands prêtres thébains pendant la plus grande partie du temps qui lui est assigné; il faudra reconnaître cependant que quelques-uns de ses princes auront dominé à Thèbes avant l'avénement de Scheschonk Ier. C'est ce que prouve le martellement des cartouches et des figures des grands prêtres sur les monuments qu'ils avaient décorés. Cette punition officielle infligée rétrospectivement aux usurpateurs ne peut être attribuée à Scheschonk. Sa race se rattache en effet à la famille de Her-hor par l'origine bubastite, par le sacerdoce d'Ammon et par les noms de forme sémitique. La famille de Smendès[2] triompha donc,

[1] Lepsius, *Ueber die XXIIste ægypt. Königsdynastie.*

[2] Nom que donne Manéthon au chef de la XXIe dynastie (tanite); on ne l'a pas encore retrouvé sur les monuments.

au moins un moment, des résistances de la Thébaïde et constata sa victoire par le martelage des noms sacerdotaux. Il est également certain qu'elle recueillit les droits des princesses qui descendaient des Ramsès par la ligne féminine; c'est ce que nous indique la reproduction des mêmes noms dans *Rakama-t*, fille du roi *Har P-sev-en-schan*[1] (Psusenès II ?), qui devint l'épouse d'Osorchon Ier, et dans la princesse *Hent-ta*, mère de la reine *Keramama*.

Je ne doute pas que des monuments nouveaux ou mieux étudiés ne viennent un jour compléter les généalogies royales et l'histoire de ces révolutions intérieures; mais il reste un point complétement inexpliqué jusqu'ici, c'est l'avénement de Scheschonk Ier à la couronne d'Égypte. La généalogie de ce Pharaon, telle que M. Lepsius a cru pouvoir la tirer d'une stèle du Sérapéum, dédiée par Har-p-sen, ne ferait qu'augmenter la difficulté; en effet, Scheschonk aurait eu pour père un simple chef nommé *Nimrot*, fils lui-même d'individus obscurs; sa mère n'aurait également aucune qualification personnelle, en sorte que le sang royal n'apparaîtrait d'aucun côté[2]. Je regarde comme infiniment plus probable

[1] Les deux rois tanites, dont le nom peut se lire *P-sev-en-schan*, ont été heureusement rapprochés par M. Brugsch des deux *Psusenès* de Manéthon; le nom *Psinachès*, de la même dynastie, pourrait bien n'être qu'une autre altération du même nom égyptien.

[2] La difficulté d'interpréter cette stèle provient de ce que la généalogie du chef Nimrot n'est rattachée par aucun lien à ce qui précède. M. Lepsius est également obligé de supposer qu'une princesse, Meh-t-en-usech, mère de Nimrot, doit avoir eu le titre de *se-t-*

que Scheschonk Ier, chef des rois bubastites, se rattachait à la ligne des grands prêtres descendant de Méri-veset; le sacerdoce, dans sa famille, reste constamment affecté à l'aîné des princes. En inaugurant la dynastie bubastite, ce roi prit pour la devise de son étendard : *Scha-new em suten er sam ta-ti*, « celui qui arrive à la royauté en réunissant les deux régions. » Ces mots autorisent bien à penser qu'il a réuni par ses alliances les prétentions thébaines à celles de la dynastie tanite. Le dernier roi de cette famille, Har-p-sev-enschan (Psusenès II?) avait laissé une fille, Ra-ka-ma-t, qui fut épousée par Osorchon Ier. Il est hors de doute pour moi que Scheschonk Ier avait suivi la même politique, et que, parmi ses épouses, et probablement dans sa mère, on trouvera la trace du sang royal de Thèbes.

Quel que soit le mérite de mes conjectures à cet égard, on peut déjà embrasser d'un coup d'œil suffisamment éclairé les révolutions du pouvoir souverain depuis la XIXe dynastie; on peut les résumer ainsi :

1° L'origine de la XIXe dynastie, mal expliquée jusqu'ici, sa division sous Méri-en-ptah II et les troubles qui accompagnent sa fin;

2° Pouvoir absolu de Ramsès III et de ses successeurs;

3° Envahissements successifs des prêtres d'Ammon jusqu'à l'extinction de la XXe dynastie;

suten « fille de roi; » la stèle porte, au contraire, clairement *maut suten* « mère de roi. »

4° Règne, à Thèbes, des héritiers de Her-hor, et à Tanis, de la famille de Smendès[1];

5° Réunion des deux parties de l'empire par Scheschonk I[er], de la famille des grands prêtres, originaire de Bubastis, et alliance d'Osorchon I[er] avec l'héritière de Tanis.

§ XII.

Après avoir ainsi tenté d'éclaircir les révolutions intérieures de l'Égypte, nous serons mieux préparés à comprendre la marche décroissante de sa puissance et de son influence sur l'Asie durant cette période de son histoire. Les fils de Ramsès III ne laissèrent pas péricliter l'héritage, si vaillamment défendu par leur père contre l'invasion des *Tamahous*. Ramsès IV paraît avoir fondé à Hammâmat un poste important pour assurer la sécurité d'une voie commerciale aboutissant à la mer Rouge, et par laquelle divers produits de l'Asie étaient plus directement importés. Une inscription de la seconde année nous montre « les *Rotennou*[2] prosternés en sa présence en apportant leurs tributs, et tous les *Aamous*[3] tremblants devant lui........ Ce roi est

[1] Je ne serais pas étonné que Smendès fût la transcription du nom égyptien *Nse-bai-n-tet;* en greco-égyptien, *Zbendetys.* M. Brugsch a prouvé que *Mendès* était la transcription de *Bai-n-tet,* ou le *Bouc de Tatou.*

[2] Ce peuple s'est partagé avec les *Chet* la haute influence sur la Mésopotamie avant les Assyriens.

[3] Les *Aamous* comprenaient la race jaune asiatique, dans une dénomination générale, comme les *Tamahous* la race blanche.

savant comme Thoth et aussi sage dans sa doctrine[1]. »

Nous avons déjà cité l'éloge de Ramsès V, tiré de la stèle de Silselis; Ramsès VI est vanté à son tour pour le nombre et la magnificence de ses monuments; il reste, en effet, des traces considérables de ses travaux et son tombeau royal est le plus complet de tous ceux qu'on admire à Bab-el-Moluk.

Nous retrouvons à Hammâmat un souvenir de Ramsès IX Méri-amen ma-ti, dans une inscription[2] qui donne les plus grands éloges à sa sagesse et à sa valeur; on lui attribue le mérite « d'avoir ouvert les routes du Ta-nuter, que l'on n'avait jamais connues auparavant. » Le Ta-nuter, nom que l'on traduirait par *terre sacrée*, était un pays d'Asie d'où les princes de la Mésopotamie tiraient des substances précieuses dont se composaient une partie des tributs qu'on les voit payer aux Pharaons. Il paraît que la mer Rouge offrit aux Égyptiens une route nouvelle vers cette contrée. L'inscription qui fournit ce renseignement est d'ailleurs d'un haut intérêt en ce qu'elle nous présente tout le dénombrement d'un corps d'armée de 8,368 hommes que le roi avait dirigé vers Hammâmat. « Les provisions de toute sorte devaient être apportées de la vallée du Nil, sur des chars pesants, attelés de six paires de bœufs, » et l'on peut juger, par l'importance de cette garnison, de l'intérêt qui

[1] Voy. *Denkmäler*, t. III, p. 223.
[2] *Ibid.* p. 219.

s'attachait au poste de Hammâmat et du trafic qui pouvait s'opérer par cette voie.

Ramsès XI Méri-amen scha-em-Ṭama se vante également de ses victoires; un chef des grammates de sa porte royale atteste, dans son tombeau, que tous les peuples du Nord lui étaient soumis[1]. Ces témoignages ne sont pas mensongers, puisque notre stèle montre encore Ramsès XII Méri-amen II recevant paisiblement les tributs en Mésopotamie, après que des conquêtes eurent signalé ses premières années.

L'usurpateur Her-hor trouva donc l'Égypte en possession de sa suprématie, et, en effet, il remercie Ammon de ce que « les chefs de tous les pays des *Rotennou* viennent chaque jour se prosterner à ses pieds. » C'est la dernière fois qu'un Pharaon s'attribuera un domaine d'une pareille étendue, et il faudra descendre jusqu'au temps des premiers Ptolémées pour retrouver sur les monuments le nom des Rotennou[2]. Il y a lieu de croire néanmoins qu'une alliance d'égal à égal s'était peu à peu substituée à la suzeraineté des rois d'Égypte : Her-hor peut avoir, comme les empereurs chinois, transformé une ambassade amicale en une preuve de soumission; on ne trouve plus, en effet, aucune trace des expéditions périodiques qui furent constamment nécessaires pour assurer la soumission des provinces syriennes, et qu'on ne manquait pas de célébrer sur les mu-

[1] Voy. *Denkmäler*, t. III, p. 234; tombeau de Kurnah.

[2] Conf. Brugsch, *Géographie*, t. II, p. 39.

railles des temples par de grandes représentations et par des inscriptions pompeuses. La Bible ne nous offre également la trace d'aucune expédition égyptienne pendant le temps des juges; la puissance des Philistins ne put même grandir que par la faiblesse relative des Égyptiens, car Gaza faisait autrefois partie des possessions des Pharaons. Cet état de choses favorisa, sans aucun doute, les premiers progrès du peuple juif avec David, et c'est simplement par une alliance matrimoniale que nous apprenons les rapports de Salomon avec son voisin le roi de Tanis.

Le fait de ces alliances est très-important pour expliquer l'influence assyrienne qui a laissé tant de traces en Égypte et qui s'est surtout fait sentir pendant la dynastie bubastite. On en remarque déjà les effets dans la famille du grand prêtre Her-hor. Parmi ses fils, qui étaient au nombre de dix-neuf ou vingt [1], on en compte au moins six dont les noms sont étrangers à l'Égypte et rappellent notamment ceux de plusieurs chefs de Chet. Ces noms sont de véritables médailles; ils nous autorisent à attribuer une alliance asiatique au prêtre usurpateur, qui, loin de guerroyer pour maintenir la supériorité des armes égyptiennes, s'occupa bien plus probablement de se concilier la faveur des princes d'Asie et d'étayer ses entreprises par leurs puissantes alliances.

L'importance que nous avons attribuée à la voie commerciale de Hammâmat n'est pas d'ailleurs un

[1] Voy. Prisse, *Choix de monuments*, pl. XXII; conf. *Denkmäler*, t. III, p. 247.

fait isolé. Ces trois siècles pacifiques, qui virent tomber progressivement la puissance des Pharaons, favorisèrent le grand développement de la marine et du trafic des Phéniciens, et tout l'ensemble de relations commerciales que suppose la richesse d'Hiram et de Salomon. Les premiers rois des Juifs profitèrent habilement de la circonstance des temps, qui avait fait naître leur royauté entre un empire en pleine déchéance et les nouveaux royaumes assyriens, encore peu redoutables; mais cette heureuse position ne fut pas de longue durée, et chaque mouvement nouveau de leurs puissants voisins allait bientôt broyer leur État faible et divisé.

Il résulte incontestablement de l'ensemble de ces faits que c'est entre les mains de Her-hor ou de son successeur que l'Égypte perdit définitivement sa supériorité et fut renfermée dans ses limites naturelles. Il importerait beaucoup à la critique générale de l'histoire des nations syriennes qu'on pût fixer avec quelque exactitude l'époque de ces grands changements dans la position des empires; examinons comment on pourrait approcher de ce but si désirable.

§ XIII.

J'ai exprimé plusieurs fois mes doutes sur l'exactitude des chiffres proposés jusqu'ici pour la durée des dynasties égyptiennes; je ne puis me ranger à l'opinion d'aucun des savants qui croient avoir établi un canon chronologique qui puisse servir de char-

pente à l'édifice historique que nous devons élever à l'aide des monuments. Les textes de Manéthon sont profondément altérés et la série des dates monumentales est très-incomplète : voilà en deux mots les raisons de mon scepticisme persévérant. Aucune conjecture, aucun artifice de calcul ne peuvent remplacer ce qui nous manque du côté des matériaux. M. Mariette, par les dates trouvées au Sérapéum, a fourni récemment des secours inappréciables à la chronologie des derniers temps pharaoniques, mais ces dates nous ont forcé en même temps de constater, dans les textes de Manéthon, dès la XXVIe dynastie (la dernière avant Cambyse), des erreurs si considérables qu'elles rendent absolument comme non avenus tous les calculs établis par les divers chronologistes avant l'apparition de ces documents nouveaux. L'archéologie égyptienne a reçu, dans ces découvertes, une leçon de prudence qu'elle ne doit plus oublier.

Il pouvait exister une méthode certaine pour trancher ces incertitudes, c'était de calculer, à l'aide des formules de l'astronomie moderne, l'époque absolue d'un phénomène céleste mentionné dans l'histoire égyptienne ou sur un monument. MM. Lepsius et Bunsen ont cru trouver ce point de repère si désirable dans l'époque initiale de la période sothiaque. L'année ou l'étoile de *Sothis* (Sirius) faisait son lever héliaque au premier Thoth [1] formait l'ère initiale de cette période, et cette ère semblait rattachée, par un

[1] Premier jour de l'année vague égyptienne.

passage de l'astronome Théon, à un nom inconnu d'ailleurs, *Ménophrès,* que ces deux savants ont voulu reconnaître dans Ménéphthah Ier, fils de Ramsès II. Mais ce système donne prise aux plus fortes objections. M. Biot a fait voir tout d'abord, avec une grande clarté, les difficultés auxquelles on s'exposerait en prétendant que la période sothiaque a réellement pu fournir un point initial fixe, une ère historique pour l'empire d'Égypte. En effet, ce point initial eût présenté des différences très-considérables, suivant que le lieu de l'observation eût été placé dans la haute ou basse Égypte, parce que le jour du phénomène varie notablement avec la latitude et que chaque jour de cette variation produit, dans le calcul de la date, une différence de quatre années. L'ère eût été très-différente pour Éléphantine, pour Thèbes et pour Memphis. Il était d'ailleurs facile de vérifier qu'en fait, parmi les nombreuses dates remarquées sur les monuments, aucune ne se rapportait à la période sothiaque et ne partait de son ère initiale. Ce nom de *Ménophrès* donné par Théon dérivait-il réellement d'un souvenir historique? Il était permis d'en douter avec M. Biot; et, en effet, quand on eut rencontré la mention de la fête du lever de Sothis, célébrée au premier jour de Thoth, il se trouva que cet événement appartenait au temps de Ramsès III, séparé par trois ou quatre règnes de celui de Ménéphthah Ier. Il est utile d'insister sur ces faits, de dégager la science de systèmes ingénieusement établis, mais que je crois sans bases

solides, et de ramener les études chronologiques à une critique plus sévère, en ne demandant aux documents antiques que ce qu'ils peuvent nous donner.

Les dates sorties de la tombe d'Apis fixent maintenant la chronologie jusqu'au règne de Tahraka [1]; elles nous aident à inscrire des chiffres assez probables, en remontant jusqu'à la XXII[e] dynastie, celle des Bubastites. C'est à la même hauteur que cessent les concordances bibliques, à la prise de Jérusalem par Scheschonk I[er]. La série des dates monumentales s'interrompt à la XXI[e] dynastie, les textes y sont en désaccord, et nous devons prendre d'autres voies pour chercher l'époque de Ramsès-méri-amen II et de notre monument.

Il faut d'abord rappeler la date approximative, calculée par M. Biot, pour cette fête du lever de Sothis, célébrée, à Thèbes, au premier jour de Thoth et sous le règne de Ramsès III. En effet, si ce phénomène céleste n'était pas de nature à fournir à l'Égypte une ère initiale fixe et employée couramment dans l'histoire, en raison de ses variations avec la latitude; néanmoins, lorsque ce lever héliaque aura été observé *dans un lieu déterminé*, si un monument nous a conservé la mention du jour de l'année vague et du lieu auxquels est rapportée l'observation, un calcul très-simple permettra de retrouver l'époque

[1] La première année de Tahraka reste fixée à l'an 53 de Nabonassar, égal à l'an 695-694 avant J. C. pour les chronologistes qui placent la conquête de l'Égypte dans la troisième année de Cambyse. La première année de Psammétik se trouve en 665, en suivant les mêmes bases de calcul.

où cette observation a pu avoir lieu dans les circonstances énoncées. La date ainsi obtenue ne sera plus soumise qu'à l'incertitude qui peut résulter du plus ou moins d'acuïté de la vue de l'observateur ou de la limpidité de l'atmosphère, ce qui peut amener une erreur d'environ huit années dans le résultat.

J'ai signalé, sur les monuments de la Thébaïde, la mention de trois dates successives du lever de Sothis. La plus ancienne provient d'un calendrier gravé à Éléphantine; les lacunes du monument ne permettent pas de l'attribuer avec certitude à un règne déterminé [1]. L'observation qui a donné lieu à la fête mentionnée a dû être faite vers l'année 1444 avant J. C.

Le calendrier de Médinet-abou, gravé après l'an 12 de Ramsès III, indique la célébration de la fête du lever de Sothis au 1er Thoth ou au premier jour de l'année sacrée : l'époque de cette coïncidence, si remarquable pour les Égyptiens, est placé par M. Biot vers l'an 1300 avant J. C. pour la position de Thèbes [2].

Un calendrier du lever de diverses étoiles, de quinzaine en quinzaine, a été peint, à Bab-el-Moluk,

[1] Un fragment de ce calendrier paraît porter le cartouche de Toutmès III, ce qui ne suffit pas pour établir l'origine du monument. Le style, suivant M. Brugsch, indiquerait le commencement de la XIXe dynastie. M. Mariette pense, au contraire, que le calendrier appartient réellement à Toutmès III.

[2] La date de 1322, qui résulte des données tirées du passage de Théon, répondrait au lever héliaque observé également le 1er Thoth, mais à Memphis, ou un peu au sud de cette ville.

sous un des fils de ce même Ramsès III; il annonce le lever héliaque [1] de Sothis quinze jours plus tard. Ce déplacement de quinze jours concorde parfaitement avec la marche historique des faits, puisqu'il suppose qu'un intervalle de soixante ans se serait alors écoulé depuis le moment où fut sculpté le calendrier de Médinet-abou. Nous sommes donc descendus vers l'année 1240 avant J. C.

Dans ce genre de tableau, où le lever des étoiles n'était indiqué que pour le premier jour et pour le 15 de chaque mois, on ne pouvait opérer un changement que lorsque les levers s'étaient déplacés de quinze jours dans l'année vague, c'est-à-dire au bout de soixante ans : c'est ce qui explique pourquoi l'on retrouve les mêmes levers, notés au même jour vague, dans un second tombeau de Bab-el-Moluk (sous Ramsès XI). Un nouveau tableau ne pouvait être rédigé, d'après les mêmes errements, avant l'an 1180 avant J. C. C'est vers cette époque que nous pouvons placer l'avénement de notre Ramsès XII Méri-amen II, et par conséquent le retour de Chons en Égypte, dans la trente-troisième année de ce roi, doit descendre au moins jusqu'à l'an 1150.

Le Ramsès XIII, sous lequel Her-hor commença ses entreprises, eut un règne d'une longueur importante; on connaît sa dix-huitième année; les cartouches royaux de Her-hor n'ont pas dû apparaître à Thèbes avant 1130. Nous ne savons pas au juste à

[1] Le lever de Sothis est indiqué au 15 Thoth, pour la fin de la nuit.

quel moment de l'histoire de ces grands prêtres se plaçait, dans les idées égyptiennes, l'introduction de la dynastie tanite avec Smendès; ce ne fut pas sous Her-hor, qui recevait les tributs de Rotennou, mais très-probablement sous le gouvernement de Pinetem Ier et vers les dernières années du XIIe siècle [1] avant notre ère.

Quelques années plus tôt et avec le prêtre Her-hor cessent les dernières traces de la domination égyptienne sur l'Asie: tel est le principal résultat que je désirais faire sortir de cette étude. Si l'on veut le rapprocher des premières données chronologiques annoncées par M. Oppert, comme le fruit de ses travaux sur les monuments assyriens, on remarquera que le premier événement important, signalé dans l'histoire de ce pays, à savoir le sac de Ninive par les Chaldéens, sous Tiglat-Pileser II, eut lieu, d'après ce savant, en 1122 avant J. C. On doit présumer que les prêtres d'Ammon s'empressèrent de s'allier avec la dynastie assyrienne, en voyant grossir son influence, et les noms asiatiques donnés aux fils de Her-hor doivent avoir été choisis à l'occasion de ces alliances [2].

[1] Les dates que M. de Bunsen a calculées par la discussion des chiffres chronologiques attribués à Manéthon ne s'éloigneraient pas sensiblement de nos résultats, car il place l'avénement de la XXIe dynastie en 1113 et celui de la XXe en 1297. Il ne faut pas néanmoins se vanter de cet accord apparent, car les dates de M. de Bunsen devront être entièrement remaniées pour tenir compte des inscriptions découvertes au Sérapéum; l'avénement de Tahraka doit être abaissé de vingt ans et la dynastie des Scheschonk nécessite un nouvel arrangement tout différent.

[2] M. Birch a fait ressortir le fait si curieux de ces noms sémi-

On peut bien admettre que les princes des *Rotennou* étaient restés, depuis Ramsès III, dans une soumission purement nominale et réduits à quelques tributs périodiques; mais l'histoire de la princesse de Bachtan est incompatible, dans toutes ses circonstances, avec l'idée d'une suprématie assyrienne établie sur la Mésopotamie. Au milieu des incertitudes que j'ai exposées, cet état de domination incontestée sur une partie de l'Asie, que nous reconnaissons à Ramsès Méri-amen II, devient par lui-même un élément chronologique et un guide très-précieux. En effet, si nous admettons que les premiers développements de l'empire assyrien doivent être placés vers 1250 avant J. C. et que dès l'an 1122 son rôle devienne prépondérant par la prise de Ninive, il résultera de ces prémisses que l'époque de Ramsès Méri-amen II ne peut être abaissée sensiblement et qu'elle précède immédiatement le triomphe des Chaldéens. On devra également en tirer une seconde conséquence, c'est que nous n'avons pas fixé une ère trop reculée pour le commencement de la XX[e] dynastie et les grandes campagnes de Ramsès III contre les peuples du Nord, en les plaçant au commencement du XIV[e] siècle avant notre ère. Ce sont là des faits considérables et

tiques portés par les princes égyptiens, le nom de *Tiglat-pileser* a fourni, dans sa première partie, celui des rois égyptiens *Takelat*. On n'est pas autorisé néanmoins, ce me semble, à en conclure pour les Bubastites une origine sémitique. Les fils de Her-hor, qui portaient des noms étrangers, n'en étaient pas moins de race égyptienne; ces noms constatent seulement qu'on voulait plaire aux rois assyriens.

que les chronologistes devront avoir devant les yeux toutes les fois qu'ils entreprendront d'interpréter les monuments historiques d'Égypte et d'Assyrie.

APPENDICE.

Le Livre des rois d'Égypte, fruit des longues études de M. Lepsius sur les dynasties égyptiennes, m'est parvenu pendant l'impression de ce travail. Avant de soumettre cet ouvrage à l'examen approfondi qu'il appelle naturellement, il me paraît utile à l'avancement des études égyptiennes de signaler dès à présent les points sur lesquels nous nous trouvons en dissentiment. Si nous examinons d'abord la succession des Ramsès de la XXe dynastie, nous trouvons que nos appréciations se rapprochent beaucoup de celles de notre savant confrère de Berlin. Nous sommes d'accord pour considérer Ramsès amen-ha-chapesh-w-méri-amen comme le cinquième de ce nom; mais M. Lepsius ne fait qu'un seul et même roi de Ramsès IV hik-ma et de Ramsès mati, le neuvième suivant moi. Je ne connais pas les raisons de cette identification; ce savant ne les donne pas. Je vois bien que les premiers titres de la légende royale sont exactement les mêmes, mais les deux cartouches sont différents l'un de l'autre. De plus, on trouve le cartouche Ramsès ma-ti dès l'an III de ce roi, dans l'inscription de Hammâmat; il faudrait donc admettre que tous les monuments au nom de Ramsès IV hik-

ma aient été l'ouvrage des deux premières années. J'observe encore que le grand prêtre Amenhotep est le contemporain de Ramsès XI mever-amen scha-em-Ṭama, et que son père Ramsès-nechtu figure dans l'inscription de Hammâmat sous Ramsès ma-ti, ce qui invite à rapprocher ces deux règnes. Nous attendrons les raisons de M. Lepsius pour nous former un avis définitif sur ce point; mais nous ferons observer que c'est à tort que, dans son tableau, ces deux grands prêtres sont réunis sous le même règne.

Notre Ramsès XIV (?), dont nous ignorions la vraie position, est le Ramsès X de M. Lepsius, qui n'explique pas encore ses motifs dans cette première partie de son ouvrage.

Ramsès se-ptah devient Ramsès XI; cette attribution ne s'accorde pas avec les observations de M. Mariette, que nous avons rapportées plus haut.

Si nous passons à la XXIe dynastie, nous voyons que M. Lepsius continue à lui donner pour chef le prêtre Her-hor, sans s'occuper du Smendès de Manéthon; mais nous n'apercevons pas de nouveaux motifs pour adopter cette opinion et nous nous en tenons à ce que nous avons exposé sur ce sujet.

En ce qui concerne la série générale de l'histoire égyptienne, nous profiterons de l'occasion pour faire deux réserves importantes. La première portera sur l'époque de l'arrivée des Pasteurs en Égypte, que ce savant fixe au commencement de la XIIIe dynastie. La présence de divers monuments des Pharaons

nommés *Sevek-hotep*, dans la basse Égypte, ne nous permet pas d'adopter cette manière de voir. On connaissait déjà le colosse du Louvre, trouvé à Bubastis; M. Mariette a également rencontré dans cette ville un souvenir d'un autre roi de la XIII[e] dynastie, et il a constaté depuis la même chose à Tanis. Nous persistons donc à considérer la XIII[e] dynastie comme maîtresse de toute l'Égypte.

Nous restons également dans un désaccord complet en ce qui concerne la fin de cette même invasion par la prise d'Avaris, fait que M. Lepsius recule jusqu'au règne de Toutmès III. Il y a déjà onze ans que j'ai publié les principaux résultats recueillis dans l'inscription du tombeau d'Ahmès fils d'Abna [1]; ils ont pris une force et une certitude toute nouvelle depuis que j'ai fait voir que la ville dans laquelle, en suivant Champollion, j'avais cru reconnaître Tanis était bien réellement l'Avaris des Pasteurs, ce que M. Lepsius admet lui-même aujourd'hui. Or cette ville fut prise, dit l'inscription, dans la sixième année d'Amosis. « Après avoir exterminé les Pasteurs, ce roi, dit le même texte, parcourut en vainqueur la vallée du Nil du nord au midi. » Aménophis I[er] « s'occupait déjà d'agrandir les limites de l'Égypte, » et Toutmès I[er] porta ses armes jusqu'en Mésopotamie. Toutes ces notions historiques n'ont point été contestées depuis que je les ai ainsi émises; elles reposent sur des textes clairs et décisifs, et il

[1] Voyez *Annales de philosophie chrétienne*, 1849, Examen de l'ouvrage de M. Bunsen.

est à regretter qu'elles ne s'accordent pas avec les calculs de M. Lepsius.

Nous restons dans un dissentiment également regrettable en ce qui concerne la période sothiaque et l'ère de Ménophrès, que M. Lepsius prend pour base de toute sa chronologie. Il persiste à regarder, comme une chose établie, que les Égyptiens eux-mêmes ont fait de la période sothiaque un usage chronologique; c'est à quoi je suis prêt à souscrire aussitôt qu'on aura signalé un exemple d'une date de l'ère de Ménophrès inscrite sur un monument. Quant aux trois levers de Sothis, calculés par M. Biot, M. Lepsius discute chacune des dates qu'on en a tirées. La plus ancienne, celle du calendrier d'Éléphantine, se conclut d'une phrase tellement claire, que notre savant confrère ne peut en combattre le sens. Il affirme hardiment que le monument se trompe et que le graveur a confondu *les mois*. Ce n'est pas ainsi qu'on peut lever une difficulté de cette gravité; le monument, aujourd'hui à Paris, est, comme gravure, de la plus grande beauté; il appartient du reste à l'époque où les inscriptions présentent la correction la plus parfaite.

La fête du lever de Sothis, mentionnée au 1[er] Thoth sous Ramsès III, dérange également les calculs de M. Lepsius; il cherche à équivoquer sur ce que le texte ne porte point de *date du jour;* il pense que la fête est indiquée seulement *dans le mois de Thoth;* mais nous avons vu qu'à Éléphantine cette même fête était notée avec *sa date de jour*. De plus, ce serait

la seule fête de tout ce calendrier qu'on eût ainsi laissée avec une date incertaine; tout cela est bien peu probable.

M. Lepsius conteste que le premier jour du mois puisse avoir été indiqué de cette manière concise, en mettant simplement *Thoth*, au lieu de *Thoth, premier jour*. J'ai suivi ici l'opinion de Champollion; elle est confirmée, entre autres exemples, par le calendrier du lever des étoiles, où tous les premiers jours des mois ne sont pas autrement notés. La grande panégyrie d'Horus, fils d'Isis ou Ammon ithyphallique, était de même indiquée en *Pachons*, sans date de jour, au Ramesséum; le calendrier Sallier nous la montre au premier jour de Pachons. Il me paraît donc à peu près certain que le lever de Sothis, à Médinet-Habou, était fêté au premier jour de Thoth, vers l'an 12 de Ramsès III.

La troisième date tirée du calendrier du lever des étoiles, peint sous Ramsès VI, est également rejetée par M. Lepsius; il veut que le lever héliaque ait eu lieu quinze jours plus tard, c'est-à-dire au 1er Paophi, parce que c'est à ce jour qu'est indiquée, sur le tableau, l'apparition de Sothis à la onzième heure de la nuit. Quel qu'ait été le système de division horale de la nuit employé par le rédacteur du tableau, il reste bien certain à nos yeux qu'on n'y a réellement inscrit que ce que l'on pouvait voir; qu'en conséquence, la première apparition inscrite est réellement le lever héliaque, le *premier visible*. Cette date est d'ailleurs en harmonie parfaite avec

celle du temps de Ramsès III, à Médinet-Habou, puisqu'elle indique une époque postérieure d'environ soixante ans. M. Lepsius ne paraît pas avoir accordé son attention au groupe [hieroglyphs] que l'on remarque après l'indication de la nuit du 15-16 du mois de Thoth, et qui ne se trouve que cette seule fois dans tout le calendrier. Ce groupe se rencontre dans l'expression d'autres fêtes[1]; il ne paraît pas susceptible d'une autre traduction que *ute hevi, qui (est) une fête.* Sachant qu'un seul lever d'étoile est, dans ce calendrier, mentionné comme une fête, nous aurions pu affirmer d'avance qu'il s'agissait du lever héliaque de Sothis, quand bien même le nom de cet astre n'y apparaîtrait pas pour la première fois. Je ne vois donc, dans l'ouvrage de M. Lepsius, aucune raison nouvelle pour changer les dates obtenues, à l'aide des calculs de M. Biot, sur les trois levers, ni aucune objection de nature à ébranler la confiance qu'elles peuvent inspirer, en se renfermant toutefois dans les limites d'erreurs possibles que ce savant a si sagement déterminées.

[1] Cf. [hieroglyphs] *la fête du sixième jour.*

ÉTUDES
SUR LA LITTÉRATURE JAVANAISE,

PAR M. LÉON RODET.

LE VIVÅHÅ (EN KAVI : ARDJOUNA-VIVÂHA).

PREMIER MÉMOIRE.

ANALYSE DU POËME.

INTRODUCTION.

Les Javanais possèdent une littérature qui offre aux savants une quantité considérable d'ouvrages très-divers, tous fort curieux, et susceptibles de servir de sujet à des études pleines d'intérêt. Les *Babads*, immenses chroniques dont quelques-unes paraissent être en prose; des codes de lois ([illegible] *hanggĕr*); des légendes écrites sur des données musulmanes, comme l'histoire du roi Pharaon ([illegible] *Sĕrat Rådjå*[1] *Pirangôn*), publiée par M. Taco Roorda, et celle d'Alexandre ([illegible]

[1] Nous représentons par un *å* le son *ŏ* bref, qui remplace l'*a* du sanscrit et du malay. (Voyez les remarques à la suite de cette analyse.)

Sĕrat Iskandĕr), qui n'a pas encore été imprimée; des biographies d'hommes célèbres de l'histoire indigène prenant souvent la forme de romans, comme le ꦱꦼꦫꦠ꧀ꦗꦪꦧꦪ *Sĕrat Djâyâ Bâyâ*, ou le ꦧꦫꦺꦴꦤ꧀ꦱꦏꦺꦤ꧀ꦢꦼꦂ *Barôn Sakĕndĕr*[1]; puis les ꦭꦩ꧀ꦥꦲꦤ꧀ *lampahan*, qui servent de thèmes aux représentations théâtrales nommées ꦮꦮꦪꦔꦤ꧀ *vavayangan* ou simplement ꦮꦪꦁ *vayang* (de ꦮꦪꦁ « ombre »; on sait que ces pièces sont ce que nous appelons des *ombres chinoises*); enfin, et par-dessus tout, les innombrables poëmes épiques. Ces deux derniers genres d'ouvrages ont pour fond des mythes indiens, importés chez les Javanais par leurs civilisateurs, servant de canevas à des compositions hindoues par le nom, mais javanaises par tous les détails. Les peuples de l'Archipel d'Asie ont fait de l'antiquité indienne ce que les nations de l'Europe moderne ont fait de l'histoire de Rome et de la Grèce. On a, dans les deux pays, ressuscité les grands personnages des

[1] On a longtemps cru que cet ouvrage était une seconde version de l'histoire d'Alexandre. ꦱꦏꦺꦤ꧀ꦢꦼꦂ est, en effet, une variante javanaise de ꦲꦶꦱ꧀ꦏꦤ꧀ꦢꦂ إسكندر. La ꦧꦧꦢ꧀ꦗꦮ *Babad djâvâ* « chronique de Java » nous apprend que le héros de notre roman est fils d'un capitaine européen, ꦥꦿꦧꦸꦲꦶꦁꦮꦼꦭꦺꦴꦤ꧀ꦢ *prabou hing Vĕlôndâ* (mot à mot « la Hollande », en général « l'Europe »), et de la fille déshéritée et exilée d'un roi de Padjadjarran.

temps anciens, pour les faire apparaître comme les héros de drames calqués sur l'histoire ou sur la tradition ; mais on les a représentés avec les sentiments, les idées, les mœurs du peuple nouveau pour qui l'on écrivait. C'est ce que nous a déjà montré M. Doson, à la suite de la comparaison qu'il a publiée dans le *Journal asiatique* entre le *Râmâyaṇa* et son imitation malaye, le سری رام *Sri Râma.*

J'avais tout d'abord eu l'intention de continuer cette comparaison en étudiant la rédaction javanaise de ce poëme, le ꦫꦩ *Râmâ*, dont le texte a été publié par M. Winter dans le XXIe volume des Mémoires de la Société des arts et des sciences de Batavia ; mais divers motifs m'ont engagé à réserver cet ouvrage pour une monographie de la légende de Râma, dans ses traductions en javanais, en tamoul, etc. et j'ai cru devoir choisir un autre poëme.

Le principal motif qui m'a dirigé dans ce choix est le suivant :

Les épopées javanaises, sous leur forme moderne, ne sont qu'une deuxième, souvent même une troisième rédaction du poëme primitif. Tous ces ouvrages ont d'abord été composés dans une langue peut-être créée exprès, langue nommée aujourd'hui ꦧꦱꦤ꧀ꦤꦶꦁꦏꦮꦶ *basan-ning kavi*, ou, suivant l'orthographe de ce dialecte antique, ꦨꦴꦰꦤꦶꦁꦏꦮꦾ *bhâchâ ning kavya* [1] « langue de poëme ». Jusqu'ici le kavi

[1] Les deux mots sanscrits भाषा et काव्य unis par la préposition océanienne ꦤꦶꦁ.

n'est connu que par l'ouvrage de Guillaume de Humboldt, *Ueber die Kawi-Sprache auf der Insel Java;* et cet ouvrage, admirable, comme tous ceux de ce savant auteur, dans les considérations générales qui servent d'introduction, est malheureusement quelquefois à côté de la vérité dans ce qui touche à la langue qu'il étudie. La faute n'en est pas au sublime génie qui l'a écrit; elle doit être imputée tout entière à l'ignorance des Javanais modernes, qui non-seulement ont oublié le kavi, en ont altéré l'orthographe dans leurs manuscrits, mais même ont conçu les idées les plus étranges sur son interprétation. Qu'on me permette d'en donner une preuve.

M. Roorda van Eysinga a publié, d'après un manuscrit qui appartient aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris, le *Nîti Çâstra* en kavi. Le texte kavi est accompagné d'une traduction mot à mot en javanais moderne; après ce mot à mot se trouve une traduction en javanais *correct.* Je vais citer seulement l'invocation et le premier vers.

Invocation.

[illegible]

avignâ mastu ṇâmâ siḍĕm

Commentaire : [illegible] — « *avignâ*, jour,

jour au matin; *mastu*, jour, jour au matin; *nâmâ*, nom; *sidĕm*, nuit, sommeil, mort. » — On avouera qu'il est bien difficile de tirer un sens d'un pareil mot à mot; aussi le commentateur s'en dispense-t-il.

Premier vers.

sĕmbah ning hulu ning Batârâ Hari sarvvâ djatmâ bu nityâsâ

— « C'est-à-dire : *sĕmbah*, honneur; *ning*, celui de; *halun*, moi; *ning*, à l'intention de; *Batârâ Hari*, le Batârâ Visnou; *sarvvâ*, dans l'état de plénitude; *djatmâ*, gracieux; *bu*, jadis (marque du prétérit); *nityâsâ*, ne pas périr. »

Suit la traduction correcte que voici:

« Plénitude d'intention d'adoration de moi que voici à Batârâ Vichnou à cause de la grâce et de l'éternité de Batârâ Vichnou[1]. »

[1] Le lecteur voudra bien excuser le peu d'élégance de la phrase; je traduis rigoureusement mot à mot.

Essayons à notre tour une interprétation.

On reconnaît aisément, dans les premiers mots de l'invocation, [illegible], la transcription, lettre pour lettre, du sanscrit अविघ्नमस्तु *avighnam astu* « intemeratum esto », formule qui commence un grand nombre d'ouvrages indiens, principalement télingas. Quant aux mots [illegible], qui, suivant la valeur kavie des lettres, doit se transcrire par *ṇâma çidhĕm*, on est tellement incertain de leur orthographe qu'il est impossible d'en donner une interprétation satisfaisante.

Passons au premier vers.

[illegible] ou plutôt [illegible] *sĕmbah*, comme je l'écrirai d'après l'autorité des manuscrits balinais, est le malay سمبه *sambah* « s'incliner, se prosterner[1] »;

[illegible] *ning* est la préposition javanaise « de, à, pour, dans »;

[illegible] *hula* a bien pu être employé pour le pronom de la 1re personne, comme [illegible] *sampéyan* (mot à mot « pieds ») pour la seconde; mais je crois pouvoir le rapporter au malay هول *hulu*, javanais [illegible], *vulu*, « tête ».

[1] La voyelle [illegible] *ĕ* ne doit pas empêcher de rapprocher les deux mots [illegible] et سمبه. (Voyez, à ce sujet, les remarques générales qui terminent ce mémoire.)

J'écris les deux mots suivants ꦨꦛꦴꦫꦲꦫꦶ *Bhaṭâra Hari.* Je reviendrai plus loin sur le titre de ꦨꦛꦴꦫ *Bhaṭâra;* ꦲꦫꦶ est le sanscrit हरि, l'un des noms de Vichnou.

En introduisant un ꦴ (*â* long) après le ꦗ *dja*, et en allongeant l'*u* de ꦨꦸ, le reste du vers devient ꦱꦂꦮ꧀ꦮꦗꦴꦠ꧀ꦩꦨꦹꦤꦶꦠ꧀ꦪꦱ सर्व्वजात्मभूनित्यस, composé bahuvrîhi, de :

ꦱꦂꦮ꧀ꦮꦗ सर्व्वज, thème, dans les composés, de सर्व्वजन् *sarva-djan* « qui engendre tout » ;

ꦄꦠ꧀ꦩꦨꦹ आत्मभू *âtma-bhû* « qui existe par lui-même » ;

ꦤꦶꦠ꧀ꦪꦱ नित्यस *nityasa* « qui est éternellement ».

Et le vers, orthographié correctement, devient :

ꦱꦼꦩ꧀ꦧꦃꦤꦶꦁꦲꦸꦭꦸꦤꦶꦁꦨꦛꦴꦫꦲꦫꦶ
ꦱꦂꦮ꧀ꦮꦗꦴꦠ꧀ꦩꦨꦹꦤꦶꦠ꧀ꦪꦱ

sĕmbah ning hulu ning Bhaṭâra Hari,
sarvvadj'-âtmabhû-nityasa.

En français : « Inclinaison de tête au Seigneur Hari, créateur de toutes choses, existant par lui-même, éternel. »

Cet exemple suffit pour montrer combien étaient inexacts les renseignements que pouvait posséder

Guillaume de Humboldt; il fallait même un génie comme le sien pour ne pas commettre des erreurs plus graves encore que celles que l'on rencontre parfois dans son livre.

Il en est une cependant que je ne puis faire autrement que de relever, parce que, sur l'autorité du savant philologue, elle a été adoptée et enseignée par tous les javanistes. C'est l'explication qu'il donne du mot ꦨꦛꦴꦫ꧀ *Batârâ*, titre qui, dans les poëmes javanais, précède presque constamment le nom des divinités. Se fiant sur ce qu'aujourd'hui à Java le ꦨ꧀ n'est qu'une forme calligraphique de ꦧ꧀, employée pour écrire les noms propres; confondant ꦛ꧀ avec le ꦡ꧀, qui joue le même rôle à l'égard de ꦠ꧀ que le ꦨ꧀ à l'égard du ꦧ꧀, et prenant alors ꦨꦛꦴꦫ꧀ comme équivalent de ꦧꦠꦴꦫ꧀ *Batârâ*, ou en caractères sanscrits बतार्, il regarde ce mot comme une corruption de अवतार् *avatâra*. Ce titre, il est vrai, n'appartient de droit qu'à Vichnou et à ses incarnations; mais un abus d'usage pourrait l'avoir étendu à tous les dieux. Cette explication a été acceptée, comme je l'ai dit, par tous les javanistes. Malheureusement elle n'est plus admissible quand on a recours à des textes balinais; là l'orthographe du sanscrit est rigoureusement observée, et les lettres que l'on nomme *capitales* [1] dans l'alphabet javanais

[1] Les lettres ꦟ꧀ *nâ*, ꦖ꧀ *tchâ*, ꦑ꧀ *kâ*, ꦡ꧀ *tâ*, ꦝ꧀ et ꦰ꧀ *sâ*, ꦦ꧀ *pâ*, ꦘ꧀ *ñâ*, ꦓ꧀ *gâ*, ꦨ꧀ *bâ*, portaient, en kavi, le nom de ꦄꦏ꧀ꦰꦫꦩꦹꦂꦝ꧀ꦝ꧀ अक्षरमूर्द्ध « lettres cérébrales » ; bien

ont une signification étymologique précise; là, à ne peut correspondre en sanscrit que भटार्, par un भ aspiré et un ट cérébral. Or on connaît भट्टारकवार *Bhaṭṭâraka-vâra* «le jour du Seigneur[1]». On trouve dans Wilson भट्टारक *Bhaṭṭâraka* traduit par «venerable, respectable, entitled to reverence or to homage,—* m. a sage, a Muni or saint; —** a deity; — *** (In theatrical language) a king»; et pour le mot भट्टार *Bhaṭṭâra* lui-même, on lit «worshipfull, reverend, entitled to homage or respect.»

En présence de traductions aussi étranges, dési-

que et appartiennent seules à cet organe; les autres ne sont que des aspirées de leurs analogues simples. Conservées dans quelques noms propres empruntés au sanscrit, ces lettres ont été peu à peu exclusivement réservées aux noms propres, et aujourd'hui on s'en sert même pour des noms arabes. On écrit, par exemple, pour *nabi Musâ* نبي موسى «le prophète Moïse». On les nomme aujourd'hui *haksără gĕḍé*, ou *sastrâ hagĕng* «grandes lettres». Ce changement de destination est peut-être dû à l'influence des Européens, qui ont traduit *akchara mûrddha* par *lettres capitales*, puis, les voyant employées exclusivement dans des noms propres, ont compris *majuscules* et les ont employées comme telles. (Voyez de Hollander, *Handl. bij de beoef. der Jav. taal-en letterkunde*, p. 13.)

[1] Ce mot se rencontre, entre autres, dans l'*Hitôpadêça*, 1re partie l. 411, éd. de Johnson. Le chacal se refuse à délivrer le daim, son ami, pris au filet, parce que, dit-il, सखे स्नायुनिर्म्मिताः पाशास् तदद्य भट्टारकवारे कथम् एतान् दन्तैः स्पृशामि । *sakhe, snâyu-nirmitâḥ pâçâs; tadadya, bhaṭṭârakavâre, katham etân dantaiḥ spṛçâmi* «Ami, ton filet est en nerfs; aujourd'hui *dimanche*, comment avec mes dents

reux de savoir ce que l'on peut accepter ou rejeter dans la Grammaire kavie de G. de Humboldt, je me suis empressé de prendre comme sujet de mes études sur la poésie javanaise le ꦮꦶꦮꦲ꧀ *Vivâhâ*, en kavi ꦄꦂꦗ꧀ꦗꦸꦤꦮꦶꦮꦲ꧀ *Ardjdjuna Vivâha* « mariage d'Ardjouna », épopée très-populaire à Java. J'avais de ce poëme le texte javanais moderne publié avec une traduction hollandaise par M. Gericke, dans le tome XX des Mémoires de la Société des arts et des sciences de Batavia; puis le texte kavi, imprimé d'après un manuscrit balinais[1], par les soins de M. Friederich, dans le tome XXIII de la même collection. Enfin ce poëme me fournissait en même temps le moyen de comparer la manière javanaise à celle de l'Inde, car son sujet est emprunté, comme nous le verrons bientôt, au *Vanaparvan*, troisième section du *Mahâbhârata*. Nous connaissons déjà de cette section l'épisode du *Montagnard*, traduit par M. Foucaux, et les deux fragments du *Voyage d'Ardjouna au ciel d'Indra* et de son *Retour sur la terre*, publiés et traduits en allemand par M. Bopp.

pourrais-je le briser? » Curieux exemple du repos du *jour du Seigneur* chez les brahmanistes.

[1] La petite île de Bali, à la pointe sud-est de Java, a été le refuge de la civilisation indienne lors de l'invasion du mahométisme à Java. On a conservé dans cette île un grand nombre de manuscrits sanscrits, que les prêtres, au témoignage de M. Friederich, comprennent assez bien. Le langage usuel des Brahmanes est encore aujourd'hui le kavi, dont l'orthographe est fixée par comparaison avec les ouvrages sanscrits que l'on y possède. C'est donc là qu'il faut aller chercher les textes kavis corrects.

Dans un premier travail je me bornerai à donner une analyse du poëme et quelques remarques générales sur la langue dans laquelle il est écrit. Dans un second mémoire j'aborderai la traduction de quelques passages du texte kavi; enfin un troisième mémoire renfermera une comparaison des deux éditions océaniennes avec leur modèle sanscrit.

Je donne ici l'analyse du poëme javanais; elle ne diffère pas bien essentiellement de celle de l'original kavi. Je conserverai, dans cette étude, aux noms propres leur physionomie moderne, tout en indiquant en note leur forme kavie, c'est-à-dire sanscrite.

Le *Vivâha* ([illegible] *Ardjdjuna Vivâha*) a été composé en kavi par le savant Empu Kanwa[1], qui vivait, suivant la tradition, sous le règne de Djåyå-båyå[2], roi de Kĕdiri[3]. Lorsque les Javanais eurent oublié le kavi, le Sousouhounan[4] Pakou Bou-

[1] [illegible], en javanais moderne [illegible] *Kannô*.

[2] [illegible], en sanscrit जयभय « le terrible conquérant »; il régnait, suivant les uns, au VIII[e] siècle de l'ère javanaise; suivant le *Sĕrat Djåyå Båyå*, en 800; suivant une autre tradition, dans le courant du IX[e] siècle.

[3] [illegible], ville située sur la rivière du même nom, qui se jette dans la mer à Sourabaya, vis-à-vis l'île de Madura, sur la côte septentrionale de Java; il existe dans ses environs des ruines curieuses.

[4] [illegible] « empereur ». Ce mot, d'après M. Gericke, vient de [illegible] *suhun* « prière, demande », et par suite « hommage »; c'est la personne à qui s'adressent les hommages.

vânå III[1], vers 1704 de l'ère javanaise[2], eut l'idée de traduire en javanais moderne l'œuvre de Empu Kanwa. C'est cette traduction qui est aujourd'hui lue[3] à Java sous le nom de [illegible] *Sĕrat Vivâhâ djarvâ; hinggih sĕrat Mintârâgâ* « livre du *Vivŏhŏ* traduit, ou livre du *Mintârâgâ* (pénitent?)[4] ». C'est elle aussi que nous allons analyser.

ANALYSE DU POËME.

Nivâtâ-Kavâtchâ[5], prince des Dityâs[6] (géants), qui

[1] [illegible]. Ce fut le dernier qui résida à [illegible] *Matarĕm.* Son successeur, Pakoubouvânâ IV, transporta le siége de l'empire à Djokyokarta (en jav. [illegible] *Ngayôgyâ-kartâ*).

[2] Environ 1782 de l'ère chrétienne. (Voyez la note sur le calendrier, à la fin de cet article.)

[3] Je dis *lue*, car il n'est presque personne à Java qui ne sache lire.

[4] Pour la commodité des lecteurs, je donne ici la liste des noms qu'Ardjouna reçoit dans ce poëme; j'expliquerai chacun d'eux à mesure qu'ils se présenteront: Hardjounnâ, Partâ, Mintârâgâ, Danañdjâyâ, Djanâkâ.

[5] [illegible], en kavi [illegible]; il y a, dans le *Vanaparvan*, le निवातकवचयुद्ध *Nivâta-Kavatcha-yuddha* « la lutte avec Nivâta-Kavatcha ».

[6] [illegible], ou [illegible], en kavi [illegible] *dêtya* et [illegible] *daitya*, दैत्य. (Voyez, à la fin, la liste des classes d'êtres surhumains.)

règne à Ngimâhimâtâkâ[1], a demandé au Baṭârâ Hêndrâ[2] (le dieu Indra) la plus jolie des Vidâdaries[3] (magiciennes et danseuses célestes), Souprâbâ[4], pour en faire sa femme; Hêndrâ la lui a refusée. Piqué par ce refus, Nivâtâ-Kavâtchâ a déclaré la guerre au Baṭârâ Hêndrâ, et va venir attaquer le Sourâlâyâ[5] (séjour des bienheureux).

On comprend sans peine l'inquiétude où se trouvent les habitants du Souvargâ[6] (le Ciel), lorsqu'ils apprennent les projets du roi du Midi[7]; car le géant,

1 [illegible], en kavi [illegible] *hima-himântakâ.*

2 [illegible], kavi [illegible], contracté pour [illegible]. Le nom de इन्द्र् *Indra*, en kavi [illegible], est devenu, en javanais moderne, [illegible] *Hêndrâ.*

3 [illegible], en kavi [illegible] *vidyâdharî* विद्याधरी, féminin de विद्याधर्. (Voir la note à la fin de l'article.)

4 [illegible], en kavi [illegible] *suprabhâ* सुप्रभा, de सु « bien » et प्रभा « beauté ».

5 [illegible], en kavi [illegible] *sour'-âlaya* सुरालय « deorum sedes ».

6 [illegible], [illegible], en kavi [illegible] *svarga* स्वर्ग.

7 [illegible] *râdjâ kidûl hing Sumêru*, en kavi [illegible] *Mêru kidul.* Le Mêrou est une montagne que le système géographique indien place au centre du monde. Chacun

à la suite d'une longue pénitence, a reçu du Baṭârå Gourou (Çiva) le privilége de ne pouvoir être tué ni par un Devå (dieu), ni par un Boutå (spectre) ou Rěksåså[1] (ogre); il ne peut mourir, suivant la promesse du Baṭârå Sivah[2], que de la main d'un homme vaillant qui aura fait une rude pénitence; et il n'est vulnérable qu'en un seul point de son corps que lui seul connaît. Ces sinistres nouvelles ont glacé d'effroi tous les Djavåtås[3] (divinités).

Hyang[4] Hêndrå les rassure: dans une caverne du mont Hêndrå-kilå[5], il a vu Hardjounnå, le fils de

des peuples indianistes le place chez lui; pour les Javanais, qui le nomment *Sěmêrou*, il est situé au centre de l'île. D'après les Malays, il est à la source de la rivière de Palembang, à Sumatra. (Voy. les *Annales malaises*, éd. de M. Dulaurier, p. ٣٣, l. 8; p. 21, l. 2 de la traduction de M. Leyden.)

[1] . On écrit aussi *rasěkså*, ou simplement , en kavi *râksacha* राक्षस.

[2] , orthographe moderne pour *Çiva* शिव.

[3] , ou encore *Dêvåtå*. Je ferai remarquer la décomposition de *é* en *ya* (on écrit quelquefois *dyavåtå*) et la contraction de *dya* en *dja*. Le kavi écrit toujours *dêvatå* देवता « divinité », en tamoul தேவதை *têvadai*.

[4] ; on écrit aujourd'hui et on prononce *Ywang*. Ce mot est purement océanien. L'explication que Guillaume de Humboldt a tenté d'en donner me paraît peu vraisemblable.

[5] Le *Mahâbhârata* place la scène sur le mont Himâlaya ou Himavant.

Pâṇḍou, se mortifier par de rudes austérités. Si, par bonheur, il demandait au Baṭârâ la grâce d'être invincible; si, en outre, il était déjà parvenu à dompter ses sens, ce serait lui qui pourrait délivrer les Djavâtâs; il importe de s'assureerau plustôt de ces deux choses, en soumettant le jeune guerrier à l'épreuve.

Sept des Vidâdaries, parmi lesquelles se trouvent Souprâbâ et Viloutâmâ la Perle[1], qui sont aussi belles que la Baṭarie Ratih[2] (déesse de la Volupté), reçoivent d'Hêndrâ la mission d'aller tenter Partâ[3]. Les Varanggânâs[4] (autre nom des Vidâdaries) se soumettent avec empressement aux ordres de leur maître. Arrivées au mont Hêndrâkilâ, elles prennent, d'après le conseil de Souprâbâ, la figure des femmes chéries d'Hardjounnâ. Elles attendent la douce fraîcheur du soir, et, quand elles ont épuisé pour se parer toutes les ressources de la coquetterie, elles entrent, ardentes de volupté, dans la grotte du héros.

[1] ꦫꦼꦠ꧀ꦤ *rĕtnâ* ou ꦫꦠ꧀ꦤ *ratnâ*, रत्न « perle, joyau, » est un nom amical que l'on place souvent devant le nom d'une jeune fille de haute famille.

[2] ꦫꦠꦶꦃ, le sanscrit रति ou रती. Cette déesse est la femme d'Anangga ou Kâma (l'Amour), que les Javanais nomment ꦏꦩꦗꦪ *Kâmâ-djâyâ* « l'Amour conquérant ». J'ignore pourquoi M. Gericke dit qu'en kavi Rati est un nom de la lune.

[3] ꦥꦂꦠ, en kavi ꦥꦴꦂꦡ *Pârtha* पार्थ, est un des noms patronymiques d'Ardjouna.

[4] ꦮꦫꦁꦒꦤ, en kavi ꦮꦫꦴꦔ꧀ꦒꦤ *varânggana* वराङ्गना, est une épithète formée de वर « beau » et de अङ्ग « corps ».

Mais le fils de Pâṇḍou[1] est ravi en extase; il a perdu, par ses austérités, l'usage de ses sens; il est préservé contre toute tentation; et, après trois jours et trois nuits, les Vidâdaries, à bout de ruses, quittent la forêt et rentrent, pleines de dépit, dans le Sourâlôkâ[2].

Mais les célestes *balhadeyras* ne sont pas aussi insensibles que Mintârâgâ[3]: à la faveur d'un rayon de la lune, Souprâbâ a vu Partâ. Le héros est jeune et beau; une lumière divine éclaire son visage et lui prête encore une grâce nouvelle; la pauvre jeune fille est frappée et sent s'allumer dans son cœur un amour auquel elle ne peut résister. Aussi, quand ses compagnes quittent la grotte, fait-elle semblant d'avoir oublié son écharpe pour pouvoir venir de nouveau contempler les traits charmants du jeune guerrier.

Au retour des Vidâdaries, à la nouvelle de leur insuccès, l'espoir renaît dans le cœur des Dêvâs. Il ne reste plus qu'à savoir quel avantage Hardjounnâ demande comme résultat de sa pénitence. Hêndrâ

[1] [illegible], en kavi [illegible] पाण्डु, nom du père des cinq Pâṇḍavas, dans le *Mahâbhârata*.

[2] [illegible] *sura-lôka* सुरलोक «monde des dieux».

[3] [illegible]; c'est le nom que l'on donne à notre héros pendant sa pénitence. Je n'ai pas encore rencontré ce nom dans l'édition kavie, où son orthographe m'eût permis de choisir entre les explications que M. Gericke essaye d'en donner.

veut aller s'en informer lui-même. Il prend la figure d'un vieux Paṇḍit, Padiyâ[1], dont la pénitence consiste à errer par le monde, et se rend ainsi auprès de notre héros, auquel il va demander l'hospitalité. Il fait tomber la conversation sur les grâces diverses qui sont le fruit d'une vie d'austérités, et demande à Mintârâgâ ce qu'il désire obtenir. « Ô Maharṣi[2] (grand saint), lui répond le jeune homme, je n'ai entrepris cette pénitence que par amour pour ma mère et mes frères; je veux devenir invincible dans les combats afin de les protéger contre leurs ennemis. » Satisfait de cette réponse, Hêndrâ reprend sa forme et annonce à Hardjounnâ qu'il verra bientôt ses désirs satisfaits.

Cependant Nivâtâ-Kavâtchâ continue ses préparatifs de guerre; il apprend la pénitence d'Hardjounnâ et les projets d'Hêndrâ à l'égard du jeune héros, et entreprend d'enlever à son ennemi cette chance de

[1] ꦥꦝꦶꦪ ou ꦥꦤ꧀ꦝꦾ, en kavi ꦥꦤ꧀ꦝꦾ *Pâṇḍyâ*, nominatif d'un mot sanscrit पाण्ड्यन् *Pâṇḍyan*. C'est sous cette forme que très-souvent les noms sanscrits en अन् *an* passent en kavi. Le mot पाण्ड्यन् n'est pas dans Wilson, mais il se trouve lettre pour lettre dans le tamoul பாண்டியன் *Pâṇḍiyĕn*, nom de famille des rois de la contrée nommée பாண்டி *Pâṇḍi*, aujourd'hui le Maduré (மதுரா).

[2] ꦩꦲꦉꦱꦶ ou ꦩꦲꦉꦱ꧀ꦱꦶ *Mâhâ Rĕssi*. On reconnaît aisément ici le sanscrit महार्षि *mahârchi* de महत् et ऋषि « grand Richi ». M. Gericke lit *mâ-harsi;* il n'a pas compris la composition de ce mot.

succès. Il envoie dans ce dessein le géant Mômông-mourkâ.[1] au mont Hêndrâkilâ avec mission de tuer Hardjounnâ. Le géant prend la forme d'un sanglier plus grand que Koumbâkarnâ[2], et vient, avec son boutoir, ébranler la montagne entière. Hardjounnâ sort furieux de sa grotte, son arc d'une main, une flèche de l'autre, aperçoit le monstre, lui lance son arme et l'atteint au cœur.

Mais au moment où la flèche de Partâ vient de percer l'animal gigantesque, un second trait se pique au même endroit, et quand Hardjounnâ veut retirer son arme, un prince en costume de chasse, Kirâtâ-Roupâ[3], lui arrête le bras et lui demande d'un

[1] , en kavi *Mômô-si-muka* (?) ou peut-être *Momong-si-murka.* Le ˘ *ng* et le ˊ *r* manquent quelquefois dans l'édition de M. Friederich; on trouve *hikang* pour le moderne *hing-kang.* La forme exacte de la dernière partie de ce nom est difficile à établir; car la traduction balinaise donne *Murka-si-muka*, qui laisse subsister le doute; d'après le Dictionnaire de Gericke, il est expliqué par *vuru* « ivre, étourdi », qui peut se traduire aussi bien par मूक *mûka* « sourd », que par मूर्ख *mûrkha* « insensé ».

[2] , en kavi . Suivant le Dictionnaire de M. Gericke, ce कुम्भकर्ण *Kumba-Karṇa* serait un frère de रावण *Râvaṇa*, l'adversaire de Râma.

[3] . C'est un exemple singulier de la façon dont

ton arrogant de quel droit il ose s'approprier le bien d'autrui; puis, sans laisser à notre héros le temps de répondre, il tire son glaive et se précipite sur Hardjounnå; une lutte acharnée s'engage entre les deux guerriers; enfin la victoire reste au fils de Pâṇḍou, qui étend son ennemi dans la poussière.

Aussitôt une fraîche rosée descend sur la terre; des parfums exquis se répandent dans l'air; on entend une musique divine; une colonne de lumière éclaire le rocher, et, au milieu d'un nuage, on aperçoit Sivah assis sur un lotus de diamant[1]. C'est lui qui avait pris la forme du guerrier arrogant, pour venir annoncer à Hardjounnå la fin de sa pénitence.

Danandjâyå[2], reconnaissant le dieu, se prosterne la face contre terre et entonne un hymne de louange et de remercîment. Roudrå[3] (Çiva) l'interrompt, le relève, lui donne des armes enchantées et retourne au ciel.

les traditions sanscrites sont transportées dans les poëmes océaniens; le किरात *kirâta* « sauvage montagnard » dont, dans le *Mahâbhârata* (voy. le *Kairâta-Parvan* traduit par M. Foucaux) Çiva a pris la forme, est devenu ici un prince en costume de chasse qui se nomme « *Figure de montagnard* ».

[1] *pâdmå* *sånå mannik*, dit le texte javanais; en kavi *padm'-âsana maṇi* पद्मासन मणि. Le *Padmâsana* « siége en forme de lotus » est le trône ordinaire de Çiva; il est ordinairement en pierreries (मणि).

[2] , en kavi *dhanañdjaya* धनञ्जय, que M. Bopp traduit par « divitias vincens ».

[3] रुद्र, nom bien connu de Çiva.

Arrivé ainsi au comble de ses vœux, Hardjounnå se dispose à retourner dans sa famille, auprès de sa mère chérie, qu'il aime tendrement. Il va partir, lorsque deux Vidådaries viennent lui apporter une lettre d'Hêndrå. Le Bathårå l'invite à se rendre sans retard au Sourånadi[1] pour se joindre à l'armée des Dêvås; lui seul réunit toutes les conditions exigées pour tuer Nivålå-Kavåtchå. Respectueusement soumis aux ordres d'Hêndrå, le jeune homme, étouffant alors pour un instant encore ses sentiments d'amour filial, suit ses deux conductrices, qui l'emmènent caché dans un nuage. Pendant le voyage, les deux Vidådaries lui expliquent la théorie des corps célestes; mais il est probable que les connaissances astronomiques de l'auteur, ou du moins du traducteur, ne s'étendaient pas bien loin, car, après quatre strophes, il se hâte d'ajouter : « Nous n'en finirions pas si nous voulions énumérer toutes les beautés qu'Hardjounnå aperçut dans le ciel. Tout ce qu'il voyait lui paraissait un songe. »

Le palais d'Hêndrå est à l'est du Sĕmêrou[2]. Ses portes sont en pierres précieuses dont l'éclat fait paraître sombres le soleil et la lune. Il y fait toujours clair : la nuit, c'est quand la fleur du *tundjung*[3] (nénu-

[1] [illegible], en kavi [illegible] *sura-nadi* सुरनदी, mot à mot « rivière des dieux ». Ce nom est étendu, comme on le voit, au *bassin* de cette rivière, au séjour entier des bienheureux.

[2] Voy. p. 283, note 7.

[3] [illegible]. Le Dictionnaire l'explique par [illegible]

far) est fermée; le jour, quand elle est ouverte; ou bien encore, quand le *tchâkrâvâkâ*[1] (cygne) quitte sa femelle, c'est le jour; quand ils sont ensemble, c'est la nuit. A la nouvelle de l'approche d'Hardjounnå, tous les habitants de ce séjour sont comme un *lâtâ*[2] (liane) qui, dans le *katigâ*[3], attend la pluie du *kapat*. Les Vidâdaries se réunissent dans le *balê*[4] du *pangoungangan*[5] (kiosque des fêtes?) pour le voir

kĕmbang kang habanñu « plante aquatique ». Le texte kavi porte *skar ning kamuda.* « fleur de koumouda ». Ce mot est sanscrit, कुमुद; M. Bopp le traduit par « nymphæa esculenta alba; nymphæa rubra ».

[1] , en kavi *tchakravâka* चक्रवाक, nom bien connu d'une sorte de cygne rouge. Le dictionnaire tamoul traduit « grue à panse ». Il viendrait alors de चक्र « rond » et de वक *vaka* « grue »; il faudrait voir dans ce mot un adjectif en अ *a* pour justifier l'*â* long.

[2] लता, sorte de plante grimpante. Wilson en donne cinq sortes différentes.

[3] , , mot à mot « le troisième, le quatrième (mois) »; ils correspondent assez bien aux mois républicains *vendémiaire* et *brumaire*. (Voyez la note sur le calendrier.)

[4] , en malay بالي *baley*, est un pavillon situé dans l'enceinte du palais où se tiennent les réunions. Il y a un *baley* consacré à chaque cérémonie où le souverain paraît en public.

[5] , en kavi . Suivant M. Gericke, ce mot peut se traduire par « spectacle »; il le fait dériver d'un verbe *houngâ* « regarder dehors ». Le dictionnaire ne donne pas ces mots; la glose balinaise du texte kavi le traduit par

passer ; elles ne manquent pas de se regarder dans leur miroir avant de s'y rendre ; toutes y sont, excepté une toute jeune qui n'a pas encore eu d'amant, et que la pudeur empêche de se mettre en spectacle. A leur tête est Souprâbå : depuis le jour où elle a tenté Hardjounnå, elle n'a pas cessé de voir le jeune héros dans tous ses rêves, et son cœur tressaille de bonheur en pensant qu'elle va bientôt pouvoir le contempler de nouveau.

Hardjounnå, en arrivant au Kahêndran (palais d'Hêndrå), va immédiatement se prosterner aux pieds du Batårå, qui le prend dans ses bras, le fait asseoir devant lui, lui raconte le danger qui menace les Dêvåtås, le service qu'ils lui demandent. Le héros cherche à s'excuser ; mais il faut obéir aux ordres du maître des Dêvås, et il se soumet.

Hyang Hêndrå lui fait alors part du plan qu'il a conçu pour savoir de Nivåtåkåvåtchå lui-même en quel point il est vulnérable. Il va envoyer à Himåhimåtåkå, au palais du géant, la jeune Souprâbå, celle même dont le Dityå est amoureux ; Hardjounnå l'y accompagnera. Souprâbå aura l'air de céder aux

[illegible] *paniñdjôhan ;* or le verbe [illegible] *tiñdjôh*, d'où dériverait régulièrement ce mot, n'existe pas dans le dictionnaire ; mais [illegible] *tiñdjô*, dont on pourrait à la rigueur le tirer, signifie « visiter un malade ». Peut-être à Bali [illegible] a-t-il le sens de « visite » en général. Il faudrait alors traduire par « kiosque des visites ».

désirs du prince, mais ne consentira à le satisfaire qu'à la condition qu'elle saura quel est son point vulnérable. Hardjounnâ, rendu invisible par un vêtement magique, se tiendra auprès d'eux de façon à entendre le fatal secret, et, quand il en sera possesseur, il reprendra, avec la Varanggânâ, le chemin du Souvargâ.

Après un repas magnifique, où l'on sert à Partâ les mets aux mille saveurs dont se repaissent les Dêvâs, notre héros part, emmenant sa compagne.

On s'imagine aisément l'embarras de nos deux jeunes gens, seuls ensemble dans l'immensité des cieux. Souprâbâ sent son cœur tressaillir de bonheur en se voyant près de celui qu'elle aime; mais la pudeur de son sexe la retient et l'empêche de laisser apparaître les sentiments qui l'animent. Hardjounnâ, en arrivant au palais d'Hêndrâ, ne l'avait pas d'abord remarquée. Mais, quand le Batârâ la lui a désignée pour sa compagne, il a été frappé de cette divine beauté, et n'a plus su, cette fois, défendre son cœur contre une pareille atteinte; l'Apsarie avait vu que son amour était payé de retour. Souprâbâ, au départ, veut faire passer Hardjounnâ devant elle; le héros s'en défend, et, tout en insistant, il se laisse entraîner à faire à la déesse une ardente déclaration. La Vidâdarie, pour toute réponse, demande au jeune indiscret s'ils ne verront pas bientôt les murs de Ngastinnâ[1]. Ce nom de sa patrie ramène sur-le-champ

[1] [illegible], en kavi [illegible], en sanscrit हस्तिनपुर, ville bien connue dans les grands poëmes indiens.

Partâ à la raison, en lui rappelant sa mère, ses frères, ses épouses chéries; un regard hautain de la Varangânâ achève de le retenir, et leur voyage s'achève calme et tranquille.

Je passe encore ici les fraîches descriptions des curiosités qu'ils rencontrent; des scènes de toute espèce dont ils sont témoins; des paysages qu'ils contemplent. Ces descriptions sont un peu en dehors du sujet, et rendraient trop longue notre analyse.

En approchant du but, quand elle commence à entendre le bruit des troupes du géant, le courage abandonne Souprâbâ; elle a peur de l'être grossier et brutal auquel elle va être livrée sans défense; elle confie, en pleurant, sa frayeur à Hardjounnâ, qui la ranime, la console, la rappelle à son devoir.

Ils entrent dans le palais de Himâhimâtâkâ. Dans le jardin Vĕlahan[1], ils trouvent trois Vidâdaries qu'Hêndrâ avait envoyées au Dityâ en place de Souprâbâ.

[1] [illegible] *hing taman Vĕlahhan*, en kavi [illegible] *ring tâmân ri vlahan*. Le sens de ce mot *vĕlahan* est difficile à indiquer : en javanais, suivant M. Gericke, [illegible] *vĕlah* signifie ou « un roseau mince et pointu », ou « une rame ». La glose balinaise traduit par [illegible] *udhyana ning pantara* « le jardin public (उद्यान) à divisions (अन्तर्) », ce qui s'expliquerait par le malay بله *belah* « partager, diviser ». L'auteur aurait alors voulu désigner une promenade divisée, comme nos jardins publics, en plusieurs parties, et contenant des parterres, des pelouses, des quinconces, etc.

Elles sont heureuses de revoir leur compagne, et, les premiers moments d'effusion passés, lui servent d'introductrices. Hardjounnâ se cache dans le Kalpâ-tarou[1], arbre d'or aux fruits de perles et aux feuilles de soie, planté dans un pot de diamant à côté du lit de repos du roi, et Prâbâ-Sini, l'une des Vidâdaries, court avertir Nivâtâ que Souprâbâ se rend à ses désirs et l'attend dans son pavillon.

Transporté de joie, et sentant renaître sa passion, Nivâtâ se rend en toute hâte au pavillon. Je me tais sur les détails un peu cyniques de la scène qui a lieu entre le géant et la dêvi; je me contenterai de dire que, avant d'accorder aucune faveur à l'amoureux Dityâ, elle parvient à lui arracher son secret: il ne peut être blessé qu'au bout de la langue.

En entendant ces mots, Hardjounnâ, sans laisser

[1] कल्पतरु, nom bien connu d'un des arbres qui embellissent les jardins d'Indra. D'après une note de M. Gericke, les Javanais donneraient aujourd'hui ce nom à une sorte de *mai*, ou, comme ils disent, de *kĕmbar-mayang* « couple de bouquets » (il y en a toujours deux), que l'on porte devant le cortége d'une noce et que l'on plante ensuite devant la chambre nuptiale. C'est sans doute dans ce sens que Empou Kanwa emploie ici ce mot. Le nom semble signifier « un arbre qui vit un *kalpa* ». On sait que les Indiens nomment कल्प *kalpa* un espace de temps qui contient plus d'années qu'il ne tomberait de gouttes d'eau pendant une pluie universelle qui durerait sans interruption pendant trois ans. Ce temps forme un âge du monde, mais un seul jour de Brahma. (Voy. dans Koeppen, *Religion des Buddha und ihre Entstehung*, p. 208, note 2, les essais qui ont été faits pour définir ce temps d'une façon plus précise.)

à Nivâtâkavâtchâ le temps de recevoir le prix de son indiscrétion, enfonce d'un coup de pied la porte du pavillon; le géant tressaille, se lève pour voir d'où vient ce bruit; la Vidâdarie en profite pour reprendre en riant son chemin dans les airs, où Hardjounnâ l'attend pour la reconduire au Kahêndran.

Nivâtâkavâtchâ comprend qu'il a été le jouet d'un artifice; sa rage est au comble; il ordonne sans retard à ses troupes de se mettre en marche.

Ici se trouve une description des deux armées, faite avec toute la prolixité des Indiens, exagérée par le caractère océanien. Je pourrai essayer, dans mes études du texte kavi, d'en extraire quelques passages; mais ici je me dispenserai de tous ces détails si connus par les poëmes sanscrits; je ne parlerai pas davantage des phases du combat, où s'emploient tous les moyens surnaturels dont savent user les héros et les dieux de cette riche mythologie.

Après une lutte acharnée, les Sourâs (dieux) ont le dessous; ils plient: Hardjounnâ seul reste immobile, protégé par les armes enchantées qu'il a reçues de Hyang Roudrâ. Il cherche à voir la langue de Nivâtâ; mais celui-ci évite avec soin d'ouvrir la bouche. Notre héros comprend alors que c'est par la ruse seulement qu'il parviendra à son but; il feint d'être blessé et s'enfuit. Nivâtâkavâtchâ, se croyant vainqueur, poursuit Hardjounnâ en le raillant, et se vantant de devenir le maître du monde. Mais Partâ, tout en fuyant, profite du moment où, ouvrant la bouche, le géant découvre sa langue; il lui lance un

trait, et le Rĕksâsâ tombe à la renverse dans son char : la victoire était décidée pour les Dêvâs.

Pendant qu'Hêndrâ ramène glorieusement Hardjounnâ à son *kahyangan*, le palais de Himantâkâ est livré au pillage par les troupes du Sourâlâyâ ; on rapporte au Sĕvargâ les trésors du roi, ses femmes, ses serviteurs.

Hardjounnâ est reçu en triomphe au Souvargâ, dont il est nommé roi pour six mois célestes. C'est pendant ce temps qu'il s'unit successivement avec les six Vidâdaries qui l'avaient tenté dans sa grotte, union qui a donné son nom à la rédaction kavie du poëme.

Mais tous les délices du Kahêndran ne peuvent faire oublier au fils de Paṇḍou sa vieille mère, ses frères jeunes et sans défense, ses épouses si ravissantes. Tous ces souvenirs le poursuivent au milieu de tous les plaisirs que les Dêvâs cherchent à faire succéder sous ses yeux ; aussi voit-il avec bonheur arriver l'expiration des six mois de sa royauté, et prend-il en toute hâte congé du Batârâ Hêndrâ pour quitter le ciel, en emportant les témoignages de sympathie de tous les Dêvâtâs. Les Vidâdaries sont inconsolables ; Souprâbâ, après son départ, s'enferme dans sa chambre et refuse d'en sortir, de se distraire, de se parer.

Tel est, très en abrégé, le résumé d'un poëme qui, comme je l'ai déjà dit, est un des plus populaires parmi les Javanais. Je vais terminer cette étude

par des remarques sur quelques lois phoniques du javanais, par un court aperçu de la composition matérielle d'un poëme, soit en kavi, soit en javanais moderne, et, enfin, par quelques indications sur la manière dont ces peuples datent leurs écrits. La première de ces remarques a principalement pour but de montrer que les lois phoniques de la langue javanaise, quelque extraordinaires qu'elles paraissent au premier abord, se retrouvent dans presque toutes les langues connues.

REMARQUES.

I.

Je ferai remarquer tout d'abord que, sauf quelques cas particuliers que les grammaires enseignent, les Javanais prononcent en *ŏ* bref la voyelle primitive qui accompagne toutes les consonnes dans les alphabets de la famille du sanscrit. Cette prononciation est répandue, on peut le dire, dans le monde entier. Nous la rencontrons, comme accent provincial, dans la partie de Sumatra voisine de Java et sur la côte orientale de la presqu'île de Malacca, au témoignage même du professeur Abd-Allah[1]. Le siamois et le bengali, l'ont adoptée. Elle était, comme on sait, en usage chez les Pélasges, ancêtres des Grecs et des Latins[2], et dans les langues romanes nous voyons

[1] Voyez son *Voyage de Singapore à Kalantan* publié par M. Dulaurier.

[2] Je rappelle aussi, en passant, qu'en slavon *o* est la brève de *a*

le languedocien terminer en *ŏ* les féminins que les autres dialectes font en *ă;* enfin, parmi les Sémites eux-mêmes, on la trouve dans le syriaque (*olaph*, *gomal*, etc.).

A côté de *ŏ*, le javanais possède aussi *ĕ*. Cette voyelle a une double origine : 1° le kavi l'emploie à la place de *ă* devant une nasale dans les mots océaniens (comparez, par exemple, ꦱꦼꦩ꧀ꦧꦃ *sĕmbah* avec سمبه *sambah* « s'incliner »; ꦢꦠꦼꦁ *datĕng* et داتڠ *dâtang* « aller vers »[1]); 2° elle sert, en javanais moderne,

(огнь *ognĭ* अग्नि *agni*) tandis qu'en lithuanien et en gothique *a* était la brève, *o* la longue. Les langues scandinaves ont encore conservé *o* toujours long; *ŏ* s'y représente par *aa* en danois, par *å* en suédois.

[1] La prononciation *ĕ* devant les nasales se retrouve, je crois, en bougui, où le signe ̌ *ŏ* me paraît être le *tchĕtchak* javanais (ˇ), l'*anusvâra* sanscrit. Il se serait d'abord prononcé *ĕng;* puis, perdant, suivant la tendance générale de la langue bouguie, la consonne finale de la syllabe fermée, il ne s'est plus prononcé que *ĕ* ou *ŏ;* c'est du moins ce que je conjecture d'après les mots ᨔᨛᨄᨘᨒᨚ *sŏpulô* (سڤولوه *sapuloh*) « dix » et ᨕᨛᨄ *ŏpah* (امڤت) « quatre ». La nasale du second mot se voit clairement dans la forme malaie (*ampat*); quant à celle du premier, elle s'expliquerait en admettant un primitif ꦱꦁꦥꦸꦭꦸꦃ *sangpuluh*, analogue aux autres nombres ꦫꦺꦴꦁꦥꦸꦭꦸꦃ *rôngpuluh*, ꦠꦼꦭꦸꦁꦥꦸꦭꦸꦃ *tĕlungpuluh*. Le malay امڤت *ampat* paraît provenir, par assimilation de la nasale à l'organe de la consonne suivante, d'un primitif ꦲꦁꦥꦠ꧀ *hangpat*, formé du javanais ꦥꦠ꧀ *pat*, et de la particule préfixe ꦲꦁ *hang*, qui joue un grand rôle dans la grammaire océanienne. Jusqu'ici les javanistes l'ont considérée comme formatrice du verbe transitif; c'est peut-être une de

à séparer deux consonnes groupées : ainsi le kavi écrit *skar*, le javanais *sĕkar* « fleur » ; *tgsê* pour *tĕgĕssê* « c'est-à-dire ».

De même que la précédente, cette voyelle, sous ses deux formes, se rencontre aussi dans presque toutes les langues. Ainsi le zend, devant *m* et *n* finales, et même devant *n* médial, remplace le अ *a* sanscrit par *ĕ* : on dit, par exemple, *açpĕm* pour अश्वम् *açvam*, accusatif de *açpa*, अश्व *açva* « cheval » ; *hĕntĕm* pour सन्तम् *santam*, accusatif masculin du participe présent de अस् « être ». Le tamoul la prononce, non-seulement dans les finales en அன் *an*, mais encore dans celles en அர் *ar*, அள் *aḷ* et அல் *al*. Exemples : இராமன் *Irâmĕn* « Râma » ; தேவர் *têvĕr* et தேவர்கள் *têvĕrghĕḷ* « les dieux » (de தேவன் *têvĕn*, देव *dêva*) ; பகல் *pagĕl* « jour ».

La voyelle zende *ĕ* sert aussi, comme le *ĕ* javanais, à séparer des consonnes groupées en sanscrit, principalement dans les groupes où entre *r*. Ainsi l'on rencontre *dadarĕça* pour ददर्श *dadarça* « j'ai vu » ; *dadĕmahî* pour दद्मसि *da-*

ses fonctions ; mais, à coup sûr, ce n'est pas la seule. Je l'ai déjà aperçue en kavi sous la forme *am* ou *an*, mais sans avoir encore bien pu fixer sa signification.

dmasi, forme vêdique pour la forme classique दद्मस् *dadmas* « nous donnons ». C'est, comme on le voit, la même chose que le *chĕva* hébreu remplaçant le *djezm* arabe.

Dans les mots d'origine indienne, le kavi conserve *a* devant les nasales, tandis que le javanais prend *ô*; ainsi l'on rencontre souvent *pôntchâ*, pour le kavi *pañtcha* पञ्च « cinq ». Ce changement se produit même dans les mots d'origine océanienne : *tôṇḍâ*, malay تاند *tanda* « signe, marque ». On le voit même dans des mots européens : nous avons déjà vu *Vĕlôṇḍâ* pour *Halaṇḍâ* (Hollande) « l'Europe ».

Les syllabes *ya* et *wa* (,) du kavi et du sanscrit se contractent en *é* et en *ô* en javanais moderne. J'ai déjà signalé un phénomène de ce genre dans le nom de l'auteur du poëme kavi, qui se prononce *Kanwa* en kavi, *Kannô* en javanais. Je citerai encore *vwang* devenu *vông* « homme » ; *vwântĕn*, qui a donné le *krâmâ* *vôntĕn* « être ». Comme exemple de *ya* devenu *é*, j'indiquerai *dité* pour आदित्य *âditya* « jour du soleil », et le pronom de la 3ᵉ personne, en kavi *ya* (malay اي *iya*), employé en

affixe sous la forme *nya*, par zetacisme *ña* (malay ڽ), qui est devenu en javanais *hé* et *né*.

Ces deux contractions sont données par M. Lassen, dans ses *Institutiones linguæ prakriticæ*, comme une des lois des dialectes vulgaires de l'Inde. On la rencontre en zend, où, par exemple, le génitif singulier des noms en *a*, स्य *sya* en sanscrit, *hya* en perse, est devenu *hé* en zend. Cette loi est très-commune dans toutes les langues de la famille indo-européenne; elle est surtout remarquable en lithuanien, d'après les observations de MM. Bopp et Schleicher.

Quand la contraction n'a pas lieu en javanais, ce qui arrive principalement devant les voyelles autres que *a*, la semi-voyelle se supprime. Ainsi le kavi *lwir* « tous » se rencontre dans les poëmes javanais sous la forme *lir;* *munggwêng* « mais » est devenu *mungging*. Quelquefois encore il y a confusion entre et , comme dans *manuchya* « homme », qui devient *manuswå*, et *manungsă;* *hyang* « dieu », que l'on écrit *yyang* et que l'on prononce *ywang*. Le se supprime devant *a* dans *vidâdari* pour *vidyâdarî* (malay بيديادري *bidyadari*).

Enfin quelquefois la semi-voyelle se combine, suivant les lois du zetacisme, avec la consonne qui précède, principalement lorsque c'est une des dentales *na* ou *da*. Nous avons vu tout à l'heure le pronom de la 3e personne, *nya*, changé en ; on rencontre souvent au lieu de *dêvatâ* (देवता « divinité ») la forme *djavâtâ*, zetacisme pour *dyavâtâ* (voyez p. 276, note 3); on lit, dans la traduction javanaise du *Nîti-Çâstra* (voyez p. 267), *djatmika* dans le mot à mot (l. 9), *dyatmika* dans le correct (l. 17).

Les Javanais ont perdu la distinction des voyelles brèves et longues que le kavi a religieusement observées, souvent même introduites dans les mots d'origine océanienne. J'ai cité *sâmpoun*, *vwântĕn;* je pourrai encore ajouter *rûm-rûm-an*[1] « grande quantité de par-

[1] Il ne faut pas croire que je veux faire du *mamamouchi* en traduisant *rûmrûman* par « grande quantité de parfums divers ». Tout ceci s'explique parfaitement par les usages du malay. Dans cette langue en effet, comme l'a remarqué M. Dulaurier, la finale ان *an*, indique « abondance et grandeur »; لاوتن *lâout*-an « grande mer », de لاوت *lâout* « mer ». La réduplication marque, soit réciprocité, comme dans برتغس تغيسن *ber-tangis-tangis*-an-*ña* « ils ont versé tous deux d'abondantes larmes », en parlant de deux

fums divers »; *kadjōng*[1], le moderne *kangdjĕng* « titre honorifique ». Le signe de *î* long est très-peu usité, même dans la transcription du sanscrit. Aujourd'hui les caractères qui servaient en kavi à marquer les voyelles longues ne sont plus employés que pour marquer la dernière syllabe du vers, celle qui forme, comme nous le verrons tout à l'heure, l'assonance finale, qui, chez les Javanais, remplace la rime.

Les voyelles initiales sont aussi à peu près perdues; elles n'ont été reprises que pour écrire les noms propres arabes, afin de distinguer ceux qui commencent par ا de ceux qui ont pour initiale ع; on écrit, par exemple, *Allah*, الله; *Ibrahim*, ابرهيم. Mais, dans les noms d'origine indienne, on emploie le *ha*, qui remplace alors le *porte-voix* océanien[2], et l'on écrit *Hardjounnâ*, *Hĕndrâ*. Les noms de villes re-

personnes qui se quittent; برسوکا٢ن *ber-sûka-sukâ*-an « éprouver toutes sortes de plaisirs ».

[1] Je transcris ici par *ō* le kavi, parce que je ne pouvais donner *ĕ* comme représentant une voyelle longue. Remarquons en passant que si *ĕ* peut se rapprocher du zend, pourrait peut-être ressembler à *è*.

[2] J'entends par là le signe qui sert à supporter les voyelles isolées dans les alphabets anté-indiens de l'Océanie, le bougui, tagala, de l'ancien alphabet de Bima. Gottlob Brückner, le premier traducteur du Nouveau Testament en javanais, a employé de la même façon ; il écrit par exemple *Adam*,

çoivent souvent comme initiale [illegible] *ngâ*, peut-être un reste de la préposition locative [illegible] *hing :* [illegible] *Ngayôdhyâ*, अयोध्य; [illegible] *Ngastinnâ*, हस्तिन, et enfin [illegible] *Ngalĕngkâ*, pour le kavi [illegible] *Lângkâ*, लाङ्का « Ceylan. »

Comme exemple des altérations que le javanais fait subir au sanscrit, je vais donner ici le tableau comparé des noms des dix-huit classes d'êtres surhumains suivant la mythologie brahmanique. Comme j'emprunte cette liste au Dictionnaire tamoul de Rottler, véritable encyclopédie indienne, je donnerai aussi la transcription tamoule de ces noms. Je donne en sanscrit le thème, en tamoul le nominatif pluriel. Il suffira, dans cette dernière langue, de changer la finale அர் *ĕr* en அன் *ĕn* pour avoir le nominatif masculin singulier, en அள் *ĕḷ* ou en இ *i* pour le féminin.

[illegible] *Ibrahim*, [illegible] *Essron*, pour l'orthographe [illegible], [illegible], [illegible] ou [illegible], [illegible], [illegible].

	SANSCRIT.	TAMOUL.	JAVANAIS.
1.	देव *dêva*	தேவர் *têvĕr*	ꦢꦺꦮꦴ *devá*
	सुर *sura*	சுரர் *çurĕr*	ꦱꦸꦫꦴ *surá*
2.	सिद्ध *siddha*	சித்தர் *çittĕr*	k. ꦱꦶꦢ꧀ꦝ *siddha*
3.	असुर *asura*	அசுரர் *açurĕr*	k. ꦄꦱꦸꦫ *asura*
4.	दैत्य *daitya*	தைத்தியர் *taitiyĕr*	ꦢꦶꦠꦾꦴ *ditya*
5.	गरुड *garuḍá*	கருடர் *karuḍĕr*	ꦒꦫꦸꦝꦴ *garuḍá*
6.	किन्नर *kinnara*	கின்னரர் *kinnarĕr*	ꦏꦶꦤ꧀ꦤꦫꦴ *kinnárá*

FONCTION MYTHOLOGIQUE DE CES ÊTRES.

1. Les dieux, les divinités, les génies, êtres de la première classe.

2. Hommes sages qui ont acquis, à la suite de leurs austérités, un pouvoir surnaturel.

3. Ennemis déclarés des Dêvas ou Suras.

4. Géants, fils de *Dîti* (la Terre), analogues aux Titans des Grecs.

5. Oiseau monstrueux qui sert de monture à Vichnou; il est devenu, pour les Océaniens, un être très-malfaisant.

6. Musiciens célestes, à tête de cheval.

	SANSCRIT.	TAMOUL.	JAVANAIS.
7.	रक्षस् *rakchas*	இராக்கதர் *irâkadĕr*	ꦉꦏ꧀ꦱꦱ *rĕksåså*
8.	किम्पुरुष *kimpurucha*	கிம்புருடர் *kimburuḍĕr*	〃
9.	गन्धर्व *gandharva*	கந்தருவர் *kandaruvĕr* தேவபாட்டகர் *dêvapâṭṭagĕr* (देवपाठक)	ꦒꦤ꧀ꦢꦂꦮ *gandarvå*
10.	यक्ष *yakcha*	இயக்கர் *iyakkĕr*	ꦪꦼꦏ꧀ꦱ *yĕkså*
11.	विद्याधर *vidyâdhara*	விஞ்ஜையர் *viñjayĕr* வித்தியாதரர் *vittiyâdarĕr*	ꦮꦶꦢꦢꦫ *vidådårå*

7. Gardiens du trésor de Kuvêra, ogres.
8. Musiciens célestes, à visage d'homme et à corps d'oiseau.
9. Musiciens célestes. (Sous les noms de ꦒꦤ꧀ꦢꦂꦮꦺꦴ *gandarvô*, ꦒꦼꦤ꧀ꦢꦿꦮꦺꦴ *gĕndravô*, ꦒꦤ꧀ꦢꦿꦮꦺꦴ *gandravô*, ces êtres sont devenus des sortes de démons mâles qui hantent les forêts.)
10. En sanscrit, gardiens des trésors du Kouvera; confondus souvent avec les Rakchasas.
11. Magiciens célestes. Ce sont leurs femmes qui jouent le rôle principal dans le *Vivâhâ*.

	SANSCRIT.	TAMOUL.	JAVANAIS.
12.	भूत *bhûta*	பூதர் *pûdĕr*	ꦧꦸꦠ *butâ*
13.	पिशाच ou प्रेत *piçâtcha* *prêta*	பிசாசர் பிரேதர் *piçâçĕr* ou *pirêdĕr*	″
14.	लोकान्तरिक *lôkântarika*	அந்தரர் *andarĕr* ou நிலையற்றவர் *nilaiyaṭṭavĕr*	″
15.	मुनि *muni*	முனிவர் *munivĕr*	ꦩꦸꦤ꧀ꦤꦶ *munni*
16.	उरग ou नाग *uraga* *naga*	உரகர் ou நாகர் *uragĕr* *nâgĕr*	ꦤꦒ *nâgâ*
17.	आकाश (?) *âkâça*	ஆகாயவாசிகள் *âkâyavâçigĕḷ*	ꦏꦱ *kâsâ*
18.	भौगभूम्य *bhâugabhûmya* (?)	போகபூமியர் *pôgabûmiyĕr*	″

12. Fantômes, spectres, vampires.
13. *Idem.*
14. Êtres errants entre les mondes [1].
15. Hommes sanctifiés dans la solitude.
16. Serpents.
17. Habitants de l'air, sylphes.
18. Hommes vertueux qui passent un certain temps dans un séjour de bonheur.

[1] Voyez Köppen, *Religion des Buddha*, p. 241.

Quant aux noms des hommes, ils sont :

मनु *manu* « l'espèce humaine »	மநு *manu*	
मनुष्य *manuchya*	மநுஷன் *manuchĕn* et மனிதன் *manidĕn*	k. ꦩꦤꦸꦰꦾ *manuchya* j. ꦩꦤꦸꦱ꧀ꦮ *manusvå* ꦩꦤꦸꦁꦱ *manungså*
पुरुष *purucha* « l'âme humaine »	புருடன் *puradĕn*	ꦥꦸꦫꦸꦱ *puruså*
नर नृ *nara* *nṛ* (ἀνήρ)	நரன் நிரு *narĕn* *niru* dans நிருபன் नृप *nirupĕn* *nṛpa* « souverain »	ꦤꦫ ꦤꦽ *nårå* *nrĕ* dans ꦤꦽꦥꦠꦶ *nrĕpati*

La fin dans le prochain cahier.

NOTICE

SUR LA GAZETTE ARABE DE BEYROUT,

LUE DANS LA SÉANCE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DU 29 JUIN 1858,

PAR M. REINAUD.

Les lecteurs du Journal asiatique savent qu'un mouvement littéraire s'est produit parmi les popu-

lations chrétiennes de la Syrie. Une Société orientale s'est formée dans la ville de Beyrout, centre actuel du commerce de la contrée; des imprimeries arabes y ont été fondées, et maintenant cette ville, qui, sous la domination romaine, jeta quelque éclat par ses richesses et son école de droit, tend à renouveler l'aspect intellectuel et moral du pays[1].

Un jeune chrétien du rite grec, nommé Khalil-al-Khouri, le même dont il a déjà été parlé dans ce recueil, a eu la pensée de fonder un journal destiné à servir d'organe aux idées de progrès qui se manifestent de toute part, et il a trouvé un auxiliaire zélé dans la personne d'un riche négociant, M. Michel Medawar, dont il a également été fait mention.

Cette feuille, qui se publie avec l'autorisation du gouvernement ottoman, a été calquée sur le plan des grands journaux d'Europe. Ce qui en fait le fond, ce sont les nouvelles locales qui intéressent la masse du public, auxquelles on joint les faits contenus dans les principaux journaux de France et d'Angleterre. L'éditeur y entremêle des notices littéraires et scientifiques, des vues morales et hygiéniques, un tableau du prix des marchandises, une indication des navires qui arrivent au port de Beyrout ou qui en sortent, etc. Il s'y trouve même de temps en temps un feuilleton, consistant dans un récit sérieux et suivi. Mais les discussions religieuses et politiques en sont bannies, et la raison de cette exclusion se devine sans peine. Le titre

[1] Voyez mon Tableau de l'état de la littérature chez les populations chrétiennes arabes de la Syrie. (*Journal asiatique*, juin 1857.)

du journal est celui de *Jardin des nouvelles*[1]. Le premier numéro a été mis au jour le vendredi 1er janvier de la présente année. Le format en est in-folio, et il se distribue par feuille de quatre pages. Il paraît une fois par semaine; maintenant c'est le samedi.

Voici le prospectus, qui a d'abord été distribué à part, et qu'on a reproduit dans le premier numéro. Il est signé par M. Khalil-al-Khouri :

جرنال عربى

قد تعلقت الارادة السنية الملوكية باعطاء الرخصة بطبعه
فى مدينة بيروت رغبة فى اشهار المعارف والفنون وتقدم
تهذيب عبيدها الذين رشفوا كؤوس الراحة والامان
تحت ظلها الظليل فبناء على الاوامر التى تشرفنا بورودها
سيطبع هذا الجرنال فى كل اسبوع مرةً مشتملاً على كل ما
يتعلق بالفوائد الانسانية، قسم منه يحتوى على اخبار
بلادنا السورية مع الحوادث الاجنبية مترجمة من احسن
واعظم الجرنالات، وقسم يشتمل على نبذ مختلفة وفوائد
علمية، وقسم يتضمن ملاحظات واموراً متجرية، والقسم
الاخير يبتدى بتاريخ مفيد يطبع بالتتابع بذيل كل
اخر صحيفة من الجرنال كى تقطع تلك الاوراق الاخيرة فى
آخر كل عام ويجتمع منها كتاب تاريخ،
وثمن هذا الجرنال بالعام مايـة وعشرون غرشاً فى بيروت

[1] حديقة الاخبار

وتوابعها ويضاف عليه اجرة توصيله الى الجهات فيكون ثمنه الى كل مكان خالص المصاريف ماية واربعة واربعين غرشًا فنرجو من كل ذى عناية يرغب تقدم البلاد ومن كل ذى ذوق سليم يميل الى التهذيب ان يبادر بكتابة اسمه الى المدير ء

« La volonté auguste, souveraine, a donné la permission de publier ce journal dans la ville de Beyrout, afin de propager les connaissances et les nouvelles de divers genres, et de favoriser les progrès de l'instruction de ceux de ses sujets qui, à l'ombre de sa protection, se sont abreuvés à la coupe du repos et de la sécurité. Conformément aux ordres dont nous avons été honorés, ce journal sera imprimé une fois par semaine et embrassera tout ce qui est susceptible d'améliorer l'esprit de l'homme. Une partie sera consacrée aux faits qui intéressent nos contrées de Syrie, ainsi qu'aux nouvelles empruntées aux meilleurs et aux principaux journaux étrangers. Une autre division renfermera les faits divers ainsi que des exposés scientifiques. On trouvera dans une troisième partie un tableau de l'état du commerce et les renseignements qui s'y rapportent. Enfin il y aura à la fin du numéro un récit intéressant divisé en chapitres, et cette partie, imprimée avec une pagination particulière, pourra être à la fin de l'année détachée du journal, de manière à former un volume.

« Le prix du journal est de 120 piastres par an

(environ 27 francs de notre monnaie) pour Beyrout et les régions environnantes. Pour les exemplaires envoyés au dehors, on y ajoutera les frais de port, et le prix sera pour tous les pays indistinctement de cent quarante-quatre piastres (environ 32 francs), avec décharge de toute autre dépense. Nous espérons que toutes les personnes qui prennent intérêt au bien du pays et qui, douées d'un goût sain, sont bien aises de voir l'instruction se répandre, s'empresseront de faire inscrire leur nom chez l'éditeur. »

Je vais maintenant entrer dans quelques détails propres à mieux faire connaître la gazette de Beyrout. Ces détails ne sortent pas du cadre du Journal asiatique, et peut-être seront-ils de quelque utilité aux personnes qui aborderont pour la première fois la gazette arabe. Avec les idées que notre siècle imagine sans cesse, il a fallu inventer des expressions nouvelles ou modifier les acceptions de certaines expressions anciennes. Souvent ces expressions embarrassent chez nous les personnes qui ne sont pas initiées aux progrès des sciences et de l'industrie. Que doit-il en être pour les mêmes expressions transcrites en arabe, c'est-à-dire dans une langue où l'on ne marque que les consonnes, et dont la transcription n'a pas toujours été faite correctement?

Il est dit en tête du journal que le prix est payable d'avance [1], et qu'on y admettra des annonces [2] moyennant cinq piastres par ligne. On peut s'abonner à Beyrout, au bureau de rédaction [3] du journal, ainsi

[1] الدفع سلفا. — [2] اعلانات. — [3] مكتب.

qu'à Damas, à Alep, à Bagdad, à Alexandrie, au Caire et à Constantinople, où il existe des bureaux de souscription.

Le journal est politique[1], scientifique[2], commercial[3] et historique[4].

Chaque numéro porte la date de l'année musulmane, qui est lunaire et qui se compte à partir de l'hégire; vient ensuite la date correspondante de l'année chrétienne, qui est solaire et qui se compte à partir de la naissance de Jésus-Christ. Mais parmi les chrétiens orientaux, si les catholiques ont adopté la réforme du calendrier faite par le pape Grégoire XIII, la plupart des autres ont, à l'exemple des Russes, conservé le vieux style, ce qui fait à présent une différence d'environ douze jours. Le journal de Beyrout s'est cru obligé de donner les deux chiffres.

Le premier numéro commence par des compliments adressés au sulthan de Constantinople, qui a bien voulu permettre la publication du journal, ainsi qu'aux membres du divan, qui ont secondé le souverain dans ses dispositions libérales, enfin aux fonctionnaires publics de la Syrie, dont le concours peut être utile au succès de la publication. L'éditeur dit ensuite : « J'ai voué avec toute l'effusion de mon âme mon existence au service de ma patrie[5]. Combien je serais heureux si mes efforts pouvaient lui être de quelque utilité ! C'est ce sentiment qui m'a fait courir les chances de cette entreprise. Heureusement j'ai trouvé

[1] مدنى. — [2] علمى. — [3] متجرى. — [4] تاريخى. — [5] الوطن.

un appui dans M. Michel Medawar. Cet honorable négociant, qui est plein de zèle pour la littérature, n'a pas craint de s'associer aux embarras d'une pareille publication. Du reste, il y a bien longtemps que M. Medawar consacre son existence au succès de toute entreprise qui peut tourner au bien de sa patrie chérie. »

Al-Khouri poursuit ainsi : « Si à présent nous étendons le regard sur la face de notre pays, nous voyons que les habitants cherchent à s'éclairer au flambeau de la science, et qu'ils ont pris goût à ce qui fait le caractère de l'âge actuel. Comment n'en serait-il pas ainsi, lorsque la littérature arabe et les sciences d'application se développent dans la contrée, et qu'une foule de jeunes gens du pays se livrent à l'étude des langues étrangères, moyen le plus efficace pour se familiariser avec les idées, les mœurs et les usages qui sont en vigueur sous un autre ciel et jusque dans les régions les plus éloignées? Aussi nous nous flattons de l'espoir que notre pays recouvrera son ancienne prospérité et son éclat primitif, notamment la ville de Beyrout la fleurie, qui fut jadis si célèbre par son amour des sciences en général et de la jurisprudence en particulier, alors qu'elle était décorée du titre de *Julia Felix.* »

L'épithète de *fleurie* fait allusion aux eaux abondantes qui, en descendant du mont Liban, arrosent le territoire de Beyrout et en font pour ainsi dire un jardin non interrompu. Quant aux mots *Julia Felix,* c'est le titre que l'empereur Auguste

donna à Beyrout, lorsqu'il y envoya une colonie romaine[1].

Le journal fait ensuite mention de la crise financière des États-Unis d'Amérique, et du contre-coup de cette crise en Angleterre et jusqu'en Syrie.

Puis il est parlé de la fondation d'un théâtre à Alexandrie, aux risques et périls d'un banquier italien, et le mot *théâtre* est rendu en arabe par une expression que je n'avais pas encore rencontrée[2]. Il est parlé aussi de la construction du vaisseau gigantesque baptisé par les Anglais du nom de *Leviathan*[3], et à cette occasion le rédacteur se livre à quelques considérations sur les facilités qu'on trouve maintenant à voyager, grâce aux bateaux à vapeur et aux chemins de fer.

D'après ce que j'ai dit ailleurs sur l'usage bizarre des chronogrammes en Orient[4], le premier numéro de la gazette de Beyrout ne pouvait pas se terminer sans quelque pièce de ce genre. Ici le chronogramme, qui se compose de trois vers, est destiné à célébrer à la fois le commencement de l'année et la première apparition du journal. Le voici :

اذا السنة التى مرت علينا

[1] Ici la dénomination latine a été altérée. Au lieu de جوليا فليكس, on a imprimé جوليا فليلكس.

[2] C'est le mot مرسح qui est employé ailleurs au pluriel sous la forme مراسح. Le journal porte مرسح جديد للعب الروايات.

[3] لوقياتان

[4] Voyez la notice déjà citée.

ارتنا بعض ما لا نشتهيه

فذى السنة الجديدة قد تجلت

تزن لنا السرور بفرط تيه

يورخ يومها يوم جيد

ارتك حديقة الاخبار فيه

Si l'année que nous venons de passer a offert bien des choses que nous ne demandions pas,

L'année qui commence s'annonce par une joie capable de faire tourner la tête.

On peut ainsi marquer le jour de la nouvelle année : *Une journée charmante où le Jardin des nouvelles a fait son apparition dans le monde.*

L'ensemble des lettres arabes qui correspondent aux mots français soulignés, rendues d'après leur valeur numérale, produit la somme 1858, chiffre de la présente année.

Le cheikh Refaa, dont le nom est bien connu en Europe, et qui remplit aujourd'hui au Caire les fonctions d'inspecteur de l'école militaire, vient de composer, en l'honneur du vice-roi d'Égypte, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance, un compliment qui se termine par un chronogramme et où la fortune du prince est censée s'exprimer ainsi :

تدوم افراحى واوقاتى

Que ma joie et ma durée se perpétuent à jamais !

Or ces trois mots, rendus d'après leur valeur nu-

mérale, produisent la somme 1274, année présente de l'hégire.

Le deuxième numéro de la gazette de Beyrout commence par un exposé des phénomènes du calorique, de la vapeur, etc.

Il est parlé ensuite de l'ouverture du parlement anglais, et l'on reproduit le discours prononcé par la reine Victoria.

Puis on rapporte les nouvelles venues de l'Angleterre, de la France, de la Russie, de l'Inde, de la Chine, etc.

Le numéro se termine par un premier extrait de la chronique arabe d'Ibn-Schohna, disposé en forme de feuilleton. Ibn-Schohna est un écrivain musulman du commencement du xv[e] siècle de notre ère; il est auteur d'une chronique universelle qui commence à la création du monde et qui se prolonge jusqu'à son temps. Comme il était originaire d'Alep, il donne un peu plus d'attention aux événements qui intéressent la Syrie. Voilà probablement le motif qui lui a fait accorder la préférence par l'éditeur. Mais sa chronique est très-abrégée, et elle ne fait que donner la substance des ouvrages analogues composés antérieurement, notamment de la chronique d'Aboulféda. Si d'Herbelot s'en est beaucoup servi pour la composition de sa *Bibliothèque orientale*, le savant orientaliste Reiske, qui avait d'abord formé le projet de la publier en entier, texte et traduction, y renonça pour s'attacher à la chronique d'Aboulféda. Ne serait-il pas plus naturel que l'éditeur du journal arabe fît

choix de quelque chronique chrétienne relative aux provinces de la Syrie, soit que l'on rédigeât un nouvel ouvrage à cette occasion, soit qu'on se contentât d'adapter un ouvrage ancien à ce mode de publication? L'histoire de la Syrie, dans l'antiquité et au moyen âge, nous est plus ou moins bien connue à l'aide des écrivains grecs et romains et des écrivains des guerres des croisades; mais, pour les temps modernes, nous ne savons guère que ce qui nous a été transmis par les voyageurs européens, qui souvent n'avaient qu'une idée vague des événements. Les écrivains indigènes du pays pourraient ajouter beaucoup à nos connaissances à cet égard; à la vérité ils ont un double écueil à éviter : le premier est la diversité des races et des croyances; le second est la susceptibilité du gouvernement ottoman.

Dans le troisième numéro, il est parlé, entre autres choses, de la grande question du jour, le percement de l'isthme de Suez. On trouve ensuite un tableau des différentes manières de se procurer de l'eau pour l'arrosement des terres, etc.

A l'occasion des neiges abondantes qui étaient tombées sur la chaîne du Liban, et qui, à cette époque de l'année, interceptaient les communications, le cinquième numéro contient ces deux vers du célèbre Motenabbi :

وجبال لبنان وكيف بقطعها
وهو الشتاء وصيفهن شتآء

لبس الثلوج بها علىّ مسالكى
فكانها ببياضها سوداء

Ces montagnes du Liban, comment les traverser au fort de l'hiver, là où l'été lui-même est un hiver continuel?

Les neiges m'y ont fait perdre mon chemin : on dirait, en effet, que la blancheur des neiges (par leur masse profonde) s'est convertie en une sombre nuit.

Dans ce même numéro, il est fait mention de l'horrible attentat par lequel, le 14 janvier dernier, la vie de l'empereur et de l'impératrice fut mise en danger, lors d'une visite qu'ils firent au théâtre de l'Opéra. Le mot *opéra* est rendu par *pièce chantée*[1].

On y parle aussi des phénomènes du fluide électrique[2], du galvanisme[3], de la galvanoplastie[4], du daguerréotype[5], de la photographie[6] et des différents gaz[7].

A cette occasion, le rédacteur parle de son embarras pour rendre en arabe des expressions qui n'ont pas d'équivalent dans cette langue. Il dit que toutes les fois qu'il a trouvé dans l'arabe des mots qui, à l'aide d'une périphrase, pouvaient donner le sens des termes européens, il a fait usage de ce système de traduction; mais là où tout était nouveau, le terme et l'idée, il a bien fallu se borner à une transcription. Malheureusement ces transcriptions ne sont pas toujours exactes. Une circonstance qui

[1] رواية تلحينية. — [2] السيال الكهربائى. — [3] كلفانزم. — [4] فلغانوبلستيك au lieu de غلفانوبلستيك. — [5] ديوكروتيب. — [6] الفوتغرافيا. — [7] Ce mot est écrit tantôt غاز et tantôt جاز.

ajoute à la difficulté, c'est que le rédacteur, en employant des termes anglais, français, italiens, etc. a plus égard à la prononciation particulière à chacune de ces langues qu'à l'orthographe véritable.

Le même numéro contient une notice sur l'ouvrage de Nasif Al-Iazigi, intitulé *Confluent des deux mers*, dont j'ai déjà eu occasion de parler avec quelques détails. On y remarque de plus une pièce de vers composée par Nasif, pour être jointe à un exemplaire qui était destiné à être offert en hommage au sulthan de Constantinople.

Enfin ce numéro fait mention d'un projet sur lequel on revient dans les numéros suivants. Il s'agit d'un plan conçu par M. Michel Medawar, et qui consisterait dans la construction d'une route carrossable entre Beyrout et Damas, à travers les gorges du Liban. En ce moment, avec l'extension que les affaires ont prise à Beyrout, les relations entre cette ville et l'intérieur du pays sont très-considérables. Or les communications sont interrompues une partie de l'année, soit qu'il tombe de la neige, soit qu'il ait plu un peu fort; d'ailleurs ces communications ne peuvent avoir lieu qu'à l'aide de bêtes de somme. Avec une route carrossable, les relations se maintiendront dans toutes les saisons, et, d'après le calcul qu'on a fait, le trajet ne prendra pas plus de neuf heures. Des ingénieurs français sont venus dans le pays pour combiner les mesures nécessaires. M. le comte Edmond de Bertou, qui ne reste étranger à rien de ce qui se fait d'utile en Syrie, est allé à Constantinople solliciter l'autorisation du

gouvernement. Maintenant il s'agit de former à Paris une compagnie financière qui se charge des détails de l'exécution.

Le numéro 6 renferme un compte rendu du procès de Mme de Jeufosse, emprunté à *l'Illustration*.

Les numéros 8 et 14 fournissent un exposé historique de la compagnie anglaise des Indes.

Dans le numéro 8, il était parlé des chambres de commerce[1] établies à Beyrout et à Damas, et des nombreux services que ces deux institutions rendaient au pays. En même temps le rédacteur témoignait son étonnement qu'une ville aussi importante qu'Alep fût privée d'une institution semblable. Le numéro 10 annonce que le gouvernement s'est empressé de faire droit à cette réclamation.

Il n'est guère de numéros de la Gazette de Beyrout où il ne soit parlé de la crise commerciale qui, des États-Unis, s'est étendue partout, et des embarras quotidiens auxquels cette circonstance donnait lieu à Beyrout. Le rédacteur rend ordinairement le mot *crise* par un terme arabe qui signifie *gêne*[2]; mais il paraît que le mot *crise*[3] a passé dans la langage du pays avec la chose même, et que ce terme revient à tout propos dans la conversation. Il est dit dans le dixième numéro qu'une femme d'une bonne famille de la ville étant accouchée d'une fille, lorsqu'il fut question de lui donner un nom, quelqu'un proposa de l'appeler *crise*, et que ce nom fut adopté tout d'une voix.

Le numéro 11 renferme la nouvelle suivante :

[1] مجلس تجارى. — [2] مضايقة. — [3] كريزى.

« Un amateur de Paris possède en ce moment dans sa bibliothèque les œuvres complètes d'Alexandre Dumas[1] père, un des écrivains français de l'époque, et cette collection s'élève à 1,550 volumes in-8°[2]. Une personne qui ne ferait pas autre chose aurait besoin de cinq années pour lire cette œuvre colossale, ouvrage d'un seul homme. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que le propriétaire de cette bibliothèque ne désespère pas de voir le nombre des volumes porté à 2,000. »

Dans le numéro 12, on parle de la couche d'air qui environne la terre, de la manière dont, à l'aide du baromètre[3], on peut s'assurer du degré de la pesanteur de l'air, de l'ascension qui, dans les premières années de ce siècle, fut faite en ballon[4] par MM. Gay-Lussac et Biot[5]. Il est parlé aussi de la maladie du ver à soie et des moyens qui ont été proposés pour y porter remède.

Le numéro 13 traite des avantages à tirer de la lecture, et émet l'idée d'organiser à Beyrout une société pour rassembler dans un lieu particulier les livres arabes relatifs à la Syrie, manuscrits et imprimés. A cette occasion, le rédacteur insiste sur l'utilité des livres élémentaires, notamment pour l'arithmétique, la géométrie et l'algèbre; mais il voudrait que ces livres, bien que courts, fussent assez clairs et assez complets pour être lus sans le secours d'un maître.

Maintenant à Beyrout presque tout le monde se

[1] اسكندر ديماس. — [2] قطع ثمن. — [3] بارومتر. — [4] بالون. — [5] كاى لوساك et بيوت.

livre au commerce, et parmi les personnes qui se jettent dans cette carrière, on en voit qui ne sont pas au courant des moyens qui sont employés en Europe pour établir une comptabilité régulière, et pour prévenir les embarras auxquels cette profession est exposée. Ces inconvénients ont été surtout sensibles dans ces derniers temps, à la suite de la crise commerciale. Pour y remédier, le rédacteur annonce, dans le numéro 14 et les numéros suivants, le projet de publier un *code ottoman*[1] du commerce; mais ce volume, qui doit être livré au prix de vingt piastres, ne sera mis sous presse que lorsqu'il se sera présenté un nombre suffisant de souscripteurs.

On sait que Mgr de Mazenod, évêque de Marseille, a ouvert, avec l'autorisation du gouvernement, une loterie dont le produit est affecté à la reconstruction du sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Garde, à Marseille; le prix du billet est de 1 franc, et parmi les lots gagnants il y en a un de 100,000 francs. Deux tirages ont eu lieu, et l'on en annonce un troisième pour le 1er juillet 1858. Le numéro 15 de la Gazette de Beyrout renferme sur cette loterie un article où le mot *loterie* est rendu par un terme que je n'avais pas rencontré jusqu'ici. Comme l'ensemble de l'article est propre à donner une idée du style habituel dans lequel le journal est rédigé, nous allons le reproduire en l'accompagnant d'une traduction :

[1] الكودينتى العثمانى. C'est probablement le mot italien *codice*.

قد وردت من مرسيليا في العام الماضي اوراق اعداد من
محل يانصيب على مبلغ مايتين وخمسين الف فرنك وثمن
كل عدد فرنك واحد وكان ذاك اليانصيب مقسم على
جملة اسهم بمناظرة الحكومة الفرنساوية وباهتمام صاحب
النيافة المطران مازينود اسقف مرسيليا وقد عين مكسب
تلك العملية ببناء كنيسة وقد سمعنا بانه قد صار
استخراج جزء من الاعداد المذكورة وبما ان البعض من
اهالي هذه المدينة قد اشتروا عددا من الاوراق
المذكورة فهم ينظرون اتمام هذه العملية لينظروا ما
تأول اليه حظوظهم ،

« Il vint l'année dernière de Marseille des billets d'une loterie s'élevant à la somme de 250,000 francs; le prix de chaque billet était de 1 franc. Cette loterie, qui offrait en perspective un certain nombre de lots, était placée sous la surveillance du gouvernement français, et elle était dirigée par Sa Grandeur Mgr Mazenod, évêque de Marseille. Le produit de cette œuvre était affecté à la construction d'une église. Nous avons entendu dire qu'un tirage a eu lieu pour un certain nombre de billets; et comme plusieurs de ces billets ont été pris par des personnes de notre ville, nous leur donnons avis du tirage, afin qu'elles fassent leur diligence pour savoir si elles n'ont pas à réclamer quelque lot. »

Ce que les numéros 16 et suivants jusqu'au 21 offrent de plus particulier, ce sont les débats du procès d'Orsini.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 JUILLET 1858.

Le procès verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

On procède au renouvellement annuel de la Commission du Journal. Le résultat donne les noms suivants :

MM. Regnier, Dulaurier, Garcin de Tassy, Bazin, Defrémery.

M. Defrémery donne lecture de la préface de sa traduction du Gulistan de Sadi.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Saggio di voci italiani derivate dall'arabo*, di Enrico Narducci. Rome, 1858, in-4°.

Par les éditeurs. *Journal des Savants*. Juin 1858.

Par M. le ministre de la guerre. *Mobacher*, plusieurs numéros.

Par M. Khalil-al-Khouri. Plusieurs numéros de la Gazette de Beyrout.

Par M. de Lazareff. Mélanges arméniens en prose et en vers, par Patkanof. Moscou, 1857, in-8°.

Esquisse de la relation que M. Werner Munzinger, de Soleure, prépare sur les côtes occidentales de la mer Rouge. (Voy. le *Journal asiatique* du mois de décembre 1857, p. 553.)

Le travail de rédaction que M. Munzinger se propose d'entreprendre se rapporte aux populations qui habitent entre la mer Rouge et le Gasch, sur la côte septentrionale de l'Abyssinie. C'est un pays qu'un séjour de plusieurs années lui a fait amplement connaître.

A. Le pays des Bogos (Belen).

I. Introduction historique : — 1. Coup d'œil géographique. Fleuves, montagnes, orientation. — 2. Carte. — 3. Historique. Premiers habitants : Romains, Barca, Figaé, puis Bogos, qui, après s'être séparés de leurs frères de race, les Agonos, se sont retirés dans la vallée du fleuve Ansaba. Cette histoire est fondée sur des traditions, sur des tombeaux, sur des *tumuli* conservés depuis les temps primitifs, ainsi que sur des chroniques. L'histoire des Bogos, depuis leur immigration, s'appuie sur des arbres généalogiques et sur des traditions. Invasions fréquentes des Abyssiniens et des Beni-Amer. Guerres incessantes jusqu'à l'invasion des Turcs de Takka, qui a donné lieu à une intervention anglaise. C'est le commencement d'une époque nouvelle sous la direction des missions catholiques, qui s'y sont fixées. Histoire moderne, mission. Situation politique. — 4. Statistique. Population. Richesse. Relations avec les Abyssiniens. Tribus.

II. Jurisprudence et usages. Le droit des Bogos a conservé un caractère à part très-tranché, et si différent de celui des Abyssiniens, qu'un travail spécial sur cette matière serait rempli d'intérêt. Comme l'auteur y a souvent figuré en qualité de juge, ce droit lui est devenu familier.

III. La langue des Bogos. Le belen est un dialecte de la langue des Lassa-Agows. L'auteur donne un répertoire de trois mille mots, classés d'après l'étymologie, une grammaire remarquable par sa richesse de formes, et quelques traductions qui feront juger de la structure de cette langue.

B. Le pays des Barca.

Quoique cette peuplade soit campée sur la route qui sépare Bogos de Tacca, et qu'elle soit soumise aux Turcs, on peut cependant regarder ce pays comme inconnu; car, jusqu'à présent, il n'a été visité par aucun Européen. C'est un peuple très-bien organisé, et qui a beaucoup de respect pour les Européens. « J'ai été souvent invité par eux à les aller voir (dit M. Munzinger); mais, hors un court séjour que j'ai fait dans un de leurs villages, je n'ai eu jusqu'à présent aucune occasion de pénétrer dans l'intérieur. Ce qui me permettrait de jeter quelque lumière sur cette tribu, c'est qu'elle parle

le tigré, qui m'est familier. Un séjour chez les Barca me faciliterait l'entrée des suivants. »

C. Le pays des Schangalla : le peuple s'appelle *Base*, et habite le territoire situé au nord de l'Abyssinie, de Mare au Taccasé. Des observations sur ce pays, qui n'est connu que par des ouï-dire, donneraient lieu à un travail important dont, grâce à sa connaissance du pays et de la langue, l'auteur se croit capable. Les Bases sont païens, agriculteurs; leur pays est riche en éléphants. Ils aiment la guerre et les razzias, qui les rendent redoutables aux Abyssiniens et aux Barca. Leur courage est connu au loin. Chaque année les Turcs entreprennent une campagne contre eux, et chaque fois ils se retirent sans succès. Du reste les Barca font du commerce avec eux, et il est possible de pénétrer chez eux sous ce prétexte.

Après ces trois grands sujets, M. Munzinger annonce les suivants :

D. Le pays de Barca, et ses habitants les Beni-Amer, d'après le plan adopté pour le paragraphe A. Leur langage est en partie le tigré (qu'ils appellent le geez), en partie le begani. On pourrait en fournir une grammaire et un dictionnaire.

E. Collection des chants populaires des tribus qui s'étendent de la mer jusqu'à Atbara, en langue tigré. Pour les transcrire, l'auteur se sert des caractères du geez et il les accompagne de traductions et de commentaires. Ce serait un choix des plus beaux chants héroïques, érotiques ou élégiaques.

F. Le dernier travail, qui couronnera l'ensemble, serait un coup d'œil général sur les peuples de la mer Rouge jusqu'à Otbara, Lesttabab Menza, Bogos, Barca, Beni-Amer, Algeden, Hallenga, etc. La langue de ces peuples est le tigré, sœur du geez, plus pur que la langue mère. Chacune de ces peuplades a son dialecte à part. M. Munzinger a retrouvé dans le geez une centaine de racines perdues. Un dictionnaire tigré en caractères éthiopiens serait la meilleure introduction à l'étude de la langue éthiopienne.

JOURNAL ASIATIQUE.

OCTOBRE-NOVEMBRE 1858.

ÉTUDES

SUR LA GRAMMAIRE VÉDIQUE.

PRÂTIÇÂKHYA DU RIG-VÉDA.

CHAPITRE XVII. (Lecture III, chapitre V.)

Métrique (suite). — Quelles sont les stances nommées *nicṛit*, *bhurik* et *virâṭ*. Noms des vingt et une *virâṭs*. — Divinités des diverses sortes de mètres. — Couleurs des mètres. — Mètres inférieurs à la *gâyatrî*, et *virâṭs* de ces mètres. — Comment se détermine, en cas de doute, la nature d'une stance. — Dissolution des contractions et des semi-voyelles pour compléter la mesure. — Coupe des *pâdas*. — Énumération des *pâdas* qui commencent par un mot *anudâtta*. — Quels *pâdas* ont la pénultième brève, et quels *pâdas* longue. — Quatre *pâdas* principaux. — Stances d'un seul *pâda*. Stances de deux *pâdas*. — Longueur des *pâdas*. — Quelle est la plus longue stance du *Rig-Véda*, et quelle est la plus courte. — Comment certains maîtres divisent les *virâṭs* à deux *pâdas*.

एवं क्लृप्तप्रमाणानां छन्दसामुपदिश्यते ।

एकद्यूनाधिका सैव निचृदूनाधिका भुरिक् ॥ १ ॥

विराजस्तूत्तरस्याहुर्द्वाभ्यां या विषये स्थिताः

स्वराज एवं पूर्वस्य याः काश्चैवंगता ऋच

याः काश्चिद्बहुपादास्तु गायत्र्यो हीनतां गताः ।
अक्षरैर्बहुभिस्तास्तु गायत्र्य उपधारयेत् ॥ ३ ॥
ताराड् विराट् स्वराट् सम्राट् स्ववशिनी परमेष्ठी ।
प्रतिष्ठा प्रत्नममृतं वृषा शुक्रं जीवं पयः ॥ ४ ॥
तृप्तमर्णों ऽशों ऽभों ऽबु वार्यापश्चोदकमुत्तमं ।
दैवतं छन्दसामत्र वक्ष्यते तत उत्तरं ॥ ५ ॥
अग्नेर्गायत्र्यतो ऽधि द्वे भक्त्या दैवतमाहतुः ।
सप्तानां छन्दसामृचो न पंक्तेः सा तु वासवी ॥ ६ ॥
प्राजापत्या त्वतिच्छन्दा विच्छन्दा वायुदेवता ।
द्विपदा पौरुषं छन्दो ब्राह्मी त्वेकपदा स्मृता ॥ ७ ॥
एतेनैव क्रमेणैषां वर्णतो भक्तिरुच्यते ।
श्वेतं च सारंगमतः पिशंगं कृष्णमेव च ॥ ८ ॥
नीलं च लोहितं चैव सुवर्णमिव सप्रभं ।
अरुणं श्यामगौरे च बभ्रु वै नकुलं तथा ॥ ९ ॥
पृश्निवर्णं तु वैराजं निचृच्छ्यावं पृषद्भुरिक् ।
ब्रह्मसामर्ग्यजुश्छन्दः कपिलं वर्णतः स्मृतं ॥ १० ॥
मा प्रमा प्रतिमोपमा समा च चतुरक्षरात् ।
चतुरुत्तरमुद्यंति पंच छन्दांसि तानि ह ॥ ११ ॥
कृषीका सर्षीका मर्षीका सर्वमात्रा विराट्कामा ।
अक्षरादीनि मात्रेम्मां वैराजान्यनुचक्षते ॥ १२ ॥

अक्षराण्येव सर्वत्र निमित्तं बलवत्तरं ।
विद्याद्विप्रतिपन्नानां पादवृत्तान्तरेर्चां ॥ १३ ॥
व्यूहेदेकाक्षरीभावान्पादेषूनेषु संपदे ।
क्षेप्रवर्णांश्च संयोगान्व्यवेयात्सदृशैः स्वरैः ॥ १४ ॥
पदाभेदेन पादानां विभागो ऽभिसमीक्ष्य तु ।
छन्दसः संपदं तां तां यां यां मन्येत पादतः ॥ १५ ॥
प्रायो ऽर्थो वृत्तमित्येते पादस्थानस्य हेतवः ।
विशेषसन्निपाते तु पूर्वं पूर्वं परं परं ॥ १६ ॥
अनुदात्तं तु पादादौ नोत्सर्जं विद्यते पदं ।
पादादावनुदात्तं तु यदन्यत्तद्विलोडितं ॥ १७ ॥
वशे ऽस्तीयक्षसीत्येकं तृचे चाभिष्ट इत्यपि ।
नेति पूर्वाणि सर्वाणि मधुच्छन्दस्यृतावृधौ ॥ १८ ॥
स्तोमशब्दे परे ऽधात्कृतशब्दे परे त्रिवत् ।
हुवे तुराणां यत्पूर्वं तृपन्महत्त उत्तरं ॥ १९ ॥
प्रेदं ब्रह्मेति चैतस्मिन्सूक्ते पादो ऽस्ति पंचमः ।
सर्वानुदात्तः षट्स्वृक्ष्वादितश्च चतुर्दशः ॥ २० ॥
पादौ गायत्रवैराजावष्टाक्षरदशाक्षरौ ।
एकादशिद्वादशिनौ विद्यात्त्रैष्टुभजागतौ ॥ २१ ॥
वर्षिष्ठाणिष्ठयोरेषां लघूपोत्तममक्षरं ।
गुर्वेवेतरयोर्ऋक्षु तद्वृत्तं प्राहुः छन्दसां ॥ २२ ॥

एतेश्छंदांसि वर्तंते सर्वाण्यन्येरतो ऽल्पशः ।
एतद्विकारा एवान्ये सर्वे तु प्राकृताः समाः ॥ २३ ॥
एक एकपदेतेषां द्वौ पादौ द्विपदोच्यते ।
ते तु तेनैव प्रोच्येते सरूपे यस्य पादतः ॥ २४ ॥
न दाशतय्येकपदा काचिदस्तीति वै यास्कः ।
अन्यत्र वैमद्याः सैका दशिनी मुखतो विराट् ॥ २५ ॥
आहुस्त्वेकपदा अन्ये अध्यासानेकपातिनः ।
अध्यासानपि ये केचित्त्वाहुरेकपदा इमाः ॥ २६ ॥
आ वां सुम्ने असिक्न्यां द्व ओ देवाः सिषक्तु न ।
पादा एकाधिकाः संति छंदसां चतुरक्षरात् ॥ २७ ॥
संत्यतिछंदसां पादा एकोत्कर्षेण जागतात् ।
षोडशाक्षरपर्यंता एकस्माद्दशाक्षरः ॥ २८ ॥
एकादशेव छंदसि पादा ये षोडशाक्षराः ।
सर्वे त्रिकद्रुकीयासु नाकुलो ऽष्टादशाक्षरः ॥ २९ ॥
अवर्मह्नो ऽविकर्षेण ज्येष्ठा दाशतयीष्वृचां ।
विकर्षेण तु पादेष्व स ह्रि शर्ध इति स्मृता ॥ ३० ॥
अणिष्ठा बहुपादानां भारद्वाजी पुरुतमं ।
अविकर्षेण सौभरी प्रेष्ठं वाहि द्रसीयसी ॥ ३१ ॥
विराजो द्विपदाः केचित्सर्वा आहुश्चतुष्पदाः ।
कृत्वा पंचाक्षरान्पादांस्तास्तथाक्षरपंक्तयः ॥ ३२ ॥

TRADUCTION.

1. Pour les mètres qui ont la mesure ainsi faite, [certains caractères distinctifs] sont enseignés. — La [stance] inférieure ou supérieure d'une ou de deux [syllabes, à sa mesure propre, est], l'inférieure, *nicṛit;* la supérieure, *bhurik.* —

2. Les stances quelconques de cette nature, [qui sont] placées dans le domaine de deux mètres [, c'est-à-dire dans l'intervalle entre deux mètres], sont nommées les *virâṭs* du [mètre] postérieur, et de même les *svarâṭs* de l'antérieur. —

3. Les stances quelconques de plusieurs pâdas, qui sont inférieures à la *gâyatṛî* de plus de deux syllabes, qu'on les soumette à la *gâyatrî* [, c'est-à-dire qu'on les nomme *virâṭs* de la *gâyatrî*]. —

4. [Les noms des vingt et une *virâṭs*, pour les vingt et un mètres, sont] *târâṭ, virâṭ, svarâṭ, samrâṭ, svavaçinî, parameshṭhî, pratishṭhâ, pratnam̃, amṛitam̃, vrishâ, çukram̃, jîvam̃, payaḥ;*

5. *Tṛiptam̃, arṇaḥ, am̃çaḥ, ambhaḥ, ambu, vâri, âpaḥ,* et le dernier *udakam̃.* — Ici, après cette [énumération], va être dite la divinité des mètres.

6. Les deux stances qui commencent par *Agner gâyatrî* disent, avec distinction [des types], la divinité des sept [sortes de] mètres; — à l'exception de la *pankti :* — celle-ci est consacrée à Indra. —

7. La [stance] qui dépasse [les sept types ordinaires est] de Prajâpati; — celle qui est au-dessous

a pour divinité Vâyu. — Celle de deux pâdas est le mètre de Purusha; — celle d'un pâda [est] dite la stance de Brahma. —

8. La division par couleurs est dite dans ce même ordre. — Le blanc [de nacre, pour la *gâyatrî*]; le bigarré [, le noir et le blanc, pour l'*ushṇik*]; le jaune [pour l'*anushṭup*]; et le noir [pour la *bṛihatî*];

9. Le bleu [pour la *virâṭ gâyatrî* et la *virâṭ pankti*]; le rouge [de cochenille, pour la *trishṭup*]; et septièmement [la couleur semblable à] l'or [pour la *jagatî*]; le rouge [des nuages de l'aurore, pour la *pankti*]; le vert [pour l'*atichandaḥ* ou mètre supérieur au premier ordre]; la couleur de la moutarde blanche [pour le *vichandaḥ* ou mètre inférieur au premier ordre]; le brun [pour le mètre à deux pâdas]; et le safran [pour le mètre à un pâda]. —

10. Le [mètre générique] *virâṭ* [est] de couleur multiple; — la *nicṛit*, couleur de laque; — la *bhurik*, tigrée. — Les mètres de Brahma, les *sâmas*, les *ṛiks*, les *yajus*, sont dits bruns de couleur. —

11. [Sous le nom de] *mâ*, *pramâ*, *pratimâ*, *upamâ*, *sammâ*, [il y a] cinq mètres [inférieurs à la *gâyatrî*, qui] croissent successivement de quatre [syllabes]. —

12. [Les maîtres] nomment [les stances] de deux syllabes, etc. *harshîkâ*, *sarshîkâ*, *marshîkâ*, *sarvamâtrâ* et *virâṭkâmâ*, *les virâṭs* des [stances] *mâ*, etc. —

13. Qu'on sache que partout, pour les stances où les pâdas, le mode [ou loi de quantité] et les syllabes se contrarient, le principe déterminant le plus fort, [ce sont] les syllabes [; c'est-à-dire ce sont les

syllabes qui déterminent à quel mètre la stance appartient]. —

14. Que, dans les pâdas inférieurs [au nombre voulu de syllabes], on dissolve les contractions [de plusieurs syllabes] en une, [autant qu'il le faut] pour le complément [de la mesure]; — et qu'on coupe, au moyen [de l'insertion] des voyelles semblables, les liaisons où il y a des semi-voyelles. —

15. La coupe des pâdas [doit se faire], sans division des mots, après qu'on a considéré quel total on doit attribuer à chaque pâda du mètre. —

16. Le mètre dominant [de l'hymne], le sens, le mode, ce sont les principes de la connaissance des pâdas; — mais, quand il y a coïncidence de ces principes distinctifs, le premier l'emporte sur le second, le second sur le troisième. —

17. Il n'y a pas [généralement], au commencement d'un pâda, de mot *anudâtta*, à l'exception de *u*; — mais les mots *anudâttas* autres [que celui-là], qui [se trouvent] au commencement d'un pâda, sont énumérés ici. —

18. Il y en a un, *iyakshasi*, dans [le *Ṛishi*] Vaça; — et en outre, dans le tercet qui commence par *âbhishte*, tous [les pâdas] précédés de *na* [ont le mot initial *anudâtta*]; — dans [le *Ṛishi*] Madhuchandaḥ, le pâda *ṛitâvridhau* [, etc. est *anudâtta*]; —

19. *Adhâyi*, suivi du mot *stoma*; — et *sridhat*, du mot *ṛita* [, le sont également]; — et le premier des deux mots *huve tarâṇâm*; — le second [des deux mots] *tṛipaṇ marutaḥ*. —

20. Dans l'hymne *predam brahma*, le cinquième pâda, dans six stances, est entièrement *anudâtta*, ainsi que le quatorzième, à partir du commencement [de l'hymne]. —

21. Les pâdas de huit et dix syllabes sont ceux de la *gâyatrî* et de la *virâṭ;* — les pâdas de onze et de douze, ceux de la *trishṭup* et de la *jagatî*. —

22. L'avant-dernière syllabe est brève dans le plus long et le plus court de ces pâdas [, à savoir dans ceux de douze et de huit syllabes]; — longue dans les deux autres [, à savoir dans ceux de dix et de onze]. [Les maîtres] déclarent [que tel est] le *vṛitta* [ou mode de quantité] dans les stances des mètres. —

23. Tous les mètres roulent sur ces pâdas, et [seulement] en petit nombre sur d'autres que ceux-là; les autres sont des modifications de ces [quatre]; mais tous les pâdas naturels [et primitifs, à savoir les quatre qui viennent d'être énumérés,] sont égaux [en tant qu'ils sont types et non subordonnés, comme modifications, les uns aux autres]. —

24. [Quand il n'y a dans une stance qu'] un [pâda d'un de ces quatre types, elle] se nomme *ekapadâ* [ou stance à un seul pâda]; [quand il y a] deux pâdas, [elle se nomme] *dvipadâ* [ou stance à deux pâdas]. L'une et l'autre sont dites du mètre auquel [elles sont] semblables par [la mesure du] pâda. —

25. Il n'y a pas une seule stance d'un pâda dans le *Rig-Véda*, dit Yâska, à l'exception de celle du [*Ṛishi*] Vimada. Cette [stance] unique, [qui est] une

virâṭ de dix syllabes, [est placée] au commencement [de l'hymne]. —

26. Mais d'autres donnent le nom d'*ekapadâs* [même] aux *adhyâsas* [ou additions] qui aboutissent à un seul [pâda, c'est-à-dire qui consistent en une chute ou fin accessoire de stance, formée d'un seul pâda]. Et tous [au moins] nomment *ekapadâs* les [stances] suivantes, bien qu'elles soient des *adhyâsas* :

27. *Â vâm̃ sumne, asiknyâm̃*, les deux [stances] *urau devâḥ*, [et la stance] *sishaktu naḥ*. — Les pâdas des mètres s'accroissent successivement d'une [syllabe], à partir [du pâda] de quatre syllabes.

28. Les pâdas des mètres excessifs [s'accroissent] par l'addition d'une [syllabe], à partir de la *jagatî*, jusqu'au pâda de seize syllabes; et il y a un [pâda] de dix-huit. —

29. Les pâdas de seize syllabes qui sont dans la *Sam̃hitâ* du *Rig-Véda*, au nombre de onze, se trouvent tous dans les stances relatives aux *Trikadrukas*. Le pâda de dix-huit syllabes est de Nakula. —

30. *Avar mahaḥ* [est], si l'on ne fait point d'analyse [de syllabes], la plus longue des stances, entre [toutes] celles du *Rig-Véda*. — Mais, avec analyse et [en comptant] par les pâdas [complets], c'est la stance *sa hi çardhaḥ* [qui est] dite [la plus longue]. —

31. La plus courte des stances qui ont plus de deux pâdas est celle [du *maṇḍala*] de Bharadvâja, *purûtamam̃*. — Sans analyse [de syllabes], celle de Sobhari, qui commence par *preshṭham u*, est plus courte [encore]. —

32. Il en est qui prononcent toutes les *virâṭs* à deux pâdas comme en ayant quatre, faisant les pâdas de cinq syllabes. Ces [stances deviennent] ainsi des *aksharapanktis* [, c'est-à-dire des *panktis*, quant au nombre de syllabes des pâdas]. —

NOTES.

I. Sûtras 1 et 2. एवं०... — एक०...— Le commentaire distingue les mètres, d'après la classification du chapitre précédent, en vingt et une catégories, commençant par la *gâyatrî* de 24 syllabes, et croissant de 4 en 4 syllabes, jusqu'à l'*utkṛiti*, de 104. — Il donne pour sujet au verbe du premier sûtra कश्चिद्विशेष (उपदिश्यते), et ne fait pas rapporter cette proposition à ce qui précède, mais à ce qui suit; car il ajoute comme transition को ऽसौ विशेषः. — Exemples :

1° (*Gâyatrî*) *nicṛit* :

यः शुक्र इव सूर्यो । हिरण्यमिव रोचते ।

श्रेष्ठो देवानां वसुः ॥ (*Rig-Véda*, I, xliii, 5) : 23 syllabes, au lieu de 24, même en faisant un *vyûha* au premier pâda.

2° (*Gâyatrî*) *bhurik* :

परि धामानि यानि ते । त्वं सोमासि विश्वतः ।

पवमान ऋतुभिः कवे ॥ (IX, lxvi, 3) : 25 syllabes, au lieu de 24; le dernier pâda en a 9; un *vyûha* au second.

II et III. Sûtras 3 et 4. विराजः... — याः... — Je me suis écarté, pour l'interprétation de द्वाभ्यां, du sens adopté ici par Uvaṭa, qui détache ce duel de विषये, et traduit par द्वाभ्यामक्षराभ्यां या ऋचो ऽधिका न्यूना वा, « les stances qui sont supérieures ou inférieures de 2 syllabes. » (Voy. la note du sûtra 5.) Nous avons vu au chapitre XVI, 12, que *virâṭ* avait une appli-

cation plus étendue. Quant à विषये स्थिता:, il en complète le sens de la manière suivante : विषये मध्ये स्थिता उत्तरस्य पूर्वस्य च छंदस:, « placées entre le mètre postérieur et le mètre antérieur, dans l'intervalle qui les sépare. » (Voyez la note du sûtra 5.) Ainsi, ajoute-t-il, dans une accumulation de *gâyatrîs*, dans un morceau où dominera la *gâyatrî*, les stances de 26 syllabes seront des *gâyatrîs svarâṭs*. Exemple :

जोषां सवितर्यस्यं ते हरः । प्रातं सवौं ग्रर्हति ।

पाहि नों दिद्युतः पतंत्याः ॥ (*Rig-Véda*, X, CLVIII, 2) : je coupe le premier pâda, conformément à la citation du scoliaste; il a 10 syllabes, le second en a 7, le troisième 9 : en tout 26. L'hymne est गायत्रं (*Anukramaṇî*).

Dans un morceau où dominera l'*ushṇik*, ce seront des *ushṇiks virâṭs*. Exemple :

ग्रतिंथिं मानुंषाणां । सूनुं वनस्पतींनां ।

विप्रां ग्रग्निमवंसे प्रत्नमींळते ॥ (VIII, XXIII, 25) : 26 syllabes; l'hymne est ग्रौष्णिहं (*Anukramaṇî*).

Uvaṭa explique ensuite, par avance, le sûtra 4, à la fin du commentaire du sûtra 3 : « les stances quelconques qui vont ainsi, celles qui sont inférieures à la *gâyatrî*, de 2, 3, 4 ou 5 syllabes, sont des *gâyatrîs virâṭs*, parce qu'il n'y a point de mètre antérieur (dont elles puissent être *svarâṭs*); car ceci n'est dit par le bienheureux Çaunaka que pour le cas où il y a deux mètres (l'un inférieur et l'autre supérieur) : भगवता उभयसंभवे श्लोकउक्तः. A la suite de cette interprétation, il donne le *çloka*, en le faisant suivre d'इति, comme venant à l'appui de ce qu'il vient de dire. D'après cela, on serait tenté de prendre ce *çloka* pour une citation, s'il n'était numéroté comme un sûtra, et si tous les manuscrits ne le donnaient comme partie intégrante du *Prâtiçâkhya*.

IV et V. Sûtra 5. ताराट्... — Commentaire : या विषये स्थिता द्वाभ्यां ता इमाः, «[les stances] qui [par leur mesure sont] placées dans le domaine, dans l'intervalle de deux [mètres, sont] celles-ci», c'est-à-dire ont les noms que voici. (En cet endroit, Uvaṭa construit द्वाभ्यां comme nous avons fait nous-même au sûtra 3.) — Suit l'énumération des noms contenus dans le texte. Cela fait en tout 21 *virâṭs*, à commencer par celle qui a 22 syllabes (la *virâṭ* de la *gâyatrî*), et à finir par celle qui en a 102 (la *virâṭ* de l'*utkṛiti*).

Remarquez la coupe irrégulière des pâdas dans le premier *ardharca* du *çloka* 5.

V et VI. Sûtras 6-8. दैवतं... — न... — सा... — Au premier *ardharca* du *çloka* 6, les deux manuscrits de Berlin 394 et 691 ont देवतं, au lieu de दैवतं. — अतो ऽधि, «à partir de là, en montant, en continuant jusqu'à la fin de la stance suivante». Le scoliaste explique par अत आरभ्य. — भक्त्या n'est point interprété dans le commentaire. Ce mot pourrait à la rigueur se traduire aussi par «hommage, adoration», mais le sens que j'ai adopté m'a paru plus naturel. C'est, d'ailleurs, le sens de भक्ति:, au *çloka* 8. — Voici les deux strophes dont parle le sûtra, et où six des mètres sont rapportés à leur divinité :

अ॒ग्नेर्गा॑य॒त्र्य॑भवत्स॒युग्वो॒ष्णिह॑या सवि॒ता सं ब॑भूव ।
अ॒नु॒ष्टुभा॒ सोम॑ उ॒क्थैर्मह॑स्वा॒न्बृह॒स्पते॑र्बृह॒ती वाच॑मावत् ॥
वि॒राण्मि॒त्राव॑रु॒णयो॑रभि॒श्रीरिन्द्र॑स्य त्रि॒ष्टुबि॒ह भा॒गो अह्नः॑ ।
विश्वा॒न्दे॒वाञ्जग॒त्या वि॑वेश॒ तेन॑ चाकॢप्र॒ ऋष॑यो मनु॒ष्याः॑ ॥

(*Rig-Véda*, X, cxxx, 4 et 5).

Uvaṭa commente ces strophes, en les dégageant de toute périphrase et addition : «La *gâyatrî* est d'Agni; l'*ushṇik* de Savitṛi; l'*anushṭup* de Soma; la *bṛihatî* de Bṛihaspati; la *virâṭ* de Mitra et Varuṇa; la *trishṭup* d'Indra; la *jagatî* des Viçva-

dévas. » Dans toute cette énumération, excepté pour le premier terme, où il se sert du génitif अग्नेः, il emploie les adjectifs dérivés des noms de dieux : सावित्री। सौमी। बार्हस्पत्या। मैत्रावरुणी। ऐंद्री। वैश्वदेवी।.

Le commentaire se termine par une remarque intéressante. En cas de doute relativement au nom à donner à un mètre, la détermination se fait au moyen de la divinité à laquelle la stance est consacrée. Par exemple, dans l'hymne 10 du quatrième *mandala*, il y a deux stances (la 6ᵉ et la 7ᵉ), de 26 syllabes, placées entre une *anushṭup* (la 5ᵉ) et une *ushṇik* (la 8ᵉ). L'hymne étant consacrée à Agni, dont le mètre est la *gâyatrî*, ces deux stances (6 et 7) seront des *gâyatrîs virâṭs* et non des *ushṇiks svarâṭs* : संशये छंदसां दैवतेनाध्यवसायो भवति। यथा। तव स्वादिष्टा (IV, x, 5)। शिवा नः सख्या (IV, x, 8) इत्युष्णिगनुष्टुभोर्मध्ये। घृतं न पूतं (IV, x, 6) इति षड्विंशत्यक्षरे द्वे ऋचौ दैवतेन स्वराजौ गायत्र्यावध्यवसीये न विराजावुष्णिहौ।.

Au sujet du sûtra 7, le commentateur dit qu'il est ainsi fait mention de la *pankti*, parce qu'elle est un des sept mètres du premier ordre. Elle est sans doute omise dans les deux stances védiques, parce qu'il y a déjà un autre mètre, la *trishṭup*, consacré à Indra. Malgré l'omission de la *pankti*, les stances renferment sept sortes de mètres, parce qu'elles mentionnent, outre six types réguliers, la modification nommée *virâṭ*. — Dans le manuscrit de Paris, वासवी est expliqué par le synonyme ऐंद्री, écrit à la marge.

VII. Sûtras 9-12. प्राजापत्या...—विछंदा...—द्विपदा...—ब्राह्मी...—Pour ces quatre sûtras, le commentaire ne fait que reprendre les mots du texte. Il remplace seulement पौरुषं छंदः par पौरुषी (ऋक्). — Nous avons vu au chapitre précédent quels sont les deux ordres de mètres auxquels s'applique le nom d'*atichandas* ou de mètres excessifs. Il sera ques-

tion plus loin de ceux qui sont au-dessous de la *gâyatrî*, ainsi que des stances de 2 pâdas et d'un pâda.

VIII et IX. Sûtras 13 et 14. एतेन.... — श्वेतं.... — Dans le dernier *ardharca*, le manuscrit de Berlin 595 a गौरिणा pour गौरि च, et corrige, à la marge, वै en तो. — « Dans cet ordre » signifie « dans l'ordre où viennent d'être dites les divinités des mètres », येन क्रमेण छंदसां दैवतमुक्तं. — Voici, dans l'ordre que suit le sûtra, l'explication des couleurs donnée par le scoliaste : श्वेतं = शंखवर्णं « couleur de coquille » ; — सारंगं = द्विवर्णं कृष्णशुक्लं « de deux couleurs, noir et blanc » ; — पिशंगं = रोचनावर्णं, « couleur de *rocanâ* », nom de diverses sortes de plantes, ainsi que de l'arsenic rouge ; dans le manuscrit 394 de Berlin, une autre main a ajouté au-dessus de la ligne गो, ce qui fait गोरोचना, nom d'une espèce de teinture jaune, appelée aussi रोचनी ; — कृष्णं = अरुणवर्णं (c'est la leçon du manuscrit de Paris ; mais अरुणं se trouve plus loin ; dans celui de Berlin 394, il y a कृष्णमेगुवर्णं, avec व au-dessous de la ligne, en place de गु ; je crois qu'on peut tirer de là la leçon कृष्णवर्णमेव, « précisément, seulement noir », ce qui distingue ce caractère de कृष्णशुक्लं, indiqué plus haut) ; — नीलं = उत्पलवर्णं, « couleur du lotus bleu » ; — लोहितं = इंद्रगोपवर्णं, « couleur de cochenille » ; — सुवर्णं = सुवर्णसद्रूपवर्णं, « ayant une couleur qui ressemble à l'or » ; — अरुणं = प्रातःसंध्याभ्रवर्णं, « ayant la couleur des nuages du crépuscule du matin » ; — श्यामं = शुकवर्णं, « couleur de perroquet » ; dans le manuscrit de Berlin 394, il y a शुक्लवर्णं, et dans le manuscrit de Paris, un renvoi qui substitue कृष्ण à शुक ; — गौरं = सिद्धार्थवर्णं, « ayant la couleur de la moutarde blanche » ; — बभ्रु = कपिलवर्णं, « de couleur brune » ; — नकुलं = नकुलवर्णं,

« couleur de safran » ou « couleur de nard indien ». — Quelques-uns de ces noms de couleurs, ainsi que leurs synonymes, pourraient s'appliquer à des nuances diverses. — Auprès de chaque couleur, le commentaire indique, au moyen des dérivés que nous avons déjà vus plus haut, le mètre auquel elle se rapporte : गायत्रं, औष्णिहं, etc.

X. Sûtra 15. पृश्निवर्णा... — Le commentaire traduit पृश्निवर्णा par अल्पवर्णा, चित्रवर्णा (dans le manuscrit 394 de Berlin, चित्रं). Cette signification n'est pas dans le dictionnaire; mais elle se déduit aisément de celle de « petit » (*small, minute, thin*, « mince, clair-semé »), et pourrait confirmer l'étymologie proposée par M. Benfey dans son Glossaire, et qui attribuerait primitivement au mot le sens de *tropfenartig* « en manière de gouttes » (« tombant goutte à goutte », et par extension « marqué, tacheté de gouttes » : cette dernière acception est celle du latin *guttatus;* cf. sûtra 17).

Mais on a déjà plus haut attribué une couleur à la *virâṭ*. Uvaṭa explique cette répétition. La couleur indiquée dans l'énumération précédente est pour les deux *virâṭs* les plus ordinaires, celles de l'*anushṭup* et de la *pankti*. La couleur marquée ici est pour la *virâṭ* générique (la stance inférieure de 2 syllabes à un type quelconque), qui a été définie au sûtra 3 (voy. la note de ce sûtra). — Et qu'est-ce qui détermine cette attribution? — C'est qu'ici il est parlé de la *virâṭ*, en même temps que des deux formes de stances excédantes et inférieures, à savoir de la *nicṛit* et de la *bhurik* (voyez les deux sûtras suivants). — D'autres maîtres, malgré cela, n'attribuent le bleu qu'à la *virâṭ pankti*. — एतास्तिस्रो विराजो ऽनुष्टुबेका पंक्तिरेका द्वाभ्यां न्यूना चैका । तत्र पूर्वयोर्नीलो वर्णः । अस्याः पृश्निरिति वेदितव्यं । एवमपि कथमेतदध्यवसीयते ।..... निचृद्भुरिजोर्न्यूनाधिकयोः सहोपदेशात् ।...... अपरे तयोरप्येकक्रमत्वात्पंक्तेरेव विराजो नीलत्वं मन्यंते ।

X. Sûtras 16 et 17. निचृत्... — पृषत्... — Pour प्रयावं. il y a une glose assez singulière dans le manuscrit 394 de Berlin : कृमिदूषितं दंतवर्णं, « la couleur de dent, gâtée par un ver ». कृमिदंतकं désigne un mal de dent, amenant la chute de la dent. La couleur désignée serait peut-être un jaune tirant sur le brun. Le texte du commentaire dans le manuscrit de Paris est altéré : कृमिद्दषित दंदर्भत्तवर्णं. Un des sens de कृमि est « laque, rouge de laque ». Je me demande s'il ne serait pas possible de tirer de la leçon du manuscrit de Paris un sens où ce mot figurerait avec cette acception. Alors on serait tenté de remplacer प्रयाव par याव, mot qui désigne aussi la laque. Ce sont des questions de fait. Il faudrait savoir quelles sont, en effet, les couleurs attribuées à chaque mètre. — पृषत् « *guttatum* » a pour synonyme विंदुमत्, qui a le même sens (voy. la note du sûtra 15).

X. Sûtra 18. ब्रह्म०... — Voyez sur ces espèces de mètres, chap. XVI, 6 et 7. — कपिलं a déjà servi, au moins comme synonyme dans le commentaire, à désigner un mètre (la stance à 2 pâdas). Ici le scoliaste explique le mot par जटाकलापवर्णः : la première partie de ce composé paraît signifier, d'après ses éléments : « ornement de la crête de cheveux, nommée जटा ».

XI. Sûtra 19. मा... — Après avoir énuméré ces cinq noms, le commentaire ajoute : चतुरक्षराचतुरुत्तराणि तानि गायत्र्याः पूर्वाणि पंच छंदांसि वेदितव्यानि. — Nous avons vu plusieurs fois चतुरुत्तर dans ce sens; उद्यंति signifie « montent, s'élèvent. » — La stance *mâ* est de 4 syllabes; *pramâ*, de 8, et ainsi de suite, jusqu'à *sammâ*, de 20 (la *gâyatrî* en a 24).

XII. Sûtra 20. न्हर्षीका... — Il y a une syllabe de trop dans le premier pâda; peut-être faut-il lire हर्षी? Mais comme les deux manuscrits de Berlin 595 et 394 s'accordent ici avec celui de Paris, et que, dans le manuscrit 394, le commentaire reproduit aussi les trois formes en का, je n'ai pas osé supprimer une syllabe. — Dans les deux manuscrits de Berlin, मर्षीका précède सर्षीका; dans le manuscrit 394, विराट्कामा est corrigé, à la marge, en विराट्समा ou .... सामा. — Ces mètres, partant de la stance de 2 syllabes, qui est la *virâṭ* de *mâ*, montent, de 4 en 4 syllabes, jusqu'à la stance de 18, qui est la *virâṭ* de *sammâ*. Le scoliaste indique le progrès successif par l'épithète ordinaire चतुरुत्तराणि [1].

XIII. Sûtra 21. अक्षराणि... — Nous avons vu au chapitre XVI que le type régulier d'un mètre a un nombre déterminé de syllabes, partagé entre un nombre déterminé de pâdas. Ainsi la *gâyatrî* a 24 syllabes en 3 pâdas de 8 ou en 4 pâdas de 6; l'*ushṇik*, 28 syllabes en 3 pâdas, dont deux de 8 et un de 12, etc. Quand une stance ne réunit pas les deux conditions, celle du nombre des syllabes et celle du nombre des pâdas, la condition prépondérante est le nombre des syllabes; c'est elle qui classe la stance et détermine à quel type elle appartient. — वृत्तं signifie « mode, manière d'être », et en particulier, comme nous l'avons déjà vu (ch. XVI, 49), « type du vers, du mètre »; mais ce terme technique a un sens spécial que nous verrons défini plus bas (chap. XVII,

[1] Dans le *Nidânasûtra*, ces *virâts* (ou types intermédiaires अंतःस्थाछंदांसि) des mètres inférieurs à la *gâyatrî* sont nommées, comme me l'apprend M. le Dr Weber, वर्षीका, प्रार्षीका, सर्षीका, सर्वमात्रा, विराट्कामा. (Voyez la fin des notes du chapitre XVI.) — Il est plus que probable que ces types et ces noms des *çlokas* 11 et 12, ainsi que ceux de la dernière des catégories énumérées à la fin du chapitre XVI, n'ont été inventés que pour compléter symétriquement le système.

21; cf. chap. I, 15 et la note du sûtra 60 du chap. I); il marque une loi de quantité, relative à l'avant-dernière syllabe de certains pâdas, des pâdas les plus ordinaires.

Voici le texte du commentaire : पादैर्वृत्तैरक्षरैश्च विप्रतिपन्नानामृचां सर्वत्र बलवत्तरं निमित्तमक्षराण्येव विद्यात्। यथा। सूर्ये विषमा संज्ञामि। पादैर्विप्रतिपन्नास्तिस्रो ऽक्षरैर्जगत्यो ऽध्यवसीयंते। ननु च अष्टकौ सप्तकः षट्क इति ये पठंति तेषामुदाहरणं भवति। तेषां। शिवा नः सख्या संत्विति। यथा। नवानां नवतीनामिति पंक्तिः। यथा च। अप्रुषो न वाचा प्रुषा वस्त्विति वृत्तैर्विप्रतिपन्नाप्यक्षरैस्त्रिष्टुबध्यवसायते। तथा। यास्ते प्रजा अमृतस्येत्यनुष्टुप्। यथा च। ये नः सपत्ना अप ते भवंत्विति त्रिष्टुप्प्राये चाक्षरैरेव जगत्यध्यवसीयते. « Pour les stances contrariées, etc..... comme, par exemple, *sûrye visham â sajâmi* (*Rig-Véda*, I, cxci, 10 + 11 + 12), ces trois stances qui par les pâdas ne sont pas d'accord (avec le type régulier de la *jagatî* et de la *mahâpankti*, qui se composent, l'une de 4 pâdas de 12 syllabes, l'autre de 6 pâdas de 8), sont cependant déterminées par les syllabes (au nombre de 48) stances *jagatîs* ». Voyez dans la note du chapitre XVI, 49, la division en pâdas de la stance citée et des deux suivantes de l'hymne à laquelle elle appartient. « Ceux qui lisent (au chapitre XVI, 49), ajoute Uvaṭa, 2 *pâdas de* 8 *syllabes*, etc. pour ceux-là cet exemple ne vaut rien (car c'est une *jagatî* ou *mahâpankti* régulière). Pour ceux-là, voici un autre exemple : *çivâ naḥ sakhyâ* (IV, x, 8). » Je ne comprends pas bien l'application de ce second exemple. C'est une *ushṇik*, régulière quant à l'ordre des pâdas, et qui ne s'écarte du type qu'en ce qu'elle a, au troisième pâda, 11 syllabes au lieu de 12. Toute cette proposition (depuis ननु jusqu'à संत्विति) manque dans le manuscrit du commentaire de Berlin. L'exemple suivant : *nâvânâm̃ navatînâm̃* est bien, comme le dit le scoliaste, une *pankti* par les syllabes, qui sont au nombre de 40; mais le *Sarvânukrama* de l'édition de M. Müller, ainsi que le manuscrit Burnouf de l'*Anukramaṇî*

(p. 24 *bis*), le nomme *mahâbrihatî*, sorte de stance *trishṭup* (chap. XVI, 47). — La stance citée ensuite est *trishṭup* par les syllabes (il y en a 43, et, au moyen d'un *vyûha*, 44), et c'est ce qui détermine son genre, bien qu'elle soit *vipratipannâ vṛittaiḥ* « contrariée, en désaccord, par les *vṛittas* ». Les pâdas devraient, d'après la règle donnée au *çloka* 21, avoir des pénultièmes longues, et ils en ont de brèves :

अभ्रप्रुषो न वाचा प्रुषावसु हविष्मंतो न यज्ञा विजानुषः ।
सुमारुतन्न ब्रह्माणमर्हसे गणमस्तोष्येषां न शोभसे ॥ (X, LXXVII, 1).

Il y a une anomalie inverse, quant au *vṛitta*, dans l'*anushṭup* suivante :

यास्ते प्रजा अमृतस्य परस्मिन्धामन्नृतस्य ।
मूर्धा नाभा सोम वेन आभूषंतीः सोम वेदः ॥ (I, XLIII, 9).

Il y a des longues, au lieu de brèves, pour pénultièmes ; mais, malgré cela, vu le nombre des syllabes, c'est une *anushṭup*.

La dernière stance est une *jagatî*, irrégulière à la fois pour la coupe des pâdas et pour les *vṛittas* ; mais, au moyen de deux *vyûhas*, elle a 48 syllabes, ce qui détermine son genre, bien que les deux autres conditions ne soient pas remplies, et qu'en outre le mètre dominant de l'hymne soit la *trishṭup* (त्रिष्टुप्प्राये) ; la neuvième et dernière stance seule est *jagatî* (*jagatyantam*, dit l'*Anukramaṇî*).

ये नः सपत्ना अप ते भवंत्विंद्राग्निभ्यामव बाधामहे तान् ।
वसवो रुद्रा आदित्या उपरिस्पृशं मोग्रं चेत्तारमधिराजमक्रन् ॥ (X, CXXVIII, 9).

XIV. Sûtra 22. व्यूहेत्... — Le commentaire, dans le manuscrit de Paris, a partout संपदि (sûtras 22 et 23) ; dans celui de Berlin (394), le texte a संपदा ; le commentaire,

une fois संपदा कर्तव्या, où il y a évidemment une faute, et trois autres fois (sûtras 22 et 23) संपद (संपद् इति et पदे, tronqué pour संपदे इति).— Dans l'*Anukramanî* du *Rig-Véda*, aussi bien que dans celle de la *Vâjasaneyî S.*, cette règle et la suivante sont ainsi exprimées : पादपूरणार्थं तु चैप्रसंयोगैकाक्षरीभावान् व्यूहेत्. — Nous avons déjà vu plusieurs fois एकीभाव ou des formations analogues (voy. chap. II, 13; III, 6, 8, 15), et dans Uvaṭa, एकी°, combiné de même avec कृ (*ad* I, 13; II, 1; III, 16).

Commentaire : ऊनेषु पादेषु संपदि कर्तव्यायां (locatif absolu : « le complément étant à faire, quand il y a lieu de compléter un pâda qui n'a pas le nombre voulu de syllabes) एकाक्षरीभावान् संधीन् (« des *sandhis* de contraction », c'est-à-dire qui consistent à réunir plusieurs syllabes en une) व्यूहेत् पृथक्कुर्यात्.

— Il cite pour exemples : 1° un pâda d'*anushṭup* : प्रेता जयता नरः (*Rig-Véda*, X, CIII, 13) : pour qu'il y ait 8 syllabes, il faut dissoudre प्रेतां en प्र इंता; dans la même stance, il y a un autre *vyûha* à faire au quatrième pâda;

2° Un pâda de *trishṭup* : सास्माकेभिरेतरी न शूषैः (VI, XII, 4) : pour qu'il y ait 11 syllabes, il faut détacher सः de अस्माकेभिः (voy. chap. II, 34).

Contre-exemples : 1° la dissolution n'a lieu que dans les pâdas incomplets (ऊनेषु पादेषु) : on ne dissoudra donc point सेमं en स इमं, dans le pâda de *trishṭup* que voici, qui a ses 11 syllabes : सेमं यज्ञं मधुमंतं कृधी नः (III, IV, 2).

2° On ne dissout pas plus de contractions qu'il ne faut pour compléter la mesure : ainsi, dans le pâda suivant de *trishṭup* : एतायामोपं गव्यंत इंद्रं (I, XXXIII, 1), il suffira d'analyser la première syllabe en आ इता°, et il ne sera pas besoin de défaire les deux autres contractions इत । अयाम । उपं ।. C'est

ce qu'Uvaṭa exprime de la manière suivante : अत्र एकीभावात् पूर्वस्यैव व्यूहेन संपत्सिद्धेरुत्तरयोर्न कर्तव्यो भवति, « ici, vu que la contraction, par la dissolution du premier [mot ou de la première syllabe] seulement, produit le complément [du pâda], la dissolution des deux suivantes n'est pas à faire. » संपत्सिद्धेः est un composé possessif s'accordant avec एकीभावात् (« ayant, produisant l'*effection* du complément ») ; l'ablatif sert à donner la cause, la raison.

XIV. Sûtra 23. क्षैप्रवर्णान्.... — क्षैप्रवर्णान् = सांतःस्थान्, « (des groupes de consonnes) contenant une semi-voyelle (voy. chap. II, 8) » ; सदृशैः = समानस्थानैः, « de même organe » ; व्यवेयात् = व्यवधानं कुर्यात्, « qu'il coupe, qu'il fasse un intervalle, une insertion de lettre (*iy* pour *y*, *uv* pour *v*) ». Pingala, dans sa *Métrique*, exprime la même règle très-laconiquement : (पाद) इयादिपूरणः, « (le pâda) ayant son complément, étant à compléter au moyen d'*iy* [pour *i*], etc. » Voyez l'Appendice de la *Vâj. Samh.* de M. Weber, p. LIX. Nous avons déjà vu *vi-ava-i* dans ce sens, au participe passif व्यवेत (ch. X, 2 ; XI, 8, 9) ; au présent actif व्यवैति (dans le commentaire d'Uvaṭa, *ad* X, 2), etc.

Exemples : 1° त्र्यंबकं यजामहे (*Rig-Véda*, VII, LIX, 12) : pour compléter ce pâda d'*anushṭup*, il faut décomposer त्र्यंबकं en त्रियंबकं.

2° उद्वत्स्वस्मा अकृणोतना तृणं (I, CLXI, 11) : pour donner à ce pâda de *jagatî* ses 12 syllabes, il faut changer en *uv* le premier ou plutôt le second व् de उद्वत्स्वस्मा ; le second est le résultat d'un *kshaiprasandhi* (voyez la suite de la note).

3° गोर्न पर्व वि रदा तिरश्चा (I, LXI, 12) : pour que ce pâda de *trishṭup* ait 11 syllabes, il faut également changer en *av* le

व् de पर्व (nous verrons plus loin que la règle ne s'applique pas au र्).

Il faut sous-entendre, remarque Uvaṭa, les trois derniers mots du sûtra précédent पादेषूनेषु संपदीत्येवानुवर्तते· — Contre-exemples montrant, 1° que cette analyse ne se fait que dans les pâdas incomplets : प्रत्यंग्रभीष्म नृतंमस्य नृणां (V, xxx, 12) : on ne décompose pas प्रत्यग्र०, parce que ce pâda de *trishṭup* n'a que ses 11 syllabes;

2° Qu'on ne fait pas plus d'analyses qu'il n'en faut pour compléter la mesure : अग्गोंह्यस्य यद्संस्तना गृहे (I, CLXI, 11), इत्यत्र द्वौ क्षैप्रवर्णसंयोगौ। तत्र पूर्वेणा व्यवायेन संपद्: सिद्धेत्युत्तरस्मिन्न कर्तव्यो भवति। « il y a là [dans ce pâda de *jagatî*] deux groupes avec des semi-voyelles (ह्य् et स्य्), vu la production du complément [du pâda] par la première coupe, il n'y en a pas à faire dans le suivant. »

« Quelques maîtres pensent, ajoute Uvaṭa, que les groupes avec semi-voyelles formés par le *kshaiprasandhi* sont compris dans la règle donnée au sûtra précédent; pour ceux-là, il y a lieu à un *vyûha* dans l'exemple donné plus haut उद्वत्स्वंस्मै (dans le *pada* उद्वत्सु। अस्मै); ce n'est pas non plus une coupe au moyen de voyelles semblables, que celle qui se fait, par exemple, dans नास्य ते मंहिमानं परिं षः (I, LXI, 8), pâda de *trishṭup*, où l'on détache न de अस्य, pour compléter les 11 syllabes; mais les groupes, avec semi-voyelle, de même nature que अस्य, ont la qualité qu'il faut pour servir d'exemples (le groupe स्य् n'y est point le résultat d'un *kshaiprasandhi*) : » अस्य तु ये स्वाभाविका अंतःस्थासंयोगास्ते उदाहरणात्वेन भवंति. Ainsi dans त्वमद्भ्यस्त्वमश्मंनस्परिं (II, I, 1), qui est un pâda de *jagatî*, il y a lieu à trois coupes (त्व्, भ्य्, त्व्), dont aucune ne porte sur un *kshaiprasandhi* : c'est donc un exemple parfaitement approprié au sûtra 23.

La règle ne s'applique pas à toutes les semi-voyelles; « cette coupe, au moyen d'une voyelle insérée, n'est désirée que pour la combinaison de *y* et *v*, et non pour celle de *r* et *l*: » अयं व्यवायो यकारवकारसंयोग एवेष्यते । रेफलकारसंयोगयोर्न· — Comment sait-on cela? — Par le pâda où figure चिकेत, mot qui, en vertu du chapitre VIII, 27, fait exception à la règle d'allongement donnée au chapitre VIII, 22. Pour que la dernière syllabe de चिकेत, qui demeure brève dans le pâda अयं ध्रुवो रयीणां चिकेत यत् (IX, CII, 4), soit vraiment une exception, il faut qu'elle soit la dixième syllabe du vers (d'après les mots du sûtra, VIII, 22, दशमं चैतयो रेवं) : or elle serait la onzième si, pour compléter le pâda de *gâyatrî*, on faisait un *vyavâya* entre ध् et र्. Ce raisonnement est exprimé d'une façon très-laconique dans le commentaire : कथं ज्ञायते । अयं ध्रुवो रयीणां चिकेत यदित्यत्र दीर्घत्वप्रतिषेधार्थं ज्ञामिषु ज्ञासु चिकेत (VIII, 27) इति चिकेतशब्दस्य पाठात् । [दशमं चैतयो रेवं (VIII, 22) इति प्राप्तिरन्यथा न स्यात्] ।.Ces mots mis entre crochets, qui signifient « autrement on n'aurait pas l'application de la règle : *et de même la dixième syllabe de ces deux sortes de pâdas* », ne se trouvent pas dans le manuscrit de Paris; ils ont été ajoutés à la marge de celui de Berlin.

Au chapitre VIII (voy. le numéro d'août-septembre 1857, p. 75 et 76), le scoliaste ne distinguait pas, comme il fait ici, en rapportant l'opinion de certains maîtres, le *vyûha* du *vyavâya*.

XV. Sûtra 24. पदाभेदेन..... — Commentaire : छंदसां पादतो यां यां संपदं मन्येत तां तां सम्यक् पूर्वमभिसमीक्ष्य पादांश्च पश्चात्पदानामभेदेन पादानां विभागः कर्तव्यः । यद्यप्युक्तैः पादज्ञानहेतुभिर्विरोधो भवति (le manuscrit de Paris a पदज्ञान० ; mais celui de Berlin, पादज्ञान०), « lors même qu'il y a obstacle par les principes pos-

térieurs de la connaissance des pâdas », c'est-à-dire lors même qu'il y a d'autres raisons (celles qui seront données au sûtra 25) qui devraient s'opposer à cette coupe. — Exemple : माध्यंदिनस्य सवनस्य वृत्रहन्ननेद्य (*Rig-Véda*, VIII, xxxvii, 2 et suiv.). इत्येतयोः, ajoute Uvaṭa, पद्भेदेन अष्टाक्षरयोः क्रियमाणयोः यद्यपि प्रायवृत्तसंपद्भवति। अनादृत्य तां माध्यंदिनस्य सवनस्येत्येवं विभागः कर्तव्यः। « bien qu'en faisant ces deux pâdas de 8 syllabes chacun, en coupant les mots, on obtienne le total du type ordinaire [de la *jagatî mahâpankti*, cf. बहुलं वृत्तं, chap. XVI, 49, où le commentaire explique बहुल par प्रायेण], nonobstant cela, il faut couper *mâdhyam̃dinasya savanasya* (9 syllabes), [et commencer le pâda suivant à *vritrahan*]. » Voyez l'analyse de la stance à laquelle ces pâdas appartiennent, dans la note du chapitre XVI, 51. — On fera de même un pâda de एकराज्स्य भुवनस्य (VIII, xxxvii, 3).

XVI. Sûtra 25. प्रायः... — Ce sont ces trois principes qui décident où il faut couper les pâdas et de quel nombre de syllabes ils se composent. — Exemples :

1° *Prâyaḥ* (le mètre dominant) : गोर्न पर्व वि रदा तिरश्चा (*Rig-Véda*, I, lxi, 12) : la stance dont ce pâda, plusieurs fois cité, fait partie, appartient à un hymne qui est tout entier du mètre *trishṭup* (त्रिष्टुभः प्राये); le pâda de la *trishṭup* étant de 11 syllabes, et le pâda cité n'en ayant que 10, on lui en donne une de plus au moyen d'un *vyûha :* प्रकृत्या दशाक्षरो व्यूहेनैकादशाक्षरः क्रियते ; ici le scoliaste ne fait plus la distinction entre *vyûha* et *vyavâya*, établie au sujet du sûtra 23.

2° *Arthaḥ* (le sens) : स गृणानो अद्भिर्देववान्, la suite de l'*ardharca* est इति सुबंधुर्नमसा सूक्तैः (X, lxi, 26) : la stance est *pankti*, et devrait se composer de pâdas de 8 et de 12 syllabes; mais le sens veut que le premier s'arrête à देववान्, d'abord

pour qu'il n'y ait pas de mot coupé, ensuite parce que इति se rapporte à सुबंधु: (cette particule, dans le Véda, précède ou suit les termes auxquels elle se rapporte, voyez le *Dictionnaire* de MM. Böhtlingk et Roth, I, p. 788); il résulte de cette division que le premier pâda a 9 syllabes, le second 11, au moyen d'un *vyûha*.

3° *Vrittam̃* (le mode, le type des pâdas, et particulièrement la loi de quantité relative aux pénultièmes): अलाय्यस्य परशुर्ननाश तं (IX, LXVII, 30): il y a 11 syllabes; mais, comme le pâda de 11 syllabes veut une pénultième longue, on allonge la mesure d'une syllabe, au moyen d'un *vyûha*, et l'on obtient ainsi un pâda de 12 syllabes, dont la pénultième, d'après la règle, doit être brève: प्रकृत्या एकादशाक्षरः विकर्षेण द्वादशाक्षरः क्रियते. — Dans l'*ardharca* suivant, qui appartient à une *trishṭup*: अयो गिरः सद्य आ जग्मुषीरोस्राश्चाकन्तूभयेष्वस्मे (I, CXXII, 14, dans le *pada* जग्मुषीः । आ । उस्राः ।), on décompose ओस्राः en ses éléments आ उस्राः, et on finit le pâda après आ, de façon qu'il ait, comme pâda de 11 syllabes (la stance est *trishṭup*), la pénultième longue que veut la règle. (Voy. plus bas, *çloka* 21.)

XVI. Sûtra 26. **विशेषo**... — J'ai expliqué par ma traduction la valeur qu'a ici la répétition distributive; l'interprétation littérale n'eût pas été assez claire en français. Voici la glose du scoliaste: पूर्वं निमित्तं पूर्वं भवति । परं निमित्तं परं भवति । पूर्वो हेतुरुत्तराद्बलीयानित्यर्थः. — Exemples:

1° Désaccord du *prâya* (ou mètre dominant) et du sens: त्वं चकर्थ मनवे स्योनान्पथो देवत्रांजसेव यानान् । (*Rig-Véda*, X, LXXIII, 7). Le mètre dominant est la *trishṭup*, dont les pâdas sont de 11 syllabes; nous couperons donc, malgré le sens, à स्योनान् (प्रायार्थयोर्विरोधे प्रायबलीयस्त्वात्स्योनानिति पादांतः); pour qu'avec cette coupe, les deux pâdas aient chacun 11 syllabes, il faut

faire deux *vyûhas* dans le premier pâda, et un dans le second. Ceux, ajoute le scoliaste, pour qui le sens serait plus fort, coupent après पथः (येषां पुनरर्थो बलीयान् तेषां मनवे स्योनान्पथ इति पादांतो गम्यते). On pourrait conclure de cette remarque que la méthode prescrite ici par le *Prâtiçâkhya* n'était point pratiquée par tous les maîtres. Uvaṭa ajoute un second exemple (I, xxxvi, 13), où il y a de même désaccord entre les deux causes de division et où la fin du pâda varie selon qu'on se règle sur le mètre dominant ou sur le sens.

2° Désaccord du *prâya* et du *vṛitta* (voy. *sûtras* 21 et 25) : प्रत्यंग्रभीष्म नृतमस्य नृणां (V, xxx, 12). Le mètre dominant est encore la *trishṭup*, qui se compose de pâdas de 11 syllabes. La loi de quantité (*vṛitta*) voudrait une pénultième longue, et nous avons une pénultième brève (*nṛi*). Comme ce pâda est final, je ne m'explique pas très-bien comment on pourrait, même si le *vṛitta* devait avoir le dessus, y subordonner le *prâya* et obtenir par là, au moyen d'un *vyûha*, une pénultième longue (न वृत्ताद्विकृष्यते).

3° Désaccord du sens (*artha*) et du *vṛitta* : यदग्ने स्यामहं त्वं (VIII, xliv, 23); on ne coupe pas après अहं, pour avoir la pénultième brève que voudrait la *gâyatrî;* mais après त्वं, à cause du sens (न वृत्तादहमिति).

« Qu'il cherche à connaître toujours ainsi », ajoute le scoliaste, « après avoir considéré le fort et le faible (le plus ou moins de force de chaque cause), [où doit finir] le pâda ». एवं सर्वत्र बलाबलमभिसमीक्ष्य पादं जिज्ञासेत्

XVII. Sûtras 27 et 28. अनुदात्तं... — पादादौ.... — Le manuscrit 595 de Berlin a पर्दं pour पदं; mais, à la marge, le र् est corrigé en द्. — नोवर्णे est pour न उवर्णे. — Il va sans dire que cette remarque s'applique au *Rig-Véda* (चतुःषष्ट्यां, ajoute Uvaṭa). Elle donne un nouveau moyen de distinguer

la fin du pâda : अयमपि पादांतज्ञाने हेतुरेव. Et cette cause de division est la plus forte de toutes : सर्वहेतुभ्यो बलवत्तमः. Ainsi, écartant toutes les autres causes, on termine à ते le pâda suivant : बतो बंतासि यम नैव ते (*Rig-Véda*, X, x, 13), afin que la syllabe *anudâtta* ne soit pas le commencement du pâda qui vient après. Le mètre est *trishṭup*, et la fin de l'*ardharca* est मनो हृदयं चाविदाम; en commençant le second pâda par ते, nous aurions d'abord une coupe conforme au sens, et, au moyen de trois *vyûhas*, nous obtiendrions deux pâdas de 11 syllabes; mais la loi de l'accent met obstacle à cette séparation. — Suit un second exemple, que je n'ai pas trouvé. Les deux que voici sont relatifs au monosyllabe *u*, qui fait exception, et peut, quoique *anudâtta*, commencer un pâda : उ लोककृनुमद्रिवो हरिश्रियं (VIII, xv, 4); उ लोको यस्ते अद्रिवः (III, xxxvii, 11).

XVIII et XIX. Sûtras 29-35. वशो... — तृचे... — मधु०... स्तोम०... — ऋत०... — ऊवे... — तृपत्०... — Le manuscrit 595 de Berlin et le manuscrit de M. Whitney construisent ainsi le sûtra 30 : आमिष्ट इति च तृचे. — Pour compléter la mesure, il faut faire un *vyûha* entre les deux premiers pâdas du *çloka* 19, et entre les deux derniers du *çloka* 20. — Exemples :

1° इयत्तासि गायें त्वा नमसा गिरा (*Rig-Véda*, VIII, xlvi, 17, hymne du *Ṛishi Vaça*).

2°, 3° et 4° [न] स्तनयंति शुष्मा: (IV, x, 4, hymne de Vâmadeva); [न] रोचत उपाके (IV, x, 5); [न] रोचत स्वधावः (IV, x, 6) : nous avons expliqué तृच, « réunion de trois stances », au chapitre XV; la stance 4 commence par आमिष्टे अद्य; j'ai ajouté entre parenthèses le न qui termine le pâda précédent.

5° ऋतावृधावृतस्पृशा (I, II, 8, hymne de Madhuchandaḥ).

6° अधायि स्तोमः (VIII, XXXIV, 7, hymne de Vasishṭha).

7° सिधद्रतायोः (VII, XXXIV, 9).

8° et 9° प्रिया वो नाम हुवे तुराणामा यत्तृपन्मरुतो वावशानाः (VII, LVI, 10, hymne de Vasishṭha); la stance est dvipada, je l'ai citée tout entière, comme fait le scoliaste; la seconde citation commence à आयत्.

XX. Sûtra 36. प्रेदं... — La conjonction च est omise devant चतुर्दश:, dans le manuscrit de Paris et dans le manuscrit 394 de Berlin. Ce dernier a, dans le commentaire, चतुर्दशमः. — प्रेदं ब्रह्म est le commencement de l'hymne 37 du VIII° *maṇḍala*. Le pâda *anudâtta*, qui est le 5° de la strophe 1re et de chacune des 5 suivantes, est ainsi conçu : वृत्रहत्येषु. Le 14° pâda de l'hymne est राजसि शचीपते (VIII, XXXVII, 3).

Uvaṭa fait le compte des pâdas, entièrement *anudâttas*, qui se trouvent dans tout le *Rig-Véda*. Aux sept de l'hymne dont il est parlé dans ce sûtra, il faut joindre celui de l'hymne de Madhuchandaḥ et celui que nous avons trouvé dans l'hymne 4 du X° *maṇḍala* (voyez la note précédente, 4° et 5°). « Cela fait 9 en tout, il n'y en a pas un 10° », नव भवंति । न दशमः ।.

XXI. Sûtras 37 et 38. पादो... — एकादशि०... — Le commentateur construit ces deux sûtras dans l'ordre que j'ai suivi en les traduisant.

XXII. Sûtra 39. वर्षिष्ठ०... — Le manuscrit de Berlin 595 et celui de M. Whitney renversent l'ordre des deux derniers mots : छंदसां प्राहुः. — On pourrait considérer छंदसां comme le régime de वृत्तं; Uvaṭa, que j'ai suivi, le fait dépendre de ऋक्षु. — Les superlatifs वर्षिष्ठ et अणिष्ठ signifient proprement, l'un, « le plus âgé », et l'autre, « le plus menu ».

— Pour le sens de लघु et de गुरु, voyez chapitre I, 4, et chapitre XVIII, 19 et 20. Exemples :

1° Pâda de 8 syllabes (pénultième légère) : अग्निमीळे पुरोहितं (*Rig-Véda*, I, I, 1).

2° Pâda de 12 syllabes (pénultième légère) : प्र देवमच्छा मधुमंत इंदवः (IX, LXVIII, 1).

3° Pâda de 10 syllabes (pénultième grave) : श्रुधी हवं विपिपानस्याद्रेः (VII, XXII, 4).

4° Pâda de 11 syllabes (pénultième grave) : पिबा सोममभि यमुग्र तर्दः (VI, XVII, 1).

XXIII. Sûtra 40. एते:... — Commentaire: एते:, à savoir पादैः; — अतः = एभ्यः; — एतद्विकाराः = एतेषां विकाराः एभ्यः. — Uvaṭa explique ensuite auquel de ces quatre pâdas, types primitifs, se rapportent les diverses modifications : « les pâdas inférieurs à celui de 8 syllabes sont des modifications du pâda de la *gâyatrî*. Celui de 9 est une modification du pâda de la *virâṭ*, s'il a la pénultième grave; s'il l'a légère, du pâda de la *gâyatrî*. Ceux de 13, etc. si leur pénultième est grave, sont des modifications du pâda de la *trishṭup*; si elle est légère, de celui de la *jagatî*. » अष्टाक्षरात्पूर्वे पादास्ते गायत्रस्य पादस्य विकारा भवंति। नवाक्षरो वैराजस्य विकारः। यदि गुरूपोत्तमः। अन्यस्तु गायत्रस्यैव। त्रयोदशाक्षरप्रभृतिषु ये गुरूपोत्तमास्ते त्रैष्टुभस्य। ये लघूपोत्तमास्ते जागतस्य।.

Le mot समाः « égaux » peut prêter à des sens divers. On ne peut entendre, objecte Uvaṭa, « égaux », quant à la fréquence d'emploi, car les pâdas de 8 sont nombreux, ceux de 10 sont plus rares (बह्वो ह्यष्टाक्षराः। अल्पीयांसो दशाक्षराः). — « Alors, que le mot समाः soit la dénomination, le nom technique de ces pâdas (संज्ञा स्यात्); mais, répond-il, il n'y a pas d'emploi de ce nom ». — « Eh bien alors, un autre

sens est effectué : la conjonction तु couvre une option (une opinion facultative, contraire à la précédente), à savoir : non, ce ne sont pas des modifications de ces 4 pâdas types, mais ils sont tous semblables, en tant que naturels et primitifs : तुशब्दः पक्षव्यावर्तकः । यदुक्तमेतेषां विकारा अन्ये पादा इति । तन्न । यथा सर्वे पादाः प्राकृता एव नान्यस्य विकारा । तस्मात् समाः ।. « La similitude n'est pas l'objet d'une énumération partielle », c'est-à-dire restreinte à quelques pâdas. न संख्याकृतं समत्वं. — Ce sens, bien qu'Uvaṭa paraisse l'adopter, me paraît peu vraisemblable. Je préfère celui qu'il propose ensuite, comme l'opinion d'autres grammairiens : अपरे पुनरन्यथा वर्णयंति । सर्वे तु प्राकृताः समाः । सर्वे ऽष्टाक्षरप्रभृतयश्चतुर्विधाः प्राकृताः समास्तुल्या भवंति । किमुक्तं भवति । नान्योन्यस्य विकारा भवंति ।. C'est ce sens que j'ai tâché de rendre dans ma traduction.

XXIV. SÛTRA 41. एकः... — Commentaire : तेषां चतुर्णां पादानामेकः पादो यस्याः सा एकपदा ऋगित्युच्यते ।. Exemple : असिंक्न्यां यज॑मानो न होता॑ (*Rig-Véda*, IV, XVII, 15); c'est une *ekapadâ virâṭ*.

Pour le *dvipadâ*, le commentaire a exactement la même forme. — Exemple :

साधुर्न गृध्नुरस्ते॑व शूरो॑ याते॑व भीमस्त्वेषः समत्सु॑ (I, LXX, 6); c'est une *dvipadâ virâṭ*.

Le second *ardharca* est aussi expliqué très-clairement : तेनैव छंदसा प्रोच्येते द्विपदैकपदे छंदसां मध्ये यस्य छंदसः पादतः सद्रूपे भवतः । यदि गायत्रस्य सद्रूपे यदि त्रिष्टुभः । गायत्री द्विपदा त्रिष्टुबेकपदेति ।. « Si elles sont semblables, soit à la *gâyatrî*, soit à la *trishṭup*, elles sont *gâyatrî dvipadâ*, *trishṭup ekapadâ* », etc.

XXV. Sûtra 42. न... — L'adjectif दाशतयी signifie दशतये भवा. — मुखत: = आदौ. On pourrait croire que le commentateur considère एका comme ayant ici le sens de एकपदा ; j'ai pris le mot dans son acception ordinaire.

Yâska regarde comme des *adhyâsas* des strophes antécédentes (voy. le sûtra suivant) toutes les stances [autres que celle de Vimada] qui, pour nous, sont des *ekapadâs*. अस्माकं या एकपदास्ता: सर्वा: पूर्वासामृचामध्यासान्मन्यते. Il ne fait qu'une exception ; elle est relative à une stance initiale, qui, n'étant précédée de rien, ne peut être considérée comme une addition dépendante d'une autre stance. Uvaṭa, au moins dans mon manuscrit et dans celui de Berlin, ne cite pas cette strophe unique en son genre. La voici : भद्रं नो अपि वातय मन: (*Rig-Véda*, X, xx, 1)[1].

XXVI et XXVII. Sûtra 43. त्र्याळ्ह:... — Le commentaire de ce sûtra paraît incomplet dans le manuscrit de Paris, ainsi que dans celui de Berlin (394). Les trois *ardharcas* n'y sont point interprétés dans leur ordre, et il n'est parlé des deux premiers qu'après la citation des exemples qui font l'objet du troisième. On pourrait même être tenté de croire, n'était l'autorité du manuscrit de M. Whitney et du manuscrit 595 de Berlin[2], que le second vers du *çloka* 26 est proprement le commentaire du vers précédent, et qu'il ne s'est glissé dans le texte des règles que parce qu'il avait fortuitement la mesure d'un *ardharca*.

Dans le troisième vers : आ वां, etc. le manuscrit de Paris et le manuscrit de Berlin 394 omettent le nom de nombre

[1] Les manuscrits du *pada* de la Bibliothèque impériale de Paris (166 et Burn. 8) ne divisent pas les mots de cette *ekapadâ*, et celui de la *samhitâ* (200) donne seulement भद्रं नो अ य मनं : (*sic*).

[2] Ces deux manuscrits suppriment le relatif ये, ce qui nécessiterait un *vyûha*.

हे, qui se trouve dans le manuscrit de Berlin 595 et dans celui de M. Whitney, mais changé en ह dans ce dernier (voy. chap. I, 18), qui, en outre, pour faire disparaître le sandhi védique, supprime, après सुम्ने, l'अ initial d' असिक्न्यां, ce qui oblige, aussi bien que la suppression de हे dans deux des manuscrits, à compléter la mesure au moyen d'un *vyûha*.

Le sens du sûtra est clair : « Yâska ne donne le nom de *ekapadâ* qu'à une seule stance, qui est la première d'un hymne; mais d'autres étendent ce nom, même aux stances qui sont des *adhyâsas*, c'est-à-dire qu'on peut considérer comme des additions à des stances qui précèdent; et tous nomment *ekapadâs* les cinq suivantes, bien qu'elles soient des *adhyâsas* ». (Sur le sens de कश्चित्, accompagné du relatif यः, voyez le *Dictionnaire sanscrit* de MM. Böhtlingk et Roth, à l'article क.)

आ वां सुम्ने वरिमन्सूरिभिः ष्यां (*Rig-Véda*, VI, LXIII, 11);

असिक्न्यां यजमानो न होता (IV, XVII, 15);

उरौ देवा अनिबाधे स्याम (V, XLII, 17, et V, XLIII, 16);

सिषक्तु न ऊर्जव्यस्य पुष्टेः (V, XLI, 20).

Le commentaire ajoute : तानपि एकपातिनः अध्यासानन्ये आचार्या एकपदा आहुः. Suivent deux lignes qui me paraissent être altérées dans mon manuscrit ainsi que dans celui de Berlin. Ils offrent de notables différences.

XXVII et XXVIII. Sûtra 44. पाद्या:... — Le manuscrit de M. Whitney a seul षोळश, tous les autres षोडश. — Commentaire : छंदसां पादाश्चतुरक्षरात्प्रभृतिषोडशाक्षरपर्यंतास्त एकैकेनाधिकाः संति । एकश्चाष्टाद्याक्षरः ।. Le commentaire du second *ardharca* manque dans mon manuscrit aussi bien que dans celui de Berlin. (Voyez la fin de la note.) — Exemples :

1° Pâda de 4 syllabes : नूनमथ (*Rig-Véda*, VIII, XLVI, 15);

2° Pâda de 5 : अग्ने तमद्य (IV, x, 1);

3° Pâda de 6 : ऋध्यामा त ओहैः (IV, x, 1);

4° Pâda de 7 : नदं व ओदतीनां (VIII, LVIII, 2);

5° Pâda de 8 : अग्निमीळे पुरोहितं (I, I, 1);

6° Pâda de 9 : तं त्वा वयं पितो वचोभिः (I, CLXXXVII, 11);

7° Pâda de 10 : श्रुधी हवं विपिपानस्याद्रेः (VII, XXII, 4);

8° Pâda de 11 : पिबा सोममभि यमुग्र तर्दः (VI, XVII, 1);

9° Pâda de 12 : प्र देवमच्छा मधुमंत इंदवः (IX, LXVIII, 1);

10° Pâda de 13 : तमिंद्रं जोहवीमि मघवानमुग्रं (VIII, LXXXVI, 13);

11° Pâda de 14 : अपूर्व्यषघ्नो अप्रतीत शूर सत्वभिः (I, CXXXIII, 6);

12° Pâda de 15 : अभि त्यं देवं सवितारमोण्योः कविक्रतुं (*Vâj. S.* IV, 25);

13° Pâda de 16 : त्रिकद्रुकेषु महिषो यवाशिरं तुविशुष्मः (II, XXII, 1).

Uvaṭa clôt ainsi cette série d'exemples : एते चतुरक्षरादारभ्य षोडशाक्षरपर्यंताः.

Suit le pâda de 18 syllabes :

अर्चामि सत्यसवं रत्नधामभि प्रियं मतिं कविं (*Vâj. S.* IV, 25 [1]), et le scoliaste ajoute : एवं चाष्टादशाक्षरः. On voit qu'il n'est toujours pas question du second *ardharca*. Il est mentionné seulement dans une remarque qui clôt le commentaire, comme une variante, comme une leçon qui ne ferait point partie du texte adopté par Uvaṭa : केचित्पाठांतरं वर्णयंति । ज्ञा-

[1] Ce pâda de 18 syllabes forme un *ardharca* avec le pâda de 15 : अभि त्यं, etc. (voyez 12°). Ils se trouvent aussi tous deux, mais sans le mot final कविं, dans le *Sâma-Véda*, I, 464 (I, 5, 2, 3, 8, p. 48 de l'édition de M. Benfey), et dans l'*Atharva-Véda*, VII, 14.

गतादारभ्याष्टादशाक्षरपर्यंता अतिछंदसां विद्यंते । ते व्याख्याता इति ।. (Voy. chap. XVII, 52 et 53.)

XXIX. Sûtra 45. एकादश... — Dans षोडश०, le manuscrit de M. Whitney a seul ळ् (pour ड्); les autres manuscrits ont ड् (changé en ळ्, d'une autre main, dans le numéro 595 de Berlin). — Le commentaire explique छंदसि par संहितायां, et le locatif त्रिकद्रुकीयासु par l'ellipse de ऋक्षु. Ces stances tirent leur nom et du mot initial de l'hymne, qui est त्रिकद्रुकेषु, et de sa destination, qui est de célébrer les jours nommés *trikadrukas*. C'est l'hymne 22 du IIe *maṇḍala;* il se compose de 4 stances. Le premier pâda a été cité dans la note du sûtra précédent (13°). — Les 11 pâdas de 16 syllabes sont les 4 de la 1re stance; 3 de la 2e; 3 de la 3e; 1 de la 4e.

Le pâda de 18 syllabes a été cité également vers la fin de la note précédente : अर्चामि सत्य०. Voyez ce que dit M. Roth (*Litter. u. Gesch. des Weda*, p. 63), au sujet d'un autre exemple attribué à Nakula, fils de Vâmadéva; voyez aussi l'*Index* publié par M. Benfey dans les *Ind. Studien* de M. Weber, t. III, p. 221.

XXX. Sûtra 46. अवर्मह:... — Le commentateur ne cite que les trois premiers mots de la stance. La voici tout entière (elle est de 70 syllabes, सप्तत्यक्षरा) :

अवर्मह इंद्र दादृहि श्रुधी नः शुशोच हि द्यौः क्षा न भीषाँ अद्रिवो घृणान्न भीषाँ अद्रिवः ।

शुष्मिंतमो हि शुष्मिभिर्वधैरुग्रेभिरीयसे ।

अपूरुषघ्नो अप्रतीत शूर सत्वभिस्त्रिसप्तैः शूर सत्वभिः ॥

(*Rig-Véda,* I, cxxxiii, 6).

Uvaṭa explique ज्येष्ठा par महती (दाशतयीषु ऋक्षु) बह्वक्षरा.

XXX. Sûtra 47. विकर्षेण... — La stance a 8 pâdas qui, ensemble, au moyen des analyses et *vyûhas*, forment 76 syllabes : विकर्षेणा तु षट्सप्तत्यक्षरा भवति । पादैश्चाष्टपदा भवति । — Voici la stance entière :

स हि शर्धो न मारुतं तुविष्वणिरप्नस्वतीषूर्वरास्विष्टनिरार्तनास्विष्टनिः ।

आदद्धव्यान्याददिर्यज्ञस्य केतुरर्हणां ।

अध स्मास्य हर्षतो हृषीवतो विश्वे जुषंत पंथां नरः शुभे न पंथां । (*Rig-Véda*, I, cxxvii, 6).

XXXI. Sûtras 48 et 49. अणिष्ठा... — अविकर्षेण... — Le manuscrit 595 de Berlin et celui de M. Whitney ont कनिष्ठा, au lieu d'अणिष्ठा. — La 1re de ces deux stances est de 20 syllabes (विंशत्यक्षरा); la 2e, sans analyse de syllabes, est de 19 (एकोनविंशत्यक्षरा). — Le terme बहुपादानां exclut les *ekapadâs* et les *dvipadâs*. — सौभरी est expliqué par सोभरिणा दृष्टा.

1° पुरुतमं पुरूणां स्तोतॄणां विवाचि ।

वाजेभिर्वाजयतां । (*Rig-Véda*, VI, xlv, 29; dans l'*Anukramaṇî*, l'hymne 45 du VIe *maṇḍala* est sous le nom de Samyuḥ, qui est, ainsi que Bharadvâja, fils de Bṛihaspati; le VIe *maṇḍala* est le livre de Bharadvâja; presque tous les hymnes qu'il contient ont pour auteur ce *Ṛishi;* quelques-uns sont attribués à des membres de sa famille).

2° प्रेष्ठमु प्रियाणां स्तुह्यासावातिथिं ।

अग्निं रथानां यमं । (VIII, xcii, 10).

XXXII. Sûtra 50. विराज:... — Les manuscrits ont तांस्तया. J'ai, sur l'autorité du commentaire, changé, comme le voulait le sens, तांस् en तास्. — Commentaire : यथा न

तायुं । गुहा चतंतं (*Rig-Véda*, I, LXV, 1) इत्येवमादय: या विराजो द्विपदास्ता: सर्वा: । पश्वा न तायुं । इत्येवं पंचाक्षरान्पादान्कृत्वा चतुष्पदा आहु: केचिदाचार्या: । तास्तथा क्रियमाणा अक्षरपंक्तयो नाम भवंति ।
« Toutes les [stances] qui sont des *virâṭs dvipadâs* (de 2 pâdas), telles que पश्वा न तायुं गुहा चतंतं, etc. il est des maîtres qui les disent *catushpadâs* (de 4 pâdas), faisant les pâdas de 5 syllabes, par exemple पश्वा न तायुं. Ces [stances] ainsi faites [, à savoir divisées en pâdas de 5 syllabes], sont, quant au nom, des *aksharapanktis* [, c'est-à-dire des *panktis* quant au nombre de syllabes des pâdas; mais non des *padapanktis*, c'est-à-dire des *panktis* quant au nombre des pâdas, qui dans ce mètre est de 5; voy. chap. XVI, 10] ».

CHAPITRE XVIII. (Lecture III, chapitre VI.)

Métrique (suite). — Combinaison de stances nommée *pragâtha*. Noms divers de cette combinaison. — Nature, division et quantité des syllabes. — Comment les stances d'un mètre deviennent stances d'un autre mètre. — Division des stances. — Division des hymnes par *praçnas*. — Rapport de toutes choses à la *trishṭup* et à la *jagatî*. — Fruit de l'étude de la métrique.

बार्हतो बृहतीपूर्व: ककुप्पूर्वस्तु काकुभ: ।
एतौ सतोबृहत्यंतौ प्रगाथौ भवतो द्वृचौ ॥ १ ॥
त्वमंग प्र प्र वो यद्वं मा चिद्दृहदु गायिषे ।
बार्हता: काकुभानाहुस्तं गूर्धय वयम्विति ॥ २ ॥
अनुष्टुब् द्वे च गायत्र्यावेष आनुष्टुभ: स्मृत: ।
विराजावभिसंपन्न: पद्याक्षर्ये स उत्थित: ॥ ३ ॥

आकृतिर्व्यपदेशानां प्राय आदित आदितः।
गायत्र्यादिस्तु बार्हते प्राये गायत्रबार्हतः॥ ४॥
गायत्रकाकुभो नाम प्राये भवति काकुभे।
औष्णिहस्तूष्णिहा पूर्वः पंक्त्यंतः पांक्तकाकुभः॥ ५॥
तमिंद्रं च सुनीथश्च यमादित्यास एव च।
अहान्मे पौरुकुत्स्यश्च ता ऋचो ऽत्र निदर्शनं॥ ६॥
महासतोबृहत्यंतो यो महाबृहतीमुखः।
स महाबार्हतो नाम बार्हतो बृहतीमुखः॥ ७॥
अथो अतिजगत्यंतो यवमध्योत्तरो ऽपि च।
बृहद्भिस्तं वो नेमिं च वामी वामस्य ता ऋचः॥ ८॥
नहि ते विपरीतांतो मो षु त्वा द्विपदाधिकः।
अनुष्टुब्जगती चैव विश्वेषामिरज्यंतं च॥ ९॥
द्विपदा बृहती चैव स नो वाजेष्विति स्मृतः।
ककुप्पूर्वस्तु को वेद स्मृतः काकुभबार्हतः॥ १०॥
आनुष्टुबौष्णिहं विद्यात्ते म आहुर्य आययुः।
ते नस्त्राध्वं बृहत्यादिर्बार्हतानुष्टुभः स्मृतः॥ ११॥
अग्निं वः पूर्व्यमित्येषो अनुष्टुप्पंक्तिरेव च।
यदध्रिगावो अध्रिगू ककुप्च त्रिष्टुबेव च॥ १२॥
यदद्य वामनुष्टुप्च त्रिष्टुप्चैवोपदिश्यते।
वत्स्या दीर्घं इति त्वेष बृहती त्रिष्टबेव च॥ १३॥

आ यन्मा वेनास्त्रिष्टुप् जगती चोपक्रियते।
ता वृधंतावनुष्टुप् महास्तोमुलेव च ॥ १४ ॥
जागतस्त्वद्धा अर्मा प्रगाथस्त्रिष्टुबुत्तरः।
उत्तरस्त्रैष्टुभस्तस्माज्जगत्युत्तर उच्यते ॥ १५ ॥
त्वमेताञ्जन च द्वौ द्वौ स या राजेति च स्मृतौ।
त्वमस्य पारे रजसो जागतौ त्रिष्टुबुत्तरौ ॥ १६ ॥
सव्यंजनः सानुस्वारः शुद्धो वापि स्वरो ऽक्षरं।
व्यंजनान्युत्तरस्यैव स्वरस्यांत्यं तु पूर्वभाक् ॥ १७ ॥
विसर्जनीयानुस्वारौ भजेते पूर्वमक्षरं।
संयोगादिश्च वेवं च सह्यान्थः पाञ्जमे ॥ १८ ॥
गुर्वक्षरं लघु ह्रस्वं न चेत्संयोग उत्तरः।
अनुस्वारश्च संयोगं विद्यात्व्यंजनसंगमं ॥ १९ ॥
गुरु दीर्घं गरीयस्तु यदि सव्यंजनं भवेत्।
लघु सव्यंजनं ह्रस्वं लघीयो व्यंजनादृते ॥ २० ॥
छंदस्तुरीयेण समानसंख्या याः छंदसो ऽन्यस्य भवंत्यृचो ऽन्याः।
यावत्तुरीयं भवति स्वमासां तावत्य एता इतरा भवंति ॥ २१ ॥
द्वाभ्यामवस्येत्त्रिपदासु पर्वं पादेन पश्चात्क्वचिदन्यथैतत्।
मध्ये ऽवसानं तु चतुष्पदानां त्रिभिः समस्तैरथवैः परैर्वा ॥ २२ ॥

पंक्त्यां द्विशो वा तत्र उत्तरेणा त्रिभिः परेर्वा विपर्यस्त-
[मेतत्

द्विशस्त्रिशो वा परतश्चतुर्भिः स्यात्षट्पदानामवसानमेतत्
[॥ २३ ॥

त्रिभिस्तु पूर्वं तत्र उत्तरं स्याद् द्विशस्त्रिशो वा यदि वा स-
[मस्तं ।

द्वाभ्यां पुनः सप्तपदावसानं द्वाभ्यां च मध्ये ऽष्टपदासु
[विद्यात् ॥ २४ ॥

अग्निमीळे दृतेरिव मायंयितमर्धीन्निवति ।

अयं चक्री नकिष्टं च नकिर्देवा मिनीमसि ॥ २५ ॥

विश्वान्देवान्हवामहे स क्षपो निष्कं सुषुम ।

नहि वां प्रो षु स हि शर्धस्य ता अञ्चो ऽत्र निष्शर्भि
[॥ २६ ॥

द्वाभ्यां पश्चिम द्वाभ्यां तु तत्र त्यत्पञ्चपदाष्टिः ।

अभ्यूर्ध्वमातिशक्वरी तृतीयः षोडशाक्षरः ॥ २७ ॥

चतुर्भिस्तत एकेनाग्ने तमद्येति तु ।

चतुर्भिस्तु परं द्वाभ्यां तत्र स्वादिष्ठा तिच्छं वीः ॥ २८ ॥

भरद्वाजाय तच्चक्षुरधोद्दृक्षा दृतेरिव ।

एतासु न व्यवस्यंत्येके द्वादशकादिषु ॥ २९ ॥

प्रश्नस्तृचः पंक्तिषु तु द्वृचो वा द्वे द्वे च पंक्तेरधिकाक्षरेषु ।

एका च सूक्तं समयास्त्वगण्याः पराक्याध्यां द्विपदे यथै-
[का ॥ ३० ॥

सूक्तस्य शेषो ऽन्यतरो यदि स्यात्पूर्वं स गच्छेद्यदि तु दृचो
[वा

ते षष्ठिध्याय उपाधिका वा सूक्ते समाप्ते यदि ते समा-
[प्ताः ॥ ३१ ॥

सर्वाणि भूतानि मनो गतिश्च स्पर्शाश्च गंधाश्च रसाश्च
[सर्वे ।

शब्दाश्च रूपाणि च सर्वमेतत्त्रिष्टुब्जगत्यो समुपैति भ-
[क्त्या ॥ ३२ ॥

गुर्वक्षराणां गुरुवृत्ति सर्वं गुर्वक्षरं त्रैष्टुभमेव विद्यात् ।
लघ्वक्षराणां लघुवृत्ति सर्वं लघ्वक्षरं जागतमेव विद्यात्
[॥ ३३ ॥

यश्छंदसां वेद विशेषमेतं भूतानि च त्रैष्टुभजागतानि ।
सर्वाणि रूपाणि च भक्तितो यः स्वर्गं जयत्येभिरथामृ-
[तत्वं ।

स्वर्गं जयत्येभिरथामृतत्वं ॥ ३४ ॥

TRADUCTION.

1. [Une double stance] commençant par une *bṛihatî* [se nomme] *bârhata;* par une *kakup, kâkubha.* Ces deux doubles stances sont des *pragâthas*, terminés par une *satobṛihatî.* —

2. *Tvam aṅga pra* (*Rig-Véda*, I, LXXXIV, 19 et 20), *pra vo yahvam̃* (I, XXXVI, 1 et 2), *mâ cit* (VIII, I, 1 et 2), *bṛihad u gâyishe* (VII, XCVI, 1 et 2), [sont des *pragâthas*] *bârhatas.* On nomme *kâkubhas* [les suivants] : *tam gûrdhaya* (VIII, XIX, 1 et 2), *vayam u* (VIII, XXI, 1 et 2).

3. Une *anushṭup* suivie de deux *gâyatrîs*, c'[est le *pragâtha*] nommé *ânushṭubha;* de deux *virâṭs,* [c'est le *pragâtha*] parfait, [si ces *virâts* sont] complètes quant aux pâdas et aux syllabes [, c'est-à-dire ayant dix pâdas et quatre-vingts syllabes]. *Sa...* (*Rig-Véda*, VIII, LII, 1 et 2) [est le *pragâtha*] éminent [entre tous]. —

4. Le genre des appellations [, c'est-à-dire l'appellation générique des *pragâthas*, se tire] d'ordinaire du commencement de chacun [d'eux, à savoir du nom de la stance initiale de chacun]. — Mais [un *pragâtha*] commençant par une *gâyatrî*, [et se trouvant] là où prédomine la *bṛihatî*, [se nomme] *gâyatrabârhata.* —

5. [Le *pragâtha* qui commence par une *gâyatrî* et

finit par une *kakup* a] nom *gâyatrakâkubha*, là où prédomine la *kâkup;* — celui qui commence par une *ushṇik* [et finit par une *satobṛihatî* se nomme] *aushṇiha;* — celui qui se termine par une *pankti*, *pânktakâkubha*. —

6. *Tam indram* (VIII, XLVI, 6 et 7), et *sunîthaḥ* (VIII, XLVI, 4 et 5), et encore *yam âdityâsaḥ* (VIII, XIX, 34 et 35), et *adân me paurukutsyaḥ* (VIII, XIX, 36 et 37) : ces stances [servent] ici [d'] exemple. —

7. Celui qui finit par une *mahâsatobṛihatî* et commence par une *mahâbṛihatî* [a] nom *mahâbârhata;* — celui qui a en tête une *bṛihatî* [et se termine par une *jagatî* se nomme] *bârhata;* —

8. Et de même celui qui finit par une *atijagatî;* — et celui dont la seconde partie est une *yavamadhyâ*. — Les stances *bṛihadbhiḥ* (VI, XLVIII, 7 et 8); *tam vaḥ* (V, LVI, 9, et LVII, 1), *nemim* (VIII, LXXXVIII, 12 et 13) et *vâmî vâmasya* (VI, XLVIII, 20 et 21) [peuvent servir d'exemples]. —

9. [Le *pragâtha*] *nahi te* (VIII, XLVIII, 11 et 12) [se nomme] *viparîtântaḥ* [finissant par une *viparîtâ*, et commençant par une *bṛihatî*]; — *mo shu tvâ* (VII, XXXII, 1-3) [est] excédant de deux pâdas; — [le *pragâtha*] *viçveshâm irajyantam* (VIII, XLVI, 16 et 17) [est] une *anushṭup* et une *jagatî*. —

10. [Le *pragâtha*] *sa no vâjeshu* (VIII, XLVI, 13 et 14) est dit une *bṛihatî dvipadâ* [, c'est-à-dire de deux pâdas]. — [Le *pragâtha*] *ko veda* (V, LIII, 1 et 2), commençant par une *kakup* [et finissant par une *bṛihatî*, se nomme] *kâkubhabârhata*. —

11. Qu'on sache que *te ma âhur ya âyayuḥ* (V, LIII, 3 et 4) [est un *pragâtha*] *ânushṭabhaushṇiha* [, c'est-à-dire formé d'une *anushṭup* et d'une *ushṇik*]. — *Te nas trâdhvam̃* (VIII, xxx, 3 et 4), commençant par une *bṛihatî* [et finissant par une *anushṭup*, est] nommé *bârhatânushṭubha*. —

12. Le [*pragâtha*] *agnim̃ vaḥ pûrvyam̃* (VIII, xxxi, 13 et 14) est une *anushṭup* et une *pankti* [et se nomme *ânushṭubhapânkta*]; — *yad adhrigâvo adhrigâ* (VIII, xxii, 11 et 12) est une *kakup* et une *trishṭup* [et se nomme *kâkubhatraishṭubha*]. —

13. *Yad adya vâm̃* (VIII, ix, 9 et 10) est désigné [comme] une *anushṭup* et une *trishṭup* [, et nommé *ânushṭubhatraishṭubha*]; — *yat stho dîrgha* (VIII, x, 1 et 2), [comme] une *bṛihatî* et une *trishṭup* [, et nommé *bârhatatraishṭubha*]. —

14. *A yan mâ venâḥ* (VIII, LXXXIX, 5 et 6) est désigné [comme] une *trishṭup* et une *jagatî* [, et nommé *traishṭubhajâgata*]; — *tâ vṛidhantâu* (V, LXXXVI, 5 et 6), [comme] une *anushṭup* et une *trishṭup virâṭpûrvâ* [, et nommé *ânushṭubhatraishṭubha*]. —

15. *Adadâ arbhâm̃* (I, LI, 13 et 14) est un *pragâtha* commençant par une *jagatî* [et] finissant par une *trishṭup* [, et nommé *jâgatatraishṭubha*]. — [Le *pragâtha*] qui suit celui-là (I, LI, 15 et LII, 1) est dit à *trishṭup* [initiale et] à *jagatî* finale [, et se nomme *traishṭubhajâgata*]. —

16. Chacune des deux paires [de *pragâthas*] *tvam etâñ jana* (I, LIII, 9 et 10, 11 et LIV, 1) et *sa ghâ râjâ* (I, LIV, 7 et 8, 9 et 10) ont cette même dénomination

[successive; c'est-à-dire le premier *pragâtha* de chaque paire est *jâgatatraishṭubha*, le second *traishṭubhajâgata*]. — [Les deux *pragâthas*] *tvam asya pâre rajasaḥ* (I, LII, 12 et 13, 14 et 15) commencent par des *jagatîs* et finissent par des *trishṭups*. —

17. Une voyelle accompagnée d'une consonne ou d'un *anusvâra*, ou pure, est un *akshara* [ou syllabe]. — Les consonnes [appartiennent] à la voyelle suivante, mais une [consonne] finale appartient à la [voyelle] précédente. —

18. Le *visarga* et l'*anusvâra* appartiennent à la syllabe précédente. — La première consonne d'un groupe [appartient], à volonté [, à la syllabe suivante ou à la précédente]; — [et de même,] en cas de redoublement de la seconde, celle qui est à répéter avec elle. —

19. [La longue est] syllabe grave; — la brève est légère, mais non si un groupe la suit, — ou un *anusvâra*. — Que l'on sache [que] le groupe [est] une réunion de consonnes. —

20. Une longue, [comme nous l'avons dit, est] grave; — mais [elle est] plus grave si elle est avec une consonne. — Une brève [est] légère avec une consonne; — [elle] est plus légère sans consonne. —

21. Les stances [d'un mètre supérieur] deviennent [stances], autrement coupées, d'un autre mètre [immédiatement inférieur], [quand elles sont] prises en nombre égal au quart [du nombre de syllabes] du mètre [inférieur]. Autant [il y a de syllabes dans] le quart propre à ces [stances du mètre supérieur],

autant [de stances réunies] deviennent différentes [, c'est-à-dire stances du mètre inférieur]. —

22. Dans les [stances] de trois pâdas, il faut couper par deux [pâdas] d'abord, ensuite par un; quelquefois cela [se fait] autrement [, c'est-à-dire, pour certaines stances, on coupe par un pâda d'abord, puis par deux]. — La coupe [a lieu] au milieu pour les [stances] de quatre pâdas; — ou par trois [pâdas] réunis, les premiers ou les derniers [et un seul après ou avant]. —

23. Dans la *pankti* [stance de cinq pâdas], [la coupe se fait] deux fois par deux, puis par le dernier [pâda]; ou bien [par deux pâdas d'abord, puis] par les trois derniers; [ou bien encore] c'est l'inverse [, trois pâdas d'abord, puis deux]. — En deux [, c'est-à-dire trois pâdas chaque fois,] ou en trois [, deux chaque fois], [ou par deux pâdas et] à la fin par quatre : que telle soit la coupe des [stances] de six pâdas. —

24. Que la coupe des [stances] de sept pâdas soit par trois d'abord, et après cela [telle que la stance se trouve divisée] en deux ou en trois parties [, c'est-à-dire que la coupe soit 3 + 4 ou 3 + 2 + 2]; ou bien [que la coupe] antérieure [soit] de deux [pâdas] si la suivante est de tout le reste [, c'est-à-dire de cinq]. — Pour les [stances] de huit pâdas, qu'on sache que la coupe est de deux [pâdas] au milieu [et de trois avant et de trois après]. —

25. *Agnim île* (*Rig-Véda*, I, I, I); *driter iva* (VI, XLVIII, 18); *gâyanti* (I, X, I); *etam̃* (X, XCIII, 11);

adhîn nu (X, XCIII, 15); *ayam̃ cakram̃* (IV, XVII, 14 et 15); et *nakish ṭam̃* (VIII, XXXI, 17); *nakir devâ minîmasi* (X, CXXXIV, 7);

26. *Viçvân devân havâmahe* (I, XXXIII, 10); *sa kshapaḥ* (VIII, XLI, 3); *nishkam̃* (VIII, XLVII, 15); *sushuma* (I, CXXXVII, 1); *nahi vâm̃* (VIII, XL, 2); *pro shu* (X, CXXX, 1); et *sa hi çardhaḥ* (I, CXXVII, 6) : ces stances [servent] ici [d'] exemple. —

27. L'*ashṭi*, de cinq pâdas, *tava tyat* (II, XXII, 4), [se coupe] par deux pâdas, [puis] un, [puis] encore deux. Sans *vyûha* [ou dissolution de syllabes, c'est] une *atiçakvarî*. Le 3ᵉ [pâda est] de 16 syllabes. —

28. [On coupe] par quatre [pâdas d'abord], puis un, [la stance] *agne tam adya* (IV, X, 1); — par quatre, ensuite deux, *tava svâdishṭhâ* (IV, X, 5), *tac cham̃ yoḥ*. —

29. *Bharadvâjâya* (VI, XLVIII, 13); *tac cakshuḥ* (VII, LXVI, 16); *adhît* (X, XCIII, 15); *vrikshâḥ* (VIII, IV, 21); *driter iva* (VI, XLVIII, 18) : dans ces stances-là, quelques [maîtres] ne coupent pas après les douze premières [syllabes, mais plus loin]. —

30 et 31. (Voyez chap. XV, 14 et 15.) —

32. Tous les êtres, le *manas*, et la marche, et les tacts, et les odeurs, et toutes les saveurs, et les sens, et les formes, tout cela va ensemble, avec distinction, à la *trishṭup* et à la *jagatî*. —

33. Tout [ce qui, dans les êtres immobiles ou mobiles qui vont à ces mètres, est] de nature [ou manière d'être] grave, [fait partie] des *gurvaksharas* [, c'est-à-dire des syllabes ou éléments graves des mè-

tres], et ce qui est *garvakshara* est de la *trishṭup;* — tout ce qui est de nature [ou manière d'être] légère [fait partie] des *laghvaksharas* [, c'est-à-dire des syllabes ou éléments légers], et ce qui est *laghvakshara* est de la *jagatî.* —

34. Celui qui connaît cette distinction des mètres, et les êtres de la nature de la *trishṭup* et de la *jagatî,* et qui [a étudié] distinctement toutes les formes [qui s'y rapportent, celui-là] acquiert par eux le ciel et l'immortalité, il acquiert le ciel et l'immortalité.

NOTES.

I. Sûtra 1. बार्हताः... — Le commentaire répète les mots dans un ordre un peu différent, et se contente d'ajouter le relatif यः aux deux premières propositions, et le duel उभौ à la troisième. — Nous verrons plus bas (*çlokas* 7 et 8) que le nom de *bârhata* ne s'applique pas uniquement à la combinaison de la *brihatî* avec la *satobrihatî.*

II. Sûtra 2. त्वं... — Uvaṭa supplée auprès de बार्हताः le substantif प्रगाथाः, comme je l'ai fait dans la traduction. Pour les exemples, il complète dans son commentaire le premier pâda de chaque *dvrica.*

III. Sûtra 3. अनुष्टुप्... — Le manuscrit de M. Whitney et le numéro 595 de Berlin ont विराजम्, au lieu de विराजाव्; mais, dans le second, il y a जाव् à la marge. — Avec आनुष्टुभ, le scoliaste sous-entend encore प्रगाथ:. — Les deux adjectifs contenus dans le composé पद्याक्षर्ये sont remarquables; le commentaire les explique ainsi : पद्या च अक्षर्या च (dans le numéro 394 de Berlin पद्ये चाक्षर्ये च) = पादैरक्षरैश्च, « (*virâṭs*) par

les pâdas et par les syllabes ». दश पादाः पद्या विराट् । अशीतिर्-क्षराणि त्वक्षर्या. « 10 pâdas, c'est la *virâṭ padyâ* (, c'est-à-dire quant aux pâdas); 80 syllabes, c'est la *virâṭ aksharyâ* (syllabique, c'est-à-dire quant aux syllabes) ». — On pourrait faire rapporter स à प्रगाथः, sous-entendu devant उत्थितः. Uvaṭa considère ce pronom comme étant ici le *pratîka*, la tête de stance du *pragâtha* éminent (स इति प्रतीकं). Il achève ainsi le pâda: स पूर्व्यो महानां (*Rig-Véda*, VIII, LII, 1 et 2); pour compléter les 8 syllabes, il faut un double *vyûha*. — « Le terme उत्थित est employé comme terme d'éloge. Les autres *pragâthas* sont formés de 6, 7 ou 8 pâdas; mais celui-ci est de 10; c'est pour cela qu'il est loué comme éminent entre tous ». उत्थित इति प्रशंसा कृता। अन्ये प्रगाथाः षड्भिः सप्तभिरष्टाभिर्वा पादैर्भवंति । अयं तु दशभिस्तस्मादुत्थित इति प्रशस्यते. — Le terme अभिसंपन्नः manque dans les dictionnaires; il signifie « parfait (surtout quant au nombre), complet ».

Nous avons vu au chapitre XVI, 37, que la *virâṭ* par excellence, celle qui se rattache au type de la *pankti*, avait 4 pâdas de 10 syllabes, et que c'était la *pankti* proprement dite qui en avait 5 de 8. Ici donc, n'était l'autorité du commentateur, qui dit पद्या विराट्, on serait tenté de détacher davantage पद्याक्षर्ये de विराजौ et d'entendre « quand les 2 stances ont le nombre complet de pâdas et de syllabes (du type auquel elles appartiennent, qui est la *pankti*). »

IV. Sûtra 4. आकृतिः... — Le manuscrit de M. Whitney a व्युपदेशानां. — Le commentaire explique ce sûtra par l'exemple des appellations de *pragâthas* établies dans les axiomes précédents : बार्हतः काकुभ आनुष्टुभ इति तेषामादितो यच्छंदस्तेनैव व्यपदेशः कृतो द्रष्टव्यः. Puis il ajoute: « [la dénomination] ne [se tire] pas des deux [mètres dont la stance se compose],

comme par exemple celle de *gâyatrabârhata*, que nous allons voir : » नोभाभ्यां । यथा गायत्रबार्हता इति ।

IV. Sûtra 5. गायत्र्यादि:... — Le commentateur ajoute « finissant par une *brihatî* » गायत्र्यादिबृहत्यंत: (प्रगाथ:). — Exemple : तमिंद्रं दानमीमहे, etc. (*Rig-Véda*, VIII, XLVI, 6 et 7).

V. Sûtras 6-8. गायत्र०... — औष्णिह:... — पंक्त्यंत:... — Le manuscrit de Paris et celui de M. Whitney ont प्रायो pour प्राये; le numéro 595 de Berlin, प्रायो गायत्रकाकुभे. Le numéro 394 a seul la bonne leçon प्राये (भवति काकुभे). — Le commentaire supplée ou complète les sujets : गायत्र्यादि: ककुबंत: प्रगाथ:, उष्णिहा पूर्व: सतोबृहत्यंत: प्र०; पंक्त्यंत: ककुप्पूर्व :. — Exemples : 1° *Gâyatrakâkubha :* सुनीथो घा स मर्त्य:, etc. (*Rig-Véda*, VIII, XLVI, 4 et 5);

2° *Aushniha :* यमादित्यासो अद्रुह:, etc. (VIII, XIX, 34 et 35).

3° *Pânktakâkubha :* अदान्मे पौरुकुत्स्य:, etc. (VIII, XIX, 36 et 37).

VI. Sûtra 9. तं... — Le manuscrit de Paris omet च à la fin du premier *ardharca*. — Uvaṭa a donné les exemples à la suite de chaque règle.

VII. Sûtra 10. मह्रासतो०... — Exemple : बृहद्भिरग्ने अर्चिभि:, etc. (*Rig-Véda*, VI, XLVIII, 7 et 8).

VII et VIII. Sûtras 11-14. बार्हत:.... — अथो.... — यवमध्य०... — बृहद्भि:... — Le manuscrit de M. Whitney et le numéro 595 de Berlin ont, au lieu du *sandhi* vé-

dique अथो अतिजागत्यंतो, le mot composé जागत्यतिजागत्यंतो. Si l'on adoptait cette leçon, il faudrait réunir les sûtras 11 et 12 en un seul. Le commentateur ajoute जागत्यंत: प्रगाथ: au sûtra 11, et बृहतीमुख: प्र० aux sûtras 12 et 13. (Voyez le premier sûtra de ce chapitre.) — Exemples :

1° तं व: शर्धं रथेशुभं (*Rig-Véda*, V, LVI, 9 et LVII, 1) : c'est le premier pâda d'une *brihatî;* elle est suivie d'une *jagatî*, mais d'une *jagatî* qui commence un autre hymne et même un autre *anuvâka;*

2° नेमिं नमंति चक्षसा, etc. (VIII, LXXXVI, 12 et 13);

3° वामी वामस्य धूतय:, etc. (VI, XLVIII, 20 et 21).

IX. Sûtra 15. नहि.... — Uvaṭa supplée, comme je l'ai fait d'après lui dans ma traduction, le sujet प्रगाथ: et les déterminatifs विपरीतांत: et बृहतीमुख:. C'est aussi conformément à son explication que j'ai ajouté « se nomme » : विपरीतांतो नाम वेदितव्य:.

IX. Sûtra 16. मो षु... — Commentaire : मो षु त्वां वाघतं एव प्रगाथो द्विपदाधिको वेदितव्य:। रायस्कामो वज्रहस्तं सुदक्षिणं पुत्रो न पितरं हुवे (*Rig-Véda*, VII, XXXII, 3) इत्येतया सहितो द्रष्टव्य: « il faut considérer ce *pragâtha* comme accompagné de la *dvipadâ: râyaskâmaḥ*, etc. » Le *varga* auquel ce *pragâtha* ainsi allongé appartient a un nombre impair d'*ardharcas;* ce qui explique cette addition.

IX. Sûtra 17. अनुष्टुब्जागती.... — Le commentaire précise de la manière suivante les deux premiers mots : अनुष्टुप्पूर्वो जागत्यंत:.

X. Sûtra 18. द्विपदा... — Uvaṭa supplée le sujet अयं

प्रगाथ :, et ne fait du reste que reprendre les mots du texte. — Le *varga* auquel l'exemple est emprunté n'a que quatre *ardharcas*, à prendre ce mot dans son sens ordinaire.

X. Sûtra 19. ककुप्पूर्व:... — Le commentaire ajoute, comme toujours, अयं प्रगाथ:, et de plus बृहत्यंत: et नाम, additions que j'ai reproduites dans ma traduction.

XI. Sûtra 20. आनुष्टुभौष्णिहं... — Commentaire : अनुष्टुप्पूर्वा अपरा तूष्णिगिति, « la première stance est une *anushṭup*, et la seconde une *ushṇik* (une *pura-ushṇik*) ».

XI. Sûtra 21. ते न:... — Le *pragâtha*, comme le dit le nom même, finit par une *anushṭup* अनुष्टुबंत:; c'est le seul mot qu'ajoute le scoliaste.

XII. Sûtra 22. अग्निं... — Le *pragâtha* commence par une *anushṭup*, et finit par une *pankti*, अनुष्टुप्पूर्व: पंक्त्यंत:. C'est d'après le commentaire que j'ai ajouté le nom : आनुष्टुभपांक्त:.

XII. Sûtra 23. यद्धिगाव:... — Uvaṭa complète et précise de même la règle, en ajoutant ककुप्पूर्वस्त्रिष्टुबंत:, et काकुभत्रैष्टुभ:. Le manuscrit de Paris ne donne de l'exemple, dans le commentaire, que les mots contenus dans le sûtra : अग्निं वं: पूर्व्यं [1]. Ces mots commencent la stance 7 de l'hymne 23 du VIII[e] *mandala*, et la stance 13 de l'hymne 31 du même *mandala*. C'est cette dernière qui forme la première moitié

[1] Le manuscrit de Berlin 394 ajoute à la citation le mot गिरा, qui appartient à VIII, XXXI, 13. Dans VIII, XXIII, 7, पूर्व्यं est suivi de हुवे.

du *pragâtha* auquel s'applique cette définition. Dans ce sûtra, le manuscrit de Paris et celui de M. Whitney remplacent l'*a* de अनुष्टुप् par une apostrophe. J'ai rétabli le *sandhi* védique d'après le numéro 595 de Berlin, et d'après une correction du numéro 394.

XIII. Sûtra 24. यद्य... — Le commentaire ajoute अनुष्टुप्पूर्वस्त्रिष्टुबुत्तरः. Le nom du *pragâtha* est incomplet dans mon manuscrit, qui donne simplement आनुष्टुभ इति, ce qui s'explique aisément par la fin semblable des deux parties du composé. Le manuscrit 394 de Berlin a, sans *vriddhi*, अनुष्टुभत्रिष्टुभः.

XIII. Sûtra 25. यत्स्थः... — Les manuscrits ont tous एषा, comme si ce pronom se rapportait à बृहती. J'ai écrit एष, conformément au sens, qui veut l'ellipse ordinaire de प्रगाथः; c'est d'ailleurs la leçon que nous donne le commentaire. — Pour दीर्घ इति, j'ai suivi le texte du manuscrit de Paris et du numéro 394 de Berlin. Le numéro 595 et le manuscrit de M. Whitney font la contraction et ajoutent च de la manière suivante : यत्स्थो दीर्घेति च त्वेषा. N'était cette alliance, peu conforme, je crois, au style de nos sûtras, de च et de तु, la contraction serait ici plus régulière : दीर्घ est la première partie du composé दीर्घप्रसद्मनि.

Commentaire : एष प्रगाथो बृहतीपूर्वस्त्रिष्टुबुत्तरो बार्हतत्रैष्टुभ इत्युच्यते.

XIV. Sûtra 26. आ यत्... — Dans le manuscrit de M. Whitney, le premier pâda a une syllabe de trop : आ यन्मा वेमा इति त्रिष्टुप्. — Commentaire : अयं प्रगाथस्त्रिष्टुप्पूर्वो जगत्युत्तरस्त्रैष्टुभजागत इत्युच्यते.

XIV. Sûtra 27. ता..... — Commentaire : अयं प्रगाथो ऽनुष्टुप्पूर्वस्त्रिष्टुबुत्तर आनुष्टुभत्रैष्टुभ इत्युपदिश्यते. Le terme महासतोमुखा désigne ici l'espèce de *trishṭup* qui se distingue par le nom de *virâṭpûrvâ* (voy. chap. XVI, 44) : महासतोमुखेति विराट्पूर्वा त्रिष्टुबुच्यते.

XV. Sûtra 28. जागत:... — Commentaire : प्रगाथस्त्रिष्टुबुत्तरो जागतो जागतत्रैष्टुभ इत्युपदिश्यते. La tournure est un peu différente de celle qui a été employée jusqu'ici : « c'est un *pragâtha jagatien*, ayant pour fin une *trishṭup*. »

XV. Sûtra 29. उत्तर:... — Commentaire : तस्मादुत्तर: प्रगाथ इद नमो वृषभाय स्वराजे (I, LI, 15) इति अगत्युत्तरत्रैष्टुभजागत इत्युच्यते. C'est la même tournure qu'au sûtra précédent. — La *trishṭup* de ce *pragâtha* finit l'hymne 51 et la *jagatî* commence l'hymne 52. C'est donc une combinaison de stances semblable à celle que nous avons remarquée au sûtra 11.

XVI. Sûtra 30. त्वमेतान्... — Dans le premier exemple donné par le sûtra, जन est le premier terme du composé जनराज्ञ: (cf. sûtra 25). — Commentaire : त्वमेताञ्जनराज्ञो द्विर्दश (I, LIII, 9 et 10) इति द्वौ द्वौ प्रगाथौ पूर्ववत् द्रष्टव्यौ । यथा पूर्वो जागतस्त्रिष्टुबुत्तर इत्युच्यते । तस्मादुत्तर: प्रगाथ: य उदृचीन्द्र देवगोपा: (I, LIII, 11, et LIV, 1) इति त्रैष्टुभजागत इत्यच्यते । उत्तरौ । स घा राजा सत्पति: शूशुवज्जनं : (I, LIV, 7 et 8) इति च द्वौ प्रगाथौ स्मृतौ । पूर्वो जागतत्रैष्टुभ: । तुभ्येदेते बंहुला अद्रिदुग्धा: (I, LIV, 9 et 10) इति त्रैष्टुभजागत इत्युच्यते ।. L'addition que j'ai faite à ma traduction explique à la fois le sûtra et le commentaire. Nous avons encore ici, comme on le voit, la combinaison en un *pragâtha* d'une stance finale et d'une stance initiale.

XVII. Sûtra 31. सव्यंजन:... — Nous passons maintenant à un tout autre sujet, à la division et à la nature des syllabes, dont il a été déjà parlé au chapitre I. Ce sont des détails du ressort de la métrique, comme le dit Aristote, qui traite également, et moins à propos, ce semble, des lettres et des syllabes, dans sa *Poétique* (chap. XX) : Περὶ ὧν καθ' ἕκαστον ἐν τοῖς μετρικοῖς προσήκει θεωρεῖν. — Commentaire : व्यंजनेन युक्तो ऽनुस्वारेण सहित: अथ वानुस्वारेण रहितो व्यंजनेन रहित: स्वर: अक्षरसंज्ञको भवति. — Nous avons déjà parlé de cette définition de la voyelle pure (chap. I, 4, note du sûtra 19), et nous avons vu, au chapitre I, 1, que l'*anusvâra* était ou consonne ou voyelle ; voilà pourquoi il n'est pas compris dans सव्यंजन:

XVII. Sûtra 32. व्यंजनानि... — Voyez chapitre I, 5. — On peut considérer le second terme de पूर्वभाक् comme régissant à la fois son premier terme पूर्व et le génitif उत्तरस्य स्वरस्य. Le commentaire explique ce génitif par अंगं भवति (अंगं est le terme employé au chapitre I, 5), et पूर्वभाक् par पूर्वमक्षरं भजेत्. — Exemples : 1° consonnes suivies de voyelles : तदंस्य (*Rig-Véda*, I, cliv, 5) ; तन्नं: (I, cxlii, 10) ; 2° consonnes finales : तत् । वाक् (I, clxiv, 45).

XVIII. Sûtra 33. विसर्जनीय०... Uvaṭa reprend les mots du texte, en coupant le *dvandva*, et donne pour exemples य: सोम । (*Rig-Véda*, I, xci, 14) ; त्वं सोम (I, xci, 1).

XVIII. Sûtra 34. संयोगादि:... — Le manuscrit 595 de Berlin a संयोगादिश्च तेनैव. Celui de M. Whitney avait aussi cette leçon ; mais elle a été corrigée en.... वैवं च. — La conjonction वा est dans le sens d'option où nous l'avons vue souvent (cf. chap. I, 5). — Exemples : तस्य । यस्य ।.

XVIII. Sûtra 35. सत्क्राम्य:.... — Ce sûtra manque dans le manuscrit de Paris; mais il se trouve dans les trois autres. Celui de Paris ne contient que la fin du commentaire....... सह क्रम्यते परक्रमे सति[1]. Dans le numéro 394 de Berlin, il y a le sûtra et une autre partie du commentaire पूर्वमक्षरं भजते परक्रमे सति. Pour achever de compléter la glose du manuscrit de Paris, il doit manquer entre autres mots, outre ce que donne le manuscrit de Berlin, तद्व्यंजनं यत् [सह क्रम्यते], etc. ou quelque expression de ce genre.—Exemples: ग्रर्कं: (*Rig-Véda*, X, xlviii, 4); ऊर्जं (VI, lxx, 6). (Voyez chapitre I, 5, sûtra 26, où se trouve également le mot परक्रम:, ainsi qu'au chapitre VI, 2, sûtra 11.)

XIX. Sûtras 36-39. गुरु... — लघु... — ग्रनुस्वार:... — संयोगं... — Voyez chapitre I, 4. — Uvaṭa complète le premier de ces sûtras de la manière suivante : दीर्घमक्षरं गुरुसंज्ञं भवति. — Au sujet du dernier, « il faut, dit-il, sous-entendre l'*anusvâra;* la combinaison de l'*anusvâra* avec des consonnes est aussi un groupe ou *saṁyoga* (ग्रनुस्वार इत्यनुवर्तते). » — Il explique संगमं par मेलक:

Exemples : 1° syllabes graves : नू देवासो वरिव: कर्तना नो भूत (*Rig-Véda*, VII, xlviii, 4);

2° Syllabes légères, et brèves devenant graves devant des groupes : मित्रमहो ग्रवद्यात् (IV, iv, 15);

3° Syllabe brève devenant grave devant l'*anusvâra :* ग्रस्ति सोमों ग्रयं सुत: (VIII, lxxxiii, 4);

4° Groupes de consonnes ou d'*anusvâra* et de consonnes : ग्रा त्वा रथं (VIII, lvii, 1); इदं श्रेष्ठं (I, cxiii, 1).

[1] Je rétablis सति, d'après le numéro 394 de Berlin (voyez la suite de la note). Dans celui de Paris, il y a सस्ति, écrit entre deux traits । सस्ति ।, comme un exemple.

XX. Sûtras 40-43. गुरु... — गरीयः... — लघु... — लघीयः... — Le commentateur fait remarquer, au sujet du premier de ces sûtras, que cette définition, bien que la chose soit déjà connue, est répétée en vue de l'objet du sûtra suivant : सिद्ध ऽप्यर्थ उत्तरक्रियार्थं पुनरुच्यते. — Exemples :

1° Voyelles longues graves : आ रुक्मैरा युधा नरः (*Rig-Véda*, V, LII, 6);

2° Voyelles longues plus graves, pour être avec des consonnes (voyez le *çloka* 18) : राष्ट्रीं (VIII, LXXXIX, 10);

3° Voyelles brèves légères, avec consonnes : क कि कु.

Le manuscrit de Paris n'a pas d'exemples de brèves plus légères pour être sans consonnes. Le manuscrit de Berlin ajoute dans un renvoi अ इ उ इति.

XXI. Sûtra 44. छंदस्तुरीयेण... — Après cette section relative à la quantité, nous revenons à la métrique proprement dite. — Le manuscrit de M. Whitney et le numéro 394 de Berlin ont या छंदसो ; le numéro 595, याश्छंदसो. — A l'*ardharca* suivant, les numéros 394 et 595 ont तावंत्य, pour तावत्य.

Commentaire : कस्य छंदसः केन सह का संपद्भवतीति विचारणायां तत इदमुच्यते । छंदस्तुरीयेण छंदसः गायत्रादेरक्षराणां चतुर्थेन भागेन गायत्र्या समानसंख्या[1] अन्यस्योष्णिक्छंदस ऋचो भवंति । आसामुष्णिहांगायत्र्यश्छंदस्तुरीयं भवति । तावत्य एता इतरा गायत्र्यो भवंति । तथाचोक्तं रहस्ये । सप्त गायत्र्यः षडुष्णिहो भवंति । यदिंद्राहं यथा त्वं (*Rig-Véda*, VIII, XIV, 1) इति यथा । आभिः सप्तभिः षडुष्णिहो भवंति । एवं स-

[1] J'ai suivi la leçon du numéro 394 de Berlin. Le manuscrit de Paris a समानसंख्या ऽन्यस्य, comme si le premier de ces deux mots était au nominatif singulier féminin.

वेषां छंदसामन्योन्यस्य चतुर्थेन भागेनं सपद्भवति । « Ceci est dit pour répondre à la question que voici : de quel mètre avec quel autre quel total a lieu ? » Le locatif विचारणायां est pris dans un sens de supposition : « dans la délibération, supposé que l'on délibère et qu'on se demande : de quel mètre, etc. » Nous avons vu souvent des accumulations d'interrogatifs semblables à celle que nous offre cette introduction au commentaire. « Les stances d'un autre mètre, de l'*ushṇik*, par exemple (qui a 28 syllabes, quart 7), deviennent égales en nombre à la *gâyatrî* (à un nombre rond de *gâyatrîs*, stance de 24 syllabes, quart 6), par le quart de ce mètre inférieur (c'est-à-dire si l'on prend du mètre supérieur un nombre de stances égal au quart du nombre de syllabes du mètre inférieur) ». Le second *ardharca* expose le rapport inverse : « les *gâyatrîs* deviennent stances différentes (c'est-à-dire stances du mètre supérieur) en nombre égal au quart de ce mètre supérieur ». — La règle est beaucoup plus simple qu'elle ne le paraît au premier abord sous la forme que lui donne le sûtra : « Pour changer les stances d'un mètre supérieur en stances du mètre immédiatement inférieur, il faut prendre autant de stances du mètre supérieur qu'il y a de syllabes dans le quart du mètre inférieur. Six *ushṇiks*, par exemple (6 est le quart de 24, nombre de syllabes de la *gâyatrî*), forment un nombre rond de *gâyatrîs* (à savoir 7, comme nous l'apprend la suite). Et réciproquement, pour changer les stances d'un mètre inférieur en stances du mètre immédiatement supérieur, il faut prendre autant de stances du mètre inférieur qu'il y a de syllabes dans le quart du mètre supérieur. Sept *gâyatrîs*, par exemple (7 est le quart de 28, nombre des syllabes de l'*ushṇik*), forment un nombre rond d'*ushṇiks* (à savoir 6, comme nous l'a appris la première partie du sûtra). » Comme les types des mètres croissent tous successivement de 4 syllabes, la règle, ainsi que le dit la fin du commentaire, s'applique à toute la série.

Uvaṭa confirme l'axiome par une citation d'un *Rahasya*

(voyez au sujet de ce mot Colebrooke, *Misc. Essays*, I, p. 92, et Weber, *Acad. Vorles*, p. 113 et 114, où se trouve une application particulière de ce terme) : « Sept *gâyatrîs* deviennent six *ushṇiks* ». — L'exemple védique यदिंद्र est le commencement d'un hymne entièrement formé de *gâyatrîs*. De 7 de ces stances, autrement coupées, on compose 6 *ushṇiks* ».

XXII. Sûtra 45. द्वाभ्यां... — Le commentaire supplée अन्तु auprès de त्रिपदासु, et पादाभ्यां auprès de द्वाभ्यां; il explique अन्यथा par पूर्वं पादेन पश्चात् द्वाभ्यां; puis il cite pour exemple de la première coupe la *gâyatrî*

अग्निमीळे पुरोहितं । यज्ञस्य देवमृत्विजं ।
होतारं रत्नधातमं ॥ (*Rig-Véda*, I, 1, 1),

et de la seconde, la *pura-ushṇik*

दूतेरिव तेऽवृकमस्तु सख्यं ।
अच्छिद्रस्य दधन्वतः । सुपूर्णस्य दधन्वतः ॥ (VI, XLVIII, 18).

XXII. Sûtras 46 et 47. मध्ये.... — त्रिभिः.... — Exemples : 1° Coupe au milieu, en deux parties égales :

गायंति त्वा गायत्रिणोऽर्चंत्यर्कमर्किणः ।
ब्रह्माणस्त्वा शतक्रत उद्वंशमिव येमिरे ॥ (*Rig-Véda*, I, x, 1).

2° Coupe en deux parties égales, trois pâdas d'abord, puis un (पादेनोत्तरं) :

एतं शंसमिंद्रास्मयुष्टं कूचित्संतं सहसावन्नभिष्टये सदा पाह्यभिष्टये ।
मेदतां वेदतां वसो ॥ (X, XCIII, 11);

3° Un pâda d'abord, puis trois (पादेन पूर्वं) :

अधीन्न्वत्र सप्ततिं च सप्त च ।

सद्यो दिदिष्ट तान्वः सद्यो दिदिष्ट पार्थ्यः सद्यो दिदिष्ट मायवः ॥ (X, xciii, 15).

XXIII. Sûtra 48. पंक्त्यां... — Commentaire : पंक्त्यां पंचपदास्वित्यर्थः, « dans la *pankti* » veut dire ici « dans les stances de cinq pâdas », en général.

1° Deux coupes de 2 pâdas et une d'un pâda (द्विशो द्वाभ्यां द्वाभ्यामवस्येत् । पादेनोत्तरमवसानं). Exemple :

अयं चक्रमिषणत्सूर्यस्य न्येतशं रीरमत्ससृमाणं ।

आ कृष्ण ईं जुहुराणो जिघर्ति त्वचो बुध्ने रजसो अस्य योनौ ॥

असिक्न्यां यजमानो न होता ॥ (*Rig-Véda*, IV, xvii, 14 et 15) : l'*ekapadâ virât* असिक्न्यां, etc. est ici réunie à la *trishṭup* अयं, etc. conformément à la théorie de Yâska (voy. ch. XVII, 25-27).

2° Coupe en deux parties, 2 pâdas d'abord, puis 3 (त्रिभिः पादैः परमवसानं । द्वाभ्यां पूर्वं). Exemple :

नकिष्टं कर्मणा नशन्न प्र योषन्न योषति ।

देवानां य इन्मनो यजमान इयक्षत्यभीदयज्वनो भुवत् ॥ (VIII, xxxi, 17).

3° Trois pâdas d'abord, puis deux (त्रिभिः पूर्वं । द्वाभ्यामुत्तरं). Exemple :

नकिर्देवा मिनीमसि नकिरा योपयामसि मंत्रश्रुत्यं चरामसि ।

पक्षेभिरपिकक्षेभिरत्राभि सं रभामहे ॥ (X, cxxxiv, 7).

XXIV. Sûtra 49. द्विशः... — 1° Coupe en trois parties, de 2 pâdas chacune : Uvaṭa cite pour exemple la *gâyatrî* विश्वान्देवान्हवामहे, etc. (*Rig-Véda*, I, xxiii, 10), et il ajoute la remarque intéressante qui suit : एषा तु [1] कौषीतकिनां षट्पदा

[1] Le manuscrit 394 de Berlin a तृतीया, pour एषा तु.

प्रस्यते । अस्माकं य : पंचम : पाद् : स तेषां न विद्यते । अस्मिन्पक्षे उदाहरणं ।

« Cette stance est indiquée par les disciples de Kaushîtaka (voy. Weber, *Acad. Vorles.* p. 55), comme ayant 6 pâdas. Le pâda qui est le cinquième pour nous n'existe pas pour eux. L'exemple est dans cette opinion (c'est conformément à cette opinion, à cette manière de lire, que nous donnons cet exemple) ». Faut-il conclure de là que l'école de Kaushîtaka réunissait deux strophes (de 3 pâdas chacune) en une seule? Mais alors comment expliquer qu'elle puisse omettre le cinquième pâda, sans que la strophe cesse pour cela d'être *shatpadâ?*

2° Coupe en deux parties, de trois pâdas chacune :

स क्षपः परि षस्वजे न्यु१स्रो मायया दधे स विश्वं परि दर्शतः ।

तस्य वेनीरनु व्रतमुषस्तिस्रो अवर्धयं नभंतामन्यके समे ॥ (VIII, XLI, 3): c'est une *mahâpankti*, divisée en 2 *ardharcas*, de 3 pâdas de 8 syllabes chacun.

3° Coupe en deux parties, l'une de 2 pâdas et l'autre de 4 :

निष्कं वा घा कृणवते स्रजं वा दुहितर्दिवः ।

त्रिते दुःष्वप्न्यं सर्वमाप्त्ये परि दद्मस्यनेहसो व ऊतयः सूतयो व ऊतयः ॥

(VIII, XLVII, 15): c'est également une *mahâpankti*, divisée en pâdas de 8 syllabes, dont 2 forment le 1er *ardharca* et 4 le second.

XXIV. Sûtra 50. त्रिभिः.... — Le manuscrit de M. Whitney a पुर:, corrigé à la marge en पुन:; le numéro 595 de Berlin, पर:, corrigé aussi à la marge en पुन:, ou peut-être en पुर:, la seconde lettre étant douteuse. J'ai suivi dans ma traduction la leçon पुर:, qui me paraît ici préférable à पुन:.

La construction que j'ai adoptée, et qui me semble la seule qui s'applique d'une manière à peu près satisfaisante au texte,

donne absolument le même sens que celle d'Uvaṭa, laquelle me paraît contraire à toutes les règles et habitudes de la syntaxe, et va au delà des licences de concision que nous avons remarquées parfois dans nos sûtras. Il joint ensemble त्रिशो वा यदि, de façon que le वा suivant commencerait la dernière proposition; de plus, il sous-entend les mots परतश्चतुर्भिः du *çloka* précédent. Le sens, au reste, n'offre aucun doute et les exemples l'éclaircissent parfaitement.

1° Coupe en deux parties, l'une de 3 pâdas, l'autre de 4:

नहि वां वव्रयां महेऽ थेंद्रमिद्यंजामहे शविष्ठं नृणां नरं ।
स नः कदा चिदर्वता गमदा वाजसातये गमदा मेधसातये नभंतामन्यके [समे ॥

(*Rig-Véda*, VIII, XL, 2) : c'est une *çakvarî* qui a 7 pâdas de 8 syllabes.

2° Coupe en trois parties, la première de 3 pâdas, les deux suivantes de 2 chacune :

सुषुमा यातमद्रिभिर्गोश्रीता मत्सरा इमे सोमासो मत्सरा इमे
आ राजाना दिविस्पृशास्मत्रा गंतमुप नः ।
इमे वां मित्रावरुणा गवाशिरः सोमाः शुक्रा गवाशिरः ॥

(I, CXXXVII, 1) : c'est une *atiçakvarî*, divisée en 6 pâdas de 8 syllabes et un de 12, qui est le 1er de la 3e coupe.

3° Coupe en deux parties, la première de 2 pâdas, la seconde de 5 :

प्रो ष्वस्मै पुरोरथमिंद्राय शूषमर्चत ।
अभीके चिदु लोककृत्संगे समत्सु वृत्रहास्माकं बोधि चोदिता नभंताम-
[न्यकेषां ज्याका अधि धन्वसु ॥

(X, CXXX, 1) : c'est une *çakvarî*, formée, comme la première citée, de 7 pâdas de 8 syllabes.

XXIV. Sûtra 51. द्वाभ्यां... — Uvaṭa ajoute la glose sui-

vante, dont j'ai tenu compte dans ma traduction : परिशेषा-दार्धंतयोस्त्रिभिरवसानं भवति. — Exemple : स हि शर्धो न मारुतं तुविष्वणिः, etc. (*Rig-Véda*, I, cxxvii, 6) : c'est une *atidhriti*, stance de 76 syllabes, divisée en 3 parties (3+2+3), déjà citée dans la note du chapitre XVII, 54.

XXV et XXVI. Sûtra 52. अग्निं... — Ces exemples ont été donnés dans les diverses notes relatives aux sûtras auxquels ils s'appliquent (यथाक्रमं पुरस्तादेव निदर्शितानि). — L'avant-dernier pâda du *çloka* 26 a deux syllabes de trop pour une *anushtup*. Le numéro 595 de Berlin a de moins च; il faudrait en outre retrancher वा, ou, gardant, d'après les trois autres manuscrits, le monosyllabe च, supprimer शर्धः.

XXVII. Sûtra 53. द्वाभ्यां... — Le manuscrit de M. Whitney et le numéro 595 de Berlin ont षोलशाक्षरः; celui de Paris et le numéro 493 de Berlin, षोडशाक्षरः. — Au 1er *ardharca*, le manuscrit de M. Withney et le numéro 595 de Berlin ont च au lieu de तु.

Commentaire : द्वाभ्याभवस्येत् । ततः पादेन । पुनर्द्वाभ्यां ।

तव त्यन्नर्यं नृतो ऽप इंद्र प्रथमं पूर्व्यं दिवि प्रवाच्यं कृतं ।

यद्देवस्य शवसा प्रारिणा असुं रिणन्नपः ।

भुवद्विश्वमभ्यादेवमोजसा विदादूर्जं शतक्रतुर्विदादिषं ॥ (*Rig-Véda*, II, xxii, 4). L'*Anukramaṇî* nomme aussi cette stance *atiçakvarî* ou *ashṭi*. Au moyen d'un triple *vyûha*, elle a 64 syllabes, c'est-à-dire la mesure de l'*ashṭi*. Si l'on ne décompose aucune syllabe, elle en a 61, et la mesure de l'*atiçakvarî* est de 60. (Voyez chap. XVI, 53, et, au sujet du pâda de 16 syllabes, chap. XVII, 28.)

XXVIII. Sûtra 54. चतुर्भिस्ततः — Pour compléter la me-

sure de cet *ardharca* d'*anushṭup*, qui forme le sûtra 54, il faut faire un double *vyûha*. — Le numéro 394 de Berlin a एव au lieu de इति. — La stance qui fait l'objet du sûtra est une *padapankti* (voy. chap. XVI, 10 et 11).

अग्ने तमद्याश्वं न स्तोमैः क्रतुं न भद्रं हृदिस्पृशं ।

ऋध्यामा त ओहैः ॥ (*Rig-Véda*, IV, x, 1.)

XXVIII. Sûtra 55. चतुर्भिस्तु... — La première des deux stances est une *mahâpadapankti* (voy. chap. XVI, 29):

तव स्वादिष्ठाग्ने संदृष्टिरिदा चिदह्न इदा चिदक्तोः ।

श्रिये रुक्मो न रोचत उपाके ॥ (*Rig-Véda*, IV, x, 5). Quant à la seconde stance, dont Uvaṭa donne le 1er pâda, qui a déjà été cité ailleurs, je ne l'ai point trouvée (तच्चक्षुर्यो रा वृणीमहे).

XXIX. Sûtra 56. भरद्वाजाय... — Pour compléter la mesure du sûtra, il faut faire un *vyûha* entre les 2 derniers pâdas व्यवस्यंति – एके. — J'ai construit la phrase de la manière suivante : « quelques-uns ne coupent pas dans ces stances ayant en tête 12 syllabes », c'est-à-dire de manière qu'elles aient en tête 12 syllabes, ce qui est la division adoptée dans nos manuscrits de la *Saṁhitâ*. Uvaṭa nous indique, par ce qu'il cite de chacune de ces strophes, après quel mot ces maîtres font la coupe :

1° भरद्वाजायाव धुक्षत द्विता धेनुं च । (*Rig-Véda*, VI, xlviii, 13), la coupe ordinaire est après द्विता;

2° तच्चक्षुर्देवहितं शुक्रमुच्चरत्पश्येम । (VII, lxvi, 16), la coupe ordinaire est après उच्चरत् (voy. chap. XVI, 20);

3° अधीन्वत्रं सप्ततिं च सप्त च सद्यो दिदिष्ट । (X, xciii, 15), la coupe ordinaire est après सप्त च (voy. plus haut, *çloka* 22);

4° वृषाश्चिंन्मे अभिपित्वे अंराराणुर्गा (VIII, IV, 21), la coupe ordinaire est après अराराणु:;

5° दृतेंरिव ते वृकमंस्तु सख्यमच्छिंद्रस्य (VI, XLVIII, 18), la coupe ordinaire est après सख्यं (voy. plus haut, *çloka* 22).

La scolie qui précède ces citations est incomplète dans le manuscrit de Paris, qui donne simplement, avec omission de la particule négative : एतासु द्वादशाकादिषु ऋत्तु एके अवसानं कुर्वंति. Le numéro 394 de Berlin remplit la lacune : एतासु द्वादशाकादिषु ऋत्तु न व्यवस्यंति । अंतरमवसानं न कुर्वंतीत्यर्थः । एके आचार्याः । Les mots अंतरं . . . अर्थः expliquent, comme entre parenthèses, la valeur de la particule वि dans le verbe composé व्यवस्यंति; elle indique une coupe intérieure et non finale. — Le commentaire, comme on le voit, n'assigne pas le même rôle que moi au composé द्वादशाकादिषु; mais il me semble que, si l'on ne construit pas comme je l'ai fait, le sûtra pourra seulement signifier que certains maîtres ne font aucune coupe dans ces stances.

XXX et XXXI. Sûtra 57. Ces deux *çlokas* sont la répétition des deux *çlokas* 14 et 15 du chap. XV. Le manuscrit de Paris et le numéro 394 de Berlin n'en donnent que le commencement : प्रशस्तृच इति, et Uvaṭa ajoute qu'ils ont été dits dans le *paṭala* de *oṁ* (c'est-à-dire dans le chapitre de la lecture védique, où il est traité de l'emploi de la syllabe sainte), et que là ils ont été expliqués : उक्तौ श्लोकौ ओंकारपटले (dans le manuscrit de Paris उकार०) । तौ च तत्रैव वयाख्यातौ. — Le texte de la dernière proposition est altéré dans les deux manuscrits. Celui de Paris donne अत्र च स वैव व्याख्यातै रा (*sic*), et celui de Berlin अत्र च तत्रैव व्याख्यातौ.

XXXII. Sûtra 58. सर्वाणि..... — Le manuscrit de

M. Whitney a त्रिष्टुब्जगत्यौ :. — Uvaṭa répète les mots du texte, décompose le *dvandva* en त्रिष्टुभं च जगतीं च, et substitue समुपगच्छति à समुपैति. — Au sujet de भक्त्या, voyez chap. XVII, 6 et 8. Tous les êtres se rapportent à ces deux types, et *se partagent* entre la *trishṭup* et la *jagatî*, de la manière dite au *çloka* suivant.

XXXIII. Sûtras 59 et 60. गुर्वक्षराणां... — Commentaire: समुपैति समुपगच्छति यत्किंचित्स्थावरजंगमं गुरुवृत्ति तत्सर्वं गुर्वक्षराणामेव[1] । किं पुनर्गुर्वक्षरं त्रैष्टुभमिति ।. La scolie du sûtra suivant ne diffère guère de celle-ci que par la substitution de लघु à गुरु.

Les jeux subtils et les bizarres rapprochements et identifications que contiennent les trois derniers *çlokas* de ce chapitre, dans lequel abondent, vers la fin, comme on a pu le voir, les traces de compilation, sont, selon toute apparence, des additions d'un temps postérieur. La relation à la *trishṭup* de tout ce qui est grave ou pesant, et à la *jagatî* de tout ce qui est léger, n'est guère appropriée à un système de métrique qui ne tient compte, pour ainsi dire, que du nombre des syllabes. L'assimilation ne repose que sur la pénultième longue du pâda de la *trishṭup* et la pénultième brève du pâda de la *jagatî;* voy. chap. XVII, 22.

XXXIV. Sûtra 61. यः... — Dans le numéro 394 de Berlin, ce dernier *çloka* est en partie effacé; mais, dans la partie qui peut se lire, il y a वेद, exprimé une seconde fois, à la place de एतं (le manuscrit de M. Whitney corrige aussi, à la marge, एतं en वेद), et यो वेद intercalé entre ...जगतानि

[1] Dans le manuscrit de Paris, il y a गुर्वक्षरमेव. J'ai suivi la leçon du numéro 394 de Berlin; c'est d'ailleurs la tournure, non pas seulement du texte même, mais encore celle de la scolie du sûtra suivant, dans les deux manuscrits.

et सर्वाणि. En outre, le dernier pâda n'y est point répété, comme dans les trois autres manuscrits. — Celui de Paris a भक्तित : त्य : pour भक्तितो य: ; le numéro 595 de Berlin भक्तितस्त, corrigé en भक्तितो य :. (Pour le sens de भक्तित:, voyez plus haut, *çloka* 32.)

Le commentaire reprend les mots du sûtra et n'y ajoute que le sujet ब्राह्मण : « le Brâhmane (qui) . . . », et l'explication suivante du mot वेद « sait, a appris » : यो द्वादशाध्यायानां त्रयाणां वाभ्यासं करोति « qui fait l'exercice, l'action d'apprendre par cœur les douze lectures ou les trois. » Suit une discussion finale d'Uvaṭa qui n'a nul rapport aux théories ni aux faits contenus dans le *Prâtiçâkhya* et qu'il me paraît inutile de traduire ici. Peut-être aurai-je l'occasion d'en parler ailleurs. Malheureusement ce morceau offre plusieurs lacunes dans les deux manuscrits du commentaire que j'ai à ma disposition, et je ne le comprends pas encore dans toutes ses parties.

(La fin dans le prochain cahier.)

ÉTUDES
SUR LA LITTÉRATURE JAVANAISE,

PAR M. LÉON RODET.

LE VIVÂHÂ (EN KAVI : ARDJOUNA-VIVÂHA).

PREMIER MÉMOIRE.

ANALYSE DU POËME.

REMARQUES (SUITE).

Je termine cet aperçu des lois phoniques javanaises par un alphabet kavi. Je n'aurai pas besoin

de donner la transcription à côté, car je dispose chaque caractère à la place qu'occuperait le caractère sanscrit auquel il correspond. Les nullités simples remplacent un caractère inusité; les nullités entre parenthèses, un signe qui n'a pas encore été rencontré. Ce tableau sera double : dans la première ligne se trouvera la forme primitive, initiale de la lettre; la seconde renfermera les signes nommés par les Javanais *pasangans* et *sandangans*, c'est-à-dire les formes que prennent, soit les consonnes, soit les voyelles unies à une consonne. Dans cette seconde ligne, la place du caractère principal est occupée par un trait.

VOYELLES ET DIPHTHONGUES.

BRÈVES.

a *ĕ* *i* *u* *ṛ* *ḷ* *e* *o*

LONGUES.

â *ŏ* *î* *û* *ṝ* *ḹ* *âi* *au*

m̃ (ng) *ḥ*

CONSONNES.

Gutturales. . .

Palatales. . . . .

Cérébrales. . . .

Dentales. . . . . .

Labiales. . . . . .

Semi-voyelles. .

Ra, à la fin d'une syllabe, se fait /.

Sifflantes. . . . .

Le क्ष *kcha* se transcrit naturellement par [caractère balinais]; ज्ञ *djña* par [caractère balinais], rarement par [caractère balinais]. On n'a pas encore cité de mot contenant ळ *la*. Le signe [caractère balinais], que les Javanais emploient dans les cas excessivement rares pour [caractère balinais] *ña* dans certains noms propres, est inusité à Bali.

II.

Deux mots seulement sur la métrique javanaise :

Les poëmes composés à Java, tant en kavi qu'en javanais moderne, sont partagés en sections, que l'on peut à juste titre appeler *chants*, puisque le mètre, et par suite le récitatif changent de l'un à l'autre. On leur donne en javanais les noms de ꦥꦸꦃ *pouh*, ꦱꦼꦏꦂ *sĕkar* ou ꦏꦼꦩ꧀ꦧꦁ *kĕmbang*, mots qui signifient « fleurs ». Quelques mots, intercalés dans les derniers vers de la strophe d'un chant, souvent sans liaison avec le récit, annoncent quel est le mètre qui va suivre : ainsi le VIIIe chant, par exemple, de notre rédaction javanaise, est en mètre nommé *midjil* (mot à mot « sortir »), ce qu'annonce le vers :

ꦱꦁꦥꦂꦡꦱꦥꦿꦥ꧀ꦠꦤ꧀ꦤꦺꦏꦶ

ꦱꦩꦶꦩꦶꦗꦶꦭ꧀ꦱꦏꦂꦱ

sang Partâ sapraptannêki

sami midjil *sakarsâ*

A l'arrivée de Partâ, toutes (les Vidâdaries) s'empressaient de sortir.

Le nom du mètre est quelquefois remplacé par un synonyme, comme au chant X, où le mètre *mas koumambang* « or travaillé en bosse, saillant », est annoncé par ces mots :

yâtâ vahu lampah-hirâ
sang Ngardjunnâ lavan sang vârâ Dêvati
lir mas timbul *ling tôyâ*

La marche d'Hardjounnâ et de la belle déesse était tout à fait comme de *l'or qui s'élève* au-dessus de l'eau.

Le plus souvent la division en chants est réglée d'après les divisions mêmes des sujets; mais cette règle n'est pas toujours observée.

Chaque chant renferme un nombre arbitraire de strophes (*pâdâ gĕdê* « grands pieds », par opposition au *vers seul*, appelé *pâdâ*), toutes semblables entre elles dans un même chant. Je n'entrerai pas ici dans le détail des formes diverses qui peuvent se présenter; les mètres modernes ont été exposés par tous les grammairiens; ceux du kavi se trouvent dans le *Vrĕtta-santchaya* ( ), manuscrit balinais, lithographié, transcrit et annoté par M. Friederich dans le tome XXII des *Verhandelingen van het Bataviaasch Genootschap*, etc. Je me contenterai du court aperçu suivant.

Le kavi, qui faisait avec rigueur, comme nous l'avons vu plus haut, la distinction des longues et

des brèves, pouvait encore trouver un certain charme dans la succession régulière de syllabes d'une quantité prosodique différente. Tel est, en effet, le caractère de la versification kavie ; les vers sont généralement très-longs, partagés en deux hémistiches égaux ou inégaux ; trois, quatre, cinq au plus forment la strophe ; les assonances, rimes, etc. sont des procédés sinon proscrits, au moins inusités comme moyen ordinaire de plaire à l'oreille. Voici, comme exemple, une strophe du *Vivâha* :

[illegible]

Ling hyang Çakra nahan; sinambakak'n ing Vidyâdhari, mûr t'hĕr.

Vör nya alôn kadi manda mâruta; yayan mĕnggal dhatĕng ring paran.

Akwêh ta Apsari tckêṭikâ milu; tahun kap'vângi ring dôh kabêh.

Tön tê kang vukir-Indrakila maparö mangkin tumampak ta ya.

Hyang Çakra (Indra) cessa de parler; les Vidyâdharies le saluent, puis prennent leur essor. Leur vol est calme comme un doux vent; telles elles se hâtent de suivre leur chemin. De nombreuses servantes des Apsaries les suivent; elles se tiennent écartées, derrière, prêtes au service. Lorsqu'elles aperçoivent la colline Indrakila, elles se hâtent d'y descendre.

Mais aujourd'hui les voyelles ont perdu cette distinction d'inégalité de durée sur laquelle est basée la métrique des langues anciennes; il n'y a même plus en javanais cette pénultième longue par l'accent qui fait que tous les mots malays se terminent en trochées. Il fallait donc avoir recours à un autre moyen pour arriver à rhythmer le langage. Voici celui que l'on a pris.

Les vers d'abord ont été faits plus courts, puis on a déterminé le nombre de syllabes que chaque vers devait contenir; enfin on les a réunis de telle sorte que les voyelles des dernières syllabes de ces vers fussent assujetties à des retours périodiques réglés. Voici, par exemple, dans le rhythme *sinnom*, les deux couplets qui traduisent notre strophe kavie :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Vahu pamudji mangkânâ,
Hyang Hêndrâ p'ring Vidâdari
Něhěr kinnên mangkat sâmyâ;
Lampah-hê kang Vidâdari
Kabêh tarviyang sami
M'ring patapan sang Parthêku.
Sigra hamit hanněmbah
Varanggânâ hikâ sami
M'ring Batârâ Hendrâ vus měssat sing ngarsâ.
Sami hanglayang lampah-ñâ
Vahu hingkang Vidâdari
Kadi marutâ mandrêng nal;
Datěng hing paran sirâ glis.
Prěkkan-ning Vidâdari
Sami humiring nêng pungkur
Saking hing katěbiyan.
Něhěr katingallan mangkin
Kang dinunung patapan-nirâ sang Parthâ,
Kang Vidâdari saksânâ
Samyâ tumurun tumali .....

C'est ainsi que Hyang Hendrâ flatta les Vidâdaries; puis il leur ordonna de partir. Toutes étaient disposées à aller au lieu de pénitence de Partâ. Ces Varanggânâs se hâtent de venir s'incliner et prendre congé du Batârâ Hêndrâ. Les Vidâdaries planent comme un vent doux et léger; elles se hâtent de gagner leur but. Des servantes des Vidâdaries les accompagnent par derrière pour être à leur service. Aussitôt qu'elles aperçoivent la place de la pénitence de Partâ, les Vidâdaries descendent à l'instant, etc.

J'ai déjà, en commençant, comparé, quant au sujet, les poëmes javanais à nos romans du moyen âge; on pourrait, quant à la forme, faire un rapprochement du même genre. Le poëme kavi serait, par

exemple, l'épopée latine en hexamètres, ou plutôt la légende des *Nibelungen*, dans les longs vers du texte des *Minnesänger;* la strophe javanaise nous rappelle au contraire, les petits vers de six à huit syllabes du roman du Rou ou de Brut, ou bien encore des poésies populaires de l'Allemagne moderne.

III.

Il ne me reste plus qu'à ajouter quelques détails sur la manière de compter le temps à Java.

La rédaction javanaise du *Vivâhâ* commence par ces vers :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Ri*[1] *sĕḍĕng hamurvâ tulis
ditê *pôñtchâ-likur valan*
djoumadi laval *hing ngĕ*-bê
tasik sôññâ giri djugâ.

On a précisément commencé à écrire le dimanche vingt-cinquième du mois djoumadi 'lawwel de *bé : mer vide, montagne isolée.*

Reprenons l'un après l'autre les mots soulignés.

[1] La préposition [illegible] *ri*, pour [illegible], est très-fréquente en kavi. Elle est remarquable, parce qu'elle rappelle le bougui [illegible] *ri*, marque du locatif, le malay [illegible] *di*.

ꦢꦶꦠꦺ *dité* est une contraction pour ꦢꦶꦠꦾ *ditya* ou ꦲꦢꦶꦠꦾ *aditya* « le jour du soleil, dimanche » (cf. le germain *Sonntag*). Les jours de la semaine brahmanique, consacrés aux mêmes planètes que chez nous, portent les noms suivants, que je donnerai en sanscrit, en tamoul et en javanais. Il faut ajouter au nom sanscrit वार *vâra*, au nom tamoul கிழமை *kŭjamai.*

Jour du soleil.

Sanscrit....	आदित्य *âditya.*
Tamoul arien...	ஆதித்தன் *âdittăn.*
Tamoul indigène.	ஞாயிறு *ñâyūṛu.*
Javanais...	ꦫꦼꦢꦶꦠꦶ *rĕditi*, ꦢꦶꦠꦺ *dité.*

Jour de la lune.

Sanscrit....	सोम *sôma.*
Tamoul arien...	சோமன் *çômĕn.*
Tamoul indigène.	திங்கள் *tinggĕḷ.*
Javanais....	ꦱꦺꦴꦩꦴ *sômâ.*

Jour de Mars.

Sanscrit....	मङ्गल *mangala.*
Tamoul arien...	மங்கலன் *mangalĕn.*
Tamoul indigène.	செவ்வாய்[1] *çevvây.*
Javanais....	ꦲꦁꦒꦴꦫꦴ *hanggârâ.*

[1] Le tamoul செவ்வாய் *çevvây*, est composé de செ

Jour de Mercure.

Sanscrit....	बुध *budha.*
Tamoul arien...	புதன் *pudĕn.*
Tamoul indigène.	சௌமிய *çaumiya.*
Javanais....	ꦧꦸꦢ *budâ.*

Jour de Jupiter.

Sanscrit....	बृहस्पति *vrihaspati.*
Tamoul arien...	குரு *karu* (गुरु).
Tamoul indigène.	வியாழம் *viyâjam.*
Javanais....	ꦉꦱ꧀ꦥꦠꦶ *rĕspati.*

Jour de Vénus.

Sanscrit....	शुक्र *çukra.*
Tamoul arien...	சுக்கிரன் *çukkirĕn.*
Tamoul indigène.	வெள்ளி *velli.*
Javanais....	ꦱꦸꦏꦿ *sukrâ.*

Jour de Saturne.

Sanscrit....	शनि *çani.*
Tam. arien.	சனி *çani.*
Javanais....	bal. ꦱꦤꦺꦯ꧀ꦕꦫ *sanêçtchara* (शनैश्चर).
	jav. ꦠꦸꦩ꧀ꦥꦏ꧀ *tumpak.*

çe, «rouge», et வாய் *vâi*, «bouche, visage», allusion à la couleur de la planète.

Le quantième est donné en toutes lettres ꦥꦚ꧀ꦕꦭꦶꦏꦸꦂ *pôñtchâ-likur* « vingt-cinq »; le mois est désigné par son nom arabe جمادى الأوّل *djumâdi'lawwel.* Il ne faudrait pas croire que telle est la coutume constante des Javanais. Ils font aussi usage des mois indiens, dont nous allons donner les noms en sanscrit, tamoul et javanais.

1.	चैत्र *tchaitra* मधुमास *madhumâsa*	சித்திரை *çittirai*	ꦏꦱꦔ꧀ꦒ *kasanggâ*
2.	वैशाख *vaisâkha*	வைகாசி *vaigâsi*	ꦏꦢꦱ *kadâçâ*
3.	ज्यैष्ठ *djyaichṭha*	ஆனி *âni*	ꦗꦺꦱ꧀ꦛ *djêstâ*
4.	आषाढ *âchâḍha*	ஆடி *âḍi*	ꦱꦢ *sâḍâ*
5.	श्रवण *çravaṇa*	ஆவணி *âvani*	ꦏꦱ *kâsâ*
6.	भद्र *bhadra* भाद्रपद *bhâdrapada*	புரட்டாசி *puraṭaçi*	ꦏꦫꦺꦴ *karô*
7.	अश्वयुज् *açvayudj*	ஐப்பசி *aipaçi*	ꦏꦠꦶꦒ *katigâ*
8.	कार्त्तिक *kârttika*	கார்த்திகை *kârtigai*	ꦏꦥꦠ꧀ *kapat*

9.	मार्गशिष *mârgaçircha*	மார்கழி *mârgaji* சகம் *çagam*	ꦏꦭꦶꦩ *kalimâ*
10.	पुष्य *puchya* पौष *pâucha*	தை *tai*	ꦏꦤꦼꦩ꧀ *kanĕm*
11.	माघ *mâga*	மாசி *mâçi*	ꦏꦥꦶꦠꦸ *kapitu*
12.	फाल्गुन *phâlguna*	பங்குனி *pañgguni* பற்குனம் *parkunam*	ꦏꦲꦸꦭꦸ *kahulu*

Les noms sanscrits de ces mois sont ceux de la constellation lunaire ou *nakchatra* (नक्षत्र) dans laquelle se trouve la lune au moment de son plein. Il y a vingt-sept de ces constellations ou mansions lunaires. — Les noms tamouls ne paraissent pas indigènes : quelques-uns rappellent les noms des mois persans. Tels sont, par exemple, ஆவணி *âvani* et آبان *âban*; தை *tai* et دی *dey*. — Quant aux noms javanais, à part ceux de ꦢꦾꦺꦱ꧀ꦠ *djêstâ* et ꦱꦢ *sâḍâ*, ce sont simplement les dix premiers nombres ordinaux. On comprend dès lors les expressions de ꦏꦠꦶꦒ *katigâ*, ꦮꦂꦱꦤꦶꦁꦏꦥꦠ꧀ *varcha-ning kapat* « pluie du *ka-*

pat » dont nous avons parlé p. 283. Le premier tchaittra étant environ le 15 mars, le premier *kapat*, ou कार्त्तिक *kârttika*, est le 15 octobre, époque des pluies de l'équinoxe.

Enfin les Javanais ont un système fort singulier qui leur est propre. Je vais essayer d'en donner une idée, me réservant de revenir plus tard sur ce sujet dans un article spécial.

Ce système est fondé sur l'emploi simultané de trois sortes de semaines, ayant respectivement *cinq*, *six* et *sept* jours. La semaine de cinq jours se nomme aujourd'hui *pasaran* (de *pasar*, en persan بازار *bâzar* « marché »), parce qu'elle sert à régler les marchés. Ses cinq jours sont : 1° *paking;* 2° *pôn* (kavi *pwân*); 3° *vagé;* 4° *kalivôn;* 5° *mannis* ou *lĕgi.*

La semaine de six jours n'a pas de nom particulier; chacun des jours qui la compose en a, en compensation sans doute, deux; un, d'origine et de signification inconnues, paraît être étranger; l'autre est le nom d'un être appartenant au règne animal ou au règne végétal. Voici ces deux séries de noms:

1° { *haryyang.*
  { *djalmâ* (जन्मन् *djanman*) « homme ».

2° *vurukung.*
satô (सत्त्व *sattva*) « bête ».

3° *pannirôn.*
paksi (पक्षिन् *pakchin*) « oiseau ».

4° *vas* ou *huvas.*
halam « poisson ».

5° *mavulu.*
vaku « graine ».

6° *tunglê.*
gôḍông ou *ḍahôn* « feuille ».

La semaine de sept jours est la semaine planétaire dont nous avons parlé plus haut. Elle reçoit en javanais le nom de *vaku*, nom qui ne paraît pas océanien dans ce sens, mais qui semble parent du *woche* germanique.

Ces trois semaines marchant de front, les mêmes jours ne peuvent se trouver réunis de nouveau qu'au bout de $5 \times 6 \times 7 = 210$ jours, ou trente semaines planétaires (*vaku*). C'est cette série qui sert encore aujourd'hui à Bali d'unité de temps pour la

vie civile. Chacun des trente *voukous* a reçu un nom particulier et est soumis à l'influence d'une divinité indienne. On en trouvera la liste, sous la forme javanaise, dans Raffles, *History of Java*, ou dans P. P. Roorda van Eysinga, *Handboek tot de Land- en Volkenkunde van Nederlandsch Indië*, tome III; sous la forme kavie, dans le mémoire de M. Friederich intitulé *Vorloopig Verslag over het eiland Bali*, inséré dans le tome XXIII des mémoires de la Société de Batavia.

Le mot *bé* est la transcription de l'arabe ب, désignant ici la sixième année d'un cycle de sept ans, sur lequel je n'ai encore rien pu recueillir de précis.

J'ai mis en italique l'expression *tasik sônñâ giri djugâ* « mer vide, montagne isolée », dont la traduction n'a pas de sens, liée au reste de la phrase. C'est qu'en effet ce vers n'est pas fait pour être traduit; c'est simplement ce que l'on appelle un *tchôndrâ sĕngkâlâ* ou « date par *tchôndrâ*, etc. » On désigne ainsi des formules mnémotechniques dans lesquelles on emploie pour représenter chaque chiffre un mot qui, par sa nature ou par quelque idée mythologique, rappelle le chiffre que l'on veut représenter. Ainsi, dans notre exemple, *tasik* « mer » nous rappelle les quatre mers de la croyance brahmanique;

sónñâ « vide » représente très-bien zéro ; *giri* « colline » veut dire sept à cause des sept collines sacrées ; enfin *djagâ* « isolé » désigne l'unité. Nous obtenons de cette façon :

4 0 7 1

et, en lisant à l'envers, 1704 de l'ère javanaise.

Cette ère remonte à *Adji sâkâ* « le prince de l'ère » (*hadji* ou *dji*, de जि « vaincre » ; *sâkâ*, de शाक *çâka* « ère »), le *Sagen* ou *Sâlivâghanĕn*, शालिवाह्न, roi décanien qui rétablit l'harmonie entre l'année lunaire brahmanique et l'année solaire. Cette ère remonte, comme on le sait, au 14 mars 78 de J. C. : l'an 1704 de l'ère javanaise répond donc à 1782 de notre ère.

Jacquet, dans le tome XVI (1835) du Journal asiatique, a publié un article fort curieux sur les formules mnémotechniques analogues à celle-ci, et a donné la liste des mots employés à cet usage en sanscrit, en tibétain et en javanais. Je me contenterai de renvoyer à cet article ceux des lecteurs qui voudraient de plus longs détails.

Je terminerai ici ce premier travail, déjà trop long à cause des notes si nombreuses qu'il a nécessairement fallu pour mettre le lecteur au courant de

cette civilisation inconnue à presque tous. J'espère bientôt pouvoir aborder la traduction de quelques portions du texte kavi, et offrir ainsi un échantillon du style du pays, après avoir donné, par l'analyse que l'on vient de lire, une idée de la tournure d'esprit du peuple.

DESCRIPTION DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE,

PAR EL-BEKRI,

TRADUITE PAR M. DE SLANE.

INTRODUCTION.

En 1831 feu M. Quatremère publia, dans le recueil intitulé *Notices et Extraits*, etc. tome XII, une traduction abrégée d'un manuscrit arabe appartenant à la Bibliothèque impériale, et renfermant une notice topographique et historique de l'Afrique septentrionale. Ce traité, auquel un célèbre polygraphe espagnol, Abou-Obeid el-Bekri, mit la dernière main en 1068 de J. C. est cité très-souvent par les écrivains arabes des siècles suivants. Il jouit encore, chez les musulmans occidentaux, d'une grande réputation, honneur pleinement justifié par l'importance et l'exactitude des renseignements qu'il fournit aux historiens et aux géographes.

La traduction de M. Quatremère révéla à l'Europe savante la haute importance de l'ouvrage arabe, bien qu'elle laissât beaucoup à désirer. Sans compter la suppression de presque toutes les notices historiques et l'existence de plusieurs la-

cunes dont ce savant ne s'était pas aperçu, on y remarqua, presqu'à chaque page, des erreurs à rectifier, des questions à éclaircir. L'incorrection du seul texte qu'il avait à sa disposition contribua, de la manière la plus fâcheuse, aux difficultés de la tâche dont il s'était chargé. En effet, le manuscrit de Paris, bien qu'il soit d'une écriture ancienne et très-belle, ne porte jamais les points diacritiques aux endroits où ces indications orthographiques étaient de première nécessité; aussi les noms des localités et les mots berbères sont-ils très-souvent indéchiffrables, à moins que le lecteur ne les connaisse d'avance. Il en résulta que, dans le travail de M. Quatremère, travail estimable sous d'autres points de vue, un grand nombre de mots sont restés illisibles par la faute du copiste arabe. Pour remédier à ces imperfections, le secours d'un second manuscrit du même ouvrage aurait suffi, en y ajoutant, toutefois, une meilleure connaissance de l'Afrique septentrionale que celle que l'on pouvait avoir en France à l'époque où cet orientaliste distingué terminait sa traduction. On peut même dire avec assurance que l'on fait toujours une chose hasardeuse en essayant de traduire un ouvrage arabe sur un seul manuscrit, à moins que ce manuscrit ne soit autographe ou corrigé par l'auteur.

Guidé par ce principe, j'avais fait, il y a quelques années, la comparaison de quatre exemplaires du Traité d'El-Bekri, ce qui m'avait permis d'en améliorer le texte, en faisant disparaître plusieurs lacunes et en corrigeant beaucoup d'erreurs. Mais je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, l'ayant déjà traité assez longuement dans la préface de mon édition du texte arabe de notre géographe. Le lecteur y trouvera aussi une notice biographique d'El-Bekri, qui naquit d'une famille illustre, probablement vers l'an 1028 de J. C. Il composa plusieurs ouvrages sur divers sujets, et mourut en 1094.

Il me restait à donner une traduction complète de ce traité, et, maintenant, grâce à la Société asiatique, j'ai le plaisir de livrer mon travail au public. Les personnes qui

voudront bien comparer la traduction de mon prédécesseur avec la mienne remarqueront que celle-ci est beaucoup plus détaillée, et que les matériaux plus amples que j'avais à ma disposition et les facilités que m'a données mon séjour en Afrique m'ont mis en état de rectifier, dans presque tous les cas, l'orthographe des noms propres et des mots berbères. J'ai conservé de la version de M. Quatremère un certain nombre de passages, dans lesquels le texte arabe se trouvait rendu avec une netteté parfaite. Ailleurs on verra de grandes différences entre les deux traductions, différences provenant, en général, du mauvais manuscrit dont cet orientaliste s'était servi. On pourra remarquer que le premier traducteur, ayant sous les yeux certains passages correctement écrits, les avait mal compris. J'ose croire que, partout où je me suis écarté du sens donné par lui, l'examen du texte arabe suffira pour justifier ma hardiesse.

M. G. DE S.

INDICATION DES VILLES ET DES BOURGS LES PLUS REMARQUABLES QUI SE RENCONTRENT SUR LA ROUTE CONDUISANT DE L'ÉGYPTE À BARCA ET AU MAGHREB[1].

TERENNOUT[2], gros village situé sur le Nil, renferme

[1] En arabe, le mot *maghreb* ou *maghrib*, que l'on prononce *marreub*, signifie *le couchant*, *l'occident*. Il s'emploie chez les géographes et les historiens arabes pour désigner les pays musulmans situés à l'ouest de l'Égypte, c'est-à-dire l'Afrique septentrionale et l'Espagne. Notre auteur lui donne une signification plus restreinte; selon lui, le Maghreb commence à la grande Syrte. Ibn-Khaldoun place le commencement du Maghreb sous le méridien de Bougie, et désigne les provinces de Tunis et de Tripoli par le nom d'*Ifrîkiya*.

[2] Terennout, l'ancienne *Terenouthis*, se nomme maintenant *Terenneh*. Cette ville est située sur la branche occidentale du Nil, à environ 40 milles nord-ouest du Caire.

quelques bazars[1], une mosquée *djamé*[2] et une église [chrétienne]. On y voit beaucoup de ruines, cette place ayant été dévastée par les Ketamiens à l'époque où ils s'y trouvèrent avec Abou-'l-Cacem es-Chîaï, fils d'Obeid-Allah[3]. La majeure partie des édifices est en briques. Il y a quelques moulins à sucre. De Terennout on se rend à El-Mena[4], localité renfermant trois villes abandonnées, dont les édifices sont encore debout. On y remarque plusieurs châteaux magnifiques, situés dans un désert sablonneux où les caravanes courent risque d'être attaquées par les Arabes nomades. Ces châteaux, construits avec une grande solidité, ont des murailles d'une hau-

[1] Le mot *souc*, que nous rendons ici par *bazar*, a deux significations bien distinctes : dans une ville, le *souc* est une rue ou une place bordée de boutiques; en pleine campagne, c'est un marché ou une foire qui se tient à des époques fixes. Le *souc* d'une ville est un marché permanent; celui des campagnes est périodique.

[2] Un *djamé* diffère d'une mosquée (*mesdjid*) en ce qu'il a une tour du haut de laquelle on fait l'appel à la prière, qu'on y célèbre l'office public des vendredis, et qu'on y prononce le *khotba* ou prône canonique en présence du représentant du sultan. Le *djamé* est l'église cathédrale; la mosquée est une chapelle.

[3] La première invasion de l'Égypte par le prince fatemide Abou-'l-Cacem el-Caïm eut lieu en l'an 301 de l'hégire (913-914 de J. C.). Ibn-Khaldoun (*Histoire des Berbers*, t. II, p. 524, 526) place la seconde invasion en l'an 307; mais El-Macrîzi, dans son *Khitat*, ou description historique et topographique de l'Égypte (édition de Boulac, t. I, p. 351), dit qu'une de ces expéditions eut lieu en l'an 306.

[4] Variantes : *El-Mona*, M; *El-Mithna*, E. On peut même lire *Mini* ou *Mina*, vu l'absence des points voyelles dans les autres manuscrits. Dans ces notes, nous désignerons le manuscrit d'Alger par la lettre A; celui de l'Escurial par E; celui du Musée britannique par M, et celui de la Bibliothèque impériale de Paris par P.

teur extraordinaire et s'élèvent, presque tous, sur des voûtes en plein cintre; quelques-uns sont habités par des moines chrétiens. El-Mena possède plusieurs puits qui fournissent de l'eau douce, mais en petite quantité. De là on se rend à Abou-Mîna [1], grande église qui renferme des images et des sculptures très-curieuses. On y tient les lampes allumées jour et nuit; jamais on ne les éteint. Au fond de ce bâtiment se voit une grande coupole renfermant l'image d'un homme qui se tient debout, chaque pied appuyé sur un chameau; une de ses mains est ouverte et l'autre fermée. Ce groupe, tout en marbre, représente, dit-on, Abou-Mîna. On voit aussi dans cette église les images de tous les prophètes, que le salut soit sur eux! Celle de Zacharie s'y trouve avec celle de Jean; l'image de Jésus, placée sur une grande colonne de marbre, à droite en entrant, est protégée par une porte fermée à clef. Un double rideau est suspendu devant l'image de Marie. En dehors de l'église on remarque la représentation de tous les animaux et des gens qui exercent des métiers. L'image d'un marchand d'esclaves, entouré des [malheureux qui sont les] objets de son commerce, tient à la main une bourse dont le fond est percé; emblème par lequel on a voulu indiquer qu'un marchand d'esclaves ne fait jamais fortune. Au milieu de l'église

[1] Selon l'historien des patriarches d'Alexandrie, on passait par Mariout pour se rendre à Mina, ville située dans le désert des lacs de Natron. (Voy. *Mémoires géographiques sur l'Égypte*, par M. Quatremère, t. I, p. 488.)

est un pavillon à coupole, renfermant huit images que l'on prétend représenter des anges. Dans une autre partie de l'église, on remarque une mosquée[1], parfaitement orientée[2], où[3] les musulmans font la prière. Les environs de l'église sont remplis d'arbres fruitiers, surtout d'amandiers à écorce lisse[4], et de caroubiers, dont le fruit, encore vert, a le goût de miel et sert à fabriquer des sirops; il y a aussi beaucoup de vignes dont le produit, tant en raisins que vin, est envoyé au Caire. Voici, dit-on, pour quel motif on fonda cette église: sur l'emplacement qu'elle occupe il y avait un tombeau et, dans le voisinage, un village dont un des habitants était boiteux. Cet homme, ayant perdu son âne, sortit pour le chercher; il passa sur ce tombeau et, à l'instant même, il marcha droit. Étant parvenu à atteindre l'animal, il le monta et rentra chez lui parfaitement guéri. Au bruit de cet événement, les malades vinrent en foule pour visiter le tombeau et ils n'eurent qu'à s'y asseoir pour recouvrer la santé. On bâtit alors l'église;

[1] Dans l'enceinte du couvent du mont Sinaï se trouve aussi une mosquée, édifice construit par les moines, afin d'ôter aux musulmans l'envie de s'emparer de l'église pour leur propre usage.

[2] A la lettre : dont le *mihrab* est tourné vers le *kibla*. Le *mihrab* est l'espèce de niche ou d'abside auprès de laquelle se tient l'*imam* qui dirige les mouvements de la prière. Le *kibla* est le point de l'horizon qui marque la direction de la Mecque.

[3] Le texte des manuscrits porte فيها ; il faut lire فيه. El-Bekri commet souvent des fautes de concordance analogues à celle-ci.

[4] Littéralement : l'*amande lisse*. Dans le manuscrit P on voit, à la place du mot أملس « lisse », un groupe de lettres qu'il est impossible de lire.

les malades continuèrent à s'y rendre, mais ils reconnurent que le tombeau avait perdu sa vertu. Tous les ans on envoie de Constantinople[1] plusieurs milliers de *dinars*[2] à cette église.

Dhat el-Homam[3] « qui possède la fièvre », lieu où se tient un marché considérable, possède un *djamé*, bâti par Zîada-t-Allah l'Aghlebide, à l'époque où ce prince avait quitté l'Orient pour rentrer en Ifrîkiya[4]. Vis-à-vis est un puits dont l'eau est abondante et d'une excellente qualité; tout autour sont des citernes et des jardins. On y voit un château délabré, où le souverain de l'Égypte entretient une garnison qui se renouvelle régulièrement. Dhat el-Homam fut ainsi nommé parce que l'eau de cet endroit donne la fièvre à presque toutes les personnes qui en boivent; de là vient que les chameliers ont l'habitude de chanter

[1] Var. *Fostat* (le vieux Caire), P.

[2] La valeur et le poids du dinar (pièce d'or) et du dirhem (pièce d'argent) varient selon les pays et les époques. On peut cependant estimer le dinar des premiers siècles à dix francs et le dirhem à dix sous.

[3] L'Idrîci place Dhat el-Homam à 38 milles d'Alexandrie. Sur la carte qui accompagne l'ouvrage que le célèbre voyageur Barth publia en 1849, sous le titre de *Wanderungen durch die Kuestenlaender des Mittelmeeres*, on trouve un *Bir-el-Hamam* à la distance de 34 milles (de 60 au degré) sud-ouest d'Alexandrie et à 9 milles de la mer.

[4] L'Ifrîkiya se composait des provinces de Tunis, de Tripoli et de Constantine. Quant au prince aghlebide dont il est question ici, on ne saurait préciser l'époque à laquelle il vivait : quatre membres, au moins, de la famille d'El-Aghleb portèrent le nom de Zîada-t-Allah, mais aucun d'eux n'est connu par un voyage en Orient. Il est vrai que le dernier des Zîada-t-Allah passa en Orient; mais il ne revint plus en Afrique.

ces mots : « Seigneur, préserve-nous du Hidjaz[1] et de sa cherté (*ghalâha*); de l'Égypte et de sa peste (*ouabâha*); de Dhat el-Homam et de sa fièvre (*hommâha*). »

El-Haniya « l'arcade » doit son nom à une moitié de voûte qui s'élève au milieu d'une plaine. Cette arcade, separée de la mer par une colline, formait autrefois, à ce que l'on prétend, une des portes d'Alexandrie[2]. Dans les environs se trouvent quelques familles louatiennes et mezatiennes[3], qui habitent des huttes de broussailles. Entre El-Haniya et Dhat el-Homam on voit une dalle de marbre noir qui, dit-on, avait servi de table à Pharaon, et qui recouvre maintenant une citerne nommée Et-Tîs.

El-Kenaïs « les églises » est le nom de trois châteaux ruinés[4]. Dans le voisinage est un coteau[5] que l'on appelle *le coteau des puits de Caïs*. L'eau des deux puits

[1] Le Hidjaz, grande province de l'Arabie, se prolonge, parallèlement à la mer Rouge, depuis l'isthme de Suez jusqu'au Yémen. Il renferme les villes de la Mecque et de Médine.

[2] On pourrait supposer, d'après cette indication, qu'El-Haniya occupait l'emplacement de Bousîr, l'ancienne *Busiris*, nommée maintenant par les Européens la *Tour des Arabes*. Cette ancienne ville était située à la gorge de la longue et étroite péninsule sur l'extrémité de laquelle s'élève la ville d'Alexandrie. L'on voit, cependant, dans l'ouvrage de l'Idrîci qu'El-Haniya était à 72 milles de cette ville, tandis que Bousîr n'en est qu'à 20 milles.

[3] Sur les diverses tribus berbères dont El-Bekri fait mention, on peut consulter l'*Histoire des Berbers*, d'Ibn-Khaldoun.

[4] Le *Ras el-Kenaïs* de nos cartes tire son nom de ces ruines.

[5] *Un coteau* (*acaba*);—oui, sans doute, et un coteau très-connu : la *petite Acaba*, nommé par les anciens *Catabathmus parvus*.

nommés Abar-Caïs est de bonne qualité; mais il faut la tirer d'une grande profondeur.

Selon une autre [de nos autorités], on se rend de Djobb el-Aousedj « le puits du Lycium »[1] à Kibab-Maani[2], qui en est à la distance de 30 milles. Ces coupoles entourent plusieurs citernes[3] et portent [aussi] le nom de Kharaïb el-Caoum « les mesures de l'ancien peuple ». « Kharaïb el-Caoum, dit Mohammed[4], ville détruite par les Roum[5], renferme plusieurs citernes. » A l'occident de cet endroit s'élève un château (*casr*) qui porte le nom d'Abou-Maadd-Nizar, fils de Khaled ibn Yahya ibn Baban. En ce lieu stationnent une vingtaine de familles appartenant à la tribu de Coreich et alliées par le sang à la famille de Djobeir ibn Motaïm[6]. On y voit aussi de nombreux campements

[1] L'*aousedj* (*Lycium europæum*) est un arbrisseau dont les feuilles et le suc possèdent des qualités médicinales. Dans l'ouvrage d'Ibn el-Beithar sur les simples et les minéraux, on trouve un article consacré à cette plante. (Voy. le *Heil- und Nahrungsmittel* von Ebn-Baithar, vol. II, p. 223 de la traduction allemande du docteur Sontheimer.)

[2] En Afrique le mot *cobba*, au pluriel *kibab*, sert à désigner un petit mausolée carré et recouvert d'une voûte (*cobba*) hémisphérique. Il s'élève ordinairement sur le tombeau d'un saint musulman. C'est de ce mot que dérivent les mots français *coupole* et *alcôve* (*al-cobba*).

[3] Dans le texte arabe, page ١٤, il faut insérer, au commencement de la sixième ligne, les mots suivants, جباب حولها هذه القباب وهى

[4] Dans la préface du texte arabe, p. 15, se trouve une notice de ce personnage; il se nommait Mohammed ibn Youçof ibn el-Ouerrac.

[5] Par le mot *Er-Roum*, les écrivains arabes désignent, tantôt les sujets de l'empire byzantin, tantôt les nations chrétiennes de l'Europe, et tantôt la population latine de l'Afrique septentrionale.

[6] Djobeir ibn Motaïm, de la tribu de Coreich, embrassa l'isla-

des Beni-Modledj [tribu arabe], et environ un millier de tentes appartenant aux Fadela et aux Beni-Akîdan, peuplades berbères. On raconte que chez ces gens il n'est pas rare de voir la fille qui vient de naître se métamorphoser en démon ou en ogresse, et se jeter sur les hommes, jusqu'à ce qu'on la lie et la garrotte. «Mohammed ibn Cacem, seigneur d'Astidja (*Ecija*, près de Séville), m'a déclaré, dit Mohammed ibn Youçof, qu'il regardait ce fait comme certain, en ayant été témoin.» De Casr Abi-Maadd on se rend à ER-REMMADA[1], petite ville située près de la mer et entourée d'une muraille. Elle possède une mosquée *djamê*. Aux alentours se trouvent des jardins remplis d'arbres fruitiers de diverses espèces. CASR ES-CHEMMAS «le château du diacre», situé à une courte distance d'Er-Remmada, renferme une population peu nombreuse : on compte 35 milles entre Kharaïb el-Caoum et la ville d'Er-Remmada. De là on se rend à KHARAÏB ABI-HALÎMA[2], forteresse encore ha-

misme lors de la prise de la Mecque par Mahomet. Il mourut entre les années 50 et 60 de l'hégire, avec la réputation d'un savant profondément versé dans la loi. Il fait partie du corps des *traditionnistes*, c'est-à-dire des docteurs qui ont transmis aux fidèles les dits et gestes du fondateur de l'islamisme.

[1] D'après les indications de l'Idrîci et de d'Anville, Er-Remmada était située un peu à l'est de la grande Acaba (*Catabathmus magnus*).

[2] Le Casr es-Chemmas et les Kharaïb Abi-Halîma sont déplacés dans cet itinéraire, qui les porte à l'ouest d'Er-Remmada, c'est-à-dire de la grande Acaba. Or ces localités existent encore sous les noms de *Casr-Chemmès* et *Ras-Halem;* elles se trouvent à l'est de la grande Acaba, entre elle et la petite Acaba. L'Idrîci, dans son itinéraire d'Alexandrie à Barca, les a placées dans leur véritable position.

bitée, qui renferme un bazar et cinq puits. Il y a plusieurs citernes à quelque distance de la place. Ensuite vous arrivez à CASR ER-ROUM « le château des Romains », édifice composé de plusieurs voûtes de briques et dominé par une montagne au pied de laquelle se trouvent quelques citernes. Le plus grand de ces réservoirs se nomme EL-MOTAFFELA. Arrivé ensuite à OUADI-MAKHÎL « la rivière de Makhîl »[1], vous trouvez un château qui renferme un *djamê* et un marché bien fréquenté. Aux environs on voit plusieurs citernes et étangs, mais pas une seule source d'eau. L'abondance règne dans cette localité et tout y est à bon marché. De là à ADJEDABIYA[2] on compte cinq journées.

BARCA s'appelle en langue romano-grecque *Bentabolis* (*Pentapolis*), ce qui veut dire *cinq villes*[3]. Amr ibn el-Aci s'y transporta [l'an 21 de l'hégire] et accorda la paix aux habitants moyennant une somme de treize mille [dinars][4], qu'ils devaient lui remettre à titre de capitation. Pour subvenir à cette charge,

[1] Le Makhîl est mentionné par l'Idrîci, qui le place à 127 milles est de Barca. C'est probablement le *Ouadi-Makhfei* dont M. Barth nous donne la description dans ses *Wanderungen*.

[2] On prononce maintenant ce nom avec l'article et l'on dit *Ladjedabiya*. Il y a deux localités ainsi nommées : l'une située dans le voisinage de la grande Acaba, et l'autre au sud-ouest de la Cyrénaïque, auprès de la grande Syrte. C'est de la dernière qu'El-Bekri veut parler ici.

[3] Ces cinq villes étaient Cyrène, Barca (ou son port de mer, Ptolemaïs), Teuchera (dont le nom fut changé en Arsinoë), Bérénice et Apollonias.

[4] Voy. *Hist. des Berbers*, t. I, p. 302.

ils eurent l'ordre de vendre ceux de leurs enfants qu'ils voudraient [1]. El-Leith ibn Sâad [2] rapporte qu'Amr ibn el-Aci inséra la clause suivante dans les conditions qu'il imposa aux Louata [3] : *Vendez vos enfants pour subvenir à la capitation que vous avez à payer;* et qu'on lui entendit dire, du haut de la chaire, aux habitants d'Antabolis (*Pentapolis*) : « Voilà un traité dont on remplira à leur égard toutes les conditions. »

La ville de Barca est située dans un désert [4]. Comme le sol et les maisons sont d'une couleur rouge, les vêtements des habitants et des personnes qui s'y rendent pour affaires y prennent une teinte rougeâtre. A 6 milles de là se trouve le pays des montagnes. L'abondance règne dans cette ville et toutes les denrées sont à bas prix. Les troupeaux prospèrent et multiplient dans les pâturages des environs; aussi les habitants de Misr « le Caire » tirent de ce pays la plus grande partie des bestiaux qui servent à leur consommation. De Barca on exporte à Misr de la laine, du miel et du goudron, matière qui se prépare dans une localité de ce pays nommée Magga. Ce bourg est situé au sommet d'une mon-

[1] On pourrait aussi traduire : « Qu'ils aimaient le plus. »

[2] Savant traditionniste et natif d'Égypte. Il mourut en l'an 175 (791 de J. C.).

[3] Tribu berbère dont une partie habitait la Cyrénaïque. Ce sont les *Lebathai* de Procope et les *Langouaten* de Corippus. Ibn-Khaldoun consacre un chapitre de son *Histoire des Berbers* à la tribu de Louata (voy. la traduction de son ouvrage, t. I, p. 231).

[4] C'est-à-dire, une contrée inhabitée.

tagne tellement escarpée qu'un cavalier ne saurait y arriver en aucune saison. On y trouve beaucoup de noix, d'oranges, de coings et d'autres fruits. Une forêt d'*ârâr*[1] commence auprès de cet endroit et s'étend à une grande distance. La ville de Barca possède le tombeau de Rowéifâ [Ibn-Thabet][2], l'un des compagnons du Prophète. Dans les alentours on rencontre plusieurs tribus dont les unes appartiennent à la race des Louata et les autres à celle des Afarec[3]. La route qui mène de Barca en Ifrîkiya traverse le Ouadi-Mesous, vallée où l'on rencontre plusieurs voûtes et des citernes ruinées, au nombre, dit-on, de trois cent soixante. Il y a aussi quelques jardins. Dans cette vallée on trouve le *torba* « terre » qui sert à faire fermenter le miel[4].

[1] *Arar*, le *thuya articulata*, arbre très-commun dans les montagnes de l'Afrique septentrionale.

[2] Roweifâ ibn Thabet fut nommé gouverneur de Tripoli en l'an 46 (666-667 de J. C.)

[3] Les mots *Afarec* et *Afareca* « Africains » servaient à désigner les populations indigènes de la Pentapole et de la Byzacène qui avaient subi l'influence de la civilisation romaine.

[4] Ibn-el-Beithar parle de cette substance dans son dictionnaire de simples et de minéraux. Voici la traduction de son article, dont nous avons revu le texte sur deux manuscrits de la Bibliothèque impériale :

« *Djouz djondem*, mot persan que l'on prononce aussi *guevz guendum* (*nux tritici*), désigne la substance nommée *chahem-el-ard* « graisse de la terre ». A Racca (ville de la Mésopotamie) on l'appelle *kherou-'l-hamam* « fiente de pigeon ». Les habitants de l'Andalousie orientale la nomment *torba-t-el-asel* « la terre du miel ». — Selon Ishac ibn Amran c'est une terre (*torba*) composée de grains semblables à des pois chiches et d'une couleur blanche tirant sur le jaune. C'est avec elle qu'on fait fermenter le miel. On la nomme *et-torba* « la

Adjedabiya, grande ville située dans un désert dont le sol est en pierre dure, possède quelques puits taillés dans le roc et fournissant de l'eau de bonne qualité. Il y a, de plus, une source d'eau douce. Les jardins d'Adjedabiya sont petits et les dattiers peu nombreux; toutes les autres espèces d'arbres y man-

terre». — Ibn-Djoldjol dit : le *guevz guendum*, ce nom est persan, est la «terre du miel»; on s'en sert en été pour convertir le miel en sirop (*robb*, c'est le mot français *rob*). Elle nous arrive des environs du Zab de Cairouan.» (Ibn-Djoldjol veut empêcher ses lecteurs de confondre le Zab de l'Afrique, nommé maintenant le *Zîban*, avec l'une ou l'autre des rivières nommées *Zab*, qui se jettent dans le Tigre.) «Une once de miel, traitée avec cette substance, forme une livre de sirop. Bue sans mélange, elle provoque le vomissement. — Selon Er-Razi (*Rhases*), ce sirop est chaud et humide; il augmente la sécrétion séminale, il engraisse, et il guérit l'envie de manger de l'argile (la chlorose). Selon Ibn-Rezzin, il est aphrodisiaque.» — On lit dans le *Livre des Talismans:* «à Racca, cette terre est nommée *fiente de pigeon*, et à Baghdad *djouz djondom*. Si l'on en met un quart de *kildja* (environ une livre; la kildja est trois livres trois quarts) dans dix livres de miel et que l'on y verse trente livres d'eau chaude, on n'aura qu'à secouer très-doucement ce mélange et à boucher le vase qui le renferme pour obtenir presque instantanément une liqueur bonne à boire. Celle des Berbers est extrêmement forte.» — Selon Ibn-Sîna (Avicenne), cette substance a une vertu dépurative, puisqu'elle guérit l'*impetigo*, éteint l'inflammation et arrête les flux du sang.

M. le docteur Sontheimer paraît regarder la *torba* comme une excrétion du *garcinia mangostana*. Il est vrai que les diverses espèces de cet arbre fournissent un suc jaune et visqueux, qui devient concret; mais, jusqu'à présent, aucune d'elles ne se trouve dans l'Afrique septentrionale. La *torba* est peut-être une espèce de manne.

M. de Sacy a inséré ce passage d'El-Bekri dans sa *Chrestomathie arabe*, 2e édit. t. I, p. 494. Trompé par le seul manuscrit qu'il avait à sa disposition et qui ne porte qu'un très-petit nombre de points diacritiques, il a lu *el-beria* البرية «la campagne déserte» à la place d'*et-torba* الترية.

quent, à l'exception de l'arak (*cissus arborea*). Cette ville renferme un *djamê* de belle architecture, qui eut pour fondateur Abou-'l-Cacem[1], fils d'Obeid-Allah, et dont la tour octogone est d'un travail admirable; elle possède aussi des bains, des caravansérails et des bazars très-fréquentés. Les habitants vivent dans l'aisance; ils sont presque tous des Coptes[2], mais on trouve parmi eux quelques familles de vrais Louata. Cette ville a un port de mer nommé El-Mahour, qui en est à une distance de 18 milles; elle possède aussi trois châteaux[3]. A Adjedabiya les toits des maisons ne se font pas avec du bois; on les construit avec des briques et en forme de voûtes, afin qu'ils puissent résister aux vents, qui règnent toujours dans cette localité. Toutes les denrées y sont à bas prix et les dattes s'y trouvent en abondance; diverses espèces de ce fruit y arrivent d'Aoudjela.

Sort[4], grande ville située sur le bord de la mer

[1] Abou-'l-Cacem el-Caïm, second souverain de la dynastie fatemide, régna depuis l'an 322 (934) jusqu'à l'an 334 (946). (Voy. sur les premiers khalifes fatemides ou obéidites, la traduction de l'*Histoire des Berbers* d'Ebn-Khaldoun, t. II, p. 506 et suiv.)

[2] Les manuscrits A, M et P portent *Anbat* (des Nabatéens); le manuscrit E fournit la leçon *Acbat*, qui est celle du texte imprimé.

[3] S'il était permis de changer un pronom dans le texte arabe, afin de convertir le mot *leha* « à elle » en *leho* « à lui », on donnerait une meilleure construction à la phrase, dont la fin se traduirait alors de cette manière : *de 18 milles et qui possède trois châteaux.* — La ville d'Adjedabiya est maintenant ruinée; le nom de son port est tout à fait oublié.

[4] *Sort* ou *Sirt*, située dans le fond de la grande Syrte, à moitié chemin de Mesrata à Ben-Ghazi (l'ancienne *Bérénice*), porte main-

et entourée d'une muraille de briques, renferme un *djamé*, un bain et quelques bazars. Elle a trois portes dont l'une regarde le midi, l'autre le nord, la troisième, qui est petite, donne sur la mer. Cette ville n'a point de faubourgs, mais elle possède des dattiers, des jardins, des puits d'eau douce et un grand nombre de citernes. Les animaux que l'on tue pour la consommation des habitants sont principalement des chèvres; la chair en est très-bonne; sur toute la route de l'Égypte on n'en mange pas de meilleure. Les gens de Sort sont les êtres les plus ignobles que Dieu ait créés, et les plus détestables dans leurs transactions commerciales : ils ne vendent ni n'achètent qu'au tarif fixé entre eux. Si un navire chargé d'huile vient y aborder et qu'ils aient le plus grand besoin de cette denrée, ils prennent des outres vides, qu'ils enflent et dont ils ferment les orifices en les serrant avec des cordes; puis ils les arrangent dans leurs boutiques et dans les cours de leurs maisons, afin de faire accroire à l'équipage que l'huile est très-abondante chez eux et ne trouve point d'acheteurs. On a beau attendre, jamais on ne peut rien leur vendre, à moins de subir les conditions qu'ils imposent[1]. On désigne ordinairement les gens de Sort par le sobriquet d'*Abîd-Kirilla* « les serviteurs de

tenant le nom de *Medîna-t-es-Soltan.* (Della Cella, Barth.) — On donne le nom de *Sirt* à tout le littoral de la grande Syrte, dont la partie orientale est nommée maintenant *Djoun el-Kibrît* « le golfe du soufre ».

[1] Il en était de même à Rome, du temps de Plaute : *Omneis compacto rem agunt quasi in Velabro olearii* (*Capt.* 423).

Kirilla »[1], ce qui leur déplaît beaucoup. Un poëte fit contre eux une satire dans laquelle il s'exprima ainsi :

Les Abîd-Kirilla sont, en affaires, les hommes les plus durs, et en conduite, les êtres les plus vils.

Puisse le Seigneur refuser sa miséricorde aux habitants de Sort, et ne jamais les abreuver d'une eau douce et limpide!

Un autre poëte a dit sur le même sujet :

Ville de Sort! puissent tous les cœurs vous détester! (Habitants de Sort!) pour vous louer ma langue sera toujours muette.

[1] « *Kirilla* est le nom d'un petit oiseau aquatique dont la voracité et la méfiance sont passées en proverbe. Il est toujours à planer en l'air, où il se tient penché de côté, comme les milans; d'un œil il regarde l'eau, et s'il y voit un poisson, il s'élance dessus comme une flèche; il a l'autre œil tourné vers le ciel, et, s'il aperçoit un oiseau de proie, il s'envole vers la terre. Un faiseur de rimes disait à ce sujet : *Sois méfiant comme le kirilla; s'il voit du bon, il s'abat dessus; s'il voit du danger, il s'enfuit.* Un grammairien et philologue arabe déclare que le mot *kirilla* était le sobriquet d'un homme très-poltron et très-gourmand, et, pour justifier son opinion, il cite les vers suivants,

يا من جفانى وملّا خشيتَ اهلا وسهلَا
وما ترحّبت لمّا رايت مالىَ فلّا
انى اظنّك تحكى بما فعلَ القِرِلّا

Tu m'as rudoyé et repoussé — pour ne pas m'offrir la bienvenue.
Tu m'as refusé l'hospitalité — en voyant que j'étais devenu pauvre.
Il me semble que tu as voulu imiter — la conduite d'El-Kirilla. »

Un personnage aussi peu digne de respect était bien le patron qui convenait aux habitants de Sort. (Voy. Schultens, *Meidanii proverbia arabica*, p. 166. Je ne cite pas le *Camous*, dont le texte est altéré en cet endroit : pour فرقا il faut lire مرفرفا.)

Vous vous êtes revêtus de votre ignominie, et rien dans votre aspect ni dans votre habillement ne saurait plaire.

Économes de traits de générosité, vous êtes prodigues de turpitudes et d'infamies!

Ils parlent une espèce de jargon qui n'est ni arabe, ni persan, ni berber, ni copte; personne ne peut les comprendre excepté eux-mêmes. Leur caractère est tout à fait l'opposé de celui des habitants de Tripoli, qui sont les plus aimables des hommes dans leurs rapports sociaux, les plus honorables dans leurs transactions commerciales et les plus polis envers les étrangers.

De Sort à Tripoli on compte dix journées de marche; de Sort à Adjedabiya, six journées, et d'Adjedabiya à Barca, six journées.

Atrabolos « Tripoli ». On dit que le nom de cette ville signifie en langue étrangère, en grec, *trois villes*. Les anciens Grecs la nommaient *Tarbolîta*, ce qui, dans leur langue, signifie aussi *trois villes; tar* veut dire *trois*, et *bolîta*, *ville*. L'on rapporte qu'elle eut pour fondateur l'empereur Sévère (*Ichefaros Caisar*). Elle se nomme aussi *Medina-t-Anas*[1].

[1] *Anas* (en caractères arabes اناس) est la leçon offerte par les manuscrits M et P. Le manuscrit E porte اياس (*aïas*), qui est probablement la bonne leçon, parce qu'elle représente à peu près le mot Ἐῴας, génitif d'Ἐῴα, l'ancien nom de la ville. Vers le commencement du IIIe siècle de notre ère la province de Tripoli reçut le nom qu'elle porte encore maintenant; elle renfermait alors trois grandes villes : *Leptis magna* « Lebda », *Sabratha* « Sabra » et *Oea* « Tripoli ». Pour se rendre raison de l'emploi de la forme génitive *aïas*, on se rappellera qu'en latin beaucoup de noms de villes se mettaient à l'un des cas obliques, quand ils servaient de réponse à la question

TRIPOLI, ville située sur le bord de la mer, est entourée d'une muraille de pierre solidement bâtie. Elle renferme un *djamê* de belle architecture, des bazars très-fréquentés et un grand nombre d'excellents bains. On y voit aussi une mosquée appelée la *Mosquée d'Es-Chiâb*, qui attire beaucoup de visiteurs. Aux environs de la ville on voit des Coptes[1], habillés[2] comme les Berbers, mais parlant la langue copte[3]. Leurs villages se trouvent à l'est et à l'ouest de Tripoli, sur une longueur de trois journées, jusqu'au lieu nommé BENI-'S-SABERI[4]. Du côté du midi les établissements coptes se rencontrent pendant deux journées de marche, jusqu'à la limite du territoire appartenant aux Hoouara. On remarque à Tripoli un grand nombre de *ribats*[5], habités par les

où. C'est ainsi qu'en Afrique le nom de *Carthago* « Carthage » et en Espagne celui de *Carthago nova* (Carthagène) sont devenus *Carthadjéné* ou *Carthadjena*.

[1] Ici les manuscrits A, M et P portent *Anbat* « Nabatéens »; celui de l'Escurial donne la leçon qui se trouve dans le texte imprimé.

[2] Lisez زى à la place de ذى, dans le texte arabe.

[3] En arabe *El-Cobtiya*, leçon de tous les manuscrits. Elle justifie complétement la leçon *Acbat* dans les passages auxquels se rapportent la note 1 de cette page et la note 2 de la page 426.

[4] Var. *Beni-Sameri*, P. Il a fallu traduire ce passage servilement et presque mot à mot, afin de montrer ce qu'il y a de vague et d'incertain dans le texte arabe.

[5] *Ribat*, petit fort bâti sur la frontière du territoire islamique et renfermant une garnison composée de volontaires. Les musulmans qui désiraient mériter les grâces spécialement réservées pour les fidèles qui prenaient part à la guerre sainte pouvaient obtenir ce bonheur en allant passer quelques mois dans une *ribat*. Là, pendant les intervalles du service militaire, ils se livraient aux pratiques de la dévotion. Plusieurs de ces établissements finirent par devenir

gens qui se livrent à la dévotion. Le plus fréquenté et le plus renommé de ces édifices est la mosquée d'Es-Chiâb. Le port de la ville est abrité contre presque tous les vents.

[De MAGHMEDAS à COSOUR-HASSAN, une journée[1]; de *Sort* à *Maghmedas*, une journée[2]; de Cosour-Has-

de simples couvents où les dévots se retiraient afin d'éviter les tracas du monde et de se livrer à la prière. D'autres conservèrent leur destination militaire, mais, avec le temps, ils devinrent de véritables repaires de débauchés et de malfaiteurs. Dans les premiers siècles de l'islamisme, une ligne de *ribats* couvrait les frontières de l'empire, depuis l'océan Atlantique jusqu'à l'Indus. On les nommait *ribats*, parce qu'ils servaient à *lier ensemble* (*rabat*) et à conserver les territoires les plus exposés aux attaques des infidèles. Les personnes qui s'attachaient à un *ribat* prenaient le titre de *morabet*, mot dont les Européens ont fait *marabout* et qu'ils emploient pour désigner non-seulement un homme religieux, un anachorète, mais aussi son tombeau. Les Almoravides, en arabe *El-Morabetîn*, avaient pris ce nom, parce qu'ils formaient un ordre religieux et que les initiés étaient affiliés à leur *ribat*. Aussi, chez eux, l'expression *s'attacher au ribat, au rabeta*, signifiait devenir membre du corps des Almoravides.

[1] Tout ce passage mis entre deux parenthèses ne se trouve que dans le manuscrit E. Bien qu'il n'occupe pas dans le texte la place où il devrait se trouver, on ne peut guère croire que ce soit l'ouvrage d'un interpolateur; au style et à la rédaction on reconnaît la touche d'El-Bekri. — Cosour-Hacen est placé par l'Idrîci à 70 milles de Sort, sur la route qui part de cette dernière ville et traverse l'intérieur du pays jusqu'à Tripoli.

[2] Dans les manuscrits d'Ibn-Abd-el-Hakem, on lit *Mâghmedas*. (Voy. *Hist. des Berbers* d'Ibn-Khaldoun, t. I, p. 309.) L'auteur du dictionnaire géographique arabe intitulé *Merased el-Ittilâ* écrit ce nom *Mâmeruch;* mais ses indications ne sont pas toujours exactes. L'Idrîci place *Maghdach* sur le bord de la mer, à une journée et demie est de Sort (traduction, t. I, p. 290). Si M. Barth n'avait pas identifié Sort avec l'ancienne *Charax*, et Zafran (qui est à une journée ouest de Sort) avec *Macomades*, on aurait pu faire un rapprochement entre ce dernier nom et celui de *Maghmedas* (voy. *Wanderungen*, t. I,

san on se rend à Er-Racheda « la bien placée », puits d'eau saumâtre, qui reçut ce nom de Hassan ibn en-Noman[1]. Voilà ce que l'on rencontre lorsqu'on se dirige de l'Égypte vers le Maghreb. *Maghmedas* est une idole[2] dressée sur le rivage de la mer et entourée de plusieurs autres idoles. Là se trouve un château bâti par El-Aarabi, officier qui commandait à Sort au nom des Beni-Obeid-Allah [les Fatemides]. Ce fut à Maghmedas qu'Abou-'l-Ahouès-Amr el-Eidjli livra bataille[3] à Abou-'l-Khattab Abd el-Aala ibn es-Sameh, chef de la secte des Ibadites[4]. La rencontre eut lieu près de la mer; Abou-'l-Ahouès y perdit beaucoup de monde, essuya une défaite et s'enfuit en Égypte. Le vainqueur s'empara du camp ennemi et reprit le chemin de Tripoli. Ceci eut lieu en l'an 142 (759-760 de J. C.). Quand Zoheir ibn Caïs fut tué à Barca[5], [le khalife] Abd el-Mélek ibn Merouan confia le gouvernement de l'Ifrîkiya à Hassan ibn en-Noman el-Ghassani. Cet officier se rendit à sa destination dans le mois de moharrem 68 (juillet-

p. 375). L'identité serait parfaitement certaine, si l'on rejetait l'indication de l'Idrîci.

[1] Gouverneur de l'Ifrîkiya vers l'an 70 de l'hégire. (Voy. *Hist. des Berbers*, t. I.)

[2] En arabe *sanem*, mot qui signifie aussi *piédestal*, *colonne*, *stèle*. « A une heure de distance de Zaffran (le Safran de Barth), à l'est, on aperçoit une colonne assez haute et de forme carrée. Elle est placée sur un socle de grès dont les inscriptions sur les quatre faces ne sont malheureusement plus lisibles. » (Della Cella *apud* Ritter, trad. franç. t. III, p. 220.)

[3] Voy. *Hist. des Berbers*, traduction, t. I, p. 374.

[4] *Ibid.* t. I, p. 204.

[5] *Ibid.* t. I, p. 338.

août 687)[1]. Il eut une rencontre dans le territoire de Cabes avec l'armée de la Kahena[2], dont l'avant-garde était commandée par un des anciens généraux de Koceila ibn Lemezm[3]. Le combat fut très-acharné; le chef de la cavalerie de Hassan perdit la vie, et Hassan lui-même prit la fuite. Ses compagnons le suivirent et ils s'arrêtèrent tous à l'abreuvoir que l'on connaît maintenant sous le nom de Cosour-Hassan « les châteaux de Hassan » et qui est situé sur la route de l'Égypte. La plupart de ses troupes moururent sur le champ de bataille. Quatre-vingts prisonniers, tombés entre les mains de la Kahena, se virent traités avec bonté : tous furent mis en liberté, à l'exception de Yezîd fils de Khaled el-Caïci[4]. Lorsqu'ils revinrent auprès de Hassan et qu'ils lui racontèrent ce qui était arrivé à Yezîd, il en éprouva une vive satisfaction. Il écrivit alors à Abd el-Mélek [le khalife], pour l'informer de l'échec que la Kahena lui avait fait éprouver, et pour lui demander l'envoi d'un corps de secours. Dans sa réponse, Abd el-Mélek lui ordonna de rester dans l'endroit où il se trouvait. Ce fut alors que Hassan y bâtit les deux châteaux dont on voit encore les ruines.

[1] En l'an 74, selon Ibn-el-Athîr; en 76 ou 77, d'après les indications d'Ibn-Abd-el-Hakem; en 78, selon l'auteur du *Baïan*. La chronologie du premier siècle de l'islamisme, en ce qui regarde l'Afrique et l'Espagne, n'est nullement certaine.

[2] *Hist. des Berb.* t. I, *passim;* t. III, p. 192 et suiv.

[3] *Ibid.* passim.

[4] Selon Ibn-Khaldoun et En-Noweiri, ce personnage se nommait Khaled, fils de Yezîd.

Dans le voisinage se trouvent un grand nombre de jardins et deux puits qui fournissent, en petite quantité, une eau saumâtre.

El-Casr el-Abiad « le château blanc », maintenant ruiné, est la station la plus proche de *Kharaïb Abi-Halîma*[1]; il est situé sur le haut de l'Acaba. Dans le voisinage, on remarque une citerne ruinée. Mohammed[2] rapporte qu'on avait entendu d'un natif d'Alexandrie la tradition suivante : l'apôtre de Dieu a dit : « Celui dont les péchés sont nombreux doit placer la Libye derrière lui[3]. » Le même Mohammed ajoute qu'*El-Casr el-Abiad* marque l'extrême limite du territoire des Louata. Au pied de la montée de l'Acaba habitent les Mezata.]

Tripoli est une ville où les fruits et les vivres se trouvent en grande abondance. On voit quelques beaux jardins à l'est de la ville, qui touche aussi à une vaste *sibkha*[4], d'où l'on extrait beaucoup de sel. Dans l'intérieur de la ville est le *Bir-Abi-'l-Kenoud* « le puits d'Abou-'l-Kenoud », qui a fourni aux Tripolitains un terme de reproche, puisque ses eaux, à ce qu'ils prétendent, affaiblissent la raison de celui qui en boit. Quand un homme se conduit d'une manière inconvenante, ils lui disent : « On ne

[1] Voy. ci-devant, p. 421.

[2] Voy. ci-devant, p. 420, note 4.

[3] C'est-à-dire il doit traverser la Libye, passer en Ifrîkiya et combattre les infidèles, afin d'obtenir le pardon de ses péchés.

[4] *Sibkha*, lac renfermant de l'eau salée; lac desséché dont le fond est couvert d'une couche de sel; fondrières cachées sous une croûte de sel et de sable.

doit pas vous blâmer, car vous avez bu au puits d'Abou-'l-Kenoud. » Le puits nommé Bir el-Çobba « le puits de la Coupole » est celui qui donne la meilleure eau.

Le récit que nous allons donner provient d'El-Leith ibn Saad : « Amr, fils d'El-Aci, marcha contre Tripoli en l'an 23 (643-644 de J. C.) et, s'étant arrêté auprès de la coupole située sur la hauteur, à l'est de la ville, il bloqua la place pendant un mois, sans y faire la moindre impression. Un individu de la tribu (arabe) de Modledj sortit alors du camp avec sept autres pour aller à la chasse. Ils passèrent dans la campagne, à l'occident de la ville, et ils y trouvèrent la chaleur si forte qu'en revenant ils suivirent le rivage de la mer. La muraille de Tripoli aboutissait à la mer, sans qu'il y eût un mur de séparation entre la mer et la ville, et les navires entraient dans le port jusqu'aux maisons. Le Modledjide et ses compagnons, s'étant aperçus que la mer avait baissé au point de laisser à sec un espace de terrain à côté de la ville, passèrent par ce sentier jusqu'à l'église et se mirent à pousser le cri d'*Allahou akbar* « Dieu est très-grand. » Il ne resta plus alors aux *Roum* qu'à se réfugier dans leurs navires. Amr, ayant fait avancer ses troupes, pénétra dans la place et força les assiégés à s'embarquer avec leurs effets les plus faciles à emporter. Tout ce qui resta dans la ville devint la proie du vainqueur. »

Le mur qui couvre Tripoli du côté de la mer fut construit par Herthema ibn Aïen, à l'époque où il

était gouverneur de Cairouan (179 de l'hégire, = 795-796 de J. C.).

Dans les dépendances de Tripoli se trouve une plaine appelée SOUBIDJÎN [1], qui [étant ensemencée] rend, en certaines années, cent grains pour un; de là vient un dicton des Tripolitains : *La plaine de Soubidjîn produit en une année [de quoi suffire] pour plusieurs années.*

DJEBEL-NEFOUÇA « la montagne des Nefouça » est à trois journées de Tripoli et à six de Cairouan. Sa longueur, de l'orient à l'occident, est de six journées. A côté des Nefouça habitent les Beni-Zemmour, tribu qui possède un château nommé TÎRACT [2]. Cette place est très-forte et peut être regardée comme imprenable. Après avoir passé Tîract on trouve les Beni-Tedermît [3], tribu qui possède trois châteaux. Au milieu [du territoire occupé par] ces peuplades s'élève une grande ville nommée DJADDOU [4], qui renferme des bazars et une nombreuse population de juifs. Au rapport de Mohammed ibn Youçouf, CHEROUS est la métropole de tous les bourgs de la montagne des Nefouça. C'est une belle ville, grande et très-peuplée. La majorité des habitants appartient à la

[1] Cette localité est encore remarquable par sa fertilité; elle est située à environ 36 lieues au sud de la ville de Tripoli. (Voy. Barth, *Travels in north and central Africa*, vol. I, p. 99, 104, et *Journal asiatique*, 5e série, t. V, p. 156.) Elle s'appelle aujourd'hui *Soufedjîn*.

[2] Variantes : *Tîreft*, E; *Bîrect*, P.

[3] Var. *Bedermît*, P; *Terdîmet*, E.

[4] Sur la carte de la régence de Tripoli, par MM. Prax et Renou, cette ville est placée à 91 milles géographiques au sud-ouest de Tripoli.

secte ibadite[1]. Il n'y a point de *djamé* dans Cherous ni dans les bourgs qui l'entourent, bourgs dont le nombre dépasse trois cents, tous bien peuplés. Ces gens n'ont jamais pu s'accorder sur le choix d'un imam capable de présider à la prière publique. Cherous est à cinq journées de Tripoli. Le château de Lebda, situé entre ces deux villes[2], est de construction antique, en pierres et en chaux. Aux environs sont plusieurs beaux monuments des temps anciens et beaucoup de ruines. Ce château a pour habitants une troupe d'environ mille cavaliers arabes, qui sont toujours en guerre avec les tribus berbères du voisinage. Celles-ci pourraient bien mettre sur pied vingt mille combattants, tant cavaliers que fantassins, et cependant elles se laissent dominer par les Arabes. Au centre de la montagne des Nefouça on trouve des dattiers, des oliviers et des arbres fruitiers en quantité. Quand on convoque les tribus des alentours, on peut réunir seize mille guerriers. Amr ibn el-Aci soumit les Nefouça, qui étaient alors des chrétiens, et il ne sortit de leur pays qu'après avoir reçu d'Omar [le khalife] une lettre [de rappel].

Pour se rendre de Nefouça à Zouîla [du Fezzan] l'on se dirige d'abord vers la ville de Djaddou; de là on marche à travers un désert et au milieu des sables

[1] Voyez l'*Hist. des Berbers*, t. I, p. 204, note.

[2] Cette indication, si elle est exacte, montre que Cherous était située à l'orient du mont Nefouça et bien loin de la position que notre géographe vient de lui assigner. On sait que la Lebda tripolitaine est l'ancienne *Leptis magna*.

pendant trois jours; alors on arrive à Tîri[1], endroit situé sur le flanc d'une montagne et renfermant beaucoup de puits et de dattiers. Après avoir gravi cette montagne on entre dans un désert plat et uni, où l'on marche pendant quatre jours environ, sans trouver de l'eau. Alors on s'arrête auprès d'un puits nommé Aouderf. En quittant cette localité on aborde les hautes montagnes appelées Targhîn, où l'on marche pendant trois jours avant d'atteindre Tamerma, ville qui possède beaucoup de dattiers et qui a pour habitants les Beni-Guildîn et les Fezana. Il se produit chez ces peuples un fait très-singulier. Si un homme a commis un vol, ils tracent un écrit qu'ils se communiquent les uns aux autres; dès lors le voleur demeure dans une agitation continuelle, sans trouver du repos, jusqu'à ce qu'il avoue son crime et fasse restitution; pour que ses souffrances prennent fin, il faut que cet écrit soit effacé. Parti de cette ville, on met deux jours pour se rendre à Sebab[2], ville qui possède beaucoup de dattiers, aussi bien que la précédente. Les habitants cultivent la plante qui fournit la teinture appelée *nîl* « indigo ». En quittant Sebab on entre dans un désert plat et uni, où l'on ne voit rien qu'une étendue de sable très-fin, sans aucun mélange de gravier ni de terre.

[1] Ou *Tîra*. Par l'addition d'un point à la troisième lettre de ce nom propre, on obtient un mot purement berber : *Tîzi*, qui signifie *coteau;* en effet, notre auteur va nous apprendre que cet endroit était sur le flanc d'une montagne. Sur nos cartes on ne trouve aucune des localités qu'El-Bekri place entre Djaddou et Zouîla.

[2] Var. *Senab*, E.

Dans ces lieux, un os, vu de loin, paraît un château, et un crottin de chameau semble être un homme. Une journée de marche conduit de ce désert à ZOUÎLA, ville sans murailles, située au milieu du désert et grande[1] comme Adjedabiya. C'est là que commence le pays des noirs. Zouîla renferme un *djamê*, un bain et plusieurs bazars; c'est l'entrepôt des caravanes : elles s'y rendent de tous les pays, et là elles se séparent pour aller à leurs destinations respectives. Cette ville possède des dattiers et un terrain uni qui sert à la culture et qui s'arrose par le moyen de chameaux.

Quand Amr ibn el-Aci eut achevé la conquête de Barca, il envoya Ocba ibn Nafê en expédition. Cet officier marcha jusqu'à Zouîla et réduisit au pouvoir des musulmans toute la région qui s'étend entre ces deux villes. On voit à Zouîla le tombeau du poëte Diêbil ibn Ali'l-Khozaï[2]; à ce sujet Bekr ibn Hammad dit :

A Zouîla la mort surprit Diêbil; sur le territoire de Barca elle frappa Ahmed ibn Khasîb[3].

Entre Zouîla et Adjedabiya il y a quatorze jour-

[1] La Zouîla du Fezzan a maintenant perdu toute son importance; c'est *Morzouc*, en langue touarègue *Merzec*, qui la remplace comme centre de commerce.

[2] Selon Ibn-Khallikan (*Biographical dictionary*, traduit en anglais par l'éditeur et traducteur d'El-Bekri, vol. I, p. 510), Diêbil mourut à Tîb, ville située à environ 54 lieues sud-est de Baghdad.

[3] Ahmed ibn el-Khacîb, secrétaire du khalife abbacide El-Ouathec, fut nommé vizir du khalife El-Montecer en l'an 248 (862). Les poëtes ont souvent célébré sa générosité.

nées de marche. Les habitants de Zouîla emploient un moyen très-ingénieux pour la garde de leur ville. Celui qui, à tour de rôle, doit faire le guet, prend une bête de somme et lui attache sur le dos un grand faisceau de branches de dattier, dont il laisse les extrémités traîner sur le sol. Il fait alors le tour de la place avec l'animal. Au lendemain, de bonne heure, il sort avec quelques compagnons, montés comme lui sur des chameaux de course [1], et fait encore une tournée autour de la ville. S'ils remarquent alors sur le sable l'empreinte de pas [laissée par quelqu'un qui serait] sorti de la ville, ils suivent ces traces et ne manquent jamais d'atteindre le fugitif; que ce soit un voleur, ou un esclave de l'un ou de l'autre sexe, ou bien un chameau. Zouîla est au sud-ouest de Tripoli [2]. C'est de Zouîla qu'on exporte les esclaves en Ifrîkiya et aux contrées voisines. Les achats s'y font au moyen de courtes pièces d'étoffe rouge.

Au delà du désert de Zouîla, et à quarante journées de cette ville, est situé le pays des Kanem [3], race de nègres idolâtres, chez qui il est très-difficile de se rendre. On assure qu'il existe dans cette contrée une peuplade descendue de quelques Oméïades qui s'y réfugièrent à l'époque où leur famille fut en butte

[1] Littéralement *chameaux de selle*. En touareg, le *méhari* ou dromadaire se nomme encore *amnis en trig*, c'est-à-dire « chameau de selle. »

[2] D'après les indications de nos derniers voyageurs, Zouîla est au sud-sud-est de Tripoli.

[3] Immédiatement au nord-est du lac Tsad.

aux persécutions des Abbacides. Ils conservent encore l'habillement et les usages des Arabes.

Il y a cinq journées de marche entre Zouîla et Sebha[1], grande ville qui renferme un *djamé* et plusieurs bazars. Entre Sebha et Holl[2] il y a aussi une distance de cinq journées. La ville de Holl contient une nombreuse population; elle possède une grande quantité de dattiers et plusieurs sources d'eau vive. Dans l'espace d'une journée l'on se transporte de Holl à Oueddan, ville qui a un château fort et plusieurs rues qui se ferment au moyen de portes. Elle est composée de deux quartiers séparés et a pour habitants deux tribus arabes : l'une sehmide et l'autre originaire du Hadramaut. La ville des Sehmides se nomme Dilbak et celle des Hadramites Bousa[3]. Ils n'ont qu'un seul *djamé*, lequel est situé entre les deux villes. La jalousie et l'inimitié que chacune de ces tribus ressent pour l'autre les portent très-souvent à des actes de violence et à la guerre. Les habitants de Oueddan ont chez eux des docteurs de la loi, des hommes habiles dans la lecture du Coran et des poëtes. Les dattes font leur principale nourriture; le peu de grains qu'ils cultivent devant être arrosés par le moyen de chameaux. A trois journées de Oueddan est situé Tadjirfet[4], ville qui renferme un

[1] A environ 22 lieues au nord de Morzouc.

[2] Ceci est peut-être l'endroit auquel nos cartes donnent le nom de Houn et qu'elles placent à 45 lieues nord-nord-est de Sebha et à 2 lieues est-nord-est de Sokna.

[3] Variantes : *Youci*, A; *Lous*, P. — [4] Dans le dictionnaire géographique intitulé *Merasid el-Ittilâ*, ce nom est écrit *Taddjerift*.

djamé et une population composée de natifs de Oueddan. On y trouve des dattes en grande quantité et surtout l'espèce nommée *el-berni*. De cette ville on se rend à SORT, localité située à douze journées de Zouîla et à douze journées de la ville de Oueddan. Occupant une position intermédiaire entre ces deux endroits, elle a Zouîla à l'ouest et Oueddan à l'est. Nous donnons ceci sur l'autorité de Mohammed [Ibn-el-Ouerrac][1]. D'après l'itinéraire que nous venons de citer, il paraît qu'il y a quatorze journées entre Tadjirfet et Zouîla, par le chemin le plus direct, et que de Tadjirfet à Fostat il y a vingt-neuf journées.

Voici une autre route de Zouîla à Tadjirfet : de Zouîla à TEMISSA[2], deux journées. Temissa est une grande ville renfermant un *djamé* et quelques bazars. De là on se rend à ZELHA[3], à travers un désert, où il faut marcher pendant huit journées. A moitié chemin on trouve un lieu de station appartenant aux gens de Oueddan. Zelha est une ville grande et vaste; elle renferme un *djamé* et possède beaucoup de dattiers, ainsi qu'une source d'eau peu abondante. Les habitants appartiennent à la tribu [berbère] des

[1] Les indications de Mohammed ibn el-Ouerrac sont tout à fait fausses : Oueddan est à douze journées sud-ouest de Sort, et Zouîla à 58 lieues sud de Oueddan.

[2] Tous les manuscrits portent تسمى (*tocemma*), c'est-à-dire *elle est nommée*, bévue assez naturelle à des copistes qui avaient sous les yeux le nom propre تمسى (*Temissa*). Cette ville a été visitée par Hornemann et figure sur nos cartes modernes.

[3] Cette ville est située au nord-est de Temissa et porte, sur nos cartes, le nom de *Zella*.

Mezata. De Zelha à FAHS-BERKANA « la plaine de Berkana », il y a six journées de marche. De ce dernier endroit l'on se rend à EL-FAROUDJ, château ruiné, auprès duquel se trouve une citerne. Il est situé au milieu d'une *sibkha*. Entre cette localité et Sort il y a cinq journées, et de là à la ville d'ADJEDABIYA une journée[1]; d'Adjedabiya à CASR-ZÎDAN EL-FETA « le château de Zîdan le page », trois journées; de là, en quatre journées, on parvient à AOUDJELA, ville très-peuplée, qui possède beaucoup de dattiers. *Aoudjela* est le nom du canton, celui de la ville est ARZAKIYA. Le territoire d'Aoudjela est couvert de villages, de dattiers et d'arbres, dont une partie fournit des fruits. La ville renferme plusieurs mosquées et bazars. De là à TADJIRFET il y a quatre journées de marche. Le voyageur qui veut se rendre de *Tripoli* à *Oueddan* traverse le pays des HOOUARA, en se dirigeant vers le sud. Sur cette route il rencontre une suite de camps, des tentes de poil, habitées par les nomades, des tours de guet et des lieux de station; puis il arrive à CASR-IBN-MEIMOUN « le château d'Ibn-Meimoun ». Toutes ces localités font partie de la province de Tripoli. A trois journées de Casr-Ibn-Meimoun on rencontre une idole de pierre dressée sur une colline et appelée GUERZA. Jusqu'à nos jours les tribus berbères des environs lui offrent des sacrifices; elles lui adressent des prières pour obtenir la guérison de leurs maladies et lui attribuent le

[1] Il y en a six : voy. ci-devant, page 429, et toutes nos cartes modernes.

pouvoir de faire accroître leurs richesses[1]. De cette idole à OUEDDAN il y a trois journées de marche.

[1] Nos cartes placent Guerza sur une rivière du même nom, à moitié chemin de Tripoli à Oueddan. Le capitaine W. H. Smyth lui donne 30° 37′ de latitude nord. Dans une lettre adressée par ce marin distingué à M. le baron de Zach et insérée dans la *Correspondance astronomique* de 1818, p. 66, on lit ce passage : « Étant arrivé à Ghirza, je n'y vis que quelques maisons de construction moderne. Pas loin de là, sur la pente d'une colline, j'aperçus, dans un ravin, quelques tombeaux. M'étant approché, je vis qu'ils étaient du plus mauvais goût. Des ornements, avec des colonnes sans proportion, avec des chapiteaux extrêmement lourds, dans lesquels aucune règle d'architecture n'avait été observée. Tout l'entablement était surchargé de figures grossières et grotesques, qui représentaient en bas-relief des guerriers, des chasseurs, des chameaux, des chevaux et autres animaux qui étaient plutôt raclés que sculptés dans la pierre. L'espace entre la base et la corniche était rempli d'arabesques les plus baroques. L'oubli de toute pudeur était remarquable dans plusieurs figures. »

Une des routes qui conduisent du Fezzan à Tripoli passe auprès de ces ruines. Tous les voyageurs venant de l'intérieur les regardent avec étonnement. Le nom de *Guerza,* donné à une idole ou stèle, fait penser à ces vers de Corippus :

Ierna ferox his ductor est *Gurzil*que sacerdos.
Huic referunt gentes pater est quod corniger Ammon,
Bucula torva parens.

(*Johannide*, II, 109 et seq.)

Marmaridum interea nocturnis dedita sacris
Castra fremunt, statuuntque aras et inania pascunt
Numina. Producunt pecudes altaria circum
Et fundunt miserum rivis per prata cruorem.
Hi mactant *Gurzil,* illi tibi corniger Ammon.

(*Johannide*, VII, 300 et seq.)

On sait que les sacrifices dont Corippus parle eurent lieu dans une localité située à quelques journées seulement au sud de Tripoli. Dans le musée d'Alger on voit un hermès ou stèle, en pierre de grès, qui représente, soit le *corniger Ammon,* soit son fils Gurzil.

Amr ibn el-Aci, étant occupé à faire le siége de Tripoli, ville dont il s'empara en l'an 23 (643-644 de J. C.), envoya (Bosr) ibn Artah[1] à Oueddan. Après la conquête de ce pays, les habitants, dit Ibn-Abd-el-Hakem[2], rompirent le traité qu'ils avaient fait et refusèrent de payer le tribut que Bosr leur avait imposé. En l'an 46 (666-667 de J. C.), Ocba ibn Nafê el-Fihri [le Coraïchide] partit pour le Maghreb, où Moaouïa ibn Hodeidj[3] l'avait déjà devancé. Bosr ibn Artah et Cherîk ibn Soheim, membres de la tribu de Morad, se mirent en route avec lui. S'étant avancé jusqu'à Ghadams, dans le territoire de Sort, il y laissa le gros de son armée sous les ordres de Zoheir ibn Caïs el-Beloui « de la tribu de Bely », et prit la route de Oueddan avec quatre cents cavaliers, quatre cents chameaux et une provision de huit cents outres d'eau. Arrivé à Oueddan, il en fit la conquête, se saisit du roi qui gouvernait ce pays et il lui coupa une oreille. « Pour-

[1] El-Bekri écrit ce nom *Bichr ibn Artah;* mais Ibn-Doreid, dans son *Icheticac,* éd. de Gottingue, p. 72, écrit *Bosr ibn Abi-Artah.* L'auteur du *Camous* nomme ce personnage *Bosr ibn Artah,* et Abou-'l-Mehacen dit la même chose dans son *Nodjoum,* éd. de Leyde, t. I, p. 159, tout en avertissant ses lecteurs que la voyelle du mot *Bosr* est réellement un *o.*

[2] Ibn-Abd-el-Hakem, historien qui écrivait dans le IIIe siècle de l'hégire, a, le premier, publié le récit qui va suivre. (Voy. l'*Hist. des Berb.* d'Ibn-Khaldoun, t. I, p. 302 et 308.)

[3] L'orthographe du nom propre *Hodeidj* est fixée par l'auteur du *Camous* et par Abou-'l-Mehacen (*Nodjoum,* t. I, p. 153). L'époque de la nomination d'Ibn-Hodeidj au gouvernement de l'Ifrîkiya et celle de son rappel sont incertaines. (Voy. *Hist. des Berb.* t. I, p. 308, note; p. 324, etc.)

quoi me traiter ainsi? lui dit le roi, les musulmans n'ont-ils pas fait avec moi un traité de paix?» — « C'est pour t'apprendre à vivre, lui répondit Ocba; toutes les fois que tu porteras ta main à l'oreille tu te souviendras [de cette leçon] et tu ne seras pas tenté de faire la guerre aux Arabes.» Alors il se fit donner trois cent soixante esclaves, tribut que Bosr lui avait imposé. S'adressant ensuite aux habitants, il leur dit : «Qu'y-a-t-il derrière vous?» Ils répondirent : «DJERMA[1], la capitale du grand Fezzan.» Après une marche de huit nuits, il arriva auprès de cette ville et somma les habitants d'embrasser l'islamisme. Ils y consentirent et leur roi sortit pour visiter le chef arabe, qui avait fait halte à six milles de là. Quelques cavaliers, envoyés par Ocba, se jetèrent entre le roi et son cortége, l'obligèrent à mettre pied à terre et le conduisirent auprès de leur chef. Comme il était d'un tempérament délicat, il arriva excédé de fatigue et crachant le sang. «Pourquoi me traiter ainsi, dit-il à Ocba, ne venais-je pas de bon gré?» — « C'est pour te donner une leçon, lui répondit Ocba, tu t'en souviendras toujours et tu ne songeras jamais à combattre les Arabes.» Après lui avoir imposé un tribut de trois cent soixante esclaves, il se dirigea, sans tarder davantage, vers les châteaux (*cosour*) du Fezzan, et les emporta l'un après l'autre jusqu'au plus reculé. Ayant demandé

[1] La ville de Djerma, l'ancienne *Garama*, capitale des Garamantes, est maintenant en ruines et tout à fait abandonnée. Elle a été visitée par M. Barth.

aux habitants de ce lieu s'il demeurait encore quelqu'un au delà de leur pays, il apprit qu'il y avait des habitants à DJAOUAN, grand château situé sur le bord du désert, au sommet d'une montagne escarpée, et qui servait de citadelle (*casaba*) aux KOOUAR[1]. Après quinze nuits de marche, il arriva devant cette forteresse et y mit le siége. Voyant au bout d'un mois qu'il ne pouvait s'en emparer, il passa outre et se mit à prendre les autres châteaux des Koouar, depuis le premier jusqu'au plus reculé. Leur roi, qui se trouvait dans celui-ci, fut amené devant Ocba, qui lui abattit un doigt de la main. — « Pourquoi me traiter ainsi? » lui dit le roi. « Pour te donner une leçon, répondit Ocba; toutes les fois que tu jetteras les yeux sur ta main tu ne penseras pas à combattre les Arabes. » Ayant alors imposé à ce peuple un tribut de trois cent soixante esclaves, il leur demanda s'il y avait encore des habitants au delà de leur pays et, sur leur réponse qu'ils n'en connaissaient point, il reprit la route de Djaouan. Arrivé devant cette place, il ne fit aucune tentative contre elle. Sans s'y arrêter, il continua sa marche pendant trois jours. Les habitants, se croyant alors dans une sécurité parfaite, oublièrent tous leurs soucis. L'endroit où Ocba fit halte reçut le nom de MA EL-FARÈS « l'eau du cheval », pour la raison que nous allons raconter : la colonne avait épuisé sa provision d'eau et l'on était sur le point de mourir de soif, quand Ocba fit, avec ses compa-

[1] Le pays des Tibbous, situé au sud-sud-est de Morzouc, porte encore de nos jours le nom de *Kouwar*.

gnons, une prière de deux *rekâ*[1] et invoqua le Tout-Puissant. A peine eut-il fini que son cheval remua le sol avec ses pieds de devant et mit à découvert un rocher d'où coulait de l'eau. Ocba donna aussitôt l'ordre de creuser la terre et bientôt on trouva de l'eau excellente. Il s'en retourna vers Djaouan, en suivant une autre route que celle par où il était passé, et il réussit à pénétrer de nuit dans l'intérieur de la place, pendant que les habitants se reposaient dans la sécurité la plus profonde. La garnison fut massacrée; les femmes, les enfants et les biens des habitants devinrent la proie du vainqueur. De là il alla rejoindre l'armée à Zouîla, après une absence de cinq mois. S'étant alors dirigé vers l'occident (*Maghreb*), tout en évitant le chemin battu, il pénétra dans le territoire des Mezata et s'empara de tous leurs châteaux. Ensuite il marcha sur Cafsa, et l'ayant prise, ainsi que Castîliya, il se rendit à Cairouan.

ROUTE D'AOUDJELA AUX OASIS (EL-OUAHAT).

D'Aoudjela à SENTERIYA[2] il y a dix journées de marche, à travers une plaine de sable où l'eau est très-rare. Senterya possède un grand nombre de sources, beaucoup d'arbres fruitiers et quelques châteaux. Les habitants sont Berbers; il n'y a point d'Arabes parmi eux.

[1] Le *rekâ* se compose d'un certain nombre d'invocations et de prosternements; la prière se compose de plusieurs rekâ.

[2] L'oasis de Senteriya, mieux connue par le nom de *Siouah*, est celle qui renferme les restes du célèbre temple de Jupiter Ammon.

Plusieurs routes conduisent de Senteriya aux vallées des oasis (AUDÏA-T-EL-OUAHAT). L'on se rend de Senteriya à BEHNEÇA-DES-OASIS en dix journées. Il ne faut pas confondre ce dernier endroit avec le Behneça du Saîd (la haute Égypte). De Behneça-des-oasis à l'ARÎCH-DES-OASIS [1] la distance est de huit journées. La ville de Behneça-de-l'oasis est entourée d'une muraille et renferme des bazars et des mosquées. Mohammed ibn Saîd el-Azdi (Arabe de la tribu d'Azd et) natif de la ville de Sfax, raconte qu'ayant visité Behneça-des-oasis, il y trouva une population composée d'Arabes musulmans et de Coptes chrétiens. Au jour de la fête de ceux-ci, il vit circuler dans les rues de la ville un char sur lequel était un cercueil renfermant le corps d'un homme qu'ils nommaient Ibn-Carma [2] et qu'ils prétendaient avoir été un des disciples de Jésus-Christ. En faisant cette procession ils croyaient s'attirer toute espèce de bonheur et mériter la faveur divine. Ce char était traîné par des bœufs. Les endroits d'où ces animaux

[1] Parmi les localités qui portent le nom d'*Arîch*, la mieux connue est celle qui est située auprès de la Méditerranée, dans la région qui sépare l'Égypte de la Syrie.

[2] Abou-Selah, dans son Histoire des monastères d'Égypte (voy. *Recherches sur l'Égypte*, de M. Quatremère, p. 222), nous apprend que l'oasis de Behneça renfermait une église dédiée à saint George, et que l'on y voyait un corps sans tête que l'on présumait être celui de ce martyr. « Chaque année, dit-il, le jour de sa fête, on le tire du cercueil, on le revêt d'un linceul neuf, et les habitants le promènent dans toute la ville, en chantant des hymnes. » On prétendait que la tête du saint était conservée dans la ville de Lodd, en Syrie.

s'écartaient sans vouloir y passer étaient réputés impurs.

Le canton d'Arîch renferme des eaux thermales en quantité, beaucoup de dattiers et d'autres arbres fruitiers. Toutes ses eaux sont chaudes. L'on met trois jours pour se rendre d'Arîch à El-Forferoun[1], localité qui renferme des mines d'alun. On y trouve cette substance sous la forme de plumes et de tuyaux. On y rencontre aussi plusieurs espèces de vitriol[2], des sources acides et d'autres eaux de différentes saveurs. Le canton d'El-Forferoun est couvert d'arbres et de dattiers; on y voit aussi un grand nombre de villages dont les habitants sont Coptes chrétiens. Pour se rendre de cet endroit à l'Oasis intérieure (El-Ouah ed-Dakhel), il faut marcher pendant quatre jours dans un désert aride, où l'on ne rencontre ni eau ni trace d'habitation. L'Oasis intérieure possède beaucoup de ruisseaux, de châteaux et une nombreuse population. Un de ces châteaux, nommé El-Casr « le château », s'élève au milieu d' [un étang nourri par] une source très-abondante. L'eau sort de ce réservoir par des rigoles qui se séparent en plusieurs branches et qui servent à l'arrosage des terrains ensemencés, des dattiers et des arbres fruitiers.

[1] Le mot *Forferoun* forme au pluriel *Ferafra*, nom qui sert encore à désigner l'oasis située à l'ouest de Soyout. C'est l'ancien *Porphyrion*.

[2] On distingue deux espèces de vitriol natif : la couperose verte, qui est un sulfate de fer, et la couperose bleue, qui est un sulfate de cuivre.

Sorti d'El-Casr, le voyageur traverse une suite de villages très-rapprochés les uns des autres. Arrivé au château de CALAMOUN[1], il remarquera que les eaux de cet endroit ont un goût acide. Les habitants, toutefois, en boivent et s'en servent aussi pour arroser leurs terres. Ils trouvent que l'usage de cette eau les entretient en bonne santé et, quand il leur arrive de goûter de l'eau douce, ils déclarent qu'elle est malsaine. A l'extrémité de l'Oasis intérieure est un grand bourg nommé EL-CASABA « la citadelle ». Les habitants possèdent plusieurs sources d'eau vive et de bonne qualité, qui servent à l'arrosage de leurs dattiers et de leurs arbres fruitiers. Ils ont aussi trois sources salées dont les eaux vont se jeter dans des *sibkha* « marais salants », où elles se convertissent en sel. Le sel de la première source est blanc, celui de la seconde est rouge et celui de la troisième jaune. Ce dernier est employé à Misr et à Barca. De cette oasis aux deux Oasis extérieures (EL-OUAHAÏN EL-KHAREDJAÏN) il y a trois journées de marche. Cette localité, dernière limite du pays musulman, est séparée de la Nubie par un désert large de six journées. Dans quelques-unes des oasis on rencontre des tribus louatiennes [berbères].

On prétend que, dans la partie la plus reculée du pays des oasis se trouve un canton nommé l'*oasis*

[1] *Calamoun*, l'ancien *Kalamon* de l'Arsinoïte, conserve encore son nom ainsi qu'*El-Casr*. Dans le *Khitat* d'El-Macrîzi, t. II, p. 505 de l'édition du Caire, on trouve une description du monastère de Calamoun. M. Quatremère a traduit ce morceau dans ses *Mémoires sur l'Égypte*, t. I, p. 473.

de Sobrou (Ouah-Sobrou), où jamais personne n'a pu parvenir, à l'exception de quelques voyageurs qui s'étaient égarés dans le désert. Un homme auquel le hasard permit d'arriver dans ce lieu rapporte que la plus grande abondance y règne et que les habitants jouissent de tous les biens de la vie. Quand il voulut les quitter, ils lui montrèrent un chemin qui le conduisit directement dans son pays. Un Arabe de la tribu des Corra [1], nommé Redjma ibn Caïd, arriva par hasard dans ce canton. Revenu ensuite au lieu d'où il était parti, il voulut s'y rendre de nouveau; mais il ne put jamais le retrouver. Quelque temps après l'an 420 de l'hégire (1029 de J. C.), Mocreb ibn Madi [2], émir des Beni-Corra, fit rassembler des bêtes de somme, et, s'étant pourvu de vivres et d'une forte provision d'eau, il pénétra dans le désert avec l'intention de retrouver l'oasis de Sobrou. Après avoir passé un temps considérable à parcourir cette région sans découvrir ce qu'il cherchait, il craignit d'épuiser ses vivres et retourna sur ses pas. Une nuit, pendant qu'il était en route pour rentrer chez lui, et qu'il avait dressé ses tentes sur une colline, dans une partie inconnue de ce désert, un de ses compagnons trouva auprès de cet endroit un édifice de construction antique. Ils allèrent l'examiner et reconnurent les fondations d'un mur construit avec

[1] Les Beni-Corra habitaient la Cyrénaïque.

[2] Ce personnage est le même que celui qui figure dans l'*Histoire des Berbers* d'Ibn-Khaldoun sous le nom de *Madi ibn Mocreb*. (Voy. t. I, p. 37, etc.)

des briques de cuivre rouge et s'étendant tout autour de la colline. S'étant empressés de mettre des chargements de ces briques sur toutes les bêtes de somme qu'ils avaient avec eux, ils se remirent en route. S'ils avaient pu retrouver cette colline, il leur eût fallu beaucoup de temps pour enlever toutes les briques qui y étaient restées.

A son retour, il passa par l'Oasis extérieure, où l'un des habitants lui raconta qu'un matin, étant allé à son jardin, il s'aperçut que presque toutes ses dattes étaient mangées et que le sol portait les traces d'un homme tellement grand qu'il ne devait pas appartenir à notre race. Ayant fait le guet pendant plusieurs nuits avec ses gens, Mocreb découvrit un être dont la taille surpassait tout ce qu'il avait vu jusqu'alors. Ce géant avait commencé à manger les dattes quand ils s'aperçurent de sa présence; il les découvrit presque en même temps et s'en alla plus vite que le vent, de sorte qu'ils ne purent savoir ce qu'il était devenu. Mocreb partit avec eux pour examiner les traces laissées sur le sol, et reconnut qu'elles étaient d'une grandeur extraordinaire. Alors il donna l'ordre de creuser une fosse à l'endroit par lequel cet être était déjà entré, de la couvrir d'herbes et de se tenir en observation pendant plusieurs nuits consécutives. Ils suivirent son conseil et, une nuit que le géant approcha selon sa coutume, ils le virent tomber dans la fosse. Ils accoururent aussitôt, et, profitant de sa chute et de leur grand nombre, ils parvinrent à s'en rendre maîtres. C'était une femme

noire, d'une taille énorme, ayant le corps d'une hauteur et d'une grandeur démesurées. Ne pouvant comprendre un seul mot du langage dont elle se servait, ils lui adressèrent la parole en toutes les langues connues dans cette localité; mais elle n'y répondit pas. Ils la gardèrent pendant quelques jours, avant d'avoir pris une décision à son égard; ils convinrent enfin de la laisser partir, et de courir après elle montés sur des chevaux et des dromadaires, afin de savoir ce qu'elle était et d'où elle était venue. Quand elle se vit en liberté, elle s'enfuit avec tant de rapidité que l'œil pouvait à peine la suivre; les chevaux et les dromadaires, lancés à toute vitesse, restèrent en arrière, et personne ne put jamais savoir ce qu'elle était devenue[1].

L'on rapporte que, dans cette région, il y a des sables d'une vaste étendue auxquels on donne le nom d'El-Djezaïr « les îles ». On y trouve des dattiers en grande quantité et des sources d'eau, mais pas la moindre trace de culture, aucun signe de la présence de l'homme. Ces lieux, dit-on, retentissent toujours des sifflements poussés par les mauvais génies. De temps en temps, les guerriers et les brigands de race nègre viennent s'y mettre en embuscade, afin de surprendre les voyageurs musulmans. Pendant des années entières, les dattes restent amoncelées au pied des arbres sans que personne vienne

[1] Il n'y avait qu'un Arabe du désert, un Mocreb par exemple, pour faire de tels contes, et un Arabe citadin, un Bekri, pour les accueillir et les répéter.

les prendre; c'est pendant les années de disette seulement que des hommes poussés par le besoin s'y rendent pour les ramasser.

ROUTE DE TRIPOLI À CABES.

De Tripoli on se rend à SABRA, canton dont la nombreuse population appartient à [la tribu berbère] des Zouagha. Parti de là, on suit le chemin que nous avons déjà indiqué en traitant de la route qui mène à Cairouan[1].

CABES[2], grande ville ceinte par une muraille de grosses pierres[3] et de construction antique, possède une forte citadelle, plusieurs faubourgs, bazars et caravansérails, un *djamê* magnifique et un grand nombre de bains. Le tout est entouré d'un large fossé que l'on peut inonder en cas de besoin et rendre infranchissable. Cabes a trois portes; les faubourgs sont à l'est et au sud de la ville. La population se compose d'Arabes et d'Afarecs[4].

Cette ville abonde en fruits de toute espèce et surtout en bananes; aussi fournit-elle une grande variété de fruits à la ville de Cairouan. Les mûriers y sont très-nombreux, et chacun de ces arbres nourrit plus

[1] L'itinéraire auquel El-Bekri renvoie ses lecteurs manque dans tous les manuscrits.

[2] On prononce maintenant *Gabès* ou *Gabs*.

[3] En arabe *es-sakhr-ol-djelîl*, qui peut aussi signifier *de pierres brutes* ou bien de pierres de l'espèce qu'El-Bekri, dans un autre chapitre de cet ouvrage, désigne expressément par le nom d'*el-djelîl*. Nous sommes porté à croire que par ce terme notre géographe a voulu désigner de grosses pierres de taille.

[4] Voy. ci-devant, page 424, note 3.

de vers à soie que n'en feraient cinq mûriers dans tout autre pays. Cabes se distingue par la bonté et la finesse de sa soie; elle est même la seule ville de l'Ifrîkiya qui en produise. Les environs de la place, jusqu'à la distance de quatre milles, offrent une suite de jardins plantés de dattiers et arrosés par des eaux courantes. La source qui nourrit tous ces ruisseaux jaillit d'une montagne située au sud-ouest de la ville, et va se décharger dans la mer de Cabes. La canne à sucre y donne des produits abondants. Les chameliers qui se rendent de l'Égypte en Ifrîkiya mentionnent, dans un de leurs chants, le haut minaret [ou phare] de Cabes; ils disent :

Point de sommeil, point de repos, avant de voir Cabes et son minaret.

La rade de Cabes reçoit des navires de toutes les parties du monde. Dans les environs de la ville on trouve plusieurs fractions des grandes tribus berbères, telles que les Louata, les Lemaïa, les Nefouça, les Mezata, les Zouagha et les Zouara; on y voit aussi des familles appartenant à diverses tribus et logées dans des cabanes construites avec des roseaux. Depuis l'époque où [le Fatemide] Obeid-Allah entra en Ifrîkiya, le gouvernement de Cabes est toujours resté dans la famille de Locman le Ketamien. Un poëte a dit :

Sans le fils de Locman, dont l'âme s'est liguée avec la générosité, l'épée de la mort se serait dégainée contre Cabes.

Dans la mer qui avoisine Cabes, et à la distance de plus d'une journée de cette ville, se trouve une île cultivée et très-peuplée, que l'on nomme RAZOU[1], et dont les habitants sont toujours prêts à méconnaître l'autorité du souverain [de l'Ifrîkiya]. Cabes est située à trois milles de la mer. Au nombre des choses que l'on reproche aux habitants de cette ville est le manque de latrines dans la plupart des maisons : l'homme satisfait ouvertement à ses besoins dans les carrefours, et, à peine a-t-il fini, qu'il voit accourir des gens très-empressés de ramasser les matières qu'il vient de déposer. C'est avec ce genre de fumier qu'ils amendent les terres de leurs jardins. Quelquefois l'on se dispute la possession de cette ordure, et c'est alors à l'homme lui-même d'en gratifier celui qu'il veut. Il en est ainsi jusqu'aux femmes, qui ne font pas la moindre difficulté [de se soulager en public], pourvu qu'elles aient la figure voilée de manière à ne pas être reconnues.

Les habitants de Cabes racontent que leur territoire s'était distingué par la salubrité de son air, jusqu'à ce qu'on y eût découvert un talisman sous lequel on croyait trouver un trésor. On fit des fouilles à cet endroit, et l'on retira de l'excavation une terre poudreuse. « Ce fut alors, disent-ils, que la peste éclata chez nous pour la première fois. »

Nous donnons le récit suivant sur l'autorité d'Abou-

[1] *Razou* et ses variantes, *Zarou*, P; *Zazou*, A, nous sont des noms inconnus. C'est probablement de l'île de Djerba que l'auteur veut parler.

'l-Fadl-Djâfer ibn Youçof, Arabe de la tribu de Kelb, qui avait rempli les fonctions de secrétaire auprès de Mounis, seigneur de l'Ifrîkiya[1] : « Nous assistions à un repas donné par Ibn-Ouanemmou le Sanhadjien[2], seigneur de la ville de Cabes, quand plusieurs campagnards vinrent lui présenter un oiseau de la taille d'un pigeon, mais d'une couleur et d'une forme très-singulières. Ils déclarèrent n'avoir jamais vu un oiseau semblable. Le plumage de cet animal offrait les couleurs les plus belles; son bec était long et rouge. Ibn-Ouanemmou demanda aux Arabes, aux Berbers et aux autres personnes présentes s'ils avaient jamais vu un oiseau de cette espèce, et sur leur réponse qu'ils ne le connnaissaient pas même de nom, il donna l'ordre de lui couper les ailes et de le lâcher dans le palais. A l'entrée de la nuit, on plaça dans la salle un brasier-fanal[3] allumé, et voilà que l'oiseau se dirigea vers ce meuble et tâcha d'y monter. Les domestiques eurent beau le repousser, il ne cessa d'y revenir. Ibn-Ouanemmou, en ayant

[1] Mounis ibn Yahya, chef de la tribu arabe des Rîah, quitta la haute Égypte en l'an 441 (1050 de J. C.), pénétra en Ifrîkiya l'an 443, et deux années plus tard il se vit maître de toute cette contrée. (Voy. l'*Histoire des Berbers*, t. I, *passim.*)

[2] Ce personnage est sans doute celui qu'Ibn-Khaldoun nomme *El-Moëzz ibn Oulmouïa le Sanhadjien*, et qui était effectivement gouverneur de Cabes à l'époque indiquée ici. (Voy. *Hist. des Berb.* traduction française, t. II, p. 35.)

[3] Le mot *mechâl* sert à désigner une cage de fer grande comme un chapeau d'homme. On la place sur l'extrémité d'un bâton ferré et on y brûle des morceaux de bois résineux afin d'éclairer la marche d'une caravane; on la plante quelquefois en terre, dans l'intérieur d'une tente ou d'une chambre, afin d'y répandre de la lumière.

été averti, se leva, ainsi que toute la compagnie, afin d'aller voir ce phénomène. Moi-même, dit Djâfer, j'étais un de ceux qui s'y rendirent. Alors, sur l'ordre d'Ibn-Ouanemmou, on laissa agir l'oiseau, qui monta jusqu'au brasier ardent, et se mit à becqueter ses plumes, ainsi que font tous les oiseaux quand ils s'échauffent au soleil. On jeta alors dans le brasier des chiffons imprégnés de goudron et une quantité d'autres objets inflammables, afin d'augmenter l'intensité du feu, mais l'animal n'y fit aucune attention et ne se dérangea même pas. Enfin il sauta hors du brasier et se mit à marcher, ne paraissant avoir éprouvé aucun mal. » Quelques habitants de l'Ifrîkiya assurent que, dans la ville de Cabes, ils avaient entendu raconter l'histoire de cet oiseau. Dieu seul sait si elle est vraie.

L'île de Djerba, située dans le voisinage de Cabes, est remplie de jardins et d'oliviers. Les habitants sont kharedjites (schismatiques), et commettent des brigandages sur mer et sur terre. Pour s'y rendre du continent, on traverse un détroit.

Voici une tradition qui provient de Hanech ibn Abd-Allah[1], natif de Sanâ [du Yémen] : « Nous étions avec Roweifâ ibn Thabet[2] el-Ansari, quand il envahit le pays de l'Occident (Ifrîkiya). Ayant pris Djerba, un des bourgs de cette contrée, il se tint debout au milieu de nous, et fit un prône, dans lequel il parla

[1] Dans l'Histoire d'Espagne d'El-Maccari, t. II, p. ٣ de l'édition imprimée, se trouve une notice de ce personnage.

[2] Voy. p. 424, note 2.

ainsi : « Vous qui m'écoutez, je n'ai qu'à répéter une « parole que j'entendis de la bouche de notre saint « Prophète, lors de la journée de Khaiber, quand il « se tint devant nous et dit : *L'homme qui croit en « Dieu et à la vie future ne doit pas arroser ce qu'an « autre a ensemencé.* » Par ces paroles il voulut nous empêcher d'avoir commerce avec des captives déjà enceintes. »

ROUTE DE CABES À SFAX.

De Cabes on se rend à AÏN EZ-ZEITOUNA « la fontaine de l'olivier », source d'eau vive qui coule auprès d'une mer stagnante, et qui est commandée par un corps de garde appartenant à l'administration qui perçoit les impôts de l'Ifrîkiya. Dans les livres renfermant les prédictions (*el-hadethan*) qui regardent ce pays, on trouve des allusions à Aïn ez-Zeitouna. Dans un poëme composé par Ibn-Aakeb, et faisant connaître les événements qui devaient avoir lieu en ce pays, on trouve le vers suivant :

Quand l'armée fera halte près d'Aïn ez-Zeitouna, l'événement maudit y aura lieu.

De là on arrive à TAOURGHA[1], station très-fréquentée et située sur le bord du Sahel [ou littoral] d'Ez-Zeitouna; puis on se rend à GHAFEC, canton qui renferme une population considérable; puis à SFAX, ville maritime environnée d'un mur et renfermant un grand nombre de bazars, plusieurs mosquées et un

[1] *Taourgha* signifie *jaune* et *fourmilière* en langue berbère.

djamê. La muraille de Sfax est construite en pierres et en briques. Cette ville possède des bains, des caravansérails, une banlieue très-étendue, une foule de *cosour* « maisons de campagne », plusieurs châteaux forts et quelques *ribats*, situés sur le bord de la mer. Le plus célèbre de ces derniers établissements est celui qui porte le nom de Mahrès-Botouïa « le corps de garde des Botouïa[1] ». On y voit un minaret d'une grande hauteur, au sommet duquel on arrive par un escalier de cent soixante-six marches. Les autres *ribats* sont le Mahrès-Habela, le Mahrès Abi-'l-Ghosn, le Mahrès-Macdeman, le Mahrès el-Louza « corps de garde de l'amandier », et le Mahrès er-Rîhana « corps de garde du myrte ». Sfax est entourée d'une belle forêt de dattiers. L'huile que l'on y fabrique est exportée en Égypte, au Maghreb, en Sicile et en Europe (*Roum*); quelquefois on peut en acheter quarante arrobes, mesure de Cordoue, pour un *mithcal*[2]. Le port de Sfax est très-fréquenté; lors de la basse marée, les navires restent sur la vase; puis, au reflux, ils se remettent à flot[3]. Les négociants y arrivent de tous les côtés avec de fortes sommes d'argent qu'ils emploient à l'achat d'huiles et d'autres

[1] Les Botouïa, peuple berbère, habitaient le Rif marocain, mais il s'en trouvait des fractions dans plusieurs localités de l'Afrique septentrionale. De nos jours il y en a au vieil Arzeu.

[2] *Arrobe*, en arabe *er-robâ*, c'est-à-dire *le quart*, pesait vingt-cinq livres et formait le quart du *kintar* « quintal ». Le *mithcal* ou *dinar* d'or peut être évalué à dix francs.

[3] Les historiens et géographes anciens, tant grecs que romains, les géographes arabes et les voyageurs européens s'accordent à signaler le phénomène des marées dans la petite Syrte.

marchandises. Dans l'art de fouler les draps et de leur donner le cati, les habitants de Sfax suivent les méthodes employées à Alexandrie, mais ils surpassent les fabricants de cette ville par l'excellence et l'abondance de leurs produits. Dans la mer, vis-à-vis de Sfax, est une île nommée KERKINNA, qui occupe le centre d'EL-CASÎR[1]. Elle est située à dix milles de Sfax, dans cette mer morte et peu profonde dont la surface n'est jamais agitée. En face de cet endroit et à l'entrée du Casîr, une haute maison[2] s'élève dans la mer, à la distance d'environ quarante (*sic*) milles du continent. Les navigateurs venant d'Alexandrie, de la Syrie et de Barca, tâchent de reconnaître le centre de cet édifice; alors ils en font le tour et entrent dans des parages qui leur sont parfaitement connus. Kerkinna renferme quelques débris de constructions anciennes et plusieurs citernes. Comme cette île est très-fertile, les habitants de Sfax y envoient leurs bestiaux pour paître.

ROUTE DE SFAX À CAIROUAN.

De Sfax on se rend à TORFA, puis à CASR-RÎAH[3],

[1] Le mot *casîr* (*brevis*) est employé ici comme Virgile en a employé l'équivalent latin, pour désigner la petite Syrte et ses bas fonds :

...... Tres Eurus ab alto,
In brevia et Syrtes urget.
(*Æn.* lib. I, v. 110.)

[2] *Maison* ou *pavillon*, en arabe *beit*. Il s'agit d'une tour qui s'élevait à l'extrémité septentrionale du groupe d'îles appelées *Kerkinna* ou *Cercinna*. Cet édifice est indiqué par le mot *Elbeit* sur la carte catalane, document qui porte la date de 1375.

[3] Variante M, *Rebah*. La carte de la régence de Tunis, dressée au

localité bien peuplée ainsi que la précédente; de là on suit la route jusqu'à Cairouan.

ROUTE DE SFAX À EL-MEHDIYA.

De Sfax on se rend à LEDJEM, château de la Kahena[1]. Cet édifice marque la limite de SOUC EL-HOCEINI « le marché du descendant d'El-Hocein », canton dont le marché se tient auprès d'un bourg grand et peuplé qui se nomme AROZLÈS[2], et qui possède un *djamê*, un bain et quelques bazars. Cette localité compte au nombre des bourgs du littoral (*Sahel*). De Ledjem on se rend à EL-MEHDIYA.

DESCRIPTION DE L'IFRÎKIYA, DE SES VILLES, LIMITES ET CURIOSITÉS. NOTE SUR L'ORIGINE DE CE NOM.

Quelques-uns disent que le mot *Ifrîkiya*[3] signifie « la reine du ciel[4] »; d'autres prétendent que l'Ifrîkiya fut ainsi nommée parce qu'Ifricos, fils d'Abraha, fils

dépôt de la guerre, nous offre un *Casr-Rîh* à huit milles au nord de Sfax.

[1] L'amphithéâtre de Ledjem est tout ce qui nous reste de l'ancienne ville de *Tysdrus* ou *Tusdrus*. Nous possédons une description de ce monument par Desfontaines, une autre par sir Grenville Temple, et une troisième par le Dr Barth. Pour l'histoire de la Kahena on peut consulter l'*Histoire des Berbers*, tr. fr. t. I, *passim*, et t. III, p. 191 et suivantes.

[2] Variante P, *Azorles*.

[3] Variante M, *Ibrîkiya*.

[4] La reine du ciel était la *Cœlestis Afrorum*, déesse tutélaire de Carthage. Elle se nommait aussi *Astarté* (*Achteroth*) et *Tanaïs*. Cette indication, qu'Ibn-el-Djezzar aura probablement donnée dans son *Maghazi*, a été mal comprise par El-Bekri.

d'Er-Raïch, ayant conduit une armée vers l'occident et jusqu'à Tanger, dans le pays des Berbers, bâtit [la ville d'] Ifrîkiya et lui donna son nom. D'autres encore disent qu'elle porte le nom de Farek, fils d'Abraham et de Cétura[1], seconde femme de ce patriarche. Selon une autre explication, les Africains (*Afareca*) et leur pays Ifrîkiya furent ainsi nommés parce que ce peuple descendait de Farec, fils de Misraïm[2]. Enfin on a prétendu que l'Ifrîkiya portait en réalité le nom de *Libyia* « Lybie », fille de Yacouah, fils de Younoch, fondateur de la ville de Menfîch « Memphis », en Égypte; comme cette femme avait possédé tout le royaume de l'Ifrîkiya, elle lui laissa son nom.

Limites de l'Ifrîkiya. — Ce pays se prolonge depuis Barca, du côté de l'orient, jusqu'à TANDJA-T-EL-KHADRA « Tanger le Vert », du côté de l'occident. Le véritable nom de Tanger est *Mauritania*[3]. L'Ifrîkiya s'étend, en largeur, depuis la mer [Méditerranée] jusqu'aux sables qui marquent le commencement du pays des Noirs. Cette région se compose de montagnes et de vastes plaines de sable, qui se déploient depuis l'orient jusqu'à l'occident. Dans ces contrées, on prend à la chasse des *feneks*[4] de la belle espèce.

[1] Voyez l'*Essai sur l'Histoire des Arabes*, par M. Caussin de Perceval. — La Bible donne les noms des fils d'Abraham et de Cétura. (*Gen.* XXV et *Paral.* I.) Le nom de Farec ne s'y trouve pas.

[2] Il est presque inutile de faire observer que le nom de Farec manque dans la liste des descendants de Misraïm reproduite deux fois dans la Bible. (*Gen.* X, *Paral.* I.)

[3] Encore un trait d'érudition à la manière des musulmans.

[4] Bruce et Clapperton nous ont décrit le petit animal carnassier nommé le *fenek* (*megalotis famelicus*). En l'an 1856, le Jardin des

Plusieurs docteurs rapportent la tradition suivante sur l'autorité de Sahnoun[1] ibn Saîd et de Mouça ibn Moaouïa, lesquels l'avaient reçue d'Ibn-Ouehb[2], qui la tenait de Saîd ibn Abi-Aïoub, qui l'avait eue de Chorahbîl ibn Soueid, qui l'avait entendue de la bouche d'Abou Abd er-Rahman el-Djobboli[3] : « Le saint apôtre [Mohammed], dit-il, envoya une troupe de guerriers en expédition. Lorsqu'ils furent de retour, ils lui racontèrent que l'intensité du froid les avait fait beaucoup souffrir, et il leur répondit : « Le froid « est encore plus fort en Ifrîkiya, mais la récompense « est plus forte aussi. » Ces deux traditionnistes [Sahnoun et Mouça] rapportent la même parole [sous une autre forme] en alléguant l'autorité d'Ibn-Ouehb, qui déclarait avoir appris d'Ibn-Lahîah[4] que Bekr ibn Souada-t-el-Djodami lui avait fait le récit suivant, qu'il tenait de Sofyan ibn el-Harith, qui le lui avait rapporté tel qu'il l'avait entendu raconter par les docteurs de son époque : « On dit à Micdad ibn el-Asoued, l'un des compagnons du saint Prophète :

Plantes, à Paris, possédait deux feneks vivants. En 1857 il y en avait trois à Alger. La fourrure jaune de cet animal était autrefois très-recherchée.

[1] Abd-es-Selam ibn Saîd, surnommé Sahnoun, était un des principaux docteurs du rite et de la jurisprudence malékites. Il mourut en l'an 240 (854 de J. C.), après avoir rempli les fonctions de cadi à Cairouan. (Ibn-Khallikan.)

[2] Abd-Allah ibn Ouehb, disciple de l'imam Malek, mourut au vieux Caire l'an 197 (813 de J. C.).

[3] Ce traditionniste alla en Espagne lors de la conquête de ce pays par les musulmans. (Voy. *Maccari*, texte arabe, t. II, p. ۱۴.)

[4] Le cadi Abd-Allah ibn Lahîah mourut au vieux Caire l'an 174 (790 de J. C.).

« Tu es accablé par l'âge et tu veux marcher avec « ces expéditions! » A quoi il répondit : « Que je porte « un poids léger ou lourd, je ne veux pas rester en « arrière. Dieu (que son nom soit béni et exalté!) a dit : « Chargés ou légers, marchez au combat[1]. » Ici le traditionniste ajoute qu'une troupe de guerriers revint auprès du Prophète, et qu'ils parlèrent du froid [qu'ils avaient eu à souffrir]; alors, dit-il, le saint Prophète s'exprima ainsi : « Pour les gens de l'Ifrîkiya, il y aura grand froid, mais aussi grande récompense. » — Ibn Abi 'l-Arab rapporte ce qui suit : « Forat m'a raconté qu'il avait entendu dire à Abd-Allah ibn Abi-Hassan qu'Abd er-Rahman ibn Zîad ibn Anâm[2] lui avait assuré qu'il tenait d'Abou-Abd er-Rahman el-Djobboli la tradition suivante : « Le saint Prophète a dit : La « guerre sainte cessera dans tous les pays, excepté dans « un endroit de l'occident qui s'appelle Ifrîkiya. Pen- « dant que les nôtres seront en face de l'ennemi, ils « verront les montagnes changer de place; alors, « [sachant que le jour du jugement est arrivé,] ils se « prosterneront devant le Tout-Puissant, et personne « ne les débarrassera de leurs haillons, si ce n'est leurs « serviteurs, dans le Paradis[3]. » Abd er-Rahman ibn Ziâd ibn Anâm rapporte aussi cette parole sous la forme suivante : « La guerre sainte cessera partout et commencera de nouveau en Ifrîkiya; et les tribus

[1] *Coran*, sourate IX, verset 41.

[2] Grand cadi de l'Ifrîkiya, sous le khalifat d'El-Mansour l'Abbacide. (Voy. *Hist. des Berb.* t. I, p. 374.).

[3] C'est-à-dire, ils passeront directement dans le Paradis.

de toutes les parties du monde se porteront en avant vers l'Ifrîkiya, à cause de la justice de l'imam [qui y régnera] et du bas prix des vivres. » Ibn-Abi-'l-Arab raconte que la tradition suivante lui était parvenue en passant successivement par la bouche d'Abd-Allah ibn Omar el-Omari[1], d'Ibn-Lahîah, d'Abou-Cabîl et d'Abd Allah ibn Amr[2] : « Il [le Prophète] a dit : « Par Dieu ! les chameaux se vendront en Égypte « dix dinars la pièce ; ensuite, ils se vendront cent di- « nars la pièce, tant sera grand l'empressement des « acheteurs. Il me semble déjà entendre le cliquetis « de leurss elles pendant qu'ils seront à gravir la pente « (*acaba*) du coteau qui sépare l'Égypte de l'Ifrîkiya. « Avec ces montures, ils [les musulmans] recher- « cheront [l'occasion de faire] la guerre sainte et [de « répandre] la justice. Certes l'Ifrîkiya sera régie par « un homme qui la gouvernera avec justice pen- « dant vingt-deux ans, ou vingt-quatre ans [selon « une autre leçon][3]. »

[1] Fils du khalife Omar, deuxième successeur de Mahomet.

[2] Abd-Allah, fils du général Amr ibn el-Aci, qui conquit la Cyrénaïque en l'an 21 de l'hégire, était un des compagnons de Mahomet. Il se distingua par sa piété et par son zèle à enseigner les dits et gestes (*sonna*) du fondateur de l'islamisme. Il mourut à un âge très-avancé.

[3] Ce chapitre peut donner une idée de la marche suivie par les docteurs musulmans lorsqu'ils rapportent des traditions relatives à Mahomet. Dans tous les ouvrages qui traitent de cette matière on voit les auteurs apporter le plus grand soin à constater la voie par laquelle ces renseignements avaient été transmis jusqu'à eux. Les premiers ouvrages historiques composés par les Arabes étaient rédigés sur le même plan, ainsi qu'on peut le reconnaître à l'inspection des *Annales* d'Et-Taberi et de l'*Histoire de la conquête de*

DESCRIPTION DE LA GRANDE MOSQUÉE DE CAIROUAN.

Nous avons mentionné ailleurs[1] que le *mihrab* de cette mosquée fut posé et construit pour la première fois par Ocba ibn Nafê[2]. Tout l'édifice, à l'exception du *mihrab*, fut abattu et reconstruit par Hassan[3]. Ce fut lui qui y transporta, d'une ancienne église, les deux colonnes rouges, tachetées de jaune, dont la beauté est incomparable. Il les prit à l'endroit nommé aujourd'hui *El-Caiceriya*[4], et faisant partie du *souc ed-darb* « marché de l'hôtel de la monnaie »[5]. L'on raconte qu'avant le déplacement de ces colonnes, le souverain de Constantinople avait voulu les acheter au poids de l'or; aussi les musul-

l'Égypte par Ibn-Abd-el-Hakem. Il ne faut pas s'étonner de voir El-Bekri rapporter des traditions en suivant les formes reçues : il était lui-même théologien et avait composé un traité pour démontrer la divine mission de Mahomet. A juger du mérite de cet ouvrage d'après l'échantillon que l'auteur nous donne ici de son savoir-faire, on ne doit pas en regretter la perte.

[1] Probablement dans une des parties de cet ouvrage qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous.

[2] Pour l'histoire d'Ocba et de la fondation de cette mosquée, voyez l'*Hist. des Berbers*, t. I, p. 327.

[3] Hassan ibn en-Noman fut nommé gouverneur de l'Afrique en remplacement de Zoheir, successeur d'Ocba.

[4] Une *caicerya* (*Cæsarea*) est un grand bâtiment carré renfermant une cour entourée de galeries, et contenant des magasins et des logements à l'usage des négociants. (Voy. l'*Abd-Allatif* de M. de Sacy, p. 303.)

[5] L'auteur veut sans doute parler des ruines de Sabra, à deux kilomètres au sud-ouest de Cairouan. C'est de là, m'ont dit les habitants, qu'on a transporté des colonnes à la grande mosquée et les matériaux antiques qui abondent dans la ville. (Berbrugger.)

mans s'empressèrent-ils de les transporter à la mosquée. Toutes les personnes qui les ont vues déclarent que rien de pareil n'existe dans aucun pays du monde. Hicham ibn Abd-el-Mélik[1], étant monté sur le trône du khalifat, reçut du gouverneur de Cairouan une dépêche dans laquelle cet officier lui représenta que la mosquée n'était plus assez grande pour contenir l'assemblée des fidèles, et qu'immédiatement au nord de l'édifice se trouvait un vaste jardin appartenant aux Beni-Fihr [descendants de Coreich]. Dans sa réponse, le khalife donna l'ordre d'acheter ce terrain et de l'enclaver dans l'enceinte de la mosquée. Le gouverneur obéit; puis il construisit, dans la cour de la mosquée, un bassin que l'on désigne aujourd'hui par le nom d'*El-Madjel*[2] *el-Cadîm* « le vieux réservoir », et qui est situé à l'ouest des nefs[3]. Au-dessus du puits qui se trouvait dans ce jardin, il bâtit un minaret dont il établit les fondations dans l'eau, et, par un hasard singulier, il reconnut que cet édifice occupait justement le milieu du mur septentrional. Les dévots évitent scrupuleusement de prier dans le corps de bâtiment ajouté à la mosquée, et,

[1] Dixième khalife oméïade, inauguré l'an 105 (724 de J. C.); il régna près de vingt ans.

[2] Le géographe Ibn-Haucal écrit *Madjen* à la place de *Madjel*, et telle est encore la prononciation usitée dans le pays.

[3] Le mot *belat* s'emploie, en parlant d'une mosquée, pour en désigner la *nef*, c'est-à-dire l'espace compris entre deux rangs de colonnes. On sait que les toits des mosquées malékites portent sur des arcs en fer à cheval, soutenus par des colonnes ayant toutes la même hauteur et disposées en plusieurs rangs équidistants; aussi ces mosquées renferment-elles plusieurs *belats* ou nefs.

[pour justifier leur conduite], ils disent que le gouverneur avait usé de contrainte envers les propriétaires du jardin pour les décider à en faire la vente. Encore aujourd'hui ce minaret est tel que Hassan l'avait construit; il a soixante coudées de haut et vingt-cinq de large. On y entre par deux portes, dont l'une regarde l'orient et l'autre l'occident. Les montants et les linteaux de ces portes sont en marbre orné de sculptures. Yezîd ibn Hatem, nommé gouverneur de l'Ifrîkiya en l'an 155 (772 de J. C.), fit abattre toute la mosquée, à l'exception du *mihrab*, et la construisit de nouveau[1]. Il acheta pour une forte somme et plaça dans la mosquée la belle colonne verte au pied de laquelle le cadi Abou'l-Abbas Abdoun[2] avait dans la suite l'habitude de faire la prière. Zîada-t-Allah, fils d'Ibrahîm ibn el-Aghleb[3], étant monté sur le trône, fit démolir toute la mosquée, et ordonna même de renverser le *mihrab*. On eut beau lui représenter que ses prédécesseurs s'étaient tous abstenus de toucher à cette partie de l'édifice, parce qu'Ocba ibn Nafê l'avait construite; il persista dans sa résolution, ne voulant pas que le nouveau bâtiment offrît la moindre trace d'une construction qui ne serait pas de lui. Pour le détourner de son projet, un des architectes lui pro-

[1] Voy. *Hist. des Berbers*, t. I, p. 385.

[2] Il paraît, d'après En-Noweiri, que le cadi Ibn-Abdoun vivait sous le règne d'Abd-Allah ibn Ibrahîm l'Aghlebite, et qu'il jouissait d'une grande réputation comme légiste. (*Hist. des Berbers*, t. I, p. 439.)

[3] Voy. *Hist. des Berbers*, t. I, p. 412.

posa d'enfermer l'ancien *mihrab* entre deux murs, de manière à ne rien en laisser paraître dans l'intérieur de la mosquée. Ce plan fut adopté, et, jusqu'à nos jours, la mosquée de Cairouan est restée telle que Zîada-t-Allah l'avait laissée. Le *mihrab* actuel, ainsi que tout ce qui l'entoure, depuis le haut jusqu'en bas, est construit en marbre blanc percé à jour et couvert de sculptures. Une partie de ces ornements se composent d'inscriptions; le reste forme des arabesques à dessins variés. Autour du *mihrab* règne une colonnade de marbre extrêmement belle. Les deux colonnes rouges dont nous avons parlé sont placées au-devant du *mihrab*, et servent à soutenir la coupole qui en fait partie[1]. La mosquée renferme quatre cent quatorze colonnes, formant dix-sept nefs. Sa longueur est de deux cent vingt coudées, et sa largeur de cent cinquante. La *macsoura* « banc réservé au souverain » était autrefois dans l'intérieur de la mosquée; mais, par suite des changements que Zîada-t-Allah ne cessa de faire à cet édifice, elle se trouve maintenant dans la maison qui est au sud de la mosquée, et qui a son entrée sur la place des Fruits. Elle a une seconde porte qui s'ouvre à côté de la chaire, et c'est par là que l'*imam* entre dans la mosquée, après s'être arrêté dans la maison pour

[1] M. Berbrugger a vu dans les ruines de Sabra quelques grosses colonnes tout à fait semblables à celles dont El-Bekri fait mention ici. A cause de leur couleur rouge on les nomme *arsat-ed-dem*, عرسات الدم, c'est-à-dire « les colonnes de sang ». (Voy. *Revue africaine*, n° 9, p. 195.)

attendre l'heure de la prière. Zîada-t-Allah dépensa quatre-vingt-six mille *mithcal*[1] pour la construction de cette mosquée. Ibrahîm, fils d'Ahmed ibn el-Aghleb, étant parvenu à la souveraineté, fit prolonger les nefs de la mosquée et construire, à l'extrémité de la nef qui aboutit au *mihrab*, la coupole appelée *Cobba-Bab el-Behou* « la coupole de la porte du pavillon ». Elle est environnée de trente-deux colonnes de beau marbre; à l'intérieur, elle est couverte de sculptures magnifiques et d'arabesques travaillées avec une netteté admirable : toutes les personnes qui la voient n'hésitent pas à déclarer qu'il serait impossible de trouver ailleurs un plus beau monument. La cour de la mosquée, du côté des nefs, est couverte de tapis sur une largeur de quinze coudées. La mosquée a dix portes, et, dans sa partie orientale, une *macsoura* « tribune » destinée aux femmes. Cette tribune est séparée du corps de la mosquée par un mur percé à jour, de manière à former un chef-d'œuvre d'art.

La ville de Cairouan (*El-Cairouan*) est située dans une vaste plaine. Au nord se trouve le golfe de Tunis; à l'est, la mer de Souca et d'El-Mehdiya; au sud, la mer de Sfax et de Cabes. La mer Orientale est la plus rapprochée de la ville, dont elle n'est éloignée que d'une journée de marche. De Cairouan à la région des montagnes il y a aussi une journée de marche, et la même distance sépare cette ville de la forêt[2]

[1] Huit cent mille francs environ.

[2] Quand on remarque sur l'horizon un de ces massifs d'arbres qui forment des oasis au milieu des plaines de sable, on croit voir

d'oliviers nommée *Es-Sahel* « le littoral ». A l'orient de la ville est une *sibkha* « marais salant », d'où l'on extrait un sel vraiment excellent et d'une pureté remarquable. Aux autres côtés de la ville s'étendent des terres bonnes et fertiles, dont les meilleures sont à l'occident. Cette dernière région est nommée FAHS ED-DERRARA « la banlieue de la source abondante »; les grains que l'on y sème rendent cent pour un dans les bonnes années. De ce côté, l'air est pur et très-salubre : chaque fois que le médecin Zîad ibn Khalfoun sortait de Cairouan pour se rendre à Raccada, et qu'il passait devant la porte nommée *Bab-Asrem*, il ôtait son turban afin de recevoir directement sur la tête l'influence bienfaisante de cette atmosphère, et de se maintenir ainsi en bonne santé.

Cairouan a toujours eu sept *mahrès*[1], dont quatre à l'extérieur et trois à l'intérieur. Dans les temps anciens, cette ville était entourée d'une muraille de briques, large de dix coudées, que Mohammed ibn el-Achâth ibn el-Ocba[2] el-Khozaï[3] avait fait construire en l'an 144 (761-762 de J. C.). Cet émir fut

une longue tache noire sur un sol blanchâtre. Aussi les Arabes emploient-ils le mot *souad* « noir » pour désigner une forêt. Le même terme s'emploie aussi pour indiquer une bande de voyageurs ou un corps d'armée que l'on découvre au loin dans le désert.

[1] Le mot *mahrès* signifie « lieu où l'on fait la garde ». C'était ordinairement une enceinte fermée de murs et assez grande pour loger une petite garnison. Il servait aux mêmes usages que le *ribat* (voy. p. 430, note 5), dont il ne différait probablement pas beaucoup.

[2] Abou-'l-Mehacen, dans le *Nodjoum*, t. I, p. 382, écrit *Ocba* sans l'article.

[3] Voy. *Hist. des Berbers*, t. I, p. 374.



le premier général que les Abbacides envoyèrent en Ifrîkiya. Dans la partie de cette muraille qui regardait le sud-ouest, il y avait une porte....[1]; au sud-est se trouvait la porte d'*Abou r'-Rebiâ;* à l'est, les portes d'*Abd-Allah* et de *Nafê;* au nord, celle de *Tanis*, et, à l'ouest, les portes d'*Asrem* et de *Selm*. En l'an 209 (824-825 de J.-C.), Zîada-t-Allah Ier, fils d'Ibrahîm l'Aghlebide, abattit cette muraille, parce que les habitants de la ville avaient pris part à la révolte d'El-Mansour, surnommé *Et-Tonbodi*[2]. Après la défaite du rebelle, événement qui eut lieu le mercredi 15 du 1er djomada de l'année susdite (14 septembre 824), les habitants de Cairouan sortirent au-devant de Zîada-t-Allah et implorèrent sa miséricorde. Pour les châtier, il se contenta de raser les fortifications de leur ville. En l'an 444, El-Moëzz le Sanhadjien, fils de Badîs et petit-fils d'El-Mansour[3], releva les murailles de Cairouan, et leur donna une longueur de vingt-deux mille coudées. Du côté de *Sabra*, le nouveau rempart se développait en ouvrage avancé : deux murs parallèles, et séparés par un intervalle d'environ un demi-mille, allaient aboutir à ce faubourg. Aucun négociant ni voyageur ne pouvait introduire dans Cairouan des marchandises sujettes aux droits sans passer par Sabra.

[1] Le texte arabe porte باب سوى الاربعة, *une porte autre que les quatre,* c'est-à-dire *une cinquième porte.* Cette signification ne peut pas convenir ici, puisque l'auteur donne, immédiatement après, les noms de six portes. Il faut supposer qu'il y a une erreur de copiste.

[2] Voy. *Hist. des Berbers,* t. I, p. 406.

[3] Voy. *ibid.* t. II, p. 18.

Cairouan possède maintenant quatorze portes : d'abord celles que nous avons nommées plus haut; ensuite la porte des Dattiers (*Bab en-Nakhîl*), la porte Neuve (*El-Bab el-Hadîth*), les deux portes de l'ouvrage avancé, la porte de la Broderie (*Bab et-Tiraz*), la [seconde (?)] porte Neuve, la porte des Fabricants de seaux en cuivre (*Bab el-Callalîn*), la porte d'Abou 'r-Rebîâ et la porte de Sahnoun le jurisconsulte[1].

La ville de SABRA, qui touche à celle de Cairouan, fut bâtie en l'an 337 (948-949) par Ismaîl[2]. Il y établit son séjour et lui donna le nom d'EL-MANSOURIYA. Sabra continua, jusqu'à l'époque de sa ruine, à servir de résidence aux souverains du pays. Maadd [El-Moëzz], fils d'Ismaîl [El-Mansour], y transféra tous les bazars et toutes les fabriques de Cairouan. Elle avait cinq portes, savoir : la porte du Sud (*El-Bab el-Kibli*), la porte de l'Est (*El-Bab es-Cherki*), la porte de Zouîla, la porte de Ketama, située au nord de la ville, et la porte des Conquêtes (*Bab el-Fotouh*). Quand le souverain se mettait en campagne, il sortait par cette dernière porte, suivi de ses troupes. On rapporte qu'on percevait chaque jour, à une seule de ces portes, la somme de vingt-six mille dirhems[3] pour droits d'entrée.

Avant que les bazars de Cairouan fussent transférés à El-Mansouriya, une double ligne de bouti-

[1] Voy. ci-devant, p. 465.

[2] Ismaîl el-Mansour, le troisième khalife de la dynastie des Fatemides. (Voy. *Hist. des Berbers*, t. II, p. 535, et t. III, p. 209.)

[3] Entre dix et quinze mille francs.

ques s'étendait, sans interruption, du nord au sud, à travers la première de ces villes. Depuis la porte d'Abou 'r-Rebïâ jusqu'au *djamé*, cette rue avait une longueur de deux milles moins un tiers, et, depuis le *djamé* jusqu'à la porte de Tunis, deux tiers de mille. D'une extrémité à l'autre elle était couverte d'un toit, et elle renfermait, à elle seule, tous les dépôts de marchandises et toutes les fabriques. Ce fut Hicham ibn Abd el-Mélek [le khalife oméïade] qui donna l'ordre d'installer de cette façon le bazar de Cairouan. En dehors de la ville se trouvent quinze réservoirs bâtis par l'ordre de Hicham et d'autres princes, afin d'assurer aux habitants une provision d'eau. Le plus grand et le plus utile de ces bassins est situé auprès de la porte de Tunis, et doit sa construction à Abou-Ibrahîm Ahmed, fils de Mohammed l'Aghlebide[1]. Il est de forme circulaire et d'une grandeur énorme. Au milieu s'élève une tour octogone, couronnée par un pavillon à quatre portes[2].

[1] Voy. *Hist. des Berbers*, t. I, p. 420.

[2] Ici, dans le texte arabe, commence un passage que nous avons inséré sur l'autorité de deux manuscrits, celui de Paris P, et celui de l'Escurial E. Dans les manuscrits M et A il ne se trouve pas. Le texte est évidemment fautif et présente de graves difficultés : il faut remarquer d'abord que le manuscrit P porte لرفعه, mot que l'on peut lire de plusieurs manières ; le manuscrit E offre la leçon لرقية, c'est-à-dire *pour servir de talisman*. Nous avons lu لرقبة « pour faire le guet ». Les deux manuscrits portent ensuite رجلا لاخلل بينهم : or le pronom du dernier mot indique par son genre que le mot رجلا est pris dans le sens d'*homme* et non pas dans celui de *colonne;* autrement l'auteur aurait écrit بينها. Le mot محط est écrit sans points diacritiques; aussi peut-on le lire de plusieurs façons, dont une est مخط, *mokhtin*, la seule qui convienne ici. Les mots كان ذلك sont

Une longue série d'arcades cintrées, dont les unes sont posées sur les autres[1], vient aboutir au côté méridional de ce bassin. A l'occident il y avait un château bâti par Zîada-t-Allah. Immédiatement au nord du même bassin s'en trouve un autre, de petite dimension, nommé *El-Feskïa* «le réservoir», qui reçoit les eaux de la rivière et en amortit la rapidité. Quand ces eaux le remplissent jusqu'à la hauteur de deux toises, elles s'écoulent dans le grand bassin par une ouverture que l'on a nommée *Es-Sarh* «la décharge». La Feskïa est un ouvrage magnifique et d'une construction admirable. Obeid-Allah [le premier des khalifes fatemites] disait quelquefois : «J'ai remarqué en Ifrîkiya deux choses auxquelles je n'ai rien vu de comparable en Orient : l'une, c'est l'excavation (il voulait dire le *réservoir*) qui est auprès de la porte de Tunis, et l'autre, c'est le *Casr el-Bahr* «le château du lac», qui se trouve dans la ville de Raccada[2].»

Cairouan possède quarante-huit bains. Dans un

écrits كان ديكا dans le manuscrit E. Avant le mot مركب la préposition في manque dans les deux manuscrits. Tenant compte de toutes ces difficultés, nous traduisons ainsi : «..... servant de lieu de guet et gardé continuellement par onze hommes, afin que personne n'y arrive par mégarde. Quand ce bassin est rempli, il y a une distance d'environ deux coudées entre l'eau et le toit du pavillon (?). Pour s'y rendre, Ibn-el-Aghleb montait dans un bateau nommé *ez-zelladj* «le glisseur».

[1] C'est-à-dire un aqueduc à deux étages.

[2] De toutes ces constructions on ne voit plus qu'une seule citerne. Les environs de la ville sont incultes, et Raccada a tout à fait disparu.

des jours de la fête de l'*achoura*[1], on compta le nombre de bœufs seulement que l'on y avait égorgés, et l'on trouva que cela montait à neuf cent cinquante. A Cairouan on n'a pas d'autre bois à brûler que celui que l'on coupe aux oliviers des environs, et, chose bien extraordinaire, les arbres ne souffrent en aucune façon de ce rude traitement[2]. En l'an 452 (1060), la population de Cairouan fut emmenée en captivité, et la ville resta déserte; on n'y laissa que les gens les plus pauvres[3].

Dans Cairouan et les cantons qui en dépendent, la mesure de capacité nommée *cafîz*[4] contient huit

[1] L'*achoura*, dixième jour du mois de moharrem, est considéré par les musulmans comme un jour de fête. On rapporte une parole de Mahomet ainsi conçue: « A celui qui entretiendra sa maison dans l'abondance pendant le jour de l'achoura, Dieu accordera l'abondance pendant le reste de l'année. » L'achoura et les neuf jours qui le précèdent sont consacrés aux réjouissances; il y a cessation d'études dans les écoles publiques; les villes du Djerîd tunisien, du Souf et de Tuggurt présentent l'aspect le plus animé; tout le monde se livre à la joie, on parcourt les rues sous des déguisements, on tire des coups de fusil et on brûle des feux d'artifice.

[2] Aujourd'hui il n'y a plus d'oliviers aux environs de Cairouan.

[3] En l'an 449 (1057-8 de J. C.), El-Moëzz, fils de Badîs et quatrième souverain de la famille des Zîrides, abandonna Cairouan et se rendit à El-Mehdiya, afin de s'abriter contre les Arabes, qui venaient d'envahir l'Ifrîkiya. Ces nomades s'emparèrent de la ville de Cairouan et la saccagèrent complétement. (Voy. *Hist. des Berbers*, t. I, p. 36, 37, et t. II, p. 22.) Cette catastrophe eut lieu onze ans avant l'époque où El-Bekri écrivit son ouvrage.

[4] Le *cafîz*, ainsi que toutes les autres mesures employées par les musulmans, a varié selon les pays et les époques. Il pouvait contenir quatre ou cinq hectolitres. Il y avait des cafîz de deux cent quarante litres et de douze cents litres. On peut le regarder comme l'équivalent de deux charges de mulet.

ouaîba; le *ouaîba* équivaut à quatre *thomna,* et le *thomna* à six *modd.* Cette dernière mesure est plus forte que le *modd*[1] adopté par le Prophète; aussi le *cafîz* de Cairouan contient-il douze *modd* de plus (que le *cafîz* légal); il équivaut à deux cent quatre *modd* du Prophète[2]. Cela, en mesure de Cordoue, fait cinq *cafîz,* moins six *modd*[3]. A Cairouan, le *ratl* « livre » de viande, de figues et de tous les autres comestibles équivaut à dix *ratl filfeli*[4]; le *cafîz* d'huile équivaut à trois *ratl filfeli,* et le *matar* à cinq *cafîz.*

Raccada, ville située à quatre milles de Cairouan, a un circuit de vingt-quatre mille quarante coudées; mais la plus grande partie de cet emplacement est occupée par des jardins. Il n'y a point de localité en Ifrîkiya où l'air soit plus tempéré, les zéphyrs plus doux et le sol plus fertile. Celui qui entre dans cette ville ne cesse, dit-on, de rire et de se réjouir sans aucun motif. L'on raconte qu'un des princes aghlebides souffrait d'une insomnie qui avait duré plusieurs jours, et, malgré les soins du médecin Ishac, inventeur de la *thériaque Ishac*[5], il ne pouvait retrouver

[1] Le *modd* est la quantité de grains que l'on peut tenir dans les deux mains ouvertes et réunies. En français cela s'appelle une *jointée.*

[2] En effet, 8 × 4 × « + 12 = 204.

[3] Donc, le *cafîz* de Cordoue devait contenir 42 *modd.*

[4] Le *ratl filfeli* « la livre à poivre » est probablement le *ratl attari* « livre aux épiceries » qui s'emploie encore en Afrique et qui contient seize onces, environ un quart de moins que le ratl ordinaire.

[5] Ishac ibn Soleiman, médecin juif, exerça d'abord son art en Égypte, d'où il passa en Ifrîkiya pour s'établir à Cairouan. Après la chute de son protecteur, Zîada-t-Allah, dernier souverain aghle-

le sommeil. Enfin, d'après les conseils de ce docteur, il sortit pour faire une promenade, et, quand il fut arrivé sur l'emplacement de Raccada, il s'endormit. Dès lors cette localité reçut le nom de *Raccada* « dormeuse », et devint, pour les souverains [aghlebides], un lieu de résidence et d'agrément. Ibrahîm ibn Ahmed, le premier de ces princes qui y établit son séjour, abandonna *El-Casr el-Cadîm* « le vieux château », et construisit des palais magnifiques et un *djamê* dans cette nouvelle ville, qui se remplit promptement de bazars, de bains et de caravansérails. Elle continua d'être la résidence de cette famille jusqu'à ce que Zîada-t-Allah [le dernier souverain aghlebide] se vît contraint à l'abandonner et à s'enfuir devant les armes victorieuses d'Abou Abd-Allah es-Chraï[1]. [Le souverain fatemide] Obeid-Allah séjourna dans Raccada jusqu'à l'an 308 (920-921), quand il alla demeurer dans El-Mehdiya. Ce fut en l'an 263 (876-877) qu'Ibrahîm [l'Aghlebide] posa les fondements de Raccada. Après le départ d'Obeid-Allah, cette ville commença à déchoir; elle perdit ses habitants, qui s'en allèrent ailleurs, et tomba graduellement en ruines. Maadd [el-Moëzz], fils d'Ismaîl [el-Mansour], étant monté sur le trône, fit raser tout ce qui restait de la ville et passer la charrue

bide, il entra au service d'Obeid-Allah, le Fatemide, et mourut en l'an 320 (932 de J. C.). Il laissa plusieurs ouvrages dont on peut voir les titres dans le petit volume publié par M. Wüstenfeld, sous le titre de *Geschichte der Arabischen Aertze* « Histoire des médecins arabes ». Un de ces écrits avait pour sujet la thériaque.

[1] Voy. *Hist. des Berbers*, t. I, p. 441, et t. II, p. 519.

sur l'emplacement qu'elle avait occupé. Rien ne fut épargné, excepté les jardins.

Après avoir bâti et pris pour résidence Raccada, Ibrahîm [l'Aghlebide] y autorisa la vente du *nebîd*[1], et la défendit dans Cairouan. Un homme d'esprit, natif de cette dernière localité, fit, à ce sujet, les deux vers suivants :

Seigneur des hommes, et fils de leur seigneur! toi, devant lequel s'humilient toutes les têtes!
Pourquoi défendre dans notre ville l'usage d'une boisson qui est permise sur le territoire de Raccada?

Mohammed ibn Youçef donne au nom de Raccada la dérivation suivante : « Abou 'l-Khattab Abd el-Alâ el-Maaferi[2], chef des Ibadites de Tripoli, marcha sur Cairouan afin de combattre les Ourfeddjouma qui s'en étaient emparés, et qui avaient pour chef Acem ibn Djemîl. Il rencontra l'ennemi sur l'emplacement de Raccada, qui était alors occupé par un jardin (*monïa*), et il en fit un horrible carnage. Partout on vit des cadavres *couchés* sur le sol et entassés les uns sur les autres; aussi cet endroit reçut-il le nom de *Raccada* « dormeuse ».

La ville d'El-Casr el-Cadîm « le vieux château », fondée par Ibrahîm ibn el-Aghleb ibn Salem, en l'an 184 (800 de J. C.), devint la résidence des

[1] *Nebîd*, boisson fermentée que l'on préparait avec des dates ou du miel, ou des raisins secs. Plus tard on employa ce terme, par euphémisme, pour désigner le vin fait avec des raisins frais.
[2] *Hist. des Berbers*, t. I, p. 220, 373 et suiv.

émirs aghlebides. Elle est située au sud de Cairouan, à la distance de trois milles, et possède un *djamê* dont la tour, de forme cylindrique, est construite en briques et ornée de colonnes disposées en sept étages. Jamais on n'a rien bâti de plus solide ni de plus beau. Outre les nombreux bains, caravansérails et bazars dont cette ville est remplie, on y remarque plusieurs réservoirs d'où l'on transporte de l'eau à Cairouan pendant les grandes chaleurs, quand les citernes de cette ville sont épuisées. Autrefois El-Casr avait plusieurs portes, savoir : la porte de la Miséricorde (*Bab er-Rahma*), située au midi, ainsi que la porte de Fer (*Bab el-Hadîd*); la porte *Ghalboun* et la porte du Vent (*Bab er-Rîh*), situées toutes les deux à l'orient; et la porte du Bonheur (*Bab es-Seada*), placée à l'occident, vis-à-vis du principal cimetière. Dans l'intérieur de la ville est une grande place appelée *El-Meîdan* « l'hippodrome »; dans les environs se trouve un édifice nommé *Er-Rosafa*. Ibrahîm l'Aghlebide, s'étant installé dans la ville d'El-Casr, fit démolir l'hôtel du gouvernement qui était à Cairouan, au sud de la grande mosquée, et qui avait subsisté depuis la conquête.

Le voyageur qui part de Cairouan pour se rendre en Égypte sort par la porte de la Broderie, et, laissant la ville à gauche, il passe entre Raccada et El-Casr. Alors il rencontre le Ouadi 's-Seraouïl, torrent qui ne coule qu'en hiver; puis il traverse El-Monïa-t-el-Mâroufa « la ferme bien connue (?) », bourg grand et bien peuplé; ensuite il arrive à Zerour, village

qui abonde en légumes, et surtout en carottes. Les habitants vivent dans un état de misère qui est passé en proverbe dans toute l'Ifrîkiya. Sept vieillards, raconte-t-on, allèrent déposer en justice au sujet d'une poignée de panais, et le juge dit au demandeur [en plaisantant] : « Vos preuves testimoniales ne sont pas assez nombreuses! » De là le voyageur se dirige vers le Ouadi 't-Tarfa « la rivière du tamarisc », torrent qui ne coule qu'en hiver, et qui, en débordant, atteint une largeur de plus de trois milles et détruit les villages et les maisons des alentours. De là on arrive à Calchana, ville grande et bien peuplée, qui est située à douze milles de Cairouan. Elle renferme un *djamé*, un bain et une vingtaine de caravansérails; on y voit aussi un grand nombre de jardins et beaucoup de figuiers. C'est de là que la ville de Cairouan tirait presque toutes les figues fraîches qui approvisionnaient ses marchés. Les portes des maisons à Calchana sont tellement basses, que les chevaux et les mulets ne peuvent pas y entrer; précaution adoptée par les habitants pour empêcher les collecteurs d'impôts et les autres agents du gouvernement de venir s'installer chez eux.

La ville d'El-Mehdiya porte le nom d'*Obeid-Allah el-Mehdi*[1], prince qui, suivant les historiens, en posa les fondations. Elle est à soixante milles de Cairouan. En sortant de cette dernière ville on arrive d'abord à Menzil-Kamel « la station du Kamel », d'où l'on se rend à El-Mehdiya. On peut aussi suivre une autre

[1] Voy. *Hist. des Berbers*, t. II, p. 525.

route, par laquelle on atteint Tomadjer après une journée de marche; on arrive à El-Mehdiya vers la fin de la seconde journée. Tomadjer, grande ville remplie d'habitants, possède un *djamé*, un bain, quelques bazars et plusieurs caravansérails. L'eau de cet endroit a un goût amer. Au milieu de la ville il y a un étang entouré d'oliviers et de vignes. Entre Tomadjer et El-Mehdiya, on rencontre El-Ôuadi 'l-Meleh « la rivière salée », auprès de laquelle eut lieu une bataille célèbre : presque toute l'armée d'Abou 'l-Cacem [El-Caïm, le Fatemide] y fut taillée en pièces par les troupes d'Abou-Yezid, et, pour échapper au vainqueur, ce prince dut s'entourer de quelques serviteurs et prendre la fuite[1].

[La ville d'El-Mehdiya] est environnée par la mer, excepté du côté occidental, où se trouve l'entrée de la place. Elle possède un grand faubourg appelé Zouîla, qui renferme les bazars, les bains et les logements des habitants de la ville. Ce faubourg, qu'El-Moëzz ibn Badîs[2] entoura d'une muraille, a maintenant environ deux milles de longueur; la largeur varie, et, dans sa plus grande dimension, elle paraît peu considérable, tant le faubourg se développe en longueur. Toutes les maisons de Zouîla sont construites en pierre. La ville d'El-Mehdiya a

[1] A la place des mots وهرب منه « il s'enfuit de là » les manuscrits A, E et M portent وغاب فيه « il y disparut pour toujours », leçon inadmissible : Abou 'l-Cacem mourut dans El-Mehdiya, environ une année après cette bataille. Ce passage manque dans le manuscrit P.

[2] Voy. *Hist. des Berbers*, t. II, p. 18.

deux portes de fer, dans lesquelles on n'a pas fait entrer le moindre morceau de bois; chaque porte pèse mille quintaux et a trente empans de hauteur; chacun des clous dont elles sont garnies pèse six livres. Sur ces portes on a représenté plusieurs animaux. El-Mehdiya renferme trois cent soixante grandes citernes, sans compter les eaux qui arrivent par des conduits et qui se répandent dans la ville. Ce fut Obeid-Allah [le Fatemide] qui les fit venir d'un village des environs, nommé MENANECH [1]. Elles coulent dans des tuyaux [2] et vont remplir une citerne, auprès du *djamê* d'El-Mehdiya, d'où on les fait remonter jusqu'au palais par le moyen de roues à chapelets. Dans le voisinage de Menanech on élève l'eau de la même manière jusqu'à un réservoir d'où elle s'écoule par les tuyaux dont nous avons parlé. El-Mehdiya est fréquenté par les navires d'Alexandrie, de Syrie, de la Sicile, de l'Espagne et d'autres pays. Son port, creusé dans le roc, est assez vaste pour contenir trente bâtiments [3]; il se ferme au moyen d'une chaîne de fer que l'on tend entre deux tours situées une à chaque côté de l'entrée du bassin. Quand on veut laisser entrer un navire, les gardes des tours lâchent un bout de la chaîne, ensuite ils la rétablissent dans son état ordinaire. Par cette précaution on se garantit contre les tentatives hostiles

[1] Var. *Menakech*.

[2] En arabe *acdas*, mot dont le singulier est *cadas*, et, avec l'article, *el-cadas*. De là vient le mot espagnol *arcaduz*, qui signifie *tuyau* ou *conduite d'eau*.

[3] Ce bassin est maintenant à sec et presque entièrement comblé.

des Roum « chrétiens de l'Europe ». Obeid-Allah, voulant augmenter l'étendue de sa ville, gagna sur la mer un terrain qui, mesuré du sud au nord, a la largeur d'une portée de flèche. El-Mehdiya est défendue par seize tours, dont huit font partie de l'ancienne enceinte; les autres s'élèvent sur le terrain ajouté à la ville. Une de ces tours porte le nom d'Abou 'l-Ouezzan le grammairien (*Bordj Abi 'l-Ouezzan en-Nahoui*); une autre s'appelle la tour d'Othman; une autre la tour d'Eïça (*Bordj-Eïça*); une autre la tour du Marchand d'huile (*Bordj ed-Dahhan*). Elles furent ainsi nommées, parce que les maisons de ces personnes étaient situées dans le voisinage. Le *djamê*, la cour des comptes et plusieurs autres édifices s'élèvent sur le terrain que l'on gagna sur la mer. Le *djamê*, composé de sept nefs, est très-beau et solidement bâti. Le palais d'Obeid-Allah est très-grand, et se distingue par la magnificence de ses corps de logis. La porte de cet édifice regarde l'occident. Vis-à-vis, sur l'autre côté d'une grande place, s'élève le palais d'Abou-'l-Cacem, fils d'Obeid-Allah. La porte de ce palais est tournée vers l'orient. L'arsenal, situé à l'est du palais d'Obeid-Allah, peut contenir plus de deux cents navires, et possède deux galeries voûtées, vastes et longues, qui servent à garantir les agrès et les approvisionnements de la marine contre les atteintes du soleil et de la pluie.

Obeid-Allah s'était décidé à construire la ville d'El-Mehdiya à cause de la révolte d'Abou Abd-Allah es-Chîaï qui, secondé par une partie des Ketama,

avait cherché à le détrôner, et dont les partisans furent massacrés par les habitants de Cairouan[1]. En l'an 300 (912-913), il commença par examiner l'emplacement de sa nouvelle ville; cinq années plus tard, il avait achevé les fortifications, et dans le mois de choual 308 (février-mars 921) il alla s'y installer.

El-Mehdiya possédait plusieurs faubourgs, tous florissants et bien peuplés. Dans Zouîla, celui qui était le plus rapproché, on avait relégué les bazars et les bains de la ville. Le faubourg appelé Rabed el-Hima « le faubourg du parc » servait de logement aux milices de l'Ifrîkiya, tant arabes que berbères. Nous pouvons encore nommer le Casr Abi Saîd, Bacca, Gaças, El-Ghaitna, le faubourg de Cafsa, etc. El-Mehdiya continua d'être le siége de l'empire fatemide jusqu'à l'an 334 (945-946), quand Ismaîl [El-Mansour], fils d'El-Caïm, étant monté sur le trône, se rendit à Cairouan pour combattre Abou-Yezîd. Il prit alors pour résidence la ville de *Sabra*, et après sa mort, son fils, El-Maadd [El-Moëzz], y demeura aussi. Dès lors la plupart des faubourgs d'El-Mehdiya perdirent leurs habitants et tombèrent en ruines.

D'El-Mehdiya à Sallecta[2] on compte huit milles, et d'El-Mehdiya au château de Ledjem, appelé aussi *le Château de la Kahena*, dix-huit milles. On raconte

[1] *Hist. des Berbers*, t. II, p. 521 et suiv.

[2] Ici tous les manuscrits portent *Salenta*, avec un ن à la place d'un ق; mais, dans un autre chapitre, ce nom est correctement écrit. C'est le *Sullecti* de la Table peutingérienne; le *Syllekton* de Procope (*Vand.* I, 16); le *Sublecte* de l'Anonyme de Ravenne.

que la Kahena, se voyant assiégée dans cette forteresse, fit creuser dans le roc un passage souterrain qui conduisait de là à Sallecta, et qui était assez large pour laisser passer plusieurs cavaliers de front. Par cette voie elle se faisait apporter des vivres et tout ce dont elle avait besoin. Le château de Ledjem, situé à dix-huit milles aussi de la ville de Sallecta, a environ un mille de circonférence. Il est construit de pierres, dont plusieurs ont à peu près vingt-cinq empans de long. Sa hauteur est de vingt-quatre toises; tout l'intérieur est disposé en gradins, depuis le bas jusqu'en haut; les portes sont en plein cintre et placées les unes au-dessus des autres avec un art parfait.

Ce fut dans la plaine de Ternout, située à six milles d'El-Mehdiya, qu'Abou-Yezîd Makhled se tenait campé pendant le siége de cette ville, et ce fut de là qu'il dirigeait contre elle ses colonnes d'attaque. Dans le *Livre de Prédictions* on trouve ce passage : «Quand le schismatique attachera ses chevaux à Ternout, les gens de Souad n'auront plus de bêtes à lier ou à détacher.» Le mot *Souad* désigna ici le littoral (*Sahel*)[1]. On y lit encore : «Malheur aux gens du Souad, par le fait de Makhled ibn Keidad!»

Meicera[2] el-Feta[3] [le général fatemide] fut tué

M. Barth a visité les ruines de cette ville, qui est située à dix ou douze milles au sud d'El-Mehdiya.

[1] Voy. ci-devant, p. 473.

[2] Ibn-Khaldoun écrit ce nom *Meiçour*.

[3] *Feta* signifie *jeune homme, page, serviteur*, et, quelquefois, *eunuque*. On donnait ce titre aux jeunes esclaves et aux orphelins que le souverain faisait élever à la cour et sous sa surveillance.

par Abou Yezîd auprès d'El-Akhouan «les deux frères», station sur la route de Cairouan à El-Mehdiya. Cet événement eut lieu le mercredi, 10 rebia premier, 333 (31 octobre 944). Ali ibn Ali ibn Dhafer[1] prononça ces vers à la louange d'Abou-Yezîd :

Voilà [de tes actes]! et combien de combats à jamais célèbres, dans lesquels tu as donné des bons exemples à ceux qui voudront t'imiter!

Au col d'*El-Akhouan* [surtout], au jour où tu laissais tes ennemis étendus sur la terre, avec des pierres pour leur servir d'oreillers.

De Cairouan à Djeloula on compte vingt-quatre milles. Cette dernière ville renferme des restes de monuments antiques, des tours encore debout, des puits d'eau douce et des ruines. Un berger y trouva un diadème d'or, garni de pierreries, mais ce bijou lui fut enlevé par Ibn-el-Andaloci[2]. Auprès de Djeloula est un lieu de plaisance nommé Serdaniya[3]; dans toute l'Ifrîkiya on ne peut rien voir de plus

[1] Il ne faut pas confondre ce personnage, inconnu d'ailleurs, avec le poëte et fabuliste Ibn-Dhafer, de Sicile. Celui-ci se nommait *Mohammed* et vivait dans le VI[e] siècle.

[2] Ali ibn Hamdoun, surnommé *le fils de l'Andalou* (*Ibn-el-Andeloci*), était un des plus anciens serviteurs de la dynastie fatemide. Il laissa deux fils, Djâfer et Ali, qui se firent remarquer pendant la guerre qui régna entre les Fatemides et les Oméïades d'Espagne. (Voy. *Hist. des Berbers*, t. II, p. 553, etc. On trouve dans Ibn-Khallikan, t. I, p. 326 de la traduction, une courte biographie de Djâfer, fils d'Ali.)

[3] On avait établi dans cet endroit une colonie de chrétiens enlevés de l'île de Sardaigne. Il y avait une autre colonie du même peuple dans le voisinage de Touzer, et le peuple de cette localité en garde encore le souvenir. (Voy. *Hist. des Berbers*, t. III, p. 156.)

beau; les fruits de ce canton sont excellents, et l'on y compte environ mille pieds d'orangers. Djeloula, place défendue par un château fort, et construite en blocs de pierre, est d'une haute antiquité. Au centre de la ville jaillit une source d'eau vive, et aux alentours s'étendent des plantations d'arbres dont une partie donnent des fruits. Parmi les arbustes à fleurs parfumées dont le sol est couvert, le jasmin surtout est fort abondant, et fournit aux abeilles qui vont y butiner un miel dont l'excellence est passée en proverbe. Les habitants de Cairouan font macérer le jasmin dans de l'huile de sésame, afin d'en extraire le parfum; ils traitent de la même manière la rose et la violette. La canne à sucre y croît en abondance. Naguère, on envoyait, chaque jour, de Djeloula à Cairouan des charges de fruits et de légumes en quantité énorme. Les jardins de Djeloula sont aux environs de la ville, où l'on voit aussi les habitations de quelques [Berbers] de la tribu de Darîça.

La conquête de Djeloula fut achevée par Abd el-Mélek ibn Merouan[1]. Cet officier, qui faisait partie de l'armée commandée par Moaouïa ibn Hodeidj, membre de la tribu [arabe-yéménite] de Todjîb, reçut de son chef l'ordre de marcher avec un corps de mille hommes contre la ville de Djeloula. Pendant plusieurs jours, il tint cette place étroitement bloquée; puis, ayant reconnu l'inutilité de ses efforts, il prit le parti de la retraite. A peine se fut-il

[1] Ce prince oméïade parvint plus tard au khalifat.

mis en marche, qu'il remarqua, du côté de l'arrière-garde, un gros nuage de poussière. Croyant que l'ennemi était sorti à sa poursuite, il ordonna à une partie de sa troupe de faire volte-face, pendant que le reste de la colonne garderait son ordre de marche. On découvrit alors qu'un pan de la muraille qui entourait la ville s'était écroulé, et, profitant de cet accident, on se hâta de pénétrer dans la place et de s'emparer de tout ce qu'elle renfermait. Lorsqu'on eut rejoint Moaouïa, une contestation s'éleva dans l'armée au sujet du butin, et ce général dut écrire à Moaouïa [le khalife], pour savoir ce qu'il devait en faire. La réponse qui lui arriva fut conçue en ces termes : « Le corps de l'armée étant l'appui des détachements, il faut partager le butin entre tous les soldats. » Par suite de cette décision, chaque homme obtint deux cents dirhems[1], et chaque [cavalier reçut de plus pour son] cheval quatre cents dirhems. Abd el-Mélek raconte qu'il avait touché, pour lui et pour son cheval, la somme de six cents dirhems, et qu'il avait employé cet argent à l'achat d'une jeune fille.

Suivant un autre récit, ce fut Moaouïa ibn Hodeidj lui-même qui dirigea l'attaque; tous les matins il allait combattre l'ennemi à la porte de la ville, et il ne se retirait qu'au moment où les ombres commençaient à se projeter vers l'orient. Un jour qu'il rentrait au camp, Abd el-Mélek revint sur ses pas afin de reprendre son arc, qu'il avait laissé suspendu à un arbre. Il vit alors, à son grand étonnement,

[1] Environ cent francs.

que tout un côté de la muraille de la ville s'était écroulé. Les gens de l'arrière-garde, auxquels il cria de revenir, se tournèrent pour aller le joindre. A l'aspect de la poussière épaisse qui venait de s'élever, ils crurent que l'ennemi était sorti à leur poursuite; mais ils mirent promptement la ville au pillage. Après la contestation qui eut lieu au sujet du butin, Abd el-Mélek se vit traiter, dit-on, avec peu d'égards par Ibn-Hodeidj, auquel il était devenu à charge, et qui lui faisait toujours mauvais visage. Accablé de chagrin, il devint triste, pâle et distrait. Hanech es-Sanâni, l'ayant rencontré dans cet état, lui demanda ce qu'il avait. Abd el-Mélek répondit : « Aux réceptions de notre émir on me place à la suite des autres Coreïchides. — Ne t'en inquiète pas, dit Hanach, je te promets que tu parviendras au khalifat et au commandement suprême. » Abd el-Mélek, étant devenu khalife, envoya El-Haddjadj contre Abd-Allah ibn ez-Zobeir [qui lui disputait le pouvoir]. Hanech, qui se trouvait dans l'armée d'Ibn-ez-Zobeir, étant tombé entre les mains d'El-Haddjadj, fut envoyé prisonnier au khalife. « C'est toi, n'est-ce pas, lui dit Abd el-Mélek, qui m'avais prédit que je monterais sur le trône ? — C'est moi-même. — Pourquoi donc m'as-tu quitté pour suivre Ibn-ez-Zobeir ? — Parce que je le voyais travailler pour mériter la faveur de Dieu, tandis que tu dirigeais tes efforts vers les biens de ce monde. » Le khalife lui pardonna et le mit en liberté.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 1858.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu, la rédaction en est approuvée.

Sont présentés et nommés membres de la Société :

MM. Le Gay (Léandre), élève du Collége de France;
Dabry, capitaine au 35ᵉ de ligne;
Northen (Ch. Maximilien), curé à Gladbach, près Cologne.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Behrnauer, accompagnée des trois premières feuilles d'une édition du *Kitab arraudatain*.

Cet ouvrage paraît dans le Journal de Beyrouth, publié par Khalil Efendi, et est ensuite réimprimé en feuilles in-8°.

On lit une lettre de M. Netscher, à Batavia, dans laquelle il envoie à la Société la reproduction lithographique de deux médailles en bronze trouvées à Sourabaya, dont l'une paraît avoir une inscription en arabe et l'autre en sanscrit. Il demande à la Société si elle peut contribuer à la lecture de ces monuments.

Il est nommé une commission, composée de MM. Reinaud, Dulaurier et Rodet, qui s'occupera de cette question.

M. Mohl rend compte de la continuation des négociations qu'il a entreprises pour la gravure d'un nouveau corps de caractères chinois, à laquelle il espère parvenir par la complaisance de la Société des Missions de Londres. Il demande l'autorisation de continuer les avances nécessaires à faire. Ces

dépenses seront remboursées par l'Imprimerie impériale, à laquelle le corps est destiné. Cette demande est accordée.

M. Dabry donne lecture d'un Mémoire sur l'état et l'organisation de l'armée chinoise.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par le traducteur. *Gulistan, ou le Parterre de roses,* par SADI, traduit du persan par M. Ch. DEFRÉMERY. Paris, 1858, in-12.

Par la Société. *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft.* Vol. XII, cah. 3.

— *Zeitschrift,* etc. Table des matières des vol. I-X. Leipzig, 1858, in-8°.

— *Abhandlungen für die Kenntniss des Morgenlandes.* Vol. I, cah. 3, die Gathâs des Zarathustra von Martin HAUG. Ire partie. Leipzig, 1858, 1 vol.

Par l'auteur. *Suliman des Gesetzgebers Tagebuch auf seinem Feldzug nach Wien,* von BEHRNAUER. Vienne, 1858, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal.* Cah. 1. Calcutta, 1858, in-8°.

Par l'auteur. *De l'universalité du déluge,* par C. SCHOEBEL. Paris, 1858, in-8°.

Par l'auteur. *Principes de grammaire générale, théorie de la conjugaison,* par THÉROULDE. 1857, in-8°.

Par l'auteur. *Maximes populaires de l'Inde méridionale,* texte traduit et expliqué par Ph. VAN DER HAEGEN. Paris, 1858, in-8°.

Par l'auteur. *Guide du voyageur en Orient,* dialogues arabes d'après trois principaux dialectes, de Mésopotamie, de Syrie et d'Égypte, par E. BÉRÉSINE. Moscou, 1858, in-8°.

— *Chrestomathie turque,* par E. BÉRÉSINE. Casan, 1857, in-8°.

Par l'auteur. *Indische Alterthumskunde,* von Ch. LASSEN, Vol. III, part. 2, cah. 2. Leipzig, 1858, in-8°.

Par l'auteur. *Des portraits de femmes dans la poésie épique de l'Inde,* par F. NÈVE. Bruxelles, 1858, in-8°.

Par l'Académie. *Rapport sur le renouvellement de la demande en faveur de l'introduction du sanscrit et de l'arabe littéraire dans l'enseignement des facultés*, par M. GERSON-LEVY. Metz, 1858, in-8°.

Par l'auteur. *Le Trésor des belles paroles*, choix de sentences littéraires, traduites par E. FOUCAUX. Paris, 1858, in-8°.

Par l'éditeur. *Aly ben Schems-Eddin's chanisches Geschichtswerk*, oder Geschichte von Gilan, persischer Text herausgegeben von DORN. Saint-Pétersbourg, 1857, in-8°.

— *Abu'l-Fattah Fumeny's Geschichte von Gilan*, persischer Text herausgegeben von DORN. Saint-Pétersbourg, 1857, in-8°.

Par l'auteur. *L'inscription syro-chinoise de Si-ngan-fou, monument nestorien*, par G. PAUTHIER. Paris, 1858, in-8°.

Par la Compagnie des Indes. *Taj Bowree*, in-fol. Londres, 1858, lithographies.

Par M. Muir. *A Dialogue in which are compared the claims of christianity and hinduism.* Cambridge, 1856, in-8°.

— *The Aphorisms of the Yoga philosophy, of Patanjali*, with illustrative extracts from the commentary by Bhoja-Râjâ (publié par M. R. BALLANTYNE). Allahabad, 1852, in-8°.

— *The Aphorisms of the Nyaya philosophy by Gautama*, in sanscrit and english. 4 parties. Allahabad, 1853, in-8°.

— *The Aphorisms of the Sankya philosophy of Kapila*, sanscrit and english. Part. 1. Allahabad, 1852, in-8°.

— *The Aphorisms of the Mimansa*, sanscrit and english. Part. 1. Allahabad, 1851, in-8°.

— *The Aphorisms of the Vedanta*, in sanscrit and english. Part. 1. Mirzapore, 1851, in-8°.

— *The Aphorisms of the Vaiseshika of Kanada.* Mirzapore, 1851, in-8°.

— *Lectures of the Nyaya philosophy, embracing the text of the Tarka Sangraha.* 2ᵉ édition. Benarès, 1852, in-8°.

— *Lectures of the Vedanta, embracing the text of the Vedanta Sara.* 1851, in-8°.

— *Vedanta Sara*, texte sanscrit. Calcutta, 1829, in-8°.

Par M. Muir. *Nyaya sutra vritti,* the logical aphorisms of Gautama. Calcutta, 1828, in-8°.

QUEDAH, or stray leaves from a Journal in Malayan waters by captain Sherare Osborne. Londres 1857; in-8° (360 pages).

Ce petit livre est le journal tenu par l'auteur, alors aspirant de la marine, pendant le blocus des rivières de la principauté de Quedah, en 1838. Les Siamois, qui avaient conquis Quedah, en avaient été expulsés à leur tour par les anciens princes malais exilés; la Compagnie des Indes se crut obligée, par un traité avec Siam, à coopérer avec l'armée siamoise, envoyée pour reprendre possession, et elle fit partir une petite flottille pour bloquer la côte. M. Osborne fut nommé commandant d'une petite canonnière et raconte de la façon la plus vive et la plus agréable sa campagne, ses observations sur le caractère des tribus malaises, et sur la politique suivie par les Européens envers eux. Il blâme très-énergiquement la manière dont les Malais ont été traités par les Portugais, les Hollandais et en partie encore par les Anglais; l'esprit d'observation, d'équité et d'humanité qui perce partout dans son livre, lui fait le plus grand honneur, surtout quand on pense que celui qui écrit ses aventures et ses réflexions est un tout jeune officier, chargé d'un premier commandement et combattant un ennemi flétri par la réputation de piraterie. Des livres pareils sont des indices très-précieux du changement qui a commencé à pénétrer dans l'esprit européen sur la manière d'agir envers des peuples différents de nous par la langue, la civilisation, les connaissances et les traditions. Une étude plus attentive des peuples barbares ou demi-barbares a fait naître un intérêt pour leur bien-être et des idées sur leurs droits et sur nos devoirs envers eux, qui n'existaient pas autrefois et qui promettent un avenir plus heureux à bien des peuples et des peuplades qui étaient en danger de disparaître sous le mépris et la violence des Européens. — J. M.

"# JOURNAL ASIATIQUE.

DÉCEMBRE 1858.

DESCRIPTION DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE,

PAR EL-BEKRI,

TRADUITE PAR M. DE SLANE.

SINGULARITÉS QUE L'ON REMARQUE DANS LA PARTIE DE L'IFRÎKIYA QUI S'APPELLE LE PAYS DES KETAMA.

Le médecin Abou-Djâfer Ahmed ibn Mohammed ibn Abi-Khaled dit, à propos d'une certaine source qui ne coule que dans les mois sacrés[1] : « Chez nous, en Maghreb, dans le pays de Ketama, il y a une source bien connue, qui se nomme Aïn el-Aoucat « la fontaine des heures »; elle coule cinq fois dans l'espace d'un jour et d'une nuit, précisément aux heures des cinq prières. Dans les intervalles elle ne coule pas. » Plus loin, dans notre chapitre sur les ports de mer, nous indiquerons le lieu où cette source se trouve[2]. Plusieurs personnes qui sont allées la voir

[1] Le premier, le septième, le onzième et le douzième mois de l'année musulmane.

[2] Ce renvoi établit l'authenticité d'un chapitre que nous donnons plus loin et qui ne se trouve pas dans les manuscrits E et P. On y verra le passage auquel l'auteur renvoie le lecteur.



et l'examiner en racontent la même chose que le médecin.

Dans le pays des Ketama on trouve du *lapis lazuli* d'excellente qualité, ainsi que des mines de cuivre et de fer.

Pendant la domination byzantine [*Roum*], il y avait dans l'église de *Chikka Benaria* [*Sicca Veneria*, maintenant *Kef*] un objet bien curieux, un miroir, dans lequel tout homme qui soupçonnait la fidélité de sa femme n'avait qu'à regarder pour voir la figure du séducteur. A cette époque, les Berbers professaient le christianisme, et un homme de cette race, ayant montré beaucoup de zèle pour la religion, était devenu diacre. Un Latin [*Roum*], jaloux de sa femme, alla consulter le miroir, et voilà qu'il y distingue les traits du diacre berber. Le roi fit chercher le Berber, et le condamna à avoir le nez coupé et à être promené à travers la ville; puis il le chassa de l'église. Les parents de cet homme allèrent de nuit briser[1] le miroir; pour les punir, le roi fit saccager leur campement.

La ville de Souça, située à trente milles de Cairouan, est entourée par la mer de trois côtés : au nord, au sud et à l'orient. La muraille de pierres qui l'environne est très-forte et solidement bâtie; la mer vient s'y briser, et, du côté de l'orient, elle pénètre jusqu'aux maisons par des conduits souterrains[2]. Dans l'angle de la ville qui regarde le sud-

[1] Dans le texte arabe, il faut lire فكسروها.

[2] Peut-être des égouts.

ouest, on voit un phare qui porte le nom de *Khalef el-Feta*, et qui s'élève à une grande hauteur. Souça a huit portes, dont celle qui est à l'est du bâtiment nommé *Dar es-Sanâa* « l'arsenal maritime » est d'une grandeur énorme. C'est par là[1] que les vaisseaux entrent et sortent [du port]. Deux autres portes de la ville sont du côté de l'occident, et regardent le *Melâb* « amphithéâtre, hippodrome ». Ce vaste édifice, de construction antique, est posé sur des voûtes très-larges et très-hautes, dont les cintres sont en pierre ponce, substance assez légère pour flotter sur l'eau, et que l'on tire du volcan de la Sicile. Autour du Melâb se trouvent un grand nombre de voûtes communiquant les unes avec les autres. Dans les environs de la ville, on voit des ruines d'une grandeur énorme et d'une haute antiquité. Souça est entièrement bâtie en pierres de taille[2]; elle renferme un grand nombre de bazars, et fournit une abondance extraordinaire de marchandises et de fruits. La viande que l'on consomme à Souça est la meilleure du monde; tout y est à bas prix, jusqu'aux fruits; les denrées de toute espèce s'y trouvent à foison. La fondation de Souça date d'une époque très-reculée[3].

Moaouïa ibn Hodeidj envoya contre la ville de Souça une forte colonne de troupes, sous les or-

[1] *Par là:* le texte arabe porte منها, dont le pronom ne peut pas se rapporter au mot باب. Il est permis de supposer que l'auteur avait l'intention d'écrire منه.

[2] Le mot محكم signifie *posé solidement, bien adapté.*

[3] Souça est certainement l'ancien *Hadrumetum.*

dres d'Abd-Allah ibn ez-Zobeir. Il venait d'apprendre que le roi des *Roum* [l'empereur de Constantinople] avait fait partir [pour l'Afrique], le patrice *Nicfor* (Nicéphore) avec trente mille hommes de guerre. Lorsque ce général eut opéré son débarquement, Ibn ez-Zobeir marcha en avant, et, arrivé à douze milles de Souça, il prit position sur une haute colline d'où l'on pouvait voir la mer. Nicéphore, ayant appris cette nouvelle, rembarqua ses troupes et gagna le large. Ibn ez-Zobeir, étant alors monté à cheval, conduisit son armée jusqu'au bord de la mer et alla se poster en face de la porte de Souça. Mettant aussitôt pied à terre, il fit la prière du soir (*âsr*) à la tête de tout son monde. Les *Roum*, étonnés de ce spectacle et de l'indifférence que le chef arabe leur témoignait, firent sortir contre lui une foule de cavaliers et de fantassins, armés de toutes pièces. Ibn ez-Zobeir continua la prière sans se laisser intimider, et, quand il eut accompli ce devoir religieux, il sangla son cheval, sauta en selle et s'élança sur l'ennemi. L'ayant mis en pleine déroute, il le contraignit à rentrer dans la ville. Alors il s'en retourna et les laissa.

La ville de Souça peut défier les efforts de quiconque voudrait s'en emparer; la nature ayant donné aux habitants une force de corps et une vigueur extraordinaires. Abou-Yezîd Makhled, ayant quatre-vingt mille cavaliers sous ses ordres, bloqua cette place pendant plusieurs mois; mais il se vit obligé de lever le siége et de se retirer précipitamment.

Ce fut à ce sujet que Sehl ibn Ibrahîm el-Ouerrac composa ces deux vers :

Les schismatiques ont été repoussés de devant Souça par nos lances et par notre bravoure,

Et par des coups de sabre qui firent voler dans la poussière les têtes des guerriers qui combattaient sous les yeux de leurs femmes.

Ahmed ibn Beledj[1], natif de Souça, récita, à la même occasion, les vers suivants :

Il s'approcha de Souça et l'insulta avec audace; mais la ville avait Dieu pour protecteur.

Souça est le boulevard du Maghreb; les autres villes et forteresses lui rendent hommage.

La malédiction divine est tombée sur ceux qui insultèrent Souça, ainsi qu'elle tomba sur Coreidha et Nadhîr[2].

Le créateur de toute chose exalta sa religion par le moyen de Souça, au moment même où les affaires étaient au plus mal.

Sans la ville de Souça il serait survenu des malheurs à faire blanchir d'effroi la tête des enfants.

La renommée de Souça retentira dans toute la terre, et l'éloge de ses habitants sera répandu par une multitude de peuples.

Pour se rendre de Souça à Cairouan on sort par la porte méridionale, celle qui est appelée la porte de Cairouan, et on laisse alors à droite le cimetière

[1] Variantes : *Afleh*, E; *Meleh*, P.

[2] Deux peuplades juives qui habitaient les environs de Médine : l'une fut exterminée par Mahomet et l'autre expulsée de l'Arabie. (Pour leur histoire, voyez l'*Essai sur l'hist. des Arabes*, par M. C. de Perceval, t. III.)

de la ville. Zîada-t-Allah [le prince aghlebite], qui entoura Souça de murs, disait quelquefois : « Je ne m'inquiète pas du sort qui m'attend au jour de la résurrection, car le registre de mes actions en renfermera quatre de bonnes : la reconstruction de la mosquée *djamê* à Cairouan, celle du pont d'Er-Rebiâ, celle des fortifications de Souça, et la nomination d'Ahmed ibn Abi Mahrez comme cadi de l'Ifrîkiya. »

En dehors de Souça on voit plusieurs corps de garde (*maharès*), *ribats* et autres lieux de réunion pour les gens dévots. Dans l'intérieur de la ville est situé le *Mahrès er-Ribat* « corps de garde, » bâtiment grand comme une ville et entouré d'une forte muraille; il sert de retraite aux hommes qui pratiquent la dévotion et les bonnes œuvres. [Ce mahrès] renferme une seconde forteresse nommée *El-Caçeba* « la citadelle », et se trouve dans la partie septentrionale de la ville, immédiatement à côté de l'arsenal. Cet édifice est situé au pied de la colline, du côté de l'orient; la partie la plus élevée de la ville est à l'occident. Comme Souça est bâti sur la pente d'un coteau, on distingue ses maisons de loin, quand on y arrive par mer. En dehors des remparts s'élève un temple colossal nommé *El-Fintas*[1] par les marins; c'est le premier objet que les navigateurs découvrent en arrivant de la Sicile, ou de tout autre pays. Ce monument a quatre escaliers, dont chacun conduit jusqu'au sommet de l'édifice. Il est si large, que

[1] *Fintas* veut dire la *sentine* d'un navire, signification que ce mot ne saurait avoir ici. Peut-être est-ce une altération du mot *fanal*.

la porte d'entrée est à une grande distance de celle par où l'on sort[1]. Beaucoup de monde exerce la tisseranderie à Souça; on y fabrique aussi un fil dont le poids d'un *mithcal* se vend deux *mithcals* d'or. C'est dans cette ville que les foulons donnent l'apprêt aux étoffes fines de Cairouan. Les douanes du littoral [*sahel*] de Cairouan, c'est-à-dire de Souça, d'El-Mehdiya, de Sfax et de Tunis, rapportent [tous les ans] au trésor public (*beit el-mal*) la somme de quatre-vingt mille *mithcals*[2]; on n'y comprend pas les droits payés à l'entrée et à la sortie [des villes], parce que ces sommes n'entrent pas au trésor public.

Parmi les *mahrès* « corps de garde ou ribats[3] » qui dépendent de Souça, un des plus remarquables est El-Monestîr. Nous avons rapporté ailleurs la tradition qui concerne cet établissement[4]. On assure que le grand château, à Monestîr, fut bâti en l'an 180 (796-7 de J. C.) par Herthema ibn Aïen[5]. Au jour de l'*achoura*[6] on y tient une grande foire qui attire

[1] M. le Dr Barth donne une description de ces ruines dans ses *Wanderungen*, p. 153, 154.

[2] Environ 800,000 francs.

[3] Voy. ci-devant, p. 430.

[4] Monestîr fut ainsi nommé parce que, avant la conquête musulmane, il s'y trouvait un monastère chrétien. (Castiglioni, *Mémoire géogr. et numismatique sur la Barbarie.*) Cette ville, dont le nom se prononce maintenant *Menestîr* et *Mistîr*, se distingue par la largeur de ses rues et la solidité de ses maisons. Elle renferme plus de dix mille habitants. Du côté de la mer on voit une haute tour qui s'élève dans une citadelle défendue par plusieurs batteries de canon.

[5] Cet officier gouverna l'Afrique depuis 179 (795-6) jusqu'à 181 (797-8).

[6] Voyez ci-devant, p. 478.

beaucoup de monde. Monestîr renferme des chambres, des cellules, des moulins à la persane[1] et plusieurs réservoirs. C'est une forteresse très-élevée et solidement bâtie. Au premier étage au-dessus du sol est une mosquée où se tient continuellement un cheikh, rempli de vertus et de mérite, sur lequel roule la direction de la communauté. Cet édifice sert de logement à une compagnie d'hommes saints et de *marabouts*[2] qui ont quitté parents et amis pour s'y enfermer et vivre loin du monde.

Selon Mohammed ibn Youçof, c'est une vaste forteresse, très-élevée, qui renferme un faubourg considérable. Au centre de ce faubourg on voit une seconde forteresse, très-grande et remplie de logements, de mosquées et de châteaux à plusieurs étages. Au midi de ce fort, on remarque une grande place ornée de hauts pavillons, solidement bâtis, autour desquels viennent s'établir les femmes qui veulent s'adonner à la dévotion. Ces édifices portent le nom de *Kibab Djamê* « les pavillons de Djamê ». El-Monestîr renferme un *djamê* bâti d'une manière très-solide; il se compose de voûtes et d'arcades dans la construction desquelles on n'a pas fait entrer le moindre morceau de bois. On trouve [dans cette place forte] un grand nombre de bains. Naguère les habitants de Cairouan y envoyaient beaucoup d'argent et des aumônes très-abondantes. Dans le voisinage d'El-Monestîr est une saline immense, qui fournit

[1] Peut-être des moulins à manége.
[2] Voyez ci-devant, p. 431.

aux navires des cargaisons de sel destinées aux autres pays. El-Monestîr possède dans ses environs cinq *mahrès* construits avec une grande solidité et habités par des gens dévots.

De Cairouan à Tounis «Tunis» on compte cent milles, ou trois journées de marche. Dans la première journée, le voyageur se rend de Tunis à Fondoc Chekel «le caravansérail de Chekel»; dans la seconde, il atteint Monestîr Othman[1] et, dans la troisième, il arrive à Cairouan. Une autre route passe par Menzil Bachou «la station de Bachou», d'où l'on se rend à Ed-Douamês «les souterrains», et de là on arrive à Cairouan[2].

Le circuit de Tunis est de vingt-quatre mille coudées. En l'an 114 (732-3 de J.-C.) Obeid-Allah ibn el-Habhâb[3] y construisit le *djamê* et l'arsenal maritime. La bassesse d'âme est, dit-on, le caractère distinctif des Tunisiens. Dans les temps anciens, cette ville porta le nom de Tarchîch[4]. La mer [ou lac] de Tunis s'appelle Bahr Radès «le lac de Radès», et la rade de Tunis se nomme Merça Radès «la rade, ou port de Radès.»

[1] Ceci est probablement l'endroit qui s'appelle maintenant *Haouch Monestîr* «la ferme de Monestir», et qui est situé à une journée au nord de Cairouan.

[2] Cette seconde route passe à l'est du mont Zaghouan.

[3] Nommé gouverneur de l'Afrique en l'an 116, s'il faut en croire la plupart des historiens arabes. Selon Ibn-Khaldoun et l'auteur du *Nodjoum*, cette nomination eut lieu en l'an 114 (732-3 de J. C.), date qui s'accorde avec l'indication d'El-Bekri.

[4] Le *Tharsis* תרשיש de la Bible. On verra plus loin qu'au 1er siècle de l'hégire les Arabes employaient ce nom pour désigner

La conquête de Tunis fut achevée par Hassan ibn en-Nôman, descendant d'Amr-Mozaïkiya, fils d'Amer el-Azdi [1]. En effet, il était fils d'En-Nôman, fils d'Adi, fils de Bekr, fils de Moghaïth, fils d'Amr-Mozaïkiya. Plusieurs personnes ont rapporté le récit suivant, qu'elles tenaient d'Abou'l-Mohadjer [troisième émir de l'Ifrîkiya] : « Hassan ibn en-Nôman marcha jusqu'à Artah [2] et livra un combat aux *Roum* dans la plaine de Tunis. Alors ils le prièrent de ne pas entrer de force chez eux, et ils s'engagèrent à lui payer le *kharadj* et à fournir des montures, en nombre suffisant, pour lui et pour ses compagnons. Il accepta cette proposition. Les *Roum* avaient alors plusieurs navires qu'ils tenaient tout prêts auprès de la porte des femmes » (*Bab en-Niça*); aussi s'empressèrent-ils de s'y embar-

Tunis. Comme ils n'ont pas pu l'apprendre ni sur le lieu, ni dans les écrits des auteurs latins et grecs, qui n'ont jamais placé Tharsis en Afrique, il faut supposer qu'ils empruntèrent ce nom aux indications de leur grand oracle pour les temps antiques, *Kâb el-Ahbar,* nommé aussi *Kâb el-Hibr*. Cet homme appartenait à une famille juive du Yémen. Il embrassa la religion de Mahomet sous le khalifat d'Omar et mourut à *Emessa* en l'an 32 (652-3). La plupart des renseignements que les musulmans nous fournissent au sujet de l'histoire anté-islamique, renseignements presque toujours inexacts ou mensongers, proviennent de Kab el-Ahbar. On trouvera une courte biographie de ce renégat à la page 523 du *Tehdîb el-Asmâ* d'En-Nowawi, ouvrage en arabe, dont il existe une édition imprimée à Göttingue, par les soins de M. Wüstenfeld. Ajoutons que, selon toute probabilité, le *Tharsis* de la Bible était le *Tartessus,* province située dans la partie sud-ouest de la péninsule espagnole.

[1] Pour l'histoire d'Amr-Mozaïkiya, voy. l'*Essai* de M. Caussin de Perceval, t. I, p. 83 et suiv. 204.

[2] Cette localité devait être située à l'occident de Tunis, puisque la porte nommée *Bab Artah* se trouvait de ce côté de la ville.

quer avec leurs familles et leurs trésors, et de s'enfuir pendant la nuit. Hassan étant entré dans la ville, qu'ils venaient d'abandonner, la saccagea et la livra aux flammes. Il y construisit une mosquée et y laissa un détachement de musulmans. La supercherie employée par le seigneur de *Carthadjenna* « Carthage » pour tromper Hassan ibn en-Nôman était analogue à celle que nous venons de raconter : les *Roum* s'enfuirent de la place, mais Mornac, le gouverneur, y resta avec sa famille. Hassan reçut alors de lui un message ainsi conçu : « Si tu veux faire un traité avec moi et mes enfants, tu me concéderas certaines terres que je te désignerai; alors j'ouvrirai une des portes de la ville afin que tu puisses y entrer et surprendre tous ceux qui s'y trouvent. » Hassan donna son consentement, et Mornac lui demanda la concession de tous les établissements situés dans la plaine qui sépare les deux montagnes (*baïn el-djeblaïn*) et que l'on nomme encore *Fahs Mornac* « la plaine de Mornac[1] ». Ces établissements consistaient en trois cent soixante villages. Hassan, s'étant ainsi fait ouvrir la porte de la ville, y entra et ne trouva personne, excepté le gouverneur et sa famille. Il remplit toutefois la condition à laquelle il s'était engagé, puis il s'en retourna à Cairouan. Les *Roum*, dit [Abou'l-

[1] Un canton situé à quatre lieues sud-ouest de Tunis porte aujourd'hui le nom de Mornakiya; mais le territoire dont il est question dans le texte d'El-Bekri est probablement celui qui s'appelle *Behîra-Mornac* « le jardin maraîcher de Mornac », et qui se trouve immédiatement au sud de Radès.

Mohadjer], vinrent alors avec leurs navires afin d'attaquer les musulmans qu'on avait laissés dans la ville de Tunis. Ils tuèrent, pillèrent et emmenèrent en captivité tous ceux qui s'y trouvaient. Les musulmans n'avaient pas d'asile où ils auraient pu se retrancher, parce qu'on les avait laissés sous la tente. A la réception de cette nouvelle, Hassan partit pour Tunis, et ordonna à une quarantaine de ses Arabes, gens de haute naissance, de se rendre en mission auprès d'Abd el-Melek ibn Mérouan. Il écrivit aussi à ce khalife pour l'informer des maux qui affligeaient les musulmans, et il resta en observation devant l'ennemi[1], en attendant la réponse. Abd el-Mélek prit cette nouvelle fortement à cœur. Sans compter les *Tabês*[2], dont il y avait un grand nombre à cette époque, deux des compagnons du Prophète, l'un nommé *Anès ibn Malek*, et l'autre *Zeid ibn Thabit*, vivaient encore. Ceux-ci dirent aux musulmans : « Quiconque fera un seul jour de garde à Radès entrera infailliblement en paradis. » Ils dirent aussi à Abd el-Mélek : « Envoie des renforts en ce pays et protége ainsi les habitants contre l'ennemi; la gloire et le mérite de cette action appartiendront à toi seul; c'est une de ces villes saintes dont les habitants seront reçus dans la miséricorde divine; c'est le boulevard d'El-Ma-

[1] Litt. il resta en faisant *ribat*. (Voy. ci-devant, p. 431.)

[2] Tous les musulmans qui avaient vu Mahomet sont désignés par le nom de *sahaba* « compagnons »; ceux qui ne l'avaient pas vu, mais qui avaient vu des *sahaba*, formaient la classe des *tabês* « suivants, successeurs ».

KEDOUNIA ! » nom par lequel ils voulaient désigner Cairouan[1].

Selon la tradition, ce fut sur le lac de Radès que le saint patriarche El-Khidr (Élie) *déchira le navire*[2]; celui qui *enleva de force tous les navires* fut El-Djelenda, roi de Carthage; El-Khidr brisa le navire sur le lac de Radès et tua le jeune homme[3] à TONBODA[4]. Cette dernière localité s'appelle, de nos jours, *El-Mohammediya.* Ce fut là que Moïse quitta El-Kidr. Que la bénédiction divine soit sur eux! Tonboda est à quelques milles seulement de Tunis.

« Abd el-Mélek ibn Merouan écrivit alors à son frère, Abd el-Azîz, gouverneur de l'Égypte, lui ordonnant d'envoyer au camp établi à Tunis mille Coptes avec leurs familles, auxquels il aurait à fournir des montures lorsqu'ils seraient prêts à quitter l'Égypte, et tous les secours dont ils pourraient avoir besoin, jusqu'à leur arrivée à Tarchîch (c'est-à-dire à Tunis). Il écrivit aussi à [Hassan] ibn en-Nôman, lui prescrivant de faire bâtir un arsenal, dans lequel on établirait ces gens et dont on ferait un point d'appui et d'approvisionnement pour les musulmans.

[1] Ces deux savants compagnons, ayant appris par le Coran que Dou'l-Carnain (Alexandre le Grand) s'était promené à travers l'Afrique, ont conclu que ce fut là son pays natal, la Macédoine. Du reste, les musulmans n'ont jamais bien su quel était le pays désigné par ce nom. (Voy. مقدونية dans le dictionnaire géographique intitulé *Meraced el-Ittilâ.*)

[2] *Coran,* sour. XVIII, vers. 70 et suiv.

[3] *Coran,* sour. XVIII, vers. 73.

[4] Le château de Tonboda s'appelle encore *El-Mohammedeiya;* il est à quatre lieues au sud de Tunis.

Il lui ordonna aussi d'imposer aux Berbers, comme obligation perpétuelle, la tâche d'y amener à force de bras les bois nécessaires à la construction des navires, vu qu'il aurait à y faire équiper une flotte, afin de pouvoir combattre les *Roum* par terre et par mer, et opérer des descentes sur le littoral de leur pays. De cette manière on empêcherait l'ennemi de rien tenter contre Cairouan et l'on mettrait les musulmans à l'abri de tout danger. El-Hassan était encore à Tunis quand les Coptes y arrivèrent. Par son ordre on fit venir les eaux de la mer depuis le lac de Radès jusqu'à l'arsenal; les Berbers apportèrent du bois; les navires s'y construisirent en quantité, et les Coptes s'occupèrent à les équiper. »

A l'est de la ville de Tunis est un grand lac qui a vingt-quatre milles de circuit; au milieu se trouve une île nommée Chekla « Chikli », qui produit du fenouil et qui renferme les reste d'un vieux château[1]. Cette île a environ deux milles de circuit.

D'après les dispositions qui furent adoptées, l'arsenal de Tunis touchait au port et le port au lac, lequel communique avec la mer. Sur le bord du port on voit une mosquée appelée *Mesdjid Abd-Illah* « la mosquée du serviteur de Dieu » et, au sud du port, un château construit en pierre d'une manière très-solide. Au nord du port s'étend une clôture

[1] Ces ruines s'y voient encore. Un télégraphe aérien, qui correspond avec le Bardo (palais principal du bey), entretient les communications entre la Goulette (*Khalk el-Ouad*), c'est-à-dire « le gosier de la rivière », et le siége du gouvernement.

de pierre semblable à une muraille. Pour entrer au port, les navires doivent passer entre la muraille du château et celle-ci[1]; une chaîne de fer, que l'on peut tendre à travers ce passage, empêche, au besoin, les bâtiments d'y pénétrer et d'en sortir. Ce château s'appelle CASR ES-SILCILA « le château de la chaîne. » Au sud de cet édifice on voit deux citernes que les souverains aghlebides tenaient remplies de poissons, après y avoir fait introduire les eaux de la mer.

Nous avons dit ailleurs[2] que l'arsenal fut bâti par Obeid-Allah ibn el-Habhâb; mais il est possible que l'auteur de ce renseignement ait voulu dire qu'Obeid-Allah avait réparé les murs et augmenté les fortifications de cet édifice.

Depuis lors Tunis n'a jamais cessé de nourrir une population considérable et d'envoyer des navires musulmans sur les côtes du pays des *Roum*, afin d'y porter le ravage et la dévastation. Située au pied d'une colline appelée DJEBEL OMM-AMR « la montagne de la mère d'Amr », cette ville est entourée d'un fossé[3] qui la rend inabordable. Elle a cinq portes, dont l'une, celle qui porte le nom de la péninsule de CHERÎK[4], regarde le midi et donne passage aux voyageurs qui se rendent à Cairouan. Vis-à-vis s'élève le DJEBEL ET-TOUBA « la montagne du repentir », haute

[1] L'auteur décrit ici la Goulette.

[2] Voyez ci-devant, p. 505.

[3] Il n'y a plus de fossé.

[4] Cette grande péninsule, située à l'est de Tunis, porte le nom d'un des compagnons d'Ocba. (Voy. ci-devant, p. 445.)

montagne qui n'offre pas la moindre trace de végétation et dont la cime est couronnée par un château fort qui a vue sur la mer. A l'orient de ce château est une porte cintrée par laquelle on entre dans une caverne nommée El-Mâchouc; et à l'occident du même château on voit une source d'eau. Le Djebel es-Sîada « la montagne de la chasse », située à l'occident du Djebel et-Touba, est couvert de villages, d'oliviers, d'arbres fruitiers et de champs cultivés. On y remarque sept réservoirs voûtés, ayant tous la même dimension. A l'occident de cette montagne on voit une chaîne de collines bien cultivées qui s'étendent jusqu'à l'endroit nommé El-Melâb. Cette localité renferme un palais bâti par les Aghlebides; on y a planté des arbres fruitiers et une grande variété d'arbustes odoriférants. A l'Orient de Tunis se trouvent le port, le lac dont nous avons parlé et un marais salant. Du même côté est la porte de Carthage (*Bab Carthadjenna*); entre elle et le fossé [qui entoure la ville] on remarque un grand nombre de jardins et plusieurs puits surmontés de machines hydrauliques; aussi cet endroit porte-t-il le nom de *Sewani 'l-Merdj* « les machines hydrauliques du marais ». Au nord de la ville est le *Bab es-Saccaïîn* « la porte des porteurs d'eau », ainsi nommée par ce que ces gens fréquentent un puits (*bîr*) qui en est vis-à-vis et qui se nomme *Bîr Abi 'l-Kifar*. L'eau de ce puits est très-abondante, parfaitement douce et limpide. De ce côté de la ville on voit plusieurs châteaux construits par les Aghlebides, et quelques jardins plantés en arbres

fruitiers et en plantes aromatiques. Cette localité touche au pied d'une montagne aride qui porte le nom d'Abou Khafadja et dont la cime est couronnée par les ruines d'un ancien édifice. Dans le voisinage du *Bab Artah*, porte qui est située à l'occident de la ville, il y a un cimetière nommé *Macbera Souc el-Ahed* « le cimetière du marché du dimanche. » Entre cette porte et le fossé [qui entoure la ville] est un grand amas d'eau que l'on appelle Ghadîr el-Fahhamîn « l'étang des charbonniers ». Au milieu du Rabed el-Marda « le faubourg des malades, des lépreux? », qui est à l'extérieur de la ville, se trouve une grande saline d'où les habitants de Tunis et des lieux voisins tirent leur approvisionnement de sel.

Le *djamê* de la ville de Tunis est très-élevé et domine la mer; aussi une personne assise dans l'intérieur de l'édifice peut voir très-facilement les bateaux qui vont et viennent. On monte à ce *djamê*, du côté oriental, par un escalier de douze marches. A Tunis les bazars sont très-nombreux et renferment des marchandises dont l'aspect remplit le spectateur d'admiration. On compte dans la ville quinze bains et beaucoup de caravansérails qui s'élèvent à une grande hauteur. Les portes de toutes les maisons sont encadrées de beau marbre; chaque montant est d'un seul morceau; un troisième morceau, placé sur les deux autres, forme le linteau. De là vient le dicton : « A Tunis, les portes des maisons sont en marbre (*rokham*); mais à l'intérieur tout est couvert de suie (*sokham*). »



Tunis est un grand centre d'études; on y cultive surtout la jurisprudence, et plusieurs natifs de cette ville ont rempli les fonctions de grand cadi de l'Ifrîkiya. Malgré cette particularité, qui lui fait tant d'honneur, Tunis s'est toujours distinguée par la fréquence de ses révoltes contre les souverains de l'Ifrîkiya et par sa promptitude à résister aux ordres de ses gouverneurs; plus de vingt fois elle s'est mise en insurrection. Du temps d'Abou-Yezîd, les habitants eurent à subir une dure épreuve : le massacre, la captivité et la perte de leurs biens. El-Djerbi, l'auteur du recueil de prédictions intitulé *El-Hadethan*, a une parole à ce sujet; il dit :

Malheur à Tarchîch! malheur à ses habitants, de la part d'un Abyssin noir[1] et furieux!

Un autre poëte a dit :

Certes Tunis est bien mal nommée[2]; j'ai trouvé qu'elle inspirait l'effroi.

On fabrique dans cette ville des vases d'argile nommés *rîhîia* « aériennes », qui servent à contenir de l'eau; ils sont d'une blancheur éclatante et minces au point d'être presque diaphanes. On n'y trouve rien de comparable dans aucune autre ville ou région de la terre.

[1] La mère d'Abou-Yezîd était une négresse.

[2] Le nom de *Tunis*, prononcé *Tounis*, à la manière arabe, signifie « elle apprivoise, elle inspire la sécurité ».

Tunis est une des plus illustres villes de l'Ifrîkiya et des plus riches en excellents fruits; il y a surtout une amande que l'on nomme *ferik* « friable », parce que la coque en est si mince qu'on peut la briser en frottant un de ces fruits contre l'autre; on peut même l'écraser avec la main. Presque toujours on trouve deux noyaux dans chaque coque, ce qui ne les empêche pas d'être très-gros et très-agréables au goût. Citons encore la grenade tendre, dont les grains ne renferment pas de pepins, et ce fruit, rempli de suc, est d'une douceur parfaite; le gros citron[1], d'un goût délicieux, d'une odeur agréable et d'un aspect séduisant; la figue nommée *el-kharemi*, qui est noire, grande, mince de peau, pleine d'un suc mielleux et, presque toujours, sans graines; le coing, qui n'a pas de pareil pour la grosseur, la douceur et le parfum; les jujubes fines, grandes comme des noix; l'oignon nommé *el-callaouri* « le calabrien », grand comme une orange, de forme allongée, à peau mince, très-juteux et d'un goût franc et parfait.

Le poisson est très-abondant à Tunis et on y trouve plusieurs espèces qui ne se rencontrent pas ailleurs. Chacune d'elles fréquente alternativement la mer de Tunis pendant l'un des mois de l'année chrétienne; puis elle disparaît tout à fait jusqu'au même mois de l'année suivante. Ce changement permet aux habitants de Tunis de se livrer aux jouissances du

[1] Ou *cédrat*. (Voy. l'extrait d'Ibn-Beithar, cité dans l'*Abdallatif* de M. de Sacy, p. 115, 116.)

goût sans interruption et sans éprouver de la satiété. Ces espèces servent aussi à faire des salaisons qui se conservent pendant plusieurs années sans rien perdre ni de leur forme, ni de leur bonne saveur. Dans le nombre, nous pouvons citer l'*âbanec?* l'*octobrien* [1], l'*achbarus* «sparus», le *menkous* «ombrine» et le *bacounis* [2]; on connaît le dicton populaire : « Sans le bacounis, point de révolte à Tunis. »

Sur la route qui mène de Tunis à Cairouan est un lieu de halte nommé Modjeffa. A l'époque où le fruit des oliviers qui poussent dans les cantons du littoral est dans sa maturité, des bandes d'étourneaux [venant de ce côté] se dirigent vers Modjeffa pour y passer la nuit; chacun de ces oiseaux y arrive portant deux olives dans ses pattes, et les laisse tomber en ce lieu. Aussi la récolte d'olives qui se fait à Modjeffa est immense et peut être évaluée à soixante et dix mille *dirhems* [3].

De Tunis à Carthadjenna «Carthage» il y a une distance de douze milles. On dit que cette dernière ville fut bâtie par Didon [4], *roi* contemporain de David [fils de Salomon], et que, entre l'époque de sa fondation et celle de la ville de Roumiya (Rome), il y avait un intervalle de soixante et douze ans.

Celui qui entrerait dans Carthage tous les jours

[1] Le poisson qui, de nos jours, paraît en octobre dans le golfe de Tunis, s'appelle *chelba*: c'est une espèce de dorade.

[2] Ce nom n'est plus connu à Tunis.

[3] Environ 30,000 francs.

[4] Tous les manuscrits portent *Diron*, avec un *r* ر à la place d'un *d* د.

de sa vie et s'occuperait seulement à y regarder, trouverait chaque jour une nouvelle merveille qu'il n'aurait pas remarquée auparavant. Cette ville est située si près de la mer que la muraille est baignée par les vagues. Le mur qui l'entourait avait une étendue de quatorze mille coudées.

Voici ce que raconte Abou-Djafer Ahmed ibn Ibrahîm [1] dans son livre intitulé *Maghazi Ifrîkiya* (expéditions militaires en Afrique) : « Mouça ibn Noccir [2], étant entré en Ifrîkiya, soumit toutes les parties de cette contrée qui paraissaient dignes de son attention et demanda à voir le plus ancien habitant du pays. On lui présenta un vieillard tellement âgé que ses paupières (inférieures) ne remontaient plus sur les prunelles de ses yeux. « D'où es-tu, cheïkh ? « lui dit Mouça. — De Carthadjenna de l'Ifrîkiya, « répondit le vieillard. — Dis-moi pourquoi tu te « trouves ici et raconte-nous l'histoire de Carthage. — Cette ville, lui répondit le cheïkh, fut bâtie par

[1] Mieux connu sous le surnom d'Ibn el-Djezzar. Ce médecin célèbre était natif de Cairouan. Il composa plusieurs ouvrages sur diverses parties de la thérapeutique, et l'un de ces traités, intitulé, *Zad el-Moçafer* (*viaticum peregrinantis*), a été traduit en hébreu, en grec et en latin. On possède deux éditions de la traduction latine, imprimées, l'une à *Lugdun.* 1510, et l'autre à *Basil.* 1516, dans le recueil intitulé, *Opera parva Rhazæ.* Il laissa aussi un abrégé d'histoire intitulé : *Taarîf tashîh et-tarîkh* (*moyens de vérifier les renseignements historiques*) ; l'*Akhbar ed-Doula* (*Histoire de l'empire fatemide* (?), et le *Maghazi Ifrîkiya* (*expéditions militaires en Afrique*). On ne possède pas ces derniers ouvrages. Ce médecin mourut vers l'an 400 de l'hégire (1009-1010), à l'âge de quatre-vingts ans passés. (*Hist. des médecins arabes,* par Wüstenfeld, en allemand.)

[2] Gouverneur de l'Afrique et conquérant de l'Espagne.

« un peuple dernier reste de cette nation adite qui « périt dans un ouragan [1]. Après eux, la ville resta « en ruines pendant un millier d'années. Quand elle « fut rebâtie par Ardmîn, fils de Laoudîn, fils de « Nemrod le puissant, il y fit venir les eaux douces « de *Delala*, leur ayant creusé un passage à travers « les montagnes et bâti des arcades dans le fond des « vallées pour maintenir le niveau de ce canal. Après « un travail de quarante ans, l'eau parcourut cet « aqueduc. Pendant qu'on creusait sur toute la lon- « gueur des vallées les fondations des arcades, on « trouva une pierre portant l'inscription suivante : « *Cette ville ne sera pas détruite jusqu'à ce que le sel s'y* « *montre.* Un jour, pendant que nous étions assis dans « l'hippodrome de Carthage, voilà que nous remar- « quâmes du sel sur une pierre. Ce fut alors que je « partis pour venir ici. [2] »

Voici la cause de la destruction de Carthage : Anbîl « Annibal », roi de l'Ifrîkiya, qui avait le siége de son empire à Carthage, passa en *Italia*, pays dans lequel est située *Roumiya* « Rome », et livra plusieurs combats aux généraux de cette ville. A cette époque, les habitants de Rome n'avaient pas

[1] Voy. sur cette légende le Coran, et la *Bibliothèque orientale* de d'Herbelot, au mot *Houd*.

[2] Cet extrait ne fait pas honneur au jugement d'El-Bekri et nous donne une idée peu favorable des notions historiques recueillies par Ibn el-Djezzar. Elles peuvent cependant avoir une certaine valeur; si le morceau que notre auteur rapporte ensuite provient du même médecin, on y reconnaîtra un écrivain qui avait eu à sa disposition un exemplaire des *Annales* de Tite-Live.

de roi; l'administration de l'État était confiée à soixante et dix de leurs grands personnages, qui choisissaient, chaque année, douze *caïds* « généraux » pris dans leur corps. Ceux-ci se distribuaient par lots les provinces qu'ils allaient commander, et chacun d'eux se rendait dans la localité que le sort lui avait désignée. Anbîl les défit en tant de batailles qu'il envoya en Ifrîkiya trois *modi* remplis des bagues d'or qu'il avait prises sur les morts, c'est-à-dire sur leurs nobles et leurs princes, et il y joignit cette lettre : « Ceci vous indiquera le nombre de nobles (cherîfs) « et de commandants (caïds) que je leur ai tués; jugez « par là du reste[1]. » Il se tint en Italie pendant seize ans, dirigeant ses attaques contre Rome, et tenant cette ville étroitement bloquée. Alors un de leurs caïds nommé *Chibîoun* (Scipion) passa secrètement en Sicile avec une flotte et, quand il eut rassemblé tous ceux qui répondirent à son appel, il se dirigea vers le territoire de l'Afrique (Ifrîkiya), laissant Anbîl encore occupé du siége de Rome. Ayant défait les Africains, il répandit sur tout leur pays [tous les maux de la guerre] le massacre, la captivité et l'incendie; puis il se mit à faire le siége de Carthage. Les habitants de cette ville envoyèrent alors un message à leur émîr Anbîl, pour lui apprendre

[1] « Ad fidem deinde tam lætarum rerum, effundi in vestibulo curiæ « jussit annulos aureos, qui tantus acervus fuit, ut metientibus di- « midium super *tres modios* explesse sint quidam auctores. — Adjecit « deinde verbis, quo majoris cladis indicium esset, neminem nisi « *equitem* atque eorum ipsorum *primores* id gerere insigne. » (Tite-Live, l. XXIII, 12.)

ce qui leur était survenu de la part du peuple romain, et pour le prier de se hâter à leur secours. Anbîl fut très-étonné de cette nouvelle : « J'avais « pensé, dit-il, qu'en maintenant le siége de cette « ville je réussirais à faire disparaître du monde jus- « qu'au nom des Romains (*Roumanîîn*). Je crois vrai- « ment que le *Dieu du Ciel*[1] ne veut pas le permettre. » S'étant alors embarqué, il prit la mer avec ses navires et hâta son retour vers l'Ifrîkiya. Chibîoun marcha à sa rencontre et le défit en plusieurs combats. Anbîl lui adressa alors la parole en disant : « Vous autres Romains, vous étiez bien loin de mon- « trer tant de bravoure quand nous vous combattîmes « auprès de vos foyers et que nous vous obligeâmes « à prendre la fuite ! » Chibîoun lui répondit : « Lors- « que vous étiez loin de vos forteresses et de votre « pays, vous montriez autant de fermeté que nous « de faiblesse ; et, maintenant que nous sommes chez « vous, les deux partis ont changé de conditions, et « l'effet contraire est arrivé. » Alors les Romains subjuguèrent les habitants de l'Ifrîkiya et détruisirent la ville de Carthage. »

Le monument le plus merveilleux de Carthage c'est la Maison de divertissement, que l'on nomme aussi *Thîater* (théâtre). Elle se compose d'un cercle d'arcades soutenues par des colonnes et surmontées par

[1] *Le Dieu du ciel* בעלי שמים (*Baali Chamîm*). L'écrivain arabe aurait-il eu connaissance de ce passage de saint Augustin : « *Baal* punice videtur dicere *Dominum*, unde *Balsamen*, quasi *Dominum cæli.* » ? (*Quæst. in lib. Jud.*)

d'autres arcades semblables à celles du premier rang. Sur les murs de cet édifice on voit les images de tous les animaux et des gens qui s'adonnent aux métiers. On y distingue des figures qui représentent les vents : celui de l'orient a l'air souriant; celui de l'occident, un visage refrogné. Le marbre est si abondant à Carthage que, si tous les habitants de l'Ifrîkiya se rassemblaient pour en tirer les blocs et les transporter ailleurs, ils ne pourraient pas accomplir leur tâche. On y voit aussi la *Moallaca* « suspendue », château d'une grandeur et d'une hauteur énormes; il se compose de voûtes en plein cintre, à plusieurs étages. Vers l'occident de cet édifice, qui domine la mer, est le château connu sous le nom de *Thîater,* le même qui renferme la Maison de divertissement dont nous venons de parler; il a beaucoup de portes et de soupiraux, et se compose de plusieurs étages. Au-dessus de chaque porte on remarque l'image d'un animal en marbre, et des figures qui représentent les artisans de toutes les classes. [Indiquons encore] le château nommé *Coumech*[1], qui est aussi à plusieurs étages appuyés sur des colonnes de marbre d'une grosseur et d'une hauteur énormes. Sur le chapiteau d'une de ces colonnes douze hommes pourraient s'asseoir, les jambes croisées, et avoir au milieu d'eux une table pour y manger ou pour y boire. Elles sont cannelées, blanches comme la neige et brillantes comme du cristal; quelques-unes restent encore de-

[1] Var. *Houmes* حومس P. — A la place de *Coumech* قومش, le traducteur est très-disposé à lire *kirkoch* قرقش, c'est-à-dire *cirque.*

bout, les autres sont tombées par terre. On y remarque aussi une grande voûte dont l'extrémité échappe aux regards et qui renferme sept vastes réservoirs, nommés *Mouadjel es-Cheiatîn* « les citernes des démons » ; ils contiennent une eau très-ancienne qui y est restée depuis un temps immémorial. Dans le voisinage du château de Coumech est une prison obscure, formée de voûtes posées les unes sur les autres, et dont l'entrée inspire l'effroi. On y trouve des cadavres qui conservent encore leur forme primitive, mais qui tombent en poussière aussitôt qu'on les touche. Le port était situé dans l'intérieur de la ville, et les navires y entraient voiles déployées; mais il n'est plus maintenant qu'un marais saumâtre. Sur la hauteur qui le domine on voit un château et un *ribat* nommé *Bordj Abi Soleiman* « la tour d'Abou Soleiman ». Au centre de la ville est un grand bassin entouré de mille sept cents arcades, dont une partie est restée debout jusqu'à nos jours. Les eaux d'*Aïn Djocar*[1], source située à quelques journées de distance, arrivaient à ce réservoir; elles coulaient vers Carthage par un grand canal qui passait tantôt sous terre, et tantôt sur des rangs d'arcades placés les uns sur les autres et s'élevant jusqu'aux nuages. Obeid Allah le Fatemide ne buvait pas d'autre eau que celle d'Aïn Djocar; il s'en faisait venir, tous les

[1] Les manuscrits A, M et P portent حفار *Hafar;* dans le manuscrit E on trouve خفان *Khaffan.* C'est le même nom que l'Idrîci écrit شوقار *Choucar.* La position de cette source est bien connue : elle est à trois lieues sud-ouest du mont Zaghouan et à douze lieues de Tunis.

jours, la charge d'un certain nombre de bêtes de somme.

On voit à Carthage deux châteaux nommés *El-Okhtaïn* « les deux sœurs », qui sont entièrement construits en marbre et de la manière la plus solide; ils se composent de blocs qui s'emboîtent les uns dans les autres. Un ruisseau qui vient du côté du nord, et dont la source est inconnue, arrive jusqu'à ces édifices par un conduit, et va se décharger dans la mer. Sur ses bords on a établi des *noria* « roues à godet » pour fournir de l'eau aux villages [qui occupent l'emplacement] de Carthage. Dans cette ville, on remarque plusieurs colonnes encore debout, dont la partie qui n'est pas cachée dans le sol a une hauteur de quarante coudées. Elles servaient à soutenir une voûte construite en pierre ponce, substance assez légère pour flotter sur l'eau. On y voit aussi une coupole d'une telle hauteur qu'un archer ne saurait en atteindre le sommet avec une flèche lancée de toute sa force. L'aire de cet édifice est en mosaïque et a cinquante coudées tant en longueur qu'en largeur.

Aujourd'hui les ruines de Carthage sont couvertes de beaux villages, riches et bien peuplés. Les diverses espèces de fruits que l'on y recueille sont d'une excellente qualité et ne sauraient être surpassés.

Des traditionnistes d'une véracité reconnue rapportent qu'Abd er-Rahman ibn Anâm [1] raconta en ces termes un fait assez curieux : « J'étais à me pro

[1] Voy. ci-devant, p. 466.

mener au milieu des ruines de Carthage avec mon oncle et un jeune serviteur, et, pendant que nous étions à regarder les merveilles de cette localité, nous découvrîmes un tombeau portant cette inscription en langue himyarite : « Je suis Abd-Allah ibn « el-Aouach, l'envoyé de Saleh, apôtre de Dieu. » Ou, selon une autre version : « Moatteb m'envoya aux habitants de cette ville afin de les appeler vers Dieu. J'y arrivai de grand matin et ils me tuèrent à l'entrée de la nuit. Dieu leur fera rendre compte de leur conduite[1]. » Ishac ibn Abd el-Mélek el-Melchouni[2] déclare cependant qu'aucun des prophètes n'entra en Afrique, et que ce furent les disciples de Jésus, fils de Marie, qui, les premiers, y apportèrent la vraie foi.

La presqu'île de CHERIK, située entre les villes de Souça et de Tunis, porte le nom de *Cherîk el-Abci* (membre de la tribu arabe d'Abs), qui en avait été gouverneur. La station de Bachou (MENZIL BACHOU),

[1] Voici encore un échantillon des connaissances musulmanes en ce qui regarde les antiquités et l'histoire des peuples anciens. On y remarque, avec quelque surprise, qu'un de leurs docteurs, un grave et respectable magistrat, ayant trouvé une inscription en langue latine, ou peut-être en punique, croit y voir des caractères himyarites, qu'aucun Arabe n'a jamais su lire, et qu'il n'hésite pas d'en donner une traduction de fantaisie. Les traditionnistes musulmans les plus sûrs, ceux qui ont rapporté les dits et gestes de Mahomet, n'étaient pas eux-mêmes très-véridiques : El-Bokhari, un de leurs critiques les plus habiles, avait recueilli une masse de six cent mille traditions, et, de ce nombre, il n'en a conservé que dix mille. On peut même dire que, parmi celles qu'il nous a transmises, il y en a plusieurs dont la fausseté est évidente.

[2] Quelques pages plus loin, l'auteur dit un mot sur ce personnage.

métropole de cette région, est une ville grande et très-peuplée qui possède un *djamé*, plusieurs bains, trois places publiques, des bazars bien fournis et un château bâti par Ahmed ibn Eiça[1], le même qui s'insurgea contre [Ibrahîm] Ibn el-Aghleb.

Lors de l'invasion du Maghreb par Abd-Allah ibn Saad ibn Abi-Sarh, les *Roum* se réunirent dans la péninsule de Cherîk et se dirigèrent en toute hâte vers Iclîbiya (*Clypea*) et les lieux voisins. S'étant alors embarqués, ils allèrent à Cossura[2], île située entre la Sicile et l'Afrique et qui, à cette époque, était habitée. On dit qu'ils y restèrent jusqu'à l'avénement du khalife Abd el-Mélek ibn Merouan[3]. L'émir Abd-el-Mélek ibn Caten[4], auquel ce prince donna l'ordre de faire une expédition sur mer, s'empara de toutes les îles de la côte tunisienne, y détruisit les forteresses et s'en retourna victorieux.

De Tunis à Menzil Bachou il y a une journée de marche. Entre ces deux villes se trouvent plusieurs villages grands et bien peuplés, ainsi qu'une source d'eau chaude[5] dont les qualités bienfaisantes ont été constatées par l'expérience. De Bachou l'on se rend au bourg d'Ed-Douamîs, qui en est à une

[1] Peut-être *Ibn-Abi-Ahmed* d'En-Noweiri. (Voy. *Hist. des Berbers*, t. I, p. 428, 429.)

[2] Nommé maintenant *Pantellaria*.

[3] En l'an 65 de l'hégire (684-5 de J. C.).

[4] Cet officier, nommé gouverneur de l'Espagne en l'an 114 (732-3), fut mis à mort l'an 123, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

[5] Nommé maintenant *Hammam el-Enf*, et situé sur le bord de la mer, à trois lieues de Tunis.

journée de marche. Cette dernière localité est grande, très-peuplée, et possède beaucoup d'oliviers et d'autres arbres. Le Casr ez-Zeit « château de l'huile »[1], le Ouadi 'd-Dimna « rivière de Dimna », le Fondoc Rîhan « caravansérail de Rîhan » et le Ouadi 'r-Romman « rivière des Grenades », sont situés entre Bachou et Ed-Douamîs. De ce dernier bourg l'on se rend à Cairouan dans une journée, et l'on rencontre en chemin plusieurs châteaux, stations et villages. Dans l'intérieur des terres, vis-à-vis et au sud de la péninsule de Cherîk, s'élève le Zaghouan, montagne extrêmement haute[2], que l'on nomme aussi *Kelb ez-Zocac* « le chien du détroit ». On l'appelle ainsi parce qu'elle se voit de très-loin et qu'elle sert à diriger les navigateurs vers les lieux de leur destination. Elle est visible à la distance de plusieurs journées[3], et se montre quelquefois avec sa cime au-dessus des nuages. Il arrive souvent que ses flancs sont inondés par les averses pendant que le sommet est parfaitement sec. Les gens de l'Ifrîkiya disent d'un homme qui leur est à charge : « Il est plus lourd que la montagne de Zaghouan; plus lourd que la montagne de plomb »[4], laquelle domine Tunis. Un poëte a dit, en s'adressant à un pigeon voyageur qu'il venait de faire partir de Cairouan avec une lettre pour Tunis :

Parvenu à Zaghouan, élève toi très-haut, et, à force de monter, approche-toi des nuages.

[1] Situé à une lieue de Hammamat, auprès du golfe de ce nom.
[2] Elle a plus de treize cents mètres de hauteur.
[3] Cela est une exagération. — [4] La montagne de Plomb (*Djebel er-Rossas*) est située à cinq lieues sud-est de Tunis.

Le Zaghouan est couvert de villages très-peuplés, d'arbres fruitiers, de jardins et de sources d'eau. Le Fondoc Chekel, un de ces grands villages, est à une journée de Tunis et forme un lieu de station bien connu. Un autre, nommé Calemdjenna[1], eut pour fondateur Abou 'l-Cacem, fils d'Obeid-Allah [le Fatemide], qui eut l'intention d'y établir les étrangers réduits à la mendicité, qui venaient du pays des Hoouara et du pays des Nefouça[2]. Le Zaghouan est un lieu de retraite pour les musulmans qui veulent s'adonner à la pratique des bonnes œuvres et à la dévotion.

A l'occident de cette montagne et à trois journées de Cairouan est située Lorbos (*Laribus*), ville fermée qui possède un grand faubourg. Son territoire produit du safran excellent et se distingue par le nom de *Beled el-Anber* « canton de l'ambre gris ». Ce fut là que se rendit Ibrahîm ibn Abi 'l-Aghleb lors de sa sortie de Cairouan[3]. En l'an 296 (908-9), Abou Abd-Allah es-Chîaï vint mettre le siége devant Laribus. Ibrahîm, qui s'y était enfermé avec toutes les milices de l'Ifrîkiya, s'enfuit vers Tripoli, accompagné de plusieurs de ses chefs de troupe et d'une partie de son armée; Abou Abd-Allah pénétra de vive force dans la ville et fit massacrer les habitants.

[1] Celle-ci est la leçon du manuscrit M. Le manuscrit A porte *Caldjena*, قلجنه; le manuscrit P, قلكيه (nom illisible), et le manuscrit E, *Calhana*, قلحنه.

[2] C'est-à-dire de la province de Constantine et de la frontière de Tripoli.

[3] *Hist. des Berbers*, t. I, p. 441.

Ces malheureux s'étaient réfugiés, avec le reste des milices, dans la grande mosquée, où ils se tenaient entassés les uns sur les épaules des autres. Le sang sortit par toutes les portes de cet édifice et coula dans les rues, ainsi que font les ruisseaux à la suite d'une forte averse. L'on assure que trente mille individus périrent dans l'intérieur de la mosquée et que ce carnage dura depuis l'heure de la prière du soir jusqu'à la fin de la nuit. Les Aghlebides [dont la dynastie succomba bientôt après cette catastrophe] avaient régné sur l'Ifrîkiya pendant cent onze ans.

La ville des Ansars (EL-ANSARÎÎN)[1], située à une journée de Laribus, est ainsi nommé parce que quelques descendants de *Djâber* ibn Abd-Allah l'*Ansar*[2] y avaient fixé leur séjour[3]. Le sol de ce canton est d'une grande fertilité; on y récolte le meilleur blé de toute l'Ifrîkiya.

Trois journées de marche[4] suffisent pour se

[1] Les Ansars «soutiens, assistants», appartenaient à la ville de Médine. Ils reçurent ce nom parce qu'ils avaient pris les armes pour soutenir Mahomet à l'époque où ce novateur fut contraint de quitter la Mecque.

[2] Djaber ibn Abd-Allah es-Selemi, natif de Médine, fut un des Ansars. Après avoir fait plusieurs campagnes avec Mahomet, il transmit aux fidèles un grand nombre de renseignements au sujet des dits et gestes de leur prophète. Il mourut à Médine, âgé de plus de soixante et dix ans.

[3] Cette localité se nomme encore *Calâ-t-Djaber;* elle est à sept lieues ouest de Kef, près du territoire français.

[4] On peut y aller en trois bonnes journées de cavalier; mais le camp tunisien en fait six étapes, savoir : El-Haouareb, El-Hadjeb, Djelma, Oued el-Facca, Sidi Ali ben Aoun et Souîna. (*Berbrugger.*)

rendre de Cairouan à ÇAFSA[1], ville bâtie en totalité sur des portiques de marbre dont on a bouché les arcades avec de fortes cloisons construites en moellons[2]. On dit que ce rempart[3] fut élevé par Chentian, page de Nimrod, qui y fit graver son nom dans une inscription qu'on lit encore. La muraille de Cafsa [est si bien conservée qu'elle] semble avoir été faite d'hier[4]. Dans l'intérieur de la ville l'eau sort de terre par deux sources très-abondantes et forme autant de ruisseaux qui coulent avec bruit et vont arroser les jardins et les champs ensemencés qui se trouvent aux environs de la place. Le *djamê* même renferme dans son enceinte une grande source [dont le bassin], construit en pierre par les anciens, a quarante coudées de longueur et autant de largeur. Cafsa est la localité de la province de Cairouan qui produit la plus grande quantité de pistaches; on les envoie dans toutes les parties de l'Ifrîkiya et même jusqu'en Égypte, en Espagne et à Sidjilmessa. On y trouve une espèce de datte semblable à un œuf de pigeon. Les fruits des diverses espèces que l'on cultive à Cafsa servent, en partie, à la consommation de Cairouan. Dans les environs de la ville on

[1] Ce nom se prononce *Gafça*. Les anciens l'écrivaient *Capsa*.

[2] *Moellons* : le texte arabe porte *es-sakher el-djelîl*. C'étaient, sans doute, des débris antiques, brisés et employés pêle-mêle comme matériaux de construction, ainsi que l'a dit le Dr Frank, dans sa Description de la régence de Tunis.

[3] *Ce rempart* : l'auteur veut parler de la muraille qui entourait la ville.

[4] L'ancienne muraille de Cafsa n'existe plus; celle qui entoure la ville maintenant est en pisé et très-délabrée.

compte plus de deux cents bourgades florissantes, bien peuplées, et arrosées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur par les eaux [qui sortent de la ville]. On désigne ces villages par le nom de Cosour Cafsa « les bourgades de Cafsa ». Les impôts de Cafsa rapportent [tous les ans] cinquante mille dinars [1]. Parmi ces bourgades on distingue celle de Torac [2], située à moitié chemin de Cafsa à Feddj el-Himar « le défilé de l'âne » [3]; il faut traverser ce dernier endroit quand on se dirige vers Cairouan. Torac est grande et très-peuplée; elle possède un *djamê* et un bazar bien monté. C'est de cette ville que les *toraki*, vêtements que l'on transporte en Égypte, tirent leur nom. On y récolte beaucoup de pistaches.

La ville de Nefzaoua, située à six journées ouest de Cairouan [4], renferme une grande source nommée Taourgha « jaune » en langue berbère, et dont on n'a jamais pu trouver le fond. Le mur de Nefzaoua, construit en pierres et en briques, est percé de six portes. Cette ville possède un *djamê* et quelques bazars très-fréquentés; elle est située auprès d'une rivière dont les bords sont couverts de dattiers et d'autres arbres fruitiers. Dans les environs se trouvent un

[1] 500,000 francs.

[2] Cette localité n'est pas connue de nos jours.

[3] Peut-être le *Fom el-Feddj* « entrée du défilé », que la carte de Prax et Renou place à sept lieues nord-est de Gafsa (*Cafsa*).

[4] A quarante-cinq ou cinquante lieues sud-sud-ouest de Cairouan. Le nom de Nefzaoua, marqué sur la carte de Shaw, est omis sur celle de Prax et Renou. Il est cependant en usage et désigne toute la région située au sud-est de la grande *sibkha*.

grand nombre de sources. Au sud de Nefzaoua est une ville antique que l'on désigne par le nom d'El-Medîna « la ville »; elle est entourée de murs et renferme un *djamé*, un bain et un bazar. Tout autour on rencontre des sources et des jardins. Nefzaoua est à trois journées de Cabes[1] et à deux journées de Cafsa; [cette] dernière ville est à trois journées de Guîtoun Bîada, laquelle est à une journée de Nefta; il y a une journée de Nefta à Touzer[2], et une journée de Touzer à Nefzaoua. Pour se rendre de Nefzaoua au canton de Castîliya il faut traverser un terrain marécageux dans lequel on a dressé des poutres pour indiquer le chemin. Les voyageurs qui veulent suivre cette route prennent des guides chez les Beni-Moulît, tribu nomade qui campe de ce côté-là. Celui qui s'écarte de la route, soit à droite, soit à gauche, s'enfonce dans une terre mouvante qui, par sa molle consistance, ressemble à du savon liquide. Il est arrivé à des compagnies de voyageurs, et même à des armées, d'y périr sans laisser aucune trace de leur existence. Cette région de marécages s'étend jusqu'à la ville de *Ghadams*.

Le pays de Castîliya contient plusieurs villes, telles que *Touzer*, *El-Hamma* et *Nefta*. Touzer, qui en est la métropole, est une grande ville, environnée d'une muraille de pierres et de briques. Elle possède

[1] Le camp tunisien fait, pour y arriver, les étapes de Gourbata, Hamma (on passe quelque fois par Taguïous), Touzer et Nefta. Un cavalier bien monté peut y aller en deux jours. (*Berbrugger.*)

[2] M. Berbrugger n'a mis que quatre heures pour aller à cheval d'une de ces villes à l'autre.

un *djamé* solidement bâti, et plusieurs bazars. Tout autour s'étendent de vastes faubourgs remplis d'une nombreuse population. Cette place, qui est très-forte, a quatre portes, un grand nombre de jardins, beaucoup de dattiers et d'autres arbres fruitiers; la canne à sucre et le bananier sont les seules plantes qui n'y viennent pas bien. Les dattiers forment autour de la ville un grand et sombre massif. Il n'y a point d'autre endroit en Ifrîkiya qui produise autant de dattes; presque tous les jours il en sort mille chameaux, ou même davantage, chargés de ce fruit. Touzer est arrosée par trois ruisseaux [1] qui prennent leur source dans une couche de sable, fin et blanc comme de la farine. Cet endroit est nommé en leur langue SERECH [2]. Les ruisseaux dont nous venons de parler sont les branches d'une rivière formée par la réunion des eaux qui sortent du sable, et nommée OUÂDI 'L-DJEMAL [3]. A l'endroit où l'embranchement se fait, la rivière a environ deux cents coudées de profondeur [4]. Chacun des trois ruisseaux se partage ensuite et forme six canaux d'où rayonnent une

[1] Cette oasis est arrosée par le *Oued Berqouq* « la rivière aux prunes برقوق ». Cette rivière, arrivée à un barrage romain en grandes pierres de taille, se subdivise en trois branches : Sakît el-Khendek ساقية الخندق, Sakît el-Oust ساقية الوسط et Sakît er-Rebot ساقية الرباط. De cette dernière branche se détache Sakît es-Souani ساقية السوانى. (*Berbrugger.*) Voy. la *Revue africaine*, t. III, p. 19.

[2] Variantes : *Seres* سرس, *Sedech* سدش, *Sous* سوس. En berber zenatien le mot *Seddous* سدوس signifie *son écoulement.*

[3] Il faut peut-être lire *Ouadi 'l-Djemar* « rivière de sable ».

[4] A cet endroit, la rivière n'a pas deux mètres de profondeur.

quantité innombrable de conduits, construits en pierre d'une manière uniforme; aussi ont-ils tous la même dimension. Chaque conduit a deux empans de largeur et un *fitr* [1] de profondeur. Pour avoir régulièrement une provision de quatre *cadès* d'eau, on donne un *mithcal* « dix francs » par an; si l'on veut en avoir de plus ou de moins, on paye en conséquence. Voici en quoi consiste le *cadès :* chacun, quand son tour d'arrosage arrive, prend une tasse (*cadès*) dont le fond est percé d'un trou assez étroit pour se laisser boucher avec un bout de cette espèce de corde qui sert à tendre les arcs à carder. Il remplit cette tasse avec de l'eau et la suspend quelque part jusqu'à ce qu'elle soit vide et, pendant ce temps, il voit son clos ou son jardin recevoir d'un de ces canaux un courant d'eau. Il remplit ensuite la tasse une seconde fois et procède de la même manière [2]. Ces gens-là ont reconnu qu'une de ces tasses peut se remplir et se vider, sans interruption, cent quatre-vingt-douze fois dans l'espace d'un jour complet [3].

On ne trouve nulle part des oranges aussi belles et aussi douces que celles de Touzer. On y recueille aussi la manne, le sébeste [4] et le myrobolan. Les im-

[1] Le *fitr* est l'espace compris entre les extrémités du pouce et de l'index dans leur plus grand écartement.

[2] M. Berbrugger, qui visita Touzer en novembre 1850, a reconnu que ce système d'arrosage, si bien décrit par El-Bekri, est encore en activité; que tous les canaux sont en bon état, et que les conduits ainsi que le barrage sont de construction romaine.

[3] Donc la clepsydre marchait pendant sept minutes et demie.

[4] Voy. au sujet de cette espèce d'arbre l'*Abd-Allatif* de M. de Sacy, p. 70 et suiv.

pôts de Castîliya rapportent tous les ans deux cent mille dinars [2,000,000 de francs]. Dans ce pays on mange la chair du chien; les habitants engraissent ces animaux dans leurs jardins, en les nourrissant de dattes. Un homme qui avait reçu l'hospitalité à Touzer m'a raconté qu'on lui servit un plat de viande qu'il trouva excellent, et que son hôte, auquel il demanda ce que c'était, lui répondit : « C'est de la chair d'un jeune chien engraissé. »

Le pays situé au delà de Castîliya n'est habité, autant qu'on le sache, ni par les hommes, ni par les animaux; à l'exception toutefois du *fenek*[1]. En effet, toute cette région consiste en sables et en bourbiers. Les habitants de Castîliya racontent à ce sujet que quelques personnes, ayant voulu connaître la région située derrière leur territoire, se mirent en route avec une provision de vivres, et marchèrent plusieurs jours à travers les sables, sans y voir la moindre trace d'un lieu habité[2]. Ils ajoutent que la plupart de ces voyageurs moururent dans cette région de sables.

[1] Voy. ci-devant, p. 464.

[2] Si ces voyageurs s'étaient dirigés vers le sud, douze ou quinze jours leur auraient suffi pour atteindre Ghadams; en se dirigeant vers le sud-ouest ils seraient arrivés à Ouargla, et auraient trouvé le Oued-Souf et le Oued-Rîgh sur leur route.

(La suite dans le prochain cahier.)

I.

INDEX DES PASSAGES VÉDIQUES

CITÉS

DANS LE TEXTE OU DANS LES NOTES DU *PRÂTIÇÂKHYA*.

OBSERVATION.

Les chiffres qui précèdent le tiret renvoient au *Rig-Véda* : les hymnes sont indiqués en chiffres romains, et les stances en chiffres arabes. — Les chiffres qui suivent le tiret renvoient au *Prâtiçâkhya* : les chiffres romains désignent les chapitres ; les chiffres arabes, les *çlokas* ou distiques, et les chiffres italiques, les *sûtras*. — Quand le chapitre et le *çloka* sont seuls indiqués, il faut chercher le passage védique dans le texte même du *Prâtiçâkhya* ; lorsqu'il y a, en outre, indication du *sûtra*, la citation est dans les notes.

RIG-VÉDA. MAṆḌALA I.

LI, 15 et LII, 1. — XVIII, 15.
LII, 1. — VIII, 6.
LII, 9. — II, 20.
LII, 11. — II, 35, *69*.
LII, 12. — X, 11, *17*.
LII, 12-15. — XVIII, 16.
LII, 13. — IV, 18, *51*.
LIII, 3. — XIV, 15.
LIII, 8. — VII, 3.
LIII, 9 et 10. — XVIII, 16, *30*.
LIII, 9-11 et LIV, 1. — XVIII, 16.
LIII, 11 et LIV, 1. — XVIII, 16, *30*.
LIV, 7 et 8. — XVIII, 16, *30*.
LIV, 7-10. — XVIII, 16.
LIV, 9. — VIII, 18.
LIV, 9 et 10. — XVIII, 16, 30.
LVII, 1. — IX, 2.
LVII, 2. — VII, 20.
LVII, 4. — VII, 4; XII, 4, *14*.
LIX, 3. — II, 21.
LIX, 4. — II, 39.
LIX, 6. — VII, 10 et 11.
LIX, 13. — VII, 10 et 11.
LXI, 8. — I, 21, *81-92*; V, 4, *12*; XVII, 14, *23*.
LXI, 11. — VIII, 21 et 22.
LXI, 12. — VII, 11; XVII, 14, *23*.
LXI, 14. — VIII, 8.
LXII, 2. — VII, 27 et 28.
LXII, 13. — XIV, 13.
LXII, 4. — IV, 29, *69-70*.
LXIII, 5. — IV, 2, *4*; IV, 4, *9*; IV, 5, *12*; VI, 9, *30-31*; X, 5, *5*.
LXIII, 6. — IV, 5, *15*; XI, 12, *24*.
LXIII, 7. — VI, 2, *7*.
LXIII, 9. — VII, 11.
LXIV, 9. — II, 27, *54*; VIII, 7; XV, 5, *9*.
LXIV, 13. — V, 7-8, *17-18*; V, 25, *57*.
LXIV, 15. — V, 8.
LXV, 1. — XV, 12, *20*; XVII, 32, *50*.
LXV, 4. — VIII, 14.
LXVIII, 4. — IV, 40, *93-96*.
LXVIII, 6. — II, 30, *60*.
LXIX, 2. — I, 22, *93-98*; VIII, 14.
LXIX, 5. — XIV, 20.
LXX, 1. — II, 29, *58*.
LXX, 6. — XV, 12, *20*; XVII, 24, *41*.
LXXI, 1. — XIV, 25.
LXXI, 5. — I, 21, *81-92*.
LXXI, 6. — II, 26.
LXXI, 9. — II, 24.
LXXI, 10. — IV, 19, *52*; XII, 6, *20*.
LXXII, 1. — I, 21, *81-92*; IV, 14, *41*; IV, 15, *43-44*.
LXXII, 2. — V, 6, *16*.
LXXII, 6. — IV, 32, *75*.
LXXII, 8. — VI, 5, *18*.
LXXIII, 8. — V, 14, *29*.
LXXIII, 9. — VIII, 13.
LXXIV, 1. — I, 25, *102*; II, 13, *34*.
LXXV, 5. — VII, 16 et 19.
LXXVI, 4. — I, 24, *101*.
LXXVII, 2. — VIII, 1 et 2; VIII, 17.
LXXIX, 1. — V, 12-13, *27*.
LXXIX, 2. — II, 31, *62*.
LXXIX, 4. — XVI, 19-21, *27-29*.
LXXIX, 5. — IV, 19, *52*.
LXXIX, 7. — VII, 29.
LXXIX, 11. — II, 19.
LXXX, 2. — VII, 27 et 28.

LXXX, 8. — V, 19, *39*.
LXXX, 9. — V, 4, *12*.
LXXX, 14. — V, 21, *42*; XII, 6, *20*.
LXXX, 16. — IV, 25.
LXXXI, 1. — V, 27, *59*; XVI, 37, *52-53*.
LXXXI, 6. — VIII, 20.
LXXXII, 1. — III, 7, *12*; VII, 7.
LXXXIV, 6. — IX, 11.
LXXXIV, 11. — II, 2, *5*; IX, 6.
LXXXIV, 17. — II, 10, *27-30*.
LXXXIV, 18. — IV, 30-31, *73*.
LXXXIV, 19 et 20. — XVIII, 2.
LXXXIV, 20. — XVI, 38, *55*.
LXXXV, 7. — II, 23; III, 2, *2*; III, 7, *12*.
LXXXVI, 1. — VII, 31.
LXXXVI, 9. — IV, 17, *47*; VII, 17 et 19.
LXXXVI, 10. — IV, 17, *47*; VII, 12; VII, 17 et 19.
LXXXVII, 2. — VI, 2, *9*; VIII, 7; XII, 2, *3*; XII, 2, *6*; XIV, 6, *19*.
LXXXVII, 4. — II, 29, *58*.
LXXXVIII, 1. — VIII, 8.
LXXXVIII, 2. — II, 23; IX, 7.
LXXXVIII, 5. — IV, 26, *65*; IV, 30-31, *73*.
LXXXVIII, 6. — II, 20.
LXXXIX, 5. — V, 26, *58*.
LXXXIX, 9. — V, 26, *58*; VII, 26 et 28; VIII, 19; IX, 27.
XC, 1. — V, 21, *42*.
XC, 5. — VII, 12 et 19.
XCI, 1. — XVIII, 18, *33*.
XCI, 3. — V, 18, *37*.
XCI, 5. — I, 4, *20-21*.
XCI, 13. — IX, 17 et 18.
XCI, 14. — VI, 2, *10*; XVIII, 18, *33*.
XCI, 19. — VIII, 5.
XCI, 20. — IX, 24.
XCI, 21. — IV, 12, *39*; V, 10, *22*.
XCII, 2. — IX, 20.
XCII, 3. — XII, 2, *4*.
XCII, 4. — IV, 13; X, 2-4, *8*; XI, 4, *7*.
XCII, 6. — IV, 16, *45*.
XCII, 11. — V, 21, *43*.
XCIII, 5. — IV, 10, *31*.
XCIII, 6. — VI, 10, *36-38*; XII, 3, *9*; XII, 3, *11*.
XCIV, 1. — VIII, 21 et 22.
XCIV, 7. — VI, 3, *14*.
XCIV, 11. — II, 13, *34*.
XCIV, 14. — II, 13, *34*.
XCIV, 16. — II, 39; IV, 1, *3*; IX, 17; XI, 11, *21*; XI, 17, *33*; XIV, 12.
XCV, 1. — I, 18, *71*.
XCV, 6. — XV, 5, *9*.
XCVI, 7. — VII, 10 et 19.
XCVII, 8. — VIII, 6.
XCIX, 1. — IX, 5.
XCIX. — XV, 14, *26*.
C, 5. — IX, 16.
C, 16. — XII, 4, *16*.
CI, 1. — VIII, 29.
CI, 2. — II, 41; IV, 29; XIII, 8, *23*.
CI, 9. — VII, 13; XI, 13-14, *25*.
CII, 5. — I, 24, *101*.
CII, 6. — V, 21, *45*.
CIII, 1. — IV, 36, 82.
CIII, 3. — VII, 10.
CIII, 5. — II, 33, *67*; VIII, 7.
CIV, 5. — XII, 4, *15*; XIV, 11, *36*.

cIV, 9. — VI, 4, *15*.
CV, 2. — VII, 3.
CV, 3. — VIII, 8.
CV, 6. — II, 32, *64*; IV, 19, *53*.
CV, 8. — VI, 8, *29*.
CV, 9. — VII, 28.
CV, 10. — I, 19, *73*.
CV, 12. — IX, 24.
CV, 15. — VII, 25.
CV, 17. — XIV, 24.
CVI, 1. — IV, 21.
CVI, 2. — VIII, 16.
CVI, 6. — III, 16, *25*.
CVII, 1. — VIII, 19.
CVII, 2. — VI, 2, *6*.
CVII, 3. — X, 10, *15*.
CVIII, 3. — VII, 4.
CVIII, 4. — V, 14, *29*.
CVIII, 11. — V, 2, *4*; V, 7-8, *17-18*.
CIX, 1. — V, 1, *2*.
CIX, 2. — VIII, 19.
CIX, 3. — V, 1, *1*; VI, 3, *13*.
CX, 1. — XIV, 22.
CX, 3. — II, 16, *37*; IX, 21.
CX, 8. — VIII, 16.
CXI, 2. — VII, 6.
CXII, 1. — II, 28, *56*.
CXII, 19. — VIII, 11.
CXII, 23. — V, 15, *30*.
CXII, 24. — XII, 4, *12*.
CXIII, 1. — XII, 2, *5*; XIV, 20, *51*; XVIII, 19, *36-39*.
CXIII, 2. — II, 40.
CXIII, 6. — V, 12-13, *27*; VI, 8, *29*.
CXIII, 9. — I, 23, *99-100*.
CXIII, 11. — V, 18; X, 2-4, *3*.
CXIII, 12. — IX, 4.
CXIII, 13. — I, 23, *99-100*.
CXIII, 16. — II, 40, *74*; IV, 1, *1*; X, 6-7, *7*; XI, 31, *61*.
CXIV, 2. — VII, 16 et 19.
CXIV, 3. — IX, 12.
CXIV, 6. — VII, 31.
CXIV, 8. — IX, 28.
CXIV, 9. — VII, 30.
CXIV, 10. — IX, 28.
CXV, 6. — VIII, 7.
CXVI, 1. — III, 11, *18*.
CXVI, 2. — VI, 7, *23*.
CXVI, 12. — IV, 6, *16*.
CXVI, 25. — V, 9.
CXVII, 8. — II, 26; IV, 10, *31*. V, 15, *30*.
CXVII, 15. — V, 17, *36*.
CXVIII, 6. — V, 17, *36*.
CXVIII, 20. — II, 26.
CXX, 2. — IV, 30-31, *73*; XIII, 8, *23*; XVI, 11, *17*.
CXX, 3. — XVI, 27, *38*.
CXX, 4. — XVI, 28, *39*.
CXX, 5. — II, 37; XVI, 24, *33*.
CXX, 7. — XVI, 33, *46*.
CXX, 8. — VIII, 8; IX, 2; XVI, 26, *36*; XVI, 29, *41-42*.
CXXI, 1. — IV, 34.
CXXI, 4. — VIII, 29; XI, 24, *50*.
CXXI, 5. — I, 26, *103*.
CXXI, 8. — I, 21, *81-92*; IV, 41; IX, 1; X, 6-7, *7*.
CXXI, 10. — I, 21, *81-92*; IV, 20, *56*.
CXXI, 13. — III, 8, *15*; VII, 4.
CXXI, 14. — V, 27, *59*.
CXXII, 7. — VI, 9, *32-33*.
CXXII, 11. — VIII, 15.
CXXII, 14. — XVII, 16, *25*.
CXXIII, 1. — II, 14, *34*.

CXLI, 13. — V, 17, *36*.
CXLII, 10. — VII, 20; XVIII; 17, *32*.
CXLIII, 6. — IV, 25.
CXLIII, 7. — VI, 14, *53*.
CXLV, 1. — IV, 40; VIII, 7.
CXLV, 4. — XII, 6, *20*.
CXLVI, 2. — I, 22, *93-98*.
CXLVII, 2. — V, 19, *39*.
CXLVII, 3. — IX, 23.
CLI, 4. — IV, 39-40, *90-92*.
CLIII, 4. — IV, 18, *51*.
CLIV, 5. — XVIII, 17, 31.
CLV, 3. — II, 1, *4*.
CLV, 5. — II, 27, *50-51*.
CLVI, 1. — I, 18, *68*; VII, 11 et 19; VII, 13 et 19.
CLVII, 1. — I, 23, *99-100*.
CLVII, 2. — VII, 20 et 22.
CLVII, 6. — IX, 27.
CLVIII, 5. — XII, 2, *3*.
CLIX, 2. — VIII, 8.
CLIX, 3. — IV, 3, *7*.
CLIX, 6. — VIII, 27.
CLX, 4. — IX, 5.
CLXI, 4. — IV, 32, *75*.
CLXI, 5. — III, 4, *6*.
CLXI, 7. — XI, 17, *33*.
CLXI, 8. — VIII, 17; XIV, 20.
CLXI, 10. — XII, 6, *20*; XIII, 9, *24-25*.
CLXI, 11. — VIII, 21 et 22; XVII, 14, *23*.
CLXI, 12. — VII, 4.
CLXI, 13. — VII, 7.
CLXII, 6. — IX, 9.
CLXII, 7. — II, 19; XIV, 20.
CLXII, 12. — XIII, 2, *24-25*.
CLXII, 13. — I, 7, *36*; IV, 35, *80-81*.
CLXII, 15. — XIV, 15.
CLXII, 18. — V, 16, *31*.
CLXII, 20. — VI, 3, *12*.
CLXII, 22. — IV, 30-31, *73*: IX, 11; XIII, 9, *24-25*.
CLXIII, 2. — II, 41: V, 28.
CLXIII, 3. — V, 19, *39*.
CLXIII, 4. — VII, 26 et 28.
CLXIII, 7. — I, 26, *103*; VII, 16 et 19.
CLXIII, 9. — II, 16-17, *38-39*; III, 7, *12*.
CLXIII, 12. — II, 8, *21-22*
CLXIV, 2. — V, 23, *52*.
CLXIX, 3. — XV, 7, *12*.
CLXIV, 10. — IX, 27; XIV, 12.
CLXIV, 14. — XVI, 41-42, *63*.
CLXIV, 18. — IX, 5.
CLXIV, 20. — VI, *15*.
CLXIV, 21. — VII, 26 et 28.
CLXIV, 23. — V, 10, *20*; V, 16, *32*.
CLXIV, 26. — VIII, 1 et 2.
CLXIV, 35. — I, 20, *78*.
CLXIV, 40. — VII, 21; IX, 27.
CLXIV, 45. — VI, 5, *18*: XVIII, 17, *32*.
CLXV, 2. — IX, 25; XI, 22, *45*.
CLXV, 11. — VI, 15, *55-56*.
CLXV, 13. — IX, 17.
CLXVI, 5. — IX, 28; XIV, 25.
CLXVI, 6. — VII, 26 et 28.
CLXVI, 8. — VII, 17 et 19; VIII, 7.
CLXVI, 13. — VIII, 30.
CLXVII, 2. — II, 16-17, *38-39*.
CLXVII, 5. — V, 10, *20*.
CLXVII, 9. — V, 6, *16*; VII, 30.
CLXVII, 10. — VIII, 29.
CLXVIII, 5. — II, 16, *37*.

MAṆḌALA II.

xxviii, 4. — ii, 31, *63;* iv, 1, *2.*
xxviii, 5. — vii, 33; ix, 25.
xxviii, 6. — ii, 18, *40;* v, 9.
xxviii, 7. — viii, 3.
xxix, 6. — vii, 8 et 19; xii, 2, *3.*
xxx, 1. — ix, 29.
xxx, 7. — vii, 25.
xxx, 8. — iv, 5, *15.*
xxx, 9. — ix, 24.
xxxi, 3. — xii, 6, *20.*
xxxi, 6. — ii, 22.
xxxii, 7. — v, 12-13, *27;* vi, 5, *17.*
xxxii, 8. — vi, 4, *15.*
xxxiii, 1. — vi, 1, *1.*
xxxiii, 3. — v, 26, *58.*
xxxiii, 8. — vii, 16 et 19.
xxxiii, 12. — ix, 24.
xxxiii, 14. — i, 12, *52.*
xxxiv, 7. — x, 10, *15.*
xxxiv, 9. — viii, 21 et 22.
xxxv, 1. — iv, 16, *45.*
xxxv, 3. — viii, 1 et 2.
xxxv, 15. — xiii, 10, *26-29.*
xxxvi, 4. — viii, 4.
xxxvii, 3. — vii, 3; xiv, 25.
xxxvii, 5. — i, 17, *65-66.*
xxxviii, 4. — i, 26, *103.*
xxxviii, 10. — xiii, 11, *30.*
xxxix, 2. — ii, 27, *54;* x, 13, *20.*
xxxix, 3. — iv, 2, *4;* vi, 7, *23.*
xxxix, 4. — ii, 37; iii, 15, *23.*
xxxix, 5. — ii, 27, *54.*
xxxix, 8. — iii, 6, *10.*
xli, 11. — iv, 25, *64.*
xli, 13. — vii, 17 et 19.
xliii, 3. — iv, 33; x, 13, *20.*

Maṇḍala III.

i, 2. — viii, 10.
i, 6. — vii, 18 et 19.
ii, 12. — iv, 22, *61.*
iv, 2. — xvii, 14, *22.*
v, 9. — i, 7, *35.*
vii, 4. — ix, 6.
viii, 6. — vi, 7, *23.*
viii, 8. — ii, 29, *58.*
viii, 9. — xii, 6, *20.*
viii, 11. — i, 7, *32;* vi, 6, *20;* xii, 3, *7.*
ix, 8. — vii, 6.
x, 8. — vii, 11.
xi, 6. — ix, 27.
xii, 5. — ix, 7.
xiii, 6. — vii, 14.
xv, 6. — v, 6, *16.*
xvi, 5. — ii, 16-17, *38-39.*
xvi, 6. — viii, 25.
xvii, 1. — viii, 30.
xviii, 4. — vii, 18 et 19.
xxi, 2. — xiv, 10, *33.*
xxii, 4. — ix, 28.
xxiii, 4. — iv, 17, *49.*
xxiv, 1. — v, 10, *20.*
xxiv, 2. — viii, 3.
xxv, 4. — xvi, 29, *41-42.*
xxvi, 7. — i, 20, *76;* iv, 9, *27.*
xxvi, 9. — xv, 16, *33.*
xxvii, 1. — ix, 10.
xxvii, 2. — ix, 7.
xxvii, 8. — v, 25, *56;* v, 25, *57.*
xxix, 3. — ii, 20, iv, 21, *59.*
xxix, 4. — ii, 3, *8.*
xxix, 5. — vii, 15 et 19.
xxix, 6. — vii, 17 et 19.

Maṇḍala IV.

I, 3. — XVI, 54, *83-84*.
I, 4. — V, 14, *29*.
I, 8. — VIII, 30.
I, 10. — IV, 24.
I, 12. — II, 31, *63*.
I, 17. — IV, 26 et 27, *66*.
I, 19. — I, 22, *93-98*.
II, 6. — IV, 34; X, 13, *20*.
II, 7. — IX, 21.
II, 13. — IV, 37, *83*.
II, 15. — IV, 22, *61*.
II, 20. — XIV, 13.
III, 11. — V, 5, *14*.
III, 7. — VIII, 25.
III, 10. — I, 22, *93-98*.
III, 14. — V, 7.
IV, 4. — IV, 41, *97*; X, 6-7, *7*.
IV, 7. — VIII, 27.
IV, 15. — II, 14, *34*; XVIII, 19, *35-38*.
V, 7. — II, 40.
V, 10. — IV, 17, *49*.
VI, 1. — VIII, 28.
VI, 6. — VIII, 7.
VI, 11. — VIII, 1 et 2.
VI, 15. — II, 40.
VIII, 2. — VIII, 14.
IX, 8. — V, 24, *55*; X, 14, *22*.
X, 1. — VII, 33; XVI, 11, *17*; XVII, 27-28, *44*; XVIII, 28; XVIII, 28, *54*.
X, 2. — VII, 7.
X, 2-4. — XVI, 11, *17*.
X, 4. — V, 16, *32*; XVII, 18-19, *29-35*.
X, 5. — XVI, 29, *41-42*; XVII, 5-6, *6-8*; XVII, 18-19, *29-35*; XVIII, 28; XVIII, 28, *55*.
X, 6. — XVI, 11, *17*; XVII, 5-6, *6-8*; XVII, 18-19, *29-35*.
X, 7. — VIII, 30.
X, 8. — XVII, 5-6, *6-8*; XVII, 13, *21*.
XI, 2. — V, 4, *12*; IX, 13.
XII, 1. — V, 19, *39*.
XII, 4. — VII, 5.
XII, 6. — V, 4, *12*; VII, 7; XI, 25, *52*.
XIV, 1. — VI, 6, *21-22*; VI, 15, *55-56*; XIV, 18; XIV, 18, *47*.
XIV, 3. — II, 14, *34*.
XV, 1. — IV, 10, *32*; V, 25, *56-57*; XII, 6, *20*.
XVI, 3. — XII, 3, *11*; XIV, 10, *35*.
XVI, 4. — I, 22, *93-98*.
XVI, 8. — I, 25, *102*.
XVI, 9. — IV, 30-31, *73*.
XVI, 21. — V, 4, *12*; VII, 10 et 11.
XVII, 8. — IX, 19.
XVII, 14 et 15. — XVIII, 23, *48*; XVIII, 25.
XVII, 15. — XVII, 24, *41*; XVII, 26-27, *43*.
XVIII, 2. — V, 28; VIII, 7; XII, 6, *20*.
XVIII, 3. — XII, 6, *20*.
XVIII, 4. — VII, 5.
XVIII, 5. — I, 26, *103*; VII, 5.
XVIII, 6. — III, 14, *22*; IX, 29.
XVIII, 7. — V, 7.
XIX, 1. — VII, 12 et 19.
XIX, 2. — XII, 2, *3*.

XIX, 4. — XIV, 22.
XIX, 7. — IV, 26-27, *66*.
XX, 4. — VIII, 1 et 2.
XX, 5. — IX, 22.
XX, 8. — IX, 2.
XX, 10. — VII, 11.
XXIII, 1. — II, 1, *4*.
XXIII, 7. — XIII, 9, *24-25*.
XXV, 1. — I, 21, *81-92*.
XXV, 6. — III, 14, *22*; XII, 11, *30*.
XXVI, 4. — V, 2, *8*.
XXVI, 6. — IX, 12.
XXVII, 2. — VIII, 7.
XXVII, 4. — VII, 20; IX, 11.
XXIX, 1. — XIV, 27.
XXIX, 3. — IX, 14.
XXIX, 4. — XIV, 27, *61*.
XXX, 1. — VII, 12.
XXX, 2. — IX, 13.
XXX, 9. — IX, 20.
XXX, 12. — V, 6, *16*; XIV, 9, *30*.
XXXI, 3. — V, 26, *58*; VII, 25.
XXXI, 4. — VII, 25.
XXXI, 5. — VIII, 18.
XXXI, 8. — VIII, 8.
XXXI, 9. — V, 2, *7*; VIII, 11.
XXXI, 11. — VIII, 14.
XXXII, 1. — VIII, 9.
XXXII, 4. — X, 13, *20*; XV, 7, *12*.
XXXII, 6. — V, 8.
XXXII, 8. — V, 9.
XXXII, 16. — II, 4, *10*.
XXXII, 34. — V, 24, *54*.
XXXIII, 1. — II, 11, *32*; XV, 7, *12*.
XXXIII, 3. — II, 31, *63*.
XXXIII, 6. — IV, 32, *74*; X, 13, *20*; XI, 19, *36*.
XXXIII, 7. — XIV, 6, *18*.
XXXIV, 11. — I, 23, *99-100*; II, 34; IV, 7, *23*.
XXXIV, 10. — II, 12, *33*.
XXXV, 7. — IV, 29, *69-70*.
XXXV, 8. — VIII, 28.
XXXVI, 2. — IV, 16, *45*.
XXXVI, 5. — VIII, 15.
XXXVI, 6. — II, 4, *11*.
XXXVI, 9. — V, 25, *56*.
XXXVII, 6. — II, 33; VIII, 15.
XXXVII, 8. — VII, 21.
XXXVIII, 1. — IX, 12.
XXXIX, 1. — VIII, 1 et 2.
XL, 1. — VI, 5, *17*; VI, 8, *29*; XII, 2, *5*.
XL, 4. — II, 3, *8*; II, 4, *11*.
XL, 5. — VI, 8, *27*.
XLII, 1. — VII, 3.
XLIII, 6. — VI, 8, *29*.
XLIV, 1. — IX, 6.
XLIV, 3. — VII, 8 et 19.
XLV, 3. — IV, 19, *53*.
XLV, 6. — IV, 19, *53*.
XLVI, 1. — VII, 14.
XLVI, 2. — VII, 30.
XLIX. — III, 4, *6*.
XLIX, 5. — I, 18, *71*.
LI, 1. — IX, 7.
LI, 2. — VIII, 1 et 2.
LI, 4. — VII, 27 et 28.
LI, 8. — XIV, 27, *62*.
LII, 1. — V, 5, *18*.
LII, 4. — XIV, 5, *15*.
LV, 1. — I, 21, *81-92*; I, 23, *99-100*.
LV, 4. — VIII, 1 et 2.
LV, 5. — VIII, 25.
LV, 9. — I, 20, *80*.
LVI, 7. — V, 5, *14*.

LVII, 2. — IV, 15, *42;* VIII, 28.
LVIII, 3. — II, 26, *49.*
LVIII, 4. — V, 17, *36.*
LVIII, 6. — VI, 8, *28.*

Maṇḍala V.

I, 4. — XIII. 7, *22.*
I, 7. — V, 25, *57;* IX, 24.
II, 4. — I, 10, *49-50;* IV, 40; VI, 8, *29;* VI, 10, *36-38;* XII, 4, *12.*
II, 7. — II, 43; V, 2, *3;* VII, 32; VIII, 28; X, 4, *4;* X, 7, *8;* XI, 8, *14;* XI, 9, *16.*
II, 8. — XIV, 14.
II, 9. — XIV, 17.
II, 10. — V, 7.
III, 3. — II, 31, *63.*
III, 6. — VIII, 13.
IV, 2. — II, 4, *10.*
IV, 5. — VII, 11.
V, 9. — I, 24, *101.*
V, 10. — IX, 29.
VI, 10. — II, 32, *65.*
VII, 2. — VII, 17 et 19; IX, 19.
VII, 5. — VII, 14 et 19.
VII, 8. — IV, 13; VIII, 12; X, 14, *22.*
VIII, 1. — X, 14, *21.*
IX, 3. — VIII, 12,
IX, 4. — VI, 5, *17;* VIII, 12; VIII, 27.
IX, 5. — VI, 10, *34;* VIII, 12.
X, 1. — V, 27, *59.*
X, 7. — IX, 1; IX, 22.
XII, 3. — VII, 24.
XII, 4. — II, 41; XIV, 27.
XIII, 6. — IV, 33.
XIV, 2. — XIV, 9, *30.*
XV, 5. — I, 26, *103;* IV, 21, *59.*
XVI, 1. — VII, 12 et 19.
XVI, 5. — II, 37.
XVII, 3. — II, 35 et 42.
XIX, 5. — V, 13, *28;* XVI, 45, *67.*
XX, 4. — V, 2, *6;* V. 3, *9.*
XXII, 1. — VII, 24.
XXIII, 2. — IX, 16.
XXIV, 3. — VII, 18 et 19.
XXV, 5. — IV, 9, *27;* IV, 10, *31;* V, 17, *33-35.*
XXV, 6. — IX, 28.
XXV, 7. — V, 23, *53.*
XXV, 9. — II, 32, *65.*
XXVI, 2. — IV, 30-31, *73.*
XXVIII, 3. — XIII, 11, *30.*
XXVIII, 6. — VII, 7.
XXIX, 1. — II, 2, *5.*
XXIX, 5. — I, 21, *81-92.*
XXIX, 10. — II, 40.
XXX, 3. — II, 21.
XXX, 10. — II, 15, *35;* II, 20.
XXX, 12. — XVII, 14, *23;* XVII, 16, *26.*
XXX, 15. — V, 12-13, *27.*
XXXI, 5. — II, 16-17, *38-39.*
XXXI, 6. — IX, 7.
XXXI, 9. — V, 4, *12.*
XXXI, 13. — VII, 10 et 11; IX, 14.
XXXII, 1. — I, 26, *103.*
XXXII, 2. — IV, 26 et 27, *66.*
XXXII, 3. — I, 21, *81-92.*
XXXII, 8. — II, 40.
XXXIII, 4. — VIII, 21 et 22; VIII, 24.

LXI, 2. — II, 16, *37*; III, 4, *7*; III, 9, *16*.
LXI, 4. — II, 2, *5*; II, 37; X, 2-4, *3*.
LXI, 9. — II, 21.
LXI, 14. — VII, 26 et 28.
LXII, 7. — XIV, 25.
LXII, 9. — VI, 8, *27*; VI, 8, *29*.
LXIII, 2. — IV, 7, *23*.
LXIV, 6. — IV, 39-40, *90-92*; V, 26, *58*.
LXVI, 5. — VIII, 28.
LXVI, 6. — IV, 39-40, *90-92*.
LXVII, 1. — IV, 39-40, *90-92*.
LXX, 4. — VIII, 13.
LXXIII, 1. — VII, 9; XI, 27, *57*.
LXXIII, 4. — V, 4, *12*.
LXXIV, 9. — IX, 6.
LXXIV, 10. — IX, 26.
LXXVII, 2. — I, 23, *99-100*; IV, 18, *50*.
LXXVII, 4. — IX, 23.
LXXIX, 8. — VII, 10.
LXXIX, 9. — VII, 13.
LXXXI, 1. — IX, 7.
LXXXII, 5. — I, 24, *101*.
LXXXII, 7. — VII, 8 et 19.
LXXXIII, 1. — VII, 2.
LXXXIII, 3. — VI, 2, *10*; VI, 13, *48-49*; VI, 14, *50*; VI, 14, *52*; XII, 2, *4*; XII, 3, *7*.
LXXXIII, 6. — XII, 6, *20*.
LXXXIII, 8. — V, 5, *13*; V, 21, *43*; VI, 2, *9*; XII, 6, *20*.
LXXXIII, 10. — VI, 14, *52*; VIII, 12.
LXXXIV, 5. — VIII, 4.
LXXXV, 2. — VI, 7, *25-26*.
LXXXV, 5. — VII, 7.
LXXXVI, 5 et 6. — XVIII, 14.
LXXXVI, 6. — XVI, 44, *66*.
LXXXVII, 5. — VII, 27 et 28.
LXXXVII, 9. — VII, 15 et 19.
LXXXIX, 9. — VII, 13 et 19.

Maṇḍala VI.

I, 7. — IX, 5.
II, 4. — V, 2, *3*.
II, 6. — V, 8.
II, 9. — VII, 33.
II, 11. — IV, 26-27, *66*; XVI, 53, *79-82*.
III, 4. — IV, 41, *97*.
III, 5. — XIV, 26.
III, 6. — IX, 17 et 18.
IV, 1. — I, 24, *101*.
IV, 3. — XIII, 7, *22*.
IV, 7. — XIII, 15, *36*.
V, 4. — VII, 16.
VI, 5. — VII, 21.
IX, 1. — I, 26, *103*.
IX, 2. — II, 20.
IX, 6. — VIII, 1 et 2.
X, 4. — VII, 22.
XI, 6. — VII, 16 et 19.
XII, 3. — II, 16-17, *38-39*.
XII, 4. — II, 34; XVII, 14, *22*.
XII, 5. — VIII, 4.
XIII, 6. — VI, 8, *29*.
XIV, 1. — V, 8; VII, 10 et 11.
XV, 5. — VIII, 28; IX, 22.
XV, 13. — VIII, 5.
XV, 14. — V, 18, *37*.
XV, 15. — VII, 29.
XV, 17. — IX, 6.
XV, 18. — VII, 34.

LXV, 6. — VII, 13 et 19.
LXVI, 1. — I, 22, 9*3-98*.
LXVI, 3. — IV, 32, *74*; V, 8.
LXVI, 4. — II, 21 et 22; VIII, 23.
LXVI, 10. — IX, 8.
LXVII, 3. — IX, 5.
LXVII, 4. — I, 26, *103*.
LXVII, 11. — IV, 30-31, *73*.
LXVIII, 5. — IV, 39-40, *90-92*.
LXVIII, 9. — VII, 22.
LXIX, 1. — IV, 16, *45*.
LXIX, 6. — IV, 12, *36*.
LXX, 2. — II, 27, *50-51*.
LXX, 4. — IX, 2 et 11.
LXX, 6. — XVIII, 18, *35*.
LXXI, 3. — V, 18, *87*.
LXXI, 5. — II, 36.
LXXII, 2. — IV, 7, *21*; V, 2, *6*; XII, 2, *6*.
LXXII, 5. — VIII, 26.
LXXIII, 2. — IX, 26.
LXXIV, 3. — V, 27, *59*.
LXXV, 3. — II, 29, *58*; III, 9, *16*.
LXXV, 4. — I, 5, *26*.
LXXV, 8. — VII, 28.
LXXV, 9. — V, 15, *30*; IX, 15.
LXXV, 11. — VII, 26 et 28.
LXXV, 13. — II, 6, *15*.
LXXV, 17. — VII, 23.
LXXV, 18. — VI, 3, *13*.
LXXV, 19. — I, 22, *93-98*; IV, 10, *31*.

MAṆḌALA VII.

I, 1. — II, 16-17, *38-39*.
I, 7. — II, 24.
I, 14. — II, 34.
I, 15. — IV, 16, *45*.
I, 16. — XIII, 7, *22*.
I, 19. — II, 16-17, *38-39*.
II, 3. — IX, 10.
III, 1. — III, 4, *6*.
III, 2. — II, 20.
III, 5. — VIII, 28.
VI, 1. — IV, 16, *45*.
VI, 4. — VIII, 28.
IX, 3. — V, 11, *25*.
IX, 6. — V, 23, *51*.
X, 2. — V, 28.
X, 3. — V, 11, *26*.
XV, 2. — IV, 8, *25*; IV, 11, *33*; IV, 12, *38*; IV, 14, *41*.
XV, 10. — IV, 9, *29*.
XV, 13. — VII, 14.
XV, 14. — VII, 11.
XV, 15. — I, 25, *102*.
XVI, 8. — IV, 33.
XVII, 1. — V, 15, *30*.
XVII, 2. — XV, 7, *12*.
XVIII, 4. — IX, 2.
XVIII, 7. — II, 24.
XVIII, 8. — IV, 19, *52*.
XVIII, 16. — VI, 2, *4*.
XVIII, 25. — VII, 18 et 19.
XIX, 1. — I, 17, *67*.
XIX, 7. — V, 2, *6*.
XX, 9. — IV, 20, *55*.
XXI, 1. — II, 39; II, 39, *73*.
XXI, 6. — VIII, 32.
XXI, 8. — I, 22, *93-98*.
XXII, 3. — VII, 13 et 19.
XXII, 4. — XVI, 29, *41-42*; XVII, 22, *39*; XVII, 27-28, *44*.
XXII, 1. — VII, 14 et 19.
XXIV, 1. — IX, 19; X, 11, *19*.
XXIV, 8. — V, 7.

LXIII, 1. — II, 2, *6;* II, 36, *70;* VI, 7, *28;* XV, 5, *9.*
LXIII, 2. — IX, 30; X, 2-4, *3.*
LXIII, 5. — VII, 26 et 28.
LXVI, 5. — II, 19.
LXVI, 16. — XVI, 19-21, *27-29;* XVIII, 29; XVIII, 29, *55.*
LXIX, 2. — VII, 14.
LXX, 3. — VIII, 27.
LXX, 5. — XIII, 8, *23.*
LXXI, 1. — IX, 1.
LXXII, 3. — II, 35.
LXXIV, 4. — VII, 2.
LXXV, 1. — I, 23, *99-100.*
LXXVIII, 1. — XII, 6, *20.*
LXXIX, 1. — I, 23, *99-100.*
LXXXI, 1. — I, 7, *32;* II, 1, *4;* VI, 2, *10;* XII, 3, *7.*
LXXXI, 2. — II, 30, *59.*
LXXXII, 3. — IV, 39, *89.*
LXXXII, 8. — IV, 1, *3;* VI, 8, *29;* VI, 11, *41-42.*
LXXXII, 9. — II, 26, *49.*
LXXXIII, 2. — VII, 26 et 28.
LXXXIV, 2. — V, 27, *59.*
LXXXV, 4. — IV, 39-40, *91-92.*
LXXXVI, 4. — VIII, 23; XIII, 9, *24-25.*
LXXXVI, 5. — VII, 13 et 19.
LXXXVII, 1. — IX, 10.
LXXXVII, 2. — II, 37.
LXXXVIII, 2. — VII, 7.
XC, 1. — VII, 21.
XC, 3. — II, 37.
XC, 5. — V, 26, *58.*
XCI, 3. — IV, 28; XIV, 11, *37.*
XCII, 4. — V, 7.
XCIII, 4. — V, 27, *59.*
XCIII, 6. — VIII, 27.
XCIV, 10. — IX, 7.
XCV, 3. — IX, 14.
XCV, 6. — VII, 20; VIII, 26.
XCVI, 1 et 2. — XVIII, 2.
XCVI, 4. — IX, 6.
XCVII, 2. — II, 16-17, *38-39;* XIII, 7, *22.*
XCVII, 6. — IX, 9.
XCIX, 3. — VI, 9, *32-33.*
XCIX, 4. — I, 10, *49-50;* IX, 26.
XCIX, 7. — IV, 1, *1;* VI, 11, *41-42;* XII, 4, *16.*
C, 3. — II, 36.
C, 7. — IV, 1, *1.*
CII, 1. — II, 1, *2;* X, 1, *2;* X, 8, *9.*
CII, 2. — IX, 19.
CII, 3. — VII, 33.
CIII, 2. — I, 18, *72.*
CIII, 3. — II, 25, *48;* VII, 18 et 19; XII, 3, *9.*
CIV, 1. — XII, 6, *19.*
CIV, 6. — V, 22, *48-50.*
CIV, 7. — V, 2, *7.*
CIV, 8. — II, 41.
CIV, 10. — V, 2, *3.*
CV, 1. — V, 1, *1.*
CV, 3. — II, 40.
CV, 6. — IV, 20, *57-58.*

MAṆḌALA VIII.

I, 1. — XVI, 30, *43.*
I, 1 et 2. — XVIII, 2.
I, 2. — IX, 3 et 15.
I, 11. — VI, 15, *54.*

I, 12. — VII, 18 et 19.
I, 13. — VIII, 8.
I, 15. — IX, 14.
I, 16. — IX, 13.
I, 17. — IV, 41, *97;* VII, 14 et 19; X, 6-7, *7.*
I, 19. — V, 28; VII, 14; X, 6-7, *7;* XI, 23, 47.
I, 26. — VII, 6.
I, 30. — V, 9.
II, 20. — V, 2, *5.*
II, 21. — VII, 6.
II, 23. — I, 24, *101;* VII, 11 et 19.
II, 28. — IX, 12.
II, 32. — VII, 9.
II, 34. — II, 24.
II, 40. — II, 23.
II, 41. — VII, 16 et 19.
III, 2. — I, 21, *81-92;* VII, 11; IX, 17; XI, 13-14, *25.*
III, 4. — VII, 27 et 28.
III, 8. — V, 4, *12.*
III, 10. — VII, 27 et 28.
III, 12. — VII, 31.
III, 14. — IV, 10, *31;* IV, 11, *33;* IX, 9.
III, 39. — IV, 17, *49.*
IV, 1. — VII, 9; VII, 17 et 19.
IV, 6. — II, 5, *13.*
IV, 8. — IX, 17.
IV, 11. — VIII, 17; IX, 17.
IV, 12. — VII, 26 et 28.
IV, 14. — IX, 13.
IV, 21. — XVIII, 29; XVIII, 29, *56.*
V, 3. — II, 36.
V, 4. — V, 26, *58.*
IV, 11. — IX, 17; X, 6-7, *7;* X, 21, *44.*
V, 15. — I, 19; 78.
V, 29. — II, 29, *58.*
V, 37. — XII, 2, *8.*
VI, 7. — V, 25, *57.*
VI, 10. — IV, 25.
VI, 30. — IV, 17, *48.*
VI, 39. — VII, 30.
VI, 47. — IV, 24.
VII, 11. — VIII, 8.
VII, 13. — VII, 18 et 19.
VII, 20. — VII, 17 et 19.
VII, 36. — IX, 25.
VIII, 11. — V, 22, *46;* XIV, 17, *45.*
VIII, 23. — IX, 25.
IX, 2. — XIV, 24.
IX, 3. — IX, 3 et 14.
IX, 4. — VII, 27 et 28.
IX, 9. — II, 38.
IX, 9 et 10. — XVIII, 13.
IX, 10. — XIV, 12.
IX, 11. — IV, 14, *41;* IV, 39-40, *91-92.*
IX, 15. — II, 25, *48.*
IX, 16. — I, 23, *99-100.*
IX, 20. — IX, 17.
X, 1 et 2. — XVIII, 13.
X, 2. — XVI, 46, *68.*
XI, 4. — VIII, 23.
XII, 1. — I, 17, *67;* II, 10, *27-30;* III, 9, *16;* XI, 25, *53.*
XII, 2. — VII, 27 et 28.
XII, 4. — VII, 27 et 28.
XII, 10. — IX, 7.
XII, 18. — VIII, 26.
XIII, 1. — XIV, 24.
XIII, 6. — VII, 17 et 19.
XIII, 20. — VIII, 17.
XIII, 21. — VII, 20.
XIII, 25. — VII, 30.

XIII, 33. — VIII, 26.
XIV, 1. — XVIII, 21, *44*.
XIV, 2. — I, 18, *70*.
XIV, 10. — IX, 6.
XV, 1. — II, 37, *71*.
XV, 4. — XVII, 17, *27-28*.
XV, 6. — VII, 8 et 19.
XV, 7. — VI, 3, *14*; XIV, 10, *33*.
XV, 12. — VII, 6.
XVI, 1. — VIII, 8; IX, 5; XII, 6, *20*.
XVI, 12. — VIII, 18.
XVII, 1. — II, 36; II, 36, *70*.
XVII, 10. — VII, 27 et 28.
XVII, 14. — IV, 16, *46*.
XVII, 15. — V, 12-13, *27*.
XVIII, 10. — IX, 28.
XVIII, 11. — VII, 32.
XVIII, 13. — V, 2, *3*; IX, 25.
XVIII, 19. — VIII, 27.
XVIII, 22. — V, 26, *58*; VIII, 3; X, 2-4, *8*.
XIX, 1. — VIII, 6.
XIX, 1 et 2. — XVIII, 2.
XIX, 15. — V, 24, *55*; X, 14, *22*; XII, 2, *3*; XII, 4, *14*.
XIX, 20. — VII, 27 et 28; VII, 30.
XIX, 26. — IX, 7.
XIX, 34 et 35. — XVIII, 5, *6-8*; XVIII, 6.
XIX, 36 et 37. — XVIII, 5, *6-8*; XVIII, 6.
XIX, 37. — V, 11, *28*.
XX, 1. — VII, 13.
XX, 10. — V, 22, *46*.
XX, 12. — V, 17, *33-35*.
XX, 16. — V, 2, *3*.
XX, 20. — IX, 26.
XX, 24. — VIII, 17.
XX, 25. — VII, 23.
XXI, 1. — II, 22.
XXI, 1 et 2. — XVIII, 2.
XXI, 2. — VII, 10 et 11.
XXI, 3. — III, 16, *24*.
XXI, 6. — V, 18, *37*; IX, 25.
XXI, 10. — V, 13, *28*; VIII, 9.
XXII, 11 et 12. — XVIII, 12.
XXII, 16. — VII, 4.
XXII, 18. — XII, 2, *3*.
XXIII, 1. — VII, 18 et 19.
XXIII, 7. — XVIII, 12, *23*.
XXIII, 9. — IV, 17, *49*.
XXIII, 25. — XVII, 2-3, *3-4*.
XXIII, 26. — V, 4, *12*; V, 7; VIII, 26.
XXIII, 27. — VII, 24.
XXIII, 29. — II, 24, *46*.
XXIV, 11. — II, 35; VIII, 17.
XXIV, 25. — VII, 27 et 28.
XXV, 19. — V, 3, *10*.
XXV, 21. — XIII, 11, *30*.
XXV, 22. — VIII, 29.
XXV, 23. — XVI, 18, *26*.
XXVI, 1. — VIII, 1 et 2; VIII, 16.
XXVI, 2. — V, 24, *54*.
XXVI, 10. — XII, 6, *20*.
XXVI, 11. — XIV, 14.
XXVI, 19. — V, 23, *52*.
XXVI, 20. — VIII, 28; IX, 1.
XXVI, 21. — I, 25, *102*.
XXVI, 23. — VII, 30.
XXVII, 2. — IX, 20.
XXVII, 3. — VIII, 3.
XXVII, 4. — VII, 17 et 19.
XXVII, 11. — II, 30, *60*.
XXVII, 14. — II, 23, *45*.
XXVII, 18. — VII, 5.
XXVII, 22. — II, 16-17, *38-39*.
XXVIII, 1. — IV, 25.

XLVI, 20. — I, 24, *101;* V, 12-13, *27;* IX, 15; XVI, 36, *51.*
XLVI, 22. — V, 20, *40.*
XLVI, 25. — VIII, 10.
XLVII, 1. — VII, 32.
XLVII, 14. — V, 1, *1;* V, 11, *26.*
XLVII, 15. — XVIII, 24, *48;* XVIII, 26.
XLVII, 18. — I, 23, *99-100;* XIV, 16.
XLVIII, 5. — IX, 22.
XLVIII, 6. — VIII, 5.
XLVIII, 8. — VIII, 20.
XLVIII, 11 et 12. — XVIII, 9.
XLVIII, 14. — II, 29, *58.*
Vâl. I, 4. — VIII, 27.
Vâl, II, 2. — II, 26, *49.*
Vâl. II, 10. — V, 22, *48-50.*
Vâl. IV, 1. — VIII, 24.
Vâl. IV, 2. — II, 36.
Vâl. VI, 4. — VIII, 10.
Vâl. IX, 2. — II, 41; XII, 4, *15.*
Vâl. IX, 7. — IV, 20, *55.*
XLIX, 5. — IV, 19, *52.*
XLIX, 6. — VII, 12; VII, 14 et 19; VIII, 23; IX, 1 et 15.
XLIX, 10. — VIII, 12.
XLIX, 12. — VII, 16 et 19.
XLIX, 15. — VIII, 28.
XLIX, 19. — IV, 22, *61.*
L, 4. — V, 13, *28;* VII, 3.
L, 6. — IV, 4, *11;* VI, 5, 17; VI, 7, *23.*
L, 7. — IX, 13.
L, 8. — VII, 9; VIII, 10; VIII, 29.
L, 11. — I, 7, *32;* VI, 6, *20;* VI, 14, *52.*
L, 12. — VII, 24.
L, 13. — IV, 4, *9.*
L, 14. — XIII, 11, *30;* XIII, 12, *31.*
L, 17. — VI, 5, *17;* VII, 34.
LI, 1. — VII, 8.
LI, 11. — IV, 3, *6.*
LI, 1 et 2. — XVIII, 3; XVIII, 3, *3.*
LII, 3. — XIII, 9, *24-25.*
LII, 5. — VIII, 1 et 2.
LII, 7. — XIII, 9, *24-25.*
LIII, 8. — V, 7-8, *17-18.*
LIII, 9. — V, 7; V, 7-8, *17-18.*
LIV, 6. — IX, 7.
LV, 5. — IX, 13.
LV, 7. — II, 44, *70.*
LV, 9. — VII, 7; VIII, 29.
LV, 10. — VIII, 1 et 2; XII, 3, *11.*
LVI, 5. — VIII, 10.
LVI, 6. — IV, 4, *11.*
LVI, 11. — II, 30, *60;* X, 8, *10.*
LVI, 15. — V, 9, *19.*
LVI, 17. — XII, 6, *20.*
LVII, 1. — I, 5, *25;* VI, 1, *1;* XVIII, 19, *35-38.*
LVII, 14. — VI, 5, *17;* XII, 4, *16;* XIV, 5, *16.*
LVII, 19. — I, 19, *73.*
LVIII, 1. — I, 4, *20-21;* I, 7, *37;* VII, 33; X, 11, *19.*
LVIII, 2. — XVI, 21-22, *30;* XVII, 27-28, *44.*
LVIII, 16. — VII, 14.
LIX, 3. — V, 17, *33-35.*
LIX, 9. — XI, 10, *17;* XI, 10, *18;* XI, 10, *19;* XI, 11, *21;* XI, 14, *26.*
LIX, 10. — IX, 5.
LX, 5. — IV, 40, *93-96.*

LX, 6. — V, 27, *59*.
LX, 7. — IX, 6.
LX, 10. — VII, 10 et 11.
LX, 13. — VIII, 25.
LXI, 1. — IV, 17, *47*.
LXI, 3. — I, 20, *78*; II, 10, *27-30*.
LXI, 5. — II, 38.
LXI, 16. — IV, 41, *97*.
LXII, 5. — VI, 13, *46*; VI, 13, *48-49*.
LXIV, 1. — IV, 26-27, *66*.
LXIV, 2. — IV, 26-27, *66*.
LXIV, 7. — III, 4, *6*.
LXIV, 11. — I, 18, *70*; IV, 15, *43-44*.
LXIV, 12. — VI, 12, *44*.
LXIV, 13. — VII, 16 et 19.
LXV, 10. — I, 18, *72*.
LXVI, 6. — II, 41.
LXVI, 11. — IX, 3 et 10.
LXVI, 21, — II, 30, *60*.
LXVII, 9. — IX, 21.
LXVIII, 3. — II, 25.
LXVIII, 5. — IV, 30-31, *73*.
LXIX, 6. — VII, 29.
LXX, 2. — IX, 1.
LXX, 5. — VIII, 1 et 2.
LXX, 6. — VIII, 27.
LXX, 8. — VIII, 1 et 2.
LXXI, 2. — II, 36.
LXXI, 6. — V, 9.
LXXII, 7. — VII, 17 et 19.
LXXIII, 3. — IV, 34.
LXXIII, 6. — IV, 24; VII, 34.
LXXIV, 7. — I, 12.
LXXVII, 1. — VI, 6, *19*; VI, 11, *41-42*; IX, 15.
LXXVIII, 4. — VIII, 6.
LXXVIII, 5. — VI, 3, *14*.
LXXIX, 3. — VII, 25.
LXXX, 1. — III, 4, *7*; IX, 11.
LXXX, 4. — IV, 15, *43-44*.
LXXX, 7. — II, 22; IV, 24.
LXXXI, 1. — II, 26; II, 26, *49*; II, 28, *55*.
LXXXI, 7. — IX, 17 et 24.
LXXXI, 9. — VII, 20-22; VII, 29.
LXXXI, 14. — V, 3, *8*.
LXXXI, 19. — V, 4, *12*.
LXXXII, 3. — IX, 8.
LXXXII, 6. — IV, 33.
LXXXII, 17. — V, 13, *28*.
LXXXIII, 4. — XVIII, 19, *36-39*.
LXXXIII, 6. — II, 30, *60*.
LXXXIV, 6. — V, 4, *12*.
LXXXV, 1. — IX, 20.
LXXXV, 2. — XII, 6, *20*.
LXXXV, 4. — XVI, 37, *52-53*.
LXXXV, 8. — IV, 18, *51*; V, 19, *39*.
LXXXV, 12. — VII, 16 et 19; IX, 17.
LXXXV, 15. — IX, 23 et 28.
LXXXV, 20. — II, 23.
LXXXVI, 3. — I, 26, *103*.
LXXXVI, 7. — V, 5, *14*; V, 11, *25*.
LXXXVI, 8. — VII, 23; VIII, 4.
LXXXVI, 11. — X, 2-4, *3*; X, 14, *22*.
LXXXVI, 12. — V, 11, *24*.
LXXXVI, 12 et 13. — XVIII, 7-8, *11-14*.
LXXXVI, 13. — XVI, 52, *77-78*; XVII, 27-28, *44*.
LXXXVII, 4. — IV, 19, *54*; V, 27, *59*.
LXXXVII, 5. — IV, 18, *51*.
LXXXVII, 8. — IX, 13; XIII, 8, *23*.

LXXXVII, 10. — II, 31, *61*.
LXXXVIII, 8. — IX, 11.
LXXXVIII, 12 et 13. — XVIII, 8.
LXXXIX, 5. — II, 31, *61*.
LXXXIX, 5 et 6. — XVIII, 14.
LXXXIX, 8. — II, 30, *60*.
LXXXIX, 9. — IV, 18, *50*.
LXXXIX, 10. — IV, 1, *2*; XVIII, 20, *40-43*.
LXXXIX, 11. — IV, 8, *24*; IV, 30-31, *73*.
LXXXIX, 12. — V, 11, *23*.
XC, 11. — IV, 1, *3*.
XC, 13. — VI, 2, *10*; VI, 14, *52*.
XCI, 4. — XI, 16, *32*.
XCI, 7. — IX, 2.
XCI, 20. — VI, 8, *29*.
XCII, 4. — V, 25, *57*.
XCII, 8. — IX, 12.
XCII, 10. — XVI, 14, *21*; XVII, 31, *48-49*.
XCII, 14. — I, 22, *93-98*; III, 4, *6*; III, 5, *8*; III, 5, *9*; XV, 7, *12*.
XCVI, 7. — IX, 8.

Maṇḍala IX.

I, 6. — V, 11, *23*.
II, 10. — II, 44, *78*.
III, 1. — II, 3, *8*; II, 44, *80*; IV, 7, *20*.
III, 3. — IX, 29.
III, 5. — IV, 7, *20*.
III, 10. — V, 3, *10*.
IV, 1. — VII, 12 et 19.
IV, 2. — V, 10, *20*; VII, 33.
IV, 4. — IX, 29.
V, 6. — XIV, 17.
VII, 7. — VII, 16 et 19.
VIII, 8. — IV, 20, *56*; VIII, 1 et *2*.
IX, 7. — VII, 29.
X, 9. — IV, 22, *61*.
XII, 3. — II, 27, *50-51*.
XII, 5. — V, 6, *15*.
XIV, 2. — VIII, 4.
XV, 2. — VII, 9.
XV, 3. — IX, 7.
XVI, 1. — XI, 27, *56*.
XIX, 2. — V, 2, *4*; V, 3, *11*.
XX, 9. — VII, 20-22.
XXI, 5. — VII, 24.
XXI, 6. — VII, 24.
XXVII, 1. — II, 4, *11*.
XXIX, 3. — IX, 27.
XXIX, 5. — VI, 8, *29*.
XXXIII, 6. — IV, 32, *74*.
XXXV, 2. — XII, 2, *3*.
XXXV, 3. — V, 26, *58*; VII, 16 et 19.
XXXVII, 1. — II, 3, *8*.
XXXIX, 2. — IV, 38, *84*.
XXXIX, 4. — IV, 20, *56*.
XXXIX, 5. — II, 25, *48*.
XLI, 2. — IX, 24; XIII, 8, *23*.
XLI, 6. — V, 26, *58*; VII, 16 et 19.
XLI, 2. — XIII, 8, *23*.
XLIV, 1. — X, 5, *5*; XI, 12, *23*; XI, 21, *44*; XI, 28, *58*.
XLV, 3. — XIV, 23.
XLV, 4. — VIII, 1 et 2.
XLV, 5. — IV, 36, *82*.
XLVI, 1. — IX, 7.
XLVI, 2. — IX, 4.
XLVI, 4. — VIII, 14.

XLVII, 46. — X, 14, *22*.
LIII, 3. — VII, 20.
LIV, 3. — IX, 29.
LVI, 1. — XIV, 10, *33*.
LVII, 3. — V, 8.
LVII, 32. — III, 6, *11*; XII, 2, *4*.
LVIII, 3. — V, 15, *30*.
LIX, 4. — II, 19.
LXI, 3. — IX, 8.
LXI, 10. — IV, 13; V, 2, *4*.
LXI, 15. — V, 26, *58*.
LXI, 21. — II, 8, *21-22*; II, 28, *56*; VI, 5, *17*.
LXII, 21. — VII, 31.
LXII, 30. — IV, 19, *52*.
LXIII, 2. — XIV, 19.
LXIII, 17. — IV, 36, *82*.
LXIV, 23. — IV, 38.
LXV, 19. — VII, 16 et 19.
LXV, 29. — X, 2-4, *3*; X, 8, *10-11*; XI, 2, *3*; XI, 32, *62*.
LXV, 30. — X, 8, *10*.
LXVI, 3. — XVII, 1, *1-2*.
LXVI, 25. — XIV, 23.
LXVI, 26. — IV, 37, *83*; IX, 2.
LXVI, 30. — VII, 23.
LXVII, 17. — I, 6, *27-31*.
LXVII, 22. — I, 24, *101*.
LXVII, 26. — V, 18, *37*.
LXVII, 29. — IX, 7.
LXVII, 30. — XVII, 16, *25*.
LXVII, 32. — II, 6, *15*; II, 24, *46*.
LXVIII, 1. — XVI, 49, *72-74*; XVII, 22, *39*; XVII, 27-28, *44*.
LXVIII, 8. — V, 15, *30*; XIV, 14.
LXIX, 6. — IX, 17.
LXIX, 10. — II, 27, *52*.
LXX, 10. — I, 26, *103*.
LXXI, 1. — IV, 25.
LXXI, 5. — IV, 36, *82*.
LXXI, 6. — IV, 36, *82*; XI, 24, *48*.
LXXII, 6. — IV, 36, *82*.
LXXII, 8. — IX, 30.
LXXIII, 8. — V, 2, *3*.
LXXIV, 2. — II, 34.
LXXIV, 7. — II, 33; IV, 22, *61*.
LXXV, 1. — XII, 7, *24*.
LXXV, 5. — VIII, 6.
LXXVII, 5. — IX, 5 et 6.
LXXVIII, 4. — I, 22, *93-98*.
LXXIX, 3. — VIII, 29.
LXXIX, 9. — V, 19, *39*.
LXXX, 3. — IV, 6, *16*; XII, 4, *16*.
LXXXI, 1. — XII, 3, *11*.
LXXXI, 3. — VIII, 17.
LXXXI, 5. — III, 14, *22*.
LXXXIII, 2. — IV, 24; IX, 30.
LXXXIV, 5. — IV, 12, *39*; VIII, 6.
LXXXVI, 3. — II, 38.
LXXXVI, 4. — V, 10, *21*.
LXXXVI, 5. — V, 19, *39*.
LXXXVI, 16. — II, 12, *33*.
LXXXVI, 24. — XI, 26, *54*.
LXXXVI, 33. — V, 5, *13*.
LXXXVI, 42. — II, 43; X, 2-4, *3*; X, 7, *8*; XI, 9, *15-16*.
LXXXVI, 48. — VIII, 26.
LXXXVII, 9. — V, 15, *30*; VIII, 12.
LXXXVIII, 3. — II, 18, *40*.
LXXXVIII, 16. — II, 27, *50-51*; II, 27, *52*.
LXXXIX, 5. — V, 6, *16*.
XC, 4. — III, 14, *22*.
XCI, 1. — II, 1, *4*; II, 35; XIV, 12.

Maṇḍala X.

LX, 5. — II, 8, *21-22*.
LXI, 5. — XI, 2, *3*.
LXI, 6. — VIII, 28.
LXI, 7. — II, 24; IV, 16, *46*.
LXI, 8. — II, 7, *18-19*.
LXI, 9. — IX, 6.
LXI, 10. — IX, 9.
LXI, 12. — XVII, 16, *25*.
LXI, 13. — V, 15, *30*; VIII, 24.
LXI, 22. VII, 34.
LXI, 23. — VII, 20, 22.
LXI, 26. — IX, 12.
LXI, 27. — V, 26, *58*.
LXII, 3. — IV, 15, *43-44*.
LXIII, 2. — VIII, 10.
LXIII, 3. — VIII, 6.
LXIII, 5. — II, 38.
LXIII, 6. — V, 8.
LXIII, 8. — VII, 8 et 19; VIII, 6.
LXIII, 9. — XIII, 10, *26-29*.
LXIII, 12. — VIII, 6.
LXIII, 14. — VIII, 6.
LXIV, 2. — IX, 6.
LXIV, 3. — II, 43; X, 4, *4*; X, 7, *8*; XI, 9, *16*.
LXIV, 4. — IX, 1.
LXIV, 15. — V, 8.
LXV, 11. — XII, 3, *11*.
LXVI, 1. — XII, 4, *16*.
LXVI, 9. — IX, 14.
LXVIII, 4. — II, 11, *32*; XVIII, 18, *35*.
LXVIII, 8. — V, 17, *36*.
LXVIII, 9. — II, 34.
LXVIII, 10. — I, 26, *103*.
LXIX, 4. — VII, 11.
LXIX, 10. — I, 21, *81-92*.
LXX, 4. — II, 27, *50-51*.
LXX, 10. — VII, 4.
LXXI, 2. — II, 5, *13*; IV, 3, *7*.
LXXI, 7. — XIV, 10, *34*.
LXXI, 9. — II, 6, *15*; VII, 4.
LXXII, 1. — VIII, 7.
LXXII, 2. — II, 41, *75*.
LXXII, 4. — IV, 15, *43-44*.
LXXII, 6. — VI, 11, *39*; VI, 12, *45*.
LXXIII, 2. — V, 18; IX, 25.
LXXIII, 3. — IV, 4, *10*.
LXXIII, 6. — VI, 5, *17*.
LXXIII, 9. — I, 5, *22*; I, 22, *93-98*; VI, 3, *12*.
LXXIII, 14. — XVII, 16, *26*.
LXXIV, 4. — IV, 41.
LXXIV, 6. — IX, 1; IX, 14.
LXXV, 2. — II, 23.
LXXV, 5. — III, 11, *18*; XI, 29, *59*.
LXXVI, 4. — IX, 4.
LXXVI, 8. — IX, 8.
LXXVII, 1. — XVII, 13, *21*.
LXXVII, 2. — VII, 21 et 22.
LXXVII, 3. — IV, 20, *57-58*.
LXXVIII, 4. — II, 19.
LXXVIII, 8. — VIII, 15.
LXXX, 1. — IV, 9, *27*; V, 22, *48-50*.
LXXX, 3. — VI, 14, *50*.
LXXX, 5. — II, 26.
LXXXI, 2. — I, 6, *27-31*.
LXXXI, 7. — IV, 15, *42*.
LXXXI, 8. — I, 19, *74*.
LXXXII, 1. — IX, 21.
LXXXII, 2. — VII, 26 et 28.
LXXXII, 3. — XIV, 20.
LXXXII, 4. — VIII, 28.
LXXXII, 7. — IX, 19.
LXXXIII, 1. — IX, 30; XV, 7, *12*.
LXXXIII, 3. — VII, 11.
LXXXIII, 7. — II, 11, *31*; VII, 11.

xcviii, 4. — v, 5, *14*.
xcviii, 5. — i, 7, *32*.
xcviii, 8. — viii, 15.
xcix, 1. — viii, 29.
xcix, 2. — ix, 8.
xcix, 6. — ii, 15, *36*; ix, 1.
xcix, 7. — ii, 21.
xcix, 8. — ii, 16-17, *38-39*.
c, 7. — viii, 10.
ci, 10. — v, 5, *13*; v, 7.
ci, 11. — viii, 3.
cii, 2. — viii, 12.
cii, 4. — viii, 12; xiv, 11, *36*.
cii, 10. — ii, 35, *69*.
ciii, 1. — ii, 16-17, *38-39*.
ciii, 5. — v, 14, *29*.
ciii, 13. — vii, 16; viii, 21 et 22; xvii, 14, *22*.
civ, 7. — ix, 15.
civ, 9. — i, 26, *103*.
civ, 10. — ix, 23 et 28.
cv, 1. — ii, 39; ii, 39, *73*.
cv, 2. — xvi, 23-24, *32*.
cv, 5. — v, 9.
cv, 6. — vi, 2, *6*.
cv, 8. — vii, 29.
cvi, 1. — ii, 9, *25*.
cvi, 2. — v, 8.
cvi, 6. — ii, 28, *55*.
cvi, 8. — v, 22, *46*; xiv, 17.
cvi, 11. — xiii, 10, *26-29*.
cvii, 6. — iii, 12, *20*; ix, 19.
cvii, 9. — iv, 14, *41*.
cviii, 3. — vi, 4, *15*.
cviii, 5. — ii, 1, 4; xiv, 26.
cviii, 10. — vii, 2.
cix, 1. — ii, 14, *34*; xi, 30, *60*.
cx, 2. — iii, 16, *25*.
cxi, 5. — iv, 7, *21*; x, 2-4, *3*.
cxi, 6. — i, 21, *81-92*.
cxi, 9. — iv, 26-27, *66*.
cxii, 6. — v, 8.
cxii, 8. — ii, 26, *49*; ix, 28.
cxii, 10. — viii, 20; xiv, 6, *19*.
cxiii, 2. — ix, 8.
cxiii, 6. — ix, 2.
cxiii, 10. — vii, 6.
cxiv, 1. — iv, 22, *61*.
cxiv, 7. — vi, 8, *29*; xiv, 22.
cxv, 4. — iv, 41, *97*; v, 6, *16*.
cxv, 5. — ii, 34, *68*.
cxvi, 1. — vii, 21.
cxvi, 6. — ii, 24; xiii, 7, *22*.
cxvii, 3. — ii, 33, *67*.
cxvii, 5. — i, 18, *69*; xii, 2, *3*.
cxvii, 9. — ix, 22.
cxx, 1. — v, 23, *51*.
cxx, 3. — viii, 25.
cxxi, 1. — iv, 18, *51*.
cxxi, 2. — vi, 3, *12*.
cxxi, 3. — ii, 30, *60*; ii, 31, *61*; vi, 1, *1*.
cxxi, 5. — vii, 27 et 28.
cxxiii, 7. — iv, 6, *16*.
cxxiv, 5. — xii, 6, *20*.
cxxiv, 6. — v, 16, *32*.
cxxv, 3. — v, 12-13, *27*.
cxxv, 4. — i, 14, *58-59*.
cxxvi, 1. — xvi, 32-33, *45-46*.
cxxvi, 2. — viii, 19.
cxxvii, 1. — ii, 21; ix, 6.
cxxvii, 3. — iv, 38; x, 2-4, *3*; xi, 11, *21*.
cxxvii, 6. — vii, 17 et 19; ix, 19 et 23.
cxxviii, 5. — iv, 10, *32*; iv, 12, *36*; v, 27, *59*.
cxxviii, 8. — viii, 24.
cxxviii, 9. — iv, 10, *32*; xvii, 13, *21*.

2.

INDEX DES TERMES TECHNIQUES,

ET DES AUTRES MOTS REMARQUABLES, SOIT PAR EUX-MÊMES, SOIT PAR LEUR EMPLOI, QUI SE TROUVENT DANS LE TEXTE DU *PRÂTIÇÂKHYA*[1].

OBSERVATION.

Les chiffres romains indiquent les chapitres; les chiffres arabes, les *çlokas.*

[1] Cet index ne contient pas les mots védiques cités dans les sûtras. — Les participes passés et quelques autres sont à leur place alphabétique.

[1] Voy. la note du sûtra 68.
[2] Forme à substituer à *ekavat*, d'après le manuscrit de M. Whitney.

[1] Voy. la note du sûtra 68.

[1] Voy. la note du sûtra 68.

3.

INDEX DES NOMS PROPRES,

ET DES DÉRIVÉS DE NOMS PROPRES, CONTENUS DANS LE TEXTE DU *PRÂTIÇÂKHYA*.

TABLE

DES CHAPITRES DU PRÂTIÇÂKHYA DU RIG-VÉDA.

Pour faciliter les recherches dans les dix-huit chapitres du *Prâtiçâkhya* qui se trouvent disséminés dans trois années, c'est-à-dire dans six tomes divers du Journal asiatique, et pour donner le moyen d'embrasser l'ensemble des matières qui sont traitées dans tout l'ouvrage, nous avons joint à la Table les sommaires des chapitres, en indiquant les *çlokas* ou distiques où est traitée chacune des parties de ces sommaires.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 1858.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Casalis, directeur de la Société des Missions évangéliques, qui annonce l'envoi d'un dictionnaire de la langue cafre, par M. Doehne, missionnaire protestant.

Est proposé et reçu membre de la Société :

M. Hurel, ancien élève de l'École des langues orientales.

M. Reinaud demande qu'un sinologue soit adjoint à la commission nommée pour déterminer les deux médailles envoyées par M. Netscher. Cette proposition est adoptée, et M. Pauthier est prié de s'adjoindre à la commission.

M. Defrémery, qui était inscrit pour une lecture, cède son tour à M. Soleyman al-Harayri, qui lit une réponse à une critique de M. Dugat, relative à la manière dont il a traduit le verbe avoir en arabe.

M. Defrémery lit ensuite une notice sur l'édition du *Khaïrieh* de Nabi par M. Pavet de Courteille.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par l'auteur. *Coup d'œil sur la médecine des anciens Indiens*, par M. le Dr Réné Brian. Paris, 1858, in-8°.

Par l'éditeur. *Grammatica hebraica*, auctore E. Slanghter, diligenter emendata a V. Castellini et J. J. Bargès. Paris, 1858, in-8°.

Par l'auteur. *Forschungen über die Kurden* von Peter Lerch. Partie première. Saint-Pétersbourg, 1857, in-8°.

Par la Société. *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, 1857, numéro 5, et 1858, numéro 2.

— *Bibliotheca indica*, cahiers 140-145. Calcutta, 1857, in-8°.

— *Proceedings of the Royal Geographical Society of London*. Vol. II, numéros 3, 4 et 5. Londres, 1858, in-8°.

Par l'éditeur. Deux demi-feuilles (4 et 5) de l'édition du *Kitab arraudataïn*, par M. le Dr Behrnanuer. Beyrout, in-8°.

Par les auteurs. *Système légal des poids et mesures*, traduit en arabe par MM. Vayssettes et Antoine. Alger, 1858, in-12.

Par l'éditeur. Cinq numéros du Journal arabe de Beyrout.

Par l'auteur. *Vergleichende Grammatik* von F. Bopp. Vol. II, cah. 1. Berlin, 1858, in-8°.

A Zulu-Kafir Dictionary, etymologically explained by the Rev. J. L. Döhne. Cape-town, 1857, in-8°.

LETTRE À M. DEFRÉMERY SUR UNE INSCRIPTION ARABE TROUVÉE À CONSTANTINE.

Constantine, le 12 juin 1858.

Mon cher ami,

.... Si vous saviez combien de recherches j'ai dû faire pour compléter et rédiger mon mémoire sur les inscriptions

arabes de la province de Constantine, vous ne vous seriez pas plaint d'avoir désappris à lire mon écriture. Sachez donc que je vous préparais une note sur quelques-uns des matériaux que j'ai réunis pour notre troisième *Annuaire archéologique*. Il devait y avoir, dans ce travail, des monuments religieux et des monuments funéraires, et mon intention était de vous montrer comment je comprends l'épigraphie musulmane. Mais comme je tiens à ne point passer à vos yeux pour un correspondant trop négligent, et qu'en outre j'ai hâte de vous remettre en contact avec mon écriture, je vous enverrai par ce courrier une épitaphe qui vous donnera une idée du procédé que j'ai suivi. Cette inscription a été copiée dans l'ancien cimetière arabe, sur une tablette sculptée en forme d'ogive. La deuxième et la troisième ligne contiennent le symbole de la foi musulmane, que l'on appelle *chehâda* :

بسم الله الرحمن الرحيم
لا إله الّا اللّه
محمد رسول اللّه
هذا قبر الفقير برحمة اللّه
الحاجّ عثمان بن الطاهر الميلى سـنة ١٠١٥

Au nom du Dieu clément et miséricordieux! Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu; Mahomet est l'envoyé de Dieu. — Ce tombeau est celui de l'humble devant la miséricorde de Dieu, le pèlerin Osman-ben-et-Tâber de Mila. L'an 1015 (1606).

Le zèle pour le pèlerinage s'est un peu attiédi parmi les classes riches de l'Afrique, et l'on a remarqué que les grands personnages s'en affranchissent volontiers. Il n'y a guère que les gens pauvres ou de condition médiocre qui s'acquittent avec ferveur de ce pieux devoir; encore sont-ils aidés dans leur voyage par le gouvernement français, qui, non-seulement leur délivre des passages gratuits, mais encore les recommande à nos consuls d'Alexandrie, du Caire et de Djedda.

Il n'est point rare que les pèlerins riches, à moins qu'ils n'appartiennent à de grandes familles, emportent, outre leurs provisions de voyage, des marchandises de toute espèce qu'ils vendent à Tunis, à Alexandrie et même à la Mekke. Quant aux pèlerins pauvres, lesquels sortent en majorité de l'empire du Maroc, ils vont à pied de ville en ville, de douar en douar, les uns implorant la charité publique, les autres se faisant héberger dans les zaouïas et chez les marabouts, tout le long de la route. Toutefois ces deux manières de se rendre aux villes saintes, soit en mendiant, soit en faisant du commerce, sont réprouvées par les vrais musulmans. C'est à celui qui n'a pas les moyens d'accomplir cette obligation de racheter son incapacité par la prière et par le jeûne.

Le titre de *hadjj* ou pèlerin, qui précède le nom d'Osman, est beaucoup moins répandu en Algérie que les Européens ne le supposent. On n'y respecte pas non plus au même degré tous ceux qui le portent, tant il y en a qui, au retour de la Mekke, ne se font aucun scrupule de scandaliser leurs concitoyens par une complète indifférence en matière de religion, quelquefois même par leur inconduite. Les dictons font foi. J'en citerai deux qui ont cours à Constantine, et qui ne laissent pas de montrer en des termes malins le peu de confiance que l'on met dans la conversion de certains individus. Comme tous les dictons arabes, ceux-ci sont en prose rimée. Le premier est une épigramme acérée, faite pour dégoûter les âmes crédules du commerce de ces visiteurs de lieux saints. En voici le texte et la traduction :

سيدى الحاجّ حجّ وجاء
واماير الحجّ على عينيه
الغمزة وشلاغمه يرتعدوا
والهمزة ما زالت فيه
اذا غرّكم حجّ الحاجّ
نقول لكم مَن عنده غار يوسّع فيه

Messire pèlerin revient du pèlerinage ; il en conserve toute la rouerie dans ses yeux. Sa paupière cligne encore ; ses moustaches frémissent et sa main a des gestes sournois. Si vous vous laissez prendre au pèlerinage du pèlerin, je vous dirai : que ceux qui ont un trou aillent s'y cacher.

Le même proverbe existe à Tunis, mais sous une forme un peu plus concise. Je le citerai tout au long, afin que vous puissiez comparer les deux textes :

سيدى الحاجّ حجّ ومابر الحجّ عليه
الغمزة والهمزة ما زالت فيه
والّى عنده غار يمشى يتوسّع فيه

Quant à l'autre dicton, qui résume en quelque sorte la pensée contenue dans le premier, il stigmatise d'un seul coup, et plus hardiment encore, la fausse dévotion. On peut le traduire ainsi :

حجّ وزمزم ۞ وجاء للبلاء متحزّم

Après avoir vu les lieux saints et bu de l'eau de Zemzem, il revient frais et dispos pour faire le mal.

Zemzem, comme on le sait, est le nom du puits situé près du temple de la Mekke. Les gens du peuple en ont fait un verbe en manière de plaisanterie, et ils disent *zemzémer* pour indiquer que l'on boit de l'eau du puits sacré.

Recevez, etc.

A. CHERBONNEAU.

SPÉCIMEN d'un acte de vente passé à Constantine, l'an 1095 de l'hégire, entre Bilkassem et le seiid Abd-el-Krim el-Fekoun, cheikh de l'islamisme.

Le parchemin dont j'offre ici la traduction provient des archives d'une famille, la famille des Ben el-Fekoun (*vulgo* Ben-Lefgoun), qui joua un rôle si important à Constantine sous le gouvernement des Beys, et sut conserver pendant

plus de trois siècles le titre de *cheikh el-islam*, شيخ الاسلام, « pontife de l'islamisme ». J'ai pensé que ce document serait d'autant mieux accepté qu'il se rapporte à un personnage recommandable par sa science. C'est, en effet, au seiid Abd el-Krim que l'on doit l'ouvrage intitulé : *Sinan el-hidaïa fi hal men edda'a el-ouilaïa* « Les voies de la vertu, ou histoire des marabouts de l'Afrique septentrionale. » Si Hamouda, qui eut l'honneur d'être nommé hâkem de la ville en 1838, est un descendant de la maison des Ben el-Fekoun, ابن الفكون. Les trésors que renferme sa bibliothèque n'ont pas peu contribué à faire connaître son nom de tous les orientalistes de l'Europe. Voici l'acte :

« Louange à Dieu !

« L'honorable Bilkassem, fils de défunt Nâcer el-Aïchaoui, propriétaire des cinq pièces de terre ci-après désignées :

« 1° Ben el-Azara ; 2° Aïn-Guettâra ; 3° El-Ra'ara'a ; 4° Ressila ; 5° Khemâkhèm, et situées, les quatre premières dans le pays des Zerdazas, la cinquième sur le territoire de l'Oued ez-Zitoun « ruisseau des oliviers », à l'est de la ville de Constantine, *extra muros*, lesquelles pièces de terre lui ont été transmises par son père susnommé à titre d'héritage, déclare les avoir vendues au cheikh el-islam le seiid Abd el-Krim el-Fekoun, avec toutes leurs attenances, appartenances et dépendances, tant intérieures qu'extérieures, terrain labourable et sol inculte, arbres, pierres et cailloux.

« Cette vente est authentique, valable, régulière, complète, entière et définitive; elle est libre de toute servitude, sans faculté de réméré « moukouf », et consentie moyennant la somme de cinquante réaux, grande monnaie et valeur supérieure (*kbiret ed-darb ou'l-àdad, darb en-naçâra*).

« Le vendeur reconnaît avoir reçu de l'acquéreur l'intégralité de ladite somme, et il lui en donne bonne et valable quittance.

« Il lui fait, en outre, entier abandon de la chose vendue. L'acquéreur, en prenant possession, est substitué aux lieu

et place du vendeur, et jouira exclusivement de l'immeuble comme seul et véritable propriétaire.

« Le marché n'a été conclu qu'après vérification des lieux et reconnaissance des limites; il est rédigé conformément à la *sounna*, aux termes de laquelle il demeure sans réserve aucune de répétition quelconque.

« Les témoins du présent certifient l'individualité des parties. Bilkassem est un homme fait, brun, de petite taille, marqué de la petite vérole, *el-djedri*, tatoué sur le nez et sur le revers de la main droite. Le dernier tatouage affecte la forme d'un burnous, *ouchem chebah el-burnous*.

« Écrit dans la dernière décade de redjeb, l'an 1095 (de J. C. 1678).

« Témoins assesseurs : Mohammed ben el-Reribi, Kâcem ben Kemmad. »

Nota. Le sceau du cadi est illisible.

A. CHERBONNEAU.

LE GULISTAN ou LE PARTERRE DE ROSES, par Sa'di, traduit du persan par C. Defrémery; Paris, Didot, 1858; 1 vol. in-12.

Les chefs-d'œuvre de la littérature orientale sont restés jusqu'à ce jour le domaine exclusif de l'érudition, ou le thème des exercices de l'école. Les essais tentés en Europe pour en populariser la lecture ont eu d'assez médiocres résultats, et peut-être faut-il rechercher la cause de l'indifférence du public dans le caractère trop scientifique de ces travaux, plutôt que dans l'impossibilité de vulgariser le génie et les mœurs littéraires de l'Asie.

Un des plus savants et des plus zélés collaborateurs du *Journal asiatique*, M. C. Defrémery, a essayé de combler cette lacune pour le plus grand poëte de la Perse, et il s'est acquitté de cette tâche avec le talent et la sagacité qui recommandent tous ses travaux. Quelque aisée que semble au premier abord l'intelligence du *Gulistan*, traduit et commenté

depuis deux siècles dans les principales langues de l'Europe, les personnes familiarisées avec l'étude du persan reconnaîtront que cette entreprise n'était pas sans difficultés, et l'on doit savoir gré à M. Defrémery d'avoir su mieux faire que ses devanciers, en serrant le texte de plus près et en n'éludant aucune des métaphores les plus hardies de l'auteur. La version anglaise la plus récente, due à la plume de M. Eastwick, tout en étant à la fois une merveille d'exécution typographique et une œuvre littéraire, est moins une traduction qu'une élégante paraphrase. Malgré les ressources qu'offrent les mots composés et les inversions hardies de la langue anglaise, il était impossible, on le conçoit, d'être en même temps poëte et traducteur. Le système adopté par M. Defrémery diffère totalement de celui de l'orientaliste anglais, et si le livre de ce dernier est d'une lecture plus attrayante, la couleur, la vie, l'originalité de la poésie persane se retrouvent bien mieux dans la traduction française. Il est un point, cependant, où l'inexactitude volontaire de M. Eastwick me paraît sage et bonne à imiter : je veux parler des obscénités inqualifiables qui déparent l'œuvre morale de Sa'di, notamment dans le cinquième et le sixième livre. N'est-ce pas aller contre le but qu'on se propose, et provoquer le lecteur à fermer le livre avec dédain, que de reproduire scrupuleusement les honteuses licences que la corruption orientale elle-même peut à peine tolérer? Je n'ignore pas que l'illustre de Sacy, tout en blâmant ces débauches d'imagination, ne les considère que comme un jeu d'esprit, un sacrifice fait au goût du temps, et qui n'incrimine en rien la vie privée de l'écrivain; mais telle n'est pas l'opinion des Persans eux-mêmes, et c'est une tradition constante chez eux que Sa'di ne sut pas se préserver toujours des déréglements que le soufisme excuse chez ses adeptes. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que la même plume qui a écrit le cinquième livre du *Gulistan* a osé tracer les licencieux tableaux qui, dans toutes les éditions, terminent le divan du poëte (notamment les pièces intitulées *Mothaybât* et *Hezeliât*). S'il est

donc vrai encore aujourd'hui que le lecteur français veut être respecté, je considère l'infidélité en pareil cas comme un devoir, dût-on sacrifier quelques pages aux lois de la bienséance et du bon goût. M. Defrémery semble aussi oublier parfois qu'il ne s'adresse plus seulement à des lecteurs spéciaux, mais au public, et il aurait bien fait d'éclaircir, à l'aide d'une note ou d'une périphrase, des expressions par trop techniques, comme : *le calem agréable de ses narrations. Lorsque tu es troublé par l'amour, tu ne sais plus dire élif, bâ, tâ.* Mais cette légère omission est amplement réparée par les observations littéraires ou historiques qui accompagnent la traduction : on reconnaît sans peine dans ces notes, malgré leur peu d'étendue et une certaine sobriété d'érudition, l'orientaliste habile pour lequel l'histoire et la géographie musulmanes n'ont plus d'obscurités ; on y reconnaît également l'homme de goût, qui trouve dans sa mémoire et ses lectures une foule de rapprochements curieux, d'imitations inattendues. Ces citations littéraires, dont S. de Sacy avait su tirer un si grand parti dans son *Pend-Namèh,* ne sont pas un des moindres agréments du livre : indépendamment du charme qu'elles offrent par elles-mêmes, elles prouvent aussi que le génie ou le talent ont des liens étroits de parenté, en dépit des différences si marquées de mœurs et de civilisation.

La traduction nouvelle est précédée d'une intéressante préface, où l'auteur a su réunir sur la vie de Sa'di plusieurs détails curieux et encore inédits. Ce n'était pas chose facile que de suppléer au laconisme de Daulet-Schah ; car on sait que les écrivains orientaux sont en général très-sobres de détails, et que le petit nombre de *tezkèrès* que nous possédons ne sont que des emprunts faits au biographe de Samarcande. C'est dans les œuvres mêmes de Sa'di, dans son *Bostan,* dans les *Séances* qui précèdent son *Divan,* que le traducteur français, sans rien livrer à l'à peu près, a retrouvé de nouvelles données sur la vie si accidentée du poëte de Chiraz. Ce système de recherches historiques appliqué à la

lecture des poëtes orientaux est d'ailleurs le seul qui puisse donner des résultats certains, et je ne doute pas qu'une étude semblable, faite sur les fragments, en apparence insignifiants, que Tha'lebi, Daulet-Schah, Ahmed Razi nous ont transmis, ne jette une lumière nouvelle sur la vie littéraire, et, au besoin, sur l'histoire des contrées musulmanes. M. Defrémery a également raison d'observer que Sa'di, partageant en cela la destinée de Djami et de quelques autres poëtes, est devenu, pour la postérité et presque pour ses contemporains, une sorte de personnage légendaire. Voici un détail de ce genre fourni, je crois, par Daulet-Schah à l'auteur du *Médjalis el-Mouménin* : « Un scheïkh, connu pour être l'ennemi de Sa'di, vit une nuit en songe les portes du ciel s'ouvrir et des anges descendre sur la terre, portant une auréole de lumière. Il leur demanda à qui elle était destinée. — A Sa'di de Chiraz, répondirent les messagers célestes, parce qu'il a écrit ce vers digne de l'approbation divine :

Aux yeux de l'homme intelligent, une branche verdoyante offre dans chaque feuille une page du livre qui apprend à connaître Dieu.

« A peine éveillé, le scheïkh courut à la cellule de Sa'di pour lui faire le récit de son rêve. Il trouva la cellule éclairée et le poëte murmurant à demi-voix. Le scheïkh prêta l'oreille, et il entendit Sa'di réciter au même moment le beau vers qu'il avait entendu en songe. »

Un autre fait plus caractéristique, que M. Defrémery aurait pu ajouter à sa savante notice, est rapporté par plusieurs biographes. (Cf. *Heft-Iqlim*, sub verbo *Herat-Sefinéï Choara*, p. 71; *Atech Kedèh*, p. 200 et *passim*).

L'auteur du *Gulistan* était trop supérieur à ses rivaux pour ne pas être en butte à l'envie. Un poëte contemporain, Medjd-eddin Hemguer, de Chiraz, consulté dans une assemblée littéraire sur le mérite relatif de Sa'di et d'Imami, Hérawi, osa répondre par une pièce de vers où se trouvait cette attaque :

در شیوهٔ اشعار چو باجماع امم
هرگز من و سعدی بامامی نرسیم

Dans les grâces de la poésie, de l'avis de tous, ni moi, ni Sa'di nous n'atteindrons jamais au rang d'Imami.

Le jugement était doublement injuste, et l'obscur poëte faisait preuve d'une maligne humilité, en se sacrifiant avec Sa'di à la gloire du rimeur d'Hérat. Cependant cet arrêt fut accepté par une cabale envieuse, et il aurait pu avoir une publicité fâcheuse, si la postérité ne s'était chargée de réhabiliter le grand poëte méconnu. L'auteur de l'*Atech Kedèh*, qui a des boutades de critique et de goût, qualités si rares chez les compilateurs persans, revient avec amertume sur l'injustice de cet arbitrage; il remercie le ciel de n'avoir pas permis qu'un pareil blasphème littéraire ait été proféré de son temps, et il se donne la satisfaction de venger la mémoire de Sa'di dans un quatrain où le nom de *Ilemquer* rime avec *Sitemquer* « persécuteur. » (*Ateck Kedèh*, p. 360, édit. de Calcutta.) Il resterait encore à savoir quelles furent, en dehors du mysticisme soufite, les croyances religieuses de Sa'di. Était-il partisan déclaré du chiisme, et ses œuvres renferment-elles des preuves évidentes de son culte pour la maison d'Ali?

C'est une question qui intéresse surtout les lecteurs d'Ispahan et de Téhéran. L'auteur des *Séances des Croyants*, Nour Allah ben Schérif Schoustéri, n'hésite pas à répondre affirmativement; il discute gravement la portée d'une anecdote du *Bostan*, où Ali est pris en défaut, cite comme authentique une pièce de vers qui ne se trouve pas dans les œuvres complètes, et finit par décerner au poëte un brevet de chiisme le plus pur. Mais ce sont là des hors-d'œuvre que l'érudition européenne pourrait sans regret laisser de côté.

En résumé, la traduction nouvelle donne tout ce qu'on est en droit de lui demander, un calque fidèle de l'original une juste appréciation de l'œuvre et des éclaircissements puisés aux meilleures sources. Nous terminerons en félici-

tant M. Defrémery de n'avoir pas négligé les intérêts de la science, en donnant à son travail un cadre modeste, et nous souhaitons vivement que, dans un avenir prochain, il puisse continuer en faveur du public cette œuvre d'initiation que le succès ne peut manquer de couronner.

C. Barbier de Meynard.

A concise Grammar of the hindustani language to which are added selections for reading by E. B. Eastwick, M. R. A. S. second edition enlarged by the Rev. George Small, M. C. P. London 1858, grand in-12 de 226 pages.

Le succès mérité de la grammaire hindoustanie de J. Shakespear, dont les lettres orientales déplorent la perte récente, et la popularité de celle de M. D. Forbes, n'ont pas empêché M. Eastwick de donner une grammaire plus concise, quoique suffisante pour l'étudiant. Cette grammaire, appelée à avoir beaucoup de succès, tant à cause du mérite du travail qu'à cause de la forme commode de l'ouvrage et de son *multum in parvo*, est déjà, en effet, à sa seconde édition. Le Rév. M. Small, qui a vécu longtemps dans l'Inde en qualité de missionnaire, est l'éditeur de l'édition actuelle, dans laquelle il a fait au travail original d'utiles additions qui lui donnent une valeur nouvelle. Nous devons signaler, entre autres, le tableau complet des caractères nommés *Kaïthi-nagari* ou « écriture des Kâyath », c'est-à-dire le cursif du dévanagari, usité pour l'écriture courante, ainsi qu'on le voit dans les lettres hindoustanies que j'ai publiées, écriture dont la connaissance est par conséquent indispensable aux fonctionnaires civils et militaires de l'Inde britannique. Non-seulement M. Small a donné l'alphabet de ces caractères tant ordinaires que cursifs, chose qui manquait dans toutes les grammaires hindoustanies, mais plusieurs pages de cette écriture, ainsi que des *fac-simile* des divers genres d'écriture persane, des dialogues et de courtes histoires, tant en caractères dévanagari qu'en caractères neskhi

et talic, le tout accompagné de la traduction et de l'analyse grammaticale, avec renvoi aux règles de la grammaire; et enfin un vocabulaire fait avec soin de tous les mots des textes, afin que l'étudiant puisse les travailler lui-même et s'en rendre bien compte.

GARCIN DE TASSY.

AN EASY INTRODUCTION TO THE STUDY OF HINDUSTANI, in which the english alphabet is adapted to the expression of hindustani words; with a full syntax, by Monier Williams, of the University of Oxford, late professor at the East-India college, Haileybury; also, on the same plan, selections in hindustani, with a vocabulary and dialogues by Cotton Mather, assistant professor of hindustani at Addiscombe college. London, 1858, in-12 de 238 pages.

Comme il faut satisfaire tous les goûts, MM. Williams et Mather ont publié de leur côté une grammaire hindoustanie *romanisée*, c'est-à-dire en caractères latins, mais qui n'en est pas moins bonne malgré cette forme peu scientifique, et qui ne fait aucun tort à celle que nous venons d'indiquer, puisqu'elle s'adresse généralement à d'autres personnes. Dans celle-ci, comme dans la première, on trouve des dialogues, des historiettes, des extraits d'ouvrages hindoustanis classiques et un vocabulaire des mots employés dans les textes du volume. La partie grammaticale et syntaxique est due à M. Monier Williams, ancien professeur de sanscrit à Haileybury, avantageusement connu des indianistes par son dictionnaire anglais-sanscrit, par son édition des drames de *Sakuntala* et de *Vikramorvasi*, dont j'ai annoncé la publication en temps opportun dans ce Journal, etc. et la partie textuaire et lexicographique est due à M. Cotton Mather, professeur adjoint d'hindoustani à Addiscombe, fils d'un célèbre missionnaire à qui l'on doit un grand nombre d'utiles et édifiants ouvrages hindoustanis publiés à Mirzapour.

GARCIN DE TASSY.

Histoire générale et système comparé des langues sémitiques, par M. Ernest Renan. Première partie, Histoire générale des langues sémitiques; deuxième édition, revue et augmentée. Paris, 1858, in-8° (xvi et 515 pages).

Il serait superflu d'annoncer le contenu d'un ouvrage dont la première édition a été enlevée avec une rapidité qui prouve combien le sujet et la manière d'exposition de l'auteur ont trouvé d'intérêt auprès du public. L'auteur a profité du court intervalle qui s'est écoulé entre l'impression des deux éditions, pour examiner les objections qui ont été faites contre plusieurs parties de son travail; il a fait droit aux unes, a répondu aux autres, et a complété ses appréciations antérieures à l'aide des travaux qui avaient paru dans l'intervalle en Allemagne, qui devient de plus en plus le grand foyer des études philologiques et bibliques. Les publications de MM. Lassen, Chwolsohn, Spiegel, Osiander, Dillmann et autres, et la belle découverte du sarcophage phénicien de M. de Luynes, ont fourni à M. Renan des moyens d'étendre, de rectifier ou d'appuyer le contenu de plusieurs chapitres. Il annonce en même temps qu'il a réservé pour le second volume la réponse plus détaillée sur deux points importants qui ont trouvé des contradicteurs, et dont l'un traitera de la nature du monothéisme sémitique, et l'autre de la nécessité d'admettre dans l'histoire de la civilisation du monde ancien un troisième élément, qui ne serait ni arien ni sémitique. Puisse l'auteur trouver le temps de mettre bientôt sous presse ce deuxième volume, qui doit compléter l'ouvrage! — J. M.

Lettres sur la Turquie, par M. de Tchihatcheff. Bruxelles, 1859, in-8°, 84 pages.

C'est la réimpression d'une série de lettres que M. de Tchihatcheff a écrites pendant son dernier voyage scientifique en Asie Mineure, et qui avaient paru dans un journal de Bruxelles. Elles sont toutes politiques et traitent de l'état social de la Turquie. — J. M.

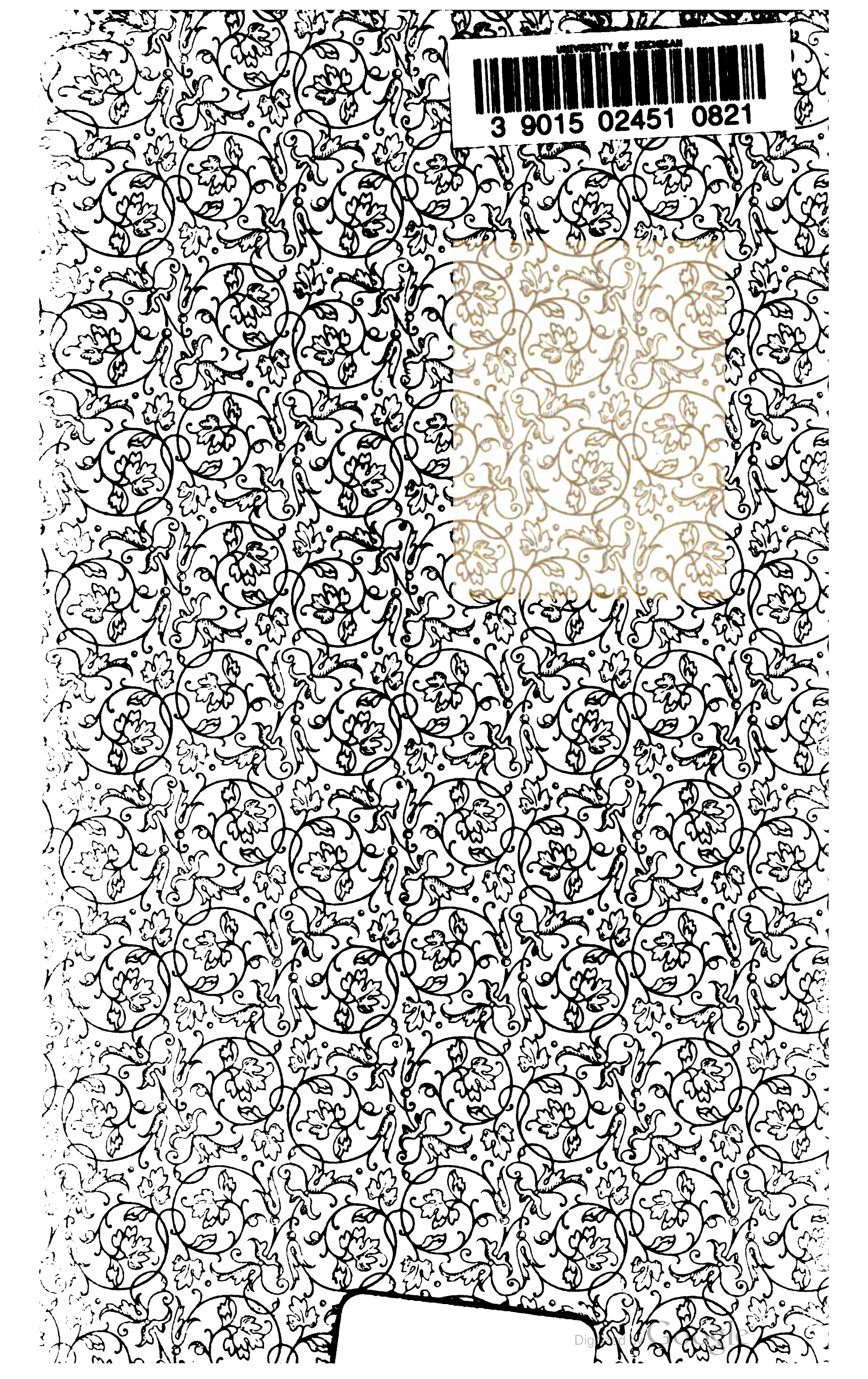
TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME XII.

MÉMOIRES ET TRADUCTIONS.

NOUVELLES ET MÉLANGES.

FIN DE LA TABLE.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 02451 0821

